



HAL
open science

Le bilinguisme des enfants franco-turcs : représentations croisées des enseignants et des parents

Keziban Yildiz

► **To cite this version:**

Keziban Yildiz. Le bilinguisme des enfants franco-turcs : représentations croisées des enseignants et des parents. Linguistique. Normandie Université, 2020. Français. NNT : 2020NORMR107. tel-04558750

HAL Id: tel-04558750

<https://theses.hal.science/tel-04558750>

Submitted on 25 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Normandie Université

THÈSE

Pour obtenir le diplôme de doctorat

Spécialité Sciences du Langage - Linguistique

Préparée au sein de l'Université de Rouen Normandie

Le bilinguisme des enfants franco-turcs : Représentations croisées des enseignants et des parents

Présentée et soutenue publiquement par

Keziban YILDIZ

Thèse soutenue publiquement le 16 décembre 2020 devant le jury composé de

Monsieur Salih AKIN	Professeur / Université de Rouen Normandie	Examineur
Monsieur Mehmet-Ali AKINCI	Professeur / Université de Rouen Normandie	Directeur de thèse
Madame Maria KIHLESTEDT	MCF HDR / Université Paris Ouest Nanterre-La Défense	Rapporteur
Madame Véronique MIGUEL ADDISU	MCF HDR INSPE / Université de Rouen Normandie	Examinatrice
Madame Nathalie THAMIN	MCF / Université de Franche-Comté Besançon	Examinatrice
Madame Andrea YOUNG	Professeure / INSPE Université de Strasbourg	Rapporteur

Thèse dirigée par Mehmet-Ali AKINCI,

Laboratoire Dynamique du Langage in Situ (DYLIS EA 7474).



Saimenurum'a
Ceylanım'a
Mehmet-Ali'me
ve Hazinem' e

Remerciements

En effectuant ce projet, je suis moi-même sortie de mes propres représentations à savoir qu'une thèse n'est pas le fruit d'une seule personne mais celui de plusieurs énergies, personnalités et sensibilités. Ces dernières représentent pour moi la pédagogie, la persévérance et la motivation. Je les remercie pour la confiance qu'ils ont portée en moi.

Toute ma gratitude la plus sincère et la plus profonde va à mon directeur de thèse Monsieur Mehmet Ali AKINCI, perfectionniste jusqu'au bout, qui représente cette énergie qu'il a su me transmettre parmi tant de savoir. Avec une pédagogie et énormément de discipline bien adaptée à mon profil d'étudiant il m'a motivée et conseillée pour arriver à bout de cette thèse. De plus, il m'a aidée à développer en moi des compétences qui m'ont permises d'évoluer dans d'autres domaines comme la formation. Comparer la rédaction d'une thèse au tissage d'un tapis d'Isparta, est une métaphore qui restera gravée en moi. Merci Hocam !

Lorsque sur ma page de garde, j'ai vu les noms des professeurs dont j'avais lu les écrits, j'ai été des plus honorée. Je remercie donc, par ordre alphabétique, M. Salih AKIN, Mmes Maria KIHLESTEDT, Véronique MIGUEL ADDISU, Nathalie THAMIN et Andrea YOUNG d'avoir accepté de faire partie de mon jury et d'évaluer ce manuscrit.

Etre salariée tout en étant doctorante n'est pas chose aisée mais grâce à l'accompagnement et le soutien de ma direction, j'ai pu réaliser cette étude dans de bonnes conditions. Je remercie donc Madame Jeanne FONTAGNERES, directrice du CLAP (Comité de Liaison des Acteurs de la Promotion) pour sa grande humanité et son indulgence. Ainsi que Madame Hurizet GUNDER pour ses encouragements. Toutes deux m'ont accompagnée, épaulée et m'ont accordé les conditions nécessaires à la bonne réalisation de ce projet. Merci !

Au stade où je devais effectuer mes enquêtes, une personne est venue comme à ma rescousse car elle m'a ouvert la voie de la dématérialisation ainsi que de la rapidité dans la rédaction, Madame Memnun GUICHOT, je te remercie pour ces conseils si précieux.

Par ailleurs, je remercie tous les parents turcophones de la communauté turque de Bordeaux et de ses environs de m'avoir accordée de leur temps précieux pour répondre à mon questionnaire. De même, je suis particulièrement reconnaissante envers l'ensemble des enseignants des écoles maternelles et primaires qui ont bien voulu répondre au questionnaire.

A l'époque où j'ai entamé cette thèse j'avais déjà trois enfants (8, 7, 4 ans) qui ont dû partager leur mère. Utiliser le verbe devoir n'est pas approprié car ils l'ont fait avec une telle patience et une telle ardeur. A l'âge où les enfants préfèrent passer leur temps dans les parcs à jeux, le quotidien des miens était une mère avec son manuscrit dans tous les lieux les concernant (terrain de foot, match de basket, tribune...).

Je te remercie mon ainée Saïmenur, toi mon cadet Ceylan et toi, mon dernier Mehmet Ali. Et toi mon tout, Süleyman, un homme compréhensible et si bienveillant, un grand merci te revient pour avoir comblé mon absence dans mes heures de rédaction ou dans mes temps de formation. J'ai vraiment de la chance de t'avoir à mes côtés. Merci !

Résumé en français

Notre travail de recherche, à dominante sociolinguistique, porte sur la question des représentations sur le bilinguisme des enfants franco-turcs de leurs parents et de leurs enseignants. La notion de « représentation » des sujets sur les langues est, de nos jours, de plus en plus présente en linguistique, notamment dans l'enseignement (Véronique 1990, Zarate 1993 ; Muller 1998). En effet, des images, fortement stéréotypées, peuvent recéler un pouvoir valorisant ou, a contrario, inhibant vis-à-vis de l'apprentissage et de la pratique des langues. Le but de notre étude est justement, non seulement de tenter d'identifier les représentations linguistiques des enseignants et des parents turcophones, vis-à-vis de l'usage des langues et cultures d'origines turque et française des enfants turcophones mais aussi de trouver des liens de causes à effet entre les représentations et leurs impacts sur l'apprentissage des langues par ces enfants. En effet, un usage « *n'existe pas sans sa représentation et (...) l'interaction entre les pratiques constituent un ensemble indissociable* » (Canut, 1996 : 25).

Notre expérience sur le terrain en tant que médiatrice interculturelle auprès de la communauté turcophone et notre contact permanent avec les parents et les enseignants nous ont donné l'occasion d'être confrontée à des situations méritant d'être explorées. Pour ce faire, nous avons utilisé deux questionnaires, un en direction des enseignants de Bordeaux et de ses communes environnantes et un autre en direction des parents turcophones des mêmes communes. Ainsi, notre échantillon est constitué de 124 parents et de 95 enseignants. Ces questionnaires ont permis d'évaluer les pratiques langagières des Turcs, les pratiques scolaires des enseignants et les représentations linguistiques des uns et des autres.

Les résultats de nos questionnaires montrent que les représentations des uns et des autres demeurent encore très vivaces. Les enseignants attendent des parents turcophones qu'ils s'investissent davantage dans l'éducation de leurs enfants et les parents, dont presque la moitié a une faible compétence en français, pensent qu'ils font ce qui est attendu d'eux. Cette absence de dialogue n'est pas sans exercer une influence sur la relation pédagogique et sur les attentes des uns et des autres quant aux performances scolaires. Nos résultats prouvent qu'il est plus que jamais temps de faire dialoguer ces deux mondes antagonistes pour une meilleure connaissance réciproque, qui ne peut que seulement contribuer à l'intégration sociale des parents et à la réussite scolaire des élèves franco-turcs.

Mots clés : représentation linguistique, bilinguisme, immigration turque en France, pratiques langagières, parents turcophones, enseignants d'écoles maternelle et primaire.

Abstract in English

Our research, predominantly sociolinguistics perspective, focuses on the question of representations of parents and teachers on the bilingualism of French-Turkish children. The notion of “representation” of persons on languages is nowadays more and more studied in linguistics, especially in teaching (Véronique 1990, Zarate 1993; Muller 1998). Indeed, images, strongly stereotyped, can conceal a valorizing or, conversely, inhibiting with regard to the learning and the practice of languages. The aim of our study is precisely, not only to try to identify the linguistic representations of Turkish-speaking parents and French teachers, vis-à-vis the use of Turkish and French languages and cultures of Turkish-speaking children but also to find cause and effect links between representations and their impact on language learning by these children. Indeed, a use *“does not exist without its representation and (...) the interaction between practices constitutes an inseparable whole”* (Canut, 1996: 25).

Our experience as an intercultural mediator with the Turkish-speaking community and our constant contact with Turkish parents and French teachers gave us the opportunity to be confronted with situations worth exploring. To do this, we used two questionnaires, one aimed at teachers in Bordeaux and its surrounding municipalities and another aimed at Turkish-speaking parents in the same municipalities. Thus, our sample consists of 124 parents and 95 teachers. These questionnaires made it possible to assess language practices of Turks, school practices of teachers and linguistic representations of each other.

The results of our questionnaires show that each other's representations are still very much alive. Teachers expect Turkish-speaking parents to be more involved in their children's education, and parents, almost half of whom have low proficiency in French, think they are doing what is expected of them. This lack of dialogue is not without having an influence on the educational relationship and on the expectations of each other in terms of school performance. Our results prove that it is more than ever time to bring these two antagonistic worlds into dialogue for a better reciprocal knowledge, which can only contribute to the social integration of parents and to the academic success of bilingual French-Turkish-children.

Keywords: linguistic representation, bilingualism, Turkish immigration in France, language practices, Turkish parents, Nursery and primary education teachers.

Türkçe özet

Sosyolengüistik ağırlıklı olan işbu araştırmamızda, Türk ebeveynlerinin ve Fransız öğretmenlerinin Fransız-Türk çocuklarının iki dilliliğine ilişkin betimlemelerine değinilmiştir. Kişilerin diller üzerinde “betimleme” kavramı, günümüzde dilbilimde, özellikle de öğretimde giderek birçok araştırmaya konu olmuştur (Véronique 1990, Zarate 1993; Muller 1998). Gerçekten de, fazlasıyla kalıplaşmış öngörüler, görüntüler, dillerin öğrenilmesini ve uygulanmasını geliştiren veya tersine engelleyen bir güce sahiptir. Bu doğrultuda, çalışmamızın hedefi, Fransız öğretmenlerin ve Fransa’da göçmen kökenli Türkçe konuşan ebeveynlerin dilbilimsel, Türkçe ve Fransızcanın kullanımları ve Türkçe konuşan çocukların kültürleri hakkında var olan betimlemeleri tespit etmeye çalışmak değil, aynı zamanda bu betimlemeler arasındaki neden ve sonuç bağlantılarını ve bunların çocukların dil öğrenimi üzerindeki etkileri de incelemektir. Nitekim herhangi bir kullanım “*betimleme olmadan var olmaz (...)*ve *kullanımlar arasındaki etkileşim ayrılamaz bir bütün oluşturur*” (Canut, 1996: 25).

Fransa’da yaşayan göçmen kökenli Türk aileler ile Fransızlar yetkililer arasında kültürlerarası arabulucu kimliğimle saha deneyimimiz ve ebeveynler ve öğretmenlerle olan iletişimimiz, bu konunun ne denli araştırılması gerektiği birçok kez göstermiştir. Bu amaçla, araştırmamızda, Fransa’nın Bordeaux ve çevresindeki ilçelerdeki Fransız ana ve ilkokul öğretmenleri ve Türkçe konuşan göçmen kökenli Türk ebeveynlerinin betimlemelerini ortaya çıkarmayı hedefleyen iki anket formu gerçekleştirdik. Örneklemimiz 124 Türk ebeveyn ve 95 Fransız öğretmenden oluşmaktadır. Bu anketler Türklerin hem dil kullanımlarını hem de Fransız eğitim sistemine bakışlarını, öğretmenlerin ise okul uygulamalarını ve Türk kökenli iki dil ve kültürlü Türkçe-Fransızca konuşan öğrencilerine yönelik görüşlerinin değerlendirmeyi mümkün kılmıştır.

Öncelikle, anketlerimizin sonuçları, her iki grubun da betimlemelerinin hâlâ çok canlı olduğunu kanıtlamıştır. Öğretmenlerin, Türk kökenli ebeveynlerin çocuklarının eğitime daha fazla müdahil olmalarını bekledikleri ve neredeyse yarısı çok az derecede Fransızca bilen Türk ebeveynlerin ise, kendilerinden bekleneni yaptıklarını düşünmekte olduğu ortaya çıkmıştır. Bu diyalog eksikliği, pedagojik ilişki ve okul performansı açısından her iki tarafın beklentileri üzerinde bir etkiye sahiptir. Sonuçlarımız, bu iki karşıt dünyayı daha iyi bir karşılıklı bilgi için diyaloga sokmanın her zamankinden daha fazla ihtiyaç olduğunu kanıtladığı; bu, yalnızca Türk ebeveynlerin sosyal uyuma değil Fransızca-Türkçe konuşan iki dilli öğrencilerin de akademik başarılarına katkıda bulunacağı aşikârdır.

Anahtar sözcükler: dilsel betimleme, iki dillilik, Türk göçmen kökenliler, dil kullanımları, Türk ebeveynler, Fransız ana ve ilkokul öğretmenleri.

Table des matières	
Remerciements	5
Résumé en français	7
Index des tableaux	15
Index des figures	17
Index des cartes	23
Liste des abréviations et sigles	24
Introduction	25
Chapitre 1 : De la représentation sociale à la représentation linguistiques	38
1.1. Au croisement de plusieurs disciplines.....	38
1.2. La représentation sociale	42
1.2.1. A l'origine des représentations sociales : les représentations collectives	42
1.2.2. La représentation sociale et la pensée sociale.....	46
1.2.3. Théorisation du concept.....	48
1.2.4. Les représentations comme produit et processus	64
1.2.5. Les fonctions des représentations.....	65
1.2.6. Le polymorphisme et la dynamique de la notion de représentation	67
1.2.7. La représentation comme imaginaire	76
1.2.8. La représentation linguistique	78
1.3. Synthèse	85
Chapitre 2 : De l'immigration en général à l'immigration turque en France	87
2.1. De l'immigration en général à l'immigration turque.....	88
2.1.1. Considération sémantique.....	88
2.1.2. Les prémices de l'immigration turque	95
2.2. L'immigration turque en France et à Bordeaux.....	103
2.2.1. De 1965 à 1980 : immigration économique et main d'œuvre masculine.....	103
2.2.2. De 1978 à 2000 : Immigration familiale	104
2.2.3. Des années 2000 à nos jours : immigration visa long séjour.....	105
2.2.4. L'immigration turque en Aquitaine/ Gironde/ Bordeaux.....	105
2.2.5. Profil de la communauté turque de Bordeaux.....	111
2.3. Les variables sur la population turque des années 2000 à 2020	123
2.3.1. Parcours scolaires des enfants franco-turcs.....	126

2.3.2. Pratiques langagières de la communauté turque	129
2.4. Synthèse.....	130
<i>Chapitre 3 : Présentation de la méthodologie</i>	136
3.1. Les méthodes d'enquête : approche interdisciplinaire.....	136
3.1.1. Les méthodes de mesures du contenu	136
3.1.2. Les méthodologies de repérage de l'organisation et de la structure d'une représentation.....	138
3.1.3. Limites de l'approche interdisciplinaire au niveau méthodologique	141
3.1.4. Les méthodes d'enquête en sociolinguistique.....	141
3.2. Choix du type d'enquête : le questionnaire.....	142
3.2.1. Le questionnaire structuré.....	143
3.2.2. Le questionnaire non-structuré.....	143
3.2.3. Limites de la méthode.....	143
3.3. La position du chercheur.....	144
3.3.1. La position endogrupale du chercheur	145
3.3.2. La position exogrupale du chercheur.....	146
3.3.3. Modalité d'envoi et de récupération des réponses.....	147
3.3.4. Ossature de nos questionnaires.....	149
<i>Chapitre 4 : Choix du terrain d'enquête</i>	152
4.1. Choix du terrain d'enquête.....	152
4.1.1. Lormont, ville du monde, ville de tout le monde.....	152
4.1.2. Caractéristiques territoriales	152
4.1.3. Label « cité éducative ».....	153
4.2. Notre échantillon d'enquêté	153
<i>Chapitre 5 : Le rapport aux langues turque et française des parents turcophones</i>	164
5.1. Les représentations identitaires et linguistiques des familles turcophones	164
5.1.1. Représentations négatives de la double appartenance.....	170
5.1.2. Représentations positives de la double appartenance.....	175
5.2. Les pratiques langagières de parents turcophones.....	176
5.3. Synthèse.....	200
<i>Chapitre 6 : Le rapport des enseignants à la culture et à la langue turque</i>	203
6.1. Le rapport des enseignants à la culture et à la communauté turque	203

6.2. Le rapport des enseignants aux enfants et à la langue turque.....	210
6.2.1. Le rapport des enseignants aux enfants franco-turcs.....	210
6.2.2. Conception des enseignants du bilinguisme turcophone	211
6.3. Synthèse.....	217
<i>Chapitre 7 : Les représentations croisées</i>	221
7.1. La méthode d'analyse combinée (MAC).....	221
7.2. Les attentes de l'école.....	222
7.2.1. La théorie de l'effet « Pygmalion ».....	223
7.2.2. Attitudes et comportements.....	231
7.2.3. Le statut de la langue turque	241
7.3. Représentations croisées sur le bilinguisme franco-turcs : un exemple parlant	251
7.4. Synthèse.....	254
<i>Conclusion</i>	258
<i>Bibliographie</i>	268
 <i>Annexes</i>	 295

Index des tableaux

Tableau n°1 : Pensée informative et pensée représentative (Source : Moscovici, 1990 : 558).	49
Tableau n°2 : Les stratégies d'acculturation selon Berry et Sam (1997 : 296).	92
Tableau n°3 : Développement quantitatif des Turcs en France. Ministère du Travail et des Affaires Sociales. Direction générale des relations internationales et des services ouvriers à l'étranger. (Source : INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).	101
Tableau n°4 : Nombre et sexe du conseil d'administration des différentes associations de Bordeaux.	118
Tableau n°5 : Nombre total de participants à l'enquête selon le sexe et âge moyen.	188
Tableau n°6 : Les participants (familles turques) selon le profil, le sexe, l'âge moyen et le lieu de naissance.	189
Tableau n°7 : Classement des participants turcophones selon les professions (nomenclature CSP INSEE).	189
Tableau n°8 : La classification internationale type de l'éducation.	190
Tableau n°9 : Représentation de la CITE et de la CSP des parents bilingues franco-turcs (homme).	191
Tableau n°10 : Représentation de la CITE et de la CSP des parents bilingues franco-turcs (femme).	192
Tableau n°11 : Les participant (enseignants) selon le profil, le sexe, l'âge moyen.	193
Tableau n°12 : Veuillez indiquer comment vous définissez votre identité.	198
Tableau n°13 : Veuillez indiquer le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?	199
Tableau n°14 : Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante (en %).	200
Tableau n°15 : Vous diriez des élèves turcophones nés (e)s en France sont :	242
Tableau n°16 : quelles est pour vous la définition du bilinguisme. (Question posée aux enseignants).	243
Tableau n°17 : Représentation des enseignants sur la langue turque (1).	245
Tableau n°18 : Représentation des parents turcophones sur la langue turque.	245

Tableau n°19 : Représentations des enseignants sur la langue turque (2).	245
Tableau n°20 : Représentation des parents turcophones sur la langue française.	245
Tableau n°21 : Lorsqu'un(e) élève turcophone présente des difficultés en langue française, vous demandez à la famille.	268
Tableau n°22 : Que faites vous lorsque vous entendez un élève turcophone parler turc à la récréation avec ses camarades.	269
Tableau n°23 : Que faites vous face à une situation de blocage langagier d'un(e) élève turcophone.	269
Tableau n°24 : Que faites vous lorsqu'un(e) élève turcophone parle turc en classe avec un(e) de ses camarades.	270
Tableau n°25 : Pourcentages d'enfants turcs faisant l'objet de demandes d'aides spécialisées sur l'année scolaire 2017-2018 dans une école primaire de la ville de Lormont. (Source Pinoges, 2018).	281

Index des figures

Figure n°1 : Rétroaction des imaginaires linguistiques sur les usages (Canut-Haube, 1996 : 163).	78
Figure n°2 : La mise en discours épilinguistique (Canut, 2000 : 74).	79
Figure n°3 : Imaginaires, usages et pratiques sociolinguistiques (Boyer, 1996 : 16).	80
Figure n°4 : Pays de naissance des parents turcophones. (En %).	187
Figure n°5 : Nombre de participants à l'enquête parents turcophones à l'enquête selon le sexe.	187
Figure n°6 : Nombre de participants à l'enquête enseignants selon le sexe.	187
Figure n° 7 : Histogramme des âges des participants turcophones à l'enquête.	188
Figure n°8 : Histogramme des âges des participants enseignants à l'enquête.	188
Figure n°9 : Classification internationale type de l'éducation des enquêtés parents turcophones.	193
Figure n°10 : Répartitions des enseignants selon leurs spécialités.	193
Figure n°11 : Veuillez indiquer votre nationalité. (En %)	198
Figure n°12 : Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?	207
Figure n°13 : Au cas où vous auriez été scolarisé en France [Où avez-vous eu des bons souvenirs ?]	209
Figure n°14 : Au cas où vous auriez été scolarisé en France. Où avez-vous eu des mauvais souvenirs ?]	209
Figure n°15 : Si vous avez été à l'école en France : Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?]	209
Figure n°16 : Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases. [Où avez-vous eu des bons souvenirs ?]	211
Figure n°17 : Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases. [Où avez-vous eu des souvenirs excellents ?]	211
Figure n°18 : Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez : [COMPREHENSION : Français]	212
Figure n°19 : Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez : [COMPREHENSION : Turc]	212

Figure n°20 : Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :	
[PARLER : Français]	213
Figure n°21 : Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :	
[PARLER : Turc]	213
Figure n°22 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour A	
LA MAISON : [avec votre mère (si elle est en France)]	214
Figure n°23 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour A	
L'EXTERIEUR : [avec votre mère (si elle est en France)]	214
Figure n° 24 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour A	
LA MAISON : [avec votre père (s'il est en France)]	215
Figure n°25 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour A	
L'EXTERIEUR : [avec votre père (s'il est en France)]	215
Figure n° 26 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour A	
LA MAISON : [avec votre conjoint(e)]	215
Figure n°27 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour A	
L'EXTERIEUR : [avec votre conjoint(e)]	215
Figure n°28 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour A	
LA MAISON : [avec vos frère et sœurs (s'ils sont en France)]	216
Figure n°29 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour A	
L'EXTERIEUR : [avec vos frère et sœurs (s'ils sont en France)]	216
Figure n°30 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour A	
LA MAISON : [avec vos enfants]	217
Figure n°31 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour A	
L'EXTERIEUR : [avec vos enfants]	217
Figure n°32 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour A	
LA MAISON : [avec vos ami(e)s compatriotes]	217
Figure n°33 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour A	
L'EXTERIEUR : [avec vos ami(e)s compatriotes]	217
Figure n°34 : Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :	
[PARLER : autre langue]	219
Figure n°35 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez LE FRANÇAIS lors de	

lecture...en utilisant... [Livres/romans]	220
Figure n°36 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez LE TURC lors de lecture...en utilisant... [Livres/romans]	220
Figure n°37 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez LE FRANÇAIS lors de lecture...en utilisant... [Journaux (en ligne)]	220
Figure n°38 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez LE TURC lors de lecture...en utilisant... [Journaux (en ligne)]	220
Figure n°39 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez LE FRANÇAIS lors de lecture...en utilisant... [Magazines]	221
Figure n°40 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez LE TURC lors de lecture...en utilisant... [Magazines]	221
Figure n°41 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez LE FRANÇAIS en utilisant... [Radio]	221
Figure n°42 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez LE TURC en utilisant... [Radio]	221
Figure n°43 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez LE FRANÇAIS lors de lecture...en utilisant... [TV/Satellite]	222
Figure n°44 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez LE TURC lors de lecture...en utilisant... [TV/Satellite]	222
Figure n°45 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez LE FRANÇAIS lors de lecture...en utilisant... [Film/série]	223
Figure n°46 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez LE TURC lors de lecture...en utilisant... [Film/série]	223
Figure n°47 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez LE FRANÇAIS lors de lecture...en utilisant... [Musique]	224
Figure n°48 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez LE TURC lors de lecture...en utilisant... [Musique]	224
Figure n°49 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez LE FRANÇAIS lors de lecture...en utilisant... [Ordinateur]	225
Figure n°50 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez LE TURC lors de lecture...en utilisant... [Ordinateur]	225

Figure n°51 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez LE FRANÇAIS lors de lecture...en utilisant... [Facebook-Twitter]	225
Figure n°52 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez LE TURC lors de lecture...en utilisant... [Facebook-Twitter]	225
Figure n°53 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez LE FRANÇAIS lors de lecture...en utilisant... [Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)]	226
Figure n°54 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez LE TURC lors de lecture...en utilisant... [Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)]	226
Figure n°55 : Représentation de l'effet cascade (<i>Source : Haugen, 1953 : 41</i>).	227
Figure n°56 : Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ?	227
Figure n°57 : Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?	228
Figure n°58 : Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ?	229
Figure n°59 : Réponses parents turcophones. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ?	230
Figure n°60 : Pensez-vous posséder suffisamment de connaissances sur la culture turque en général ?	235
Figure n°61 : Pensez-vous posséder suffisamment de connaissances sur l'immigration turque en France ?	235
Figure n°62 : Durant votre carrière avez-vous eu une/des formation(s) sur le bilinguisme ?	236
Figure n°63 : Selon-vous les familles turcophones en France sont-elles bien intégrées ?	236
Figure n°64 : Connaissez-vous quelques mots de turc ?	244
Figure n°65 : Pensez-vous posséder suffisamment de connaissances sur le fonctionnement de la langue turque ?	244
Figure n°66 : Pensez-vous que la langue turque facilite l'apprentissage du français ?	246
Figure n°67 : Connaissez-vous les EILE (Enseignement International de Langues Etrangères, les ex ELCO) ?	246
Figure n°68 : Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Réponses enseignants	246
Figure n°69 : Trouilloud, D & P. Sarrazin, P. (2003) Les connaissances actuelles sur l'effet Pygmalion : processus, poids et modulateurs Revue Française de Pédagogie	

n°145.	256
Figure n°70 : A l'école, l'enfant turcophone est : (enseignant)	257
Figure n°71 : A l'école, votre enfant est-il ? (parents)	257
Figure n°72 : Pensez-vous que les parents turcs sont respectueux du calendrier scolaire (les enfants sont à l'école du premier jour au dernier jour de classe) ? (Réponses enseignants).	257
Figure n°73 : Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? (Réponses parents)	257
Figure n°74 : Les parents turcs viennent-ils aux réunions parents/professeurs ? (Questions enseignants)	258
Figure n°75 : Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ?	258
Figure n°76 : Les parents turcs préviennent-ils l'école de l'absence de leurs enfants ? (Questions enseignants)	258
Figure n°77 : Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? (Questions parents)	258
Figure n°78 : Pensez-vous que les parents turcs aident leurs enfants pour les devoirs ? (Questions enseignants)	259
Figure n°79 : Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? (Questions parents)	259
Figure n°80 : Les parents turcs sollicitent-ils des entretiens avec vous pour leurs enfants en cas de difficulté de ces derniers ? (Questions enseignants)	259
Figure n°81 : Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? (Questions parents)	259
Figure n°82 : Pensez-vous que les parents turcs motivent leurs enfants pour les études ?	260
Figure n°83 : Pensez-vous que l'investissement des parents turcs dans la scolarité de leurs enfants est :	260
Figure n°84 : Les parents turcs participent-ils aux élections des représentants des parents d'élèves ?	260
Figure n°85 : Selon votre expérience (si vous en avez), pensez-vous que la pratique par les élèves turcophones de leur langue d'origine au sein des établissements	

scolaires peut avoir des conséquences négatives sur l'apprentissage du français ? (Question posée aux enseignants)	261
Figure n°86 : Pensez-vous que les représentations négatives sur la langue d'origine d'un élève allophone peuvent freiner l'apprentissage du français ?	261
Figure n°87 : A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? (Question posée aux parents)	265
Figure n°88 : Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ?	267
Figure n°89 : Votre langue maternelle vous a-t-elle aidé à apprendre plus facilement le français ?	267
Figure n°90 : Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? (Questions posées aux parents).	271
Figure n°91 : Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?	274

Index des cartes

Carte n°1 : La « diaspora turque » dans le monde en 2006 (Source : La documentation photographique n°8063).	98
Carte N°2 : Les villages dont sont originaire les Franco-turcs de Bordeaux. (Source association des Fonds Funèbres (Cenaze fonu), cartographie Rollan & Castex 2001).	105
Carte N°3 : La présence des familles turcophones dans l'agglomération bordelaise. La ville de Bordeaux et sa proche banlieue-Gironde-33-France	107
Carte n°4 : La commune de Lormont se situe de l'autre côté de la Garonne. (Rive droite). Source : Google Map).	108

Liste des abréviations et sigles

L1 : Langue maternelle

L2 : Langue seconde

LV : Langue vivante

LVE : Langue vivante étrangère

RS : représentation sociale

RL : représentation linguistique

ELCO : Enseignement de Langue et de Culture d'Origine

EILE : Enseignements internationaux de langues étrangères

BTS : Brevet technicien supérieur

IUT : Institut universitaire de Technologie

ISA : Induction par scénario ambigu

SCB : Schèmes cognitif de base

PCS : Profession et catégorie socioprofessionnelle

CSP : Catégorie socio-professionnelle

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

BIC : Basic Interpersonal communications skills.

ADLI : Agent de Développement Local pour l'Intégration

INED : Institut National d'Etude Demographique

CEE : Communauté Economique Européenne

CNAM : Conservatoire Nationale des Arts et métiers

CP : cours préparatoire

CE : cours élémentaire (1^{re} année et 2^e année)

CM : cours moyen (1^{re} année et 2^e année)

CSP : catégorie socio-professionnelle

CITE : classification internationale type de l'éducation

Introduction

En France, il est répertorié environ 400 langues (Cerquiglini, 1999)¹ faisant d'elle un carrefour où se croisent des langues provenant de tout horizon. En effet, sa réalité sociolinguistique se compose des langues régionales et des langues étrangères parlées par de nombreux Français issus de mouvement de la population et n'ayant aucune attache avec l'aire géographique spécifique à la France, mais qui y sont implantées depuis des décennies. L'apprentissage de la langue du pays d'accueil place l'apprenant dans une situation de bilinguisme et l'on sait que cette situation à savoir « *l'acquisition de plus d'une langue est devenue la réalité de la majorité des enfants dans le monde* » (Daviault, 2011 : 8) et donc que plus de la moitié de la population mondiale est bilingue (Garcia, 1983 ; Wölck, 1986 ; Harding-Esch & Riley, 2003), le bilinguisme est la règle et le monolinguisme l'exception. Comme l'exprime Kroll et De Groot (2005 : 3)

« [...] le multilinguisme est la norme de l'humanité. Lorsque nous prenons en compte la présence de 6000 langues dans le monde pour seulement 200 pays environ, avec un calcul rapide, il s'avère que les hommes ont plus tendance à parler plus d'une langue plutôt que de ne pas parler »

L'objet de notre sujet réside dans cette citation de Delamotte-Legrand et Sabria pour qui le bilinguisme est « [...] à l'origine de représentations fortes et, paradoxalement, très précises. Si le bilinguisme est le fait d'une élite érudite, le jugement est favorable. S'il est le fait de la masse obscure, il devient un handicap » (2001 : 92). Les propos de Lüdi et Py (2003 : 1) reflètent mot pour mot cette réalité du plurilinguisme dans le monde : « *Plus de la moitié de l'humanité est plurilingue. Le plurilinguisme n'est pas une exception, il n'a rien d'exotique, d'énigmatique, il représente simplement une possibilité de normalité* ».

Bien que le bilinguisme soit devenu une réalité, il existe pourtant davantage de recherches sur le monolinguisme. La volonté de l'Europe est d'harmoniser et de simplifier la coexistence des locuteurs et de leurs langues.

¹ Le rapport Cerquiglini a été remis en avril 1999, la Charte a été signée le 7 mai 1999 et n'a toujours pas été ratifiée par la France.

« La coexistence harmonieuse de nombreuses langues en Europe est un symbole puissant de l'aspiration de l'Union européenne à l'unité dans la diversité, l'une des pierres angulaires du projet européen. [...] la diversité linguistique peut devenir un atout précieux et ce, de plus en plus, dans le monde globalisé d'aujourd'hui » (2008)².

La mobilité des populations est un facteur qui impacte sur l'environnement dans lequel est enseigné le français, modifiant ainsi sa place et son statut. En effet, le français devient de plus en plus une langue enseignée à des enfants dont la langue première est autre que le français. Il doit ainsi accepter de coexister, surtout dans les établissements scolaires, avec d'autres langues également légitimes. Reconnaître ce changement, qui s'opère parfois avec de grandes résistances, interfère la relation aux langues des enseignants et celles des élèves, qui sont plurilingues. La description et l'analyse sociolinguistique des situations individuelles et collectives, familiales et scolaires révèlent alors des situations linguistiques très complexes. Comprendre de plus en plus ces situations, où le plurilinguisme perd son exceptionnalité et le monolinguisme sa normalité, aurait donc une influence sur l'enseignement qui ne négligerait plus ce que certains appellent « le déjà là » (Castellotti, 2001 : 21).

Les points traités dans cette recherche s'inscrivent dans le débat actuel sur les mutations linguistiques qui traversent la société française et les institutions scolaires concernant leur rapport aux langues et à leur enseignement, celui du français restant prioritaire pour au moins trois raisons : la réussite scolaire concourant à l'insertion sociale et professionnelle, l'intégration de la population scolaire issue de la migration et la lutte contre l'illettrisme (Hélot, 2003). Cette hétérogénéité est visible s'il y a rapport aux langues c'est-à-dire des contacts entre elles. N'est-ce pas là l'expression qu'il faut souligner en gras car tout dépend de ce rapport. La réussite et/ou l'échec scolaire dépend de ce même rapport. Le rapport que vous avez envers votre langue est profondément lié au rapport qu'a l'autre envers votre langue.

Caitucoli (2003) note que la notion d'hétérogénéité est convoquée surtout lorsqu'il s'agit d'évoquer des difficultés d'enseigner, de gérer une classe (comme si l'homogénéité restait une forme parfaite,) alors que la notion de diversité rencontre un accueil plus favorable et peut devenir un appui pour l'enseignement. Le rapport à la norme est alors interrogé (Lüdi &

² http://ec.europa.eu/education/languages/archive/languages_fr.html Consulté le 15/03/2018

Py, 1986) et les pratiques communicationnelles des élèves plurilingues appellent à parfois élaborer des « bricolages linguistiques » qui peuvent inclure deux langues ou plus (Gajo, Koch & Mondada, 1996), l'utilisation de chaque langue influençant l'autre (Py & Grosjean, 2002 ; Perregaux, 2002a). Celle-ci est souvent liée aux représentations que l'on porte envers telle ou telle chose.

Dans notre étude il est question du bilinguisme et tout particulièrement du bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et surtout des représentations qui se sont fondées autour de la question du bilinguisme des enfants franco-turcs. Il existe bien en France des études relatives aux descendants d'immigrés turcs, pour la plupart souvent inscrites dans une perspective sociologique (Kastoryano, 1984 ; Irtis-Dabbagh, 2003 ; Pirim, 2011). Toutefois, un ouvrage a eu comme sujet les parcours des jeunes en réussite sociale (Konuk, 2009). Les chercheurs ayant entamé les premières recherches autour de la langue sont : Manigand (1991), Akinci (1996, 2016), Hamurcu (2015) et Ertek (2017). En Allemagne, ces travaux représentent en quantité plus d'importance du fait de la plus grande ancienneté de cette immigration et du caractère « majoritaire » de la minorité turque (Gestring *et al.*, 2006 ; Kallmeyer & Keim, 2003 ; Tertilt, 1996 entre autres) et les recherches comparatives relatives aux jeunes issus de l'immigration en France sont très souvent des études sociologiques que linguistiques (Armagnague, 2010).

Les travaux ayant trait aux Turcs dans différents pays insistent souvent sur les aspects transnationaux construits par les premières générations et entretenus dans le temps (Kastoryano, 1992 ; De Tapia, 1999 ; Rigoni, 2005), sans porter une attention particulière à la langue des jeunes. Ainsi, avons-nous les mêmes représentations face à un enfant descendant de familles d'immigrés espagnoles, portugaises, italiennes parlant sa langue maternelle et le français et un enfant descendant de familles immigrées originaires de Turquie parlant le turc et le français ?

Le bilinguisme (tout comme le monolinguisme d'ailleurs) ne peut pas être étudié sans tenir compte du milieu socioculturel dans lequel il s'inscrit. Dans les recherches menées depuis plusieurs décennies sur le bilinguisme, le bilingue n'est plus seulement celui qui maîtrise deux langues « comme un natif » (Bloomfield, 1935 ; Renaud, 1998), mais celui dont le répertoire linguistique possède au moins une des quatre modalités langagières (compréhension et production à l'oral, compréhension et production à l'écrit) dans une ou autre(s) langue(s) que sa (ses) langue(s) de référence (MacNamara, 1966).

Pour les uns, le bilingue a une compétence égale dans deux codes linguistiques, il se comporte comme un monolingue dans chaque langue. Dans ce cas « bilingue » renvoie à une « double unicité » (Dabène, 1990). La particule « bi » mobilisant « *des images d'équilibre ou de déséquilibre, de communion ou de distinction, de dialogue ou d'opposition* » comme le souligne Coste, Moore et Zarate (1997). Pour les autres (Weinreich, 1953 ; Grosjean, 2015 ; Akinci 2016 entre autres) est bilingue l'individu qui maîtrise une langue étrangère au point de pouvoir satisfaire aux exigences des pratiques langagières dans le quotidien.

Au-delà du champ de la linguistique, cette étude touche plusieurs autres champs tels que la sociolinguistique, la psychologie, la psycholinguistique, les sciences de l'éducation, la didactique des langues, la communication, en partant du fait que les représentations jouent un rôle primordial dans le regard porté envers l'autre qu'est le Turc.

Objectifs de la recherche

La clé de notre étude réside à comprendre la réticence de notre système éducatif à sortir de son habitus monolingue (Hélot, 2007, 2014). Notre problématique centrale se construit sur le traitement de la diversité linguistique en France et à savoir si les représentations jouent un rôle perturbateur dans la scolarité des enfants franco-turcs. Nous formulerons donc ainsi notre problématique : Les représentations ont-elles un impact quelconque dans les apprentissages scolaires d'un enfant ?

Pourquoi la reconnaissance des différentes formes de bilinguisme ou de multilinguisme et leur prise en compte dans les apprentissages restent problématiques ?

Le bilinguisme des enfants issus de familles immigrées et celui des enfants appartenant à un milieu socioéconomique favorisé et parlant des langues valorisées ne font pas l'objet des mêmes représentations, nous cherchons donc fondamentalement à comprendre :

- Ce que les enseignants ont comme représentations du bilinguisme des enfants franco-turcs,
- Ce que les parents turcophones ont comme représentations de leur propre bilinguisme et du bilinguisme de leurs enfants.
- Si ces représentations réciproques jouent un rôle dans la scolarité de ces dits enfants.

La présente thèse est née de plusieurs intérêts, intérêt porté à la population turque et à la relation de cette population par rapport à leur langue. L'intérêt aussi de pouvoir apporter des éclaircissements sur les difficultés des élèves turcophones à l'école de la République.

Nos observations sur les relations culturelles, sociales et linguistiques nous ont mobilisées pour l'élaboration de cette recherche. Le fait d'être turque en France et d'avoir vécu des situations difficiles par rapport à notre langue, nous a interpellé quant au rôle de la réputation de la langue turque lors de l'apprentissage du français. Par ailleurs, nous devons noter que cette recherche a été menée dans un contexte où certains événements sont devenus marquants dans les relations politiques turco-européennes et que nous ne faisons que citer et non traiter de ces événements dans cette thèse bien qu'ils présentent une grande importance dans la diffusion de représentations négatives. Le premier de ces événements est le rejet de la candidature d'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne lors du Sommet de Luxembourg de 1997 même si en 2005 il y a eu un vote pour son intégration. Le deuxième événement plus marquant est le Sommet d'Helsinki de décembre 1999 qui a offert à la Turquie une perspective concrète d'une adhésion pleine et entière à l'Union Européenne. Ces deux sommets ont fortement influé sur les regards et opinions que pouvaient avoir les individus et les institutions et ainsi constituent des phases déterminantes dans les relations turco-européennes.

Malgré l'abondance de travaux, aux Etats-Unis, en Angleterre et en France, de nombreux, préjugés, idées fausses et autres préétablis encombrant les opinions courantes sur le bilinguisme en altérant la perception, c'est dans ce sens que nous interrogeons l'effet des représentations sur l'apprentissage d'une langue. Tabouret-Keller (1990 : 6) résume bien cette situation en affirmant que « *le terme de bilinguisme ne nous apprend rien ou si peu, pourtant ses connotations peuvent induire en erreur ; loin de ne dénoter que la présence de deux ou plusieurs langues, le terme transporte avec lui des jugements de valeur* ». Ces « jugements de valeurs » et « connotations », ajoutent, pour les chercheurs, encore plus de flou sur la notion de bilinguisme. En ce qui nous concerne, nous allons tout particulièrement aborder les effets des représentations sur l'acquisition du langage des enfants franco-turcs via une approche croisée.

On peut s'interroger sur le fait que les travaux menés depuis plus de trente ans n'ont pas réussi à modifier les représentations et sans doute les pratiques des enseignants. En effet, le numéro 61 de Repère (1983) s'intitulant « *Ils sont différents : cultures, usage de la langue et pédagogie* » met l'accent à la fois sur les différences sociales et linguistiques qui nécessitent la prise en compte par l'école des variétés du français, puis des langues régionales qui sont étudiées et enfin de la langue des enfants de migrants.

Les éditeurs du numéro 67 (1985) de la même revue (Marcellesi, Romian & Treignier, 1985) proposent déjà, sous le titre « Ils parlent autrement – Pour une pédagogie de la variation langagière » une réflexion sur le questionnement des enseignants qui devraient tenir compte « *des normes sociales, d'un traitement pluri normaliste de la variation* » (1985 : 1). Comment, aujourd'hui, enseigner le français, langue commune, langue de scolarisation, dans un contexte où la langue française à l'école est maintenant considérée comme une nouvelle langue à apprendre ? Face à ces constats, cette étude souhaite offrir quelques points de repère à la communauté éducative et aux parents turcophones à qui l'on tente de faire croire, tantôt que le bilinguisme est néfaste, tantôt qu'il constitue une solution miracle. Comme le précise Bialystok (2009 : 2) :

« Il est essentiel de disposer d'information sur le développement linguistique, cognitif et éducatif des enfants qui vivent dans des contextes langagiers variés si l'on veut interpréter leur performance scolaire et évaluer leur développement. Par exemple, les enfants dont la maîtrise de la langue de scolarisation est limitée sont certains de vivre de plus en plus de difficultés au plan scolaire et social, et il est important d'identifier ces difficultés pour comprendre quelle intervention ou quelle approche corrective est nécessaire ».

Le principal objectif de notre étude est d'étudier les potentielles représentations existantes sur le bilinguisme des enfants franco-turcs. Il s'agit d'une étude comparant les réflexions des enseignants et ceux des parents. Nous souhaitons particulièrement savoir si ces représentations jouent un rôle dans l'apprentissage de ces enfants. Pour ce faire, nous avons eu recours à une enquête par questionnaire, un en direction des enseignants et un autre en direction des parents. Nous avons eu aussi un entretien avec une inspectrice de l'éducation nationale. Les parents, souvent deuxième génération issue de l'immigration turque, ont suivi une scolarité de la maternelle à l'université en France, et ayant eu des enfants nés en France habitant la région bordelaise et de la rive droite plus particulièrement. Les enseignants sont des professeurs des écoles de maternelle et de primaire. Le questionnaire présente des questions à choix multiples pour éviter les contournements de réponses et nous a permis d'établir des éléments de réponses d'avoir les avis, les jugements et autres fondements sur les enfants franco-turcs en matière de :

- pratique langagière ;
- langues en présence ;
- bilinguisme ;

- usage alterné des langues ;
- fonctions assumées par les langues ;
- relation entre langues et cultures en présence (bilinguisme/biculturalisme) ;
- relation entre langue(s) et identité(s) ;
- solutions proposées pour un enseignement conforme au public en question ;
- cause à effet entre langue et représentation.

Nous avons pu constituer en totalité 121 questionnaires de parents turcophones et 95 de questionnaires d'enseignants de maternelle et d'élémentaire. Il nous a été très facile de proposer le questionnaire aux parents et de les récupérer par la suite mais pour les enseignants la démarche a été très laborieuse et nous avons dû changer de méthode en cours d'enquête. Les enseignants de la rive droite de Bordeaux pour la majorité n'ont pas souhaité répondre à notre questionnaire malgré l'autorisation obtenue par l'inspectrice de l'éducation nationale ; dès lors nous sommes passées par la voie de la dématérialisation. Nous avons envoyé notre questionnaire par mail et dans les réseaux sociaux et des forums d'enseignants.

En partant de notre question centrale : Les représentations sociales influent-elles sur l'apprentissage des enfants franco-turcs ? Nous avons souhaité étayer la problématique des représentations sociales (RS) et essayé de voir s'il y a une quelconque corrélation négative ou positive entre l'apprentissage et les représentations. L'analyse de ces représentations nous permettant de recueillir le degré d'appartenance pour la pratique linguistique et l'ordre des représentations, elle est également susceptible de nous procurer des informations sur le public fréquentant l'école et ainsi d'utiliser ces dernières comme ressources pour ajuster, adapter, moduler l'enseignement qui à leur tour peuvent être un tremplin à la réussite scolaire de ces enfants. Deux notions sont importantes dans cette étude. Tout d'abord, la notion de *représentation sociale* souvent assimilée à « image, idées, perception ». Il s'agit de comprendre ce qu'est une représentation et d'en saisir les différentes formes (représentations sociales, culturelles, communautaires, linguistiques) et de voir si elles impactent sur le développement langagier de l'enfant. La seconde notion est celle de *bilinguisme* signifiant la connaissance et l'usage au quotidien de deux langues par un individu. Nous pouvons nous poser la question de l'intérêt et de la pertinence d'une telle étude. Pourquoi étudier les représentations sur le bilinguisme d'un public bien ciblé en

l'occurrence les enfants franco-turcs. Le choix de cette recherche est motivé par plusieurs raisons :

- 1) Dépasser ses capacités : en effet, arrivée vers l'âge de 5 ans de Turquie, nous avons eu une scolarité difficile où il fallait justifier ses capacités pour faire accepter nos choix.
- 2) Contrer les préjugés que les enfants parlant une autre langue que le français à la maison sont ceux qui réussissent le moins à l'école. Etant nous-mêmes franco-turque « bilingue », étudier le bilinguisme c'est étudier le rapport entre une langue liée à l'affect (le turc) et une langue liée à l'école (le français).
- 3) Dépasser les représentations sociales et voir ce qui se cache derrière les compétences linguistiques chez les enfants en difficultés.
- 4) De plus, d'un point de vue linguistique, il semble essentiel de comprendre comment ces enfants et leurs enseignants perçoivent la langue / les langues. Comment les enfants bilingues parviennent-ils à faire le lien entre les deux langues ? Comment les enseignants perçoivent la langue maternelle de leurs élèves ?

Notre étude se compose de trois grandes parties. La première présente le cadre théorique de notre recherche. La seconde partie est dédiée à la présentation des choix méthodologiques. La troisième partie est consacrée à la présentation des résultats de nos analyses. Nous présenterons ci-dessous l'organisation et le contenu des chapitres qui constituent notre travail de recherche.

Le chapitre 1 du cadre théorique débute par un éclaircissement sémantique : Qu'est ce que la représentation sociale et la représentation linguistique ? Ce chapitre introduit notre approche interdisciplinaire nous permettant de mieux cerner les différents concepts abordés. Il évoque notre rapport au monde et présente les définitions de la notion de représentation sociale, sa structuration, sa théorisation ainsi que ses fonctions. Les concepts théoriques tels que « perception », « opinion », « stéréotypes », « préjugés », « croyance » ou encore « image », « idéologie » et « imaginaire » sont rapidement explicités. Ce travail sur les définitions conceptuelles nous a permis d'étudier la dynamique et le polymorphisme de cette notion. Enfin nous avons finalisé ce premier chapitre avec une partie sur la représentation linguistique afin d'en élaborer une définition et de préciser sa norme.

Le chapitre 2 s'oriente sur l'étude de l'immigration en général à l'immigration turque en France. Il contient un contexte historique général de l'immigration en présentant ses

caractéristiques et ses formes sur le territoire européen, français, et bordelais. Ensuite, nous avons présenté les flux migratoires importants dès les années 1945, période de croissance de l'immigration à l'échelle mondiale. Nous avons exposé les différentes causes des flux migratoires ainsi que les enjeux. Par la suite, nous avons centré notre étude à la question de l'immigration turque en France. Un état des lieux a été présenté avec les raisons. Dans cette partie nous avons élaboré quelques généralités sur la communauté turque de France en particulier sur les pratiques langagières.

Notre première partie se termine par notre chapitre 3 sur les considérations des Turcs en France et Europe avec une approche historique. Il est introduit par une partie sur la représentation communautaire. Les parties qui suivent donnent des exemples sur ce que dit l'imaginaire collectif sur la communauté turque. Connaître les modalités de la manifestation de cet imaginaire va nous aider à comprendre les fondements de ces préjugés.

Le chapitre 4, dans le cadre analytique, porte sur la méthodologie. Nous y avons exposé notre corpus, les méthodes d'enquête et les étapes de notre enquête sur le terrain.

Le chapitre 5 décrit notre terrain d'enquête, il donne des indications sur notre choix concernant le terrain et sa spécificité en tant que ville labélisée « cité éducative ».

Le chapitre 6 se veut être la présentation de notre échantillon divisé en deux : échantillon enseignants et échantillon parents turcophones. Il y rapporte les attributs des enseignants et des parents turcophones qui constituent notre échantillon d'enquêtés.

Le chapitre 7 entame notre troisième partie intitulée cadre analytique. Il affiche l'analyse de nos données d'une part sur le rapport à la langue turque et française des parents turcophones, d'autre part, sur leurs représentations identitaires et linguistiques.

Le chapitre 8 quant à lui, traite du rapport des enseignants à la culture et à la langue turque, ce qui va nous amener ensuite à analyser leur conception face bilinguisme des enfants franco-turcs.

Le chapitre 9 clôture cette dernière partie dans lequel nous abordons l'étude des représentations croisées. Nous encadrons ce chapitre par des sections sur la méthode d'analyse combinée, sur les attentes de l'école, sur les attitudes et comportement des enseignants face à des situations pouvant être caractérisé de complexe. Nous y avons consacré une dernière partie sur un exemple parlant d'étude très récente.

Notre thèse sera conclue par une partie sur nos réflexions s'appuyant sur l'analyse de nos résultats et sur une partie concluant l'ensemble de notre recherche.

Première partie
Cadre théorique :
Des représentations sociales et linguistiques
à l'immigration turque en France

Chapitre 1:

De la représentation sociale à la représentation linguistiques

Pour que l'objet d'étude qui nous intéresse soit pertinent, une précision sur la définition s'impose ainsi l'objectif de ce chapitre sera de donner une définition claire de la notion de représentation linguistique (RL) d'un point de vue sociolinguistique.

1.1. Au croisement de plusieurs disciplines

Sa genèse se situe du côté de la psychologie sociale, au sein duquel, une théorisation de cette notion s'est réalisée (Moscovici, 1961 ; Jodelet, 1989 ; Abric, 1994). Il convient donc de rappeler la conceptualisation initiale de la notion de représentation pour ensuite parler de celui de représentation linguistique. En d'autres termes, l'emploi du terme de représentation ne peut être considéré comme une simple utilisation d'un lexème, en cela que celui-ci est spécifique à un domaine de recherche qu'est la psychologie sociale, qui n'est pas le nôtre.

L'émergence et le développement de la sociolinguistique sont récents (Bright, 1966) et est un domaine qui s'est principalement intéressé aux pratiques linguistiques et aux interactions langagiers des locuteurs (Labov, 1972). Durant les années 1980, le concept de RL prend plus de précision (Guenier, 1978, Milroy, 1980 ; Tabouret-Keller, 1981) et bénéficie à partir de 1990 d'une définition spécifique (Boyer & Peytard, 1990 ; Gadet, 1996 ; Py, 2000) « *certain auteurs restent ainsi méfiants à l'égard de la notion de représentation, trop usitée, invoquée de manière différente à l'intérieur des champs disciplinaires voisins mais décalés, qui brouillent dans la transparence définitoire attachée à la notion* » (Moore, 2001 : 9).

Difficile à définir, la RL engendre une définition se limitant à des termes généralisant, tels qu'image, attitude, idéologie, croyance, stéréotypes, préjugés ou imaginaire. La notion de représentation linguistique se situe donc au centre d'un double mouvement contradictoire : restriction définitoire de par l'emploi de termes généralisant, eux-mêmes non définis, et explosion définitoire de par la cascade lexicale créant une famille synonymique composite. Il importe donc, pour pouvoir employer rationnellement le concept de représentation

linguistique, d'établir une définition complète et limitative, et ce afin de cerner avec précision notre objet d'étude et de consolider les recherches s'y rapportant.

Dans ce chapitre nous allons évoquer la conception de la notion de représentation sociale sous l'angle de l'appropriation des langues et du lien qui existe entre le bilinguisme et le contexte scolaire des enfants issus de familles immigrées :

« Apprendre une langue, c'est d'abord avoir une image de cette langue, de son statut, de ses locuteurs, de son histoire, de son utilité. Chacun a une représentation de la langue-cible à apprendre, et cette représentation entraînera plus ou moins de faveur, ou de tolérance, ou d'élan pour une langue » (Tschoumy, 1997 : 11).

En effet, *« les images et les conceptions que les acteurs sociaux se font d'une langue, de ce que sont ses normes, ses caractéristiques, son statut au regard d'autres langues, influencent largement les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour apprendre cette langue et en user. » (Moore, 2002 : 9).* Lorsque l'on parle de représentations vis-à-vis des langues on parle de représentation sociolinguistique. Selon Boyer, (2001 : 42),

« La représentation sociolinguistique est une catégorie de représentations sociales, donc partagées. Comme les autres catégories de représentations sociales, ce sont des systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, donc à la langue, à ses usages et aux usagers de la communauté linguistique ».

Dans sa définition, Boyer (2001) tente de situer la notion de représentation sociolinguistique à l'égard de l'ensemble des RS : l'auteur appréhende les représentations sociolinguistiques comme étant une des catégories des RS. Cela signifie que les représentations sociolinguistiques disposent des mêmes caractéristiques que les RS, mais avec une spécificité relative à son objet social qu'est la langue. Ainsi l'auteur fait valoir que les représentations sociolinguistiques sont un usage commun à une communauté linguistique donnée, et qu'elles constituent un système d'interprétation dans le sens où ce type de représentation a pour fonction d'expliquer, d'évaluer et de catégoriser la ou les langue(s) et les pratiques langagières (Blanchet, 2009).

Les représentations sociolinguistiques jouent également un rôle déterminant, dans la mesure où elles orientent les pratiques langagières des individus et des groupes. De la sorte, les représentations sociolinguistiques ne renvoient pas seulement au rapport entre un sujet et sa langue mais impliquent son rapport à sa pratique et son rapport à l'usage d'autrui s'il

partage un même territoire linguistique ; autrement dit, elles soutiennent « *ce que les acteurs sociaux pensent des langues et des rapports langue/vie sociale* » (Blanchet, 2009 : 79). Par ailleurs, par représentation sociale de la langue, Petitjean (2009 : 67) entend :

« Un ensemble de connaissances non scientifiques, socialement élaborées et partagées, fondamentalement interactives et de nature discursive, disposant d'un degré plus ou moins élevé de jugement et de figement, et permettant au(x) locuteur(s) d'élaborer une construction commune de la réalité linguistique, c'est-à-dire de la ou des langue(s) de communauté ou de la ou des langue(s) des communautés exogènes, et de gérer leurs activités langagières au sein de cette interprétation commune de la réalité linguistique ».

Pourtant dans ses écrits, Petitjean (2006 ; 2007) utilise la notion de représentation linguistique pour se référer aux représentations sociales de la langue. L'auteure explique que le qualificatif linguistique provient d'un seul objet, la langue, alors que le qualificatif social englobe l'ensemble des objets susceptibles d'être le support de représentations. En ce sens, l'apport de Petitjean est intéressant car elle met les RL en avant, en tant que processus de co-construction qui va au-delà de la langue. Pour elle, les RL englobent l'usage et les usagers au sein d'une communauté linguistique. Elles englobent également les perceptions des réalités linguistiques exogènes et le rapport entre communautés linguistiques hétérogènes.

Calvet (1998 : 17), dans son emploi de la notion de représentations linguistiques, la définit comme : « *la façon dont les locuteurs pensent les usages, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, aux autres usages, et comment ils situent leur langue par rapport aux autres langues en présence* ». Moore (2001) relève que la notion de RL parcourt tous les champs de l'appropriation des langues et du plurilinguisme, qui lui attribuent une place importante dans leurs préoccupations scientifiques :

« Dans le domaine des langues, de leur apprentissage et de leur usage, qu'il s'agisse de langues maternelles, secondes ou étrangères, les représentations sont d'autant plus disponibles et susceptibles de donner lieu à formulation, à verbalisation qu'elles ont à voir avec l'appartenance, l'identité propre, le positionnement distinctif par rapport à l'autre et à l'étranger » (2001 : 9)

Calvet et Moreau (1998) proposent de distinguer, entre usages et représentations linguistiques. D'après eux,

« les représentations sont constituées par l'ensemble des images, des positions idéologiques, des croyances qu'ont les locuteurs au sujet des langues en présence et des pratiques linguistiques qui sont les leurs et celles

des autres. Les représentations concernent au moins trois choses : la forme des langues (comment il faut parler), le statut des langues (ce qu'il faut parler) et leur fonction identitaire (ce que la communauté parle) » (Calvet & Moreau 1998 : 25).

Face à la variété des terminologies, constatons que presque toutes les définitions établies renvoient à une même conception de ce rapport entre sujet et réalité linguistique.

Précisons tout d'abord que la sociolinguistique est elle-même une notion pluridisciplinaire. Elle fût aussi sujette à des opinions différentes centrées sur un même objet : elle naît de la rencontre à la fin du XIX^{ème} siècle d'un sociologue Durkheim (1898) et un linguiste Meillet (1982). De la même façon que la psychologie sociale qui apparaît comme une discipline pluridisciplinaire : connexion entre les objets de recherche de la psychologie et de la sociologie, la sociolinguistique l'est également. La sociolinguistique et la psychologie sont aujourd'hui définies comme des sciences *socio compatibles* (Gajo, 2000). Leur compatibilité résulte de la nécessité de considérer la structuration sociale comme un objet indispensable à la description et à la compréhension des phénomènes étudiés. Il s'agit d'envisager les rapports entre l'individuel et le collectif, le sujet et le social. La psychologie sociale et la sociolinguistique sont donc des sciences qui étudient l'interaction. Elles se différencient par rapport aux approches méthodologiques utilisées respectivement : les psychologues sociaux utilisent la méthode quantitative (Abric, 1994) et les sociolinguistes celle de l'analyse qualitative. Entre ces deux disciplines, il existe des exemples de transdisciplinarité : les psychologues sociaux affirment le besoin de pouvoir recourir à des savoirs en linguistique (Moscovici, 1970 : 62-64) :

« pour des raisons diverses qui tiennent en grande partie des orientations dominantes en psychologie sociale, nous avons tendance à mettre en veilleuse une des références essentielles de la théorie des représentations sociales. Nous voulons parler de leur référence à la communication, au langage, bref à l'aspect discursif des savoirs élaborés en communs » (1994 : 34).

De la même façon, on peut constater l'appui de certains sociolinguistes sur des connaissances psychologiques, à l'instar de Py (2004 : 242)

« nous croyons avoir repéré certaines correspondances entre des aspects structuraux des représentations sociales, tels que les psychologues les décrivent couramment depuis quelques années et certains fonctionnements discursifs que nous avons pu observer dans notre corpus ».

La pluridisciplinarité s'apparente à un espace au sein duquel sont représentées plusieurs disciplines et s'actualisent des approches parallèles à des additions de contributions successives. L'interdisciplinarité suppose un dialogue, un échange entre deux ou plusieurs disciplines. La transdisciplinarité induit le parcours d'un savoir au travers des diverses sciences, et ce sans se soucier de frontières disciplinaires. Dans le cadre de notre recherche, il s'agit de prendre en compte les origines et le fond d'une notion extra disciplinaires, pour la spécifier et la distinguer dans notre discipline. Ceci va nous permettre de pouvoir préciser le concept de représentation dans sa dimension linguistique.

Nous nous plaçons donc dans une perspective interdisciplinaire, en cela que nous tentons de créer une interaction entre les disciplines. Par un souci d'interdisciplinarité donc nous devons prendre en compte la définition des représentations en psychologie sociale pour ensuite cerner les caractéristiques du point de vue sociolinguistique. La recherche sur les représentations « *se présente aujourd'hui de manière pluri forme et polyandre, puisqu'elle intéresse aussi bien les sociologues que les anthropologues, les linguistes que les psychologues sociaux* » (Moore, 2004a : 9). En prenant en compte ces deux disciplines nous verrons s'il est possible de proposer une définition de ce concept.

1.2. La représentation sociale

Notre partie s'organise de la manière suivante :

- dans un premier temps, nous évoquerons la notion de représentation, sa conception selon Durkheim (1898) et Moscovici (1961), et nous amorcerons une discussion sur les définitions proposées. Nous présenterons de façon plus détaillée la formation, la structuration et les fonctions de la représentation sociale désormais écrit RS.

- dans un second temps nous évoquerons les différentes notions voisines des représentations en l'occurrence des perceptions, des images, des croyances, des idéologies, des attitudes et des imaginaires.

- dans un dernier temps nous aborderons la question des représentations linguistiques.

1.2.1. A l'origine des représentations sociales: les représentations collectives

Rappelons que la polysémie des acceptions du vocable représentation suggère des usages divers dans des registres scientifiques tout aussi différents comme la philosophie, la sémiotique, la psychologie cognitive ou la géographie, et en cela elle est une notion transdisciplinaire (Seca, 2010). Jodelet (1989 : 38) le décrit comme un domaine en expansion

caractérisé par sa vitalité, sa transversalité, sa complexité. C'est un concept fondamental, transdisciplinaire, qui comme l'écrit Moscovici (1961) permet « *d'étudier les comportements et les rapports sociaux sans les déformer, ni les simplifier* » (2012 : 3-8). Dans un de ses articles il rapporte le fait « *qu'une véritable histoire (des représentations sociales), étayée par des analyses et des documents précis, reste à faire* » (1989 : 62-86). Il s'agit avec les représentations de faire émerger des interprétations du monde. Cette première définition initiale, perdue pour l'essentiel depuis la naissance des idées jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle avant d'être redéfini par la sociologie. La définition sociologique s'étend ensuite vers toutes les disciplines en lien aux sciences humaines et sociales. « *Une représentation ne se produit pas sans agir sur le corps et sur l'esprit* » (Durkheim, 1898 : 12).

Etymologiquement le terme « représentation » vient du latin « *repraesentatio* » de « *repraesentare* » qui signifie « présentation de quelque chose à l'esprit » (Brunet, 1993 : 428 -429), c'est aussi « un acte par lequel un objet de pensée devient présent à l'esprit » précise le lexique des sciences sociales avec le point de vue des philosophes. Il s'agit d'abord d'une présentification c'est-à-dire de rendre quelque chose d'absent présent (par exemple penser à une table fait apparaître dans l'esprit une table). En un quart de siècle, ce « nouvel » objet d'étude occupe une place de plus en plus importante dans les travaux en particulier de psychologues sociaux. Une bibliographie générale présentée en 1997 par Jodelet et Ohana recense, environ 127 ouvrages et 169 articles dans le domaine de la seule psychologie sociale, évidemment ces chiffres restent non exhaustifs. Le premier à évoquer la notion de représentation est Durkheim (1898) qui l'utilise dans l'expression les représentations collectives. Elle est supplantée dans les années 60 par l'expression représentation sociale (Moscovici, 1961). En psychologie sociale, cette notion apparaît dans un article de Durkheim (1898), où il fait la distinction entre deux types de représentations : les représentations individuelles et les représentations collectives. Dans ce texte, l'auteur met l'accent sur les caractéristiques des représentations et décrit leurs mécanismes et leurs effets sur les conduites des individus dans la vie sociale et affirme :

« *Ce qui nous dirige, ce ne sont pas les quelques idées qui occupent présentement notre attention ; ce sont les habitudes contractées, les préjugés, les tendances qui nous meuvent sans que nous nous en rendions compte, en un mot, tout ce qui constitue notre caractère moral* » (Durkheim, 1898 : 6).

Pour Durkheim (1898 : 16), les représentations résultent en effet « *des relations qui s'établissent entre les individus ainsi combinés ou entre les groupes secondaires qui s'intercalent entre l'individu et la société totale* ». Les représentations sociales sont des croyances partagées par une communauté et soutenues par « *des schémas de comportement préconstruits, facilement accessibles et immédiatement opérationnels* » (Lüdi et Py, 2003 : 98). Pourtant Moscovici (1961 : 303-304) estime que la théorie durkheimienne aborde la représentation collective en tant qu'organisation achevée, et place le sujet récepteur en état de passivité. Les travaux théoriques de Durkheim et de Moscovici constituent aujourd'hui une référence empirique, de laquelle ont émergé d'autres tentatives de conceptualisation théorique et méthodologique dans d'autres champs disciplinaires.

Pour Durkheim, elles sont tout d'abord des « *représentations collectives* » qu'il identifie comme productions mentales sociales relevant d'une « *étude de l'idéalisation collective* » (Durkheim, 1898). Ces « *représentations collectives* » se transformeront par la suite en représentations sociales que Moscovici définit à son tour, comme étant

« *des références élaborées collectivement par un groupe ou une société et permettant à la collectivité comme à l'individu de comprendre son environnement, en classant dans des catégories ses contacts avec les objets, les personnes les phénomènes et les savoirs* » (Moscovici 1989 : 801).

Durkheim (1898) avait introduit ce thème pour montrer la place privilégiée du social sur l'individuel. En effet, il distinguait les « *représentations collectives* » des « *représentations individuelles* ». « *Si l'on peut dire, à certains égards, que les représentations collectives sont extérieures aux consciences individuelles, c'est qu'elles ne dérivent pas des individus pris isolément, mais de leur concours ; ce qui est bien différent* » (Durkheim, 1898 : 20). Contrairement aux « *représentations individuelles* » qui faisaient l'objet d'importante variation, les « *représentations collectives* » étaient stables, perduraient dans le temps et étaient partagées par l'ensemble d'une société. Le concept de « *représentations sociales* » occupe donc une place intermédiaire entre les « *représentations collectives* » et les « *représentations individuelles* », elles sont consensuelles dans le cadre d'un groupe mais pas à l'échelle de toute une société et elles sont stables mais peuvent quand même évoluer au fil du temps ou accueillir des variations individuelles.

Selon lui la représentation sociale est le point de rassemblement de trois notions frappantes : *la vitalité, la transversalité et la complexité* (Jodelet, 1989 : 38) et contrairement

à une théorie scientifique ou d'une idéologie, la représentation sociale n'est pas le résultat d'une minorité d'individus soumettant leur opinion mais il s'agit d'une construction collective, qui va regrouper un point de vue identique collectif : « *collectivement produite et engendrée* ». Moliner (1996) explique l'invention de ce concept par le « *postulat suivant lequel la société forme un tout, une entité originale, différente de la simple somme des individus qui la composent* » (1996 : 10). La notion de représentation connaît un grand essor avec la pensée de Durkheim qui l'appelle « collective » et non « sociale » en la définissant comme la « *manière selon laquelle cet être spécial qui est la société, pense sa propre expérience* » (1968 [1912] : 621).

Cependant après Durkheim, l'intérêt pour les représentations diminue. Quoique les travaux de Freud (1908) sur les représentations psychiques, Piaget (1932, 1946) sur les représentations mentales et l'anthropologue Lévy Bruh (1927) fassent figure d'exception mais ils ne font pas véritablement progresser les études sur cette question. Il faudra attendre l'étude princeps de Moscovici, *La psychanalyse et son Public* (1961) et ses travaux en psychologie sociale pour pouvoir parler d'un véritable regain d'intérêt scientifique envers l'étude des représentations.

Dans cette étude, Moscovici montre de quelle manière la représentation sociale transforme le savoir de type scientifique en un savoir vulgaire. Ce dernier a pour mérite d'avoir saisi le côté processuel et social des représentations, lesquelles sont le produit de la communication interindividuelle. Leur fonction primaire consiste à « *rendre quelque chose d'inhabituel ou inconnu lui-même, familier* » (Moscovici, 1976 : 38). Le caractère social des représentations relève du fait que les codes de communications sont empruntés au fond culturel commun d'un contexte donné, structuré par des principes, valeurs et idéologies. Il s'agit donc de « *modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal* » (Jodelet, 2003 : 371). Comme Seca (2001) le note, elles constituent des produits culturels « *qui naissent et se développent dans les conversations quotidiennes et par rapport à des circonstances culturelles et historiques* » (2001 : 13). Pour Moscovici (1976), ce sont « des théories », « des sciences collectives », destinées à « *l'interprétation et au fonctionnement du réel* » (Moscovici, 2004 : 48). « *Ce sont des microthéories socialement partagées et prêtes à l'emploi, suffisamment vagues pour faciliter un large consensus et une application étendue* » (Lüdi & Py, 2003 : 98).

1.2.2. La représentation sociale et la pensée sociale

La théorie des RS est une théorie de sens commun, qui s'inscrit dans un cadre plus large c'est-à-dire la pensée sociale (Rouquette, 1973). Les individus prennent des positions à l'égard d'un objet en fonction de leurs représentations. Ce sont donc ces représentations qui déterminent leur jugement et leur action. Les RS appartiennent au domaine de la pensée sociale caractérisée par une logique relationnelle et non rationnelle. Les individus déterminent leurs comportements en fonction de caractéristiques reconstruites socialement par eux ce qui est appelé leur vision du monde.

Pour Schopenhauer (1819), le concept de la représentation est essentiel, traduit par sa célèbre phrase « *le monde est ma représentation* » qui illustre le postulat philosophique plus général selon lequel, pour un organisme vivant (et donc pour l'homme), toute expérience possible est imaginable, de même que toute connaissance, empirique ou rationnelle relève de la représentation (Bronckart, 1991 : 625). D'un point de vue symbolique, l'être humain se représente les choses en produisant et en utilisant des symboles :

« Il y a représentation lorsqu'un objet ou lorsque les éléments d'un ensemble d'objets sont exprimés, traduits ou figurés sous la forme d'un nouvel ensemble d'éléments, et qu'une correspondance systématique se trouve réalisée entre l'ensemble de départ et l'ensemble d'arrivée » (Denis, 1989 : 21).

Ainsi, un lien direct se créait entre le représentatif et le représenté, lien qui forment des systèmes de représentations. Ces représentations sont donc généralisées sous formes de valeurs, de symboles, de fait culturel spécifique à une société. En ce sens, la représentation peut être considérée

« comme une façon d'organiser notre connaissance de la réalité, elle-même construite socialement. Une telle connaissance s'élabore à partir de nos propres codes d'interprétation, culturellement marqués, et elle constitue en ce sens un phénomène social en soi » (Ficher, 2005 : 129).

Sur le versant de l'accommodation, les premiers signifiants différenciés (représentants) sont fournis par l'imitation et par l'image mentale ; sur le versant de l'assimilation, les premiers signifiés (représentés) s'élaborent dans le jeu symbolique.

La représentation se manifeste lorsqu'il y a équilibre entre les deux processus, et que les signifiants et les signifiés qu'ils ont produits peuvent être combinés au plan mental. Cette nouvelle capacité présentera un caractère intuitif et imagé, et se transformera en véritable

pensée représentative avec l'accès au stade des opérations concrètes puis formelles. (Bronckart, 1991 : 625). La notion de représentation sociale repose sur les travaux de Moscovici (1961) qui définit la représentation comme

« Une manière d'interpréter le monde et de penser notre réalité quotidienne, une forme de connaissance sociale que la personne se construit plus ou moins consciemment à partir de ce qu'elle est, de ce qu'elle a été et de ce qu'elle projette et qui guide son comportement. Et corrélativement (la RS est) l'activité mentale déployée par les individus et les groupes pour fixer leurs positions par rapport à des situations, événements, objets et communications qui les concernent » (Moscovici, 1984 : 132).

Fischer (1987) la définit ainsi :

« La représentation sociale comme la construction sociale d'un savoir ordinaire élaboré à travers les valeurs et les croyances partagées par un groupe social concernant différents objets (personnes, événements, catégories sociales, etc.) et donnant lieu à une vision commune des choses, qui se manifeste au cours des interactions sociales » (Fischer, 1987 : 131).

Les représentations processus psychologique et social, jouent un rôle de médiateur qui s'intègre dans une dynamique structurée (Boubakour, 2011.) Grâce au concept de représentation on peut aborder les aspects cognitifs et sociaux de :

- La relation entre l'individu et le monde (hommes et objets)
- La relation entre l'individu et l'action (la sienne et celle des autres),
- La relation de l'individu avec lui-même.

Jodelet (1989) dans ses travaux définit la représentation comme *« une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune à un ensemble social »* (1989 : 36) et elle ajoute *« une personne, une chose, un événement matériel, psychique ou social, un phénomène naturel, une idée, une théorie etc. »* (1989 : 54). Abstraction, nous pouvons dire que les RS sont des *univers d'opinion* (Moscovici, 1961). « Se représenter » les choses est avant tout un acte de pensée réalisé par un sujet sur un objet : l'objet peut être une personne, une chose, un événement, une idée, une théorie etc. Il y a donc d'une part, des pratiques effectives observables, objectives et, d'autre part, des représentations de ces pratiques qui sont inconsciemment intériorisées. Ces pratiques sont catégorisées en tant qu'images mentales par des mécanismes cognitifs et en fonction d'éléments distinctifs qui permettront à l'individu de caractériser les similitudes et les différences d'un objet par rapport à un autre.

Nous parlons de représentations sociales car l'individu n'évolue pas seul dans le monde : « *ce monde nous le partageons avec les autres, nous nous appuyons sur eux-parfois dans la convergence, parfois dans le conflit, pour le comprendre, le gérer ou l'affronter* » (Jodelet, 1989 : 31). Cette notion considère la société comme un tout : « *une entité originale différente de la simple somme des individus qui la composent* ». Contrairement à la sociologie, le concept a connu une renaissance avec l'emploi en Psychologie de l'enfant avec Piaget (1926) et en Psychologie Sociale avec Moscovici (1961). Ce dernier voit en cette notion l'idée de connaissances partagés par un groupe d'individu c'est-à-dire un moyen construit collectivement :

« *La représentation n'est pas le fruit d'une minorité d'individus proposant leur propre vision de certains aspects du réel. Il s'agit bien d'une élaboration collective qui d'une certaine manière va définir un consensus au sein d'un groupe social* » (Moliner, 1996 : 10).

1.2.3. Théorisation du concept

La théorisation du concept apparaît au XX^{ème} siècle avec les travaux sur la naissance, la nature et la structure des « représentations sociales ». Dans une perspective psychosociale, Moscovici affirme que « *les représentations sociales ne sont pas uniquement des opinions « sur » des images « de » ou des attitudes « envers », mais des théories, des sciences sui generis destinées à la découverte de réel et à son ordination [...]* » (1960 : 635). Dans le *Grand Dictionnaire de la psychologie*, (Larousse 668 à 672) ; la représentation sociale est, en tant que forme de savoir, construite pour établir « *une relation entre un objet, circonscrit dans l'environnement social et un sujet mis en rapport avec d'autres sujets par l'appartenance, la participation ou la communication sociale* ».

Dans une perspective de psychologie cognitive, Doise (1983) définit les RS comme des métasystèmes ou des principes généraux de prise de position et d'opinions qui interviennent dans les relations sociales. Ainsi, pour Doise citant Moscovici, la RS est :

« *une instance intermédiaire entre concept et perception ; [...] elle se situe sur des dimensions d'attitudes, d'information et d'images ; [...] elle contribue à la formation des conduites et à l'orientation des communications sociales ; [...] elle aboutit à des processus d'objectivation, de classification et d'ancrage ; [...] elle se caractérise par une focalisation sur une relation sociale et une pression à l'inférence ; et surtout [...] elle s'élabore dans différentes modalités de communication : la diffusion, la propagation et la propagande* ». (Doise, 1985 : 245).

Par ailleurs, Doise considère, dans une autre étude, que « *c'est l'analyse [des] régulations [sociales] qui constitue l'étude proprement dite des représentations sociales* » (Doise, 1988 : 102). Les psychologues sociaux dans leurs définitions traditionnelles soulignent trois aspects interdépendants caractérisant les représentations : leur élaboration dans et par la communication, la (re)construction du réel et la maîtrise de l'environnement par son organisation.

- **La communication** : les RS offrent aux personnes « *un code pour leurs échanges et un code pour nommer et classer de manière univoque les parties de leur monde et de leur histoire individuelle ou collective* » (Moscovici, 1961, cité par Fischer, 1987 : 117).

- **La reconstruction du réel** : « *les représentations nous guident dans la façon de nommer et de définir ensemble les différents aspects de notre réalité de tous les jours ; dans la façon de les interpréter, de statuer sur eux et le cas échéant de prendre une position à leurs égards et de la défendre* » (Jodelet 1989 : 31).

- **La maîtrise de l'environnement par le sujet** : grâce aux représentations l'individu réussit à trouver sa place dans son environnement et peut ainsi la maîtriser. Il s'agit là d'une dimension plus concrète que les précédentes parce que la maîtrise de l'environnement nous renvoie, en partie, à l'utilité sociale de la notion de représentation. Pour les linguistes de l'acquisition, les représentations constituent un élément structurant du processus d'appropriation langagière. Les représentations sur la langue maternelle, sur la langue à apprendre, et sur leurs différences sont liées aux conditions d'apprentissages particulières à chaque apprenant. Ces apprenants se façonnent une représentation de la distance inter linguistique séparant le système de leur langue de celui de la langue à apprendre. Pour Lüdi & Py (2003 : 98), ce sont « *des micros théories socialement partagées et prêtes à l'emploi, suffisamment vagues pour faciliter un large consensus et une application étendue* ».

1.2.3.1. Structuration des représentations sociales

La démarche de connaissance débute par l'étape de reconnaissance des objets, des situations et des personnes. La première phase en est la catégorisation. Cordier et Dubois (1981) définissent la catégorie « *comme un ensemble de dimensions descriptives dont les valeurs peuvent varier dans certaines limites* ». Le phénomène de catégorisation compte cinq fonctions :

1) **Réduction de la complexité de l'environnement** : le processus de catégorisation permet aux individus de traiter un plus grand nombre d'informations à partir des catégories descriptives.

2) **Possibilité d'identification** : ce processus permet la reconnaissance des objets inconnus et ce en les intégrant dans l'une des catégories connues et de leur étiqueter les caractéristiques de cette catégorie.

3) **Intégration des apprentissages** : une fois que les individus apprennent les caractéristiques de tel objet de la catégorie, il sera possible d'attribuer les mêmes caractères à d'autres objets.

4) **Orientation des conduites** : la conduite tenue vis-à-vis des objets d'une catégorie donnée est tributaire de ses caractéristiques.

5) **Mise en ordre de l'environnement** : la catégorisation permet de classer les informations auxquelles nous sommes confrontés quotidiennement.

Pour Rouquette & Rateau (1998) dans toute société et dans chaque culture, où il y a communication entre les hommes, la représentation sociale est une des dimensions les plus saillantes de la sociabilité, elle en est la fois la cause et l'effet. « *Les représentations ne constituent pas un phénomène parmi d'autres, ni même un ordre de phénomènes plus significatifs que d'autres, mais une catégorie fondamentale de la sociabilité* » (1998 : 14).

Comme l'illustre le tableau ci-dessous, cette connaissance permet de passer d'une « pensée naturelle » (Moscovici, 1990 : 558) à une « pensée scientifique ».

Pensée informative	Pensée représentative
<ul style="list-style-type: none"> - Concepts et signes - Validité empirique - Dominé par le « comment » - Types d'interférences fixes - Limitation de la succession des actes mentaux. - Certaines formes syntaxiques sont disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Images et symboles - Validité consensuelle - Dominée par le "pourquoi" - Choix de types d'inférence - Flexibilité de la succession des actes mentaux. - Toutes les formes syntaxiques sont disponibles.

Tableau 1 : Pensée informative et pensée représentative (Source : Moscovici, 1990 : 558).

Dans ses travaux Moscovici (1961) suggère un cadre d'analyse des représentations constitué de trois dimensions. Il comporte à la fois des éléments relevant des attitudes, de l'information mais aussi du champ de représentation :

- **Des attitudes**, car les RS comportent des éléments permettant au sujet de prendre une position, positive ou négative par rapport à l'objet de la représentation. Ainsi pour Canut (1998 : 2), les attitudes linguistiques sont « *l'ensemble des manifestations subjectives vis-à-vis des langues et des pratiques langagières (représentations, mimiques, intonations, gestuelles...* », et par représentations linguistiques, notion qu'elle oppose aux attitudes, il faut entendre une « *construction plus ou moins autonome, plus ou moins indépendante, selon les cas de la réalité observée* ». Elles-mêmes dissociées des discours épilinguistiques, « *énoncés subjectifs des locuteurs ayant pour objet l'évaluation des langues ou des pratiques linguistiques sans fondement scientifique* » (Canut, 1998 : 13). Selon Houdebine (1985 : 21) la notion d'imaginaire linguistique semble se rapprocher étroitement de celle des représentations linguistiques, même si la synonymie est loin d'être parfaite. Guenier (1997 : 247-248) indique que « *longtemps la notion de représentation linguistique s'est confondue avec celle d'attitude* », les distinguant ainsi qu'il suit :

« *Si les représentations et attitudes linguistiques ont en commun le trait épilinguistique, qui les différencie des pratiques linguistiques et des analyses métalinguistiques, elles, se distinguent théoriquement par le caractère moins actif (moins orienté vers un comportement), plus discursif et plus figuratif des représentations* » (Guenier, 1997 : 247-248).

Devant ce flou sémantique, Calvet (1999 : 158) distingue deux catégories : les pratiques et les représentations. Les premières englobent les énoncés, la manière dont ils sont exécutés, la façon dont ils sont adaptés aux pratiques et aux situations de communications. Les deuxièmes, les représentations, concernent le rapport du locuteur face aux pratiques et face aux autres locuteurs, aux autres pratiques et aux autres langues en présence dans la sphère linguistique. Pour Calvet :

« *Les représentations déterminent :*

- *Des jugements sur les langues et les façons de les parler ; jugements qui souvent se répandent sous formes de stéréotypes.*
- *Des attitudes face aux langues, aux accents, c'est-à-dire en fait face aux locuteurs que les stéréotypes discriminent.*
- *Des conduites linguistiques tendant à mettre la langue du locuteur en accord avec ses jugements et ses attitudes. C'est ainsi que les représentations agissent sur les pratiques, changeant la « langue ». (Calvet, 1999 : 158).*

Parler des représentations implique systématiquement la notion d'attitude, de sorte qu'il est difficile de les dissocier ou de traiter l'une sans parler de l'autre. Lüdi & Py (2003)

soulignent même que ces notions sont complémentaires mais restent assez différentes. D'après ces auteurs, les « *attitudes se rapportent à des objets sociaux, [...]. Elles se manifestent comme sentiments d'ouverture ou de fermeture, d'attrait ou de répulsion, de sympathie ou d'indifférence, d'admiration ou de dédain, etc., face à ces objets* » (2003 : 88).

Le processus attitudinal est alors compris dans l'ensemble des processus représentationnels ou même constitue un type de processus représentationnel, tel que le processus de catégorisation. Il est important de noter que les attitudes, comme le note Abric (1996 : 26), sont « *déterminées par l'expérience et qu'elles exercent une influence dynamique sur l'individu en le préparant à agir d'une manière particulière envers un certain nombre d'objets ou d'événements* ». De cette façon, nous comprenons que les attitudes viennent de l'interaction entre le sujet et un objet, juste après qu'il ait établi une image de cet objet, et qu'elles viennent ensuite orienter ses comportements dans la mesure où elles génèrent un comportement dont les réactions sont favorables ou non à l'égard de l'objet. Pour résumer, Billiez et Millet (2001) soulignent que

« *la latitude serait [...] plus directement articulée aux comportements qu'elle dirigerait ou coordonnerait. Elle est, en effet, généralement définie comme une sorte d'instance anticipatrice des comportements, une prédisposition à répondre de manière consistante à l'égard d'un objet donné* » (2001 : 36).

Les RS sont complexes et les séparer des attitudes est très difficiles (Moore, 2001 ; Py, 2003) parce que toutes les deux sont empruntées à la psychologie sociale, présentant des points de rencontre (Moore, 2005), notamment au niveau des liens avec les idées et les croyances de la société et des comportements qu'elles peuvent coordonner, évaluer ou en être le résultat (Doise, 1989). Jodelet (1989) constate qu'observer les représentations est une chose facile tandis que les attitudes « ne sont pas directement observables » (Moore, 2005 : 13), étant plutôt « *inférées à partir d'observations spécifiques sur le plan du comportement et du discours* » (Lüdi & Py, 2003 : 90). Non observable car l'attitude est un processus qui s'opère dans l'individu (Tafari & Souchet, 2001).

L'aspect collectif de la représentation et l'aspect individuel de l'attitude sont soulignés dans les travaux de Doise (1989) et de Moliner, Rateau et Cohen-Scali (2002) qui situent la représentation au niveau des systèmes sociétaux et l'attitude au niveau de l'individu en contexte social. Py distingue les deux notions en définissant la représentation comme un « schéma d'interprétation du monde » et l'attitude comme de « *disposition affective face à*

un objet [qui] se manifeste comme ouverture ou fermeture » (2003 : 23). Nous privilégions cette définition : l'attitude est une disposition interne à agir de manière constante à l'égard d'un objet ou une situation sociale et cette disposition détermine le comportement de la personne lorsqu'elle se trouve en présence de l'objet ou de la situation. Dans la présente étude, nous porterons une attention particulière à la notion d'attitude pour mieux mettre en évidence l'articulation entre RS et bilinguisme, et mieux interpréter ceux-ci.

- **De l'information**, en effet une représentation contient et organise un certain nombre de connaissances sur l'objet de la représentation. Ces connaissances peuvent être plus ou moins fondées, précises ou stéréotypées. Il s'agit d'une étape préliminaire dans laquelle nous construisons nos premières impressions/idées/opinions sur l'objet en question.

- **Du champ des représentations** qui définit l'ensemble des informations cognitives et affectives organisées et structurées. Il s'agit de l'organisation hiérarchique que font les individus et de la catégorisation des éléments appelés, « représentativité heuristique » par Baron et Byrne (2000 : 86).

A proprement parler c'est la catégorisation des jugements effectués par les individus. Comme le rappelle Moscovici (1961 : 53) l'un des fondements de sa théorie est de marquer les rapports indissociables entre le sujet et l'objet. Pour elle la RS est :

« Forme de connaissance courante dite de « sens commun », caractérisée par les propriétés suivantes : 1. elle est socialement élaborée et partagée ; 2. elle a une visée pratique d'organisation, de maîtrise de l'environnement (matériel, social, idéal) et d'orientation des conduites et communications ; 3. elle concourt à l'établissement d'une vision de la réalité commune à un ensemble social (groupe, classe, etc.) ou culturel donné. » (Jodelet, 1994 : 668).

Cette position permet aux psychologues sociaux comme Abric de concevoir qu'il n'y a pas de « réalité objective ».

« Cet objet est inscrit dans un contexte actif, ce contexte étant au moins partiellement conçu par la personne ou le groupe en tant que prolongement de son comportement, de ses attitudes, et des normes auxquelles il se réfère [...] Autrement dit, un objet n'existe pas en lui-même, il existe pour un individu ou pour un groupe et par rapport à eux. C'est donc la relation sujet-objet qui détermine l'objet lui-même » (Abric, 1994 : 12)

Les représentations ne sont ni justes, ni fausses, ni définitives « dans le sens où elles permettent aux individus et aux groupes de s'auto-catégoriser et de déterminer les traits qu'ils jugent pertinents pour construire leur identité par rapport à d'autres » (Castellotti &

Moore, 2002 : 21). Le champ des représentations ne se limite pas à comprendre les comportements observables mais il contribue à préparer l'action qui sera entreprise à l'égard de l'autre groupe pour lequel le sujet développe certaines images et certaines attributions (Vinsonneau, 1999 : 99) : Les représentations et les attributions sont influencées par un échange bilatéral et évolutif :

« [...] les représentations sociales jouent un rôle tout particulier dans l'interaction des groupes, si leur contenu est bien modifié par la nature des rapports entre groupes, elles n'en influent pas moins sur le déroulement de ces rapports en anticipant leur évolution et en justifiant leur nature. La représentation est déterminée par l'interaction, mais elle l'influence également » (Doise, 1976 : 111).

Dans la même pensée, Doise (1976 : 114) affirme que dans le cas où les acteurs essaient simultanément de développer une représentation identique, l'effet devient cumulatif et la réalité qui en découle va correspondre à la représentation provoquée : cet effet est appelé *réificateur ou autorégulateur des représentations sociales*. C'est-à-dire que, cette chosification est transmise par des avis qui vont déterminer l'aspect formel de la représentation que Doise (1972 : 208) appelle « déterminisme ». Ce « déterminisme » va former une représentation et celle-ci va justifier la manière utilisée par le groupe afin de contribuer à l'échange des relations (Vinsonneau, 1999).

Le phénomène de représentations apparaît selon Moscovici (1990) dans un champ qui comporte des optiques, des fondements ainsi que des conséquences :

1) Les Optiques : dans le champ des représentations Moscovici (1990) énumère cinq optiques qui indiquent la manière dont la construction psychologique et sociale s'élabore.

a) La première s'appuie sur l'activité purement cognitive par laquelle le sujet construit sa représentation et ce selon deux dimensions :

- « une dimension de contexte » : la représentation apparaît comme un cas de la cognition sociale quand le sujet se trouve en situation d'interaction sociale.
- « une dimension d'appartenance » : Quand le sujet fait sortir des idées, des valeurs et modèles le liant à son groupe d'appartenance ou aux idéologies reçues de la société.

b) La seconde étudie les aspects signifiants de l'activité représentative. L'homme étant un être de réflexion, il transmet automatiquement avec sa langue sa représentation

du monde social et va ainsi assigner un caractère social à la représentation qui sera considérée comme l'expérience d'une société donnée.

- c) Dans la troisième, la représentation est vue comme une forme de discours d'où émane des traits de la pratique discursive des sujets socialement situés. Les propriétés sociales de la langue vont se révéler grâce à la situation de communication, à l'appartenance des locuteurs et aux finalités de leurs discours.
- d) Dans la quatrième, il est question de la pratique sociale du sujet occupant une position sociale et idéologique du sujet ressortant des représentations sur les normes institutionnelles.
- e) La cinquième et dernier fait état des relations entre les groupes qui déterminent la dynamique des représentations : elle permet donc de voir les représentations que les locuteurs ont d'eux-mêmes, des locuteurs de leur groupe ainsi que les locuteurs des autres groupes (natifs,...).

2) Les fondements : ainsi, pour Moscovici (1976) la RS est une instance qui regroupe cinq fondements :

- a) La représentation est toujours une représentation d'un objet.
- b) Elle a un caractère imageant et la capacité de rendre non modifiable le sensible et l'idée, le concept et le percept³.
- c) Elle a un caractère symbolique et signifiant et contribue à la formation des conduites et à l'orientation des connaissances sociales.
- d) Elle a un caractère constructif, créatif et autonome et s'élabore dans différentes modalités de communications : diffusion, propagation et propagande.
- e) Se caractérise par une focalisation sur une relation sociale et une pression à l'inférence ; les catégories qui la structurent et l'expriment sont des catégories

³ : Moscovici (1961) dans sa théorie des représentations sociales affirme qu'il y a des liens étroits entre les images et les croyances collectives. Il écrit : « *Dans le réel, la structure de chaque représentation nous apparaît dédoublée, elle a deux faces aussi peu dissociables que le sont le recto et le verso d'une feuille de papier : la face figurative et la face symbolique. Nous écrivons que : Représentation = Figure/signification, entendant par là qu'elle fait correspondre à toute figure un sens et à tout sens une figure.* » (Moscovici, 1961 : 63). Dans cet extrait, le terme de figure doit se comprendre au sens d'une image perceptible. Selon Moscovici, cette structure binaire résulte des deux processus fondamentaux qui président à l'élaboration de toute représentation. Ces deux processus ont pour fonction « *de doubler un sens par une figure, donc objectivé d'un côté... et une figure par un sens, donc ancré de l'autre côté... les matériaux entrant dans la composition d'une représentation déterminée* » (Moscovici, 1961 : 64). C'est le processus d'objectivation qui produit la figure et c'est le processus d'ancrage qui lui donne sens.

empruntées à un fond commun de culture, ce sont des catégories de langage qui aboutit à des processus d'objectivation et de classification.

3) Les Conséquences :

- a) L'aspect imageant et figuratif de la représentation ne peut pas se séparer de son aspect significatif.
- b) Elle n'est pas seulement l'image du monde extérieur, un reflet de celui-ci, une trace qui est automatiquement imprimée et mémorisée dans l'esprit.
- c) Ce concept nous indiquerait nos interactions significatives avec notre environnement. Comme l'affirme Moscovici (1961) qui disait qu'il n'y a pas de rupture entre le monde extérieur et le monde intérieur et que sujet-objet vont s'assembler tout en modifiant l'un l'autre.
- d) L'acte de représentation repose sur une double action : construction et reconstruction où le sujet est à la fois acteur et auteur, ainsi il peut ajuster à souhait ce qui se passe autour de lui (Piaget, 1976).
- e) Le caractère créatif et autonome de la représentation nous situe au-delà du regard porté sur l'objet au niveau des éléments descriptifs et symboliques fournis par la communauté. Les comportements sont orientés en fonction du processus d'élaboration cognitive et symbolique des représentations.

Par rapport aux autres modèles psychologiques, le champ des représentations a un caractère innovateur dans le sens où il met en rapport processus symbolique et processus de conduite. Ainsi, elles peuvent circuler dans la société et jouer un rôle tout en étant autonome et ayant une efficacité spécifique. Selon Jodelet (1994) les représentations sociales sont constituées d'éléments divers dont l'étude se réalise souvent de manière isolée. [Elles comportent des]

« éléments informatifs, cognitifs, idéologiques, normatifs, des croyances, valeurs, attitudes, opinions, images, etc. » dont l'organisation se réalise « sous l'espèce d'un savoir disant quelque chose sur l'état de la réalité » et elles constituent « une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ». (Jodelet, 1994 : 36).

Pour former une représentation, il faut une opération de construction de l'objet représenté, de sa reconsidération et de sa reconstruction selon les paramètres qui entrent

en jeu au moment de sa conception. Le sujet est qualifié par la représentation et l'objet est interprété par celle-ci. Py (2000) attribue un caractère substantiel à cette notion en soulignant qu'« *en ce qui concerne l'appropriation de la langue, les attitudes et les représentations de l'apprenant constituent un important facteur de succès ou d'échec* » (2000 : 7). C'est ainsi qu'elle est conçue comme une notion « *opérante* » et « *opératoire* » (Matthey & Moore, 1997 : 80). Les attributs « *opérante* » et « *opératoire* » illustrent le continuum établi entre les représentations qui agissent en milieu familial et celles qui interviennent en milieu scolaire ainsi que les relations qui se créent entre ces deux instances au niveau des pratiques langagières. Par représentation « *opératoire* » on entend celle qui intervient dans le processus d'appropriation ainsi que la façon dont cette intervention a lieu, et par « *opérante* » on se réfère au résultat obtenu une fois l'intervention de la représentation réalisée.

1.2.3.2. Les fondements structurels des RS

Abric (1976, 1984) enrichit le cadre théorique proposé par Moscovici en développant la théorie du noyau central. « Toute représentation est organisée autour d'un noyau central. Ce noyau central est l'élément fondamental de la représentation car c'est lui qui détermine à la fois la signification et l'organisation de la représentation » (Abric, 1994 : 21).

« Le noyau central est un sous-ensemble de la représentation, composé d'un ou de quelques éléments, dont l'absence détruirait ou donnerait une signification radicalement différente à la représentation dans son ensemble. Il est par ailleurs l'élément le plus stable de la représentation, celui qui résiste le plus au changement. » (Abric, 1988 : 69).

C'est par l'idée de centralité que « *les gens ont tendance à attribuer les événements qui surviennent dans leur environnement à des noyaux unitaires, conditionnés de façon interne, et qui sont, en quelque sorte, les centres de la texture causale du monde* » (Abric 1994 : 25). Et il ajoute « *Nous appelons élément central tout élément qui joue un rôle privilégié dans la représentation en ce sens que les autres éléments en dépendent directement car c'est par rapport à lui que se définissent leur poids et leur valeur pour le sujet* » (Abric : 1987 : 65).

Dans le cadre de cette théorie structurale, une RS est composée d'un noyau central et d'éléments périphériques.

- Le système central a deux fonctions :
 - **Une fonction génératrice de sens** : correspond à sa capacité de déterminer le sens, la valeur des autres éléments de la représentation. « *C'est le noyau central qui donne son sens, qui détermine la valeur de la représentation, il crée et transforme les éléments périphériques, c'est la fonction génératrice* » (Abric, 1994 : 23).
 - **Une fonction organisatrice** : c'est autour du noyau central que s'agencent les autres cognitions de la représentation. C'est le noyau central qui détermine la nature des liens qui unissent entre eux les éléments de la représentation. Il est en ce sens l'élément unificateur et stabilisateur de la représentation. « *C'est ce même noyau qui structure les liens qui unissent entre eux les éléments de la représentation. Ainsi, il unifie et stabilise la représentation, c'est la fonction organisatrice et structurante.* » (Abric : 1994 : 22). Cette seconde fonction peut s'interpréter comme le résultat de la première.

Les éléments du noyau sont séparés dissociés du contexte qui les a produits, acquérant ainsi une plus grande autonomie qui augmente leur possibilité d'utilisation pour l'individu.

« Selon la nature de l'objet et la finalité de la situation, le noyau central pourra avoir deux dimensions différentes : soit une dimension fonctionnelle : seront alors privilégiés dans la représentation et en constituent le noyau central les éléments les plus importants pour la réalisation de la tâche, (...) soit une dimension normative dans toutes les situations où interviennent directement des dimensions socio-affectives, sociales ou idéologiques, (une norme, un stéréotype, une attitude fortement marquée seront au centre de la représentation) » (Abric, 1994 : 23).

Le noyau central possède deux dimensions :

- **Une dimension normative ou évaluative** : les éléments centraux sont constitués par une norme, une valeur sociale, un stéréotype ou une attitude dominante envers l'objet de la représentation comme la représentation du handicap. La norme permet de porter un jugement sur l'objet de représentation.
- **Une dimension fonctionnelle ou descriptive** : les éléments centraux sont ceux qui concernent directement la réalisation d'une tâche. Par exemple, le noyau central de la représentation de la ville est formé des éléments relatifs au repérage et au déplacement urbain (Lynch, 1989).

- Le système périphérique se trouve autour du système central et les éléments sont directement déterminés par le noyau. Ce système est fonctionnel, c'est grâce à lui que la représentation peut s'inscrire dans la réalité du moment. Contrairement au système central, il est plus sensible et régulé par les caractéristiques du contexte immédiat. Le système périphérique de la représentation sociale s'identifie par l'hétérogénéité des éléments qu'il contient, les contradictions et l'acceptation d'un certain niveau de conflit entre les éléments qu'il autorise. Les éléments périphériques ne sont pas le contraire des éléments centraux : « *les éléments expriment la normalité (mais pas la certitude) alors que les éléments périphériques expriment le fréquent, parfois l'exceptionnel, mais jamais l'anormal* » (Moliner, cité par Abric, 1994 : 28).

Ils couvrent trois fonctions déterminantes (Abric, 2016) :

- **Une fonction de concrétisation** : ces éléments périphériques présentent la représentation sociale en des termes réalistes, compréhensibles, transmissibles et exécutoires.
- **Une fonction de régulation** : les éléments adaptent et équilibrent la représentation sociale aux évolutions du contexte (1994 : 34).
- **Une fonction de défense du noyau central** : « *le noyau central résiste au changement, car sa transformation entraînerait un bouleversement complet* » (1994 : 34).

Flament (1989), qui reprend le cadre de la théorie d'Abric, décrit les éléments périphériques comme des schèmes, organisés autour du noyau central, « *assurant de façon instantanée le fonctionnement de la représentation comme grille de décryptage d'une situation* » (1989 : 209).

Ces mêmes schèmes ont trois fonctions très importantes dans le fonctionnement des représentations : (Flament, 1989 : 209) et sont composés de la manière suivante : le rappel du normal, la désignation de l'élément étranger, l'affirmation d'une contradiction entre les deux termes, la proposition d'une rationalisation permettant de supporter la contradiction (Flament, 1987 : 146).

- **Prescripteurs des comportements** : « *ils indiquent ce qu'il est normal de faire ou de dire dans une situation donnée, ils permettent instantanément de guider l'action ou les réactions des sujets sans avoir à faire aux significations centrales* » (Abric, 1994 : 17)

- **Modulateurs personnalisés** : « ils permettent un changement individualisé de la représentation sociale lié à l'appropriation individuelle ou à des contextes spécifiques, qui se traduit par des comportements différents, mais toujours compatible avec le noyau central » (Abric, 1994 : 52).
- **Protecteurs du noyau central** : « lorsqu'une représentation est attaquée d'une façon importante, lorsque son noyau central est menacé, les schèmes normaux directement associés au noyau se transforment alors en schèmes étranges » (Flament, cité par Abric, 1994 : 27)

Les schèmes étranges sont définis par quatre composantes. « Le rappel du normal, la désignation de l'élément étranger, l'affirmation d'une contradiction entre ces deux termes et la proposition d'une rationalisation permettant de supporter (pour un temps) la contradiction ». (Flament, 1994 : 34).

A partir du facteur « pratique sociale », trois types de transformation peuvent théoriquement avoir lieu :

- **Une transformation brutale** : ces changements pesants et immédiats sont observés lorsque les nouvelles pratiques remettent en question la signification centrale de la représentation, sans recours possible aux mécanismes défensifs utilisés dans le système périphérique.
- **Une transformation résistante** : qui peut se produire quand les pratiques sont en contradiction avec la représentation qui, elle, est gérée dans la périphérie. De cette transformation résistante naissent dans le système périphérique des « schèmes étranges » découverts et définis par Flament (1987).
- **Une transformation progressive** pour l'obtention d'une nouvelle représentation. Lorsqu'il existe des pratiques anciennes mais rares qui ne se sont jamais trouvées en contradiction avec la représentation, la transformation va s'effectuer sans séparation, c'est à dire sans éclatement du noyau central. Les schèmes avancés par les pratiques nouvelles vont progressivement s'intégrer à ceux du noyau central, et fusionner pour constituer, un nouveau noyau et donc une nouvelle représentation.

1.2.3.3. Les conditions d'émergence des représentations sociales

Les travaux de Moscovici (1961) étaient plus illustrés par Herzlich (1973) qui considérait les conditions d'émergence comme des passages absolus pour l'apparition des RS. Ainsi il a identifié trois conditions qui préparent l'émergence des RS.

- 1) *La diffusion de l'information* : de par la complexité de l'objet, des freins socioculturels, l'information n'aboutit pas jusqu'à l'individu. La bonne information n'étant pas transmise, des problèmes d'incompréhension naissent entre les individus.
- 2) *La focalisation* : les individus manifestent un intérêt sans détachement à un objet et de cet intérêt naît des sentiments divers qui seront ensuite acceptés comme caractéristique de l'objet. La focalisation recentre les pensées et ne laisse pas l'individu libre de toute pensée.
- 3) *La pression à l'interférence* : par raisonnement, les individus se sentent obligés d'agir verbalement ou comportementalement, de porter des hypothèses à propos d'un objet qu'ils ne maîtrisent pas (Moliner, 1996 : 34). Comme les individus qui forment des hypothèses sur la langue cible. C'est un mécanisme pour combler les domaines d'incertitudes.

La RS se forme à travers deux processus qui sont l'objectivation et l'ancrage (Moscovici, 1961).

- L'objectivation est le processus par lequel le groupe va rendre naturel l'objet, c'est-à-dire le rendre concret. C'est une activité de mise en image de notions abstraites, des objets et des idées en faisant correspondre des choses aux mots et en donnant forme à des schémas conceptuels (Jodelet, 1984 : 367). L'information devient simplifiée et remodelée et s'inscrit dans la logique du groupe, l'objectivation permet donc de faire une économie de sens. L'objectivation passe par deux étapes, la première est la sélection perceptive, par laquelle certaines informations sont retenues et d'autres sont rejetées ou ignorées. La sélection perceptive peut donc être assimilée à une fonction de filtrage selon laquelle les informations conformes aux valeurs du groupe seront retenues. La deuxième est la décontextualisation par laquelle les éléments retenus sont isolés de leur contexte pour prendre une signification globale plus proche des attentes

du groupe. Ce processus se compose de trois phases, la construction sélective, schématisation structurante, naturalisation.

1) il met en œuvre un filtre qui sélectionne certaines informations de manière à les détacher de leurs contextes théoriques, ensuite pour que le sujet se les approprie elles sont reconstruites de manière spécifique, selon certains critères culturels.

2) il consiste à former un « noyau figuratif », c'est-à-dire qu' « *une structure imageante va reproduire de manière visible une structure conceptuelle* » (Jodelet, 1984 : 368) ;

3) les éléments figuratifs se concrétisent en devenant des éléments concrets et donc subissent un processus de naturalisation ou de transformation.

Les éléments de la pensée deviennent alors des véritables catégories sociales, par la suite, celles-ci subissent un processus d'ancrage. Selon Doise, ce processus permet : « *d'incorporer quelque chose qui ne nous est pas familier et qui nous crée des problèmes dans le réseau de catégories qui nous sont propres et nous permet de le confronter avec ce que nous considérons un composant ou membre typique d'une catégorie familière* » (1986 : 22).

- L'ancrage est le processus qui permet la consolidation sociale de la représentation, c'est-à-dire l'incorporation de l'objet dans un ensemble de savoirs déjà existants. « *L'accrochage ou l'inscription des représentations dans un système plus général de signifiant et de compréhension* » (Moliner, 1996 : 29). Par ce processus on rend usuel ce qui est singulier en construisant la représentation à l'aide de croyances, de valeurs et de savoirs qui appartiennent au groupe. L'ancrage permet de distinguer à la fois homogénéisation et différenciation : ce double mouvement touche des groupes sociaux différents et qui ont des représentations d'un même objet : il va jouer un rôle déterminant dans les relations entre les groupes et renforce le sentiment d'appartenance au groupe. Moscovici (1991) montre que l'ancrage articule les trois fonctions de base de la représentation :

- La fonction cognitive d'intégration de la nouveauté.
- La fonction d'interprétation de la réalité.
- La fonction d'orientation des conduites et des rapports sociaux.

De l'ancrage résulte deux conséquences :

- L'objet de représentation se trouve investi de significations spécifiques issues de catégories dans laquelle les individus l'ont insérée.
- La représentation se voit dotée d'une instrumentalité particulière pour comprendre l'environnement social de cet objet. Elle s'inscrit dans un réseau de signification spécifique et de l'ancrage détermine les relations du groupe à l'objet.

Ce qui est en jeu dans la formation d'une RS c'est que l'objet soit perçu et conçu de façon à ce qu'il ne bouleverse pas les attitudes et les opinions et qu'il nous permet de fonctionner au sein des groupes auxquels nous appartenons sans que cette connaissance perturbe cette appartenance. Ce processus qui a suscité plusieurs recherches a été qualifié par Moscovici de « protéiforme » (Moliner, 1996 : 29) car il permet de saisir à partir de plusieurs modalités, les trois points suivants :

- La manière dont la signification est conférée à l'objet représenté.
- La manière dont la représentation est utilisée comme un système d'interprétation du monde social, du cadre et d'instrument de conduite.
- La manière dont s'opère son intégration dans un système d'accueil, de la conversion des éléments de ce dernier qui s'y trouve rapportés.

Ces deux processus (ancrage et objectivation) forment des repères incontournables dans l'étude des RS parce qu'ils introduisent une notion élémentaire qu'est le noyau central. Une RS est donc une forme de connaissance de la réalité, et l'activité par laquelle cette connaissance a été construite. Pour résumer nous pouvons dire que les représentations sociales sont liées à :

- 1) Un contenu : il concerne toutes les informations, images, opinions, attitudes qui se rapportent à la langue.
- 2) L'individu : qui se trouve en relation avec la langue. Elles sont liées à la position occupée par les sujets dans la société, elles sont à la fois la représentation de quelque chose et de quelqu'un et en établie une relation. Cette façon d'organiser la connaissance de la réalité est construite à partir des codes d'interprétation marqués culturellement et c'est ce qui lui permet d'être un phénomène social (Crutzen, 1998).

1.2.4. Les représentations comme produit et processus

Dans son ouvrage *La psychanalyse, son image et son public*, Moscovici (1961) définit les représentations comme « *un processus de médiation entre le concept et la perception* » (Moscovici, 1961 : 302). Clenet (1998 : 70) propose une définition générale du concept :

« Les représentations sont des créations d'un système individuel ou collectif de pensée. Elles ont une fonction médiatrice entre le « percept » et le concept. En ce sens, elles sont à la fois processus (construction des idées) et produits (les idées). Elles se valident, se construisent et se transforment dans l'interaction « pensées » aux « actions » »

1.2.4.1. Les représentations comme produit

Par ailleurs, en deuxième temps, Moscovici définit les représentations en tant que produit composé de plusieurs types d'informations. D'après lui, elles comprennent :

« un système de valeurs, de notions et de pratiques relatives à des objets, des aspects ou des dimensions du milieu social, qui permet non seulement la stabilisation du cadre de vie des individus et des groupes, mais qui constitue également un instrument d'orientation de la perception des situations et d'élaboration des réponses. » (Moscovici, 1961, cité par Fischer, 1987 : 117).

Pour Moscovici (1989 : 99) « *par les représentations, la personne se donne des modèles explicatifs, des codes qui autorisent chacun à trouver un sens et à donner une signification au monde qui l'entoure* ». En ce sens, ces produits sont complexes car

« les représentations sociales doivent être étudiées en articulant éléments affectifs, mentaux et sociaux et en intégrant à côté de la cognition, du langage et de la communication, la prise en compte des rapports sociaux qui affectent les représentations et la réalité matérielles sociale et idéale sur lesquelles elles ont à intervenir ». (Jodelet, 1989 : 36-37).

1.2.4.2. Les représentations comme processus

Les représentations constituent aussi un système d'interprétation, par lequel l'individu interagit avec son environnement. Clenet (1998 : 41) à la suite de Denis (1989) définit les représentations individuelles « *comme processus par lesquels l'esprit humain appréhende son environnement, en construit des représentations et utilise celle-ci afin de régler sa conduite* ». Jodelet (1989 : 36-37) explique :

« On reconnaît généralement que les représentations sociales, en tant que systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites et les communications sociales. De même interviennent-elles dans des processus aussi variés que la diffusion et

l'assimilation des connaissances, le développement individuel et collectif, la définition des identités personnelles et sociales, l'expression des groupes et les transformations sociales ». Dans l'approche constructiviste, «la représentation constitue la fonction médiatrice entre le percept (produit de nos organes des sens) et le concept (idée générale et abstraite) ».

La force du processus apparaît clairement dans ce que les psychologues modernes appellent le phénomène de « réduction de la dissonance cognitive », durant lequel un individu réaménage la réalité dans le sens de ses désirs afin de rétablir la cohérence interne de ses représentations (ici comme produit). La force des représentations modifie alors les représentations pour permettre à l'individu de conserver son équilibre psychique. A la fois processus et produit, les représentations interviennent à différents niveaux des activités humaines.

1.2.5. Les fonctions des représentations

Moscovici attribue trois fonctions aux représentations :

- 1) elles stabilisent le cadre de vie des individus, dans le sens où elles se matérialisent en un système de référence.
- 2) elles orientent la perception des situations dans la mesure où le sujet s'appuie sur des représentations établies et acquises de situations plus ou moins semblables pour bien interpréter la réalité d'une situation et mieux orienter ses comportements face aux attentes.
- 3) elles orientent l'élaboration des réponses. Pour cette dernière fonction, Moscovici (1961 : 309-310) explique que les représentations orientent ou suscitent des conduites dans une réalité élargie ou transformée, elles proposent des formes où les rapports sociaux puissent concrètement trouver leur expression.

Outre une « *fonction cognitive essentielle* », « *une fonction de protection et de légitimation* » ainsi que des fonctions « *d'orientation des conduites et communication des justifications anticipée ou rétrospective des interactions sociales ou relations intergroupes* » (Jodelet, 1989 : 52), « *la représentation sociale [remplit] certaines fonctions dans le maintien de l'identité sociale et de l'équilibre sociocognitif qui s'y trouve lié* » (Jodelet, 1989 : 51).

Elles caractérisent et situent les comportements des individus, et se modifie en fonction de nos comportements et de nos pratiques.

Pour Abric (1994 :15), les représentations sociales jouent un rôle fondamental dans la dynamique des relations sociales et dans les pratiques car elles répondent à quatre fonctions.

- **La fonction de savoir** : en incluant les connaissances acquises dans un système de valeurs auxquels le sujet adhère, les représentations sociales facilitent la compréhension de la réalité, en constituant « un cadre de référence commun » (Abric, 1994 : 15) qui permet les échanges sociaux et elles simplifient la communication. Elles peuvent être comparées à des grilles de lecture préparées à partir de « *systèmes de pensée plus larges, idéologiques ou culturels, à un état des connaissances scientifiques, comme à la condition sociale et à la sphère de l'expérience privée et affective des individus.* » (Jodelet, 1989 : 52). Par exemple, lorsque le sujet se trouve face à un évènement inhabituel, il peut agir avec la peur. Il va alors donner un sens à l'évènement, le reconstituer afin de le prendre pour soi, afin de l'assimiler dans son propre système de valeurs, dans son propre système de pensée. C'est grâce aux RS que le savoir commun d'une communauté donnée s'élabore et se génère de telle sorte qu'il devient ensuite un système social et symbolique de référence, sur lequel s'appuient les membres de cette communauté pour comprendre et interpréter leur réalité, et gérer leurs relations sociales (Moliner, 2001 : 8).
- **La fonction identitaire** : adhérer à une représentation sociale signifie que l'on se constitue « *une identité sociale et personnelle gratifiante* » (Mugny & Carugati, 1985 : 83).

« les représentations ont aussi pour fonction de situer les individus et les groupes dans le champs social... [Elles permettent] l'élaboration d'une identité sociale et personnelle gratifiante, c'est-à-dire compatible avec des systèmes de normes et de valeurs socialement et historiquement déterminés »
(Mugny & Carugati, 1985 : 183)
- **La fonction d'orientation** : les comportements, actes, attitudes et agissements des sujets sont guidés, influencés et orientés par les RS. Dans un contexte bien précis, pour le sujet, elles peuvent apprécier pour le sujet déterminer la démarche cognitive qui va être utilisée. Elles supposent aussi une démarche d'anticipation et d'attentes déterminant par avance les interactions dans une situation. Les représentations sont aussi prescriptives car elles définissent ce qui est d'ordre positif ou négatif. Il s'agit de ce qu'Abric (1994 : 16) appelle un « *guide pour l'action* ». Ainsi, les recherches ont

montré que la représentation d'un acte conditionne la manière dont l'individu va l'exécuter (Abric, 1971). Les RS orientent également des comportements, des pratiques ou des décisions individuelles des acteurs sociaux (Moliner, 2001 : 8).

- **La fonction justificatrice** : les RS permettent à posteriori d'expliquer, de justifier et de renforcer et de défendre les prises de position et les attitudes des individus. Les travaux de Moscovici (1961) en psychanalyse montraient déjà qu'il y avait autant de RS que de groupes sociaux spécifiques. La concurrence entre deux groupes observés pour les besoins de la recherche a démontré que les RS évoluent en fonction des rapports intra-groupe (Doise, 1973) et viennent petit à petit justifier des comportements de rejet de l'autre groupe : « *La représentation sociale a pour fonction de pérenniser et de justifier la différenciation sociale, elle peut- comme les stéréotypes- viser la discrimination ou le maintien d'une distance sociale entre les groupes concernés.* » (Abric, 1994 : 18).

L'ensemble de ces fonctions montrent le caractère fondamental de l'étude des représentations dans cette recherche. Les trois premières certifient l'idée que ces représentations ont pu jouer un rôle effectif dans le choix parental de la langue turque pour leurs enfants. Quant à la dernière fonction, elle suggère que si l'on sollicite chez les parents et enfants des discours sur ce choix linguistique et son apprentissage, il sera possible d'y recueillir des traces discursives de ces représentations. Pour notre étude, les fonctions d'orientation des conduites et de justification sont les plus pertinentes car elles remettent en question l'articulation ou le lien entre représentation et comportement.

1.2.6. Le polymorphisme et la dynamique de la notion de représentation

1.2.6.1. La perception, opinion, image

Etymologiquement le mot « **perception** » vient du latin « perception » et désigne un mode et une fonction de l'intelligence ; c'est la capacité à connaître et s'imaginer les choses. Au sens classique il s'agit de l'action de percevoir c'est-à-dire de réunir des sensations et de produire des images mentales qui correspondent à ces sensations. Selon le sens philosophique, la perception est le mode le plus immédiat pour concevoir le monde. Cependant, le monde ne nous est pas montré comme un ensemble de sensations qui intégrerait notre esprit. La conscience par le biais d'une activité mentale d'ordre synthétique fabrique la perception humaine. Pour Platon et Descartes qui représentent la philosophie

idéaliste la perception est une source insurmontable d'erreur ou, au minimum, d'informations approximatives floues et disparates et le jugement qui en résulte peut toujours être erroné. Du latin « opinio », **une opinion** est un jugement, un point de vue que l'on fait, un avis que l'on a sur quelque chose ou quelqu'un ou encore une affirmation discutable sur un fait.

L'imagologie est le domaine d'études universitaires des **images** qui réunit diverses disciplines telles que la littérature comparée, l'histoire, l'anthropologie, la psychologie sociale, la communication, les médias, les sciences politiques et la sociologie. C'est dans ce cadre que les « *modalités selon lesquelles une société se voit, se pense en rêvant l'Autre* » s'examinent (Pageaux, 1994 : 60). Selon le domaine qui l'utilise (sémiologie, anthropologie, psychologie), sa définition est différente. Elle contient une caractéristique symbolique de l'objet qu'elle représente. Lorsqu'on lit un texte, les caractères alphabétiques sont effacés derrière le sens des mots. En revanche, lorsque l'on regarde une image on perçoit tous les éléments qui la composent. L'image donne donc autant d'importance à la forme qu'au fond. Comme nous le dit Moliner (1996 : 115), « *plus que tout autre mode de communication, l'image laisse place à nos facultés perceptives, à notre sensibilité et donc à nos émotions* ». Il ajoute que :

« C'est un lieu commun que de déclarer aujourd'hui que nous vivons dans un monde d'images. Plus personne ne conteste, en effet, l'importance accordée à ce mode de communication dans notre société et, surtout, le rôle pédagogique qu'il y joue. L'essor actuel des systèmes multimédias qui, dans un but informatif ou ludique, associent du texte, des images et du son ne peut se comprendre qu'en référence aux propriétés de condensation de l'information que nous prêtons aux images et au pouvoir d'attraction que nous leur attribuons ». (Moliner, 1996 : 115).

Il est vrai que cette conception de l'image comme vecteur privilégié d'information n'est pas nouvelle puisque déjà au VI^{ème} siècle, le pape Grégoire I^{er} écrivait : « *Ce que l'écriture est pour ceux qui savent lire, la peinture l'est pour ceux qui ne savent pas lire* » (Bayer, 1961 : 180, citant Grégoire le Grand). « *De ce point de vue, l'image ne serait donc qu'un médium parmi d'autres, peut-être plus séduisant que d'autres* » (Moliner, 1996 : 113). Il est difficile d'appréhender la notion de l'image car elle est présente dans plusieurs domaines de recherche. Cette diversité témoigne de la richesse de la notion de sa valeur heuristique mais aussi de sa faiblesse sur le terrain et ce à cause des difficultés de son opérationnalisation. En

ce sens, il existe plusieurs types d'images telles que l'image visuelle, l'image mentale ou l'image symbolique. Dans le cadre de notre recherche, c'est la manière dont toutes ces images sont d'abord intégrées puis interprétées dans une forme collective qui nous concerne. Cette forme collective est appelée « l'image sociale ».

Moliner (1996 : 145) a proposé une définition de l'image sociale en trois étapes allant de

« 1- L'image sociale est l'ensemble des caractéristiques et des propriétés que les individus attribuent à cet objet. Ces caractéristiques peuvent être de nature très diverse. Elles peuvent correspondre à des aspects physiques de l'objet, mais aussi à des aspects sociaux (insertions sociales de l'objet, utilisateurs) ou encore à des aspects psychologiques dans le cas des personnes. Les éléments qui composent une image sociale sont ceux que l'on recueille lorsque l'on demande aux individus de produire une description de l'objet.

2- En tant que phénomène d'opinion collective, l'émergence d'une image sociale dépend de deux conditions préalables. Il faut d'une part que les individus qui élaborent l'image d'un objet aient à propos de cet objet des informations et des expériences comparables. Il faut en outre que pour percevoir ces informations les interpréter et réaliser à leur propos des inférences, les individus mettent en œuvre des savoirs préalables communs.

3- La finalité des images sociales est double. D'une part elles constituent la forme sous laquelle certains objets sociaux existent dans l'univers cognitif des individus. D'autre part les caractéristiques et les propriétés attribuées à un objet permettent aux individus de porter un jugement sur cet objet. Les images sociales ont donc une finalité évaluative ».

Ce que nous pouvons constater c'est que l'image sociale résulte du phénomène d'opinion publique influencée par « *un principe commun de confirmation des opinions privées* » (Stoetzel & Girard, 1973 : 30). Les représentations influant constamment sur les perceptions, les individus confondent images sociales et réalités. L'image sociale exclue donc toute autre réalité et constitue une forme habituelle de notre rapport au réel tout en restant fluctuante et variable dans le temps suivant les informations propagées de l'objet modifiant ainsi le contenu de l'image. La RS est considérée comme un phénomène fabriquant des images sociales parce que les représentations visent la saisie et l'interprétation de l'environnement via des cognitions dont le résultat débouche sur l'image sociale. A partir de ces constats, nous pouvons dire que l'image sociale est constituée de deux composantes essentielles :

- **Une composante descriptive** : c'est le résultat des processus d'interprétation et d'inférence, elle émane d'une représentation sociale lorsque cette dernière est

employée pour appréhender un objet donné. Cette composante descriptive rassemble les informations dont nous disposons sur l'objet et les caractéristiques que nous lui attribuons. C'est le support des activités des descriptions ou de restitution de l'objet.

-Une composante évaluative : les représentations sont à l'origine des connaissances et des valeurs attribuées à ces connaissances. Ces valeurs fondent les jugements formulés à propos d'un objet, ils forment un ensemble structuré par le champ évaluatif de la RS.

Après avoir analysé les RS qui suscitent souvent des questions en rapport à l'image dans les sociétés, il convient d'examiner les stéréotypes, et préjugés car ils permettent d'étudier les interactions sociales, la relation des discours aux idéologies sociales et plus globalement, le rapport entre le langage et la société (Amossy & Herschberg, 2005 : 7).

1.2.6.2. Les stéréotypes, préjugés

Dans notre étude, les stéréotypes vont nous servir à observer les différentes formes de représentations culturelles et linguistiques des enseignants et des Turcs en France. La notion de stéréotypes a été théorisée dans plusieurs domaines tels : les sciences sociales, les sciences du langage, et la littérature. Le concept de stéréotype fait l'objet d'une longue histoire. En effet, le terme même de stéréotype a été développé par Lipmann (1922) en observant les phénomènes d'opinion publique et « les images dans nos têtes ». Selon lui nous construisons dans la tête des images simplificatrices et sommaires concernant un objet qui va véhiculer des incompréhensions de jugements et des sentiments plus ou moins négatives influençant notre comportement. Celui-ci considère les stéréotypes comme « *des images dans nos têtes, simplificatrices, relativement rigides, et pas toujours de bonne qualité...* » qui fonctionneraient comme des filtres entre la réalité objective et l'idée que l'on s'en fait. Lippmann (1922) dégage plusieurs caractéristiques des stéréotypes :

- Ils sont des idées consensuelles, c'est-à-dire socialement partagées ;
- Ils sont rigides, c'est-à-dire qu'ils résistent à la preuve du contraire ;
- Ils sont des généralisations excessives ;
- Ils sont faux ou mal fondés.

Formé à partir des mots grecs « stéréos » (solide) et « tûpos » (empreinte, caractère), il désigne alors un procédé typographique qui consiste à « *convertir en planches solides d'un*

seul bloc des pages préalablement composées en caractères mobiles » (Mortier, 1963 : 116). A cette époque on utilisait le terme de stéréotype pour désigner des impressions rapides, à moindre prix, mais aussi de relativement faible qualité. Au XIX^{ème} siècle, la notion de stéréotype est utilisée par les psychiatres pour désigner la fixation d'un comportement d'un point de vue topographique et temporel (Ashmore & Del Boca, 1981).

Il est donc intéressant de noter que dès le début de son histoire, le stéréotype désigne quelque chose de ferme, répété, constant et figé. Aujourd'hui, on s'accorde à dire que les stéréotypes sont donc généralement définis comme « *un ensemble de caractéristiques attribuées à un groupe social* » (Ashmore & Del Boca, 1981 : 19), ou plus récemment celle de Leyens, Yzerbyt et Schadron (1994) qui affirment que c'est « *un ensemble de croyances partagées à propos des caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais aussi des comportements propres à un groupe de personnes* » (Leyens et al., 1994 : 129). Avec la définition contemporaine, il n'est plus question ni de consensus (ce n'est plus un aspect obligatoire même s'il existe encore), ni de fausseté et les stéréotypes ne sont plus forcément rigides. Le processus de stéréotypisation des individus, quant à lui, consiste à appliquer à ces individus « *un jugement – stéréotypique – qui [les] rend interchangeables avec les autres membres de leur catégorie* » (Leyens, Yzerbyt & Schadron, 1996). Leyens et al (1994 : 129) la définissent comme une image ou un symbole typique qui vient en premier lorsqu'on pense à un groupe social définit. Selon eux, les stéréotypes ont des conséquences importantes sur le groupe social qui forme la collectivité. Comme Lippmann (1922) et Harding (1968 : 11) pense que les stéréotypes sont une catégorisation schématique qui consiste en une attitude discriminatoire, injuste et intolérante contre les groupes sociaux :

« Le stéréotype schématise et catégorise ; mais ces démarches sont indispensables, même si elles entraînent une simplification et une généralisation parfois excessive. Nous avons besoin de rapporter ce que nous voyons à des modèles préexistants pour pouvoir comprendre le monde, faire des prévisions et régler nos conduites ». (Boyer : 2007 : 44).

Beaucoup plus récemment, nous avons l'étude de Schaf (1994 : 46) qui définit ainsi le stéréotype :

« Le stéréotype représente une structure cognitive spécifique mais justement grâce à cette spécificité qui consiste notamment en l'union dans son cadre du facteur cognitif et émotionnel, il est également une sorte de structure

pragmatique, c'est-à-dire, un élément se trouvant à la base de l'action humaine et, en conséquence, entrant dans la composition de la théorie de l'action humaine. Autrement dit, les stéréotypes ont un aspect cognitif, émotionnel et pragmatique ».

Robert (2000), définit le stéréotype national comme « *des images solides, profondément enracinées dans les inconscients collectifs et d'autant plus puissantes qu'elles sont simplifiées et caricaturales* » (2000 : 20). Tajfel (1981 : 115) affirme que le

« stéréotype constitue une forme spécifique de verbalisation d'attitudes, caractérisé par l'accord des membres d'un même groupe autour de certains traits, qui sont adoptés comme valides et discriminants pour décrire un autre (l'étranger) dans sa différence ».

Le stéréotype affiche ainsi les perceptions identitaires et la cohésion des groupes. L'important n'est pas de savoir si le stéréotype est « vrai », mais de savoir le reconnaître comme tel, et de reconnaître sa validité pour un groupe donné et dans la manière dont il affecte les relations entre les groupes.

Le degré d'adhésion et de validité que leur portent certains groupes de locuteurs ou des individus peuvent être liés à des conduites, à des comportements linguistiques et à des comportements d'apprentissage. Il est important ici de relever la dichotomie entre in-group (endogroupe) et out-group (exogroupe), c'est-à-dire qu'il y a une forte volonté de s'identifier à son groupe et de valoriser le soi au détriment des autres. C'est ce que nous distinguons du « nous » d'un « ils » (Amossy & Herschberg, 1997 : 45). Les stéréotypes servent à justifier les attitudes agressives adoptées en cas de situations de conflits réelles ou supposées, ils sont également la marque d'un dysfonctionnement de la relation avec autrui ainsi qu'un débordement de l'affectivité au détriment du cognitif (Baridith (1980). Sa construction résulte d'un processus assez complexe et se développe à trois niveaux :

1- Le niveau conceptuel où l'on s'approprie une vision simplifiée par principe d'économie cognitive ou par souci de cohérence interne. Il offre une interprétation toute faite et constitue une sorte de « prêt à penser » sémantique. Il offre un raccourci conceptuel et participe donc à la construction de sens par effet de catégorisation qui sert à la vision de l'environnement. Le langage joue un rôle primordial parce que les mots expriment les schémas mentaux et reflètent une perception assez spécifique des mondes liés à tout ce qui s'est ancré chez l'individu, les expériences collectives ou individuelles, les enseignements empruntés de sa culture.

2- Le niveau identitaire qui consiste à s'ouvrir ou à se fermer à la culture de l'autre en fonction d'intérêt ou de l'indifférence que nous lui portons. Les stéréotypes reflètent le vécu social et culturel de l'individu et de sa communauté, il permet d'opérer des classements dans nos perceptions de soi, des autres et des choses. Il permet de se situer et de se reconnaître par rapport à telle ou telle classe. Ainsi Bourdieu (1979 : 670) dit : « *Nous sommes tous des classeurs classés par nos classements* », autrement dit, les classements témoignent des pensées du groupe classeur que le groupe classé. Le stéréotype développe également un système de cohérence et de croyance qui permet de construire une impression assurant une sérénité dans l'identité et au monde qui nous entoure.

3- Le niveau affectif indiquant l'acceptation ou le rejet des valeurs différentes. Les individus peuvent manifester des intérêts défavorables ou bienveillants selon le degré émotionnel et les expériences vécues. Les individus remettent en cause ou adhère à un système de valeurs différentes. Le traitement linguistique des perceptions fait appel au phénomène de simplification, ces phénomènes qui poussent l'individu à omettre certains aspects, à distordre les interprétations de façon erronée et à généraliser une expérience en fait universelle :

a) L'omission : les omissions expriment nos centres d'intérêts et notre degré de cohérence. Ainsi, les informations nous semblant inintéressantes sont mises de côté et, une information qui nous paraît incohérente sera réfutée. Les omissions peuvent être exprimées par des comparatifs incomplets (les Italiens sont plus... les Japonais travaillent plus : plus que qui ?), (j'aime telle langue, je n'aime pas l'autre) ou par des verbes non spécifiques (Je n'aime pas les Français : quels sont les critères d'évaluation ?).

b) La généralisation est fondamentale car elle nous permet de nous forger une base de données pour passer du concret à l'abstrait cependant, elle peut être contre-productive lorsqu'il s'agit de communication. La communication est entravée si chaque interlocuteur suggère son point de vue, forgé à partir d'une expérience personnelle.

c) La distorsion : La distorsion est un jugement biaisé ou erroné de l'information. Elle est un résultat direct de la perception des personnes (Leyens & Beauvois, 1997). Ces processus sont le plus souvent non-contrôlés, automatiques et

inconscients (Uleman & Bargh, 1989). D'autre part, bien que les gens se montrent en général excessivement sur d'eux et attachés à leurs propres jugements (Fischhoff *et al.*, 1977), la manière dont ils les élaborent et les mettent à l'épreuve des faits s'écarte souvent des critères de la raison scientifique.

Nous concluons en disant que comme les représentations, la notion de stéréotypes à une dimension individuelle et collective. D'une part, individuelle car à partir de ses idées et images, l'individu va construire des stéréotypes. D'autre part, collective car l'individu partage ses stéréotypes avec un groupe et ainsi partage un système socioculturel. Les débuts et les fins du stéréotype sont encadrés par des pensées (préjugé) et des comportements (discrimination).

En ce qui concerne les préjugés : le verbe préjuger apparaît au XV^{ème} siècle au sens de « juger », le sens moderne n'apparaît quant à lui qu'au XVII^{ème} siècle, résultant d'une francisation de juger, issu du latin « *præjudicare* », « juger préalablement », dont est issu le dérivé préjugé au XVI^{ème} siècle, « opinion que l'on se fait par avance ». Comme nous l'illustre la citation en exergue, les préjugés semblent devancer le jugement comme la raison : « *la raison, le jugement, viennent lentement, les préjugés accourent en foule* » (Rousseau, 1972 : 220). Selon Allport (1954) le préjugé est un processus qui se définit comme une attitude, souvent négative et irrationnelle manifestée par un individu ou un groupe envers d'autres individus ou d'autres groupes à cause de leur appartenance à une catégorie sociale différente. Contrairement aux stéréotypes qui ont une valeur de savoir réducteur et/ou déformant la réalité, les préjugés ont quant à eux une dimension affective. Gergen et Jutras (1981) définissent le préjugé comme :

« une prédisposition à réagir défavorablement à l'encontre d'une personne sur la base de son appartenance à une classe ou à une catégorie {de personnes} ». A la différence du stéréotype, dont le contenu peut être positif (ex. : les routiers sont sympas), le préjugé (ex. : je n'aime pas les routiers) est globalement négatif en termes de valence, même s'il existe des exceptions » (1981 cité dans Legal & Delouvé, 2016 : 10).

Par ailleurs, la notion de préjugé se distingue de celle de stéréotype de la façon suivante. Les stéréotypes représentent des jugements catégoriels tandis que les préjugés sont des jugements de valeur négatifs à propos de l'exogroupe (ceux auxquels on n'appartient pas). Un préjugé est une attitude envers une catégorie de personnes et comporte donc les trois aspects de toute attitude (Deschamps & Beauvois, 1996) :

- *un aspect conatif* (la prédisposition à agir d'une certaine façon envers les membres de la catégorie). Cet aspect peut s'exprimer sous la forme d'évitement des contacts avec le groupe méprisé ayant des conduites violentes,
- *un aspect affectif* (les réactions émotionnelles suscitées par l'évocation ou la présence des membres de la catégorie),
- *un aspect cognitif* (les croyances du sujet relatives à cette catégorie et à ses membres). Ce dernier aspect correspond au stéréotype.

Certains chercheurs comme Klein, Livingston et Snyder (2004), considèrent que, du point de vue cognitif, il est ordinaire d'associer préjugés et stéréotypes (c'est-à-dire basés sur la catégorisation d'autrui au sein d'un groupe social). Brigham (1971) affirme que le préjugé trouve son point de départ dans les stéréotypes : pour avoir des préjugés vis-à-vis d'un exogroupe, il faut s'imaginer celui-ci comme étant différent de l'endogroupe (ceux auxquels on appartient) par rapport à certains. Selon Castellan (1970 : 201)⁴ : « *le préjugé peut exister plus fort que les mots, plus fort que le revêtement verbal, le préjugé rend justice de force irrationnelle dont le stéréotype, dans une tentative de rationalisation, ne revêt qu'une partie* ».

1.2.6.3. Croyance, idéologie

Ansart (1999 : 123) définit la notion de **croyance** comme un « *assentiment donné à une doctrine ou des faits vraisemblables ou possibles* ». En sociologie, cette notion constitue une thématique importante et il lui est attribué une double interprétation. La première renvoie à une conception holistique qui tend à souligner les facteurs déterminant l'adhésion de l'individu à une croyance (Malinowski, 1961 ; Foucault, 1966 ; Dumont, 1966). La seconde se place dans le domaine des sociologies individuelles : il ne s'agit plus de révéler les conditions déterminant les croyances mais les raisons qui font qu'un individu se porte vers telle ou telle croyance. Boudon (1992) parle de rationalité subjective : comment justifier le fait qu'un individu conçoit une croyance comme vraie et rationnelle ? La notion de croyance implique la confrontation entre des contraintes sociales et des réponses individuelles : « *La notion de croyance est toujours indissociable d'une problématique sociale impliquant qu'une croyance*

⁴ La communication : <http://www.3ct.com/ridf/construire/construire.htm>

a toujours potentiellement une assise collective et, d'autre part, qu'on peut avoir des croyances différentes, voire contraire » (Bloch, et al., 1991 : 228). Les croyances apparaissent comme un phénomène résultant de mécanismes représentationnels.

L'idéologie est une notion qui apparaît au début du XIX^{ème} siècle sous l'impulsion de Destutt de Tracy (1754-1836). Le terme d'idéologie renvoie à une modalité particulière de la pensée sociale, spécifiée par sa non-scientificité, qu'au domaine général des idées. L'idéologie correspond à « *un ensemble plus ou moins cohérent de croyances, de savoirs implicites, de présupposés et de valeurs que les individus élaborent au sein de leur milieu socioculturel et qu'ils utilisent dans la vie quotidienne pour interpréter la réalité et orienter leurs actions* » (Bloch et al., 1991 : 446).

1.2.7. La représentation comme imaginaire

1.2.7.1. Imaginaire collectif

L'imaginaire collectif est un processus d'interprétation destiné à rationaliser les choses c'est-à-dire à leur donner du sens. En tant que processus, l'imaginaire collectif signe l'existence d'une vie psychique dans l'organisation, en prenant sa source dans la capacité humaine à faire surgir des représentations (Giust-Desprairies, 1988). L'ensemble des croyances, des opinions, des images, des visions et autres idées qui servent à un individu à se faire une représentation de la réalité était désigné par les grecs de l'Antiquité et plus spécifiquement les philosophes de « doxa ». Pour que les opinions fondées à partir de cet imaginaire (ou de cette doxa) soient convaincantes et crédibles pour le groupe qui partage cet imaginaire, il faut que cet imaginaire soit partagé. La réalité est donc représentée à la fois par un imaginaire collectif ou imaginaire personnelle. Dans le cas de l'imaginaire collectif nous avons les partis politiques pour une corporation religieuse ou sociale, des associations au sein desquelles se trouve un ensemble d'individus qui partagent une vision, une idéologie, une croyance, un préjugé, une opinion, etc. La construction de l'imaginaire collectif se présente sous trois dimensions :

- Une représentation du milieu environnemental qui resserre l'environnement physique, en un espace qui devient territoire, c'est-à-dire un espace habité et investi de sens, de conscience et d'appartenance.
- Une représentation de soi à la fois au passé, qui forme la mémoire, au présent qui forme l'identité et au futur qui forme les projets.

- Une représentation de l'autre, celui dont le caractère et parfois le tort est d'être différent de soi.

La formation/production de l'imaginaire renvoie à l'univers de la culture au sein duquel nous distinguerons deux types : la culture instituante ou informative et la culture instituée ou formalisée :

- **La culture instituante** est le champ de l'imaginaire dans son acte d'élaboration. Elle relève de la pensée et de l'énonciation formelle, de la production du sens qui fait appel à l'argumentation, à la rhétorique, aux savoirs mais aussi à la fiction et au mythe. Cette culture s'exprime à travers plusieurs moyens qui nourrissent l'imaginaire de ces représentations tels que la littérature, le cinéma, la philosophie, la théologie, le roman, la science...
- **La culture instituée** regroupe les résultats de ce processus qui se donne à l'usage de la consommation c'est-à-dire qu'elle n'est pas production mais reproduction. Il s'agit de la culture faisant partie du capital intellectuel qui se transmet de génération en génération (coutume, tradition, rituel, code, règle, habitude, us, usage).

1.2.7.2. La mémoire collective

La mémoire est la capacité d'un individu ou d'un groupe d'individu à pouvoir garder dans son esprit les faits. Dans le cas d'une personne, elle est dite « individuelle » et dans le cas d'un groupe, elle est dite « collective ». Le premier à avoir utilisé l'expression « mémoire collective » est Halbwachs (1925, 1950) sociologue français (1877-1945). Selon lui, « la mémoire collective » est une théorie scientifique qui énonce que le souvenir est pratiqué par un groupe. Elle est constituée de tous les souvenirs d'une population sur des faits bien précis comme des guerres, des batailles et autres événements qui ont marqué les esprits et qui ont été retranscrits par l'écrit. En rapprochant ces deux termes : mémoire et collectif, Halbwachs se proposait, tout d'abord, de démontrer que tout groupe ayant une organisation se constituait une mémoire qui lui est propre.

Par la suite, il démontra que les processus de remémoration, la mémoire individuelle prend appui sur des formes, des « cadres » provenant du milieu social. Les représentations socialement partagées du passé et les usages institutionnels du passé forment la notion de mémoire collective. Cette mémoire collective se manifeste de différentes formes (commémoration, musées, enseignement de l'Histoire à l'école). Cependant quelle que soit la forme que revêt cette mémoire collective, elle a pour spécificité de se situer au

croisement de l'individuel et du collectif, du psychique et du social. L'usage de la notion de mémoire, entendue dans sa dimension « collective », renvoie parfois aux souvenirs ou des représentations du passé dont des individus, liés par une expérience commune, sont porteurs : il convient cependant de souligner que souvenirs et représentations du passé ne sont le plus souvent que supposés ou suggérés. Dans le cadre de notre étude l'imaginaire collectif et la mémoire collective sont exercés par l'occident et tout particulièrement l'Europe.

1.2.8. La représentation linguistique

1.2.8.1. La représentation sociolinguistique

Ces représentations orientent les comportements et les actions des locuteurs à travers les jugements formulés. Il y a donc une interférence entre les attitudes langagières et les représentations, cette interaction permet de mettre un réseau d'association de mots et d'idées qui appartiennent à « l'imaginaire linguistique » des individus :

« Les représentations langagières qui se livrent à travers le discours épilinguistique⁵ et métalinguistique, dans ce que les locuteurs disent, pensent, savent (ou non) des variétés linguistiques d'un répertoire commun, de leurs pratiques langagières et de celles des autres, sont de nature à donner un sens aux conduites et aux usages, à en cerner les déterminants les plus centraux » (Bothorel-Witz, 2000).

1.2.8.2. L'imaginaire linguistique

Houdebine (1977) définit l'imaginaire linguistique qui dépend de l'étude des représentations subjectives comme le rapport qu'entretient un sujet avec la langue et que nous pouvons identifier à partir des commentaires évaluatifs sur les usages et les langues,

⁵ Le discours épilinguistique « les jugements que les locuteurs formulent à l'endroit de leurs pratiques linguistiques ou d'autres variété ».

qu'il s'agit de valorisations, de dépréciations ou de stigmatisations (Houdebine, 1977).

L'imaginaire linguistique est constitué de normes objectives et d'autres subjectives :

- *Les normes objectives* : elles apparaissent d'une élaboration scientifique qui utilise des descriptions, elles se distinguent en normes statistiques et normes systémique. Le va-et-vient entre ces deux types de normes permet de constater des conflits des usages qui, dans les interactions, reflètent une dynamique linguistique.

- *Les normes subjectives* : relèvent des représentations des locuteurs constituées de :

a) Normes *prescriptives* : adaptées aux discours institutionnels prescriptifs, académiques et scolaires.

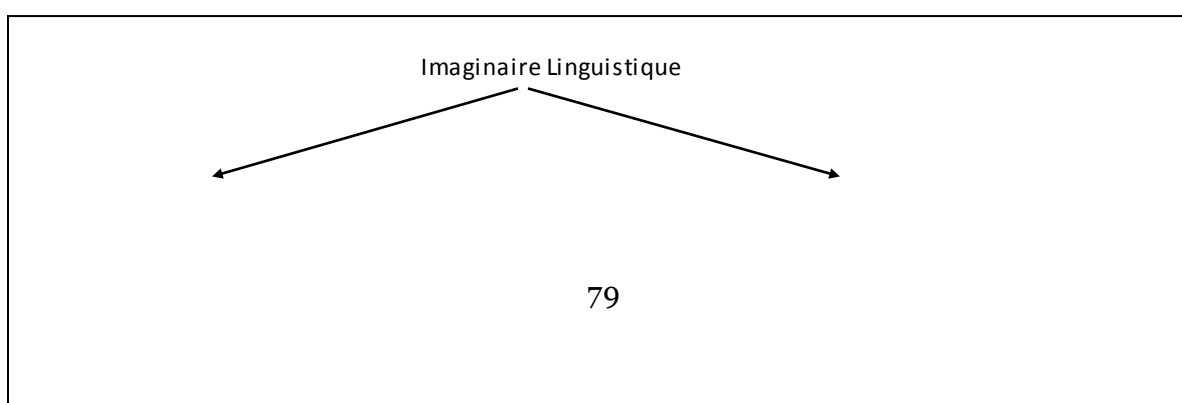
b) Normes *fictives* : qui relèvent des rationalisations des sujets (esthétisation, historicisation).

c) Normes *évaluatives* : qui sont de simples constats sans qualifications.

d) Normes *communicationnelles* : bien que les locuteurs connaissent les normes prescriptives, ils utilisent les normes communicationnelles à l'aide d'un « langage médian » ou de « français avancé » dans un souci d'adaptation aux discours contemporains.

Nous pouvons argumenter en disant que ce modèle est dynamique, non seulement par l'interaction des usages entre eux et par l'interaction des usages avec les structures mais aussi parce que plusieurs normes interagissent entre elles et rétroagissent sur les usagers.

Cette terminologie a inspiré Canut-Haube (1996) qui a établi le schéma suivant qui prouve de la rétroaction de l'imaginaire linguistique sur les usages :



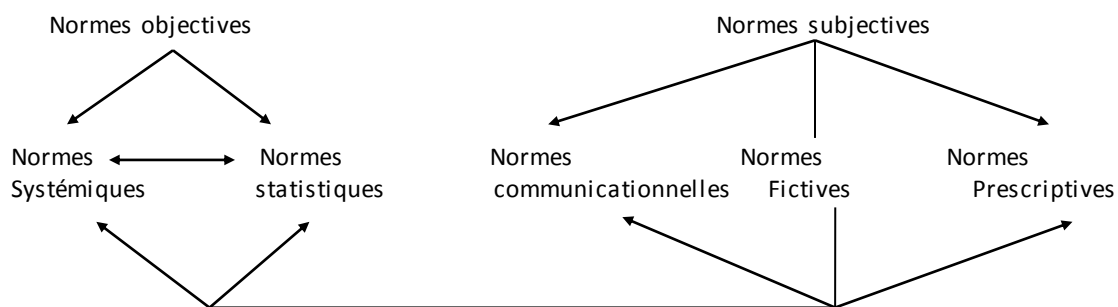


Figure n° 1 : Rétroaction des imaginaires linguistiques sur les usages (Canut-Haube, 1996 : 163).

Par conséquent l'imaginaire linguistique est constitué d'une part :

« Des images plus ou moins réductrices et figées de la réalité sociolinguistique (stéréotypes...) de valeurs, de mythes » et d'autre part « d'attitudes, comme l'insécurité linguistique (...), de sentiments (comme la loyauté, la culpabilité ou l'auto dénigrement) liés à des évaluations et des opinions » (Boyer, 1996 : 97).

Les imaginaires linguistiques qui présentent avec les comportements langagiers des liens assez complexes déterminent donc les changements de comportements. De ces interactions naissent un discours épilinguistique non fini mais dynamique et tout sujet est caractérisé par cette activité épilinguistique et par son rapport avec l'autre « elle permet essentiellement de rendre compte de manière dynamique du rapport du sujet au(x) lecte(s) (lecte est pris pour hyperonyme de langue), le sien ou celui des autres » (Canut, 2000 : 72). Culioli (1968, 1990) a comparé cette activité avec l'activité métalinguistique. L'activité épilinguistique a été définie comme non consciente alors que la seconde est consciente parce qu'elle régit les représentations langagières auxquelles nous avons accès et les changements qui résultent des phénomènes inconscients de la subjectivation.

Même si l'activité épilinguistique n'est pas une donnée empiriquement constatable, elle a ses traces et ses marques dans l'activité langagière. Ces traces ne sont que « des métaphores, des révélateurs des fluctuations intersubjectives qui régissent l'activité épilinguistique(...) dans les pratiques langagières peuvent prendre des formes variées et se constituent un discours sur les langues ou les pratiques langagières (...) ». Ces marques ne peuvent pas être des problèmes de langages mais peuvent être comparées à des lapsus, ratages, résultant du « savoir insu qui parle à travers la langue » (Prieur, 1996 : 134).

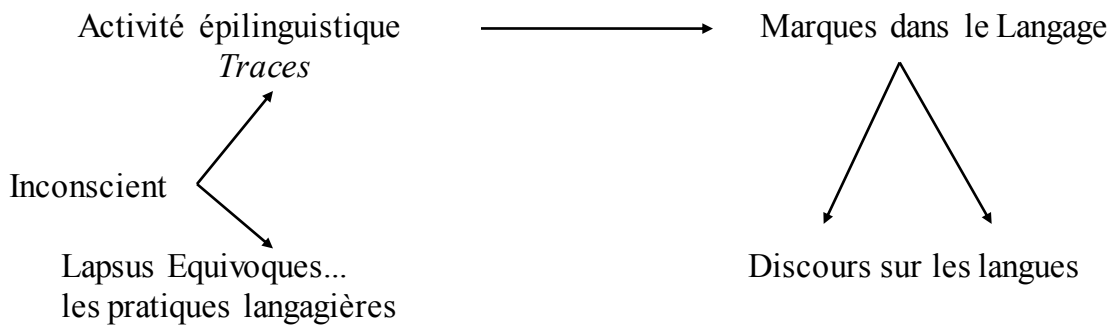


Figure n° 2 : La mise en discours épilinguistique (Canut, 2000 : 74).

Parce qu'il se déplace d'un domaine à un autre, Billiez (1995) qualifie le concept de représentations comme l'un des « plus nomades », en ayant à chaque fois une nouvelle étiquette.

« or plus un concept est employé, plus il est élastique. S'agissant des représentations concernant l'objet « langue » (...) les représentations sont plus ou moins stéréotypées (...) partagées par les membres de la même communauté. Leur relative stabilité ne doit cependant pas faire oublier leur caractère dynamique » (1995 : 14).

Perrefort (1997) constatent une relation entre l'image qu'un apprenant s'est forgé d'un pays et les représentations qu'il construit à propos de son propre apprentissage de la langue de ce pays. « Ainsi, une image négative de l'Allemagne correspondrait à la vision d'un apprentissage difficile et insatisfaisant de l'allemand » (Perrefort, 1997 : 59). Boyer (1996) soumet la possibilité de se figurer l'articulation entre le plan des « usages et des pratiques sociolinguistiques » et celui des « imaginaires sociolinguistiques » à partir du schéma suivant :

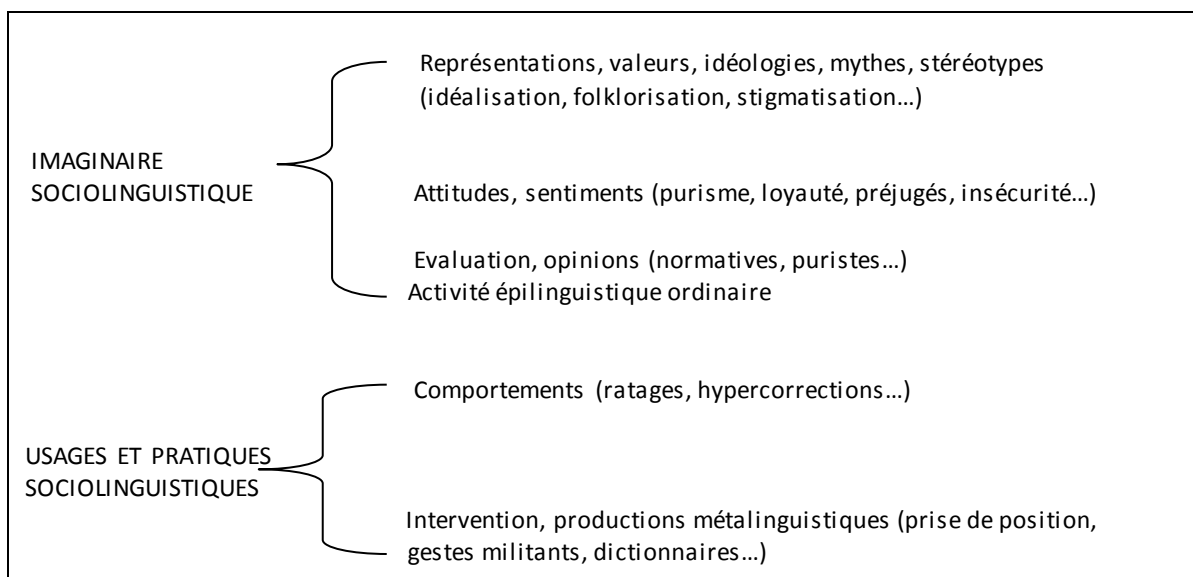


Figure n°3 : Imaginaires, usages et pratiques sociolinguistiques (Boyer, 1996 : 16).

Dans le cadre de notre travail de recherche, nous retiendrons la notion de représentation linguistique (RL) pour nous référer à ce rapport. Nous emploierons cette notion pour parler du rapport entre les apprenants et la L1 (langue maternelle), de leur rapport à la L2 (le français), de leur perception, de leurs pratiques langagières en L2 ainsi que la perception des pratiques langagières des enseignants. Les didacticiens estiment qu'il est de plus en plus important de s'orienter vers l'étude des représentations non seulement pour comprendre le rapport entre l'apprenant et l'objet d'apprentissage, la langue cible, mais aussi le rapport que l'individu entretient avec son processus d'apprentissage linguistique. Les linguistes de l'acquisition, de leur côté, estiment que les représentations constituent un élément structurant du processus d'appropriation langagière, et sont liées à certaines stratégies d'apprentissage chez les apprenants (Castellotti & Moore, 2002 : 9). Certaines études s'intéressant aux représentations établies par les apprenants de langues, de leurs locuteurs et des pays dans lesquels elles sont pratiquées, ont démontré que ces représentations relèvent d'images stéréotypées et qu'elles interviennent dans la motivation pour l'apprentissage lui-même, et apportent « *un pouvoir valorisant ou, a contrario, inhibant vis-à-vis de l'apprentissage* » (Castellotti & Moore, 2002 : 10). D'autres études mettent en avant la corrélation entre la représentation que se forge un apprenant d'un pays où la langue cible est pratiquée et de son apprentissage de la langue de ce pays : ainsi, une image négative de la France par exemple correspondrait à la vision d'un apprentissage difficile et insatisfaisant du français. Le conflit des représentations forme un outil descriptif efficace car la contradiction qui existe, une fois la représentation évoquée, ne reflète pas l'incapacité à relativiser :

« Ce qui fait l'intérêt d'un jeu contradictoire des représentations c'est le rapport de concurrence entre elles, chacune revendiquant la légitimité aux dépens des autres. Une description est fiable lorsqu'elle permet de comprendre ce qui différencie les systèmes de valeurs entre eux, quelles sont les règles du jeu dans lesquelles un groupe social donné se reconnaît (...) »
(Zarate : 1993 : 37).

Donc, la différence dans les représentations produites par l'apprenant dans le milieu scolaire remet en question la relation entre les jugements individuels et ceux légitimes de

l'école. Afin de comprendre comment ces représentations s'introduisent dans le comportement d'apprentissage il ne faut perdre de vue que :

- Les représentations existent ;
- Nous pouvons y accéder à travers plusieurs techniques (mots associés, différences sémantiques, ...).
- Il est possible de catégoriser les représentations sous forme de tableaux chiffrés,
- Les réponses obtenues dans une situation sont considérées comme reproductibles

dans une autre.

Suite aux diverses réflexions menées précédemment, nous pouvons proposer une définition de la notion de RL :

« une représentation sociale de la langue renvoie à un ensemble de connaissances non scientifiques, socialement élaborées et partagées, fondamentalement interactives et de nature discursive, disposant d'un degré plus ou moins élevé de jugement de figement, et permettant au(x) locuteur(s) d'élaborer une construction commune de la réalité linguistique c'est-à-dire de la ou des langues de la communauté ou de la ou des langues des communautés exogènes, et de gérer leurs activités langagières au sein de cette interprétation commune de la réalité linguistique » (Petitjean, 2009 : 67).

Cette définition nous permet d'éclairer la spécificité de la notion de représentation en sociolinguistique : une représentation linguistique est doublement déterminée, en cela qu'elle renvoie, d'une part, à une représentation dans la langue. Une représentation linguistique ne se limite donc pas aux contenus des connaissances partagées, mais englobe également les processus linguistiques d'émergence de ces contenus dans le champ discursif.

Donc, la différence dans les représentations produites par l'apprenant dans le milieu scolaire remet en question la relation entre les jugements individuels et ceux légitimes de l'école. La définition que nous retiendrons est celle élaborée par Petitjean (2009), qui se constitue dans et par l'interaction. Ainsi, elle décrit une représentation linguistique comme :

« une représentation sociale de la langue renvoie à un ensemble de connaissances non scientifiques, socialement élaborées et partagées, fondamentalement interactives et de nature discursive, disposant d'un degré plus ou moins élevé de jugement et de figement, et permettant au(x) locuteur(s) d'élaborer une construction commune de la réalité linguistique, c'est-à-dire de la ou des langues de la communauté ou de la ou des langues des communautés exogènes, et de gérer leurs activités langagières au sein de

cette interprétation commune de la réalité linguistique » (Petitjean, 2009 : 67).

Ceci dit, la langue ne doit pas être réduite à un simple instrument de communication parce qu'elle n'est ni neutre (Calvet 1998), ni transparente (Py 1996) ; nous utilisons un instrument à chaque fois que nous en avons besoins mais ça ne va pas de même pour la langue :

« Nous ne sortons pas l'instrument langue de son étui lorsque nous avons besoin de communiquer pour l'y ranger ensuite, comme nous prenons un marteau lorsque nous avons besoin de planter un clou. Il existe en effet tout un ensemble d'attitudes de sentiments des locuteurs face aux langues, aux variétés de langues et à ceux qui les utilisent qui rendent superficielle l'analyse de la langue comme un simple instrument. On peut aimer ou ne pas aimer un marteau, mais cela ne change rien à la façon dont on plante un clou, alors que les attitudes linguistiques ont des retombées sur le comportement langagier » (Calvet, 1996 : 463, cité par Ledegen, 2001 : 50.)

1.2.8.3. Les représentations didactiques

A travers sa conscience linguistique et à travers les représentations, le locuteur par ses pratiques langagières et par ses pratiques sociales peut évaluer, argumenter, ordonner, accepter ou rejeter des phénomènes linguistiques. Dans ses travaux sur les représentations, Jodelet (1989) a fait une distinction entre une conscience linguistique explicite et une autre implicite : la première vise la conscience de la langue et du discours métalinguistique, et la seconde se rapporte à la parole et qui émerge à travers la prise en compte des lacunes de communications d'où les hésitations et les autres corrections. Cela a inspiré les travaux des linguistes à tendance didactique, entre autre Dabène (1994) qui les a classées comme suit :

- Conscience langagière qui se manifeste à travers les usages antonymiques du langage ;
- Conscience linguistique qui compare et distingue les codes linguistiques ;
- Conscience normative qui est nourrie par les connaissances normatives ;
- Conscience ethnologique qui organise les rapports entre langue /identité ;
- Conscience sociolinguistiques qui structure les dénominations et les aires d'emploi des langues d'un répertoire linguistique.

Il est à noter aussi que plusieurs conséquences des représentations peuvent altérer les comportements (blocage de la motivation ou arrêt de l'apprentissage) de l'individu allant des conflits sociaux aux troubles psychologiques.

1.3. Synthèse

Pour conclure nous pouvons dire que les représentations forment une manière de se construire des idées, des connaissances sur la société. Elles tentent de construire une réalité intelligible et commune à un groupe social. Elles s'appuient sur la subjectivité de l'individu qui la formule, de la réalité de l'objet et du système social qui encadre la relation sujet/objet. Les représentations servent à interpréter l'environnement social, à analyser « *les régulations effectuées par le méta système social dans le système cognitif* » (Doise et al, 1992 : 13).

La théorie des représentations comporte un champ d'application où nous pouvons comprendre les comportements à travers les activités cognitives et voir comment émergent les réactions, ainsi les représentations circulent et se diffusent librement dans la société et sont pourvues d'une organisation interne gérée par des connaissances primordiales ayant trait à l'objet (les cognitions) et des structures cognitives qui dessinent le schéma de l'organisation. La représentation est un phénomène social formé d'une structure dynamique comportant deux processus : l'objectivation qui sert à matérialiser l'abstrait et l'ancrage qui implique l'objet de représentation dans le système cognitif des individus.

Dans son organisation interne la représentation évoque souvent la théorie du noyau central qui va filtrer toute information nouvelle et donc donner aux réactions et événements des repères afin que les représentations aient une cohérence et une signification dans l'ensemble du groupe. Au-delà des sciences humaines et parce qu'elles ont des liens avec l'univers idéologique l'apport des représentations sociales s'étend dans les sciences cognitivistes en particulier en sociolinguistique où elles ont suscité plusieurs recherches. Exposer l'historique de la notion de représentation, en détaillant sa formation, sa théorisation et ses fonctions nous permettent d'avoir la connaissance pour pouvoir analyser plus globalement les représentations sociales. La contribution de plusieurs champs scientifiques (qui nous aident à clarifier ce qui constitue une représentation sociale, de comprendre ses origines, d'expliquer ses rapports avec des notions proches comme les attitudes et les stéréotypes. Ainsi, sa composante tant collective qu'individuelle, ses formes diverses (stéréotype ou cliché), sa diffusion et son déplacement dans un groupe social témoignent de sa complexité (Py, 2003 ; Jodelet, 1989). Il n'est donc pas étonnant que les chercheurs aient des difficultés à définir les représentations.

Elles ont des liens très importants avec l'identité sociale : elles l'expriment, la renforcent, la protègent et la légitiment (Jodelet, 1989). Pour Moscovici (1989 : 63) « *la révolution*

provoquée par les communications de masse, la diffusion, des savoirs scientifiques et techniques transforment les modes de pensée et créent des contenus nouveaux ». Il ajoute

« une notion ou une science qui ne reste pas l'apanage d'un individu ou d'une élite restreinte, subit, par sa circulation toute une série de métamorphoses qui la font changer de contenu et de structure. La nouvelle structure est celle d'une représentation au sens strict du mot, à la fois abstraite et imagée, réfléchie et concrète » (1989 : 81).

Les représentations sociales sont donc partout, dans la société et dans la vie publique, cependant elles n'existent pas sans objet ou sujet (Bonardi & Roussiau, 1999). Du rapport au monde nous passons au rapport à la culture et tout particulièrement des représentations visibles à propos de la communauté turque.

Chapitre 2:

De l'immigration en général à l'immigration turque en France

« Depuis que j'ai quitté le Liban en 1976, pour m'installer en France, que de fois m'a-t-on demandé, avec les meilleures intentions du monde, si je me sentais plutôt français ou plutôt libanais. Je réponds invariablement : « L'un et l'autre ! ». Non par quelque souci d'équilibre ou d'équité, mais parce que, en répondant différemment, je mentirais. Ce qui fait que je suis moi-même et pas un autre, c'est que je suis ainsi à la lisière de deux pays, de deux ou trois langues, de plusieurs traditions culturelles. » Amin Maalouf, Les identités meurtrières (1998 : 7).

Mettre en exergue l'extrait d'Amin Maalouf nous permet de dire que les langues s'insèrent dans les identités personnelles mais s'inscrivent également dans un héritage commun. Elles peuvent faire office de pont vers d'autres personnes et d'accès ouvert vers d'autres pays donc vers d'autres cultures. La mondialisation a abouti à une hétérogénéité culturelle omniprésente, de sorte que les contacts des langues et des cultures deviennent inévitables. De Certeau (1985) parle de « brassage socioculturel » ou de « rencontres interculturelles », qu'elles soient interindividuelles ou intergroupales. Dans notre recherche, il est bien question de deux cultures et de deux langues : la culture turque, la culture française et le bilinguisme franco-turc. Avant d'aborder de façon spécifique les questions relatives aux représentations sur la communauté turcophone, il convient de reprendre quelques traits distinctifs de l'immigration turque en Europe puis en France parmi les plus saillants.

Pour identifier la culture selon l'aspect philosophique et épistémologique du terme, il faudrait comprendre les rapports complexes que les individus et les sociétés entretiennent avec leurs cultures. La notion de culture peut facilement être décrite, mais difficilement être définie, car selon les époques et les lieux, les hommes définissent de façons différentes ce qui est essentiel à leur développement. La diversité des situations et des objectifs, conduit en fait à une multitude de définitions. Chaque époque et chaque milieu optent pour celle qui

leur convient le mieux et ne cessent de s'adapter à de nouvelles situations pour servir d'autres débats idéologiques (Brill & Lehalle, 1988).

- Platon n'a pas utilisé le terme de culture, mais si l'on se base sur le mythe de la caverne, on peut penser qu'il l'aurait défini comme la capacité de percevoir la réalité des choses derrière les apparences ;

- Cicéron parle de *cultura animi*, comme capacité de conserver une hauteur de vue, une parfaite maîtrise de soi dans les situations les plus délicates ;

- Au Moyen Âge européen, la culture se confond d'abord avec la religion (chrétienne), puis avec la civilisation : c'est pour l'individu l'acquisition d'un savoir-faire et d'un savoir-vivre, distingué par les préceptes et les institutions ecclésiastiques et par les arts de la cour ;

- Vers la fin du XIX^{ème} siècle, l'Anglais Taylor donne une définition à la culture qui va être souvent reprise et adaptée par la suite :

« La culture ou la civilisation, prise dans son acception ethnographique large, est cet ensemble complexe composé par la connaissance, la croyance, l'art, la morale, la loi, les coutumes et toutes les autres compétences et habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société » (Taylor, 1878 : 1, cité dans Verbunt 2001 : 21)

Par conséquent, avec l'augmentation des mouvements migratoires à partir de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, la question de la relation entre les cultures et surtout ses effets sur les individus a préoccupé les sciences sociales. Il est, en effet une culture qui s'est retrouvée sur le sol français par ce même mouvement : c'est la culture turque. Connaître les différences culturelles n'est plus suffisant, il est aussi important de savoir comment nous et les autres nous situons face à ces différences.

2.1. De l'immigration en général à l'immigration turque

2.1.1. Considération sémantique

Analyser l'immigration turque dans une perspective dynamique nous amènera à parler de « processus » de « dynamique » ou de champs migratoires, pour en décrire l'évolution chronologique. Pour accomplir cet objectif, nous nous concentrerons sur les parcours des jeunes descendants d'immigrés turcs, devenus à leur tour parent. Grâce à l'étude de cette génération nous pouvons faire la comparaison du processus migratoire turc dans différents domaines. Ces générations, socialisées en France, témoignent de l'installation

définitive des immigrés turcs en Europe (Kastoryano, 1992). Leur parcours social est, de ce fait, le révélateur de l'efficacité des dispositifs institutionnels d'intégration. D'ailleurs, ce sont souvent ces générations qui font émerger les « problèmes d'intégration » (discriminations ethnique et religieuse) à un niveau plus général. Enfin, la jeunesse donne des informations sur le profil actuel et à venir d'une population, l'observation des jeunes issus de grands-parents originaires de la Turquie doit donc permettre de se représenter ce que sera, dans le futur, la dynamique migratoire turque dans son ensemble. L'immigration turque en général et l'immigration turque à Bordeaux seront introduites par une partie théorique sur un éclairage sémantique des termes immigration, émigration, migration, communauté, communautarisme. Nous ferons le point sur les différentes formes de l'immigration (légale, illégale, de quantité, qualifiée, contrôlée). Nous utiliserons une petite partie pour critiquer les différentes dénominations attribuées aux individus immigrés puis des modalités d'accueil des migrants en France.

2.1.1.1. Immigration / émigration / migration

Le terme immigration est un mot qui est apparu en 1768, dans le dictionnaire de l'Académie Française et est formé à partir de trois éléments latins :

im- signifie vers l'intérieur,

migr- signifie déplacement,

atio : suffixe servant à former des noms féminins.

D'après son étymologie, ce mot du latin « immigration » désigne un déplacement vers l'intérieur. Un immigré est défini en fonction du double critère de lieu de naissance et de nationalité. Un immigré est une personne née à l'étranger, de nationalité étrangère à sa naissance, et qui vit en France . La migration est synonyme de changement :

« Migrer comporte deux significations : Emigrer, quitter l'enveloppe des lieux, de sons, d'odeurs, de sensations de toutes sortes qui constituent les premières empreintes sur lesquelles s'est établi le codage du fonctionnement psychique. Immigrer, reconstruire seul en l'espace de quelques années ce que des générations ont lentement élaboré et transmis. » (Moro & Nathan, 1989 : 438).

L'INSEE (1992)⁶ (Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques), propose comme définition, en comparaison avec la notion d'« étranger » :

« Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restants étrangers. Les populations étrangères et immigrées ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré. »

Il est clair que les enfants dont nous parlons ne sont pas des immigrés car pour la majorité ils sont nés Français en France. Or, dans le cas de certaines familles, les parents n'entrent pas non plus dans la catégorie d'immigré, eux-mêmes étant nés Français, en France. Par conséquent, nous trouvons utile de préciser que nous considérons par l'appellation « enfant issu de famille immigrée » la famille élargie et non pas la famille immédiate qui n'est justement pas dans le cas de certaines familles « immigrée ». Le mot immigration correspond donc à l'entrée dans un pays de personnes non autochtones c'est-à-dire qui ne sont pas de ce pays et qui viennent s'y établir. L'immigration peut avoir plusieurs raisons (Akinci, 2001 ; De Tapia, 2005 ; Rigoni, 2001) :

- *professionnelle* : dans le cadre en l'occurrence des études ou des missions de longue durée à l'étranger par exemple ;
- *politique* : il s'agit des réfugiés politiques fuyant les persécutions et guerre du pays d'origine ;
- *sécuritaire* : surtout en cas de guerre ou pour se protéger des conflits à l'intérieur du pays d'origine ;
- *économique* : surtout pour les individus à la recherche d'un niveau de vie meilleur dans le pays d'immigration que dans son pays d'origine ;
- *familiale* : dans le but de rejoindre le conjoint qui se trouve installé dans le pays d'immigration ;
- *fiscale* : afin de profiter de la situation du pays offrant un niveau d'imposition moins élevé que le pays d'origine.

⁶ : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/immigre.htm> consulté le 20/03/2018

L'antonyme d'immigration est émigration qui est le même phénomène du point de vue du pays de départ.

2.1.1.2. Communauté / communautarisme

En parlant de la population immigrée, les spécialistes utilisent très souvent le terme de communauté et de communautarisme. Selon Tribalat (1995 : 115) la sociabilité est communautaire lorsqu'elle concerne préférentiellement des personnes de même origine ethnique : « ... un réseau de connaissances formé de personnes originaires du même pays, et souvent du même village ». L'auteure attire l'attention sur un danger : « Au lieu d'être source de mélanges de populations, elle peut alors devenir un élément de repli et de maintien de la cohésion communautaire » (1995 : 115). En France, une part relativement importante des jeunes hommes issus de l'immigration turque s'intègrent par le biais de la communauté. Par « communauté », nous entendons l'espace social immigré, caractérisé par des interdépendances fondées sur une identité culturelle commune (villageoise, politique, nationale et religieuse, ces quatre dimensions étant souvent, localement, liées les unes aux autres). Comme le fait, à juste titre, bien remarquer Bozarslan (1990), les recherches relatives aux communautés immigrées, et notamment turques en France, imposent la prudence quant à la dénomination en tant que « communauté ». Il s'agit donc d'envisager la communauté comme un ensemble de relations basées sur un entre-soi vecteur d'intégration sociale, et non comme une organisation, ou un système, autonome. L'adaptation communautaire (ou « ethnique ») est le mode d'adaptation sociale par lequel des jeunes d'origine turque s'approprient l'univers ethnique (économique et culturel) construit par leurs aînés. Cet univers communautaire se définit par des stratégies économiques rationnelles et par des solidarités (Portes, 1999). Contre toute attente, cette immigration peut être utile à l'économie ethnique et donc à l'intégration communautaire. De Tapia (2009) fait l'hypothèse que c'est un peuple difficile à assimiler car le communautarisme chez les Turcs est répandu. Dans ce qui suit nous allons développer sémantiquement tous les termes en lien avec le phénomène de l'immigration.

2.1.1.3. Intégration vs assimilation

Le terme d'**intégration** est un terme généralement utilisé pour parler de situation des immigrés installés de façon durable dans le pays d'accueil. Il désigne à la fois un processus inscrit dans le temps et les politiques qui ont pour vocation de faciliter sa mise en œuvre. Très souvent l'intégration est confondue avec le terme « insertion » qui vise à aider les individus à accéder à des standards socio-économiques. Pour qu'il y ait intégration, il faut une adhésion aux valeurs des droits et des devoirs de chacun. Ainsi l'individu participe à la vie sociale du pays où il réside tout en préservant sa culture d'origine.

Le terme d'**assimilation** est sémantiquement le contraire d'intégration et elle est la conséquence supposée ou attendue du processus d'intégration de l'immigré par les politiques. L'assimilation n'a en France aucune explication juridique, sauf au sens où le droit de la nationalité considère le « défaut d'assimilation » d'une personne comme susceptible de justifier une décision défavorable à sa demande d'acquisition de la nationalité française. Dans la pratique, le défaut d'assimilation s'entend, pour l'essentiel, soit d'une incapacité à maîtriser l'usage courant de la langue nationale, soit de la jouissance effective d'un statut matrimonial incompatible avec l'ordre juridique français (situation de polygamie) ou de ne pas pouvoir subvenir financièrement à ses besoins. L'assimilation est l'abandon de son identité culturelle d'origine afin d'adopter la culture dominante. Dans ce cas la culture de la société d'accueil vient supplanter la culture d'origine de l'individu.

2.1.1.4. Acculturation, enculturation, contre-acculturation

Le terme **acculturation**, formé à partir du latin – *ad* par les anthropologues Nord-américains désigne le rapprochement. La première définition de ce concept a été donnée aux Etats-Unis en 1880 par l'anthropologue américain Powel (1880 : 46). « Acculturation » apparaît dans le contexte des embarras qui surviennent au sein des pouvoirs publics américains dans leurs rapports avec les autochtones. Cuche rapporte que le terme serait apparu en 1880 chez Powell et désignerait les « *transformations des modes de vie et de pensée des immigrants au contact de la société américaine* » (Cuche, 2004 : 124). Entre le début du XX^e siècle et les années 1930, le terme apparaît dans les dictionnaires américains. Cette notion devenue concept scientifique est définie par Redfield, Linton & Herskovits (1936 : 85) comme « *l'ensemble des phénomènes qui résultent du contact direct et continu entre des groupes d'individus de cultures différentes avec des changements subséquents* ».

dans les types culturels de l'un ou des autres groupes ». C'est donc l'anthropologie nord-américaine qui va, la première, permettre l'élaboration d'une théorie de l'acculturation, notamment en mettant en lumière, dans la construction idéale-typique du processus d'acculturation, trois étapes du processus :

- Rejet de la culture dominante ;
 - Sélection de quelques caractéristiques de la culture dominante (certains traits sont acceptés pour former la nouvelle culture, alors que d'autres sont rejetés) ;
 - Assimilation ou contre-acculturation (avec une impulsion de conservation, la culture menacée de disparaître, veut restaurer le mode de vie antérieur au contact).

Le mot acculturation a été pris en deux sens différents : d'une part, en psychologie sociale où il désigne le processus d'apprentissage par lequel l'enfant reçoit la culture de la communauté ou du milieu auquel il appartient, d'autre part, il désigne le contact et l'interpénétration entre civilisations différentes. Ainsi, l'acculturation est l'étude des processus qui se produisent lorsque deux cultures se trouvent en contact et agissent et réagissent l'une sur l'autre.

Comme nous le constatons c'est l'anthropologie dite culturelle, c'est-à-dire valorisant la notion de « culture » au détriment de celle de « société », qui prend en charge dès le début l'étude des faits d'acculturation. Ce terme ne figure ni dans le *Dictionnaire de la langue française* (Littré, 1863-77) ni dans la huitième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1932-35).

Pour s'adapter à la nouvelle société, l'individu dans une situation d'acculturation fait appel à des stratégies. Ces dernières comprennent :

- le niveau attitudinal ou attitude d'acculturation, concernant la position de l'individu entre les deux cultures en contact. Selon Berry (2000), ce niveau détermine le niveau comportemental et le stress d'acculturation ;
- le niveau comportemental lié aux changements de comportements individuels et de conduites sociales au sein de la nouvelle société (Sabatier & Berry, 1994).

Ces deux dimensions s'affirment sous forme de deux questions que se posent tout individu migrant ou d'origine immigrée ou bien encore faisant partie d'une minorité culturelle étrangère à la société d'accueil :

- Faut-il maintenir sa culture et préserver son identité d'origine ?

- Faut-il avoir des contacts avec les membres de la société d'accueil et ainsi participer à la vie sociale de cette société ?

La comparaison des réponses par « oui » ou par « non » a permis à Berry et Sam (1997) de classer le choix de l'individu en quatre stratégies d'acculturation, représentées dans le tableau ci-dessous.

		Maintien de la culture d'origine : est-il important de conserver son identité et ses caractéristiques d'origines ?	
		Oui ←	→ Non
Contact et participation avec l'environnement socioculturel : est-il important d'établir des relations avec la société d'accueil ?	Oui ↑	Intégration	Assimilation
	↓ Non	Séparation/Ségrégation	Marginalisation

Tableau n° 2 : Les stratégies d'acculturation selon Berry et Sam (1997 : 296).

En ce qui concerne la notion d'**enculturation**, étymologiquement il est emprunté à l'anglais enculturation, composé du préfixe, en- qui signifie placer dans, de la radicale « culture », et du suffixe - *ation* qui marque l'action. Le terme **enculturation** a été créé par l'anthropologue américaine Margaret Mead (1963) pour nommer le processus par lequel un groupe humain (parents, autres adultes et pairs) transmet à un enfant, dès sa naissance, les différentes composantes de sa culture : langage, mœurs, valeurs sociales, traditions, etc. Pour Mead (1963 : 184 -188) cette notion fait partie du processus de transmission de la culture du groupe à l'enfant. Elle constitue donc un complexe d'adaptation au monde dans le développement psychique et social de « l'adulte social » en devenir c'est-à-dire de l'adulte socialement en devenir. Cette dernière se situerait donc à un niveau macro où le jeune individu construirait son bagage ontologique par fréquentation de référents sociaux, pour intégrer sa culture et y construire un espace de coexistence. Herskovits (1967) distingue deux phases dans le processus d'enculturation : celle de l'enfant soumis à un conditionnement de type efficient sur les bases de la culture où « *il est plutôt instrument qu'acteur* » et celle de l'adulte qui s'apparente à un reconditionnement :

« Dans ses aspects ultérieurs, lorsque l'enculturation opère au niveau de la conscience, elle ouvre la porte au changement, en permettant l'examen de possibilités diverses et le reconditionnement à de nouveaux modes de pensée et de conduite » (Herskovits, 1967 : 183).

L'enculturation est donc la façon dont un individu, tout au long de sa vie, s'intègre et s'approprie les normes sociales de son groupe d'appartenance. L'enculturation est directement liée à la socialisation.

La **contre-acculturation** fait référence aux attitudes de réserve, de rejet ou de repli manifestant une réaction du groupe à un début d'acculturation. La contre-acculturation est le fait de groupes plus solides qui de façon plus ou moins violente, manifestent un sentiment de rejet, voire d'hostilité envers la culture qui cherche à avoir un pouvoir de domination. La contre-acculturation se manifeste parfois par un repli sur soi.

2.1.2. Les prémices de l'immigration turque

2.1.2.1. Mouvement interne: en Turquie

Pour mieux appréhender cette immigration, il nous a semblé important de prendre en considération à la fois, les circonstances de départ et les conditions d'arrivée de cette communauté. En effet, le phénomène migratoire, comme les phénomènes d'intégration s'inscrivent dans un raisonnement d'immigration/émigration (Sayad, 1999a). Le mouvement migratoire turc est tout d'abord interne à la Turquie et l'on observe un mouvement allant de l'est à l'ouest du pays. L'année 1947 apparaît souvent dans les textes notamment de Yerasimos (1988) pour indiquer le début de l'exode rural à destination des grandes villes et le début des « gecekondus⁷ » (Yerasimos & Vaner, 1988 : 151-154). Les régions des grandes cités urbaines d'Istanbul, Izmir, Ankara, attirent la plus forte émigration intérieure suivies des régions demandeuses de travailleur agricole saisonnier comme Adana. Par exemple, la construction des routes a accentué le phénomène de l'urbanisation qui a donné une émigration massive des régions les plus pauvres vers les régions les plus riches.

En 1950, la Turquie connaît un exode rural interne qui agrandit le sous-prolétariat dans les grandes villes notamment Istanbul et entraîne la hausse et la diversification des importations qui ont amené un manque considérable en devise dans l'économie du pays. La mécanisation,

⁷ Yavuz F. (1953 : 63 cité par Pérouse, 2004 : 27) : « Les gecekondus sont des bâtiments édifiés précipitamment, la plupart du temps dépourvus des conditions de confort les plus élémentaires, et qui contreviennent aux lois sur la construction, sans tenir compte des droits du propriétaire du terrain où ils s'installent ».

les crédits accordés aux grands propriétaires mettant à mal les petits paysans à qui on confisque leurs terres, poussent ceux-ci à quitter leur terre.

Selon le recensement de 1965, 72 % de la population active (15 ans et plus) travaillent dans le secteur agricole. Les zones rurales sont les moins développées où il y a le plus de concentration de travailleurs peu ou pas qualifiés (Akgündüz, 2008). Ainsi, l'Office national de l'emploi et de recrutement de la main-d'œuvre (İş ve İşçi Bulma Kurumu) qui est chargé de collecter les candidatures à l'émigration à l'échelon du département, recrute, sélectionne et établit les contrats anonymes et encadre et finance les départs des migrants. Dès 1960, cette structure agit en fonction des recommandations de l'Organisation de Planification Etatique (Devlet Planlama Teşkilatı) qui elle-même exige des études et publie des préconisations afin d'organiser les flux selon les besoins du pays. Pour les deux organismes, l'envoi de main d'œuvre en Europe était un moyen stratégique pour accélérer le processus de modernisation du pays.

2.1.2.2. Mouvement externe: vers l'Europe

Les conséquences de la Guerre Froide sur l'Europe ont offert à La Turquie l'opportunité de drainer son économie par l'apparition des flux de devises étrangères car elle mettait également en place des plans d'incitations pour que les migrants placent leurs épargnes et investissent au pays. Par exemple, à partir de 1962, la mise en place des coopératifs de développement des villages (Köy Kalkınma Kooperatifleri) et la création des sociétés d'ouvriers c'est-à-dire des entreprises de petite production créées par les immigrées qui en étaient des actionnaires (Abadan-Unat, 2002 : 76, 129 et Alper, 2005 : 41 qui cite Martin, 1991).

Ainsi grâce à l'alliage de capitaux des immigrés et la main d'œuvre local, le pays pouvait garantir d'avoir les épargnes des migrants. Le même processus est mis en place pour les retraites : une personne immigrée, ayant travaillée en Turquie pouvait racheter ses cotisations et avoir une double retraite dans deux pays différents. Ce travail de planification s'élabore par quotas qui sont appliqués entre autres pour les ouvriers qualifiés des mines de Zonguldak (dans la région de la Mer Noire) (Abadan-Unat, 1986).

Abadan-Unat (2002) distingue deux étapes dans l'organisation de l'émigration turque vers l'Europe. La première, d'ailleurs très peu mentionnée par les recherches sur l'immigration turque en France est antérieure à la signature des accords bilatéraux. Il s'agit

de la période couvrant les années 1950 et est décrite comme « l'émigration turque à travers des initiatives intermédiaires privées » (Abadan-Unat, 2002 : 39 - 41) . Toujours d'après l'auteure , certains hommes turcs mariés à des Allemandes, exerçant à Istanbul ainsi que des professionnels en libérales implantés en Allemagne auraient proposé un projet de recrutement de main d'œuvre turque pour faire des investissements en Allemagne. Ce projet aurait été présenté par un institut rattaché à l'université de Kiel (Institut für Weltwirtschaft) au Ministère des affaires étrangères allemand. A l'origine de ce projet se trouverait un professeur d'université, le Dr Bade, contraint à résider en Turquie après la deuxième guerre mondiale, et retourné à son poste à Kiel en 1956. Les premiers départs vers l'Allemagne sont ceux de stagiaires recrutés dans les écoles d'arts et métiers en Turquie⁸ (1964 : 35) et sont « *invités pour accroître leurs connaissances professionnelles* ». En 1959, est fondé à Hambourg « *l'institut de recherche des relations économiques turco-allemandes* » présidé par un universitaire turc chargé du recrutement d'ouvriers qualifiés venant de Turquie, pour exercer le poste d'électricien et de soudeurs dans le port de Hambourg. Un an après cet institut ferme car l'institut National pour l'Emploi et de Sécurité Sociale refuse de partager le domaine d'intervention des recrutements . C'est à ce moment que l'émigration turque entre dans la gestion publique en Allemagne.

Une seconde période commence et se poursuit jusqu'à la suspension des politiques de recrutement de main d'œuvre étrangère dans les pays européens : celle des accords bilatéraux (Abadan-Unat, 1964 : 41-46). Après la fermeture de l'institut d'Hambourg, l'échange d'artisan entre la Turquie et l'Allemagne est délégué à une commission interministérielle, peu avant le coup d'Etat militaire en Turquie qui a eu lieu le 27 mai 1960. Le 30 mars 1961 est signé un accord bilatéral entre l'Allemagne fédérale et la Turquie . Les autorités turques notamment la DPT (organisme rattaché au Premier Ministre fondé le 30 septembre 1960) est chargée de préparer le transfert de cette main d'œuvre qui n'est pas employable sur place, ce qui est désigné par l'expression « *istihdam edilemeyen* » (Abadan-Unat, 1972 : 20) . Entre 1962-1967 un premier plan quinquennal national de développement est adopté et prévoit (Abadan-Unat, 2002 : 43), « *l'exportation du surplus de main d'œuvre nationale vers les pays européens qui vivent une pénurie en matière de main-d'œuvre* » (456 dudit Plan, cité par Abadan-Unat, 2002 : 20) .

⁸ N. Abadan-Unat à la page 35 indique le nom de ces premiers émigrés (un groupe de douze personnes) et la date précise de leur arrivée (le 1^{er} avril 1957) à Kiel.

Dans ce programme, l'émigration y est présentée comme un projet collectif, voire un « projet national » susceptible de développer l'industrie et l'économie du pays (Abadan-Unat, 2002 : 43) . Elle utilise le terme « d'ingénierie sociale » (*toplum mühendisliği*) pour décrire les actions planifiées que les autorités turques utilisent dans ce programme (Abadan-Unat, 2002 : 19) . Il est question ici de réduire le chômage en Turquie, de former à l'étranger la main d'œuvre sous-qualifiée et de bénéficier ainsi des compétences acquises par les émigrés lors de leur retour en Turquie, et enfin de combler le déficit budgétaire « le manque de devises » grâce aux épargnes transférés par les expatriés .

Si l'on regarde de plus près, ces grandes phases sont plus complexes (Abadan-Unat, 1993) :

- En 1974-75, la suspension des recrutements des travailleurs immigrés n'a pas arrêté l'immigration au contraire un autre moyen d'immigration est venue le relayer en l'occurrence le regroupement familial (procédure qui fait venir les épouses et les enfants). Au milieu des années 1990, ces deux formes d'immigration ont été supplantées par les mariages de français se mariant avec une personne de Turquie.
- Les trois coups d'état entre 1960 et septembre 1980 illustrés par l'insécurité chronique due à l'affrontement de 1984 à 2001 entre forces armées et indépendantistes du PKK, sont également des motifs d'émigration.

Pour Gökalp (1973 : 341-142), les premiers départs des émigrés turcs autrement dit les premiers départs des travailleurs turcs auraient eu lieu en 1961 en direction des pays industriels d'Europe occidentale. Ce fut un mouvement d'une ampleur si grande que le nombre d'émigré atteint près d'un million de travailleurs en 1970 : 1 625 000 travailleurs s'inscriront sur les listes d'attente. Les départs augmentent et donnent naissance à des accords signés entre les pays d'accueil tels que l'Allemagne (septembre 1961), la Belgique (juin 1965), les Pays-Bas (juin 1965), la France (avril 1965, révisés en 1969), la Suède (1967), hors de l'Europe, avec l'Australie (1967).

La Turquie passe ainsi en 1972 au premier rang des pays exportateurs de main-d'œuvre vers l'Europe industrielle alors qu'en 1966 elle occupait encore le dernier rang. En effet, la bonne entente de la Turquie avec l'Allemagne date de 1916 date à laquelle fut officialisée l'İttihat et Terakki (Parti Union et Progrès) de l'Empire Ottoman qui reprend un projet d'échange professionnel et technique avec l'Allemagne. C'est en ce sens que Simon (2008)

parle d'une Turquie composant « un couple migratoire » avec l'Allemagne. Or, à partir des années 70, les départs des migrants vers d'autres pays européens est le fruit d'une « multiplication des flux » (Whitol de Wenden, 2005). L'élite turque à la fin du XIX^{ème} siècle allait déjà en Europe pour la formation académique.

D'après Gökalp (1973), cette émigration est le résultat de l'action des pouvoirs publics et non d'un mouvement naturel, « spontané » que les autorités auraient essayé de contrôler a posteriori. Aussi, la France souhaitant davantage diversifier le recrutement de sa main-d'œuvre étrangère a fait appel aux travailleurs turcs. L'immigration turque est la plus importante d'Europe. Considérant le cadre géographique européen, il est important de noter tout d'abord le caractère transnational de l'immigration turque, caractère qui n'est jamais suffisamment détaillé. Les géographes ont inventé un terme assez trivial pour désigner l'espace occupé par la communauté turque. Il s'agit du terme de « banane », cet espace s'étend de Londres à Milan, en passant par Rotterdam et la Ruhr, et qui ressemble vaguement à la forme d'une banane et l'on sait après 30 ans de présence maintenant que la configuration démographique est la conséquence d'une chaîne migratoire.

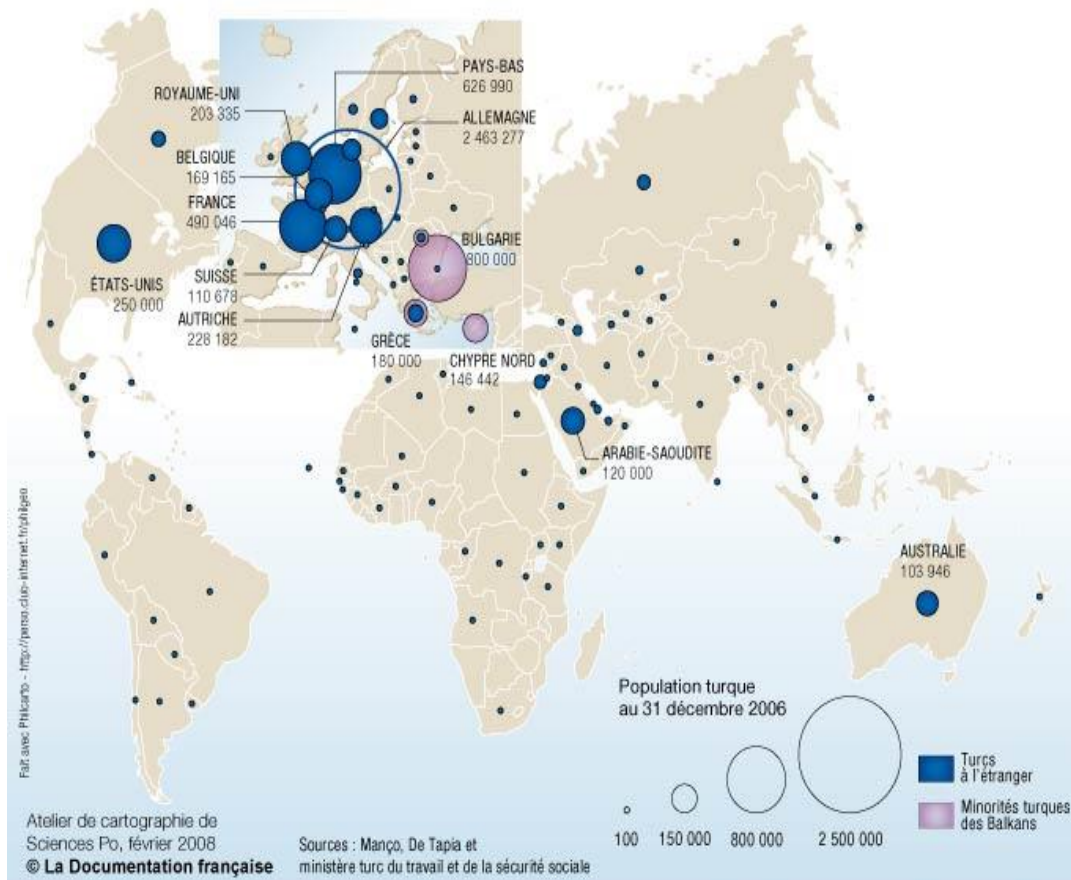
A la fin de la Grande Guerre (1914 - 1918), la France se retrouve très affaiblie. Pour remédier aux pertes considérables, l'Etat fait appel à la main d'œuvre étrangère. De ce fait, des conventions d'immigration ont été conclues de 1919 à 1930 par le gouvernement français avec plusieurs pays européens. Au fil des années, ce chiffre augmente et atteint en 1975 les 7,4 % de la population totale. Delerm (1967) listent ainsi les avantages de la migration turque pour la France :

- La qualité de caractère des Turcs : l'obéissance, l'endurance, la droiture, la sobriété des paroles et des gestes. Il s'agit d'une main-d'œuvre docile et peu susceptible de causer des troubles sociaux et politiques.
- La ressemblance physique des Turcs aux Français : pas de bouleversement des préjugés sur la « race ».
- La force de travail abondante en Turquie : elle constitue une source importante pour les années à venir.

D'après le Ministère des Affaires étrangères turc⁹ le nombre de Turcs vivant à l'étranger est aux alentours de 8 millions, dont les 4 millions vivent en Europe de l'Ouest, les 300 000 en Amérique du Nord, les 200 000 au Moyen-Orient, les 150 000 en Australie.

A ceux-là s'ajoutent 3 millions de turcs ayant fait un retour définitif dans le pays d'origine. Il s'agit alors d'un champ migratoire vaste. Les Turcs ayant des origines nomades disposent d'une forte « culture de la mobilité » (De Tapia, 2002 : 41) :

« Lorsque les Turcs basculent dans l'aventure de la migration internationale [...] on ne se rend pas compte en Europe que cette population turque dispose de ce que l'on peut appeler une « culture de la mobilité », sous les formes les plus diverses ».



Carte n°1 : La « diaspora turque » dans le monde en 2006 (Source : La documentation photographique n°8063).

Dans la perspective d'une immigration diasporique (Rigoni, 2000a), chaque communauté immigrée est une composante d'une vaste « Turquie de l'extérieur »¹⁰ (Copeaux, 1992),

⁹ www.mfa.gov.tr/yurtdisinda-yasayan-turkler.tr.mfa (consulté le 10/06/2018)

¹⁰ L'expression « Turquie de l'extérieur » trouve son origine dans l'idéologie panturquiste considérant les populations turcophones d'Asie mineure comme des membres d'une « Grande Turquie » idéale, dépassant les

forte de plus de 4 millions d'individus en Europe. Depuis 1982, le ministère turc du Travail et de la Sécurité Sociale dispose d'une Direction générale des Services aux Travailleurs émigrés (YİHGM) qui est aussi appelé « *yurtdışı* » qui signifie littéralement « hors yourte », soit en fait hors territoire. La traduction la plus juste est donc « expatrié » plutôt qu'émigré. Ce service produit un rapport annuel particulièrement intéressant, même s'il est partiel (y figurent généralement les monographies des quatorze principaux pays d'immigration turque, mais jamais les États-Unis pourtant destination d'une émigration importante. Renommé en 1999 « Direction générale des Relations extérieures et des Services aux Travailleurs expatriés » (DİYİH : *Dış İlişkiler ve Yurtdışı İşçiler Hizmetleri Genel Müdürlüğü*), ce service administratif a continué à produire jusqu'à aujourd'hui son rapport annuel, disponible sur le site du ministère (<http://www.calisma.gov.tr>). D'après les informations fournies par les consulats de Turquie, le nombre total de Turcs et Franco-Turcs¹¹ est estimé à 800.000, en tenant compte des ressortissants turcs en situation irrégulière.

2.1.2.3. Dénomination de la population

Etudier une population née de parents étrangers ou ayant immigré demande une certaine délicatesse quant à sa dénomination. Ainsi, utiliser des termes génériques exacts est chose difficile voire impossible. La population qui nous intéresse ici est la génération descendante de cette immigration turque, première génération de « Français » d'origine turque, qui représente la première génération descendant de migrants turcs nés en France et ayant suivis un cursus scolaire en France, étant eux-mêmes à leur tour devenus parents. Quel(s) terme(s) utiliser pour désigner ces enfants devenus parents ?

Le participe présent « migrant », « immigrant » ou « émigrant » fait référence à une action en cours. Or, pour les individus que nous étudions, la migration est terminée. Le participe passé semble donc plus opportun pour les caractériser. Il évoque en effet un processus achevé. Nous entendons la critique selon laquelle

« (l) es protagonistes (de la migration) continuent d'être désignés exclusivement en référence à cet épisode, comme s'il ne devait jamais cesser

frontières nationales de la République turque. Chacun de ces individus hors de Turquie est, dans cette perspective, considéré comme un « Turc de l'extérieur ». Par extension, l'expression signifie tous les membres turcs des communautés immigrées (turques et hanéfites), celles-ci étant largement structurées à partir du nationalisme turc (et donc du panturquisme).

¹¹ Environ 100.000 citoyens turcs ont obtenu la nationalité française, bénéficiant ainsi des dispositions des réglementations française et turque qui permettent d'avoir la double nationalité.

de s'accomplir. Comme si la migration et ses acteurs étaient indéfectiblement confondus. Comme s'ils continuaient d'être en partance, comme si le passage se prolongeait sans jamais pouvoir aboutir à un autre lieu où construire une autre identité sociale. Comme s'ils devaient demeurer d'éternels errants. »
(Guenif-Souilamas, 2000 : 40-41)

Pour une meilleure compréhension et pour identifier au mieux notre public cible, certains concepts et termes utilisés méritent donc d'être éclaircis (Hamurcu, 2015 : 95).

- **Jeunes (issus) de l'immigration turque** : l'emploi du terme « issu de l'immigration » sous-entend une reproduction sociale. Or, le contexte dans lequel évolue la population étudiée est différent de celui de leurs parents lors des années 1970. Le terme « issu(e)(s) » tend à l'euphémisme et confine une population dans un statut. Nous n'utiliserons donc pas cette expression.
- **Jeunes de la seconde (deuxième) ou troisième génération d'immigrés** : il est également impropre d'utiliser le terme « *deuxième génération d'immigrés* » puisque celui-ci sous-entend une génération qui aurait émigré. Or, ce n'est pas le cas, puisque la population qui nous intéresse est française (de nationalité) et/ou vit en France depuis son enfance. Il s'agit de Français d'origine turque.
- **Enfant de migrants turcs ou descendants d'immigrés turcs** : selon la définition adoptée par les organismes de statistique publique, personne née et résidant en France ayant au moins un parent immigré. Cette population est identifiée dans les enquêtes par référence à la nationalité et au pays de naissance des parents des individus. Ces définitions ne sont pas celles retenues au niveau international. Par exemple, l'OCDE définit les descendants d'immigrés comme les personnes nées dans le pays de résidence et dont les deux parents sont nés à l'étranger, quelle que soit la nationalité des parents¹².
- **Jeunes d'origine turque** : en l'occurrence, il semblerait plus adéquat d'utiliser des termes comme « *jeunes d'origine turque* », « *enfants de parents ayant émigré* » ou « *enfants de migrants turcs* », « *Parler des enfants d'immigrés, c'est d'abord parler de leurs parents* » (Minces, 1997 : 153).

¹² OCDE (2012), *Trouver ses marques : les indicateurs de l'OCDE sur l'intégration des immigrés*, Éditions OCDE, Paris.

2.2. L'immigration turque en France et à Bordeaux

La France, en 1965, est l'un des derniers pays qui a signé un accord d'échange de main d'œuvre avec la Turquie suivant la demande du patronat souhaitant diversifier l'origine de ses travailleurs étrangers. Trois ans après la signature du contrat on comptait 7 628 Turcs en France. Après un demi-siècle, nous en comptons 700 000 dont la moitié a acquis la nationalité française. Ces chiffres ne nous informent pas sur le nombre réel de personnes turques vivant en France car certaines familles ne déclarent plus leurs enfants au consulat turc.

2.2.1. De 1965 à 1980: immigration économique et main d'œuvre masculine

Citons tout d'abord Akinci (2014) qui met en avant des statistiques très révélatrices donnant un aperçu sous forme de tableau chronologique présentant l'évolution quantitative de la population turque des années 1946 à nos jours. Trois points nécessitent une attention particulière : la forte augmentation durant les années 1972 puis 2010 ; une période de chute en 1954 et une période de légère stagnation durant les années 1990-2000.

Au dernier recensement officiel de l'INSEE (2000), les Turcs de France seraient 262 652.

1946	1954	1968	1972	1982	1990	2000	2005	2010	2014	2020
7 770	5 273	7 628	50 860	123 540	202 000	262 652	359 000	553 979	611 515	700 000

Tableau n°3 : Développement quantitatif des Turcs en France. Ministère du Travail et des Affaires Sociales. Direction générale des relations internationales et des services ouvriers à l'étranger. (Source : INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).

A l'heure actuelle nous pouvons parler d'environ 700 000 Turcs sur l'hexagone représentant ainsi 4,5 % de la population étrangère de la France¹³. Selon le ministère turc du Travail et de la sécurité sociale (*Çalışma Sosyal Güvenlik Bakanlığı*), 359 000 Turcs sont sur le territoire français en 2005. Pourtant, la présence turque officielle, comptabilisée par l'INSEE, est estimée, en 1999, à 208 000 personnes. L'écart entre ces données s'explique notamment par la possession de la double nationalité par certaines personnes (elles sont donc françaises pour l'INSEE et turques pour les instances turques) ; alors que cette double appartenance nationale est officiellement impossible en Allemagne.

¹³ http://www.insee.fr/fr/mobile/etudes/document.aspx?id=0&ref_id=T14F037 consulté le 15/07/2018

Les Turcs sont majoritairement installés en Ile de France et à l'Est du pays (en Rhône-Alpes, en Alsace, en Lorraine, en Franche-Comté) (Rollan & Sourou, 2006 : 41) et se rejoignent sur le caractère continue, dynamique et transnationale de la migration turque (De Tapia, 2002 ; Rigoni, 2005 ; Manço, 2006). Parmi les premiers Turcs installés en France, 72 % des femmes et 71 % des hommes sont originaires de régions anatoliennes rurales. En France, les immigrés les plus ruraux sont ceux venant de Turquie (Tribalat, 1996 : 38). La France de 1960 à 2000 était ainsi le premier pays d'accueil des Turcs ruraux, ceux-ci étant souvent peu diplômés. Il faut aussi citer la présence au sein de cette immigration de réfugiés arrivés depuis 1980 et de demandeurs d'asile encore nombreux, qui recourent économiquement et socialement la physionomie des immigrés, mis à part la catégorie des intellectuels politisés. Cette première phase de l'immigration ne dure pas car un certain nombre d'homme repartirent en Turquie puis la fermeture des frontières et la mise en place des politiques de regroupement familial accélèrent la seconde phase du processus migratoire c'est-à-dire l'arrivée des familles.

2.2.2. De 1978 à 2000: Immigration familiale

Grâce au processus du regroupement familial, des femmes et des enfants rejoignent leur mari et père déjà présent sur le territoire français ainsi cette immigration s'installe dans la durée. Pour plusieurs familles, le projet de retour définitif en Turquie est progressivement abandonné et l'on assiste à la fin de la *noria*¹⁴ (Noiriel, 1988 ; Sayad, 1991), à une stabilisation, dans le pays d'accueil, des immigrés et de leur famille. Dès lors, la population turque va, d'une part, petit à petit s'inscrire dans la société française et, d'autre part, entretenir des réseaux et des solidarités construisant une communauté. Des études menées dans la première moitié des années 1990 (Todd, 1994 ; Tribalat, 1995, 1996) ont souligné la tendance au « repli » communautaire de la population turque en France, faisant de cette immigration une « exception » au modèle républicain d'assimilation (Tribalat, 1995, 1996). Pour Todd (1994), la population turque, par son « *endogamie communautaire stricte* », sa « *pratique religieuse intense* » et son comportement apparemment identique dans toutes les sociétés où elle s'est installée « *semble défier le principe de l'omnipotence de*

¹⁴ La « *noria* » est un système qui désigne les courts séjours d'hommes seuls en France, continuellement remplacés les uns par les autres. Ce système, que l'on peut définir comme collectif (toute une communauté au pays d'origine bénéficie à tour de rôle des transferts économiques résultant du travail exercé en métropole), va progressivement évoluer vers un système individuel qui devient le projet migratoire.

la société d'accueil », principe qui constitue la thèse centrale de son ouvrage *Le destin des immigrés* (1994) « *Au contraire de ses équivalents algérien, marocain ou tunisien, le système anthropologique turc n'apparaît ni brisé ni même entamé par l'environnement français* » (Todd, 1994 : 396). Dans *Faire France*, Tribalat (1995) conclura ses analyses relatives aux Turcs en écrivant: « *L'âpreté avec laquelle les familles turques sont prêtes à défendre leurs prérogatives ne manquera pas de poser un problème à la société française* » (1995 : 223). Les mariages mixtes sont rares et les jeunes se marient en majorité avec une personne française d'origine turque. La différence c'est que les époux à présent ont un niveau d'étude élevé voire supérieur. Ces époux et épouses apprennent plus facilement le français, passent leur permis de conduire mais surtout s'inquiètent davantage et de façon stratégique sur la transmission de la culture d'origine. La volonté à limiter les relations avec ceux qui ne sont pas Turcs est souvent interprétée comme « des réticences » à l'appropriation des « valeurs occidentales » alors qu'elle vise à construire une *protection* d'ordre social (Kastoryano, 1986).

2.2.3. Des années 2000 à nos jours : immigration visa long séjour

Les années 2000 à nos jours représentent l'immigration de conjoint français. Cette « Immigration éternelle », socialement codifiée et organisée par la communauté, se fait notamment par des stratégies matrimoniales, consistant à introduire des gendres ou des belles-filles venant de Turquie. Les mariages peuvent alors avoir lieu durant les vacances et le conjoint regagne ensuite l'Europe par le biais du regroupement familial. En France, en 1999, 95 % des nouvelles générations s'inscriraient dans de telles pratiques matrimoniales (Petek, 1999). Les mariages peuvent aussi avoir lieu entre un « Turc de France » et un autre « Turc de l'extérieur » (d'Allemagne, de Belgique ou des Pays Bas). À la fin des années 1990, les mariages entre apparentés existent encore ; ils concernent 31 % des unions pour les hommes et 39 % pour les femmes (Petek, 1999). Le contrôle social de la première génération sur les jeunes générations quant au choix du conjoint était donc encore présent mais de nos jours les jeunes se marient en majorité avec des jeunes Français originaires de Turquie.

2.2.4. L'immigration turque en Aquitaine/ Gironde/ Bordeaux

En Aquitaine l'histoire contemporaine de l'immigration est ancrée dans des phénomènes plus anciens et l'Aquitaine avant l'arrivée des Turcs fut la terre d'accueil des immigrés hispaniques, portugais, d'Afrique du Nord et italiens. La région dotée de ports océaniques a

un lourd passé colonial. Les Turcs représentent 5,4 % de la population totale de l'Aquitaine. Les travaux sur la communauté turque en Aquitaine sont peu en quantité mais étonnamment riches par leur qualité, au regard de la relative faiblesse du nombre de Turc aquitain (entre 4 000 et 8 000 aujourd'hui selon les sources de comptabilisation) et est une immigration récente datant des années 1970.

Enfin, soulignons que les travaux concernant les migrants turcs en Aquitaine sont surtout des recherches sur des thématiques liées à l'islam et à la culture turque (Fall & Rabaud, 1996 ; Sourou & Rollan, 2006 ; Armagnane, 2010) donc aucune recherche sur la langue jusqu'à présent n'a été effectuée sur Bordeaux. On découvre la présence de citoyens ottomans, et ce dès 1914 en Aquitaine. Ceux-ci furent en effet recensés en raison du ralliement de l'Empire aux côtés de l'Allemagne lors de la Première Guerre mondiale. Les chiffres parfois vagues ne font état que de rares effectifs : un Turc à Langon, un autre à Queyrac dans le canton de Lesparre, quatre familles à Arveyres dans le canton de Libourne, une famille à Bègles, un Turc à Caudéran, et tout autant à Lormont, à Cenon et à Saint-Loubès. En 1915, plusieurs commerçants ottomans viennent s'installer à Bordeaux, rejoindre des compatriotes, en provenance de Pau d'où ils avaient été chassés. Les vitrines de leurs magasins furent brisées, en raison de l'hostilité des commerçants locaux, furieux de voir des commerces florissants aux mains d'ennemis de la patrie. Leur arrivée à Bordeaux posera le même genre de problème.

Les premiers Turcs en Aquitaine semblent être des commerçants ouvrant des magasins de dentelles et vêtements de laine ou encore de bonneterie ou de lingerie dans la principale rue commerçante de la ville. Durant la période des hostilités, ils seront regroupés dans un lieu, à l'écart de la ville, protégés par l'administration. Il faut attendre en réalité les années 1970 pour voir arriver de façon importante les Turcs à Bordeaux. Auparavant, l'administration avait beaucoup de difficultés à estimer leur présence, cette difficulté était essentiellement due à la barrière de la langue. Un seul travailleur turc serait entré en Gironde en 1932, puis 15 jusqu'en 1968, 9 en 1969 et en 1970. La première vague d'importance survient en 1971 avec 46 personnes. Puis, 69 en 1972, 147 en 1973, 238 en 1974, date à laquelle la France interrompt les flux migratoires. Les chiffres tombent alors brutalement à quelques dizaines, et repartent à la hausse lorsque le regroupement familial est autorisé au début des années 1980, conduisant à une communauté de travailleurs turcs alors d'environ 800 personnes.

L'organisation du processus migratoire autour des réseaux et de l'entraide familiale (en termes d'hébergement des nouveaux venus le temps qu'ils stabilisent leur statut professionnel et trouvent un logement) est à l'origine de cette forte implantation dans certains territoires précis. Du sous-prolétariat au commerce ethnique, les Turcs aquitains étaient majoritairement ouvriers, puis secondairement artisans et commerçants. Ils occupaient essentiellement des emplois peu qualifiés du bâtiment, maçonnerie, pose de carrelage ou de carreaux de plâtre, rarement dans les secteurs nécessitant une qualification comme la plomberie ou l'électricité. On les retrouvait aussi dans l'industrie, notamment chez Ford à Blanquefort (agglomération bordelaise). La carte ci-dessous représente les provinces d'origine des familles turques de l'agglomération bordelaise en 1999 et elle est encore d'actualité.

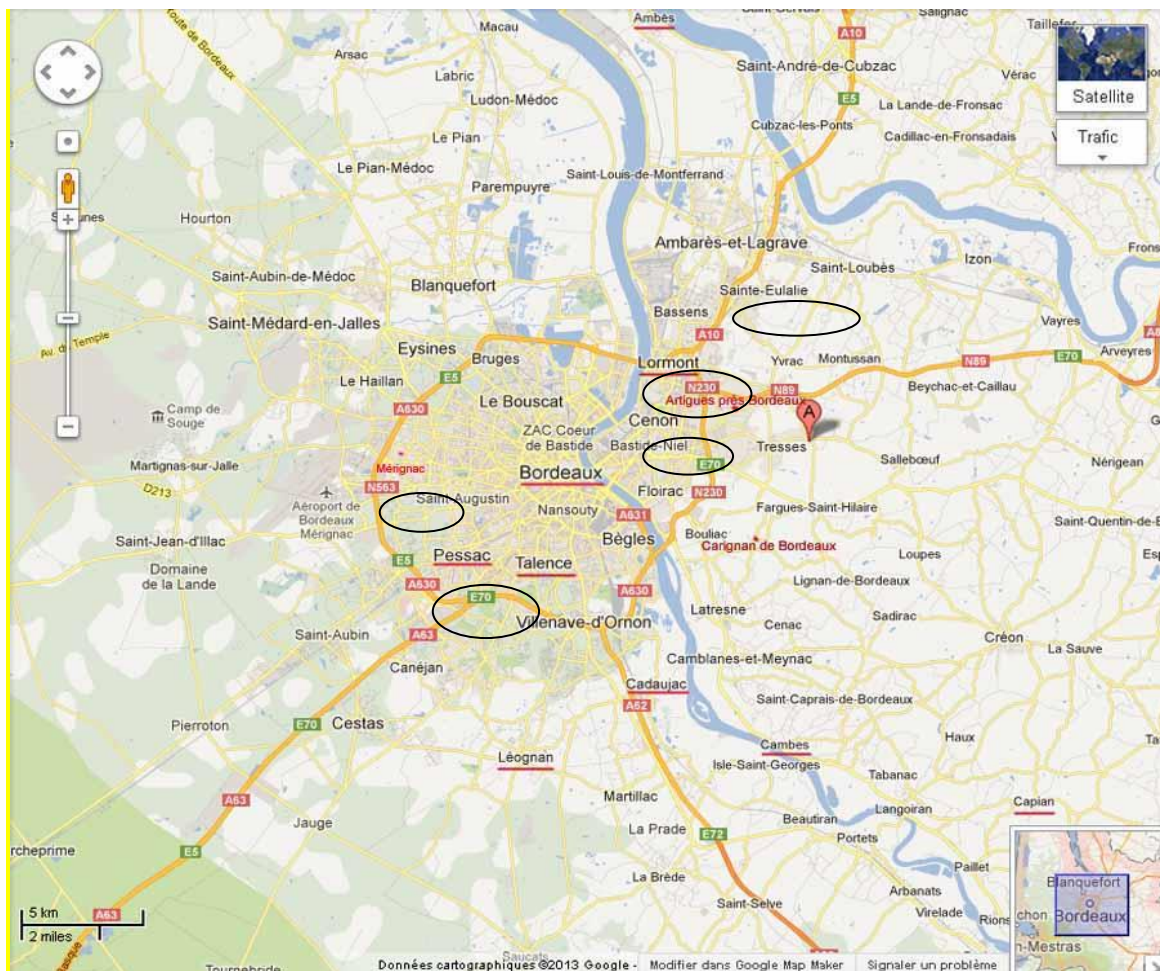


Carte n°2 : Les villages dont sont originaire les Franco-turcs de Bordeaux. (Source association des Fonds Funèbres (Cenaze fonu), Rollan & Sourou, (2006).

Il en ressort l'importance de travailleurs en provenance d'Ardahan (Posof, Anatolie de l'Est à la frontière géorgienne) et d'Isparta (Yalvaç) et de Samsun. Les populations turques de Bordeaux sont donc principalement issues de trois régions : Isparta (Anatolie centrale), Ardahan (Posof) et Samsun (au nord du pays, au bord de la mer Noire). Posof ayant des conditions climatiques très rudes qui rendent impossible toute agriculture à part le blé et le maïs (en moyenne -11° l'hiver et 17° l'été), faiblement peuplée et sujette à de très importantes vagues de départs dans les années 1960 vers les grandes villes de la Turquie et ensuite vers l'Europe. Alors qu'Isparta est située sur la route qui relie Ankara, (la capitale) à

Antalya, un port méditerranéen actif et un haut lieu touristique et historique. Cette région est connue pour ses champs de rosiers dont on extrait l'essence et son cuir. Contrairement à Posof, l'économie locale de cette région est plutôt dynamique et s'appuie aussi bien sur l'agriculture, l'industrie que le tourisme interne (sources thermales) qui pourraient facilement créer et soutenir de l'emploi local. Si la ville d'Isparta est le chef-lieu de la région, les migrants d'Aquitaine sont plutôt originaires de Yalvaç, un district à quelques centaines de kilomètres d'Isparta. Ceux qui ont pris l'option de l'émigration proviennent des zones rurales surtout de petits villages aux ressources rudimentaires (Hüyüklü, Özgüney, Eyüplar...) constituées des petits paysans, touchés par la mécanisation de l'agriculture et ne trouvant pas d'emploi pérenne pour subvenir aux besoins de leurs familles. Nous pouvons évoquer une situation assez semblable pour les migrants originaires de Samsun. Cette ville est un centre commercial et portuaire important. La culture du tabac et de la noisette anime l'activité agricole et la présence de stations thermales suscite le tourisme interne. Néanmoins, ici aussi, les disparités territoriales au sein des régions entre les zones rurales et urbaines impulsent les départs des paysans qui cherchent à améliorer leurs conditions de vie.

En 1982, les Turcs sont surtout installés en Gironde, et particulièrement dans l'agglomération bordelaise, dont 38 % à Lormont. L'implantation est toutefois essentiellement tournée vers les centres les plus urbanisés. Le plus souvent, les regroupements s'effectuent dans d'importantes cités qui ont accueilli auparavant les vagues de migrants algériens et marocains. Lorsque nous croisons les chiffres de l'INSEE, de l'Education Nationale et celui du Consulat de Turquie nous constatons qu'il existe des incohérences sur les effectifs réels. Par exemple citons, l'étude qualitative de Fall et Rabaud (1996) qui constatent le même phénomène : dans un même quartier à Lormont (Carriet), ils ont observé 80 familles turques alors que le bailleur social n'affichait louer que pour 60 familles sur son parc de 1090 logements. Il n'existe pas à proprement parler de ghetto, les populations étant toujours mélangées, mais néanmoins des zones de forte concentration existent, surtout à Lormont (Carriet), à Cenon (La Marègue et le quartier Palmer, à Ste Eulalie, à Bordeaux-Lac, Pessac (Saige) et Mérignac.



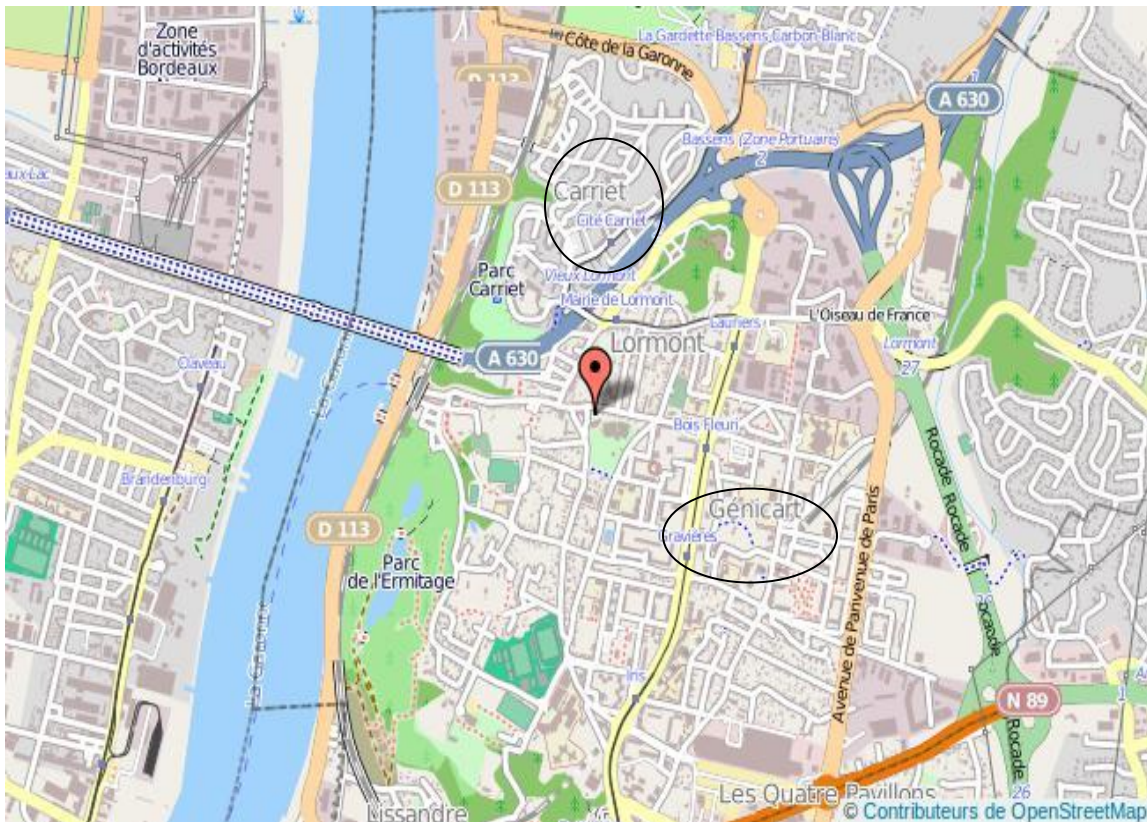
Carte n°3 : La présence des familles turcophones dans l'agglomération bordelaise. La ville de Bordeaux et sa proche banlieue-Gironde-33-France¹⁵.

La localisation de ces populations montre un phénomène observé en Aquitaine pour la plupart des vagues migratoires : une concentration des nouveaux arrivants dans les villes et quartiers où sont déjà installés leurs compatriotes. Le canton de Lormont (rive droite de l'agglomération bordelaise) regroupe un ménage turc girondin sur quatre. Ainsi, sur le quartier de Lormont (cité Carriet), les réseaux de parenté sont responsables de cette forte implantation, avec surtout des personnes en provenance des régions d'Isparta (Turquie occidentale) et de Samsun (côte de la Mer Noire).

Ces phénomènes de concentration sur certaines villes et même quartier sont particulièrement déterminants, puisque la seule nature des bailleurs (publics ou privés) ne

¹⁵ <http://daniel.larcier.free.fr/famille/cartes/France/33/cartes.html>

saurait seule suffire à choisir les implantations, aujourd’hui essentiellement dictées par la proximité avec d’autres Turcs.



Carte n°4 : La commune de Lormont se situe de l’autre côté de la Garonne. (Rive droite). (Source : Google Map).

Une communauté turque est aussi installée dans la petite ville industrielle de Terrasson, à l’est de la Dordogne et de Brive. Les Turcs en famille y ont travaillé dans le cassage de noix. Entre 1982 et 1990, la population turque aquitaine a doublé, et va encore croître dans la décennie suivante, se diversifiant dans ses implantations au sein des agglomérations mais aussi du territoire régional. Au recensement de 1990, 2 484 turcs étaient installés en Gironde. En 2004, selon le Consulat turc de Marseille (consulat rattaché à Bordeaux), on compte 10 000 turcs en Aquitaine et 8 000 en Gironde. Aujourd’hui, le Consulat général Turc de Bordeaux comptabilise en incluant les enfants nés français [15 000 Turcs en Aquitaine et 10 000 à Bordeaux]. Comme dans les autres villes de France, les immigrants originaires de Turquie sont employés dans les services marchands, et notamment ce que l’on appelle *l’ethnic business* (commerce ethnique) : très petites entreprises du bâtiment, d’une part, restaurants, épicerie, sandwicheries, d’autre part.

Initialement les premiers Turcs arrivés dans la région bordelaise après la seconde guerre mondiale travaillaient chez des pépiniéristes, voire dans des entreprises de déforestation.

Puis secondairement, les années 1980 virent une réorientation de leur activité vers le secteur du bâtiment qui absorbe aujourd'hui la majorité des travailleurs turcs. Actuellement, il y aurait environ 500 entreprises du bâtiment dirigées par des Turcs sur la communauté urbaine de Bordeaux.

2.2.5. Profil de la communauté turque de Bordeaux

2.2.5.1. Profil entrepreneurial

La population turque de Bordeaux dispose de ressources économiques, notamment liées à la présence d'un grand nombre d'entreprises turques (dont le gérant est turc) sur le territoire. Bien que les opportunités ne soient pas identiques pour les filles et pour les garçons, tous ces jeunes considèrent que le sort de chacun s'améliorera davantage au sein de l'espace ethnique qu'en dehors de celui-ci. Dans le centre de Bordeaux, le quartier avoisinant la Porte de Bourgogne était jusqu'en 2000 souvent qualifié de « petite ville turque ». Ce quartier jouait un rôle symbolique et pratique. Important pour retrouver un peu de ses origines en plein déracinement et accéder à tous les commerces de proximité, c'est en effet dans ce quartier que l'on avait accès à la plupart des mosquées turques, aux *bazars* (marchés), aux cafés, aux salons de thé (*çay salonu*) et restaurants turcs. L'agglomération bordelaise est caractérisée par sa ségrégation urbaine et par un phénomène de *sprawl*, d'étirement de la ville, éloignant, de fait, ses banlieues les unes des autres et du centre-ville.

Dans ce contexte, le quartier turc de Bordeaux¹⁶ assure donc une fonction d'unité communautaire économique et sociale, et ce depuis les débuts de l'immigration turque. En effet à Bordeaux, la vieille ville du quartier Saint-Michel, est considéré comme le quartier historique d'immigration (Victoire, 2007). Ce quartier a accueilli tour à tour et parfois en même temps, plusieurs vagues de populations étrangères : espagnoles, portugaises, du Maghreb, d'Afrique subsaharienne, de Madagascar, de Turquie et à l'heure actuelle de Bulgarie. Ce quartier est encore un lieu de transition des ressortissants de pays étrangers. Progressivement, les Espagnols et les Portugais ont quitté le quartier comme espace

¹⁶ Ce quartier est sur les quais, sur la rive gauche de Bordeaux. Il s'agit d'une petite zone spatiale ethniquement typée mais n'ayant rien à voir avec les « Istanbul-city » d'Allemagne ou de l'Est de la France.

résidentiel mais ils y ont laissé leur empreinte par le biais de la restauration. Le groupement de ces services coïncide, dans un premier lieu, à un besoin de concentration de l'« espace turc » à Bordeaux. Cette densité offrait aussi une meilleure maintenance sociale des compatriotes et permettait ainsi leur recensement. Cependant le quartier Saint-Michel n'a jamais vraiment été une zone d'habitation pour la population turque de Bordeaux.

D'un point de vue économique, le centre-ville devient l'endroit pour la recherche d'emploi et autre développement. C'est ainsi que depuis plus de quatre décennies, le quartier de La Porte de Bourgogne, à Bordeaux, est devenu une artère économique traversée par des individus venant d'autres pays. Selon Armagnague (2010 : 58), ce quartier fonctionne aujourd'hui comme un « centre d'affaire ethnique ». À titre d'exemple, c'est dans ce quartier que les nouveaux venus ou clandestins, « les touristes » (comme on les nomme chez les Turcs) se regroupent quotidiennement pour travailler (parfois uniquement quelques heures) dans l'entreprise d'un compatriote résidant légalement en France. Il est clair que cette partie de l'économie ethnique s'est développée grâce à un marché protégé, sa clientèle, composée essentiellement de compatriotes, n'avait pas d'autres possibilités que de se fournir en produits du pays que dans tels lieux.

En Aquitaine, la proportion d'ouvriers (tous secteurs confondus) parmi la population turque est élevée (environ 64 %) mais sensiblement plus faible que dans les autres régions françaises. A l'échelle locale, la population turque est donc caractérisée par sa capacité entrepreneuriale et commerciale dans le secteur de la construction et vente. En Aquitaine, ce secteur, à lui seul, emploie, 41 % de la population active turque, à différents niveaux de qualification (contre 6,3 % dans la population active totale). En Gironde, la concentration de la population active turque dans le secteur de la construction est encore plus nette : la part des actifs dans ce secteur atteint plus de 48 % alors qu'elle est seulement de 5,6 % de la population active totale. Il est difficile de croire qu'une part aussi importante des Turcs se tournerait « par hasard » vers le bâtiment. Le fait que près d'un actif turc sur deux travaille dans le bâtiment a notamment pour explication que certaines entreprises de construction, créées et dirigées par des Turcs, emploient majoritairement des compatriotes.

Travailler ou s'insérer par le biais de la communauté ne nécessite pas toujours la suspension de la scolarité : certains jeunes ainsi adaptent les ressources économiques promues par la communauté à leur scolarité. Du coup, il faut dire que c'est un choix par défaut car les métiers proposés par la communauté ne sont que des métiers en lien à une

scolarité professionnelle ou technologique. L'orientation en lycée professionnel ou technologique est très fréquente et il s'inscrit dans la valorisation d'un métier compatible avec la socialisation communautaire. Ainsi, la ressource ethnique assure un rôle central dans le cursus scolaire. Dans ce cas, l'avenir est appréhendé de façon réaliste alors qu'il est souvent envisagé plus abstraitement dans les voies générales de l'enseignement. Selon l'enquête d'Armagnague (2010 : 68) :

« ces jeunes expliquent qu'ils feront, dans un premier temps, valoir leurs compétences dans l'économie ethnique, celle-ci étant plus ouverte, moins discriminante. Si leur diplôme ne leur permet pas une telle insertion, ils chercheront ensuite à pénétrer l'économie ordinaire mais sans grand espoir de succès étant donné que ces jeunes savent que souvent, trouver du travail dans l'économie ordinaire est plus difficile que via les réseaux turcs ».

Grâce à cette analyse sur l'insertion professionnelle nous pouvons affirmer que pour ces jeunes, la communauté n'est pas un simple repli, et ce qui est appelé du communautarisme, mais l'intégration économique par l'accommodement ethnique et surtout par la solidarité communautaire (Armagnague, 2010). La communauté ethnique est donc une échappatoire à la privation d'emploi et à l'exclusion, un vecteur d'intégration sociale. La décision de ces jeunes, s'insère dans un univers concret de possibles et d'impossibles, il est cadré par un contexte d'action fait d'avantages et de contraintes. Cette analyse visant la communauté économique montre bien que ce que l'on projette sur l'intégration communautaire, qui n'est pas uniquement attaché au registre de la contrainte, n'est pas identique à ce que l'on pourrait attribuer à l'intégration communautariste.

Le choix des parcours professionnels des jeunes générations offre plus de ressources et de variantes qu'il n'impose de contraintes. Armagnague (2010) qualifie cette relation « d'environnement d'action » et non de « pression traditionnelle » de la communauté. Par ailleurs, ce phénomène d'insertion sociale est lié à l'état de la conjoncture économique du pays : plus l'offre d'emplois sur le marché du travail est faible, plus les jeunes d'origine turque sont susceptibles de recourir à des formes communautaires d'intégration puisqu'ils ont peu d'opportunités dans le marché du travail ordinaire ce qui engendre le chômage, les discriminations, les emplois précaires. La dégradation du marché du travail est donc une des stimulations les plus « efficaces » de la dynamique communautaire, si cette conjoncture ne frappe pas les secteurs dans lesquels se sont placées les entreprises ethniques. Pour exemple, nous pouvons citer, la crise économique de 2008 à 2009 qui a sévèrement touché

les emplois liés à la construction, mais la situation semble stagner depuis le milieu de l'année 2010. La communauté turque de Bordeaux a pour singularité des orientations économiques ethniques dans lesquelles les jeunes prennent activement place, mais elle se distingue aussi par des pratiques sociales particulières, construites à partir de la tradition turque.

2.2.5.2. Engagement associatif

Grâce à la loi de 1964 en Allemagne et 1981 en France sur les associations, les étrangers se sont vu accorder toute liberté de créer une association à condition qu'elle ne nuise pas à l'ordre public et il en existe à peu près 482 en France qui s'organisent autour du culte, du culturel et de la politique dont 16 à Bordeaux (2018). C'est ce que les spécialistes appellent « *des réseaux ou organisation communautaire ou sociétale* ». Ces organismes à la base familiale, régionale, religieuse, culturelle ou politique sont les piliers de la construction de l'identité turque et du nationalisme turque si présente au sein de ces associations. Cependant, elles ont réussi à évoluer au fil du temps.

La première génération, se regroupait sans distinction se reposait sur la solidarité et le partage mais aussi l'entre-aide entre immigré. La deuxième génération, plus intégrée grâce à l'éducation scolaire fait des choix et vit ses convictions, se rassemble autour de la question de la religion. La troisième génération, composée des descendants, nés en France, des familles venant de Turquie trouve des aspirations dans les associations à caractère politique. Le nationalisme transnational prend forme avec cette génération (Aydoğan : 2016 : 5). En 2013, on comptait 482 associations en France selon le Journal Officiel concentrées essentiellement en Ile-de-France et dans la région Rhône-Alpes.

Sur l'agglomération bordelaise nous constatons dix ans plus tard une augmentation de la création d'association turque, chose qui est à l'image de la France et de l'Europe (Rigoni, 2005, De Tapia, 2012). Des chercheurs spécialistes de cette population en France comme De Tapia (1992), Kastaryano (1992) ou encore Rigoni (2000 ; 2005) et Akinci (2016) insistent sur la richesse et le dynamisme du mouvement associatif turc. Ces mêmes chercheurs abordent dans leurs écrits les clivages politiques internes à l'Etat turc au sein des sociétés européennes c'est-à-dire que la plupart fonctionne comme des branches européennes des partis politiques turcs et s'insèrent dans des réseaux transnationaux.

Ainsi, elles apparaissent comme un reflet de la scène politique turque. L'idéologie kémaliste est la base du nationalisme étatique turc mais il n'en reste pas moins qu'il y a des divisions

entre communautés qui se répercute sur les choix politiques. La politique ne représente pas simplement l'opposition classique droite / gauche mais englobe également un fort antagonisme entre les positionnements séculaires et nationalistes d'un côté et les fondamentalistes et conservateurs de l'autre. Nous retrouvons ces mêmes désaccords au sein des structures associatives de la population turque en Europe.

Sur l'agglomération bordelaise, nous avons recensé 16 associations turques dont les deux plus anciennes sont l'Association des parents d'élèves turcs créée officiellement en 1979 (statut à la préfecture) et le fond funèbre en 1980. Certaines de ces associations sont le premier lieu de soutien administratif et de relais avec la société française. Dans ce sens, elles ont longtemps fonctionné comme lieu ressource pour effectuer les démarches administratives. Officiellement la mission de ces structures consiste à la promotion de la culture turque auprès d'abord des migrants turcs et leurs descendants puis de la société française. Bien qu'officiellement pas fermées aux non-turcs, elles demeurent très difficilement accessibles par une personne qui n'est pas turcophone, étant donné que toutes les activités se déroulent en turc. Les associations turques de l'agglomération bordelaise, si on s'en réfère aux statuts se veulent apolitiques, or les discussions avec leurs représentants et leurs affiliations aux réseaux transnationaux et fédératifs illustrent leurs liens idéologiques et politiques.

- **Association des parents d'élèves turcs de Bordeaux et de ses environs** (Bordeaux ve çevresi Türk Okul Aile Birliđi). Cette association est l'une des premières structures montées par la communauté turque. Elle est officieusement créée en 1979 et officiellement en 1989. Depuis 2013, elle est présidée par une femme. La priorité est donnée à l'organisation de fêtes nationales telles que la fête des enfants (23 nisan), fête des enseignants (24 novembre) et de la jeunesse (19 mai). Ainsi qu'à des conférences en lien au bilinguisme et à l'éducation scolaire des enfants (Orientation, Etudes supérieures...).

- **Association culturelle turque (DITIB)** (Bordeaux Türk Kültür Merkezi) au sein de laquelle se trouve **l'association du fond funèbre** (cenaze fonu), (2 associations dans le même établissement mais avec un conseil d'administration différent). Elle est créée au début des années 1980 pour organiser l'acquisition de la mosquée turque et la gestion de l'accueil de l'imam fonctionnaire envoyé par l'Etat turc ainsi que les formalités lors de décès. En cela,

elle est attachée à DITIB (Diyanet İşleri Türk İslam Birliği)¹⁷. Elle représente l'islam officiel, celui promu et géré par l'Etat turc. En France, il existe un réseau comprenant 260 associations (mosquées) attachées à DITIB France dont le siège se trouve à Strasbourg.

• **Association Millî Görüş de Bordeaux.** Fondée en 1994, le siège de cette association se trouve à Latresne à 20 minutes de l'agglomération bordelaise. Elle adhère explicitement au mouvement Millî Görüş, fondé par Necmettin Erbakan, qui représente une vision fondamentaliste. Elle est attachée à CIMG France (Confédération Islamique Millî Görüş dont le siège se trouve à Saint-Denis et l'association Bordelaise constitue l'une des trois branches régionales en France de IGMG (Islam Toplumı Milli Görüş- Communauté islamique de Milli Görüş) dont le centre se trouve à Cologne en Allemagne. Parallèlement à l'enseignement religieux, l'association œuvre également pour l'organisation des pèlerinages à la Mecque, le rapatriement des corps des défunts, l'aide et le conseil juridique pour les mariages ou d'aides dans des démarches administratives. Selon Gökalp (1989), on peut schématiser l'appartenance idéologique et religieuse des Turcs en trois groupes en interaction : les sunnites ; les alévis ; et les kémalistes laïcistes qu'il appelle « Les trois religions de la Turquie », in *Migrants-Formation*, n°76, 1989 : 183-187. Initialement, ce courant représentait l'islam d'opposition face à l'islam officiel contrôlé par l'Etat sécularisé et par l'armée turque. En outre, depuis la montée en puissance et la prise de pouvoir de l'AKP (*Adalet et Kalkınma Partisi* – Partie pour le développement et la justice) de Recep Tayyip Erdoğan, actuel président de la République, cette mouvance représente désormais l'islam officiel, l'islam de l'Etat, un islam politique. Son fonctionnement est fédératif : *Avrupa Milli Görüş Teşkilatı*.

• **Association sportive et culturelle turque** (anciennement Fransa İslam Birliği). **Organisation associative politique.** Nous pouvons d'emblée dire qu'elle représente la mouvance politique MHP (Milliyetçi Hareket Partisi, Parti d'Action Nationaliste). Elle est créée en 1994, fonctionne avec une trentaine de personnes actives et principalement leurs enfants et leurs entourages proches comme partisans et est symbolisée par 3 croissants de lune et une louve en référence à la légende Ergenekon (mythe de référence du nationalisme turque). Ce mouvement prône la suprématie culturelle d'une synthèse turco-islamique et la promotion d'une vision panturquiste qui consiste en la création d'une grande unité culturelle et

¹⁷ La branche européenne de *Diyanet* (Direction des affaires religieuses turques)

étatique constituée par les peuples turcophones de l'Asie mineure et centrale dont la Turquie serait le centre. Elle fait partie d'une fédération regroupant 170 associations turques en Europe adhérant à la même mouvance sans porter obligatoirement le même nom. Les activités proposées comprennent la formation religieuse et morale des jeunes.

- **CHP (Parti républicain du Peuple)**, (Cumhuriyet Halk Partisi). Parti sous forme d'association politique qui représente le parti Républicain du peuple, déclaré en 2015 sur Bordeaux. Organise des conférences en présence d'élus venant de Turquie, des concerts avec des artistes partageant les mêmes idées que l'association.

- **L'Union of European Turkish Democrats (UETD, Avrupalı Türk Demokratlar Birliği)**.

Une association (un lobby) européenne liée au parti d'AKP (Adalet Kalkınma Partisi) (Parti de la justice et du développement). Son centre de coordination européen est basé à Cologne, il compte des branches nationales en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique, en Autriche et en France créée en 2016 à Bordeaux.

- **Association Atatürk Franco-Turc**. Instaurée en 1995. Les membres du bureau que nous avons rencontrés sont majoritairement issus de Samsun. Dans les statuts, le caractère apolitique est mentionné même si la référence à Atatürk est affichée dans le nom de l'association, ce qui laisse transparaître une forte tendance kémaliste. L'objectif de l'association est de créer des liens de sociabilité et de découverte culturelle entre les communautés et de faire circuler les informations pratiques à destination des ressortissants turcs.

- **Association solidaire et culturelle de Yalvaç de Bordeaux** (Psidia Antochia Yalvaçlılar derneği) **et l'Association solidaire et culturelle de Posof de Bordeaux** (Bordeaux ve Çevresi Posoflular Yardımlaşma Derneği). Nous avons rassemblé ces deux associations car elles sont construites sur une base purement régionale. La première regroupe les personnes issues des villages de la région de Isparta/Yalvaç et la seconde celle de la région de Ardahan/Posof. Comme nous avons précisé plus haut, ces deux régions représentent les deux plus grosses communautés au sein des ressortissants originaires de Turquie de l'agglomération bordelaise. Leurs locaux se trouvent à Cenon, une des deux communes de la rive droite de la Nouvelle Aquitaine où se trouve une forte concentration de population turque. Ces deux associations sont à l'initiative de la demande d'élaborer un jumelage entre l'une de ces deux villes : Yalvac et Inegöl (ville la plus habitée par les personnes originaires de Posof). En 2014, avec une délégation d'une quinzaine de personnes un premier voyage a été effectué, de-là

des accords culturels ont été signés entre les deux villes, ensuite ce sont les délégations tour à tour de Yalvaç et d'Inegöl qui ont rendu visite à la commune de Cenon. Enfin, en 2017, la ville d'Inegöl a été choisie pour être jumelée à Cenon. Ici, outre la mobilisation de deux associations. C'est l'investissement de deux adjoints d'origine turque qui a facilité la concrétisation des souhaits de ces deux associations.

- **Association Ici et Là-Bas.** Créée par trois étudiantes et un agent de développement local interculturel en 2003, son siège est à Cenon. Cette association œuvre pour la promotion de la double culture et la bi-culturalité et fait partie du conseil citoyen. Son bureau est composé de femmes. C'est l'une des associations qui participe le plus aux instances locales et aux manifestations organisées par les mairies et les associations autres que turques. Son bureau est actuellement composé de plusieurs femmes actives travaillant dans le social.

- **COJEP Bordeaux (Conseil Pour La Justice et l'Égalité et la Paix), (uluslararası adalet eşitlik ve barış konseyi).** Il s'agit de la branche du COJEP international, dont le siège se trouve à Strasbourg qui est présent dans 14 pays européens. Cette association organise des actions sur les droits de l'Homme, la démocratie, le racisme et la lutte contre la discrimination, la relation interculturelle, le vivre ensemble et la citoyenneté. Elle est également membre du Conseil économique et sociale des Nations Unies et entretient des relations professionnelles avec l'UNESCO. Créée par Ali Gedikloğlu qui s'est engagé activement dans la vie associative en 1985 ce dernier a été choisi pour occuper des fonctions importantes au sein d'organisations associatives régionales de premiers plans. COJEP représente un mouvement populaire qui organise des activités sur la participation démocratique, la citoyenneté, la participation des immigrés dans les réunions du Congrès et la participation aux activités du gouvernement local. L'une de ses actions phares est le festival du cinéma turc.

- **Association France-Turquie Amitié Aquitaine (AFTAA), (Fransız Türk dostluk derneği).** Elle est montée au début des années 1990 par un groupe d'amis. Les pionniers de l'association, qui font toujours partie du bureau représentent un mode individuel d'intégration ; leurs épouses sont françaises, ils sont des « cols blancs » et les raisons de leur migration ne sont pas orientées par des soucis économiques. Ils ne sont pas arrivés en France par réseaux familiaux ou villageois et sont issus des grandes villes de Turquie, ont fait des études supérieures en Turquie ou en France (d'où la motivation de départ pour l'émigration). A la différence des précédentes associations turques, cette dernière n'est pas destinée

principalement à la sociabilité inter-turque. Elle est plus portée vers la promotion de la culture et de la langue turque auprès des Français.

- **Association des Alévis**¹⁸. (Aleviler derneği). Les alévis de Bordeaux ont créé leur propre association en 1998. Il s'agit, comme dans la plupart des autres associations que nous avons vues, d'une organisation culturelle et culturelle de cette communauté et d'un lieu de sociabilité et d'échanges. L'association gère le culte, détient un fond funèbre et s'occupe des activités ou des spectacles religieux. A l'image des autres organisations associatives, cette structure, en plus d'être un espace d'entre-soi est également un lieu idéologique et politique (plutôt gauchiste et très critique vis-à-vis de l'état turc).

- **Association Franco-Kurde de Bordeaux**. L'Association Franco-Kurde de Bordeaux a vu le jour en 2001. Elle dispose d'un local et dispose à Cenon (Bordeaux) également d'un fond funèbre et est une branche du Parti Démocratique des Peuples (HDP) (Halkların Demokratik Partisi). Elle centre son idéologie sur la défense des droits des Kurdes. Elle se compose d'une centaine d'adhérents.

- **Bengüsu**. Association multiculturelle fondée en janvier 2006 à Bordeaux (Mérignac) à Bordeaux. Dirigée que par des femmes dont les objectifs sont la conservation des valeurs de la langue turque, de la religion et de la culture turque. De la solidarité des adhérentes, une grande maison avec son terrain a été achetée et réaménagée pour y accueillir des cours de français, de turc, des conférences et des manifestations interculturelles. Comme les autres associations, elle se compose d'une centaine d'adhérents.

¹⁸ L'alévisme est une interprétation de l'islam chiite, il se distingue cependant de ce dernier par sa nature hétérodoxe et universelle mais également par une croyance en trinité (Allah, Hz. Muhammed, le prophète et Hz. Ali, le gendre et cousin du prophète). Il refuse la posture dogmatique des branches sunnites et chiites de l'islam. Ayant des caractéristiques semblables avec le soufisme, l'alévisme considère que Dieu fait partie de chaque homme et chaque vivant et considère la femme comme l'équivalente de l'homme. Malgré le fait que cette confession émerge en Anatolie dès le IXème siècle, nous pouvons considérer la philosophie alevi comme une interprétation moderne et progressiste de l'islam.

Intitulé de l'association	Femme	Homme	Nb d'adhérents	Président(e)
Association des parents d'élèves	7	3	250	Une femme
Centre culturel et culturel et Fond Funèbre	3	6	4000	Un homme
Association des fonds funèbres	0	7	8000	Un homme
Association Millî Görüş	3	3	2000	Un homme
Association sportive et culturelle turque (MHP)	10	10	2000	Un homme
Association Atatürk Franco-Turc	6	3	20	Une femme
Association solidaire et culturelle de Yalvaç	4	2	15	Un homme
Association solidaire et culturelle de Posof	7	7	100	Un homme
Association Ici et Là-Bas	6	3	200	Une femme
Assiation Cojep	3	4	100	Une femme
Association UETD	10	3	200	Un homme
Association France-Turquie Amitié Aquitaine (AFTAA)	3	0	50	Un homme
Association des Alevis de Bordeaux	10	5	100	Un homme
Association Franco-Kurde de Bordeaux	5	2	100	Un homme

Tableau N°4 : Nombre et sexe du conseil d'administration des différentes associations de Bordeaux.

Ce qui est intéressant de voir dans ce tableau c'est la mixité et la parité homme/femme. A une époque où il était impensable de voir un homme turc assis à côté d'une femme, là nous avons 5 femmes présidentes d'association. De ce constat, nous pouvons dire, désormais que les femmes turques prennent une place dans les instances de décisions.

2.2.5.3. Engagement politique

Politiquement, l'activisme associatif mène à la participation citoyenne c'est-à-dire que ce dynamisme déclenche une « socialisation politique » au sein de cette population. Les activités associatives permettent aux migrants de se familiariser avec le fonctionnement administratif, avec les élus locaux et procurent un sentiment d'engagement pour sa ville. Les élus locaux sont sollicités et invités aux activités des associations telles que les fêtes nationales ou les spectacles scolaires de l'« école turque ». Ils sont perçus comme étant des personnes clefs qui ont permis l'implantation des activités associatives turques dans

l'agglomération. Le rapport à la politique intérieure française et locale des migrants turcs que nous avons rencontrés ainsi que leurs formes de participation citoyenne soulèvent plusieurs dimensions de leur processus d'intégration. La dimension juridique se traduit par un souci de revendication qui renvoie à l'aspiration à se sentir en égalité avec le groupe majoritaire, à des capacités à pratiquer des formes de confrontations politiques et à affirmer ses droits.

Nous comptabilisons actuellement six personnes d'origine turque dont quatre femmes (Mérignac, Eysines, Cenon et Lormont) et deux hommes (Lormont, Cenon,) élus municipaux (5 PS et 1 EEEV dont deux adjoints au maire à Cenon). Pour citer quelques exemples d'actions soutenues par les élus (tous deux adjoints au maire) de Cenon ont impulsé la municipalité à avoir des accords culturels avec deux villes de Turquie (Inégöl et Yalvaç). Ou encore la conseillère municipale de Blanquefort a instauré mensuellement un « café des langues ».

2.2.5.4. Profil familial

Manigand (1995) et Akinci (1996) décrivent « trois typologies de familles » qui apparaissent chez les familles immigrées turques :

- 1) Les familles qui restent fidèles à leur projet initial vivant repliées sur elles-mêmes, en préservant leurs traditions, leurs pratiques éducatives par crainte de perdre leur identité. Elles fonctionnent sur un mode défensif vivant dans l'angoisse, dans une situation précaire et rejetant la culture de référence du pays d'accueil.
- 2) Les familles qui connaissent des difficultés économiques et qui vivent au jour le jour sans parvenir à choisir de rentrer au pays ou de rester dans le pays d'accueil.
- 3) Les familles qui ont accepté le décalage existant entre leur projet et sa réalisation difficile. Grâce à la réussite scolaire de leurs enfants ils accèdent à une promotion sociale et à justifier le non-retour au pays.

La population turque a pour spécificité un fort attachement à la culture (Kastoryano, 1994, Manço, 2006) structurée autour de la famille proche et élargie (Kastoryano 1986, De Tapia, 1995) qui formerait des solidarités migratoires diasporique (Bordes-Benayoun & Schnapper, 2006) et des échanges avec les non-Turcs très faible (Rigoni, 2005). Kastoryano (1983 : 87) affirme que : « *l'immigration pose le problème de l'identité et de la perception de cette identité par la société globale. On observe alors chez les migrants une crise d'identité*

lorsque le décalage entre la perception de « soi » et le regard de l'autre est trop important ». Le repli, le recours au traditionalisme, la reproduction du modèle communautaire, faire appel au groupe de référence permettant de défendre les frontières de son identité peuvent être interprétés comme une mesure de protection. Selon Schnapper (1986) les immigrés originaires de Turquie « *gardent le souvenir intériorisé, même s'il est informulé, de la gloire de l'Empire* » (1986 : 150) et créent ainsi une identité ethnique qui se différencie des « autres » immigrés musulmans en France, en façonnant un discours cohérent sur la supériorité de leur culture, leur gloire patriotique, et leur fierté ethnique.

Le système de parenté chez les Turcs est un système hiérarchique : les jeunes sont sous la responsabilité des plus anciens (Duben, 1985 : 75). Quant au moment crucial pour les immigrés turcs qu'est le mariage, les attitudes des jeunes peuvent être diversement interprétées. Le mariage est bien souvent comme un instrument de maintien du lien avec la Turquie et de résistance à la dégradation des valeurs traditionnelles d'origine : « *la prépondérance du pays d'origine dans les choix matrimoniaux est de nature à perpétuer la communauté en lui injectant sans cesse du « sang frais » et à enrayer les effets de l'intégration lorsque celle-ci risque d'échapper au contrôle de la première génération* » (Bozarslan, 1996 : 115).

Par ailleurs, le mariage semble aujourd'hui le seul moyen sûr de faire venir un membre de la famille en France. Dans la plupart des cas, les jeunes, afin de recouper leurs volontés avec ceux des parents, essayent de trouver leurs futurs conjoints eux-mêmes, au sein de la communauté originaire de Turquie en France. Ce sont surtout les filles qui déclarent préférer choisir leur futur conjoint au sein de l'immigration turque en France plutôt qu'en Turquie. Dans l'ensemble, filles et garçons admettent l'importance, pour eux comme pour leur famille, de l'origine de leur futur conjoint.

Le schéma familial correspond à un modèle traditionnel où la femme s'occupe de la maison, de la nourriture, des enfants et les hommes de l'argent, « *ils apportent le pain* » c'est-à-dire l'argent. Ce modèle traditionnel, qui n'accorde que peu de place aux femmes dans les domaines économiques et extra-familiaux, est plus marqué chez les familles pionnières. Concrètement sur le terrain, il y a des jeunes qui réussissent à concilier les deux cultures (celle du pays d'origine des parents et celle du pays d'accueil), c'est-à-dire qu'ils sont capables de jouer avec deux systèmes de référence en fonction des situations.

2.3. Les variables sur la population turque des années 2000 à 2020

Comme pour la population turque des années 1960 et 1990, l'âge et le sexe définissent les rapports d'autorité et de là leurs attitudes. Les femmes qui travaillent ou qui ont travaillé sont majoritairement issues de la deuxième et de la troisième génération et ont réalisé une grande partie de leurs études en France. Elles maîtrisent la langue et le système français. La plupart ont arrêté de travailler à la suite de leur mariage, après le premier enfant. Selon les régions, et nous allons le montrer dans notre partie analyse, nous avons des femmes turques qui travaillent et d'autres qui sont femmes au foyer pour la majorité comme dans l'enquête menée par Ertek :

« Une très forte majorité des mères turques se situent dans la catégorie 8 (Autres personnes sans activité professionnelle) à 62 %, ce qui n'est pas négligeable », « la majorité des mères bilingues franco-turques sont femmes au foyer et qu'elles n'ont pas poursuivi leurs études, ce qui nous fait penser aux caractéristiques des mères de la première génération, ou bien nous pouvons voir là une reproduction de la première génération par les mères de la deuxième génération » (2017 : 232).

Celles qui gardent leurs activités après le mariage, travaillent à une exception près, en relation avec la communauté turque comme médiatrices, traductrices ou coiffeuse dans une entreprise familiale dont la clientèle est principalement turque. Avoir le permis de conduire se traduit pour elle comme un sentiment de liberté. Cependant, celles qui n'ont pas d'activité salariale, à proprement parler ne sont pas forcément sans activité ; elles ont soit des responsabilités au sein des structures associatives soit participent aux affaires de leur mari en gérant les documents administratifs en partie. Au sein des ménages turcs, il est question d'une gouvernance féminine pour reprendre les termes de Schwartz et Ersöz (1990) (1990). Elles tiennent la maison, la scolarité des enfants et se chargent « *de la paperasserie* » : elles les trient, priorisent et classent, vont à la banque pour les virements, elles accompagnent leur mari durant les démarches auprès de l'expert-comptable, de la Trésorerie publique, des Chambres des métiers, etc. Elles peuvent également prêter leur nom pour la mise en place d'une entreprise après la sécession d'activité de la première structure. Quand elles maîtrisent la langue et le système économique et administratif français, elles remplissent véritablement le rôle de secrétaire, cependant sans statut légal (sauf cas de prête-nom) et sans rémunération.

Même si cette forme de participation semble, au premier abord, porteuse d'une forme de domination sociale, en cantonnant les femmes dans la sphère privée et en renforçant leur dépendance vis-à-vis du travail et la rémunération des hommes, elle comporte un processus intégratif fournisseur de savoir-faire relationnels et de connaissances sur le fonctionnement administratif français assurant alors une forme d'inclusion dans les sphères économique et sociale (Siblot, 2006).

Nous avons constaté également que de plus en plus de jeunes filles choisissent, autant que possible, de poursuivre leurs études, surtout dans les filières comme la comptabilité, le secrétariat, la gestion ou encore la santé (infirmière) dans des métiers appartenant traditionnellement à l'univers féminin comme la coiffure ou la couture. Ces choix révèlent la logique d'enclave puisqu'il s'agit d'acquérir des compétences qui pourraient leur permettre de participer activement aux affaires familiales ou de s'intégrer dans d'autres entreprises du réseau turc. Mais à l'heure actuelle le travail féminin hors l'enclave reste malgré tout assez rare. Dans ce modèle économique, nous voyons que le capital social joue un rôle essentiel dans l'insertion économique des membres du groupe minoritaire. Vu de près, nous nous rendons compte que le cœur de ce fonctionnement se situe au niveau familial. C'est un modèle économique familial qui s'appuie sur la famille élargie et les relations de confiance basées sur l'alliance familiale. La communauté turque en France possède des caractéristiques historico-culturelles :

« C'est un peuple qui n'a jamais été colonisé mais qui a été colonisateur, qui possède un fort sentiment national, où la fierté et l'honneur constituent les piliers d'une conscience collective très forte. Ces caractéristiques ne sont peut-être pas des facteurs favorables à notre définition de l'intégration »
(Manigand, 1999 : 71).

La population turque est très attachée à ses origines ethno-culturelles, organisée par un phénomène communautaire transnational autour de la famille élargie et du cercle de voisinage (De Tapia, 1995). La communauté développe dans un entre soi un tissu de solidarité dont le pilier se trouve être les associations (Armagnague, 2008, 2009) et qui, selon Rollan & Sourou (2006) favorisent le maintien de la langue, de la culture et de la religion (Akinci & Yağmur, 2011). On observe également l'augmentation des commerces destinés à la communauté, le fort attachement au pays d'origine par les mariages et par les retours fréquents (De Tapia, 2009) mais aussi l'accès aisé et important des médias de langue

turque aux Turcs de France. Selon Akinci (2006), les Turcs de France sont dans une attitude de repli en raison d'un processus migratoire qui se renouvelle continuellement. D'après De Tapia,

« Même si certains secteurs sont très « autonomes » dans leur recrutement, ils n'en sont pas moins intégrés dans le jeu complexe de l'économie locale et nationale. C'est sans doute plus dans les domaines religieux et culturels que les résistances peuvent apparaître : dans la mise en place d'un réseau complexe d'appartenances religieuses, dans l'importation de courants idéologiques turcs en France » (2009 : 15)

Comme l'explique De Tapia (2006) des entreprises individuelles se sont développées, utilisant les circuits de transport et de distribution, pour développer tous types d'activités : industrie agroalimentaire, notamment helâl, construction, confection, hôtellerie, agences d'intérim, voyagistes (Marmara), compagnies aériennes (Onur Air, Turkish Airlines). Ils ont créé des entreprises internationales entre la France et la Turquie. Ils inventent le « Helal business » et le « Ethnique business », qu'évoque De Tapia (2002 : 39) :

« Le helal business naît très logiquement de cette rencontre de la tradition et de la nostalgie (gurbetçilik) et d'un mélange de conservatisme politique et d'opportunisme économique. Il se construit sur ce composé de nostalgie de patrie perdue (images, odeurs, saveurs, couleurs, sons et rythmes) et de proposition de services étendus : lieux de prière, voyages vers la Turquie-incluant rapatriement des corps en terre d'islam-cenaze nakil, pèlerinage à la Mecque, préparation culinaires licites selon la loi coranique (helal), offre culturelle (musique, cinéma, livres, concert... »

Sen, Sauer et Halm (2002) estime que la vitalité de l'entreprenariat turc parmi les immigrés s'explique par deux facteurs principaux : le refus, depuis le début des années 1970, de rester ouvrier (Abadan, 1972) et le fort taux de chômage en Europe à partir de la seconde moitié des années 1970. C'est donc les nécessités du contexte et le désir de mobilité sociale qui ont favorisé le dynamisme économique des Turcs en Europe occidentale (Manço, 2005), comme en témoigne le développement du bûcheronnage dans le Limousin (Yildirim, 2009), du textile à Paris (Schiff, 2000), de la construction à Bordeaux, des chauffeurs de taxis en Belgique ou en Allemagne (Manço, 2005). C'est ensuite pour soutenir les créateurs de telles entreprises que d'autres ressortissants de Turquie, ou leurs descendants, ont développé des services intermédiaires (traducteurs, conseillers en comptabilité, en patrimoine, en droit, agent immobilier, architecte). En ce qui

concerne l'audiovisuel, outil, certes de divertissement mais surtout de transmission, l'Etat en garde le monopole de la diffusion. Il existe une culture médiatique transnationale importante et développée assez récemment (Robins, 2001 ; De Tapia, 2001). Contrairement au domaine associatif, les médias turcophones ont été pendant longtemps soumis au pouvoir étatique en place en Turquie.

Il semble qu'elles soient de véritables vecteurs de la mobilité socioprofessionnelle. Economiquement, l'entrepreneuriat turc dans le secteur du bâtiment, du commerce et de la restauration garantit un apprentissage professionnel (Manry, 2000). Un grand nombre de jeunes garçons ont au moins occasionnellement travaillé dans le bâtiment ou la restauration, d'ailleurs certains d'entre eux furent couronnés comme « talents des cités » comme en 2005 où le lauréat était un jeune chef d'entreprise turc.

Aujourd'hui les jeunes garçons comme les jeunes filles qui utilisent l'entreprise familiale comme stratégie d'accès au monde du travail, arrivent à faire valoir leur diplôme scolaire et occupent donc des emplois plus qualifiés. L'entreprise ethnique est donc utilisée par les jeunes dans une perspective de tremplin et d'acquisition d'expérience pour faciliter leur intégration économique (Ma Mung, 1994). Les jeunes profitent de ces entreprises car elles sont garantes de leur émancipation individuelle. Même si encore aujourd'hui, les jeunes descendants de parents originaires de Turquie quittent précocement l'école (Silberman & Fournier, 2006) et restent encore peu nombreux à obtenir le baccalauréat (Caille & Lemaire, 2009), il n'en reste pas moins qu'ils mettent en place des stratégies les emmenant favorablement dans le monde du travail.

Nous venons de voir les spécificités de la communauté turque de France de manière assez générale et succincte. Nous aborderons dans la partie suivante les problématiques liées à l'école et aux pratiques langagières des enfants franco-turcs.

2.3.1. Parcours scolaires des enfants franco-turcs

Nous pouvons encore citer les études d'Akinci (2003, 2006) et celui de Hamurcu (2015) pour évoquer des caractéristiques générales.

- Premier cas : un enfant né de parents issus de familles originaires de Turquie comme un enfant né en France mais de parents descendants de parents originaires de Turquie commence d'abord par n'acquérir que le turc au sein de sa famille. Même si l'enfant est né et habite en France, dès sa naissance, la langue parlée autour de lui,

(les parents, la famille élargie, le voisinage), est uniquement le turc. Très souvent, son premier contact régulier avec la langue française se fait seulement avec l'entrée à l'école maternelle. Nous disons régulier car il est bien évident que ces très jeunes enfants ont déjà entendu parler français autour d'eux, ne serait-ce que dans le voisinage, au supermarché, à la télévision mais ces moments restent ponctuels et sans sens pour l'enfant. Cependant rien ne dit qu'ils ne le comprennent pas. Un autre paramètre dont il faut tenir compte ici est la fratrie car c'est souvent par les aînés que les enfants qui suivront pourront être au contact du français.

- Deuxième cas : un enfant né de deux parents nés eux-mêmes en France et/ou dont l'un des deux parents est né en France. Dans ce cas, dans la majorité du temps la langue turque est utilisée avec introduction du français à petite dose.

Que ce soit pour le premier ou le second cas, les enfants avant l'entrée à l'école maternelle restent pour la plupart turcophone et doivent apprendre le français académique à l'école. L'école donc constitue un endroit où l'enfant approfondit la connaissance de sa langue première. Tandis que, pour les enfants issus de la communauté turque, cette continuité linguistique n'est pas assurée par l'école. Le développement des langues se fait ainsi à deux niveaux, dans deux univers différents. La motivation des parents et la personnalité de l'enfant jouent un rôle important dans l'adaptation et l'intégration à ce nouvel environnement. La progression en français en dépend également. Selon Dabène et Billiez (1987), la famille, le groupe de pairs, l'école et le pays d'origine des parents constituent des instances dont les rôles sont primordiaux dans le développement des répertoires en langue d'origine des jeunes issus de l'immigration.

La scolarisation des enfants turcophones pose donc problème non seulement aux professeurs des écoles primaires mais surtout à ceux des écoles maternelles qui les accueillent en premier et qui doivent leur apprendre le français alors que les enfants sont, dans la majorité des cas, presque monolingues en turc. Si nous regardons le profil scolaire des enfants franco-turcs nous pouvons dire que depuis les travaux de Tribalat (1995), plusieurs recherches ont souligné la situation d'échec scolaire qui touche considérablement les élèves dont les parents sont originaires de Turquie (Tucci, 2010 ; Armagnague, 2010, Akinci, 2016).

Ces derniers sont caractérisés par un décrochage assez précoce du système scolaire et une sous-représentation dans les filières générales et dans les études supérieures.

Caille (2005 : 12) renforce cette analyse : « *Les jeunes dont les parents viennent de Turquie sont dans la situation la plus atypique : les deux tiers sont en lycée professionnel ou sortis du système éducatif et seuls 11 % préparent un baccalauréat général* ». De même, selon Brinbaum, Moguérou et Primon (2012 : 43) : « *Les fils et les filles de l'immigration turque sont en situation de sous-réussite, tandis que les fils et les filles de l'immigration du sud-est asiatique sont en situation de sur-réussite* ».

La réussite ou l'échec scolaire sont liés à plusieurs facteurs tels que l'environnement et le contexte social, la classe sociale de la famille et le niveau de langue de l'enfant. Dans l'agglomération bordelaise, au sein des familles que nous avons rencontrées, la situation scolaire des jeunes est similaire. Certes les familles font preuves de beaucoup d'encouragement pour que leurs enfants fassent de longues études mais il leur est difficile de les accompagner dans cette démarche, dès lors les jeunes parfois avec une orientation par défaut, quittent l'école très tôt, au mieux ils continuent dans des filières courtes et qualifiantes tel les BTS et les IUT.

Certains jeunes peuvent déployer un discours de « *à quoi bon de faire de longues études, si c'est pour finir ouvrier dans le bâtiment* » et d'autres en revanche, ceux des familles dont au moins l'un ou les deux parents a été scolarisé en France se projettent vers des métiers du tertiaire. Pour ces familles, l'école est un lieu connu duquel elles investissent les activités extra-scolaires (cours d'anglais supplémentaires, cours de musique, activités sportives, etc.) et affichent un investissement scolaire pour leurs enfants. Ces familles disent avoir une préférence pour les écoles privées, les considérant comme une voie de réussite scolaire plus sûre que les établissements publics. C'est également une stratégie qui consiste à choisir le public des écoles et donc le type de fréquentations des enfants en fonction du territoire des établissements.

Nous n'avons pas de chiffre actuel concernant le taux de bacheliers selon l'origine migratoire mais cette étude du Cnam (*Conservatoire national des arts et métiers*) menée par la sociologue du Cnam Yaël Brinbaum parue en décembre 2019 dans la revue *Éducation et formation* du ministère de l'Éducation nationale, examine les « *trajectoires scolaires des enfants d'immigrés jusqu'au baccalauréat* ». Elle a suivi un panel de 30 000 élèves entre 2007 et 2016, confrontant les résultats des enfants dont les parents sont nés en France avec

ceux dont les deux parents sont nés à l'étranger. A l'intérieur de ce panel, on peut imaginer qu'il y ait des parents turcophones nés en France. Depuis le primaire jusqu'aux études supérieures. En fin de classement on retrouve les jeunes garçons d'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de Turquie.

2.3.2. Pratiques langagières de la communauté turque

Il existe une étude qui montre que l'indice de « vitalité ethnolinguistique » chez les Turcs et le plus fort parmi toutes les communautés immigrées de France (Akinci, De Ruiter & Sanagustin, 2004). Cette étude s'est basée sur l'évaluation de quatre dimensions au sein de la communauté turque : les compétences langagières, le choix de langue, la dominance langagière et la préférence langagière. Ces indices ont montré une vitalité très élevée pour la langue turque en comparaison des 19 autres langues pratiquées en France. Irtis-Dabbagh (2003) précise que la communauté turque a une forte préférence pour leur langue maternelle absolument partout et sans exception. Si nous partons tout d'abord des enfants issus de familles immigrées nous pouvons dire qu'en général leur bilinguisme se construit avec leur famille et au sein de leur famille. Ils parlent leur langue d'origine (L1) et la construisent dans leur environnement le plus proche. La seconde langue qui est la langue du pays d'accueil (L2) est souvent parlée en dehors du foyer familial autrement dit à l'école, avec les ami(e)s, les enseignants, etc. mais très rarement à la maison. Deprez (2012 : 55) parle de « *la cohabitation des deux langues* ».

Vu ce taux de maintien, les interactions langagières de la communauté turque de France s'effectuent essentiellement en turc. Ainsi, souvent, le premier « vrai » contact avec la L2 se réalise avec l'entrée à l'école maternelle. Ces enfants se trouvent dans un bilinguisme précoce consécutif car l'acquisition de la L2 débute à l'école maternelle. Les jeunes enfants grandissent dans un environnement majoritairement turcophone avant d'arriver à l'école maternelle, même si de plus en plus de jeunes parents de la deuxième génération n'hésitent pas à choisir le français comme langue de communication au sein du foyer.

Dans l'expérience de la migration, les familles se trouvent confrontées à une recomposition de leur répertoire linguistique. En effet, si dans les premiers temps de la migration, les échanges se font essentiellement dans la langue d'origine (ou les langues d'origine), dès que les enfants sont scolarisés, la langue du pays d'accueil entre dans l'espace familiale. Les chercheurs cités au préalable (Deprez, 2012, Akinci, 2016) s'accordent pour

dire que la transmission de la (ou des langues) familiale(s) est soumise à de multiples facteurs. « [Ces facteurs] peuvent concerner les langues, les locuteurs, les contextes d'apprentissage, les situations de communication » (Deprez, 1994 : 80). Pour Moore (2006 : 80) :

« certaines familles optent ainsi pour des pratiques familiales essentiellement monolingues, dans la langue d'au moins un des parents, si elles sont différentes, dans la langue dominante à l'extérieur de la famille, et/ou dans la langue de l'environnement d'accueil. Certaines familles adoptent des pratiques résolument bilingues, qui peuvent mettre en jeu toutes les langues du répertoire, selon des configurations discursives complexes aux fonctions diverses. »

Aussi, la communauté turque est singulière en France, surtout sur le plan des pratiques langagières. Un fort désir de préserver la langue maternelle est présent. Le turc domine dans le milieu familial et est la langue première des enfants jusqu'à leur entrée à l'école maternelle (Akinci, 2001). Lüdi & Py (1986), Deprez (2012), Akinci (2016) rappellent que le bilinguisme en lien avec l'immigration a longtemps été considéré comme un phénomène transitoire et instable et comme une étape intermédiaire entre deux monolinguisms. Les contacts des langues des familles ayant immigré ont soulevé un certain nombre de questions sociales et linguistiques (Gadet & Varro, 2006) et surtout celle des difficultés scolaires à l'école (Extra & Verhoeven, 1999). Il existe de nombreux facteurs qui font que l'on change ou non de langue en quelques générations.

Dans le chapitre qui suit nous présenterons l'échantillon de notre enquête.

2.4. Synthèse

Dans ce second chapitre, nous avons étudié les spécificités du bilinguisme chez les enfants franco-turcs en contexte et le cas particulier de la communauté turque en France et en Aquitaine. Tout d'abord, nous avons introduit notre chapitre par une étude sémantique qui nous éclaire sur des notions importantes à notre recherche telle qu'immigration, migration, intégration, assimilation, acculturation. Dans un deuxième temps nous avons retracé chronologiquement l'histoire de l'immigration turque en Europe, en France puis à Bordeaux. Ensuite, une grande partie a été dédiée aux spécificités de la communauté turque à Bordeaux et fut clôturée par le parcours scolaires et les pratiques linguistiques de cette communauté. En effet, la communauté turque en France, qui a commencé à immigrer principalement à partir des années 1970 pour des raisons économiques, constitue 10,5 % de

la population immigrée totale en France. La région Nouvelle Aquitaine où nous avons recueilli nos données présente également une communauté avec un fort maintien du turc et la vitalité ethnolinguistique de la langue d'origine est tout aussi valable pour les Turcs d'Aquitaine que ceux installés dans d'autres régions. En ce qui concerne la scolarisation des enfants issus de familles immigrées, Bordeaux ne se démarque pas d'autres régions françaises car elle présente les mêmes enjeux. En effet, les enfants d'origine turque issus de familles immigrées ne développent pas, d'une part, des compétences égales dans leurs deux langues et, d'autre part, les mêmes relations affectives avec ces deux langues en contexte familial, jusqu'à l'âge de la scolarisation en maternelle. Par conséquent, la rentrée en maternelle ne pose pas les mêmes difficultés pour tous. Certes, la continuité linguistique n'est pas assurée pour aucun des enfants issus de familles immigrées, car ils ne retrouvent pas leurs deux langues à l'école mais le sentiment d'insécurité linguistique est plus présent chez certains enfants par rapport à d'autres.

À présent, nous clôturons ce chapitre pour entamer notre chapitre sur les considérations des Turcs en France et en Europe.

Deuxième partie
Cadre méthodologique :
L'enquête

Chapitre 3:

Présentation de la méthodologie

La deuxième partie expose les étapes méthodologiques de notre recherche. Il convient de préciser d'emblée qu'il s'agit d'une recherche exploratoire, qualitative et descriptive, par méthode d'enquête. Dans les paragraphes suivants, les grandes étapes de la recherche sont brièvement expliquées. Dans les sections qui suivent, les populations sollicitées, les outils élaborés, de même que les procédures suivies lors de l'expérimentation sont présentés. Cette seconde partie est divisée en trois chapitres. Le premier (chapitre 4) présente les modalités de notre approche, de notre positionnement, les méthodes et le choix du type d'enquête. Nous y décrivons également la composition de nos questionnaires. Le second chapitre (chapitre 5) présente les spécificités du terrain d'enquête et enfin le dernier chapitre (chapitre 6) décrit notre échantillon d'enquêté.

3.1. Les méthodes d'enquête: approche interdisciplinaire

La RL étant une notion nécessitant une approche interdisciplinaire, nous pensons qu'il est logique de proposer une approche similaire concernant la méthodologie d'étude des représentations.

3.1.1. Les méthodes de mesures du contenu

L'étude des RS s'appuie sur une double composante : l'étude de leurs contenus et l'étude de leurs structures internes. Il s'agit donc de définir une méthode permettant d'isoler les éléments constitutifs de la représentation, mais autorisant par ailleurs un repérage du système au sein duquel ces derniers s'organisent.

Plusieurs méthodes de mesure de contenu sont proposées : interrogatives (au nombre de 4) et associatives (au nombre de 2), (Abric, 1994).

a) Les méthodes interrogatives (4 en totalité)

- L'entretien approfondi (entretien guidé) : Bien qu'étape jugée indispensable (Herzlich, 1969), cette méthode présente des difficultés car il laisse une part non négligeable à la subjectivité.

- Le questionnaire : Il représente la technique la plus utilisée, il permet l'analyse quantitative, fondamentale dans l'analyse des représentations : repérage de l'organisation des réponses, mise en évidence des facteurs explicatifs ou discriminants dans une population, ou entre des populations, repérage des positions respectives des groupes étudiés (Abric, 2003). Cependant il limite la liberté du sujet dans sa production de réponse (on peut limiter ce problème en posant des questions ouvertes ou permettant un choix large de réponses).
- Les planches inductives (dessins, formulation figurative) : Cette technique est utilisée pour étudier des populations connaissant des difficultés de production dans les réponses qu'elles soient de l'ordre de la compréhension ou d'expression.
- L'approche monographique : Directement inspirée des méthodes de l'anthropologie, cette méthode est « *la voie royale de l'étude des représentations sociales* » (Abric, 2003). Travail longitudinal alliant l'immersion dans le milieu étudié à des enquêtes sociologiques qualitatives et quantitatives.

b) Les méthodes associatives (2 en totalité)

- L'association libre (Moscovici, 1976) : Production discursive spontanée permettant d'accéder aux éléments de l'univers sémantique de la représentation étudiée. Deux indicateurs sont utilisés dans cette technique : la fréquence d'apparition et leur rang d'apparition (défini par le rang moyen calculé sur l'ensemble de la population). Trois indicateurs peuvent alors être utilisés : la fréquence de l'item dans la population, son rang d'apparition dans l'association (défini par le rang moyen calculé sur l'ensemble de la population, enfin l'importance de l'item pour les sujets (obtenu en demandant à chaque sujet de désigner les deux termes les plus importants pour lui). Dès lors, un coefficient de corrélation significatif entre les deux classements permet de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse : « *La congruence des deux critères (fréquence et rang) constitue un indicateur de centralité de l'élément* » (Abric, 2003)⁴². Le désavantage de cette technique est de

considérer que la fréquence et le rang soient les principaux indicateurs de la centralité d'après cette méthode mais, cette difficulté est à relativiser selon Abric (2003) puisque « *le fait de s'intéresser au rang moyen (c'est à dire sur l'ensemble de la population) rend le postulat plus acceptable* ». Vergès (1992) a complété cette méthode en vérifiant si les mots les plus fréquents permettaient de créer un ensemble de catégories, organisés autour de ces termes.

- La carte associative : La difficulté de l'association libre tient dans son interprétation d'où la possibilité de traiter les informations sous forme de carte ; dans une première phase, à partir d'un mot inducteur, sont produites des associations libres. Ensuite on demande au sujet de produire une deuxième série d'associations mais cette fois, à partir d'un couple de mots comprenant d'une part le mot inducteur de départ et chacun des mots associés produit par le sujet dans la première phase ; on obtient alors une deuxième série d'associations. On recueille ainsi une série de chaînes associatives à trois éléments. Chacune de ces chaînes associatives est alors utilisée pour solliciter de nouvelles associations de la part du sujet. La méthode peut être développée pour obtenir des chaînes à cinq, voire six éléments.

3.1.2. Les méthodologies de repérage de l'organisation et de la structure d'une représentation

Plusieurs méthodes de repérage de l'organisation sont proposées : repérage des liens entre les éléments de la représentation (on en distingue 5) et analyse de similitude (on en distingue 1).

- a) Les méthodes de repérage des liens entre éléments de la représentation (6 en totalité :
 - Méthode par constitution de couples de mots : Il s'agit de demander au sujet, à partir d'un corpus qu'il a lui-même produit (par association libre par exemple), de constituer des couples de mots qui lui semblent logique d'associer. Cette méthode d'une interview dans laquelle on lui demande de

choisir les couples de mots qui lui semblent être comme les plus importants par rapport à la représentation.

- Méthode par comparaison pairée (Le Bouadec 1984, Di Giacomo 1981, Monteil et Mailhot, 1988). il s'agit de demander à l'individu, à partir d'un corpus produit par lui-même, de se décider sur toutes les possibilités de couples possibles des termes énoncés dans le corpus, sur une échelle de similitude entre les deux termes (de très semblable à très dissemblable).
- Méthode par le sorting technique ou constitution d'ensemble de mots (Miller, Galanter & Pribram, 1960) : Procédé qui consiste à demander à l'individu à regrouper en « paquets » les items (produits ou proposés) puis à l'interroger sur les raisons de ces/ses regroupements et/ou à lui demander de donner un titre à chacun de ces/ses regroupements.
- Méthodes par hiérarchisation des items : Dans les méthodes précédentes (constitution de couples de mots, comparaison pairée, constitution d'ensemble de mots), le poids respectif des items dans la représentation est repéré indirectement ; les deux méthodes suivantes (tris hiérarchisés successifs et choix successifs par blocs) ont pour objectif de repérer une hiérarchie directe.
- Tris hiérarchisés successifs (Abric, 1989) : Cette technique permet de réduire la faiblesse méthodologique du rang d'apparition des items. Dans un premier temps, un recueil d'association relative à la représentation est effectué. Parmi l'ensemble des items recueillis, on ne garde que ceux qui ont été le plus souvent cités. Cette deuxième liste est alors proposée dans un deuxième temps au sujet à qui on demande de séparer en deux paquets les items de cette deuxième liste : un paquet des items qui lui semblent les plus caractéristiques, et un autre avec les items les moins caractéristiques. Sur le paquet regroupant les items les plus caractéristiques, on lui demande de séparer à nouveau en deux paquets et ainsi de suite ; On obtient alors un classement par ordre d'importance.
- Les choix successifs par blocs : A partir d'une liste de 20 items, on demande au sujet d'effectuer une série de choix par blocs : les 4 items qui lui paraissent les plus importants sont affectés du score+2 ; parmi les 16

restants, on lui demande de choisir les 4 items les moins importants à qui on affecte le score de -2 . Puis parmi les 12 restants : les 4 les plus importants (score $+1$) et les 4 les moins importants (score -1), les 4 derniers sont affectés du score 0. « *Chaque item est donc affecté d'un score sur une échelle variant de $(+2)$ à (-2) à partir duquel peut être calculé un indice de distance qui, comme une corrélation, varie de $(+1)$ (similitude maximale) à (-1) (exclusion maximale)* » (Abric, 2003 : 75).

b) L'analyse de similitude (on en distingue 1) : (Flament, 1962 : 63) : Technique d'analyse des données permettant d'explorer le graphe d'une relation qui unit deux à deux les éléments d'un ensemble ; l'objectif est de mettre en évidence la structure sous-jacente à l'organisation interne de cet ensemble (Rouquette et Rateau, 1998). Ces deux méthodes (l'association libre et l'analyse de similitude) reposent sur un traitement quantitatif, qui voit rapidement des limites D'où la recherche tournée vers des qualités qualitatives des représentations entreprises par Moliner (1989) avec le test de la remise en cause (M.E.C.).

c) Les techniques de contrôle de la centralité

Plusieurs méthodes de contrôle de la centralité sont proposées (on en distingue 4) :

- La mise en cause (M.E.C) (Moliner (1989 : 759) : Par définition, les éléments centraux d'une représentation sociale ne sont pas négociables ; Comme l'indique Abric (2005 : 70) « *leur remise en cause doit donc nécessairement entraîner un changement de représentation* ». Pour Moliner (2001 : 262) « *on suppose que les individus sont dans l'impossibilité d'envisager l'objet sans ses caractéristiques centrales* ». La technique alors employée est nommée « réfutation », basée sur une double négation : seule la mise en cause des éléments centraux donne lieu à un processus de réfutation, les éléments périphériques plus souples, acceptent la contradiction et ne provoquent donc pas de phénomène de réfutation.
- L'induction par scénario ambigu (I.S.A.) Moliner (1993 : 7) : Le point de départ de cette méthode est de considérer qu'une représentation sociale est un processus actif de construction de la réalité (Abric, 2005 : 77) ; le but ici est de rechercher les éléments distinctifs permettant à un individu de différencier un objet d'un ou d'autre(s) objet(s) proche(s).

- La technique de reconnaissance de l'objet (Abric et Vergès, 1994) : La mise en œuvre de la technique I.S.A. (Induction par Scénario Ambigu) de Moliner (1993) n'est pas toujours facile du point de vue opérationnel, il y a une réelle difficulté de rédaction des scénarios ambigus pouvant générer des biais méthodologiques conséquents, d'où l'idée d'alléger la procédure.
- La technique de Schèmes Cognitifs de Base (S.C.B.) de Guimelli et Rouquette (1992 : 196) : On cherche ici à mieux cerner le type de relation qu'un item entretient avec les autres éléments de la représentation et sa place dans cette organisation ; pour reprendre Abric (2003 : 78) « *la méthode S.C.B. offre l'avantage de permettre assez facilement une comparaison entre deux représentations selon les types de relations et les schèmes qu'elles mobilisent* ».

3.1.3. Limites de l'approche interdisciplinaire au niveau méthodologique

Il semblerait que d'une manière générale, il existe de fortes différences méthodologiques dans les recherches menées sur les représentations, selon que celles-ci sont réalisées par des psychologues sociaux ou par des sociolinguistiques. La distinction majeure résiderait dans le traitement de l'opposition traditionnelle entre perspectives quantitative et qualitative :

« d'un côté [de la psychologie sociale] des objets diversifiés et une certaine unité méthodologique ancrée dans le quantitatif, utilisant des questionnaires formés et des tests projectifs ou réactifs et restituant les résultats sous la forme de graphiques et de tableaux quantifiés selon des traitements statistiques adaptés. De l'autre [de la sociolinguistique] une thématique commune –mais extrêmement protéiforme et des méthodologies qualitatives d'analyse discursives qui tentent de tracer une ligne de démarcation avec la traditionnelle analyse de contenu » (Billiez & Millet, 2004 : 38).

La pluralité des méthodes employées en psychologie sociale répond précisément à un cadre théorique spécifique, qui est celui de la centralité des RS.

3.1.4. Les méthodes d'enquête en sociolinguistique

La sociolinguistique est une science de terrain comprenant des approches méthodologiques diverses : les méthodes d'observation et des méthodes d'enquête. Dans la première méthode peuvent apparaître des observations directes, indirectes et/ou participatives. Dans

la seconde, il y a différents types d'enquête comme l'entretien, le sondage ou le débat.

Selon Maurer (1999 : 179-180), il existe cinq grands types d'études sociolinguistiques :

- l'étude des locuteurs face à une langue et de leur représentation ;
- l'étude des composantes d'une situation plurilingue ;
- l'étude de la variation sociolinguistique ;
- l'étude du contexte sociolinguistique de la relation didactique ;
- l'étude des phénomènes linguistiques relevant de l'interaction verbale.

Selon Maurer (1999), le questionnaire serait le type d'enquête majoritairement employé dans l'étude des représentations. La difficulté de cette méthode demeure sur son incapacité à dévoiler les processus de construction des représentations dans les champs discussifs, ainsi que les interrelations entre les différents contenus représentationnels. Le type d'entretien le plus employé est l'entretien semi-directif (Maurer, 1999), qui se rapprochait plus du sondage oral. L'entretien est aussi cité parmi les méthodes d'enquête utilisée pour l'étude des RL.

3.2. Choix du type d'enquête: le questionnaire

Nous nous sommes essentiellement intéressée à la méthode du questionnaire pour plusieurs raisons : le questionnaire est « *la technique la plus utilisée dans l'étude des représentations* » (Abric, 1994b : 62) et repose sur une dimension quantitative (Doise et al., 1992). Nous avons estimé que cette méthode était la plus à même de nous permettre d'accéder à différente représentation d'un point de vue linguistique. En effet, le questionnaire permet de limiter les risques émanant de la subjectivité de l'enquêteur et des variations de l'expression des sujets. Le questionnaire occupe une position de choix parmi les techniques de recherche mis à contribution par le sociolinguiste, car il permet d'obtenir un recueil d'observables de façon méthodique et se prêtant à une analyse quantitative « statistique ». Le but du questionnaire étant de permettre d'obtenir des informations auprès d'une population d'enquêtés déterminée, il convient de poser des questions appropriées, c'est-à-dire des questions dont les réponses fournissent des informations pertinentes par rapport au sujet de la recherche. C'est pourquoi une attention particulière doit être prêtée à la formulation des questions. La construction du questionnaire est une tâche délicate qui nécessite une bonne préparation, du temps et des moyens. Le questionnaire peut se présenter sous deux aspects, l'un est structuré et l'autre, est non-structuré.

3.2.1. Le questionnaire structuré

Le questionnaire structuré est composé de questions fermées (des questions directes qui englobe des réponses de « oui ou non » ; ou non-fermées (des questions composées d'une partie directive de « oui ou non », et une deuxième partie non-directive qui incite une explication et donc un discours de la part de l'enquêté).

3.2.2. Le questionnaire non-structuré

Le questionnaire non-structuré est composé de questions ouvertes nécessitant inévitablement de produire un discours de la part d'un enquêté. L'avantage des questions ouvertes est qu'elles donnent l'entière liberté au sujet d'exprimer son point de vue, elles sont notamment appropriées aux questionnaires portant sur l'opinion, l'attitude et la représentation. En effet, l'usage du questionnaire nous paraît plus adéquat parce que cet outil a beaucoup d'avantages que nous allons récapituler comme suit : Premièrement, le questionnaire nous a permis de travailler avec un nombre assez éminent d'étudiants, ce qui nous aide à recueillir aisément les observables essentielles et utiles à notre enquête. Ensuite, cet outil fournit toute une économie de temps et de moyens, contrairement à l'entretien qui nécessite beaucoup de temps et divers moyens. Enfin, le questionnaire aide les étudiants à répondre librement et naturellement, cependant l'entretien peut provoquer des réactions et des comportements de méfiance et d'hésitation chez les informateurs. En somme, nous avons préféré d'utiliser cette méthode parce qu'il est pertinent dans notre terrain d'investigation d'enquêter un nombre élevé d'étudiants afin de constituer un corpus exhaustif qui répond aux exigences de notre étude.

3.2.3. Limites de la méthode

La méthode du questionnaire nous a semblé la mieux indiquée pour mener à bien l'investigation. Il reste néanmoins que ce questionnaire présente des limites. Le questionnement suppose certains choix de la part de l'enquêteur et limite les possibilités d'expression chez le sujet « *loin de s'effacer derrière un questionnaire, [l'enquêteur] se pose en véritable interagissant dont la présence est à prendre en considération par l'informateur qui trouve alors matière à co-construire ses représentations* (Maurer, 1999 : 83). La formulation des questions risque de délimiter la liberté d'expression des informateurs. Notre questionnaire est analysé selon les méthodes qualitatives et quantitatives, l'analyse

quantitative permet de saisir l'objet d'étude dans toute son ampleur pour le décrire. Cependant, l'interprétation des observables en chiffre, rendue possible à travers l'analyse quantitative, permet une lecture statique et détaillée des résultats de l'enquête. De ce fait, Comme notre recherche porte sur les représentations linguistiques, nous tentons de réaliser une recherche descriptive et interprétative. Il faut aussi noter que toute étude sur les RL ne peut se prévaloir d'aucune vérité scientifique : les connaissances découlant de l'observation et de l'analyse de nos données ne sont pertinentes que pour ces seules données, cela ne veut pas dire que les contenus représentationnels émergeant des réponses de nos informateurs sont erronés. Ce constat illustre le fait qu'« *il n'existe pas de « vérité pure » des représentations* » (Maurer, 1999 : 183).

Nous citons pour cela Singly (2005 : 24) : « *L'enquête par questionnaire n'est jamais (ou ne devrait pas être) un travail strictement empirique. Comme toute réalité est inépuisable, étant donné sa richesse et sa complexité, il faut choisir entre ce qui est conservé et ce qui est exclu.* ». L'outil du questionnaire ne résout pas le problème recherché par l'enquête. En outre Berthier (2006 : 60) déclare : « *L'enquête par questionnaire ne permet pas d'explorer les besoins et d'en faire une liste* ». Il présente aussi le risque de ne pas donner d'informations claires et surtout exploitables, car les résultats peuvent cacher des motivations sous jacentes. L'analyse ne serait donc qu'incomplète. Par ailleurs, et selon Blanchet *et al.* (2005 : 45 etc.) les questions fermées nécessitant de répondre par oui/non peuvent engendrer de faux résultats car les réponses sont forcées. En plus et selon Berthier (2006: 225) : Le questionnaire n'approfondit pas les réponses à l'inverse de l'entretien. Il existe un risque de mauvaise compréhension des réponses. La méthode nécessite d'investir un temps considérable comme investissement. La qualité et le résultat de la méthode sont fortement subordonnés à diverses conditions, telles que le choix correct de l'échantillon, la formulation univoque des questions. L'exploitation du questionnaire est rigide car ce dernier ne favorise pas la spontanéité, l'inattendu, la créativité et la nouveauté. Mais il présente l'avantage de permettre la possibilité de quantifier les éléments qui relèvent de l'ordre des sentiments.

3.3. La position du chercheur

La position du chercheur reste lacunaire. Nous pouvons décrire notre position comme à la fois subjective et objective, endogroupale et exogroupale.

3.3.1. La position endogroupale du chercheur

Toute recherche se lance par un choix subjectif du chercheur. Thiault (2009 : 2) précise qu'« *aucun chercheur ne peut prétendre être neutre à l'égard de son objet de recherche* ». Dans notre cas, nous pouvons nous positionner en tant que chercheur endogroupale de par notre appartenance à la communauté turque de France. En effet, notre « familiarité » avec les enfants bilingues franco-turcs par nos origines peut tendre à faire de nous un chercheur quelque peu subjectif. De plus, notre familiarité s'étend aussi au niveau spatial car nous avons grandi dans la même commune que ces enfants bilingues franco-turcs. Notre familiarité et connaissance via notre profession s'étend sur ces deux niveaux et peut faire de nous un chercheur doublement endogroupale. Thiault affirme que :

« La familiarité avec le terrain, construite au fil de l'exercice professionnel, peut apporter une somme importante d'informations, des repères conséquents et contribuer à faire mûrir un questionnement permettant de conduire une recherche. « C'est ainsi que le terrain est d'abord un lieu qui a une pertinence sociale comme lieu de pratiques qui se mettent volontairement en rapport les unes avec les autres. Mais il est ensuite un « lieu » reconfiguré par la recherche, borné cette fois par les contraintes théoriques et empiriques. Son découpage nécessite d'assumer une part de responsabilité dans la fixation de ce qui en fait partie et de ce qui lui est extérieur » (Le Marec, 2004 cité dans Thiault, 2009 : 4).

Il relève d'une extrême complexité que de savoir faire la part des événements. Comme le précise Thiault (2009) en citant Le Marec (2004), il est essentiel d'assumer notre part de responsabilité dans notre recherche et de faire la part entre ce qui nous est intérieur et extérieur. Nos questionnements nous ont permis de « *mûrir* » comme le précise Thiault (2009) et nous nous sommes soumis aux contraintes théoriques et empiriques de notre recherche. Le chercheur pose un regard critique sur son travail et les influences possibles que sa position pourrait avoir sur l'ensemble de son étude et la règle de la distanciation n'est pas évidente à appliquer parfois. Toutefois, nous pouvons conclure qu'il s'agit de complications encourues par toute recherche et que tout chercheur se trouve confronté à ces questionnements et difficultés à un moment ou à un autre. Toutefois, c'est bel et bien avec cette prise de conscience que nous avons soumis nos tests et recueilli nos données. Notre fonction de médiatrice interculturelle auprès des familles turcophones a fait que nous

avons rencontré un certain nombre de familles, aux histoires si singulières. Après avoir côtoyé tant de richesse humaine et de données sociales, il nous était difficile de concevoir une enquête quantitative avec plus de 100 sujets sur des thématiques qui ne laisseraient pas ces derniers s'exprimer librement. Je voulais avoir l'avis des familles et nous avons opté pour une méthode d'analyse qualitative des données recueillie auprès des enquêtés, à travers un questionnaire, un en direction des parents et un autre en direction des enseignants.

3.3.2. La position exogroupale du chercheur

La position exogroupale du chercheur est sa posture externe à l'environnement de travail et de recherche. La distance qu'il a peut-être un atout comme un inconvénient. Effectivement, le chercheur se doit d'avoir une certaine distanciation et posture objective face à sa recherche et à ses sujets qui participent à ce travail. La recherche ne consiste pas en la reformulation des préjugés traditionnels mais en la nouveauté, en la découverte et en la critique des idées reçues. Ne connaissant pas les résultats qu'il va obtenir, le chercheur se doit de poursuivre son étude quelle qu'elle soit. Cependant, cette position peut parfois apporter quelques complications. Un chercheur qui débute son travail avec aucune connaissance des sujets, du milieu, des caractéristiques de la communauté en question peut se retrouver très rapidement confronté à des lacunes. Cette non-connaissance peut pousser le chercheur à réaliser des interprétations erronées ou incorrectes. Dans notre cas, nous nous situons à la fois comme chercheur endo-exogroupale en raison de notre appartenance à la communauté turque et notre familiarité avec la communauté française. Nous avons préservé notre subjectivité de façon interne et mis à l'épreuve notre objectivité. Nous avons effectué un réel travail de positionnement interne et externe. C'est grâce à notre appartenance turque que nous avons su relever certaines difficultés et notre appartenance française qui nous a facilité la tâche.

Durkheim (1895) explicite une règle importante :

« S'il existe une science des sociétés, il faut bien s'attendre à ce qu'elle ne consiste pas dans une simple paraphrase des préjugés traditionnels, mais nous fasse voir les choses autrement qu'elles n'apparaissent au vulgaire ; car l'objet de toute science est de faire des découvertes et toute découverte déconcerte plus ou moins les opinions reçues. A moins donc qu'on ne prête au sens commun, en sociologie, une autorité qu'il n'a plus depuis longtemps dans les autres sciences - et on ne voit pas d'où elle pourrait lui venir – il

faut que le savant prenne résolument son parti de ne pas se laisser intimider par les résultats auxquels aboutissent ses recherches, si elles ont été méthodiquement conduites ».

3.3.3. Modalité d'envoi et de récupération des réponses

- Mesure déontologique :

D'un point de vue éthique les individus participant à une enquête doivent être respectés. Pour ce faire, certaines mesures ont été prises dans le cadre de la présente recherche concernant la participation volontaire et le consentement éclairé des sujets, de même que la confidentialité des données recueillies. Deux lettres (annexes) sont présentées aux directeurs(trices) pour solliciter la participation de leurs enseignants à l'étude. Ces lettres informent des objectifs de la recherche et précisent les exigences liées à la participation à l'étude. Elles décrivent également l'utilisation qui sera faite des données recueillies, de même que le caractère volontaire de la participation de chaque enseignant. Les lettres fournissent enfin les coordonnées de la chercheuse pour l'obtention de plus amples informations, si besoin est. Pour assurer l'anonymat des répondants, un code a immédiatement été associé à chaque questionnaire reçu. Toutes les informations provenant du questionnaire ont été à leur tour codées et transférées dans un tableur informatique. Seule la chercheuse a accès à l'information permettant d'identifier le répondant et ce, seulement lors de la saisie initiale de données. Les participants sont avisés que les résultats de l'étude pourront être publiés ou présentés publiquement. Ils sont parallèlement avertis qu'en aucun cas, lorsque des données individuelles ou de groupe seront présentées, il ne sera possible d'identifier les répondants.

- **Enseignants :**

Pour avoir la possibilité de sonder les enseignants sur leur représentation, nous avons sollicité une autorisation auprès de l'Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) d'abord de Lormont (cf. annexe 1 : autorisation officielle pour envoyer un questionnaire aux enseignants) ensuite de celui de Cenon car leur accord était indispensable pour pouvoir effectuer les enquêtes auprès des enseignants. La négociation a débuté par l'envoi d'un courrier officiel en avril 2018 écrit par notre directeur de recherche et accompagné du questionnaire. Ensuite nous avons eu un entretien d'une heure au cours duquel nous avons présenté les motivations qui nous ont amenées à faire cette thèse. Par la suite nous avons obtenu l'autorisation (juin 2018) de pouvoir envoyer par mail notre questionnaire sans

pouvoir aller directement sur les sites. En juin 2018 nous avons envoyé un mail demandant aux directeurs(trices) des écoles primaires et maternelles de pouvoir faire passer les questionnaires aux enseignants. Le mail a été envoyé à toutes les écoles maternelles et primaires la ville de Lormont, en somme : 6 écoles maternelles et 7 écoles primaires. Pour éviter que les directeurs(trices) fassent des photocopies nous nous sommes déplacée pour remettre en main propre une dizaine de questionnaire à chaque école. De juin 2018 à janvier 2019 nous en avons récupéré une dizaine avec plusieurs mails de relance. N'ayant pas de réponse et pas de retour de questionnaire, nous avons demandé au coordinateur IEN de nous aider. A son tour il a envoyé mon questionnaire avec un mail d'explication sur la boîte mail personnelle de tous les enseignants de Lormont. Ceux n'ayant pas répondu auraient explicitement dit au coordinateur qu'ils ne voulaient pas remplir le questionnaire car « *ce questionnaire portait atteinte à leurs valeurs* ». Face à ce refus, nous avons dû nous orienter vers une autre ville limitrophe à Lormont. En septembre 2019, nous avons envoyé, un courrier demandant la collecte en envoyant notre questionnaire par voie dématérialisée à Cenon. Ce procédé non plus n'a pas obtenu grand intérêt auprès des enseignants sachant que nous intervenons professionnellement également sur la ville de Cenon. Pris par le temps et avec concertations auprès de notre directeur de recherche nous avons décidé d'envoyé notre questionnaire dans des forums d'enseignants. Nous avons tout d'abord enregistré en ligne notre questionnaire sur Drive (application numérique proposé par l'opérateur Gmail) puis envoyé le lien du questionnaire aux forums d'enseignants de Bordeaux et en Aquitaine. Au final, nous avons 12 questionnaires manuscrits et 81 questionnaires électroniques. Les réponses arrivaient directement dans une base de données propre à Drive.

- **Parents :**

En ce qui concerne les parents, nous n'avons pas eu d'énormes difficultés : la voie manuscrite à très bien fonctionné. Nous sommes passées par le réseau associatif notamment l'association des parents d'élèves franco-turcs et le centre culturel ainsi que le centre social de la ville de Lormont très fréquenté par les mères turcophones pour la diffusion de notre questionnaire. Connaissant mon lieu de travail et mon lieu d'habitation, il a été facile aux parents de pouvoir me déposer les questionnaires complétés. De plus, nous avons pu aussi profiter des manifestations organisées par ces associations : 23 avril (fêtes des enfants) et fêtes interculturels pour le diffuser à des hommes. Des enseignes commerciales (cafés, restaurants, Kebap) et même des entrepreneurs nous ont aidé à

pouvoir le proposé à des pères (café Istanbul, Auberny, Kervan Saray). Deux mères nous ont invités à une réunion entre femme qu'elles organisaient régulièrement. Nous avons pu lors de ce rassemblement rencontré des mères non francophones mariés à des hommes turcs nés en France. Nous leur avons posé oralement en turc les questions et nous avons coché pour elle la réponse. Nous avons rencontré 7 mères dans cette situation. Nous avons commencé à diffuser notre questionnaire auprès des parents fin 2018 et nous l'avons clôturé début 2019 après avoir obtenu 121 questionnaires remplis.

3.3.4. Ossature de nos questionnaires

Les deux questionnaires ont été un outil sur les perceptions et les pratiques des parents par rapport à leur langue et des enseignants par rapport au bilinguisme de leurs élèves turcophones. Il est utilisé dans cette recherche est construit dans le but précis de pouvoir décrire et quantifier les perceptions et les pratiques des parents et des enseignants du primaire et de maternelle. Il a été conçu pour être un outil facile à utiliser auprès d'un grand nombre de répondants. Les deux questionnaires débutent par une page d'information sur les conditions générales de la recherche et par une demande de consentement, suivie d'une page de consignes et de demande de renseignements généraux. Les renseignements initialement demandés concernent certaines caractéristiques démographiques des répondants (sexe, âge, niveau d'enseignement...).

Le **questionnaire** que nous avons élaboré en direction des **parents** est divisé en 4 parties et se composent de 46 questions dont 13 questions aux réponses par oui ou non, 10 questions sous formes de tableau ou le répondant doit cocher la réponse qui lui semble la plus appropriée.

- Information sur l'identité de l'enquêté parent turcophone, le sexe, l'âge, lieu de naissance, nationalité, statut familial, formation et profession ;
- Ressenti des parents sur leur propre parcours scolaire et sur le parcours scolaire de leurs enfants
- Représentation des parents sur leur identité, culture, langue et pratique linguistique ;
- Représentation des parents sur le bilinguisme turcophone sur la langue française et la langue turque.

Le **questionnaire** que nous avons élaboré en direction des **enseignants** est divisé en 5 parties se composent de 54 questions dont 27 questions à réponse par oui ou non. Certaines

questions sont présentées sous forme d'une série d'énoncés associés à des échelles de type Likert en quatre points sur lesquelles l'enseignant doit cocher la réponse qu'il juge la plus appropriée (10), d'autres questions demandent au répondant de sélectionner une ou des réponses parmi un choix de réponses ou d'énoncés (2) , une question demande un court développement et une autre permet la formulation de commentaires.

- Information sur l'identité de l'enquêteur enseignant, le sexe, la section (maternelle ou primaire), le nombre d'année d'expérience, la formation ;
- Considération sur l'immigration, la culture et la langue turque ;
- Considération sur les parents turcophones et leur manière d'appréhender la scolarité de leurs enfants ;
- Considération sur des situations scolaires particulières ;
- Représentation des enseignants sur le bilinguisme des enfants franco-turcs.

Chapitre 4:

Choix du terrain d'enquête

4.1. Choix du terrain d'enquête

4.1.1. Lormont, ville du monde, ville de tout le monde

Habité par 23 538 habitants dont 65 nationalités différentes d'où le slogan, Lormont est l'une des vingt-huit communes de la métropole de Bordeaux. La morphologie de la commune change dans les années 1960, avec la construction de lotissements et de logements sociaux : la population passe ainsi de 5 976 habitants en 1962 à 10 774 habitants en 1968, ne cessant de croître depuis lors. Justement l'année de l'arrivée des premiers Turcs. Il est composé de 5 quartiers (Bois-Fleuri, Génicart, La Ramade, Le vieux Bourg et Carriet historiquement appelé Istanbul City) dont 3 en politique de la ville¹⁹. La communauté turcophone est en majorité présente dans ces quartiers. La ville de Lormont est dotée de 16 écoles maternelles et élémentaires 2 collèges et 3 lycées 2525 enfants scolarisés. Maintien de la semaine à 4 jours et demi qui permet de maintenir l'offre d'activités périscolaires autour des 5 parcours découverte. Dédoublage de toutes les classes de CP et CE1 pour un maximum de 12 élèves par classe. Réflexion sur une réorganisation de la carte scolaire avec création des pôles éducatifs.

4.1.2. Caractéristiques territoriales

En quoi la ville de Lormont est particulière ? Elle est particulière car elle déploie d'énormes moyens pour la réussite des élèves. Les écoles des 3 quartiers prioritaires font parties de la zone d'éducation Rep+ renforcée (Dispositif de la politique d'éducation prioritaire qui vise à réduire les écarts de réussite entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire et ceux qui ne le sont pas), mise en place du Programme de Réussite Educative (PRE) (Dispositif local et localisé). Il a pour but la prise en charge individualisée à partir de 2

¹⁹ La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants en mobilisant toutes les politiques publiques.

ans d'enfants en « fragilité » repérés la plupart du temps en milieu scolaire sur la base de critères multiples (état de santé physique, développement psychique et psychologique, contexte familial, facteurs socio-économiques et environnementaux) et d'une plateforme parentalité et de 3 médiatrices scolaires dans les écoles des quartiers prioritaires.

4.1.3. Label « cité éducative »

Au terme d'une longue sélection, la ville fait partie des 80 communes lauréates qui se partageront près de 100 millions d'euros sur trois ans pour favoriser l'éducation dans les quartiers prioritaires. Lormont fait partie des 80 lauréats retenus pour recevoir le label cité éducative, au terme d'une sélection menée par les ministères de la Ville et de l'Education nationale. L'opération vise à financer des projets liés à l'égalité des chances en matière d'éducation dans les quartiers prioritaires. Les projets retenus associent le monde éducatif, mais aussi les associations et les clubs sportifs. Une enveloppe de près de 100 millions d'euros sera répartie parmi les communes retenues pour les rentrées 2020, 2021 et 2022.

Le projet de Lormont concerne les quartiers en zone d'éducation prioritaire : Alpillès-Vincennes-Bois-Fleuri, Génicart-Est et Carriet. En mai, Lormont était est la seule ville de Gironde retenue dans la liste des finalistes. Dans la région, Angoulême et Pau reçoivent également le label.

4.2. Notre échantillon d'enquête

Etant nous-même résidente de Bordeaux, nous avons fait fonctionner nos connaissances, auxquelles nous avons demandé de contacter à leur tour, des proches susceptibles de répondre à notre questionnaire. La diffusion et la récolte des questionnaires en direction des parents se sont faites de juin 2018 à mai 2019 et celles en direction des enseignants se sont faites de juin 2018 à octobre 2019.

Concernant les parents il nous a été plus facile de pouvoir sonder les femmes car elles étaient plus accessibles sur notre temps de recherche, et plus ouverte. Les hommes présentaient une méfiance très affirmée. Nous avons dû passer par des connaissances pour pouvoir les aborder et pour obtenir d'eux la réponse au questionnaire. Les questions revenant sans cesse étaient « pourquoi vous recherchez chez les Turcs ? ». « Est-ce pour aider nos enfants ou nous dénoncer ? ». Ne souhaitant pas rentrer dans des sujets

polémiques nous n'avons pas demandé la cause de leur crainte. C'est par le réseau associatif et commercial et les réseaux sociaux que nous avons pu toucher les hommes.

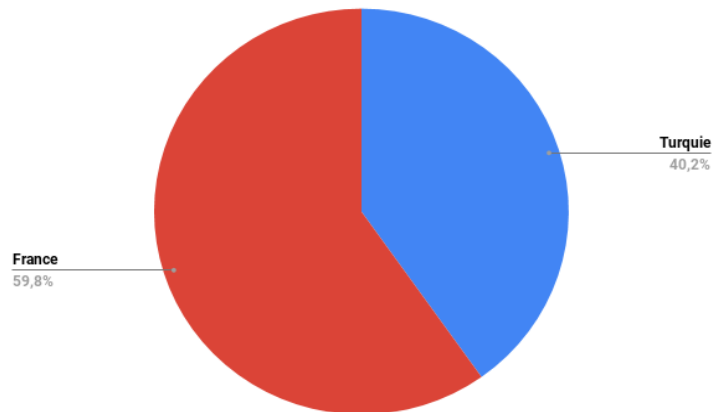


Figure n°4 : Pays de naissance des parents turcophones. (En %).

Pour avoir un large panel nous avons réussi à avoir autant de personnes nées en France qu'en Turquie. Les personnes nées en Turquie sont soit arrivés tardivement soit ils sont marié(e)s à un turcophone né en France. Sur 59 % de personnes nées en France ? sont des femmes et des hommes ?

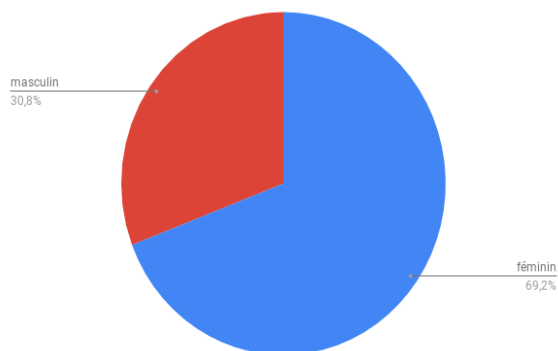


Figure n°5 : Nombre de participants à l'enquête parents turcophones à l'enquête selon le sexe.

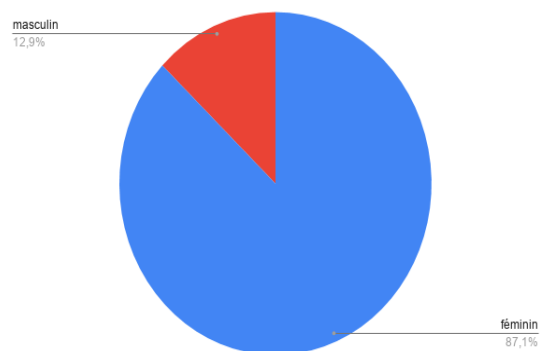


Figure n°6 : Nombre de participants à l'enquête enseignants selon le sexe.

Le pourcentage de mère turcophone ayant participé à l'enquête est de 69 % et de 30 % de pères. Le pourcentage d'enseignantes est de 87 % et 12 % d'enseignants. En effet, l'enseignement est plus pratiqué (à cette période et à cet endroit) par plus de femmes que d'hommes. De par notre positionnement endogroupale, il nous a été facile d'expliquer et de

convaincre les familles de répondre à notre questionnaire. Beaucoup y ont répondu sur papier et une petite minorité par voie dématérialisée.

Toutes les familles habitent la rive droite de Bordeaux et en particulier les villes de Lormont et Cenon.

Participants	Enseignants n = 93		Familles turcophones n = 121	
	F	H	F	H
Sexe	81	12	84	37
	87,1%	12,9%	69,2%	30,8%
	Age moyen	35	40	30

Tableau 5 : Nombre total de participants à l'enquête selon le sexe et âge moyen.

Que ce soit pour les familles ou pour les enseignants, les femmes ont plus répondu aux questionnaires que les hommes. Souvent nous exprimant clairement qu'ils préféreraient que leur épouse le remplisse. L'âge des enquêtés n'a pas un écart flagrant et au contraire il est plutôt cohérent avec la génération que nous avons souhaitée enquêter. Par contre, pour les enseignants nous constatons qu'ils sont jeunes et plus au début de leur carrière qu'à la fin donc avec une expérience de plus de dix ans à leur actif. Ci-dessous, le graphique détaillé des tranches d'âge des enseignants et des parents turcophones.

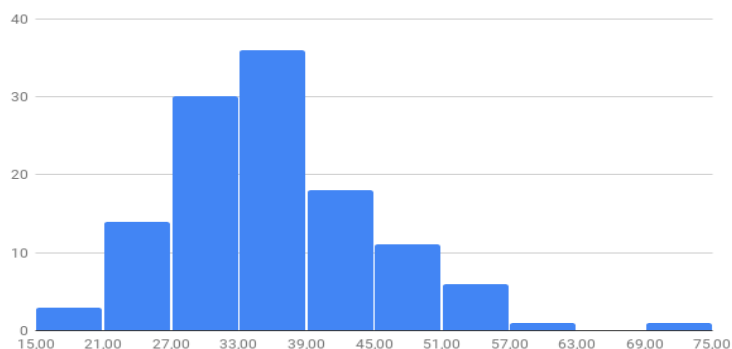


Figure n° 7 : Histogramme des âges des participants turcophones à l'enquête.

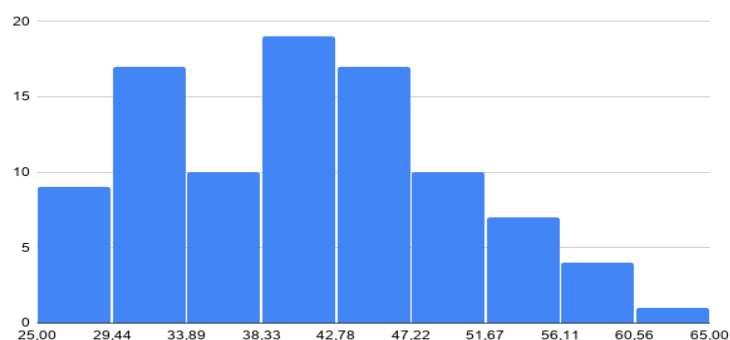


Figure n°8 : Histogramme des âges des participants enseignants à l'enquête.

Profil	Profil A (n=64)		Profil B (n=43)	
	F	H	F	H
Sexe	45	19	26	17
Age moyen	30	35	30	35
Lieu de naissance	France	France	Turquie	Turquie

Tableau n°6 : Les participants (familles turques) selon le profil, le sexe, l'âge moyen et le lieu de naissance (14 personnes n'ayant pas répondues à cette question).

Les travaux d'Akinci (1996) nous ont inspirés quant à la mise en évidence de deux profils distincts. On nommera le premier profil A et le second profil B. Dans le profil A, le père est né en France et a donc suivi une scolarité en France. Cet homme a épousé une jeune femme de Turquie et se sont installés en France et celle-ci se doit d'apprendre le français. Dans le profil B, c'est la mère qui est née en France et le père n'a pas de très grande connaissance en français. Dans les deux cas, il en résulte des communications majoritairement en turc dans la sphère familiale. En ce qui concerne les catégories socio professionnelles (CSP) de nos enquêtés nous nous sommes basée sur la « *Nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS)* » de l'Insee (dernière mise à jour le 20 février 2012)²⁰ pour classifier les différents métiers et les situations des parents. Nous avons attribué un numéro qui correspond à la catégorie socioprofessionnelle des parents en nous basant sur la nomenclature réglementaire des PCS et avons veillé à différencier les sexes afin d'harmoniser notre étude et de préserver l'équilibre pour créer des graphiques propres à chacun des sexes. Aussi, il convient de préciser que dans le but d'obtenir des graphiques

²⁰ www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/pcs2003/liste3_n3.htm

dans la suite de notre travail, nous nous sommes basée sur la liste niveau 1 qui est plus général que la liste précédente. Ceci nous a permis d'obtenir des graphiques moins chargés, plus simples et faciles à observer.

Voici la liste niveau 1 :

	Profil A né en France (n = 64)		Profil B né en Turquie (n= 43)	
	F (n = 45)	H (n = 19)	F (n = 26)	H (n = 17)
Profil libéral	11	3	4	7
Employé	20	5	19	6
Ouvrier	0	8	0	0
Sans profession	8	0	2	1
inconnu	6	3	1	3

Tableau n°7 : Classement des participants turcophones selon les professions (nomenclature CSP INSEE).

Dans un second temps, nous avons noté les diplômes et / ou le niveau d'étude des parents qui se sont donnés la peine de le noter dans les questionnaires distribués. Nous nous sommes basés sur la « *Classification Internationale Type de l'Education (CITE)* » de l'Institut de Statistique de l'Unesco (2011 : 7)²¹ pour classer les niveaux d'étude des personnes.

Voici la présentation que nous avons trouvée dans le document officiel :

« La Classification Internationale Type de l'Education (CITE) appartient à la famille des classifications internationales économiques et sociales des Nations Unies, appliquées aux statistiques à l'échelle mondiale pour la collecte, la compilation et l'analyse de données comparables internationalement. La CITE est la classification de référence permettant d'organiser les programmes éducatifs et les certifications correspondantes par niveau d'éducation et par domaines d'études. La CITE est le produit d'un accord international adopté formellement par la Conférence générale des Etats membres de l'UNESCO »²²

Il existe 8 niveaux de la CITE que nous avons représentée sous forme de tableau ci-dessous. Dans le but de mener à bien notre étude, nous nous sommes permis d'ajouter à la fin du tableau de l'INSEE un niveau 9 (pas de diplôme mentionné).

²¹ <http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/isced-2011-fr.pdf>

²² <http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/isced-2011-fr.pdf>

Les niveaux	Présentation
Niveau 0	Education de la petite enfance
Niveau 1	Enseignement primaire
Niveau 2	Premier cycle de l'enseignement secondaire
Niveau 3	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire
Niveau 4	Enseignement post-secondaire non-supérieur
Niveau 5	Enseignement supérieur de cycle court
Niveau 6	Niveau licence ou équivalent
Niveau 7	Niveau master ou équivalent
Niveau 8	Niveau doctorat ou équivalent
Niveau 9	Pas de diplôme mentionné

Tableau n° 8 : La classification internationale type de l'éducation.

Code	Enquêté masculin : métier et diplômes	Code	Enquêté masculin : métier et diplômes
HT60T	Commerçant/Université	HT29F	Gestionnaire de projet/Bac+5
HT42T	Chauffeur de bus/ Bac professionnel	HT52T	journaliste écrivain et directeur administrateur/ Bac +4
HT52T	Gérant/Bep	HT28F	Responsable commercial/ Bac
HT51T	Directeur de société/Collège	HT20F	Etudiant/Licence
HT29F	Gestionnaire de projet/ Bac +5	HT32F	Maçon/Bep
HT36T	Informaticien/Bac+2	HT29F	Agent de collecte polyvalent/Bep
HT36F	Maçon/BEP	HT36F	Assistant d'Education/Bac +2
HT54T	Conducteur de travaux peinture bâtiment/ Brevet	HT37F	Chargé d'études fluides et thermique/ Bac+3
HT27T	Inconnu/Bac	HT21F	Etudiant/Bac+4
HT37T	Chef d'entreprise/Bac	HT22F	Plaquiste /Cap
HT26F	Ouvrier en Bâtiment/Cap	HT56T	Artisan en bâtiment/ Brevet
HT37F	Agent de fabrication/Brevet	HT42T	Gérant/Bac+5
HT24F	Banquier/BTS	HT36F	Gérant/Bep
HT49T	Sans emploi/Bac pro	HT39F	Superviseur/Brevet
HT35T	Maçon/Bac	HT43T	Conducteur routier/Bep
HT39F	Promoteur immobilier/Aucun	HT25T	Electricien/Bep
HT32F	Mécanicien/Bac	HT33F	Mécanicien/Brevet
HT33F	Maçon /Bep		

Tableau n°9 : Représentation de la CITE et de la CSP des parents bilingues franco-turcs (homme).

Code	Enquêté féminin : métier et diplômes	Code	Enquêté féminin : métier et diplômes
FT42T	Chef de service/ Bac + 4	FT49T	Métreur gérante / Bac+2
FT32T	Contrôleur de gestion/ Master 2	FT35T	Mère au foyer/brevet
FT40F	Agent administratif/ BTS	FT31F	Coiffeuse /Cap
FT46T	Vendeuse / Bac	FT36F	Sans profession/
FT38T	Vendeuse boulangerie/ Brevet	FT42T	Traductrice /Bac
FT36 T	Interprète/ CAP	FT27F	Vendeuse/Brevet
FT36T	Fonctionnaire/ Brevet	FT37F	Assistante de direction/ BEP
FT45T	Formatrice FLE/FLI / Bac + 5	FT29F	Conseillère bancaire/DEES
FT28F	Chargée de ressource/ Bac + 5	FT35F	Employée pressing/ CAP
FT38F	Assistante administrative/ Bac	FT21F	Sans profession/ Bac+2
FT38F	Sans profession / BTS	FT40T	/ Mère au foyer
FT20F	Etudiante / L2	FT33F	Cake designer/ Bac
FT45T	Infirmière/ Bac + 4	FT33F	Sans profession/ Bac
FT40F	Aucun/Aucun	FT39F	Inconnu/Brevet
FT41F	Sans profession/ BTS	FT41T	Formatrice/Bac+2
FT21F	Etudiante / bac +2	FT32F	Aide soignante/ BEP
FT28	Psychomotricienne/ bac +3	FT37T	Commerçante/Bac
FT35F	Restaauratrice/ Bac	FT35T	Mère au foyer/Bac +2
FT33F	Comptable /Licence	FT35F	Agent d'accueil/CAP
FT33F	Second Prépa	FT27F	Esthéticienne/CAP
FT27F	Vendeuse / CAP	FT30F	Mère au foyer/CAP
FT42F	Sans profession/BTS	FT19F	Vendeuse/Bac
FT27F	Secrétaire assistante/ BTS	FT27F	Congés parentale/CAP
FT36T	Assistante Pédagogique d'élèves en « mal scolaire »/ Master MEEF	FT25F	Responsable de développement en agro- industrie/Bac+4
FT37F	Responsable commerciale/ BEP	FT45T	Commerçante/ CAP
FT29T	Vendeuse /BEP	FT37F	Mère au foyer/Bac pro
FT28F	Employée libre service /Bac	FT33F	/Bac
FT30F	Coiffeuse/	FT34F	Vendeuse/Bep
FT30T	Développeuse logiciel/Master informatique	FT25F	Conseiller clientèle en assurance/Bac+3
FT32T	Assistante de gestion/Bac+2	FT33F	Assistante commerciale/Bac+2
FT36F	Fonctionnaire/	FT26F	Auto-entrepreneuse/Bac
FT27F	Vendeuse polyvalente/Licence	FT35F	Aucun/Aucun
FT30T	Pharmacienne/Docteur en pharmacie	FT46T	Travailleur sociale/Bac+3
FT21F	Etudiante/ Bac+4	FT44T	Couturière/ BEP
FT21F	Étudiante/L2 AES	FT24F	Technicienne de laboratoire / Bac+2
FT37F	Aide médico-psychologique/ Bac pro	FT46T	Sans /Bac+2
FT46T	Agent de production/CAP	FT41T	Comptable/Bac
FT25F	Technicien laboratoire/Bac+3	FT41T	Employée libre service/aucun
FT27F	Ingénieure technico commerciale / Bac +5 Inconnu/Brevet	FT36T	Assistante d'Education/Bac +2

Tableau n°10 : Représentation de la CITE et de la CSP des parents bilingues franco-turcs (femme).

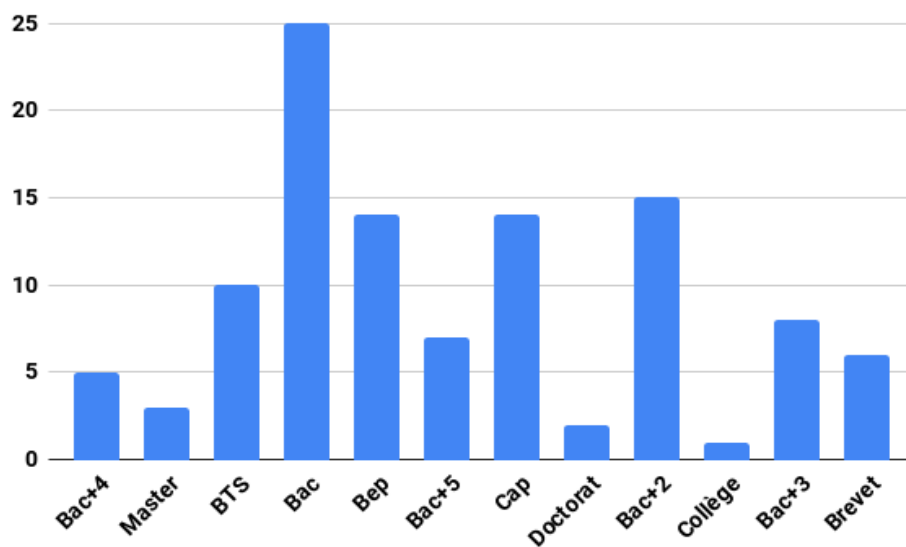


Figure n°9 : Classification internationale type de l'éducation des enquêtés parents turcophones.

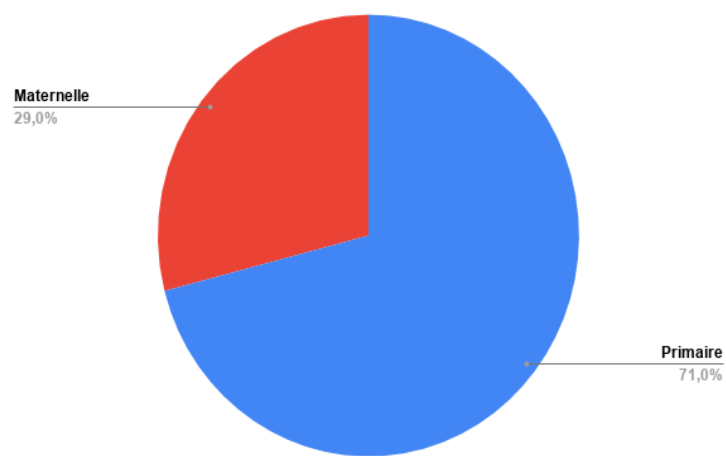


Figure n° 10 : Répartitions des enseignants selon leurs spécialités.

71 % sont des enseignants de primaire et 29 % des enseignants de maternelle. Bien que la langue soit une notion très importante en maternelle, il nous a été plus facile de toucher les enseignants de primaire que de maternelle. Ceux-ci, nous disant qu'ils n'entendaient pas beaucoup les enfants turcophones parler en général.

Ici le profil A représente les enseignants en maternelle et le profil B ceux en primaire.

Profil	Profil A (n = 29)		Profil B (n = 66)	
Sexe	F (n = 24)	H (n = 5)	F (n = 58)	H (n = 8)
Age moyen	40	35	40	35

Tableau n° 11 : Les participant (enseignants) selon le profil, le sexe, l'âge moyen.

Les enseignantes en maternelle sont 24 sur 29 en totalité âgées en moyenne de 40 ans et les enseignants âgés en moyenne de 35 ans (5). Les enseignantes de primaire sont 58 sur 66 en totalité âgées en moyenne de 40 ans et les enseignants (8) âgés en moyennes de 35 ans.

Troisième partie
Cadre analytique :
Analyse des données

Chapitre 5:

Le rapport aux langues turque et française des parents turcophones

La transmission des langues des parents aux enfants dépend comme le rappelle Calvet (2002) des représentations des langues familiales dans la société d'accueil, en effet, il précise que

« dans certaines communautés linguistiques, [...] les locuteurs ne transmettent pas à leurs enfants la langue qui leur a été transmise par leurs parents. Cette non-transmission tient elle-même à différents facteurs parmi lesquels les représentations linguistiques jouent un rôle central : on est peu porté à donner en héritage à ses enfants une langue dont on considère qu'elle est inutile, minorée, condamnée à disparaître ou tout autre caractère négatif. » (2002 : 164).

5.1. Les représentations identitaires et linguistiques des familles turcophones

Les parents qui ont participé à notre enquête divergent de par leurs origines, leurs attitudes langagières mais ils convergent sur d'autres points : il s'agit de parents qui vivent en France et qui ont dans leur vie quotidienne et dans leur existence une autre langue, le turc, en plus du français. Cette langue est présente au sein des familles et, même si le degré d'utilisation du turc varie d'une famille à l'autre, le plus important est que, comme le souligne Deprez (1994 : 13), *« leur bilinguisme est la conséquence de l'histoire de leur vie et de celle de leurs parents. Il résulte des mariages qui les ont unis et des voyages qui les ont déplacés. Individuel ou collectif, il s'inscrit toujours dans une trajectoire personnelle et sociale »*. Ils se disent bilingues, biculturels possédant un répertoire communicatif double, en français et en turc. Ils utilisent ces deux langues pour des fonctions précises définies surtout par la situation de communication, comme la fonction interpersonnelle, la fonction heuristique, la fonction facilitatrice et la fonction intégratrice. Par ailleurs, ils apprennent d'autres langues étrangères dans le cadre de leur scolarisation (l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, l'arabe) et affirment avoir une identité administrative et une identité affective. Cette identité administrative est composée de la langue et culture françaises et de

la langue française et l'identité affective est davantage en lien avec la culture et la langue turques.

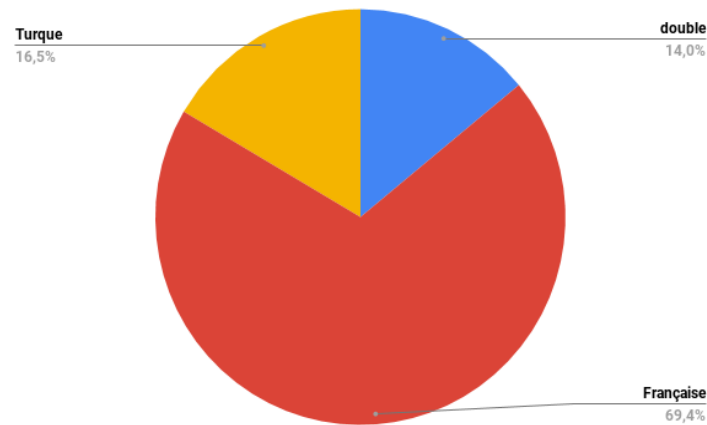


Figure n°11 : Veillez indiquer votre nationalité (en %).

Ce qui est intéressant dans ces réponses c'est que le pourcentage d'enquêtés ayant la double nationalité n'est que de 14 % alors que l'on pensait que la majorité des Turcs avait une pièce d'identité turque et une pièce d'identité républicaine française. Se qualifier ici uniquement de français reviendrait à dire que la personne n'a pas effectué la démarche administrative pour obtenir les deux pièces d'identité.

Française	Turque	Les deux	Aucun des deux
3 %	21 %	74 %	2 %

Tableau n° 12 : Veillez indiquer comment vous définissez votre identité (en %).

Si l'on part de la figure 11, être français(e) de nationalité ne signifie pas se sentir ou se définir comme français. Nous le voyons dans le tableau 11, 74 % se définissent comme Français Turcs alors que 21 % se définissent comme uniquement Turcs.

Ces chiffres montrent une réelle adaptation de la communauté turque à la culture française du moins c'est ce qu'ils ressentent et ce qu'ils expriment.

- 5.1. « On est imprégné de la culture du pays où l'on vit et de la culture du pays de nos parents », (FT36F)
- 5.2. « Plus jeune je suis passée par la phase identité uniquement française pour ne pas être différent de mes camarades puis avec l'âge j'ai finalement compris que j'ai 2 identités que j'assume totalement », (FT41F)
- 5.3. « On ne choisit pas entre son père ou sa mère c'est les deux ou rien ! », (HT30F)

Toute migration, pour reprendre la terminologie de Halbwachs (1952), qu'elle soit volontaire (comme l'est par exemple, la migration économique) ou forcée (exil politique) assujettie le sujet des histoires collectives de chacune des communautés dont pourtant il participe.

5.4. « *La culture de mes parents est ma culture, la culture de l'école est aussi ma culture* », (FT45T)

Dans les commentaires plus haut les enquêtés montrent une réelle adaptation à la culture française et leur souhait est de faire cohabiter ces deux cultures qualifiant la culture turque de « *culture des parents* » et la culture française de « *culture de l'école* ». Les commentaires qui suivent sont plus catégoriques et refusent l'identité française pour des raisons de fierté ou de sentiment de racismes.

5.5. « *J'ai le sang turque pourquoi je dois me sentir comme une française* », FT25T

5.6. « *car je sens trop de racisme en France* », (FT35T)

5.7. « *On nous fait ressentir par les français que l'on n'est pas chez nous* », (FT37T)

Nous avons deux profils d'enquêtés : le profil d'individu pensant appartenir aux deux cultures et celui qui pense n'appartenir qu'à la culture turque. Ces réactions suggèrent tout de même un malaise à être de culture française ou pas. Comme s'il fallait choisir entre l'une des deux, comme s'il fallait trancher.

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux
8,3	14 %	72,7 %	5 %

Tableau n°13 : Veuillez indiquer le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ? (en %).

Les parents turcophones se définissent Français et Turcs et pensent aussi en majorité appartenir aux deux pays. Il reste 14 % de personnes ne pensant appartenir qu'à la Turquie. Les commentaires souvent retrouvés sont la sensation d'étrangéité ressentie en Turquie, la difficulté de pouvoir communiquer avec un turc standard qualifiant le leur de « *pas pareil* ».

5.8. « *Je vis en France mais je ne sais pas si je pourrai vivre en Turquie, en France je maîtrise tout sujet en Turquie c'est plus compliqué, et il faut avouer que le turc appris par nos parents n'est pas le même truc parlé en Turquie, un peu étrangère en Turquie* » (FT38F).

Selon Pilote (2003 : 37), « la construction de l'identité passe par le développement d'un sentiment d'appartenance à divers groupes sociaux significatifs pour l'individu ». Guilbert (2005 : 11) allant dans le même sens considère que la notion d'identité est strictement liée à la « question d'appartenance ». La reconnaissance d'un individu à un ou des groupe(s) sociaux préparant le développement du sentiment d'appartenance peut être traduite comme « la perception d'une affinité entre l'identité et la situation d'un individu et celle d'une collectivité » (Breton, 1994 : 59). Calin (2003) utilise le terme de « trajectoire personnelle » pour se référer à l'identité. Pour lui, l'identité des individus ne se définit pas selon les multiples appartenances construites au cours de leur vie mais c'est plutôt la trajectoire personnelle qui a mené ces individus à faire des choix importants et cela lors de certaines situations difficiles, comme par exemple la décision de quitter son propre pays pour chercher un meilleur avenir.

Français	Turque	Les deux
37,2 %	15,7 %	47,1 %

Tableau n°14 : Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante (en %).

Le turc demeure langue dominante dans le milieu familial, et les enfants l'acquièrent comme langue première jusqu'à l'école maternelle (Akinci, 2016). Considérer une langue comme une langue dominante ne signifie pas bien la maîtriser car de part ces commentaires, il est bien significatif que les enquêtés turcophones indiquent qu'ils ne la maîtrisent pas au même niveau que le français. Ils disent utiliser la langue turque dans leur vie intime, cadre lié à l'affectif et utiliser le français pour des échanges soutenus.

5.9. « Le turque est parlait qu'avec la famille » (FT29F)

5.10. « Le français je le parle au travail.. » (HT42F)

5.11. « J'ai étudié le français durant mes études mais le turc se cantonne uniquement au parlé appris par mes parents, et je sens cette différence lorsque je vais en Turquie et que j'ai du mal à formuler une phrase correcte » (FT35F)

En effet, il existe une vraie distance entre l'expérience verbale réelle vécue par l'enfant et les illusions que nous en faisons. Si nous considérons que même parmi les enfants monolingues il existe autant de différences individuelles à prendre en compte, il n'est pas difficile d'imaginer les illusions que nous faisons sur le rôle de l'école maternelle dans

l'acquisition du français pour les enfants issus du contexte migratoire. La question se joue surtout au niveau de la qualité de cette exposition. Il est vrai que dans la plupart des cas, et les discours d'enseignants que nous avons recueillis le confirment, les enseignants n'ont pas la possibilité d'être directement en interaction avec les enfants issus de familles immigrées. Ces derniers sont exposés toute une journée scolaire au français mais de manière souvent passive. Les seuls moments qui peuvent être plus bénéfiques pour leur développement langagier sont certainement les aides personnalisées où ils sont en petits groupes. Mais là encore, il est très difficile pour l'enseignant de cerner les besoins particuliers de chaque enfant. De plus, il est impossible de travailler avec les mêmes enfants pendant toute une année scolaire car il faut alterner les groupes pour éviter que ce soit toujours les mêmes qui bénéficient de cette aide. Pour résumer, nous pouvons affirmer que le développement langagier des enfants issus de familles immigrées est très problématique dans leurs deux langues en contexte. Par conséquent, les enfants issus de familles immigrées, à défaut de pouvoir développer leur bilinguisme, tendent vers un autre monolinguisme, cette fois, dans la langue de l'école.

Centré sur le turc, langue première, l'élément qui fait partie du profil sociolinguistique des apprenants, est celui de l'identité. L'analyse des données a mis en évidence l'absence de nécessité de la part des apprenants de s'attribuer une identité unique, sociale ou culturelle, parce que leur choix dépend des composantes qui créent une identité plurielle s'activant selon les situations.

5.12. « *Emotion : turc, reste français* », (FT43T)

5.13. « *Le français est ma langue d'étude et d'expression quotidiennement depuis mon enfance je suis donc plus à l'aise avec, cependant je maîtrise moins le turc car je ne le parle qu'avec ma famille et mes amies* », (FT37F)

Le bilinguisme est ce champ où l'on peut utiliser la langue selon les échanges et selon les locuteurs. Cependant, ce qui est précisé ici c'est la notion de manque, d'insuffisance, de lacune ou de carence « *du mal à formuler une phrase correcte* ». N'utiliseraient-ils pas une langue par défaut ? Si c'est le cas, ce ne serait pas par agilité mais pour combler une lacune qu'ils auraient développé dans ces compétences-là. C'est-à-dire qu'ils n'auraient pas les compétences linguistiques pour pouvoir exprimer leur sentiment affectif en français et qu'ils n'auraient pas des compétences linguistiques pour pouvoir exprimer des faits soutenus en turc.

5.14. « *C'est une question d'habitude et de praticité* », (FT30F)

5.15. « *Je n'ai pas forcément de choix à faire entre les deux langues, leurs fonctionnement se diffèrent en moi* », (FT45T)

5.16. « *la langue turque est beaucoup plus présente lors de mes réflexions émotionnelles et sentimentales etc, et le français lors de mes réflexions rationnelles et logiques* », (FT36F)

5.17. « *mon niveau de Français est meilleur* » (HT28F)

Bien que français soit la langue dominante de cette génération d'enfants né en France de parents descendants de père et mère venant de Turquie, bien que l'identité soit définie comme franco-turque, leur langue dominante est le français. Les pratiques linguistiques pour beaucoup ne suivent pas la question de l'identité. On peut être très nationaliste turc et parler un turc moins correct que le français. Il faut noter que le turc (comme d'autres langues de l'immigration) est fortement dévalorisé sur le « marché linguistique ». Cette dévalorisation se fait essentiellement à l'école, même si l'enfant suit les ELCO/EILE (depuis le 1^{er} septembre 2020), car le décalage entre la langue des parents, celle pratiquée dans le village d'origine des parents et la version standard du turc, c'est-à-dire le parler d'Istanbul, peut favoriser le sentiment d'ambivalence. Les jeunes se sentent mal à l'aise face à ce parler et ont honte de le pratiquer devant des invités ou en groupe en présence d'étrangers au sein de ce groupe.

5.18. « *Le turc est parlait qu'avec la famille. Le français je le parle au travail...* », (HT36T)

5.19. « *Je suis plus à l'aise surtout dans le langage soutenu* », (FT26F)

5.20. « *On parle couramment et plus facilement le français* », (HT50T)

En effet, les recherches sur le développement des langues chez des enfants bilingues issus de familles immigrées en Europe occidentale ont montré un vocabulaire plus réduit en L1 et surtout en L2 en comparaison à des enfants monolingues (Aarts & Verhoeven, 1998 ; Ammerlaan *et al.*, 2001 ; Crutzen & Manço, 2003 ; Treffers-Daller *et al.*, 2007, Ertek, 2017) ainsi que des retards dans les activités littéraciées (Akinci, Jisa & Kern, 2001). Ces difficultés langagières seraient dues à des facteurs individuels et socio-culturels (Gregory & Williams, 2000). Les études ont également montré que le vocabulaire d'un enfant bilingue peut constituer un fort indice de maintien ou d'attrition de la L1 ainsi que de réussite ou d'échec scolaire (Cummins, 1991 ; Genesse & Nicoladis, 2006).

Il y a une partie dans notre questionnaire où nous avons posé cette question aux parents : **en tant qu'immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?**

5.1.1. Représentations négatives de la double appartenance

5.21. « *Je ne me sens jamais intégrer dans la population française et ce depuis mon enfance et c'est toujours valable dans le monde du travail actuel. Comme si les seuls qui peuvent m'en comprendre doivent être comme moi, c'est en dire en double culture* » (FT40F) (mariée agent administratif).

Ne pas se sentir intégré alors que les deux langues sont parlées, que la personne ait une bonne situation professionnelle.

Le sentiment d'étrangéité ressenti dans les deux pays se retrouve également pour cette question. Arrivé à pouvoir faire cohabiter ces deux cultures, ces deux langues passent donc par un travail intérieur que chacun de nos enquêtés ont plus ou moins vécu comme une souffrance. Une souffrance articulée autour du conflit de loyauté et clivage entre les deux langues. Le bilinguisme des enfants issus de l'immigration est profondément inégalitaire, la langue dite première étant en situation d'infériorité totale. Dès lors apparaissent des questions propres à ce bilinguisme particulier : le maintien et l'usage des langues dont la responsabilité incombe fondamentalement à la famille ou à certains de ses membres font que ce sont ces langues-là qui sont en danger et non le français. Les pratiques langagières des familles changent au fur et à mesure que les enfants grandissent.

5.22. « *C'est très difficile, essayé de comprendre ses enfants et les faire grandir dans deux cultures* » (FT27T).

5.23. « *Mal, aussi bien en France qu'en Turquie ! L'étrangéité est ici vécu comme une souffrance.* (FT41F).

Selon Moro (1998), la construction identitaire et culturelle des enfants de migrants est marquée par un clivage entre l'appartenance culturelle des parents et celle du pays d'émigration. De manière assez générale, les enfants de migrants semblent pris dans un double mouvement : élaborer sa place dans la filiation et ses affiliations devient source de conflit. Entre ces deux mondes, l'illusion résiderait dans la notion de choix. Mais, parce qu'il est « *contraint à faire des liens, à inventer des stratégies et à se métisser* » (Laplantine, 2007 ; Moro, 2010 ; Skandrani, 2011) l'individu n'appartient pas à l'un ou l'autre, n'est pas

l'un ou l'autre, il est l'un et l'autre (Taïeb & Moro, 2012). Ce faisant, « *pour tenter d'échapper au clivage qui le guette [il a recours à] des stratégies de métissages plus ou moins créatrices, plus ou moins douloureuses* » (Moro, 1998) afin de se créer une identité hybride (Hermans, 2003), syncrétique (Camilieri, 1990). Les mécanismes de clivage s'accompagnent d'un « processus de déni auquel [les enfants] sont constamment contraints de recourir, déni des origines parfois, « *déni de la filiation* » souvent » (Moro, 1998). Il n'est pas rare qu'ayant une meilleure maîtrise de la langue ainsi qu'une meilleure appréhension du monde extérieur, les enfants se trouvent en position de « *guide* » pour leurs parents, jouant par exemple un rôle actif de traducteur, ou de suivi médical et scolaire des cadets, etc. On assiste alors à une inversion des générations qui met l'enfant à une place particulière de parent, parfois très tôt. Pris dans le phénomène inconscient de « déni de la filiation » évoqué plus haut, ces adolescents peuvent alors avoir l'illusion de s'auto-assumer, de s'être « *faits tout seuls, sans racines pour les aider à grandir* » (Moro, 1998). Le corollaire est le risque que cet enfant qui connaît bien mieux les codes de l'extérieur, soit perçu par les parents comme « *un étranger, transformé par le pays d'accueil* » (Bouche-Florin et al., 2007). A l'inverse, certains parents encouragent explicitement leur enfant à s'intégrer dans la société d'accueil mais restent pour leur part en retrait, créant ainsi une « *situation de double injonction contradictoire* » pour l'enfant (Becker, 1994). Cela entraîne des remaniements psychiques complexes, d'autant plus douloureux pour l'adolescent que « *la question de l'identité devient aiguë à cette période où il doit faire face à une carence identificatoire* » (Bouche-Florin et al., 2007). Sur la voie de sa construction identitaire l'individu cherche et teste ses images identificatoires, met souvent à mal les rôles parentaux, remet en cause et cherche à comprendre l'ordre des choses afin de trouver sa propre place. Le rejet de la culture parentale peut également relever de l'intériorisation de représentations péjoratives de la culture d'origine, véhiculées par la société d'accueil (Moro, 2007). De plus, le contexte historique et social est à prendre en considération.

5.24. « *Dans les deux pays je suis étrangère* » (FT28F).

5.25. « *Tirailé entre les deux* » (FT31F).

Lorsqu'il s'agit d'un pays comme la France, où un monolinguisme d'Etat domine, le français devient prépondérant dans la vie quotidienne. Les parents qui ont pu maintenir leur langue d'origine avec leur enfant avant la scolarité trouvent qu'il est de plus en plus difficile

de le faire dès son entrée à l'école maternelle parce qu'il introduit la langue de l'école à la maison. Souvent les parents s'adaptent aux pratiques langagières des enfants. Beaucoup de parents immigrés se demandent s'il faut parler le français avec leur enfant. Il est certain que la gestion scolaire du bilinguisme en France, partant du principe d'une langue pour tous (le français), débouche souvent sur la stigmatisation de certains groupes linguistiques (en corrélation forte avec leur stigmatisation sociale). Cette stigmatisation risque d'être intériorisée par les locuteurs eux-mêmes qui finissent par dévaloriser leurs langues et identités et par transmettre de telles attitudes aux enfants.

De l'appartenance résulte un sentiment fort de loyauté, qualité de dévouement aux valeurs familiales ou valeurs sociétales, découle soit un clivage soit une émancipation totale ou une désintégration de la culture et de la langue née de la vulnérabilité de ces enfants.

Le concept de vulnérabilité psychologique est développé en 1978 aux États-Unis par Anthony et en France par Tomkiewicz et Manciaux en 1987. Ils le définissent comme une fragilité dans le processus de développement psychologique de l'enfant, se caractérisant par une capacité faible à faire face aux événements négatifs externes, c'est dire que la vulnérabilité est « *la part de tout être en devenir* » : l'enfant qui vient au monde, le migrant qui vient d'ailleurs, la société et les institutions dans des nouveaux départs (Idris, 2005). Il s'agit de cet état de dépendance physique, psychique et culturelle, qui permet à l'enfant de grandir en s'appuyant doublement sur sa famille et sur les adultes qui l'accompagnent.

Moro (1994, 2004) s'est beaucoup intéressée à la vulnérabilité de ces enfants nés en France de parents qui viennent d'ailleurs. Pour elle, cette vulnérabilité se manifeste pendant les grands moments de séparation d'avec la famille et la culture, et s'accroît au cours de l'adolescence et ainsi rend vulnérable les institutions et les professionnels. De la confrontation avec la « *différence culturelle* » naît obligatoirement des contre-attitudes et des manifestations de « contre-transfert », phénomène introduit par Devereux (1967) et développée par Nathan (1986) dans son travail avec les migrants (vulnérabilité angoisse, repli sur soi...). En effet, l'analyse du contre-transfert culturel, permet d'analyser toutes les réactions face à l'altérité de l'autre dans toutes ses formes. Evidemment d'autres facteurs interviennent dans la formation de cette vulnérabilité, la personnalité de chaque enfant, son rang dans la fratrie, l'investissement parental etc. (Moro, 2004). La vulnérabilité est donc un concept dynamique puisqu'elle affecte un processus de développement. Le concept de

vulnérabilité se trouve donc au point où se rencontre le sujet et l'environnement, entre psychisme et culture.

« Le fonctionnement psychique de l'enfant vulnérable est tel qu'une variation minimale, interne ou externe, entraîne un dysfonctionnement important, une souffrance souvent tragique, un arrêt, une inhibition ou un développement à minima de son potentiel » (Moro, 2004 : 329).

Avant d'arriver à l'âge d'aller à l'école, les enfants ont une protection maternelle des plus étroites et grandissent avec une seule référence culturelle, celle de la mère. Puis quand vient le moment d'aller à l'école, ils sont confrontés au monde externe. Plus les parents auront eu du mal à présenter le monde extérieur « à petites doses », plus les enfants devront le découvrir « d'une seule énorme dose » et sans une adaptation et une préparation au préalable. C'est dans ce contexte que les auteurs (Moro, 2004 ; Nathan 1986) parlent de « *rencontre traumatique au monde du dehors* » (Moro, 2004). Moro relate que l'enfant quand il grandit « *est amené à se séparer du milieu familial (monde du dedans) pour s'inscrire dans le milieu scolaire (monde du dehors et de l'étranger)*. Cela se passe d'une manière parfois brutale car l'enfant est trop protégé dedans et pas assez préparé pour aller dehors » (Moro, 2004 : 331). Ainsi les enfants voient souvent le monde externe comme un mode excluant. L'enfant a un double objectif paradoxal à faire cohabiter : « *Trouver ma place dehors, garder celle qui me revient à l'intérieur, les deux ne peuvent co-exister dans ma représentation, dans celle de mes parents* » (Moro, 2004 : 331).

Ces passages entre l'intérieur et l'extérieur faisant partie des phases de l'apprentissage sont des moments ressentis comme risqués pour ces enfants. Le risque encouru est celui de la « mort culturelle » (Moro, 2004). Par exemple pour l'apprentissage de l'écriture et de la lecture ils s'inscrivent dans des logiques du monde du dehors et en cela certains peuvent mal vivre ces temps de passage alors : « *Ils suspendent leur parole, leur pensée, leur être-même. Ils cachent leur potentiel créateur sous le masque de l'inhibition, des troubles du comportement, du désintérêt... Quel gâchis !* » (2004 : 331). Moro (2004) a décrit cet aspect de cette manière : cette connaissance « *les met dans une situation paradoxale qui ne respecte pas l'ordre des générations ou qui les bascule avec parfois une véritable inversion des générations (...)*. Comme si ces enfants se suffisaient à eux-mêmes » (2004 : 332). Ainsi, elle affirme que ce processus est toujours défensif, ne montrant qu'une illusion d'indépendance. Lorsque les parents transmettent une culture à un enfant « *ils mettent à sa*

disposition outre le contenu, une structure complexe constituée d'oppositions enchevêtrées, selon le modèle, dedans-dehors, manifeste-latent » (Nathan, 1986 : 34). Ces mécanismes de clivage et de conflit déterminent la vulnérabilité de ces enfants.

« Pour grandir en effet, l'enfant de migrants doit construire patiemment un nécessaire clivage entre le monde lié à la culture familiale - le monde de l'affectivité - et le monde du dehors, de l'école par exemple - monde de la rationalité et du pragmatisme » (Moro, 2004 : 333).

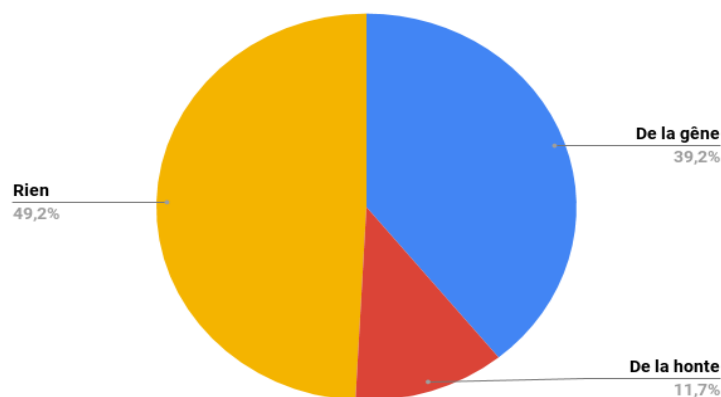


Figure n°12 : Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

La migration, projetée comme espoir initialement peut parfois fragiliser l'individu en mettant en porte à faux ces deux cultures et vivre un conflit interculturel. L'appréhension et la peur de perdre la culture rend les parents plus exigeants car ils souhaitent plus que quiconque que leurs enfants nés en France soient plus algériens, plus maliens, plus turcs, que français. De l'autre côté, la société française souhaite qu'ils soient plus intégrés en France qu'ils ne le sont à leur pays et à leur culture « d'origine ». Cette difficulté de penser la double appartenance de part et d'autre expose les enfants de migrants les plus vulnérables à se sentir doublement trahis, doublement abandonnés : et par leurs parents et par la France. Ces enfants subissent une suppression des règles et des valeurs qui provoquent chez eux une ambivalence dans leur dévouement aux valeurs françaises et aux valeurs familiales.

Ils ne peuvent élaborer, sous cette contrainte, qu'une « identité métissée », inconcevable jusqu'ici, par les deux cultures. D'où la double étrangeté que ressentent ces jeunes : étranger dans le pays d'origine de leurs parents et étranger dans leur pays de naissance. Les angoisses provoquées par cette étrangeté peuvent mener à l'auto-exclusion (repli sur soi, s'exclure de la famille ou de la société, isolement) et aller jusqu'à des troubles psychiques graves. Mais la mise en œuvre du processus d'élaboration d'une identité métisse chez les

enfants de migrants implique que la société française et ses institutions renoncent aux exigences de la « mono appartenance » et que les familles de ces enfants renoncent également à une identité qui n'est plus celle en laquelle on croyait avant la migration. Aussi nos manières de penser l'autre et de lui venir en aide doivent-elles être élargies pour soutenir ce travail d'élaboration des cultures par le développement des dispositifs permettant à ces jeunes porteurs de la double culture de bénéficier loyalement de la double appartenance.

Par conséquent, le bilinguisme en soi n'est pas problématique, ce sont les situations à l'origine de son bilinguisme et les conditions d'apprentissages qui sont susceptibles d'engendrer des difficultés au sein de la famille ou entre la famille et la société.

La recherche actuelle sur les enfants migrants s'appuie sur cette notion de « clivage » de culture (Moro, 2004 ; Nathan, 1986) en mettant en avant les vastes différences qui existent entre les deux mondes à l'extérieur de l'enfant. Si on met de côté l'insécurité linguistique à laquelle est confronté l'élève allophone, son identité est elle aussi remise en question par l'institution. Ainsi les deux instances primordiales que sont l'école et la famille peuvent se trouver en conflit.

5.1.2. Représentations positives de la double appartenance

5.26. *« Beaucoup plus enrichie ... Comme on dit en Turquie une nouvelle langue c'est une nouvelle personne... » (FT25F)*

5.27. *« Etant intégrée parfaitement dans le domaine social et professionnel, la biculturalité est plutôt une richesse qu'autre chose pour ceux qui savent s'en servir. Le fait de jouir de deux cultures riches est un atout enrichissant. » (FT36F)*

5.28. *« J'essaie de conjuguer au mieux ces deux cultures en moi et surtout de montrer aux collégiens que j'accompagne à quel point c'est une richesse, que c'est possible d'"Etre" sans renier aucune d'entre elles. C'est un long cheminement, des études, une expérience professionnelle, des « personnes ressources » rencontrées sur le terrain mais je n'oublie pas que durant l'enfance et l'adolescence, cela peut être compliqué comme cela a été pour moi aussi. » (FT39T)*

Le rattachement à la langue d'origine reste pour les jeunes un marqueur fort d'identité mais avec des fonctions différentes. Une promotion effective de l'apprentissage du turc ne peut que passer par une parité d'estime entre les langues, et s'ouvrir à d'autres publics que ceux traditionnellement touchés par l'enseignement des ELCO/EILE. La preuve que la France peut avancer dans ce sens est que depuis le 26 novembre 1994, le turc est devenu une

langue étrangère qui peut être enseignée dès le collège. La communauté turque est singulière en France, surtout sur le plan des pratiques langagières. Un fort désir de préserver la langue maternelle est présent. Le turc domine dans le milieu familial et est la langue première des enfants jusqu'à leur entrée à l'école maternelle (Akinci, 2001). Ce qui détermine la pratique linguistique des jeunes issus de familles immigrées (Dabène & Billiez, 1987) est :

- la famille au sein de laquelle l'enfant grandit,
- la grande complexité syntaxique des deux langues,
- le groupe de pair qui permet d'apprendre le français,
- l'école qui constitue l'environnement d'acquisition et d'apprentissage du français et/ou de la langue d'origine qui permet le premier contact avec les normes standard des deux langues (la langue écrite),
- le pays d'origine qui est aussi appelé « instance de réactivation » pour les pratiques langagières (Tabouret-Keller, 2006),
- les médias qui sont source d'apprentissage du français et/ou de la langue d'origine.

5.2. Les pratiques langagières de parents turcophones

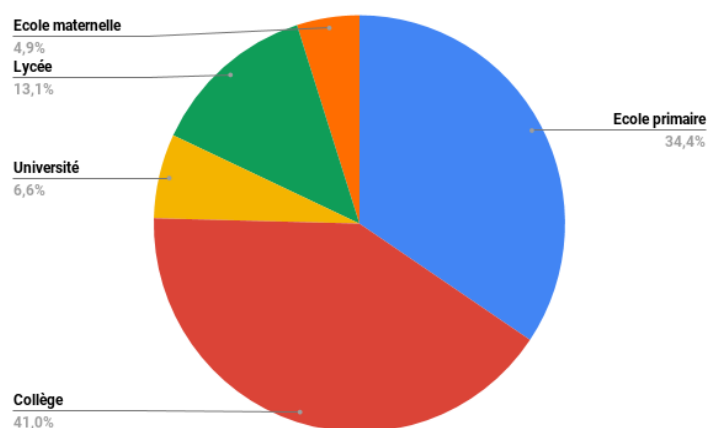


Figure n°13 : Au cas où vous auriez été scolarisé en France [Où avez-vous eu de bons souvenirs ?]

L'entrée à l'école maternelle est un événement très important dans la vie d'un enfant, car d'une part il va quitter la maison parfois pour la première fois, et va intégrer un nouveau monde. Le fait de peu comprendre ou de ne pas du tout comprendre est un facteur d'autant plus anxiogène. Si, de plus l'enfant n'a pas la possibilité d'utiliser sa langue maternelle alors il se trouve privé de ses repères sécurisants.

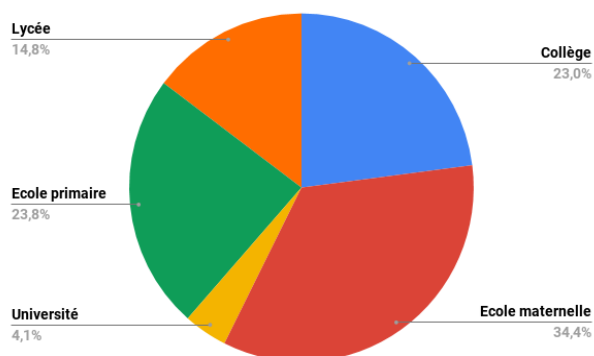


Figure n°14 : Au cas où vous auriez été scolarisé en France. Où avez-vous eu des **mauvais souvenirs** ?]

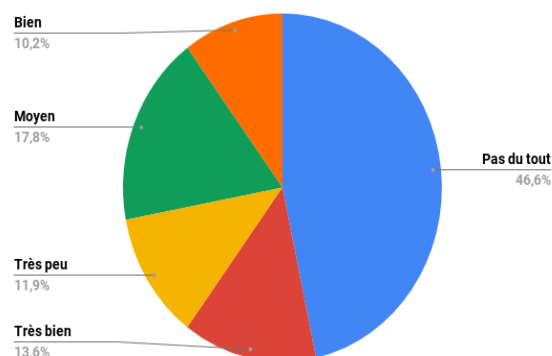


Figure n°15 : Si vous avez été à l'école en France : Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?]

Parmi les parents 46,6 % déclarent ne pas comprendre le français à leur entrée en école maternelle, ce qui explique sans doute les 34 % de parents gardant le plus de mauvais souvenirs en école maternelle.

L'entrée à l'école marque donc une fracture à différents niveaux, notamment linguistique, puisqu'elle induit un changement de place de la langue dominante chez l'enfant : la langue dominante le turc, devient la langue française. En effet, la langue d'accueil est petit à petit infériorisée comme langue privilégiée pour tous les échanges externes à la communauté d'origine et devient par la suite la langue dominante des échanges au sein de la fratrie et du groupe de pairs. Si l'enfant a des frères et des sœurs parlant déjà le français cette fracture se fait plus vite. A l'école maternelle, l'enfant se trouve immergé dans un environnement inconnu jusqu'à lors dont il ne partage ni les références culturelles, ni le code de communication, mais très vite il s'y adapte. Parfois, lorsqu'il y a une forte concentration de familles turques donc d'enfants turcophones dans une même école il arrive que les enfants entretiennent entre eux la langue turque mais cela est transitoire et ne les empêche pas de parler le français entre eux à l'école.

Conteh et Brock (2011) parlent de concept de « safe spaces », des « espaces sécurisants » qui permettent à l'enfant d'améliorer son apprentissage. Elles soulignent que l'apprentissage est créé par l'interaction entre des personnes, des élèves ou des enseignants, afin de co-construire de nouvelles connaissances. En effet, de nombreux élèves turcophones vivent dans une communauté repliée sur elle-même (Akinci, 2006), et que même nés en France, les enfants ont une connaissance faible du français à l'arrivée à l'école maternelle, ils n'ont donc pas pu l'utiliser comme langue de communication (Akinci, 2016).

La situation linguistique de ces dits élèves se présentant dans une forme de bilinguisme décrit comme consécutif, où une seconde langue est apprise vers l'âge de 3 ans, les chercheurs préfèrent utiliser le terme de « bilingue émergent » pour désigner donc ces élèves dont la langue maternelle n'est pas le français et qui ont un niveau très faible en français à l'entrée à l'école maternelle (Garcia, Kleifgen & Falchi, 2008). Dans les textes officiels du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN, 2012) nous trouvons les termes « *non-francophones* » ou « *allophone* » mais ils ont une connotation négative. Le terme « *non-francophone* » identifie le manque et passe sous silence le potentiel bilingue (Young, 2014) de l'enfant. Quant au terme « *allophone* » il est plus positif car il suggère que l'enfant connaît une autre langue mais ne mentionne pas que l'enfant est en train de devenir bilingue (Tsokalidou, 2005).

La dénomination est très importante pour la construction identitaire d'un enfant et pour la confiance en soi, il est judicieux de parler de « *bilingue émergent* » afin de valoriser le potentiel de l'enfant (Cummins & Early, 2011). En 2018 Birot-Freyburger, Mary et Young dans leur article intitulé « *Regards croisés sur des pratiques professionnelles dans une classe de petite section multilingue* » parlaient encore d'interdiction de parler la langue maternelle en classe et parfois même dans la cour de récréation (Young, 2014), les enseignants agissant de cette manière par manque de connaissances sur le bilinguisme. Bien qu'ils pensent agir dans l'intérêt de l'enfant en pensant pouvoir apprendre la langue de scolarisation plus rapidement à l'enfant, cette démarche, à en voir nos résultats, encore très présente dans les écoles de France est contraire aux recommandations issues des recherches sur le bilinguisme (August & Shanahan, 2006 ; Cummins, 2014).

La scolarisation des enfants turcophones pose donc problème non seulement aux professeurs des écoles primaires mais surtout à ceux des écoles maternelles qui les accueillent en premier et qui doivent leur apprendre le français alors que les enfants sont, dans la majorité des cas, presque monolingues en turc.

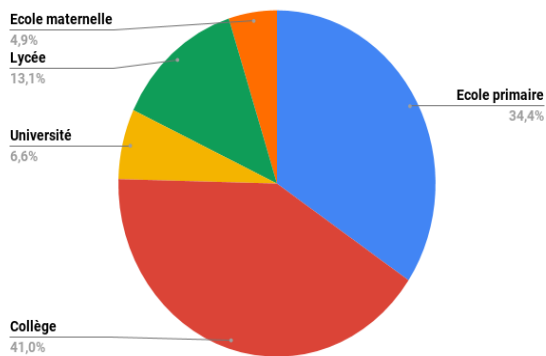


Figure n°16 : Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases. [Où avez-vous eu de **bons souvenirs** ?]

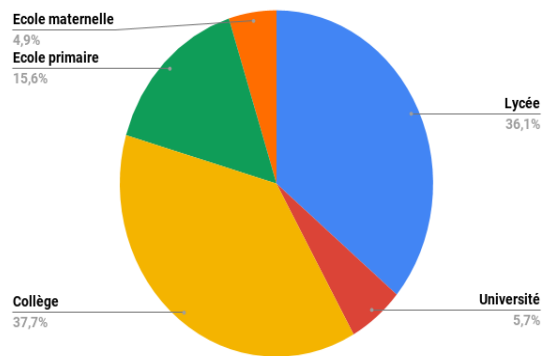


Figure n°17 : Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases. [Où avez-vous eu **d'excellents souvenirs** ?]

Au vu du fait que 46,6 % des enquêtés ne parlaient et ne comprenaient pas le français à l'entrée en maternelle, il est logique qu'ils gardent un mauvais souvenir de la maternelle et du primaire. Arrivé au collège, l'acquisition d'une certaine stabilité scolaire est mise en place et tous les élèves rentrent, selon les textes donnant les références communes, dans un moule commun dont le cadre est la formation intellectuelle et civique :

« Le collège est aujourd'hui le niveau de formation le plus élevé commun à tous les élèves. Les élèves sont déjà des participants de la vie sociale, ils doivent donc avoir acquis un ensemble de connaissances fondamentales communes pour structurer leur jugement, savoir s'exprimer et enrichir leur imaginaire » (l'article Annexe du texte Arrêté du 15 septembre 1998 du JORF n°226 du 30 septembre 1998).

Si l'on prend en compte nos figures montrant les ressentis de nos enquêtés (mauvais souvenirs en maternelle et excellent souvenir au collège) nous pouvons dire que l'homogénéité et l'uniformité voulu par le collège a indirectement apaisé les ressentis des franco-turcs. Les programmes de français du collège s'appuient sur une représentation unificatrice qui est celle de la langue nationale, jamais définie dans les programmes, sauf de manière indirecte pour les élèves allophones comme « *la langue de la communication scolaire et progressivement extrascolaire* » (1999 : 30). La variété standard n'est pas « *une variété parmi d'autres, [...], elle exclut purement et simplement l'idée même de variété* » (1999: 62). On comprend donc pourquoi les pratiques langagières des élèves et la variation ne peuvent pas être envisagées. Les langues maternelles des élèves allophones sont mentionnées sans qu'elles soient énumérées et donc renvoyées à une indifférenciation babélique : « *le français langue seconde concerne des élèves allophones, souvent plurilingues, inscrits au collège de la 6e à la 3e* » (Annexe du texte Arrêté du 15 septembre

1998 du JORF n°226 du 30 septembre 1998). La description du français proposée à l'école est celle offerte par les grammaires de référence et les manuels scolaires ainsi que sur une transmission fondée sur la pratique d'exercices codifiés, définie comme la grammatisation (Balibar, 1985 : 147), exercices qui excluent la diversité et la variation. Si les programmes du collège évoquent la diversité, l'hétérogénéité, le phénomène semble ressenti plutôt comme un obstacle. Si les objectifs sont bien de maîtriser la langue, il s'agit avant tout d'une variété standard, d'un français scolaire, basique, fonctionnel qui ne s'appuie pas sur les usages des élèves, ce qui freine l'adaptation à la diversité et amène inévitablement à négliger la réalité du plurilinguisme.

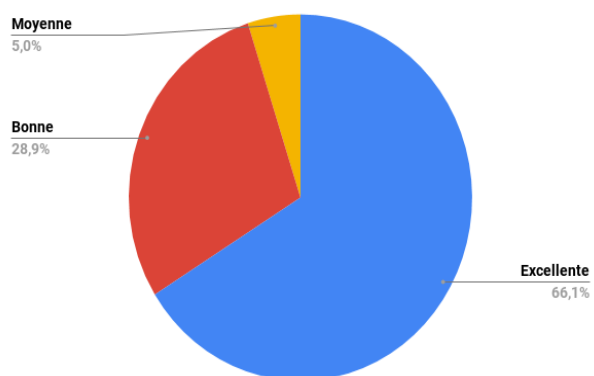


Figure n°18 : Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez : **[COMPREHENSION : Français]**

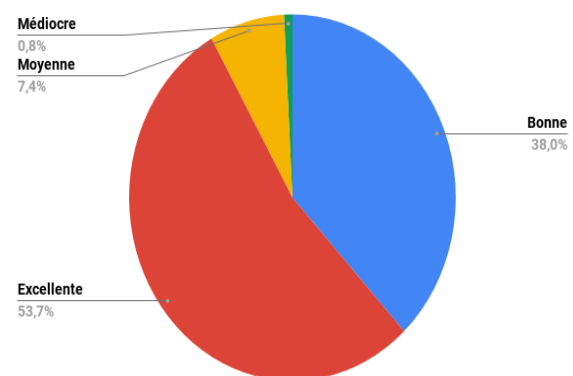


Figure n°19 : Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez : **[COMPREHENSION : Turc]**

Ces deux figures montrent que les parents turcophones pensent avoir une excellente compréhension de la langue française et de la langue turque, il n'en reste pas moins que pour les deux langues 28,9 % pensent avoir une bonne compréhension en langue française et 38 % en langue turque. Dernièrement, le travail de Hamurcu (2015) a eu pour objectif d'observer et de comprendre dans une perspective longitudinale le développement langagier en turc et en français de 6 enfants issus de familles immigrées turques dans une petite ville de la région alsacienne. Il est question de comparer le développement langagier des bilingues selon les pratiques langagières des familles, celles déclarant pratiquer le turc majoritairement (Famille Type 1), et celles affirmant utiliser aussi bien le turc que le français (Famille Type 2). Chez les enfants du Type 1, en français, la richesse lexicale augmente alors qu'ils remplacent progressivement les gestes d'abord par des énoncés verbo-gestuels et enfin par des énoncés. En revanche, en turc, ce sont les énoncés verbo-gestuels qu'ils privilégient à 5 ans. Cela se reflète sur le lexique par une augmentation de la richesse lexicale

moins importante en turc. Chez les enfants du Type 2, en français, la stabilité du pourcentage des énoncés verbaux ne semble pas se refléter négativement sur le développement de la richesse lexicale qui connaît une légère augmentation. Par contre, en turc, une augmentation des gestes est relevée malgré l'apparition progressive des énoncés. Cela semble se refléter sur le développement de la richesse lexicale par un léger développement. Par conséquent, Hamurcu (2015) conclut dans sa recherche que la scolarisation contribue au développement de la richesse lexicale en français, qui est la seule langue à l'école, quelle que soit les pratiques langagières familiales des enfants.

En revanche, la richesse lexicale en turc voit une très légère augmentation, ce qui remet en question la place du turc à l'école.

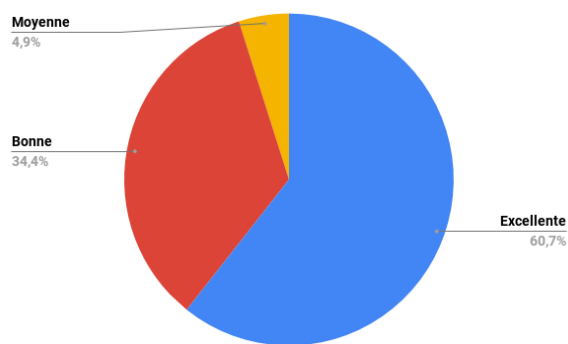


Figure n°20 : Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez : **[PARLER : Français]**

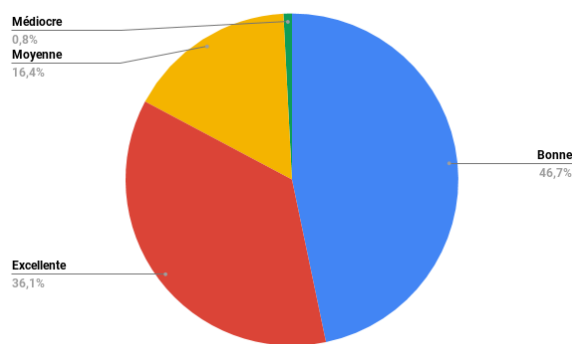


Figure n°21 : Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez : **[PARLER : Turc]**

Bien que les enquêtés turcophones pensent avoir une excellente compréhension en turc et en français, leur habileté à pouvoir parler la langue turque reste plus problématique que le français. 60 % vs 36,1 %, donc plus de la moitié parleraient très bien le français. Ces pourcentages peuvent induire plusieurs hypothèses :

- en effet, comprendre une langue ne signifie pas pouvoir la parler et/ou ne pas avoir énormément de situations d'échanges pour pouvoir les pratiquer ;
- s'il y a situation communicationnelle elle est plus réalisée avec des francophones qu'avec des turcophones ;
- s'il y a situation communicationnelle elle est réalisée en français même avec des turcophones ;
- de quel ordre sont ces situations (courtes, longues, avec un langage soutenu ou au contraire familier) : permettent-elles le développement du langage ? (vocabulaire, syntaxe...).

Nous le voyons dans les figures qui suivent, le français est devenu en plusieurs générations la langue dominante très rapidement dès l'âge de 5/6 ans au début de l'école primaire. Pour autant, le turc continue de se développer mais en devenant la langue la moins maîtrisée.

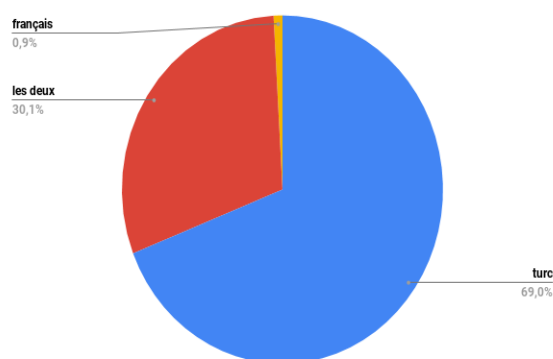


Figure n°22 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour **A LA MAISON** : [avec votre **mère** (si elle est en France)]

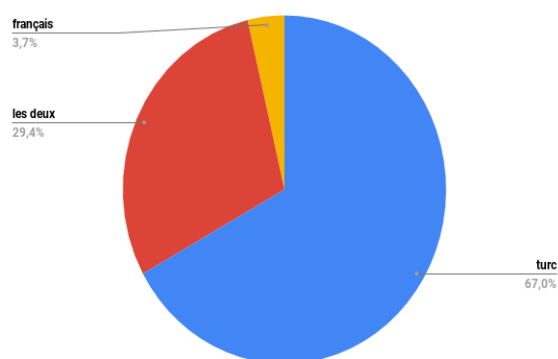


Figure n°23 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour **A L'EXTERIEUR** : [avec votre **mère** (si elle est en France)]

Aussi bien à la maison qu'à l'extérieur, plus de 60 % des parents interrogés parlent le turc avec leur mère. Il n'en reste pas moins qu'environ 30 % d'entre eux parlent les deux langues avec leur mère. Ces résultats montrent que la majorité des enquêtés turcophones interagit seulement en turc avec leurs parents. Ils sont très peu à interagir seulement en français. Akinci (2016) avait constaté que les interactions symétriques avec le père en France ont un peu plus souvent lieu en alternance français-turc qu'avec la mère. (31 % des personnes interrogées alternent avec le père, contre 20 % seulement avec la mère), alors que nous, nous voyons que ces interactions sont désormais plus nombreuses et dans divers contextes (30 % utilisent les deux langues à la maison avec la mère, 29 % utilisent les deux langues avec la mère en extérieur, 29 % utilisent les deux langues avec le père à la maison et 23 % utilisent les deux langues avec le père en extérieur). Les contextes ont évolué et le profil familial des turcophones aussi a évolué.

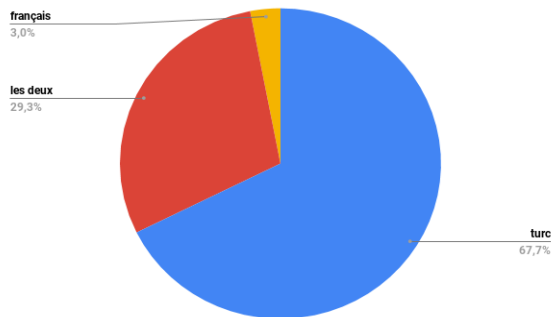


Figure n° 24 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour **A LA MAISON** : [avec votre **père** (s'il est en France)]

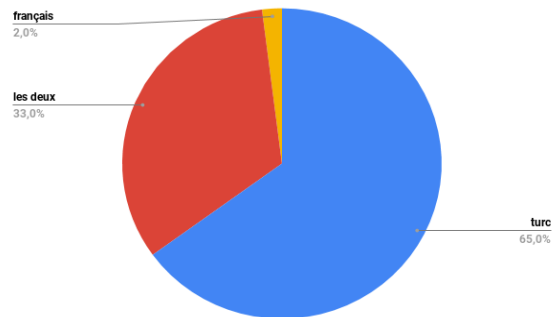


Figure n° 25 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour **A L'EXTERIEUR** : [avec votre **père** (s'il est en France)]

Dans ces deux figures nous voyons que la langue turque est très présente avec les personnes de la première génération, les parents et grands-parents dans un contexte interne et externe à la famille. Nous constatons également que 30 % d'entre eux utilisent les deux pour parler avec leur père. Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur les parents turcophones parlent en turc avec leur père et leur mère. Cependant le pourcentage qui parle les deux à l'extérieur n'est pas des moindres, 29 % des parents parlent les deux langues avec leur mère et 33 % des parents parlent les deux langues avec leur père. Avec ces pourcentages nous voyons que le français est devenu la langue première de ces enfants.

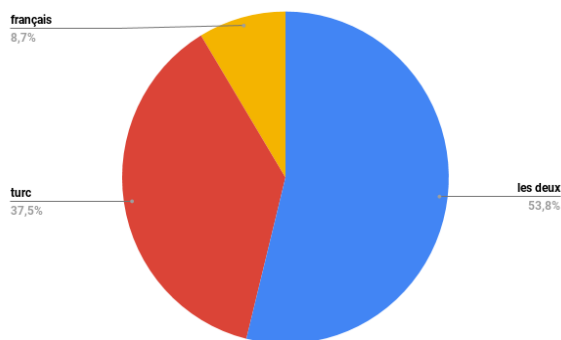


Figure n° 26 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour **A LA MAISON** : [avec votre **conjoint(e)**]

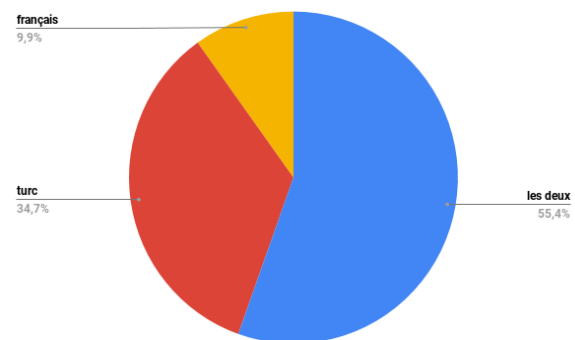


Figure n° 27 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour **A L'EXTERIEUR** : [avec votre **conjoint(e)**]

A la maison et en extérieur avec le conjoint (53 %) le français reste la langue de communication. Le fait qu'il y ait 37 % de personnes qui ne parlent que le turc avec leur conjoint montre que, soit le conjoint vient de Turquie, soit il n'a pas une grande aisance en français et, soit c'est un choix. 10 % d'entre eux ne parlent que le français avec leur conjoint, là aussi cela peut être un couple mixte ou un choix éducatif.

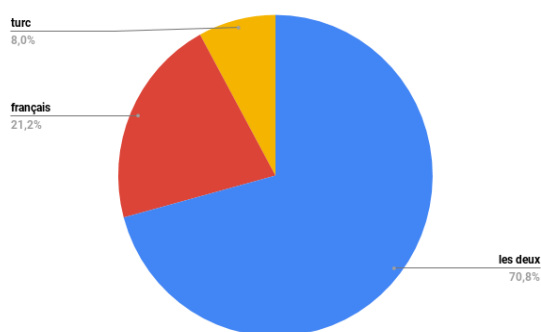


Figure n°28 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour **A LA MAISON** : [avec vos frère et sœurs (s'ils sont en France)]

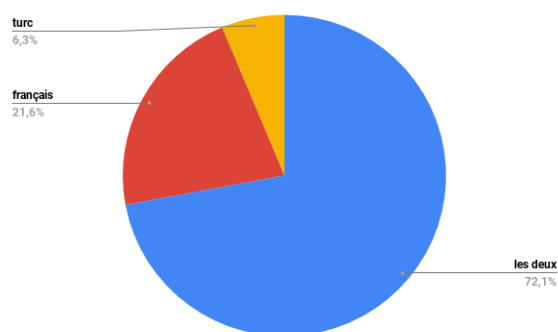


Figure n°29 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour **A L'EXTERIEUR** : [avec vos frère et sœurs (s'ils sont en France)]

Dans le cadre du foyer plus de 70 % des parents turcophones parleraient les deux langues à leurs frères et sœurs et leurs compatriotes. A partir de l'école primaire, la pratique du turc par les enfants paraît fragile. La langue prédominante chez ces enfants et jeunes bilingues, c'est-à-dire la langue à laquelle ils s'identifient et qu'ils jugent connaître le mieux et manier avec plus d'aisance et d'efficacité, n'est pas celle entretenue et apprise dans la petite enfance. D'après une étude sur la narration dans les deux langues (turc et français) réalisée auprès de 100 enfants âgés de 5 à 10 ans issus de l'immigration turque en France par Akinci (2001) que vers l'âge de 5/6 ans, la langue maternelle (le turc) devient leur langue faible et que leur seconde langue (le français) devient la langue dominante. De même, au sein des échanges dans les groupes de pairs et de fratrie, le moyen de communication devient la langue du pays d'accueil, même s'il arrive qu'ils s'adressent aux plus jeunes qui ne sont pas encore scolarisés en turc. Avec les frères et sœurs et avec les amis, les jeunes bilingues utilisent majoritairement soit l'alternance français-turc, soit le français seulement. Ainsi, 78 % des interactions avec les frères et sœurs sont symétriques en alternance français-turc à la maison ; 21 % d'entre elles sont symétriques en français à la maison ; 72 % des interactions sont symétriques en alternance français-turc en extérieur et 21 % d'entre elles sont uniquement en français en extérieur.

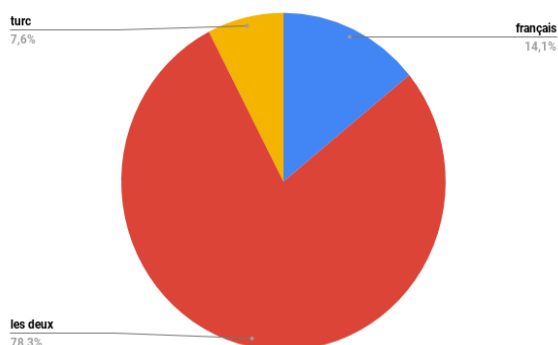


Figure n°30 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour **A LA MAISON** : [avec vos enfants]

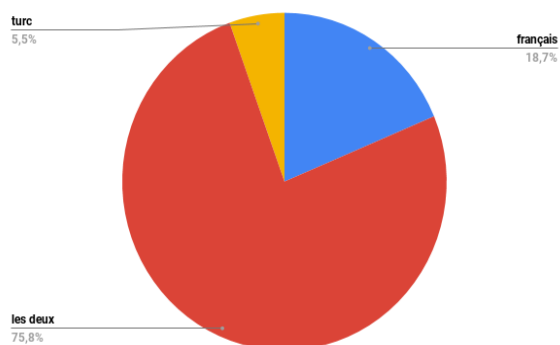


Figure n°31 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour **A L'EXTERIEUR** : [avec vos enfants]

Les deux langues sont plus utilisées en extérieur et en intérieur dans les interactions avec leurs enfants. 75 % des parents parlent les deux langues avec leurs enfants en extérieur et 78 % des parents utilisent les deux langues dans leurs interactions avec leurs enfants en intérieur. 18 % des parents ne parlent que le français en extérieur avec leurs enfants et 14 % des parents ne parlent que le français en intérieur. Très peu n'utiliserait que le turc : 7 % des parents parlent le turc à la maison et 5 % parlent le turc en extérieur. Le turc seul, est très peu utilisé en intérieur comme en extérieur.

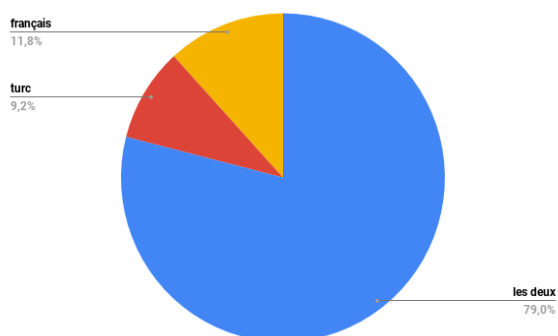


Figure n°32 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour **A LA MAISON** : [avec vos ami(e)s compatriotes]

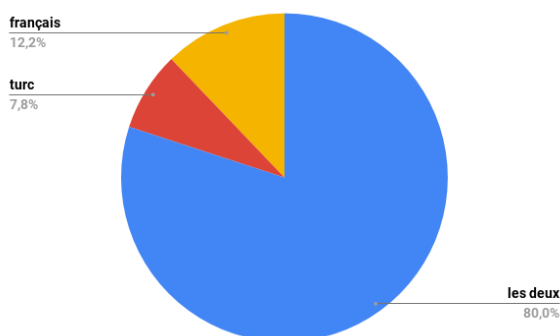


Figure n°33 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez les langues par jour **A L'EXTERIEUR** : [avec vos ami(e)s compatriotes]

Comme avec les enfants, les deux langues sont plus utilisées en extérieur comme en intérieur avec les amis (es) et les compatriotes. Ces deux figures sous-entendent, que les compatriotes sont bilingues et/ou maîtrisent plus ou moins bien les deux langues. En résumé, les bilingues ont un usage de langue différent selon la génération à laquelle ils s'adressent. Nous pouvons le résumer de la façon suivante : il apparait donc un processus de

transfert de langues du turc au français dans les usages des langues en fonction des générations en France. Toutefois, nous nous gardons de prédire pour autant un mécanisme irréversible d'abandon progressif de la langue d'origine : rien n'indique dans cette vision statique des usages que les jeunes bilingues ne parleront pas davantage turc avec leurs propres enfants qu'ils ne le font avec leurs pairs. Seule une étude dynamique de ces usages permettrait de nous renseigner sur ce point.

Comme de nombreuses études l'ont décrit (Deprez, 1994 ; Hélot, 2007 entre autres), avec la scolarisation, la langue de l'école entre dans les foyers et les enfants se servent de cette langue entre eux et parfois aussi avec les parents (essentiellement avec les parents de la deuxième génération). Quant aux parents, ils s'adaptent à cette nouvelle situation qui soulève par ailleurs de nombreuses questions concernant le maintien de la langue maternelle (Akinci, 2003). Selon Deprez (2012 : 55), il faut distinguer deux cas de figure :

1) « *une personne – une langue* » c'est-à-dire que les deux langues sont utilisées en alternance. Chaque locuteur parle uniquement sa langue première. Les parents donc se parlent entre eux et aux enfants dans leur L1. Cette pratique est appelée la stratégie de Grammont-Ronjat issue du bilinguisme familial ou encore le principe du partenaire et va développer dès la naissance, chez l'enfant une conscience linguistique précoce en tentant de classer les personnes dans les langues apprises par les parents.

2) Lorsque les deux langues sont mélangées et lorsque tout le monde parle les deux langues « *en même temps* » (Deprez, 2012 : 57). À tout moment, chaque locuteur peut passer d'une langue à une autre sans avoir besoin de la traduction. D'après les résultats des questionnaires (Deprez, 2012 : 57), 58 % des enfants déclarent parler les deux langues au sein de leur famille. Ce cas est le plus fréquent. Le mélange des langues ne signifie en aucun cas qu'il y a altération d'une des deux langues voire ou même des deux. Le mélange consiste en l'usage simultané des deux langues. Ce bilinguisme des enfants issus des familles immigrées est appelé « *bilinguisme transitoire* » par Lüdi & Py (2003 : 26 - 26) qui affirment que :

« le bilinguisme des migrants est d'une manière générale une affaire passagère : l'assimilation peut prendre deux ou trois générations, mais il est très rare que des descendants de migrants immergés dans la société d'accueil maintiennent leur langue à long terme, sauf dans des circonstances très particulières, telles que les ghettos ».

Lüdi & Py (1986), Deprez (2012), Akinci (2016) rappellent que le bilinguisme en lien avec l'immigration a longtemps été considéré comme un phénomène transitoire et instable et comme une étape intermédiaire entre deux monolinguisms. Les contacts des langues des familles ayant immigré ont soulevé un certain nombre de questions sociales et linguistiques (Gadet & Varro, 2006) et surtout celle des difficultés scolaires à l'école (Extra & Verhoeven, 1999). Il existe de nombreux facteurs qui font que l'on change ou non de langue en quelques générations.

Le degré d'habileté est excellent en français alors qu'il est caractérisé de bon en turc. Cela signifie que le français est beaucoup mieux maîtrisé et qu'il est plus utilisé. 16 % de personnes s'affirment avec un niveau de turc médiocre. Alors que nous avons 47,1 % de personnes considérant les deux langues comme langue dominante. Akinci (2001) avait pu montrer que le français devenait pour ces enfants la langue dominante très rapidement dès l'âge de 5-6 ans à la fin de l'école maternelle. Même si le turc continuait de se développer, il était moins maîtrisé. Ses travaux ont, par ailleurs, montré qu'à l'âge de 5-6 ans, ces enfants présentaient « un écart de compétences » par rapport aux enfants monolingues français et turcs de Turquie du même âge. Ceci a été particulièrement vrai pour l'usage, par exemple, de la complexité syntaxique. À l'âge de 7 ans, le retard en français était rattrapé. En revanche, pour la langue première les choses ne sont pas aussi simples, puisque c'est vers l'âge de 14-15 ans que les bilingues franco-turcs retrouvaient un niveau de compétences proches de celui des monolingues turcs de Turquie (Akinci, 2006).

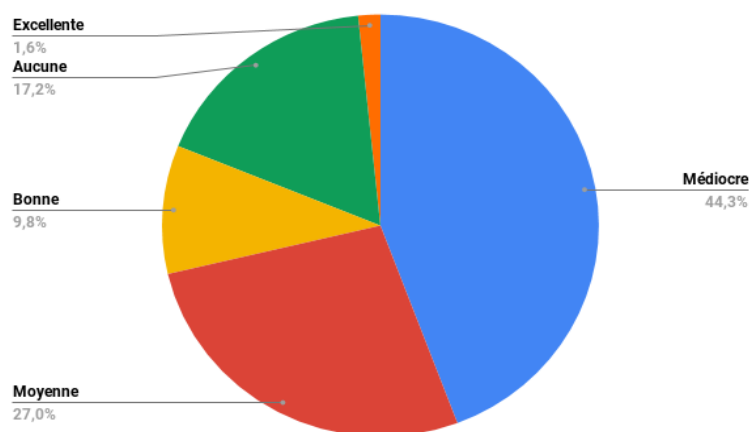


Figure n°34 : Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez : [PARLER : autre langue]

Lorsque l'on parle d'une autre langue, on parle en général des langues apprises à l'école, l'anglais, l'espagnol, l'allemand. Très peu ont une troisième langue parlée couramment. Ce constat est dommageable lorsque l'on sait qu'avec une langue maternelle, il est plus facile d'apprendre une deuxième et une troisième langue. Malheureusement cette facilité n'a pas été utilisée par les franco-turcs ou n'a pas pu être exploitée.

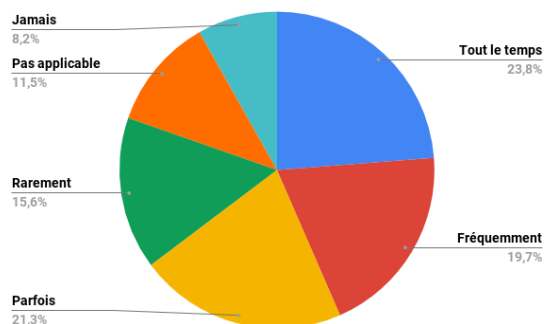


Figure n°35 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez **LE FRANÇAIS** lors de lecture...en utilisant... [Livres/romans]

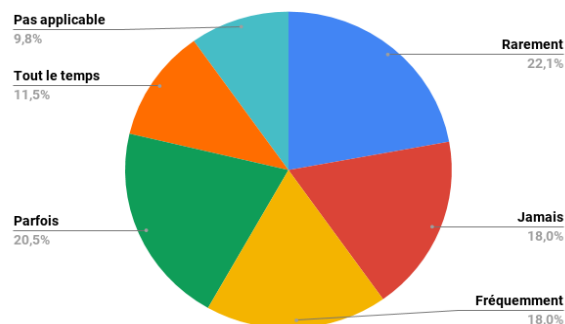


Figure n°36 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez **LE TURC** lors de lecture...en utilisant... [Livres/romans]

Lire des livres/romans est un acte du domaine des activités pratiques culturelles. Il faut aimer lire. Outre le fait que les parents turcophones utilisent davantage les lectures en français qu'en turc, très peu lisent ou lisent très rarement. Il leur est plus rare de lire en turc qu'en français. 18 % de personnes ne liraient jamais en turc contre 8,2 % de personnes qui ne liraient jamais en français. 21,3 % de personnes lisent parfois en français et 20,5 % de personnes qui lisent parfois des livres en turc. Au-delà des langues utilisées pour la lecture, ce qui est flagrant sur ces figures, est que nous constatons qu'il y a très peu de lecture or nous savons que le savoir et la culture générale s'alimentent aussi par la lecture.

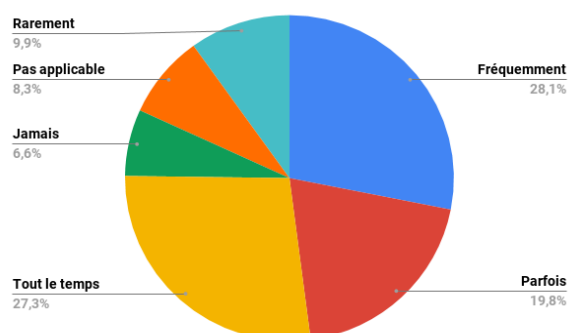


Figure n°37 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez **LE FRANÇAIS** lors de lecture...en utilisant... [Journaux (en ligne)]

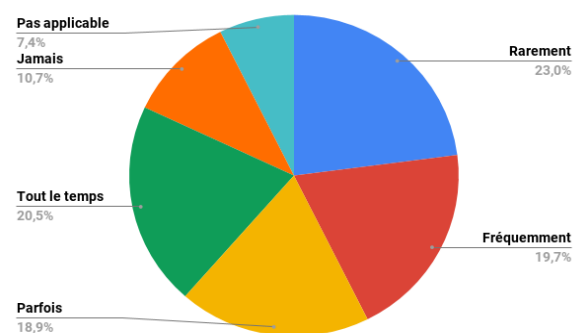


Figure n°38 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez **LE TURC** lors de lecture...en utilisant... [Journaux (en ligne)]

De même, pour la lecture de journaux en ligne, le français est davantage utilisé (28,1 % fréquemment, 27,3 % tout le temps en français) contre (19,7 % fréquemment, 28,1 % tout le temps) en turc. Le taux de non lecteur (rarement, pas applicable, jamais) est plutôt important (24,8 % en français et 40,1 % en turc).

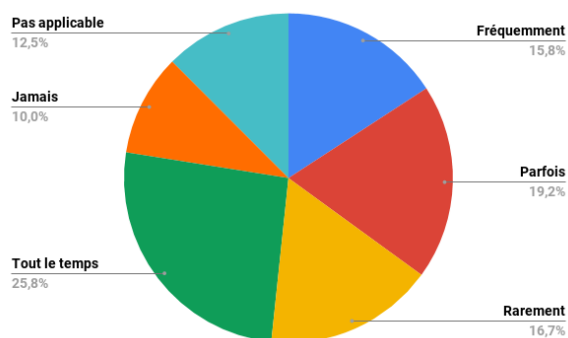


Figure n°39 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez **LE FRANÇAIS** lors de lecture...en utilisant...
[Magazines]

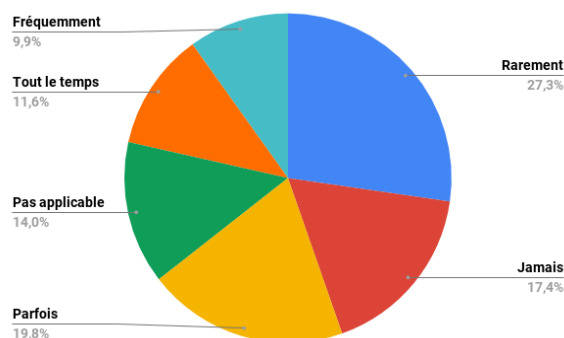


Figure n°40 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez **LE TURC** lors de lecture...en utilisant...
[Magazines]

De par ces figures nous pouvons voir que comme pour la lecture de roman, l'acte de lecture est un acte peu utilisé par les parents enquêtés. Les radios dans les années 70, les magnétoscopes dans les années 1980 et les journaux turcs édités en Allemagne ayant été remplacés dans tous les foyers turcs par une antenne parabolique capable de capter la totalité des chaînes turques, l'enfant perçoit ainsi le pays d'origine autrement qu'à travers les récits de ses parents.

En ce qui concerne la lecture de magazines, le français est plus utilisé. 25,8 % de personnes lisent les magazines tout le temps en français contre 11,6 % de personnes qui les lisent tout le temps en turc. 19,2 % de personnes lisent parfois les magazines en français contre 19,8 % de personnes qui lisent parfois les magazines en turc. 10 % de personnes ne lisent jamais les magazines en français contre 17,4 % qui ne lisent jamais les magazines en turc.

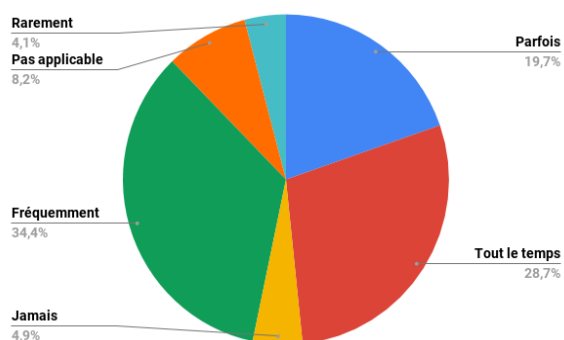


Figure n°41 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez **LE FRANÇAIS** en utilisant... [Radio]

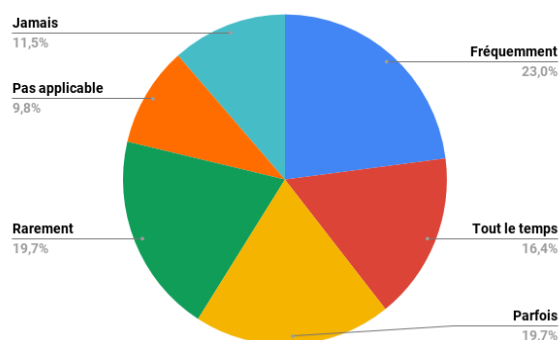


Figure n°42 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez **LE TURC** en utilisant... [Radio]

Ecouter la radio en turc ou en français, 28,7 % personnes l'écoute tout le temps en français contre 16,4 % qui l'écoute tout le temps en turc. 34,4 % de personnes l'écoute fréquemment en français contre 23 % qui l'écoutent fréquemment en turc. 19,7 % l'écoute parfois en français contre 19,7 % personnes qui l'écoutent parfois en turc, 19,7 % l'écouterait rarement en turc et 21,3 % n'écouterait pas du tout la radio en turc. Nous constatons que peu à peu le turc est délaissé dans les activités quotidiennes de la vie.

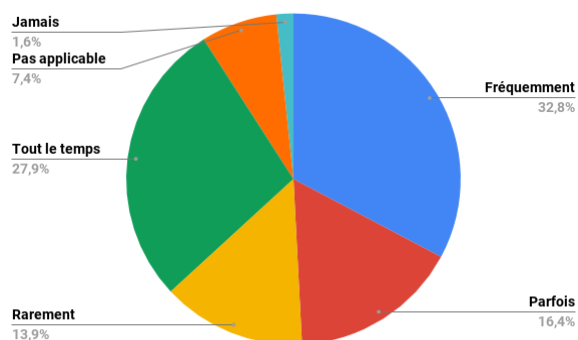


Figure n°43 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez **LE FRANÇAIS** lors de lecture...en utilisant... [TV/Satellite]

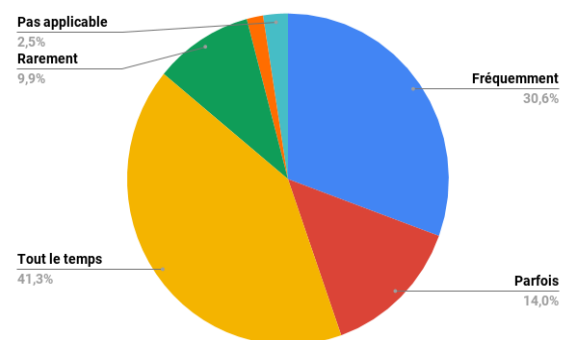


Figure n°44 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez **LE TURC** lors de lecture...en utilisant... [TV/Satellite]

Le constat, ici, est similaire au constat des années 1990 qui est celui de la capacité de la société turque dans son ensemble à recréer des réseaux d'information et plus généralement sociaux et économiques, loin de son espace de départ. La question posée est bien celle de l'impact réel ou supposé de la télévision et plus généralement du numérique.

Dans les années 1990, il existait des circuits de diffusion sur toute l'Europe de journaux, de cassettes audio, puis vidéo, et maintenant de programmes télévisés (De Tapia, 1998). Contrairement à la lecture, l'écran télévisuel est plus utilisé pour regarder des programmes

en turc qu'en français. Parmi nos enquêtés, 41,3 % regardent tout le temps la télévision en turc contre 27,9 % qui la regardent tout le temps en français. Le taux qui la regarde fréquemment est similaire en français qu'en turc : 13,9 % des personnes la regardent rarement en français contre 9,9 % qui la regarderait rarement en turc. La télévision française constituait un moyen de communication avec le groupe de pairs dans le domaine extrafamilial, mais les deux entités n'ayant plus les mêmes références et repères culturels, l'enfant turc rejoint ses compatriotes, formant ainsi un groupe isolé, se détachant éventuellement de son ancien groupe de pairs, dont l'interlangue était le français.

Finie la nostalgie : nos travailleurs, vivant par dizaines de milliers en Allemagne, Belgique, Pays-Bas, France et autres pays d'Europe Centrale se raccordent à la possibilité de connaître les informations de Turquie, d'écouter leur musique propre, d'élever leurs enfants dans leur culture propre. Ainsi, en se raccordant comme ils le désirent aux émissions en turc, nos travailleurs en Europe se délivrent des diffusions qu'ils ne comprennent pas. Absente en 1989-1990, alors que le programme Türksat est en cours d'élaboration, la dimension centre asiatique de la télévision turque semble n'apparaître qu'assez tard, vers 1992 seulement.

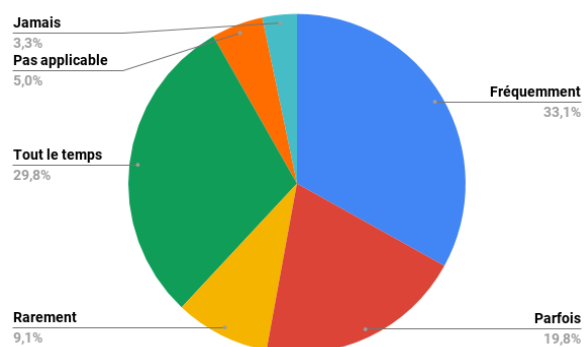


Figure n°45 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez **LE FRANÇAIS** lors de lecture...en utilisant... [Film/série]

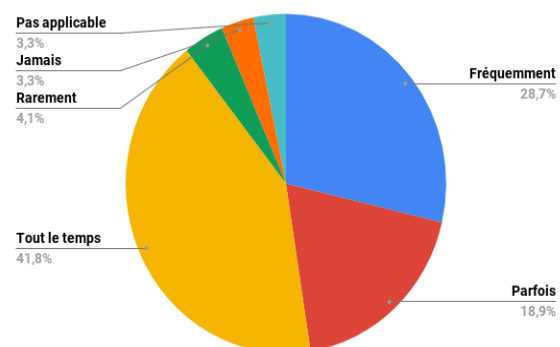


Figure n°46 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez **LE TURC** lors de lecture...en utilisant... [Film/série]

Les immigrés de Turquie manifestent un grand intérêt pour la télévision et essentiellement pour les chaînes turques captées par les antennes satellitaires ou via Internet. Ainsi, les immigrés turcs peuvent-ils accéder à toutes les informations sur la Turquie. Le poste est perçu comme le support d'un espace commun à la Turquie. Pour ces familles immigrées, la télévision est une fenêtre ouverte sur le quotidien de la Turquie, elle alimente l'imaginaire et préserve le lien culturel avec le pays d'origine. Il faut néanmoins souligner que presque la moitié des jeunes regardent seulement les chaînes françaises. Les

autres déclarent suivre les programmes des chaînes turques et françaises. Cependant la situation est différente dans les familles fondées par les jeunes issus de l'immigration dont aucun n'a déclaré suivre exclusivement les chaînes turques. Un peu plus de la moitié de ces jeunes mariés ou célibataires que nous avons rencontrés regardent à la fois les chaînes turques et françaises. Les parents turcophones regardent plus les films en turc qu'en français. Sur l'ensemble 29,8 % regardent tout le temps les films en français contre 41,8 % qui le regardent en turc, cependant ils sont plus à les regarder fréquemment et parfois en français qu'en turc (33,1 % en français, 28,7 % en turc pour l'item fréquemment et 19,8 % en français et 18,9 % en turc pour l'item parfois).

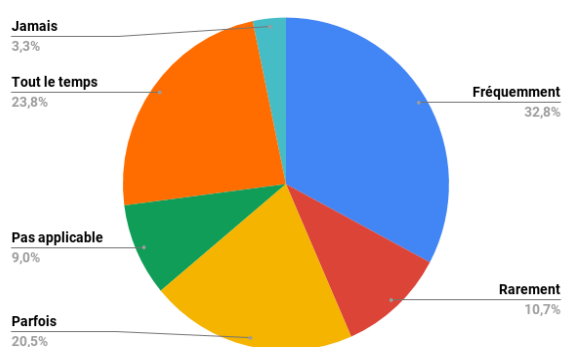


Figure n°47 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez **LE FRANÇAIS** lors de lecture...en utilisant... [Musique]

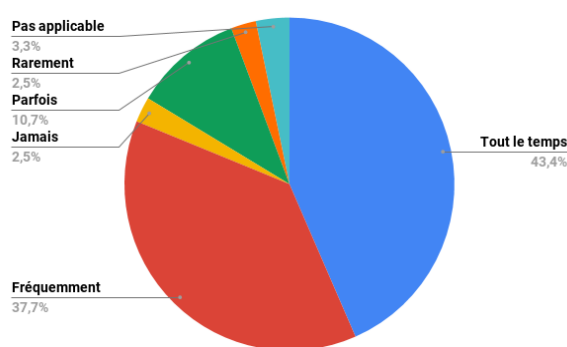


Figure n°48 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez **LE TURC** lors de lecture...en utilisant... [Musique]

La musique fait l'objet d'un véritable culte chez les Turcs et la plupart d'entre eux déclarent écouter de la musique turque même pour ceux qui sont nés ou ont grandi en France. Des parents turcophones 43,4 % écoutent tout le temps la musique en turc contre 23,8 % tout le temps en français ; 37,7 % en écoutent fréquemment la musique en turc contre 32,8 % en écoute fréquemment en français. De part ces figures, nous voyons que le turc est placé au rang de la distraction, du plaisir et le français au rang des domaines plus officiels. Nous pouvons donc conclure que l'emprise du français sur les pratiques culturelles des turcophones est indéniable. Inversement, les pratiques culturelles des parents sont marquées par l'emprise de la langue turque. Contrairement à leurs parents immigrés, les jeunes ne lisent qu'en français, suivent la presse et les chaînes de télévision française en français et les considèrent comme une source d'information sérieuse. Le processus d'acculturation différencie ces jeunes de leurs parents immigrés en les rapprochant des autres jeunes en France. Les schèmes culturels issus de leur processus de socialisation en

France définissent en grande partie les pratiques culturelles de ces jeunes qui sont d'ailleurs caractérisées par une acculturation formelle et par une intégration apparente dans la société française. Cependant la culture d'origine est aussi une composante de leurs pratiques culturelles bien qu'elle reste un moyen de divertissement.

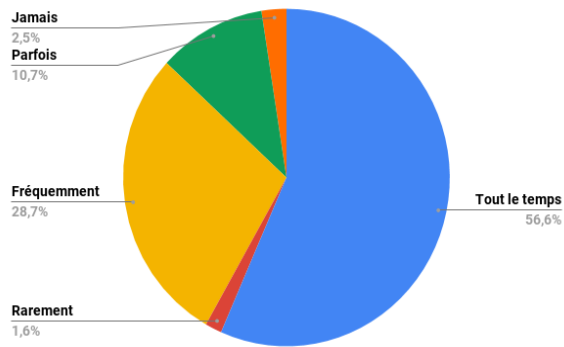


Figure n°49 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez **LE FRANÇAIS** lors de lecture...en utilisant...
[Ordinateur]

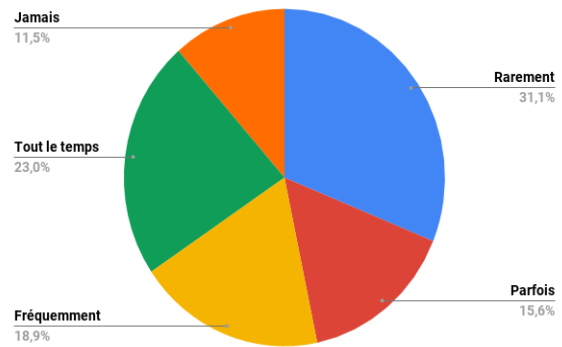


Figure n°50 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez **LE TURC** lors de lecture...en utilisant...
[Ordinateur]

Nous voyons de nouveau le constat que nous avons fait sur les actions n'étant pas liées au domaine de la distraction. L'ordinateur est plus utilisé en français qu'en turc. En même temps, les ordinateurs en France sont dotés de clavier français. Pouvoir maîtriser le clavier turc suggère auparavant une formation et/ou une pratique régulière. 56,6 % utilisent tout le temps le français pour leurs ordinateurs contre 23 % qui l'utilisent tous le temps en turc. 31,1 % utilisent rarement le turc pour leur ordinateur contre 1,6 % qui l'utilise rarement en français.

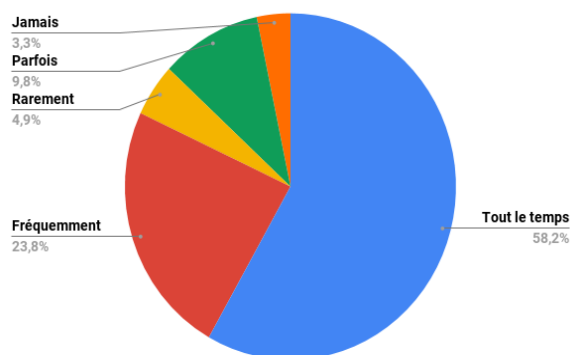


Figure n°51 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez **LE FRANÇAIS** lors de lecture...en utilisant...
[Facebook-Twitter]

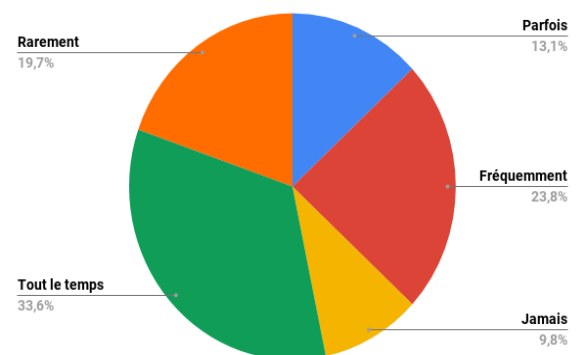


Figure n°52 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez **LE TURC** lors de lecture...en utilisant...
[Facebook-Twitter]

Là encore le français est plus utilisé pour les réseaux sociaux. Parmi les participants 58,2 % personnes utilisent tout le temps le français lorsqu'ils sont connectés contre 33,6 % qui l'utilisent tout le temps en turc. Paradoxalement 23,8 % des interrogés l'utilisent fréquemment en turc contre 23,8 % des personnes qui l'utilisent fréquemment en français.

Pour beaucoup de chercheurs, (De Tapia, 2010, Thamin, 2011), les médias et leur utilisation ont également été identifiés comme jouant un rôle important dans le maintien et la transmission des langues et des cultures ainsi que dans la dynamique identitaire avec le pays d'origine.

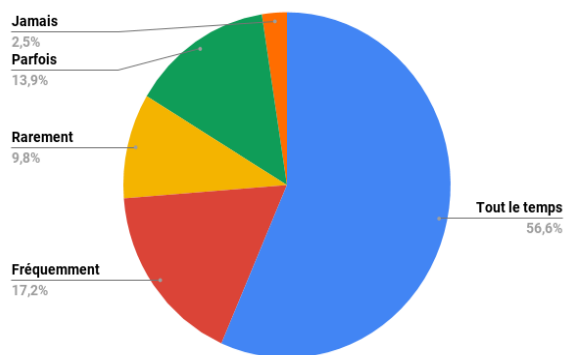


Figure n°53 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez **LE FRANÇAIS** lors de lecture...en utilisant... [Autres **médias sociaux** : (Skype, Whatsapp, Instagram)]

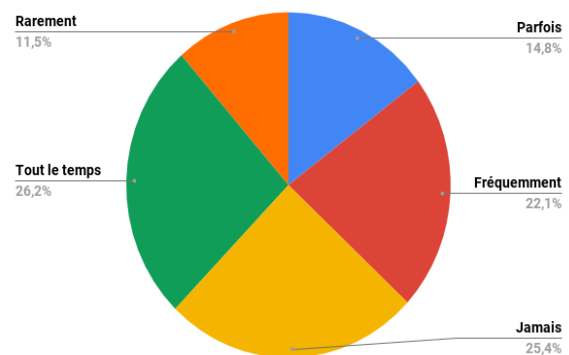


Figure n°54 : Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez **LE TURC** lors de lecture...en utilisant... [Autres **médias sociaux** : (Skype, Whatsapp, Instagram)]

Pour les autres médias sociaux, nous avons le même constat, le français est plus utilisé. 56,6 % des enquêtés utilisent tout le temps le français pour les réseaux sociaux contre 26,2 % qui l'utilisent tout le temps en turc. 11,5 % utilisent rarement le turc pour leurs réseaux sociaux contre 9,8 % qui l'utilisent rarement en français. A part la télévision et la radio, le turc est donc peu utilisé pour les réseaux sociaux.

Les pratiques langagières des familles de descendants d'immigrés évoluent au fur et à mesure que les familles s'installent et que leurs enfants y grandissent. (Deprez, 1994 ; Lüdi et Py, 2003 ; Hélot, 2007). Comme le rappelle Deprez (1994 : 18) :

- « la première génération, monolingue au départ, apprend plus ou moins bien la langue du pays dans lequel elle s'installe,
- la seconde génération parle bien entendu couramment cette langue, mais comprend et parle encore l'autre, la langue d'origine,
- la troisième génération elle, ne la comprend pour ainsi dire plus. On considère que la langue d'origine s'est perdue, qu'elle s'est effacée dans un processus assimilationniste au profit de la langue dominante ».

Ce processus était vrai pour les vagues migratoires antérieures aux années 70 et d'autres éléments sont à prendre en compte aujourd'hui. Par exemple, les « va et vient » entre le pays d'origine et le pays d'accueil modifie ce schéma (Deprez, 1994). Cette transformation linguistique est ainsi expliquée par Gonzo et Santarelli (1983 : 182) qui affirme qu'à long terme la pratique de la langue d'origine se raréfie, jusqu'à disparaître, évidemment cela peut prendre des générations car il n'y a pas d'interférence dans l'utilisation des deux langues et des deux cultures. La deuxième génération acquiert une langue et une culture d'origine beaucoup plus restreinte et surtout limitée au niveau du vocabulaire et des constructions complexes et restent une langue orale. La transmission continue de manière plus réduite à une troisième génération telle une chute d'où son nom « effet cascade ».

Après trois ou quatre générations, la perte totale des langues et cultures d'origine s'effectue. Une représentation de la théorie de l'évolution des langues chez les familles issues de l'immigration de Haugen (1953) permet de schématiser ce phénomène partant de la langue A (le turc) arrivant inévitablement à la langue B (le français). Cette figure montre l'évolution négative et déséquilibrée des langues, la L1 (A) disparaissant totalement dans la dernière case (B).

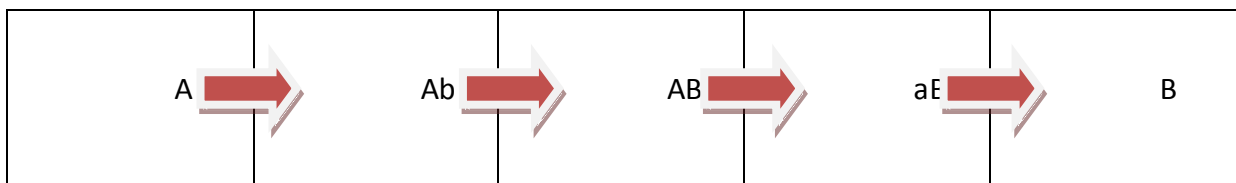


Figure n° 55 : Représentation de l'effet cascade (Source : Haugen, 1953 : 41).

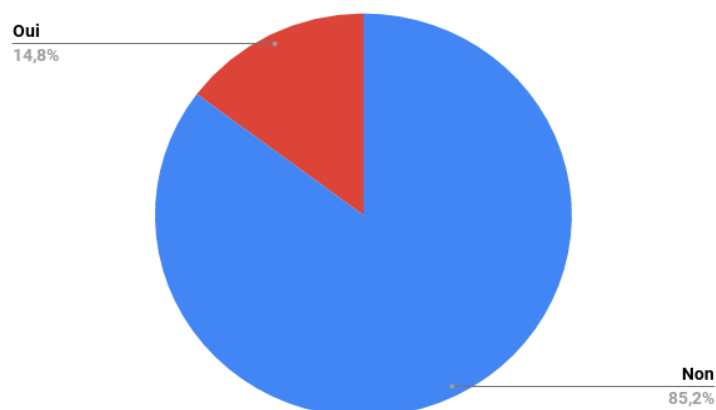


Figure n°56 : Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ?

Dans cette figure nous pouvons voir que 85,2 % des parents turcophones interrogés n'incitent pas leurs enfants à parler le français à la maison. Nous avons regroupé quelques raisons avancées par les parents en répondant au questionnaire.

5.29. « *Ils maîtrisent suffisamment le français c'est la raison pour laquelle nous privilégions le turc à la maison* » (FT42F)

Selon les enseignants des écoles primaires, certains parents turcs craignent que leurs enfants renoncent à leur langue et culture d'origine et par conséquent investissent peu l'institution scolaire.

5.30. « *je veux qu'il apprenne à parler le turc car le français un moment ou autre ils apprennent la preuve avec les 2 grand, je le vois et j'ai bien fait de parler en turc à la maison* » (FT35F)

D'après Akinci (2016) cette crainte est circonscrite à quelques quartiers où des Turcs originaires du centre anatolien sont majoritaires. Ces derniers sont, dans la plupart des cas, très conservateurs. Nous ne pouvons donc pas généraliser ce type de comportement à l'ensemble des familles vivant sur le territoire national.

5.31. « *Nous parlons beaucoup en français à l'extérieur alors nous devons parler en turc à la maison pour ne pas oublier le turc* » (FT32F)

5.32. « *J'insiste auprès de mes enfants, qu'ils parlent le turc à la maison car le français est très bien maîtrisé à l'école* » (FT39F)

5.33. « *toute la journée, je voudrais qu'ils parlent turc mais ce n'est pas possible ils parlent tous le temps en français* » (FT45T)

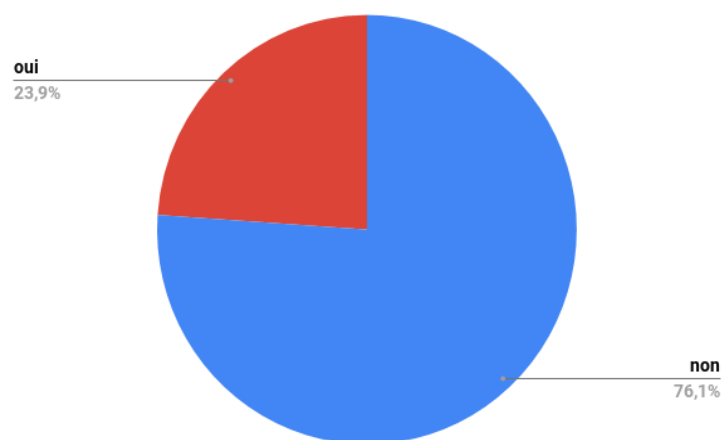


Figure n°57 : Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Dès la deuxième année de l'école primaire, certains enfants d'ailleurs commencent l'apprentissage académique dans le cadre de l'enseignement international des langues étrangères et cultures d'origine (EILE) et ceci jusqu'à la fin du collège. Cet enseignement n'étant pas dispensé dans de nombreuses écoles, ceux qui n'ont pas la chance de recevoir une instruction en turc se contentent de sa transmission par les parents. Par cette figure nous voyons que les cours d'EILE n'ont plus leur attractivité d'antan. Parmi les parents qui ont répondu au questionnaire 76 % affirment que leurs enfants ne suivent pas ces cours de turc contre 23 %.

Ce chiffre est très marquant car d'un côté les familles se disent très attachées à la langue turque et d'un autre côté très peu inscrivent leurs enfants au cours des EILE. Bien sûr, nous pouvons aussi penser, en voyant les commentaires que c'est peut-être dû à la qualité de ces cours.

5.34. *« Je trouve qu'à part le 23 nisan ils apprennent rien car mon grand je l'ai amené pendant 2 ans mais à part les récrée toute les 30 minutes et jouer ils n'ont rien fait d'autre du coup c'est moi qui lui apprend à lire à écrire et comprendre en turc » (HT35F)*

Pour les enfants qui participent aux EILE, la langue maternelle continue à se développer tandis que pour les autres, Akinci (2001) a émis l'idée d'une fossilisation de la langue d'origine dont la pratique se limite au parler quotidien. En revanche, avec la poursuite des études et une pratique plus régulière du français la maîtrise du français ne cesse de se développer.

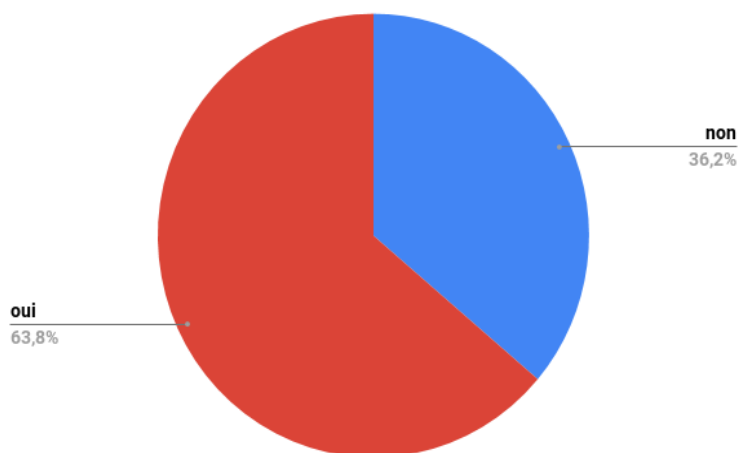


Figure n°58 : Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (EILE) en France ?

Contrairement donc, à leurs enfants, 63,8 % des parents turcophones ont fréquenté les cours de turc. A en voir les commentaires beaucoup y trouvent un manque par rapport au contenu à la formation de l'enseignant, le groupe classe très hétérogène, des heures inadéquates pour certains, un manque d'investissement pour d'autres.

5.35. « *Il est dommage de ne pas y avoir étudié des choses plus intéressantes* » (FT36F)

5.36. « *Seules souvenir d'un vrai cours : cours de géographie sur les méridiens* » (FT42F)

5.37. « *Il manque les cours d'orthographe et grammaire ou construction d'une phrase* » (FT35T)

5.38. « *Au niveau de l'acquisition de la langue, je n'en garde pas un bon souvenir car les enseignants sont loin de nos réalités mais au niveau de l'ambiance de classe et le sentiment d'appartenance à une même communauté, ça reste de bons moments partagés, surtout pour le spectacle de la fête des enfants et sa préparation* » (FT36F)

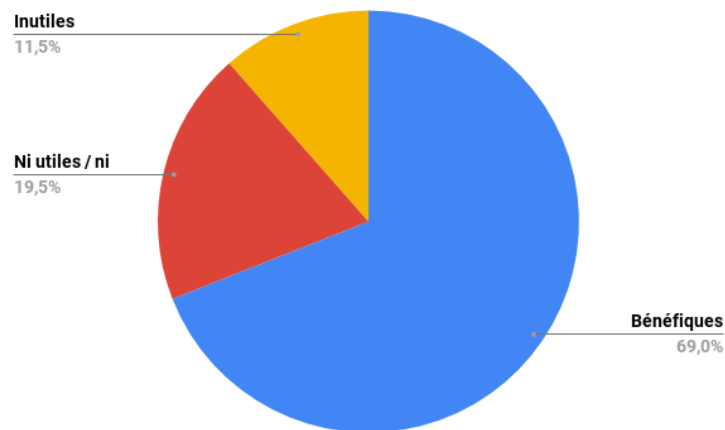


Figure n°59 : Réponses parents turcophones. Selon vous, les cours d'EILE sont-ils ?

Malgré le fait que très peu d'enfants fréquentent les cours de turc 69 % des personnes interrogées pensent que ces cours sont bénéfiques. En tant que tel, les EILE ne sont pas remis en question mais vu les arguments ci-dessous une évolution sur leur contenu et la formation de leurs enseignants sont proposés par les parents enquêtés.

5.39. « *Pour améliorer le langage et ne pas oublier sa langue natale* »(FT42T).

5.40. « *Il permet aux enfants de rencontrer d'autres « bi-culturels » et de se sentir moins seul dans cet état (« déstigmatisation »)* » (FT46T)

Si inutile, pourquoi ?

5.41. « *Parce que certain professeur ne donne pas autant d'intérêt au enfants* » (HT35F)

5.42. « Je pense que les profs turques devraient trouver un moyen de faire aimer ces cours car je pense que 70% des enfants partent par forces des parents »(FT42F)

5.43. « Contenu pas intéressant, les enfants déjà bilingues, pas de cours selon les niveaux » (FT34F)

Les parents enquêtés ne se formalisent pas sur l'appellation des EILE, mais les chercheurs eux y voient une grande nuance. Selon Bertucci et Corblin (2007), langue d'immigration et langue d'origine :

« Du mot origine produit une impression péjorative de minorisation, qui donne à penser qu'elles ont aussi un problème de statut. Cette question du statut des langues conduit à s'interroger sur le statut de ceux qui les parlent. On sait que le terme a été utilisé en France pour désigner les langues des migrants, c'est donc un peu du statut des migrants qui se maille ici dans l'espace dévolu aux langues d'origine » (2007 : 1)

En effet, dès le CE1, les enfants turcophones peuvent commencer l'apprentissage académique de la langue turque standard et ceci jusqu'à la fin du collège, voire, dans certaines villes, jusqu'à la fin du lycée en intégrant les enseignements de langue et de culture d'origine (ELCO). Dans ces cours, les enfants apprennent à lire et à écrire en turc ; ils apprennent également l'histoire et la géographie de la Turquie (Petek, 2004 ; Gautier-Kızılyürek, 2007 ; de Tapia, 2010 ; Akinci & Jolly, 2010). Pour la création d'une classe EILE un minimum seuil de 12 élèves est exigé. Outre cette exigence, l'installation d'un cours d'EILE, comme sa reconduction, nécessite la réunion de trois conditions :

- l'affectation d'un enseignant par les autorités du pays d'origine et son installation par les autorités françaises,

- la définition des horaires des cours et leur articulation avec les autres enseignements dans le cadre du projet d'école,

- la fourniture par le maire de la commune d'un local propre à l'enseignement et des moyens matériels pour le dispenser.

Dès lors, dans de nombreuses écoles, cet enseignement n'est pas dispensé ; par conséquent, les élèves qui n'ont pas la chance de recevoir une instruction en turc, ne se contentent que de la transmission de la langue par les parents. Les seuls liens qu'ils ont avec la langue standard, dans ce cas, est la télévision satellitaire ou les visites aux proches pendant les vacances. Selon Dabène et Billiez (1987), la famille, le groupe de pairs, l'école et le pays d'origine des parents constituent des instances dont les rôles sont primordiaux dans

le développement des répertoires en langue d'origine des jeunes issus de l'immigration. Pour les enfants qui participent aux EILE, le développement des compétences en turc se poursuit, tandis que, pour les autres, la pratique de la langue d'origine se limite souvent au parler quotidien (Akinci & Jolly, 2010). Par ailleurs, depuis le milieu des années 90, il est possible d'apprendre le turc en qualité de langue vivante étrangère (LVE).

C'est l'arrêté du 21 novembre 1994 qui crée l'enseignement de la langue turque en qualité de deuxième et troisième langue vivante étrangère au collège et au lycée. Le turc figure ainsi depuis lors parmi les nombreuses langues vivantes étrangères concernées par les épreuves obligatoires au baccalauréat. « *Le turc n'est pas enseigné en tant que LV1 afin que les enfants d'immigrés turcs puissent apprendre une autre langue enseignée à l'école dès la sixième* », explique Gökalp (2001 : 150), l'objectif est également, d'inciter certains de ces jeunes, Français comme Turcs, à poursuivre leurs études supérieures en turcologie.

Engagées dans un souhait de réussite dans des sociétés où d'autres langues que leur langue maternelle sont majoritaires et valorisées, les familles sont confrontées à de douloureux choix faits d'adaptations et de ruptures en grande partie inconscients (Erikson, 1980) et liés à des enjeux identitaires importants. Le sentiment que certains groupes auxquels on n'appartient pas (et qui pratiquent les « bonnes » langues) seraient meilleurs (Cohen-Scali & Guichard, 2008) ou réussiraient mieux est un élément susceptible d'expliquer la non-transmission de langues en contexte minoritaire.

5.3. Synthèse

En France, les études (Helot, 2007 ; Moore, 2006 entre autres) ont montré qu'en pratique, les minorités ethniques ou les personnes issues des classes défavorisées n'avaient pas la pleine possibilité de développer leur bilinguisme. De fait, soit les enfants éprouvent un sentiment de honte vis-à-vis de leur langue première et ils la cachent soit cette langue n'est pas prise en compte par l'école et n'est donc pas utilisée autrement dit elle est abandonnée (Akinci, 2016). Selon Laparra (1990 : 41), il existe une disqualification dans la langue du pays d'origine. Cela signifie qu'il existe une minorisation de la L1. Elle indique qu'il existe huit paramètres qui influencent le bilinguisme des enfants issus de l'immigration :

- a) La langue maternelle est très proche ou très éloignée de la langue française, ce qui porte une influence sur les représentations qu'a l'enfant des liens qui existent entre elles.

- b) L'usage de la langue maternelle est soit très restreinte soit très large.
- c) La langue maternelle doit être ou avoir été en contact avec une autre langue.
- d) Chaque langue maternelle a un statut différent. Certaines sont reconnues ou non, d'autres sont proposées à l'apprentissage etc...
- e) Il existe un problème d'accès à la littéracie car la forme écrite de la langue peut ne pas être reconnue de l'enfant.
- f) L'enfant peut décrire avec clarté et exactitude sa situation linguistique ou, au contraire, être dans une confusion totale.
- g) Les rapports entre la langue 1 et la langue 2 peuvent être stables ou mouvants, au fur et à mesure de l'intégration des membres de la famille.
- h) La langue maternelle est souvent utilisée en France où bien lors des voyages dans le pays d'origine des parents.

Les jugements sur les langues contiennent automatiquement un jugement sur ceux qui les parlent. De la même manière, les commentaires évaluatifs sur les locuteurs se comprennent plus ou moins automatiquement comme commentaires évaluatifs sur les langues respectives. On peut y voir une inexactitude de la pensée analytique et un tour de passe-passe de l'argumentation quotidienne grâce auquel on réussit à rendre acceptable aux yeux des autres l'affirmation de certaines caractéristiques essentiellement négatives concernant les individus (étrangers) (Scherfer, 1989 : 96).

Plusieurs recherches sur le bilinguisme ont montré que même quand ils ne la parlent pas, certains sujets font référence à leur langue d'origine comme partie intégrante de leur identité. Suite à une recherche sur la situation sociolinguistique des jeunes issus de l'immigration, Billiez (1985) constate que « *la langue d'origine semble investie d'une fonction symbolique fondamentale qui se révèle tant au niveau de la conscience linguistique qu'à celui des déclarations d'allégeance.* » (1985 : 99). Elle poursuit en disant que « *[celle-ci] est la trace des racines, on la conserve en soi comme le sang et on souhaite la transmettre aux générations suivantes.* » (1985 : 101). En conclusion, elle indique que « la langue d'origine est donc moins perçue dans sa fonction d'outil de communication que comme composante primordiale de l'héritage et comme marqueur d'identité. » (1985 : 102).

De même, Hélot (2007), reprenant un terme de Varro, (2003) parle de bilinguisme « symbolique » pour évoquer des situations dans lesquelles la langue n'est pas transmise mais fait partie de l'environnement de l'enfant et de son répertoire linguistique et culturel. Elle

précise concernant des adolescents « *qui, bien qu'ils ne parlent que la langue dominante, s'identifient à la langue de leur famille qu'ils n'ont jamais apprise. [...] [Que pour eux], le bilinguisme représente alors un idéal et le symbole d'une identité qu'ils se choisissent.* » (2007 : 88). Pour Hélot (2007 : 88), « *au delà du fait qu'un enfant parle ou ne parle pas la langue de ses parents, ignorer son appartenance à deux cultures, c'est ignorer l'histoire de sa famille* ».

Notre étude concerne les parents turcophones mais il concerne également les enseignants notamment ceux des écoles maternelles et primaires. Nous allons donc dans ce qui suit passer aux témoignages des enseignants qui illustrent notre chapitre sur le rapport des enseignants à la culture et à langue turque.

Chapitre 6:

Le rapport des enseignants à la culture et à la langue turque

« Dès que les professeurs commencèrent à le traiter en bon élève, il le devint véritablement : pour que les gens méritent notre confiance, il faut commencer par la leur donner »
(Marcel Pagnol, *Le temps des amours*, 1988 : 76).

Comme toute démarche interculturelle se base en priorité sur la (re)connaissance des représentations qu'ont de l'Autre les diverses communautés en contact, nous parlerons également d'imaginaire communautaire. Boyer (2003) confirme que cet imaginaire ethno-socioculturel concerne aussi bien l'identité de sa propre communauté que l'identité des autres communautés, que celles-ci soient intégrées à l'intérieur de l'espace national ou situées à l'extérieur. Les représentations de Soi constituent les autoreprésentations. Quant aux représentations de l'Autre, elles sont appelées hétéroreprésentations (Boyer, 2003).

6.1. Le rapport des enseignants à la culture et à la communauté turque

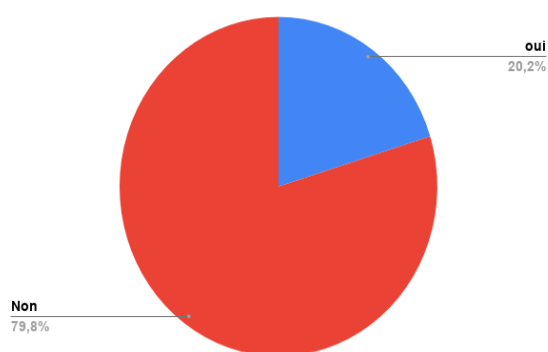


Figure n° 60 : Pensez-vous posséder suffisamment de connaissances sur la culture turque en général ?

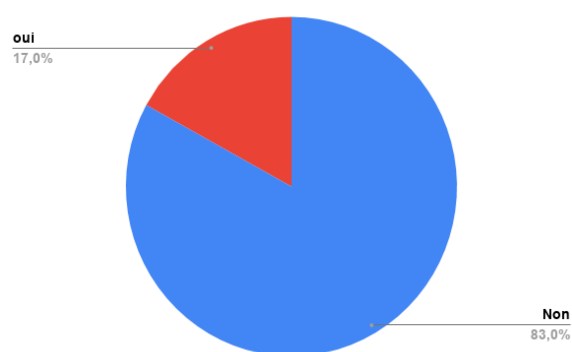


Figure n° 61 : Pensez-vous posséder suffisamment de connaissances sur l'immigration turque en France ?

Les enseignants sont des intervenants dont le rôle est très important dans le processus de développement et d'apprentissage des jeunes. De fait, par le biais de la scolarisation, les enseignants influencent toute la société. Ces figures nous montrent que les enseignants

n'ont pas de connaissances sur la culture turque (79,8 %), sur l'immigration (83 %) et sur le bilinguisme (80 %). Seulement 17 % d'entre eux auraient des connaissances sur l'immigration turque. À l'idée de culture comme mémoire, conservation et accumulation, notre époque oppose le pluralisme, le relativisme et la prolifération des informations ; au projet de l'école traditionnelle fondée sur l'idée normative d'unité, elle préfère une école utile et pragmatique, plus proche des demandes sociales, de la subjectivité et de la réalité quotidienne des élèves.

Lorsque l'école, les enseignants et, au-delà d'eux, les chercheurs en éducation perçoivent ou s'interrogent sur les propriétés sociales et culturelles des élèves, ils les associent aux *classes sociales* dont proviennent ces derniers – et ce sont alors les enfants des milieux populaires qui retiennent l'attention pour ce qu'ils constituent les « *nouveaux publics* », entrés en masse dans l'enseignement secondaire après les grandes réformes de la 5^{ème} République. Mais il arrive aussi qu'on attache les caractéristiques des élèves à la *classe d'âge* qui est la leur, celle des « jeunes » ; et dans ce cas on fait abstraction, du moins en première approche, des divisions et des conflits existant à l'intérieur de cet ensemble certes divers et complexe. C'est d'ailleurs la question de l'homogénéité culturelle de la jeunesse qui avait cristallisé dans les années soixante une polémique entre Jean-Claude Chamboredon et Edgar Morin.

En raison de ces bouleversements, on peut en tout état de cause admettre que l'école se trouve face à une nouvelle donne historique dans la mesure où elle est dérangée dans l'une de ses fonctions centrales : elle se définissait, et se définit toujours, par la production d'homogénéité culturelle, mais elle opère désormais dans un univers social où la culture est devenue un vecteur de catégorisation, de différenciation, d'individualisation. Et dans cette situation, alors que la culture scolaire provoquait une rupture avec des univers qui la voyaient comme une menace, elle est aujourd'hui confrontée à des formes culturelles qui ne lui sont ni favorables ni hostiles, mais tout simplement indifférentes (Elle est conférée aux réformes sur le séparatisme religieux).

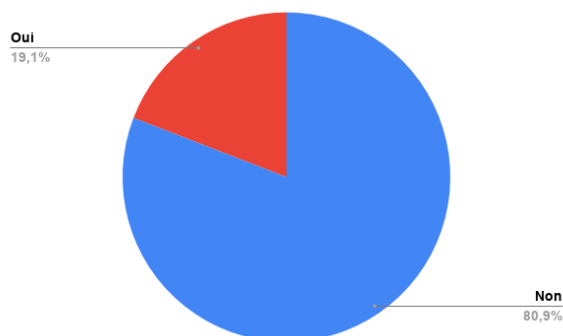


Figure n° 62 : Durant votre carrière avez-vous eu une/des formation(s) sur le bilinguisme ?

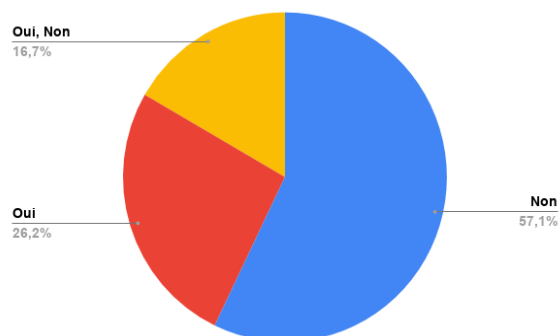


Figure n° 63 : Selon-vous les familles turcophones en France sont-elles bien intégrées ?

A l'heure où nous affirmons que le bilinguisme est devenu une réalité, 80 % des enseignants n'ont pas eu de formation sur le bilinguisme. Ce chiffre est parlant est peut-être indicateur de plusieurs conséquences :

- manque de temps : participer à des formations signifie se faire remplacer. *
- manque de moyens, les formations peuvent être payantes.
- manque d'intérêt, le contenu de la formation ne leur conviendrait pas.
- ne voient pas la nécessité d'avoir une formation sur le bilinguisme.

Question posée aux enseignants : Quels sont les trois premiers mots qui vous viennent à l'esprit lorsque vous pensez aux Turcs et à la Turquie ?

Le terme « communauté » est revenu 7 fois, le terme « Kebab » 5 fois, référence à l'histoire de la Turquie (« Byzance, Atatürk,), la ville d'Istanbul 4 fois, de la Capadocce, le mot « Islam » et « musulman » 5 fois et islamisation 3 fois , les pâtisseries (« lokoum, baklava », ainsi que les expressions « *prénoms des enfants imprononçables* », « *Laïcité, ouverture, culture* », « *Midnight express, archéologie* », « *Erdogan, peuple* », « *Empire, Ottoman, Istanbul, Atatürk* ».

Dans le dernier cas, cela questionne la formation des enseignants. Pour la plupart, ils enseignent sur des territoires où résident des enfants de toute origine et se disent être confrontés à la barrière de langue face aux parents. Ce constat fait, comment cela ce fait-il qu'il n'y ait que 19 % d'enseignants qui aient bénéficié d'une formation sur le bilinguisme. Bien qu'ils n'aient pas eu de formation sur la culture turque en général et sur l'immigration turque en particulier, 57 % des enseignants pensent que les familles turques ne sont pas

intégrées. Evidemment, ils peuvent le penser puisqu'ils sont directement en lien avec eux mais il est souhaitable qu'ils cherchent à connaître de près cette communauté.

6.1. *« Les femmes arrivées ado en France, ne parlent pas un mot de français. Seul le mari parle le français » (E1FP)*

6.2. *« ils ne font pas d'effort pour apprendre le français » (E3FM).*

Ici, nous voyons qu'ils pensent à l'intégration sous sa forme linguistique, c'est-à-dire qu'ils pensent que les parents turcophones ne sont pas intégrés linguistiquement en France.

Les enseignants justifient leurs réponses en affirmant :

6.3. *« Tendance à se regrouper en communauté malgré plusieurs origines dans un même quartier » (E4FM).*

6.4. *« si la barrière de la langue n'est pas franchie=difficulté pour trouver du travail, femmes cantonnées au foyer et à l'éducation des enfants... repli de la diaspora sur elle-même... » (E4FM).*

En effet, la population turque, à ce sujet n'a pas fait de grande évolution et présente encore pour les institutions une difficulté car elle est très impactée par la barrière de la langue. Ce jugement est également partagé par les Turcs eux-mêmes :

6.5. *« Les mamans turques restent qu'entre elles. Cela ne facilite pas l'appréhension du français malheureusement et ne font pas beaucoup d'effort pour l'apprendre. Cela engendre beaucoup de problèmes pour suivre ses enfants à l'école ou dans la vie quotidienne. Les enfants turcs ne font pas beaucoup d'études » (FT42F)*

Pour dépasser cette barrière de la langue, l'état a mis en place un dispositif : L'Agents de Développement Local pour l'Intégration des familles turques (ADLI). Dispositif original créé de façon expérimentale en 1996 : la création de ce dispositif apparaît comme le résultat d'une reconnaissance de ce qui a été appelé l'exception turque dont nous avons parlé dans la première partie de cette recherche et des efforts de Gaye Petek, de l'association ELELE, engagée dans des actions d'accompagnement et de soutien pour les immigrés originaires de Turquie. Le principe de ce dispositif est le suivant : un agent, d'origine turc initialement, maîtrisant la langue est missionné sur un territoire (commune, ou ensemble de communes). Il effectue d'abord une démarche de diagnostic pour identifier la situation locale, les points de blocage, les leviers d'action puis des propositions d'intervention sont faites à un comité de pilotage. Sa mission n'est pas seulement d'interprétariat ou de médiation mais bien

d'engager le territoire dans une dynamique locale d'intégration. L'ADLI est directement mandaté par l'Etat et porté par une association employeuse, il intervient ainsi de façon relativement indépendante par rapport aux acteurs locaux institutionnels et politiques. Le dispositif ADLI ne concerne pas tout le territoire national mais seulement un nombre limité de sites ciblés en raison des besoins. Les ADLI, d'une part, mettent en lien, opèrent des médiations, mais dans le même temps ils sont porteurs de revendications et entrent en négociation pour le public. Ils ont pour fonction essentielle de symétriser la relation, d'équilibrer les positions et de donner place à la diversité des points de vue. Dans un contexte politique qui se durcit de plus en plus à l'égard des immigrés, cette intervention localisée peut permettre que de véritables relations s'établissent entre les diverses populations et avec les élus, et réduire les préjugés et les rejets.

La ville de Lormont bénéficie d'une Adli (23 ans de présence) et d'une médiatrice interculturelle pour les turcs (15 ans de présence).

6.6. *« Mauvaise maîtrise de la langue française et femme à la maison donc surtout lien avec la communauté turque » (E5HM).*

6.7. *« Elles sont souvent bien intégrées au sein de la communauté turque en France mais pas forcément au reste de la société française » (E6HP).*

Ainsi, l'intervention spécifique de l'ADLI fonctionne comme révélateur de problèmes communs et conduit à réquisitionner les principes et valeurs républicains, non pas sur une base abstraite mais à partir de demandes et d'enjeux particuliers.

6.8. *« Cela dépend du point de vue ! Pour les hommes turcs oui! Notamment au niveau économique, social pour les femmes cela est plus difficile » (E8HP).*

6.9. *« Comme beaucoup d'immigrés, le désir de retour dans le pays d'origine empêche une intégration complète dans le pays d'accueil. Le deuil du là-bas n'est jamais fait et se perpétue de génération en génération. Immigration qui ne se fait pas par choix mais par la nécessité d'une vie meilleure » (E9HP).*

Dans certaines villes de France, les mariages au pays resteraient un choix matrimonial alors que ce n'est plus le cas dans les grandes villes où les jeunes se marient plus avec des français(es) d'origine turque. Les propos des enseignants parlent des femmes comme des exclues et d'auto exclusion et reflètent un constat des années 1990 (Bozarlsan, 1996). A l'image des Français qui créent « le Turc », en massifiant ces immigrés en « ils », les femmes

turques créent « le Français » en les massifiant également en « ils » qu'elles essayent de comprendre. Toutefois, cette compréhension est limitée par les outils dont elles disposent. Excepté celles qui sont arrivées enfants en France, les femmes n'ont que peu de rapports avec l'univers culturel de leur environnement.

6.10. *« Dans notre commune, les jeunes hommes turcs vont épouser une jeune femme en Turquie, non francophone et très dépendante de leur époux. Ces jeunes mamans deviennent des mères d'élèves qui ne comprennent pas toujours le fonctionnement de l'école en France et avec qui la communication est parfois difficile. Les enfants de maternelle vivent un réel arrachement d'avec leur maman à l'entrée en Petite Section » (E10FP).*

Aujourd'hui, les antennes paraboliques accentuent leur enfermement, entraînant par là même aussi les enfants d'âge préscolaires. Leur socialisation se fait essentiellement à l'intérieur de la communauté immigrée, notamment dans un milieu féminin, incluant rencontres et « réceptions ». Par conséquent, le rapport à « la France » prise comme une entité géographique, le quartier ou le HLM (Habitat à Loyer Modéré) où l'on est installé etc., est donc clairement assumé. La plupart des projets d'avenir ont la France pour terre de réalisation :

6.11. *« je ne sais pas si je partirai vivre en Turquie mais j'irais tous les ans car je ne peux pas laisser mon pays natal mais ma vie est en France, mon travail, mon entourage, je ne peux pas laisser ici aussi, donc je pense je vivrais en France mais iras tous les ans en Turquie. Et je pense en tant que maman qu'il faut bien apprendre à nos enfants notre histoire, notre culture ainsi qu'ils doivent vivre en étant cultivé par rapport à leur pays d'accueil (France) ». (FT45T)*

Lorsque nous comparons les arguments des enseignants sur les propos de nos enquêtés féminins nous constatons une ambivalence flagrante. Elles travaillent toutes (parfois dans des professions libérales) et ce sont toutes exprimées en français. Il ne serait pas exagéré de conclure que ces jugements positifs traduisent un certain degré d'« intégration » par le biais de l'expérience qui est en cours. Mais il s'agit néanmoins d'une intégration « utilitaire », se faisant, souvent par mari interposé, là où on a intérêt à s'intégrer (permis de conduire, emploi, accès au droit). En effet, dans notre questionnaire, il manque un volet sur l'intégration sociale.

Le deuxième point à évoquer à propos de l'avenir de cette immigration est que les structures prévues, notamment en France, ne sont guère appropriées aux besoins et ne visent nullement à l'intégration. Le refus d'utiliser la langue d'origine, combiné à

l'insuffisance de moyens, crée un obstacle de taille à la connaissance de la société française. La faiblesse quantitative des cours d'alphabétisation souvent au centre social dont le succès reste, même dans les meilleures conditions, limitées, laisse les observateurs sceptiques. Partant de ces données, on peut difficilement envisager une participation féminine à la vie sociale. Une politique qui consiste de plus en plus à désigner certains groupes comme « groupes à risque » à tenir sous contrôle, qui fait d'ailleurs le pendant non déclaré des accords de Schengen, poussera les immigrés à se replier sur le cadre communautaire et à renforcer les solidarités internes au détriment des perspectives d'intégration.

6.12. « *C'est une communauté assez fermée, dans le sens où ils vivent beaucoup entre eux et je me répète mais la place de la femme et surtout le manque d'alphabétisation de ces dernières est un réel problème* » (E11FP).

6.13. « *Ils vivent dans le quartier où je travaille depuis 27 ans toujours sans aucun partage avec les autres. Ils s'autosuffissent et créent une mini société active, ils créent leur propre emploi et leur propre commerce ils s'autogèrent entre eux* » (E12FP).

Les constats de Kastoryano (1998) qui affirme qu'il existe un « *Traditionalisme de défense* » perdure. En effet ce traditionalisme permet aux migrants de Turquie de renforcer leur sentiment d'appartenance religieuse, nationale et un sentiment d'importance, afin notamment d'éviter tout amalgame avec les autres communautés aux yeux de la société d'accueil, du fait d'une religion commune (Kastoryano, 1998 : 115).

6.14. « *Ma maman était fille d'immigrés italiens, elle est née en France et va avoir 80 ans : mes grands-parents ont mis très longtemps à se sentir acceptés, ils éduquaient leurs enfants à ne pas se faire remarquer, avoir de bons résultats dans le but de ne pas être montrer du doigt en tant qu'étranger. Aujourd'hui, rien n'a changé (surtout qu'en plus, les noms et les faciès turcs sont souvent très typés) C'est le regard de la société qui fait se sentir non-intégré je pense* » (E13FP).

Il est un autre constat qui se perpétue également. Les générations nées en immigration ne s'autorisaient pas et ne s'autorisent toujours pas à fréquenter tous les lieux où la culture française est exprimée afin de ne pas s'éloigner des valeurs de la communauté. Ceci se traduit par un renforcement au sein du groupe et des familles qui durcit le noyau familial (Yalaz, 1998 : 87).

6.15. « *Parce que les parents ne veulent pas que les enfants parlent français et nous le disent. En cp beaucoup arrivent en parlant très mal français malgré trois ans de maternelle* » (EF35P).

Mais quand est-il des jeunes générations de gendres et de beau-fils qui arrivent avec un bagage culturel et un parcours scolaire ? Nous pensons que pour les hommes l'apprentissage du français est plus difficile car ils ont pour priorité l'emploi et souvent ils trouvent un travail dans le réseau familial donc dans un réseau turcophone. Citons pour conclure cette partie la grande citation de Manço (2000) qui résume entièrement tous nos exemples.

« L'image du Turc enfouie dans le subconscient de l'opinion publique européenne (...) n'est que trop classique. Au mieux, elle évoque une réalité sordide ; elle confine souvent à la caricature (désapprobatrice). L'homme turc traîne derrière lui son équivalent nord-africain dès qu'il s'agit d'intégration. Il est ainsi arriéré et le plus souvent "intégriste", violent, peu intéressé par l'éducation de ses enfants si ce n'est par leur instruction religieuse, tire profit des avantages sociaux, travaille au noir et entretient des liens étroits avec des "réseaux mafieux". Il se retire rapidement dans son ghetto et refuse délibérément tout contact avec la société qui l'a accueilli avec bienveillance. Le portrait qui est peint de la femme turque n'est en rien meilleur : elle est analphabète, aveuglément soumise à ses parents ou à la famille de son mari, doit se couvrir la tête sous la pression supposée de son entourage, est la victime de mariages forcés, est la victime d'une violence familiale censée être la règle, et est incapable de prendre en main son propre destin. » (Traduit par nos soins) (Manço, 2000 : 29).²³

6.2. Le rapport des enseignants aux enfants et à la langue turque

6.2.1. Le rapport des enseignants aux enfants franco-turcs

A cette question les enseignants ont eu la possibilité de cocher plusieurs items.

Des enfants français d'origine turque	53
Des enfants français issus de l'immigration turque	33
Des enfants français descendants de familles immigrées originaires de Turquie	16
Des enfants de la troisième génération	14
Tableau n°15 : Vous diriez des élèves turcophones nés (e)s en France sont :	

²³ « The image of the Turk that Turks in the subconscious of European public opinion (...) is but too classic. At best it is one of sordid reality; it often verges on (deprecating) caricature. The Turkish male trails his North African counterparts when it comes to integration. He is thus backward and more often 'fundamentalist', violent, uninterested in his children's education other than religious instruction, exploits social benefits, moonlights, and has close ties with 'Mafia networks'. He retreats readily into his ghetto and deliberately refuses contact with the society that was so kind as to take him in. The portrait painted of the Turkish female is no better: She is illiterate, blindly submissive to her parents or her husband's family, must cover her head under the assumed pressure of her entourage, is the victim of arranged marriages, is the victim of family violence assumed to be the rule, and is unable to take control of her own fate ». (Manço, 2000: 29).

Les enseignants dans leur grande majorité voient les enfants nés en France comme des enfants français d'origine turque cependant les autres items aussi ont été pour beaucoup cochés ce qui présentent un flou dans la catégorisation des enfants franco-turcs nés en France. Très souvent l'erreur commise est que nous allouons aux enfants nés en France l'histoire de leurs parents comme si les enfants descendants de familles immigrées originaires de Turquie avaient eux-mêmes vécus l'immigration. Tout comme l'identification des enfants franco-turcs, la définition de bilinguisme aussi n'est pas unanime et reste même très mitigée. Lorsqu'on évoque les enfants de migrants, on voit souvent émerger dans l'imaginaire commun la variable « issus de l'immigration » comme facteur explicatif de leur échec scolaire. Même si une relation statistique entre niveau scolaire et origine étrangère des parents est avérée, elle ne signifie pas que la variable « immigré » est discriminante ou qu'elle explique à elle seule les inégalités. À profession comparable des pères et à famille de taille identique, les enfants d'immigrés réussissent aussi bien ou aussi mal, parfois un peu mieux que leurs camarades de « souche » française. La raison des difficultés ou de l'échec scolaire provient plutôt du fait que la très grande majorité des élèves d'origine étrangère appartient aux classes défavorisées (Baudelot & Establet, 2009). Mais, abordons d'abord brièvement les spécificités de la communauté turque de France ainsi que la scolarisation et les langues des enfants qui en sont issus.

6.2.2. Conception des enseignants du bilinguisme turcophone

Le bilinguisme est la connaissance parfaite de deux langues comme si elles étaient toutes deux maternelles.	45
Est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours.	51

Tableau n°16 : quelles est pour vous la définition du bilinguisme ? (Question posée aux enseignants).

L'approche du bilinguisme a beaucoup évolué depuis les années 1930 où Bloomfield l'envisageait comme « la juxtaposition de deux monolingues parfaits » (cité par Nantes, 2011). Grosjean (1984) définit les bilingues comme :

« Des personnes qui se servent de deux ou plusieurs langues (ou dialectes) dans la vie de tous les jours. Ceci englobe les personnes qui ont une compétence de l'oral dans une langue, de l'écrit dans une autre, les personnes qui parlent plusieurs langues avec un niveau de compétences différent dans chacune d'elles (et qui ne savent ni lire ni écrire dans l'une ou

l'autre), ainsi que, phénomène assez rare, les personnes qui possèdent une maîtrise parfaite de deux (ou plusieurs) langues » (Grosjean, 1984 : 15).

On parle également de bilinguisme « actif » lorsque l'enfant peut utiliser les deux langues pour communiquer et de bilinguisme « passif » si l'enfant ne se sert pas des deux langues bien qu'il vive dans un contexte de bilinguisme (Taly *et al.*, 2008).

Devant la pluralité des situations rencontrée le bilinguisme apparaît comme une création dynamique, singulière et originale, propre à chacun, et qu'autant qu'il y a d'individus bilingues et de situations plurilinguistiques il y a de bilinguismes. Les enfants de migrants sont considérés allophones, dans le sens de « *locuteurs dont la langue maternelle ne coïncide pas avec la ou les langue(s) officielle(s) du territoire sur lequel il réside* » (Wallon *et al.*, 2008). Aujourd'hui le bilinguisme précoce lorsqu'il évolue vers un bilinguisme harmonieux (De Houwer, 2006) est considéré comme un facteur favorable au développement de l'enfant sur le plan de la flexibilité mentale, des capacités attentionnelles, des compétences métalinguistiques et des facultés d'apprentissage (Bialystok *et al.*, 2012). En effet, des compétences d'écriture et de lecture dans la langue maternelle permettraient de meilleurs résultats dans une seconde langue (Lutz *et al.*, 2009).

L'étude des performances de sujets bilingues dans l'apprentissage d'une troisième langue montre qu'à l'inverse des monolingues, il ne leur est pas nécessaire de traduire les concepts d'une langue à l'autre pour produire une réponse, en cela ils disposent de meilleures capacités métalinguistiques (Lemhöfer *et al.*, 2004, 2010). Il est vrai que les programmes scolaires et la formation des enseignants sont adaptés à un public monolingue et que par conséquent, les enseignants sont préoccupés face à un programme qu'ils n'arrivent pas à transmettre à ce public spécifique méconnaissant du français dès la maternelle. Les enseignants ont du mal à décoder la situation car ils rencontrent très peu les parents et surtout parce qu'ils ont du mal à convaincre les parents lorsque l'enfant est orienté (CMPEA, orthophonie).

« Comment, au sein des classes, créer des espaces dynamiques où une multiplicité de langues peuvent exister, ou co-exister avec la langue d'instruction, où, une fois passée la grille de l'école, les élèves ne sont pas obligés de s'interdire d'utiliser leurs langues familiales, où ils peuvent apprendre à lire et à écrire dans plusieurs langues, et donc où ni les enseignants ni les élèves ne se sentent en insécurité linguistique ? » (Hélot, 2014 : 68).

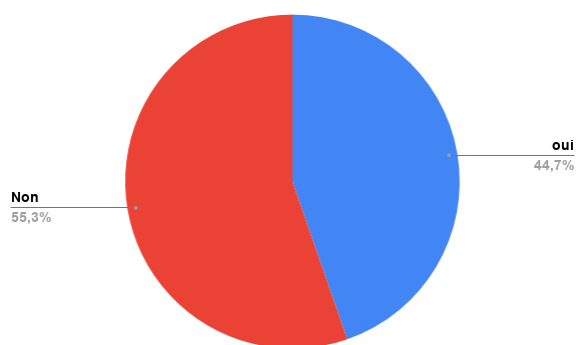


Figure n°64 : Connaissez-vous quelques mots de turc ?

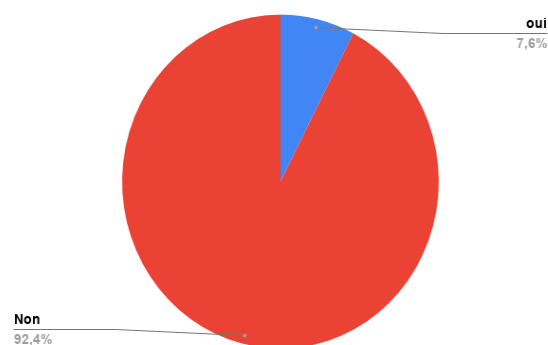


Figure n°65 : Pensez-vous posséder suffisamment de connaissances sur le fonctionnement de la langue turque ?

Connaitre le fonctionnement de la langue turque peut aider à comparer les langues turque et française et ainsi d'analyser les difficultés d'un élève à apprendre le français. Les tableaux qui suivent indiquent les représentations des enseignants (tableau de gauche) et ceux des parents (tableau de droite) concernant les langues : les enquêtés enseignants et parents turcophones avaient la possibilité de cocher plusieurs items. En ce qui concerne la représentation de la langue turque par les enseignants, 7 items ont été proposés. Elle s'organise autour de trois grandes catégories linguistiques qui fédèrent par ailleurs un degré de consensus très fort. Le turc est une langue étrangère, une langue de l'immigration et une langue comme une autre. Dans cette partie plusieurs choix pouvaient être cochés.

Pour vous le turc est : Questions posées aux enseignants.	
Une langue valorisante	3
Une langue d'ascension sociale	0
Une langue de prestige	1
Une langue comme une autre	50

Tableau n°17 : Représentation des enseignants sur la langue turque (1).

Pour vous le turc est : questions posées aux parents turcophones.	
Une langue valorisante	34
Une langue d'ascension sociale	10
Une langue de prestige	45
Une langue comme une autre	84

Tableau n°18 : Représentation des parents turcophones sur la langue turque.

Pour vous le turc est : questions posées aux enseignants.	
Une langue étrangère	57
Une langue de l'immigration	1
Les deux à la fois	34

Tableau n°19 : Représentations des enseignants sur la langue turque (2).

Pour vous le français est : questions posées aux parents turcophones.	
Une langue valorisante	54
Une langue d'ascension sociale	31
Une langue de prestige	38
Une langue comme une autre	50

Tableau n°20 : Représentation des parents turcophones sur la langue française.

Evidemment, tirer des interprétations de ces résultats n'est pas chose aisée car on ne sait pas ce que réellement les enseignants ont pensé en cochant ces items.

Pour beaucoup de nos informateurs enseignants le turc est une langue étrangère et une de l'immigration. « Une langue comme une autre » signifie que pour les enseignants il n'y a pas de différence et de hiérarchie entre les langues. N'oublions pas que l'étude des représentations est une étude des non-dits et que dans ces tableaux ce qui est frappant, c'est qu'ils auraient pu tous en plus cocher les cases « valorisante, d'ascension sociale et de prestige » mais ces cases sont restées vierges.

Pour la représentation de la langue française, 4 items ont été proposés et comme pour la langue turque, plusieurs choix pouvaient être effectués 76 % des enseignants ont indiqué qu'il s'agit d'une langue comme une autre et 23,4 % des enseignants ont coché en même temps les 4 items. Pour les items proposés aux parents turcophones, 4 en totalité étaient identiques pour les deux langues. Les parents turcophones voient dans la langue française des propriétés très appréciatives (valorisante, d'ascension sociale, de prestige) alors que les enseignants voient pour le turc des critères neutres et associés à un phénomène social qu'est l'immigration.

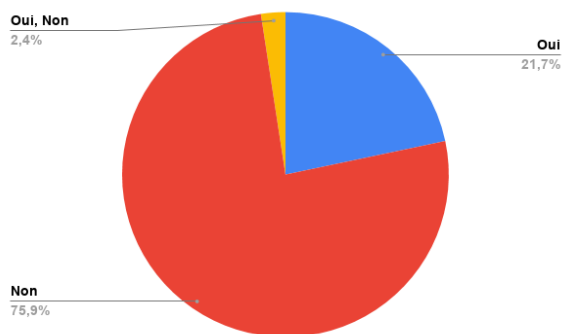


Figure n°66 : Pensez-vous que la langue turque facilite l'apprentissage du français ?

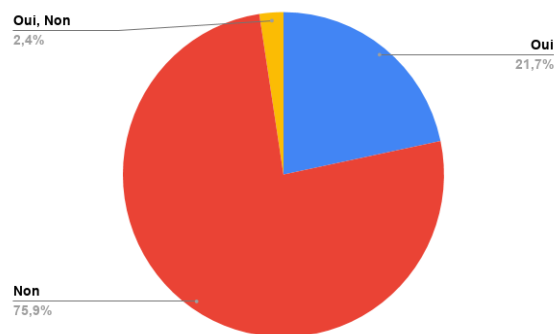


Figure n°67 : Connaissez-vous les EILE (Enseignement International de Langues Etrangères, les ex ELCO) ?

Enseignée depuis 1978 dans les écoles primaires dans le cadre de l'enseignement des langues et cultures d'origine (ELCO) et depuis 1984 dans les collèges, elle est également proposée comme langue vivante étrangère dans les collèges et lycées depuis 1994 (Akinci, 2013 : 823). En posant la question « Pensez-vous que la langue turque facilite l'apprentissage du français » nous pensions que les enseignants allaient trouver cette question ambiguë et n'allaient pas y répondre, cependant 75 % d'entre eux pensent que la langue turque ne facilite pas l'apprentissage du français. Est-ce lié à la structure syntaxique de la langue turque Sujet + Objet + Verbe alors qu'en français nous avons Sujet + Verbe + Objet ? Aucun n'a fait de commentaires ce qui rend difficile nos analyses.

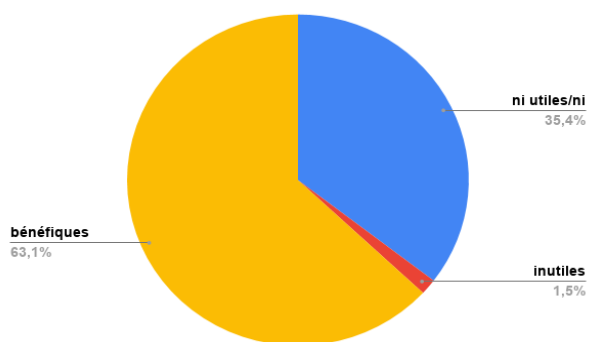


Figure n°68 : Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Réponses enseignants

En 2013 d'autres critiques sur les ELCO/EILE ont émergées : ces enseignements pousseraient au communautarisme chez les enfants d'immigrés (HCI, 2013), ils minoriseraient et inférioriseraient les élèves à l'école du fait du mot « origine » dans sa dénomination (Bertucci & Corblin, 2007) et deviendraient une source de marginalisation

(Bertucci, 2007). 63,1 % des enseignants pensent que les cours de turc sont bénéfiques contre 1,5 % qui pensent qu'ils sont inutiles. L'item ni utile/ni inutile est important, 35,4 % des enseignants restent dubitatifs sur l'efficacité de ces cours.

Les arguments avancés pour dire que l'ELCO/EILE est bénéfique à la scolarité de l'enfant sont :

- a) l'importance du lien des enfants de migrants avec leurs racines, leur histoire personnelle, etc. : « Il est important que les élèves soient en contact avec leurs racines culturelles. », « cela évite que l'enfant ait des trous dans son histoire personnelle. »,
- b) la construction et le fait de favoriser des apprentissages :
- c) la création de lien entre l'institution et les familles : « Cela peut permettre de faire du lien entre la culture d'origine, la famille et l'institution scolaire. »,
- d) l'ouverture et une meilleure compréhension du monde qui entoure les enfants : « Un plus pour comprendre le monde qui les entoure »
- e) la reconnaissance et la valorisation de la culture d'origine des enfants, culture qui participe à leur construction identitaire : « Une reconnaissance et une valorisation de la culture d'origine au sein de l'école »,
- f) la richesse d'une double appartenance culturelle

Les arguments avancés pour dire que les ELCO/EILE handicapent la scolarité de l'enfant sont :

- a) la surcharge de travail et l'allongement de la journée de l'enfant
- b) le risque de porter préjudice aux apprentissages scolaires :
 - « Il ne faut pas s'étonner de la difficulté rencontrée par ces enfants pour l'apprentissage de la langue, pour sa compréhension alors qu'ils sont confrontés à 2 voire 3 langues (avec l'anglais ou l'allemand) »,
 - « pour les élèves en difficulté d'apprentissage et désintéressés par « ces cours supplémentaires décidés par leurs parents » »,
 - « cette surcharge de travail peut porter préjudice aux apprentissages scolaires français »,
 - « Il y en a qui peuvent s'enfermer autour de ces cours et complètement décrocher de ce qui se fait en classe ».

c) la peur de non intégration des enfants, de repli sur la culture d'origine : Certains enseignants posent des conditions pour que les ELCO/EILE s'avèrent être bénéfique pour la scolarité des enfants. Ils font par exemple une distinction entre élèves sans difficulté et élèves ayant des difficultés : l'ELCO/EILE aurait des effets positifs lorsqu'il s'adresse à des enfants qui n'ont pas de difficultés scolaires et serait handicapant pour les enfants qui ont des difficultés. D'autres conditions tiennent au fait qu'il y ait un lien avec l'enseignant ou que les cours soient assurés correctement.

6.16. « *Parce que, outre stigmatiser les élèves, ces cours sont dispensés par des professeurs parlant à peine le Français et n'entretenant que peu de rapports avec l'équipe enseignante de l'école. En plus de 30 ans, j'en ai vu passer plusieurs, et, dans mon coin, l'immigration turque est massive depuis environ 15 ans. Et cela va de pair avec une islamisation intensive de nos jeunes élèves, qui effectuent des voyages longs en Turquie plusieurs fois par an et en reviennent sans plus parler correctement le Français* » (EF37P).

L'ELCO/EILE est d'abord un enjeu politique avant d'être un enjeu linguistique. Selon Bertucci (2007 : 3) :

« L'enseignement des langues et cultures d'origine fait du plurilinguisme un enjeu de la reconnaissance de l'autre et de la compréhension des phénomènes migratoires, tels qu'ils sont révélés par le contact versus conflit, ou contact versus complémentarité entre les langues ; ce qui prouve que la question est d'abord politique avant d'être didactique ».

Auger (2007), Luchini (2007), Bertucci & Corblin (2007) vont dans ce sens en précisant que l'ELCO/EILE s'inscrit dans la politique éducative de la France face à l'éducation interculturelle et au plurilinguisme.

6.3. Synthèse

Nous savons que malgré son caractère facultatif, près de 100 % des enfants de 3 ans, toutes origines confondues, fréquentent l'école maternelle. Cette scolarisation précoce facultative jusqu'à maintenant relève du choix des parents, y compris des familles issues de l'immigration. L'acte d'inscrire leurs enfants est bien là mais l'intérêt à l'école des familles turcophones attendu par les enseignants manque, nous devons donc en chercher les raisons. En premier lieu, dans les politiques et pratiques éducatives françaises plutôt que les politiques et pratiques linguistiques familiales des familles issues de l'immigration.

Dans une approche didactique, Penloup (2007) a travaillé sur les aspects ignorés de la compétence scripturale des élèves monolingues français et a montré la variété des écrits

extrascolaires. D'après elle, l'existence de ces pratiques ne peut plus passer inaperçue auprès des enseignants. Elle écrit :

« Dans un temps où la culture des enseignants et celle des élèves sont loin d'être toujours dans un rapport de connivence, il relève du métier des premiers de faire un effort pour savoir dans quelle culture évoluent les seconds. Mais l'enjeu n'est pas seulement de maintenir le lien, il est aussi de prendre appui sur cette culture « jeune » pour enseigner les savoirs fixés par l'école » (Penloup, 2007 : 36).

En étudiant les élèves monolingues, elle en déduit des résultats concernant les élèves bilingues ou en devenir à savoir que les connaissances ignorées des élèves monolingues à l'écrit est tout aussi valable pour les connaissances orales des élèves bilingues entrant à l'école maternelle avec une autre langue que le français. C'est en tenant compte de ses réflexions basées sur des recherches de terrain, montrant la complexité des représentations interculturelles et la spécificité de certaines perceptions dominantes chez les enseignants d'une part et chez les migrants turcs d'autre part, que nous avons mené notre enquête pour mieux appréhender les rapports aux langues et les positionnements identitaires de la communauté turque de France.

Lorsque nous analysons notre enquête et nos questionnaires nous constatons qu'ils ne font pas usage du turc et du français dans les mêmes circonstances. Pour la plupart des personnes que nous avons rencontrées, le français est principalement la langue de l'école et le turc la langue de la maison. Elles sont donc très complémentaires, car l'absence de l'une ne peut être comblée par l'autre. Nous ne pouvons pas imaginer l'absence du français dans leur répertoire, car ils n'ont pas eu la possibilité d'être scolarisé en turc, en France. Inversement, la seule présence du français dans leur répertoire plurilingue les empêcherait de communiquer avec une partie de leur communauté d'appartenance. Pour pouvoir communiquer avec leur environnement le plus proche, les locuteurs sont directement assujettis à l'une et à l'autre langue. Dans un contexte scolaire français, c'est donc le fonctionnement monolingue de l'école qui détermine les « frontières » du développement du bilinguisme des enfants allophones dont ceux issus de familles immigrés

Nous pouvons donc conclure ce chapitre en disant que vu le contexte dans lequel nos enquêtés sont devenus bilingues, ils présentent un bilinguisme déséquilibré à caractère fonctionnel et complémentaire. Le chapitre qui suit convoque les représentations des parents et des enseignants avec une approche comparatiste.

Chapitre 7:

Les représentations croisées

Même s'il semble relativement aisé de percevoir de façon intuitive les représentations sociales dominantes dans une société, il n'est pas toujours facile de les cerner dans le détail. Pour ce travail, nous avons eu recours à une méthode qui allie les aspects qualitatif et quantitatif dans le recueil puis l'interprétation des données.

7.1. La méthode d'analyse combinée (MAC)

Mise au point par Bruno Maurer (2013), la MAC est un outil d'enquête que l'auteur définit comme « le fruit des préoccupations d'un sociolinguiste qui n'était satisfait ni du caractère trop subjectif des études sociolinguistiques menées par interviews, ni de l'utilisation faite sans précaution de statistiques fantaisistes dans les enquêtes par sondage » (Maurer, 2013 : 1). Il s'agit d'une démarche qui allie à la réflexion sur les imaginaires communautaires une ingénierie mathématique intégrant des calculs. Elle permet de cerner les représentations sociales dominantes dans un groupe à partir d'échantillons restreints et grâce à des entretiens informels relativement courts. Chaque enquête se déroule en deux temps. Premièrement, un questionnaire à orientation qualitative, basé sur le recueil de données autobiographiques, est présenté à quelques personnes qui proposent des énoncés définitoires tout en organisant une hiérarchisation des langues qu'elles pratiquent en fonction de leurs propres positionnements. Deuxièmement, ces énoncés définitoires constituent la trame d'un nouveau questionnaire à orientation quantitative qui favorise toutefois un classement axiologique des items retenus. À partir de là, les valeurs attribuées aux langues (langue maternelle, langue du pays d'accueil, autre langue étrangère...) peuvent être ordonnées et interprétées, de façon à former un faisceau significatif d'une représentation sociale concernant l'intégration linguistique et identitaire d'un groupe donné en situation multilingue. Pour notre enquête auprès de la population turcophone de Bordeaux et ses environs, nous avons donc respecté les protocoles prévus pour la MAC puis

avons concentré nos analyses sur les deux premiers indices : le degré d'adhésion et le degré de consensus.

7.2. Les attentes de l'école

En France, il est attendu que les parents participent aux réunions d'information, qu'ils s'intéressent à la scolarité de leurs enfants et qu'ils les soutiennent dans leurs apprentissages. On attend d'eux qu'ils soient présents, qu'ils aident leurs enfants à développer leur sens des responsabilités et leur autonomie (Ministère de l'Education Nationale, 2017). S'ils restent en retrait, les enseignants penseront vite qu'ils sont démissionnaires. Les auteurs qui s'intéressent à la question des relations familles école (Zehraoui, 1998 ; Thin, 1998 ; Barou, 2012 ; Sayad, 2014 ; Perrier, 2015) sont d'accords pour admettre que, quelles que soient leurs origines, la plupart des parents ont tendance à sacraliser l'institution scolaire et la fonction des enseignants. L'institution scolaire attend donc que les parents, qui deviennent parents d'élève élu, soient présents à l'école, mais également à la maison dans l'accompagnement scolaire de leurs enfants. Or, quand les parents ne sont pas allés à l'école, ne maîtrisent pas le français, malgré leur bonne volonté, ils se trouvent démunis et très souvent ils voient pour la première fois l'enseignant de leurs enfants après une convocation de l'école. Le fait d'être convoqué à une rencontre avec l'enseignant de son enfant engendre une charge émotionnelle.

Dans le cas des familles turques, nous avons vu que l'enfant est « donné » à l'institution scolaire. Il est donc convenu implicitement que les parents ne verront plus l'enseignant de leur enfant, à moins d'être convoqué et l'enseignant ne le fera pas sans raison sérieuse et grave, surtout en zone rurale. Zehraoui (1998 : 59) souligne également justement « *qu'il est apparu que moins les parents en savent sur les rouages de l'institution scolaire, moins les moyens qu'ils mettent en œuvre sont rationnels* ». Ces moyens peuvent paraître irrationnels dans les représentations éducatives de l'école. La plupart du temps, un accompagnement existe au sein de la famille, mais il ne peut pas prendre les formes attendues par le système éducatif. Beaucoup de parents, vont se montrer présents en surveillant les notes de leur enfant et vont réagir sous la forme d'une sanction ou d'une récompense. De la même manière, là où en France, il est attendu que les parents soient les principaux éducateurs, il est fréquent que dans les familles immigrées, le suivi de la scolarité soit délégué aux aînés

qui ont plus d'acquis que leurs parents. Pour beaucoup de parents d'élèves qui ne répondent pas aux attendus de l'école chaque réunion à l'école peut être l'occasion « d'une atteinte de leur dignité : difficulté à employer le langage adéquat, pratiques des parents non conformes aux attentes des enseignants, honte quand les résultats scolaires ne sont pas bons ou quand ils se sentent mis en cause à travers les problèmes scolaires des enfants » (Thin, 1998 : 180).

7.2.1. La théorie de l'effet « Pygmalion »

L'effet Pygmalion tient son nom d'une vieille légende Crétoise. Celle-ci raconte qu'un sculpteur, nommé Pygmalion, tomba amoureux de l'une de ses œuvres et passa son temps à l'admirer. Son rêve le plus chère était alors de la rendre réelle dans le but de l'épouser et de fonder une famille. Ce souhait fut réalisé par la déesse de l'amour, Aphrodite, qui l'a rendu vivante. Le message de cette fable nous amène à nous demander si la concrétisation de nos souhaits tient à nos croyances ? La thématique de l'effet Pygmalion a fait l'objet de nombreuses études et expériences depuis les années 1950.

La première expérience apportant des réponses à ce sujet, a été réalisée en 1968 par Rosenthal et Jacobson(1968). Rosenthal est un psychologue américain, professeur à l'Université de Californie à Riverside. Il a consacré toutes ses recherches sur les effets de la catégorisation, des stéréotypes et en particulier sur l'effet Pygmalion. En 1963, Rosenthal s'associe avec Jacobson, directrice d'une école de San Francisco. Ensemble, ils élaborent une étude portant sur le rôle de l'effet Pygmalion dans l'apprentissage scolaire. L'effet Pygmalion peut être défini comme étant une « prophétie auto-réalisatrice » qui met en évidence les effets des croyances du professeur sur les évolutions scolaires des élèves.

Ce procédé doit être pris en compte au sein des établissements scolaires car celle-ci a longtemps attribué l'échec des élèves de milieu défavorisé à leur situation sociale. Toutefois, l'enseignant aurait un rôle non négligeable à jouer pour la réussite de ses élèves. Dans un contexte donné, l'enseignant émet des attentes envers ses élèves qui vont le conduire à les traiter différemment. Cette différence de traitement est plus ou moins perçue par les élèves, celle-ci peut avoir des effets négatifs sur leur motivation et leur propre perception de soi. Ainsi, ces élèves développent généralement un comportement conforme aux attentes de l'enseignant. Par ailleurs, ces attentes influencent les notes et les appréciations mises par l'enseignant. Cependant, l'effet Pygmalion s'exprime à différents degrés en fonction du contexte et notamment de l'expertise de l'enseignant.

D'une manière générale, lorsque nous rencontrons une personne pour la première fois nous la jugeons et formulons à son égard, un avis soit positif soit négatif. Nous élaborons, d'une part, des attentes sur sa manière de se comporter et nous essayons, d'autre part, d'expliquer les raisons de ses comportements. Puis, ces attentes finiraient par se réaliser. Ce principe s'appliquerait également dans la relation Enseignant-Elève. En début d'année, l'enseignant formule des attentes de comportement et de réussite pour chaque élève. A partir de là il se comporterait de manière différente, ceci aurait une influence sur les résultats scolaires et la progression des élèves. Selon Rosenthal (1974), il existe quatre grands domaines « théorie des quatre facteurs » de comportement à travers lesquels l'enseignant agit de manière différente auprès des élèves en fonction des attentes qu'il leur porte :

- **Domaine n°1 : Le climat crée par l'enseignant ou les choix pédagogique** : avec des élèves à attente élevée, les contenus proposés par l'enseignant sont plus complexes et les méthodes d'instruction utilisées sont plus avancées. Au contraire, pour les élèves à attente faible, la difficulté des contenus est moindre et les méthodes d'instruction restent simples (Swann & Snyder, 1980). Par conséquent, les élèves à forte attente entrent plus rapidement dans une démarche de réflexion.
- **Domaine n°2 : Le temps et l'attention qu'il accorde à l'élève** : les élèves à attente élevée sont très souvent interrogés et les questions sont d'un niveau de difficulté élevé. De plus, il leur est octroyé un temps de réponse plus long ce qui impacte sur leur temps de réflexion. A l'inverse, les élèves à faible attente sont moins souvent sollicités et les quelques questions sont au-dessous de leur niveau. Pour ces élèves-là, l'enseignant attend des réponses simples, brèves et immédiates (Martinek & Johnson, 1979). Pour conclure, nous constatons une pédagogie ascendante pour les élèves à attente élevée (l'élève construit son savoir) constituée sur des questions ouvertes. Tandis que les élèves à attente faible suivent une pédagogie descendante (le professeur filtre son savoir) s'appuyant sur des questions fermées.
- **Domaine n°3 : Les potentielles opportunités que l'enseignant offre à l'élève pour s'exprimer ce qui est appelé les feedbacks de l'enseignant** c'est-à-dire des retours, des réactions. D'après l'étude de Rejeski *et al.*, (1979), l'enseignant donne des feedbacks positifs, clairs et centrés sur la performance pour les élèves à forte attente. Au contraire,

pour les autres élèves, l'enseignant adresse moins de feedbacks, ceux-ci sont souvent négatifs, plus évasifs et centrés sur le comportement. Par ailleurs, dans certaines situations où l'élève à faible attente est en réussite, l'enseignant n'a pas le réflexe de donner un feedback positif (Brophy et Good (1974)). Par conséquent, la relation enseignant-élève est positive et constructive avec les élèves à forte attente. En revanche, elle est plus négative et infructueuse pour les élèves à faible attente.

- Domaine n°4 : **La qualité des renforcements (punitions versus récompenses) qu'il lui donne.** D'après plusieurs études, la pratique d'enseignement se fait à travers des gestes, des attitudes et des paroles. En effet, l'enseignant paraît plus chaleureux et empathique avec des élèves ayant des attentes élevées, il leur sourit et apporte un soutien affectif. En opposition, l'enseignant paraît plus froid et distant avec des élèves ayant des attentes faibles, il les critique plus souvent et son regard est moins porté sur eux (Badad *et al.*, 1982). Le rapport qu'il entretient est différent, l'enseignant est dans un rapport de confiance avec les premiers élèves et un rapport d'autorité avec les seconds. Les enseignants insistent davantage avec les élèves qu'ils estiment « bons » en les aidant avec plus d'indices pour trouver une solution à un problème et l'enseignant a tendance à reformuler plusieurs fois les questions pour que la solution soit trouvée. Pour finir, les recherches attestent également que les élèves jugés faibles sont plus souvent critiqués pour leurs erreurs et moins récompensés pour leurs succès. Le comportement de l'enseignant impacte donc sur les capacités à apprendre d'un élève.

D'une manière générale, tout individu a un besoin primordial de pouvoir contrôler les choses et les contextes vus comme incontrôlable sont évités. Tout ceci tente à prouver que les populations stigmatisées sont plus sensibles à l'effet Pygmalion. Ces élèves sont exposés de manière répétée et systématique à un traitement qui, en raison de sa consistance et de sa récurrence, augmente la pression à confirmer l'attente stéréotypée (*voir les recherches sur la Menace du stéréotype*). Ainsi, la consistance situationnelle et temporelle de ces comportements ne manquera pas d'évoquer les dispositions internes de l'élève (trait de personnalité). Pourtant les élèves ne faisant que répondre à des contraintes situationnelles (attentes stéréotypées et consensuelles), la consistance de leur comportement n'est qu'illusoire. En réalité, l'effet Pygmalion à l'école constitue un problème social non parce qu'une attente initialement fautive devient vraie mais parce que certains groupes d'élève (et

particulièrement ceux affublés d'un stigmat) sont traités systématiquement de manière défavorable. D'autres recherches, comme ceux d'Ovando et Collier (1985), ont constaté que les enseignants avaient tendance à envisager les attributs linguistiques des élèves issus de l'immigration comme un handicap, et qu'ils estimeraient que l'école se devrait d'enlever ces traits culturels. Pour expliquer l'effet Pygmalion, nous nous appuyons sur le schéma de Trouilloud et Sarrazin (2003).

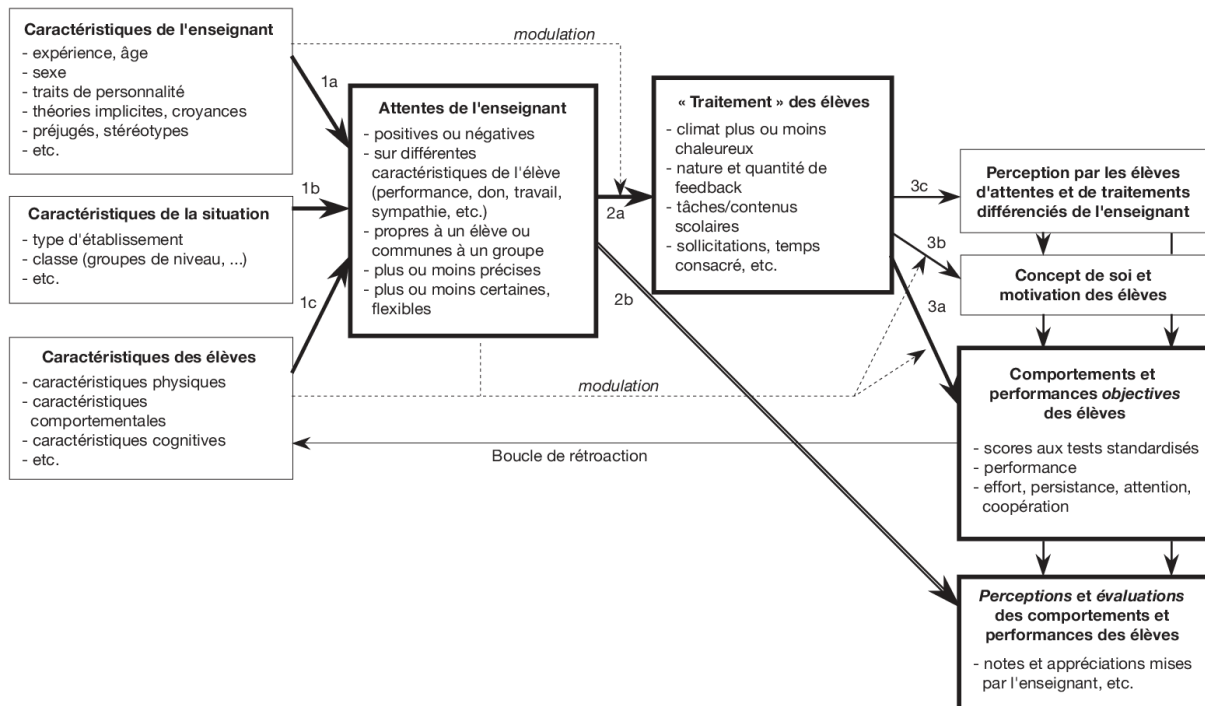


Figure n° 69 : Trouilloud, D & P. Sarrazin, P. (2003) Les connaissances actuelles sur l'effet Pygmalion : processus, poids et modulateurs Revue Française de Pédagogie n°145.

Zirotti (2006) dans un article sur les caractéristiques de la politique française de scolarisation des élèves issus de l'immigration et/ou appartenant à des minorités montre que les directives de ces politiques portent des conceptions traditionnelles de l'intégration uniformisée, c'est à dire conforme à la communauté nationale, seule communauté légitime dans le modèle républicain, et il y identifie une résistance à faire entrer la diversité culturelle et linguistique dans les écoles. De part ces représentations, les enfants de migrants sont sujet à un héritage linguistique dévalorisée et se répercutant par des échecs dans leur apprentissage.

« Les considérations relatives à la position scolaire de ces élèves restent partiellement marquées par les notions de handicap linguistique et de handicap socioculturel. Aussi ne contredisent-elles pas les représentations diffusées chez les personnels de l'enseignement, qui sur le mode de

L'évidence, attribuent à « l'immigré », à son milieu d'origine, à sa culture, à sa langue, une bonne part dans la responsabilité de l'échec. » (2006 : 81)

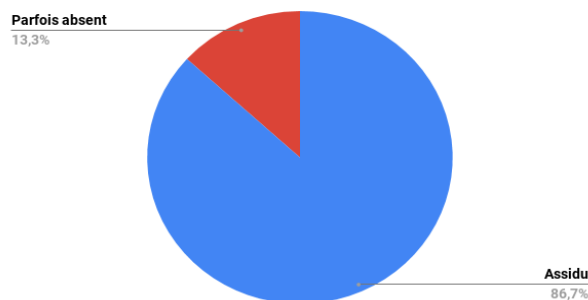
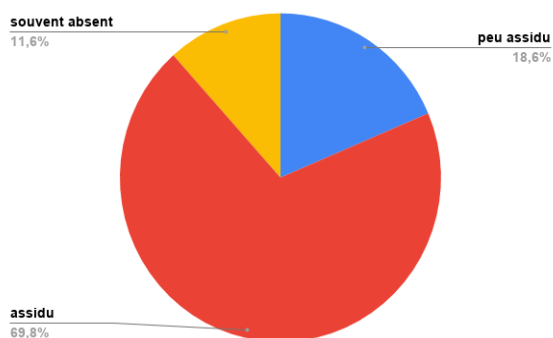


Figure n° 70 : A l'école, l'enfant turcophone est : (enseignant) Figure n°71 : A l'école, votre enfant est-il ? (parents)

L'école attend des tous les élèves qu'ils soient assidus. Certes pour les enfants et pour les enseignants les enfants turcophones sont assidus à l'école cependant il y a 18,6 % des enseignants qui pensent qu'ils ne le sont pas.

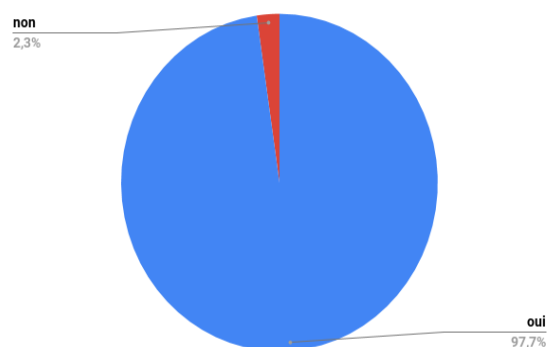


Figure n°72 : Pensez-vous que les parents turcs sont respectueux du calendrier scolaire (les enfants sont à l'école du premier jour au dernier jour de classe) ? (Réponses enseignants)

Figure n°73 : Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? (Réponses parents)

L'école attend que le calendrier scolaire soit respecté par tous les parents surtout en fin d'année scolaire car certains enfants notamment turcophones ne vont plus en classe à partir de mi-juin. Dans ces deux figures nous voyons deux réflexions opposées l'une à l'autre : les enseignants sont 47 % à penser que les parents turcophones ne respectent pas le calendrier scolaire alors que 98 % de parents turcophones pensent qu'ils respectent le calendrier

scolaire. Certes 52 % d'enseignants pensent que les enfants turcophones sont assidus mais comment interpréter les 47 % qui pensent le contraire.

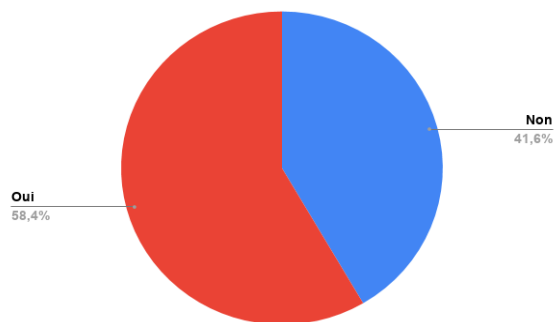


Figure n°74 : Les parents turcs viennent-ils aux réunions parents/professeurs ? (Questions enseignants)

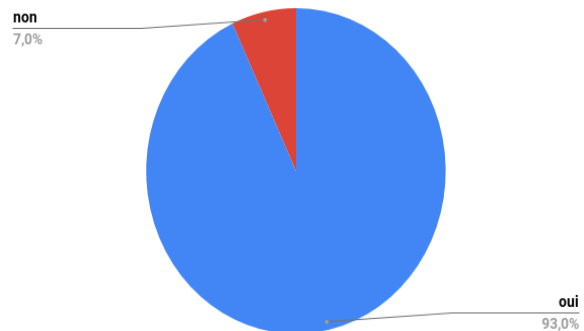


Figure n°75 : Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ?

L'école attend que tous les parents aillent aux réunions proposées par l'équipe enseignante. Dans ces figures aussi nous constatons la même ambivalence, 41,6 % des enseignants disent que les parents turcs ne viennent pas aux réunions alors que 93 % des parents interrogés déclarent le contraire. Certainement qu'il doit avoir une tranche de familles turcophones n'allant pas aux réunions et que les enquêtés n'ont pas osé l'affirmer. Depuis 2014, il y a aussi une nouvelle immigration, celle des bulgares turcophones souvent confondus par les enseignants qui présentent des difficultés et des problématiques qui leurs sont propres mais qui sont aussi allouées au Turcs de Turquie.

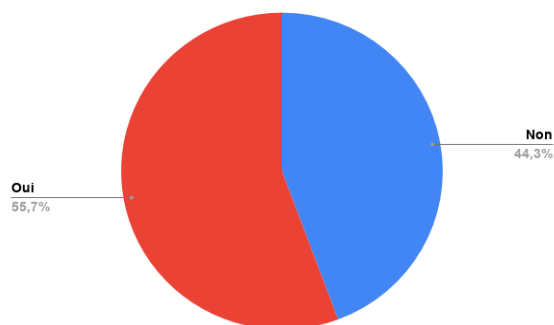


Figure n°76 : Les parents turcs préviennent-ils l'école de l'absence de leurs enfants ? (Questions enseignants)

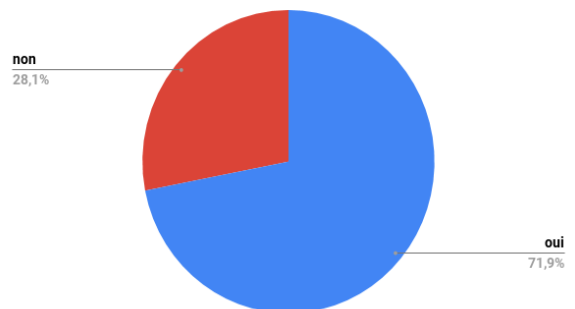


Figure n°77 : Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? (Questions parents)

L'école attend des parents qu'ils préviennent en l'absence de leurs enfants à l'école. Souvent un mot écrit est demandé. 97 % des parents interrogés disent prévenir l'école en cas d'absence de leurs enfants alors que pour 44 % des enseignants ils ne le font pas.

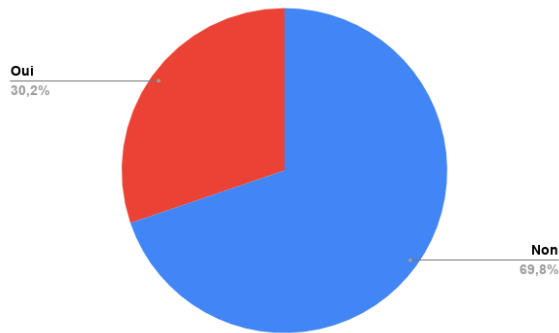


Figure n°78 : Pensez-vous que les parents turcs aident leurs enfants pour les devoirs ? (Questions enseignants)

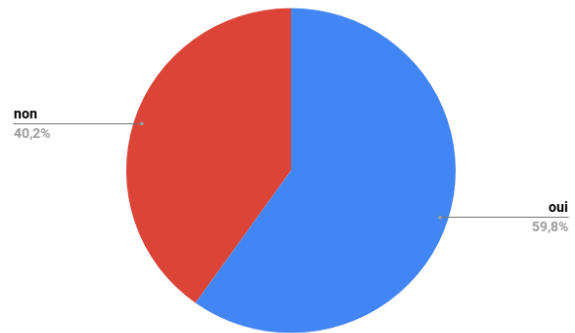


Figure n°79 : Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? (Questions parents)

L'école attend des parents qu'ils accompagnent leurs enfants dans le travail personnel à la maison. 59,8 % des parents estiment aider leurs enfants à faire leur devoir alors que 69,8 % des enseignants pensent que les parents turcs n'aident pas leurs enfants à faire leurs devoirs. Encore une fois la réalité énoncée des parents ne correspond pas à ce que les enseignants pensent. Dans la plupart des réponses les pères ont répondu qu'ils n'avaient pas le temps pour aider leurs enfants à faire les devoirs. Certaines mères ont répondu qu'elles regrettaient que dans certaines écoles il n'y ait pas de devoirs donc qu'elles n'aidaient pas leurs enfants à faire les devoirs.

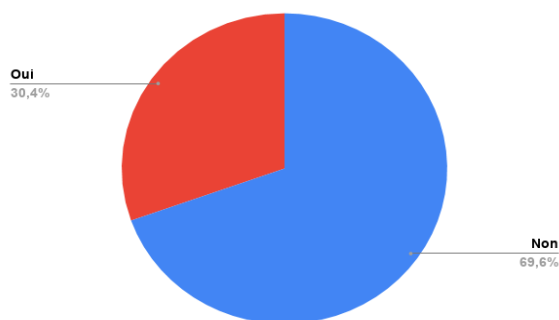


Figure n°80 : Les parents turcs sollicitent-ils des entretiens avec vous pour leurs enfants en cas de difficulté de ces derniers ? (Questions enseignants)

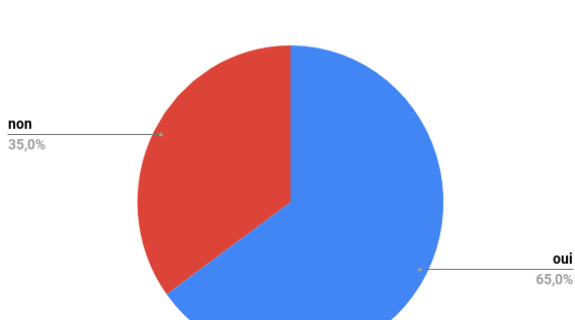


Figure n°81 : Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? (Questions parents)

L'école attend des parents qu'ils sollicitent les enseignants pour discuter de la scolarité de leurs enfants. 68,6 % des enseignants affirment que les parents turcs ne sollicitent pas d'entretien avec eux en cas de difficultés alors que 65 % des parents disent le faire et 35 % ne pas pouvoir le faire à cause de la barrière de la langue. Ce qui questionne ici ce sont les parents qui ont répondu qu'ils ne sollicitent pas l'enseignant en cas de problème. Culturellement parlant, les parents turcs ont confiance en l'éducation nationale et c'est la raison pour laquelle ils interviennent rarement dans la scolarité de leurs enfants.

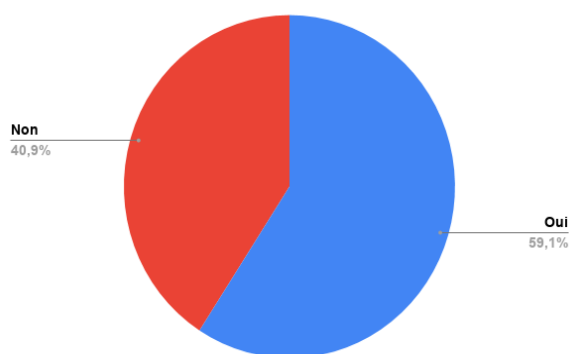


Figure n°82 : Pensez-vous que les parents turcs motivent leurs enfants pour les études ?

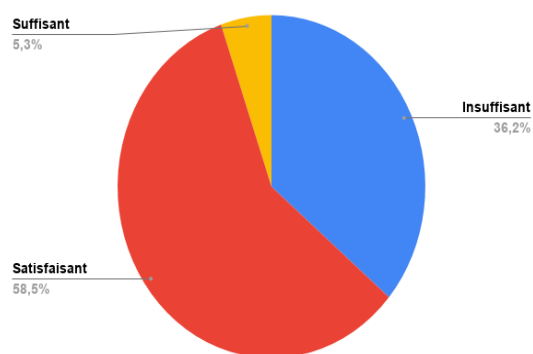


Figure n°83 : Pensez-vous que l'investissement des parents turcs dans la scolarité de leurs enfants est :

L'école attend des parents qu'ils investissent et qu'ils motivent leurs enfants dans leur scolarité. La question sur la motivation et l'investissement des parents dans la scolarité de leurs enfants a été volontairement posée avec deux formulations différentes et ce pour une seule raison : avoir des informations sur les attendus de l'école. L'école attend des parents de l'intérêt et un investissement beaucoup plus important (40 % des enseignants pensent que les parents turcophones ne motivent pas leurs enfants pour les études et 59 % pensent le contraire, 36,2 % des enseignants pensent que l'investissement des parents turcs dans la scolarité de leurs enfants est insuffisant contre 58,5 % qui pensent le contraire). L'école attend que les parents aident leurs enfants à faire les devoirs, à participer à la vie de l'école (élection, candidature), soutenir les enseignants dans leur prises de positionnement ce que le ministère appelle la « coéducation ».

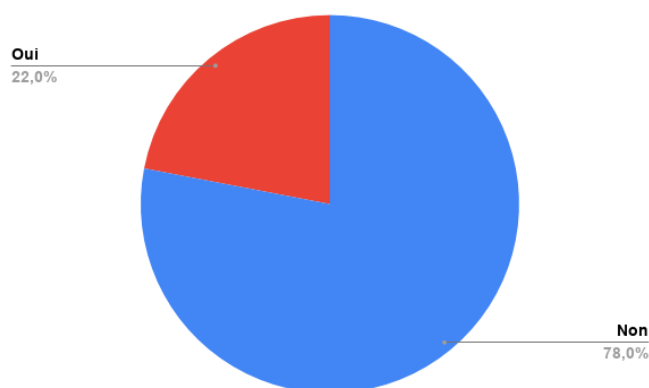


Figure n°84 : Les parents turcs participent-ils aux élections des représentants des parents d'élèves ?

L'école attend des parents qu'ils investissent la vie de l'école et les instances tels que les conseils d'écoles en participant et en étant candidat aux élections des parents d'élèves élus. Parmi les enseignants qui ont répondu à notre question ,77 % pensent que les parents turcophones ne participent pas aux élections des parents d'élèves. En effet nous pouvons voir que les familles ne sont pas encore prêtes pour cette coéducation. Toutes ces attentes font partie de la coéducation proposée par l'Éducation Nationale.

7.2.2. Attitudes et comportements

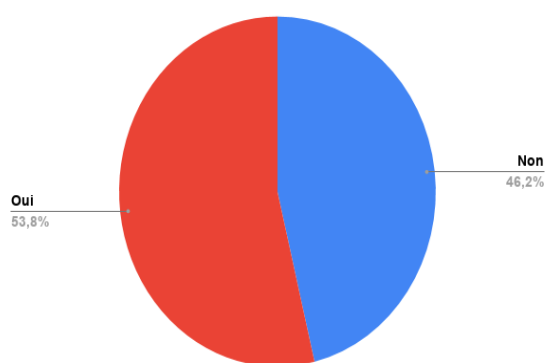


Figure n°85 : Selon votre expérience (si vous en avez), pensez-vous que la pratique par les élèves turcophones de leur langue d'origine au sein des établissements scolaires peut avoir des conséquences négatives sur l'apprentissage du français ? (Question posée aux enseignants)

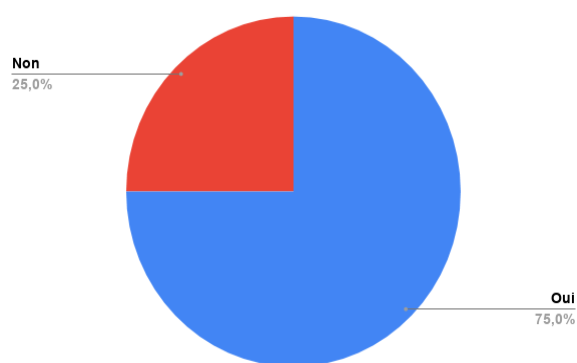


Figure n°86 : Pensez-vous que les représentations négatives sur la langue d'origine d'un élève allophone peuvent freiner l'apprentissage du français ?

Pour l'exposé des représentations et attitudes des enseignants, on peut distinguer celles relatives au plurilinguisme de leurs élèves et à la variation intra-langagière au sein de

l'institution scolaire. Les enseignants ont révélé des attitudes presque unanimement favorables à la diversité culturelle et linguistique des élèves, qui est considérée comme un atout par la presque totalité des enseignants interrogés. Ces résultats révèlent sinon une attitude réellement ouverte du moins, une forte désirabilité sociale de l'attitude d'ouverture. 75 % des enseignants pensent que les représentations négatives pourraient freiner l'apprentissage du français et 53 % des enseignants pensent que la pratique par un élève turcophone de sa langue maternelle au sein de l'école peut avoir des conséquences négatives sur l'apprentissage du français. En réalité, dans ces figures ce qui nous intéresse c'est la proportion des enseignants qui a répondu non (25 % et 46,2 %). Les arguments avancés sont listés ci-dessous :

7.1. *« Ne jouer en récréation qu'avec des enfants turcs ne favorise pas l'apprentissage du français » (EF64P).*

Les enseignants véhiculent souvent l'idée reçue que les enfants issus de l'immigration ne devraient apprendre que le français, alors qu'il est possible de développer un véritable bilinguisme en contexte scolaire (Nocus *et al.*, 2014). Ainsi, dans la majorité des cas, les « langues d'origine sont considérées comme « faisant partie du problème », et non de la solution.

7.2. *« L'école étant souvent le seul endroit où les enfants peuvent pratiquer le français, s'ils n'utilisent que le turc pour communiquer entre eux ils n'apprennent pas le français et s'isolent du groupe classe » (EF41M).*

Parfois, les établissements scolaires ne les prennent tout simplement pas en compte car ils considèrent qu'elles ne sont pas pertinentes pour l'apprentissage de la langue de scolarisation et, plus généralement, pour les performances scolaires » (Cummins, 2011 : 7).

7.3. *« Tout dépend de cette pratique de la langue. Entre élèves je pense qu'il est favorable qu'ils essaient de parler français pour développer leur vocabulaire, leur langage et leur compréhension orale et éviter également un phénomène d'exclusion s'ils ne restent qu'avec des élèves turcophones » (EF30P).*

Le mononormativisme (une seule variété admise à l'école) domine les représentations et constitue, pour beaucoup d'enseignants, un idéal de communication scolaire même si un bon tiers des enseignants révèlent dans leur réponse une approche de la langue française qui ne méconnaît pas et ne condamne pas les phénomènes de variation, y compris en contexte scolaire.

7.4. *« Les enfants peuvent utiliser le turc à la maison et le français à l'école, il est mieux de bien séparer ; pour certains, c'est trop complexe de mélanger les deux ; mais d'autres font plus la part des choses » (EF21M)*

Pour la plupart des locuteurs issus de l'immigration, parler et apprendre le turc est un droit naturel acquis. Pour eux le français est la langue étrangère parlée par la population autochtone, situation jugée normale et légitime, mais n'interférant pas avec le droit imprescriptible de parler le turc. Cependant, le turc, langue officielle d'une diaspora aujourd'hui revendicative, organisée par l'État, éducative (transmission familiale, télévision satellitaire et réseaux sociaux, tissu associatif à forte connotation religieuse, culturelle et politique), se heurte au français, langue officielle, langue d'enseignement et éducative, véhiculaire, pratiquée en dehors des institutions et réseaux communautaires.

7.5. *« Les enfants sont déjà beaucoup exposés à la langue turque en dehors de leur l'établissement. Je pense qu'il faut faire le distinguo à l'école afin qu'il progresse mieux car ça sera un des seuls endroits où il pourrait parler et entendre exclusivement du français » (EF28P)*

Seule exception, les élèves « médiateurs », locuteurs de langue d'immigration récente qu'ils déclarent parler à l'école, en général pour accompagner l'accueil des nouveaux venus.

7.6. *« à l'école mes enfants traduisent le turc aux enseignants pour que leurs amies comprennent les exercices demandés » (FT38F)*

Il résulte de cette situation que des langues très fortement parlées dans les familles (comme l'arabe ou le turc) ont une visibilité sociale moindre (elles sont peu citées par les élèves comme « langue du quartier ») alors que les langues parlées dans un nombre moins élevé de familles mais qui ont « encore » droit de cité à l'école en raison du statut d'EANA (Elèves allophones nouvellement arrivés).

7.7. *« Pour certains oui car il n'y a vraiment qu'à l'école qu'ils entendent le français et le papa souvent parle français mais est peu présent et la maman ne parle pas du tout ou très peu et comme il y avait beaucoup de turcophone dans ma classe les enfants parlaient entre eux en turc et ne cherchaient pas à apprendre le français ce qui était vraiment bien très dommage. Mais si les élèves ne communiquent pas en turc toute la journée ça ne pose pas de problème. Parfois certains élèves sont de bons appuis pour traduire pour leurs pairs » (EF38M)*

C'est ici que l'on peut parler d'une confrontation de deux langues officielles, l'une, le français, en situation *de jure* et *de facto* de domination, l'autre, le turc, par définition minoritaire et étrangère, mais se comportant comme langue d'État (et donc dominante) en dehors de ses frontières. Les élèves et les familles, dans des proportions extrêmement variables, se trouvent donc être les enjeux des deux politiques nationales totalement contradictoires alors qu'elles devraient être sujet de complémentarité dans l'intérêt exclusif de l'élève. Certaines langues symbolisent la modernité et leur apprentissage est synonyme d'ascension sociale alors que d'autres comme la langue turque sont perçues comme entravant la mobilité sociale.

On voit ainsi le rôle que joue l'école dans la visibilité (et l'invisibilité), la reconnaissance des langues puisque celles qui sont parlées en son sein, par nécessité absolue, ont une meilleure visibilité que d'autres qui sont beaucoup plus parlées mais confinées à des fonctions vernaculaires familiales. Le rejet dans le « hors langue », des pratiques langagières acquises dans le cadre familial ou entre pairs conforte l'illusion d'un idéal mononormatif et monolingue, qui n'est qu'un des aspects de la pensée mono-identitaire. Dans le rôle fondamental d'accompagnement de la construction d'identités plurielles que doit jouer l'école, le travail sur les variations langagières et la diversité des langues constitue un formidable levier. Accompagner les élèves dans la construction d'un répertoire plurilingue constitue sans doute une manière concrète de les préparer à penser leur identité dans ses dimensions plurielles. Dès 1996, Akinci avait souligné l'ampleur des représentations négatives qui concernent la compétence langagière des enfants de migrants en France en affirmant :

« L'école a tendance à considérer la langue des parents comme un handicap, un obstacle difficile à surmonter dans le seul apprentissage qui importe, celui du français. Ce jeu des représentations négatives auquel participent parfois les parents et les enfants, n'est pas sans exercer une influence sur la relation pédagogique et sur les attentes des uns et des autres quant aux performances scolaires. » (Akinci, 1996 : 17).

7.8. *« Ce sont des enfants qui baignent déjà dans la langue turc H24, ils ne parlent que turc une fois la porte de l'école passée. L'apprentissage du français est très difficile pour eux, être dans un "bain de français" à l'école me paraît donc primordial, et si les élèves parlaient turc à l'école, cela correspondrait à du temps en moins pour la langue française. Je ne sais pas si je suis claire, mais mes élèves turcs parlent turc constamment, ne mangent pas à la cantine donc parle turc également lors de la pause déjeuner, ils ont donc 24h par semaine pour parler français, et ils ont vraiment*

beaucoup de mal avec la langue française (plus que les arméniens, syriens etc.). Cela les pénalise énormément dans leurs apprentissages » (EF28P)

Rencontrer précocement la langue française ne signifie pas pouvoir la maîtriser, en effet, de nombreux enfants descendants de familles immigrées, éprouvent des difficultés de français, qui s'expriment souvent par des lacunes en vocabulaire et de faibles capacités en syntaxe (Akinci, 2016). Ces lacunes peuvent s'expliquer par ce que Cummins (1981) appelle BICS (Basic Interpersonal Communications Skills) qui sont les compétences « conversationnelles » et CALP (Cognitive/academic language proficiency) qui sont les compétences académiques. Ces deux compétences ont été traduites en français et décrites par Hélot (2007). Avec le bain de langue, un élève acquiert plus facilement et plus rapidement des compétences conversationnelles que le langage académique. La première demande deux à cinq ans alors que l'autre en demande cinq à neuf (Cummins, 1981 ; Hakuta, 2001 ; Shohamy, 2006, cités chez Hélot, 2007).

7.9. *« Une immersion totale favorise l'apprentissage de la langue du pays d'accueil. Quand ils sont seuls, ils apprennent plus vite la langue. Quand ils sont plusieurs, ils restent entre eux » (EF54P)*

Les difficultés en français que rencontrent les enfants bilingues émergents et plus précisément les enfants turcophones laissent à croire que le simple bain linguistique pour acquérir le français ne suffit pas (Hélot, 2007), et qu'un apprentissage adaptée aux besoins et aux capacités de l'enfant bilingue est nécessaire, cependant les enseignants ne sont pas encore assez formés pour enseigner à des enfants bilingues et qu'ils le sont davantage pour enseigner à des enfants francophones et monolingues (Young & Mary, 2009) .

7.10. *« Certains de mes élèves parlaient le turc entre eux, notamment durant la récréation. Il s'agissait d'élèves qui parlaient très peu le français et qui étaient en fin de GS. Je les incitais à parler au maximum le français avec les autres enfants qui le parlaient, en jouant davantage avec eux par exemple car je savais que l'école était le seul lieu où ils pouvaient apprendre notre langue » (EF27F).*

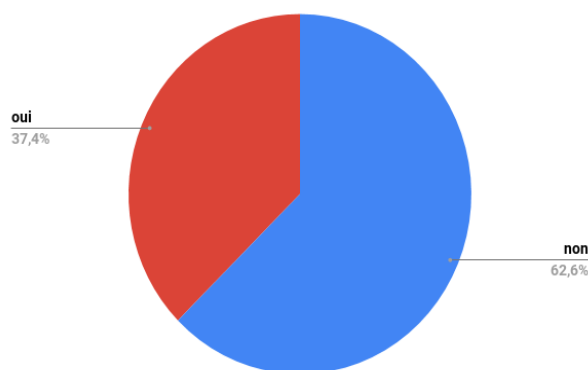


Figure n°87 : A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? (Question posée aux parents)

Bien que beaucoup aient répondu négativement, 37,4 % des parents ont répondu positivement à cette question mais très peu l'ont commenté.

7.11. *« Je ne sais pas si c'est discrimination mais on l'obligé souvent à jouer avec d'autres camarades avec qui mon fils ne voulait pas jouer »*

7.12. *« L'obliger à jouer avec des camarades français qui n'étaient pas ses copains ».*

Les enseignants ayant répondu aux questionnaires nous disaient qu'il y avait cette pratique de faire jouer des enfants ne parlant pas le français avec des francophones mais avec cette affirmation nous voyons que cette pratique peut être vécue comme une discrimination. En ce sens empêcher ou inciter ou privilégier le français dans des moments d'inter-classe n'est il pas ressenti comme injuste par l'enfant ? De plus, est ce qu'un enfant qui se sent obligé peut jouer librement et surtout apprendre sereinement.

Les commentaires de cette assistante d'éducation franco-turque nous informent des possibles cas d'incohérence : la sanction et l'interdiction sont en règle générale des méthodes peu utilisées en apprentissage de matières ordinaires (mathématique, français...) mais pourquoi sont-elles alors utilisées dans ce cas. Que ressent un élève sanctionné sur sa langue, sur la langue qu'il doit apprendre ?

7.13. *« Assistant d'éducation durant 4 ans au sein d'une école primaire, en immersion dans les classes, j'ai malheureusement été témoin de scène symboliquement très violente sur ce sujet, notamment d'enfants nouvellement arrivés en France et sanctionnés lorsqu'ils avaient la réponse aux questions de l'enseignant mais en turc. La prononciation du prénom de l'enfant également écorché tout le long de l'année et trop petit pour oser corriger un enseignant trop strict avec la différence. Ce sont toute ces scènes qui m'ont donné à réfléchir sur cette question des enfants-élèves qui doivent apprendre à vivre avec leur bilinguisme, leur double culture, le regard portés sur eux et enfin leurs représentations d'eux-mêmes ». (FT36F)*

Que faire alors quand les enseignants demandent à ce qu'un élève traduise en turc pour résoudre une situation. Est-ce légitime dans un sens et pas dans un autre ? Dans ce cas, que

pense l'élève à qui à un moment, on l'interdit de parler en turc ? Pourquoi alors lui demander de traduire et donc d'inclure le turc à l'intérieur de l'école ? L'enfant doit-il avoir une langue externe à l'école et une langue interne à l'école ?

L'idée qu'une langue empêche ou retarde le développement d'une autre langue est souvent présente dans le discours de personnes non-informées par la recherche et malheureusement également dans le discours de professionnels de l'éducation (Young, 2014). De telles convictions révèlent une pensée monolingue qui éprouve des difficultés à envisager un fonctionnement bilingue. Au contraire, un sujet qui a accès à plusieurs systèmes linguistiques peut renforcer sa maîtrise des deux langues grâce à la comparaison et à la possibilité de se distancier de la langue. La langue dominante peut servir de base dans l'acquisition de l'autre langue. Comme l'explique Dalgalian (2005 : 100) « la source du danger n'est donc pas dans le contact avec deux langues mais, bien au contraire, dans le contact insuffisant avec l'une des langues et peut-être avec les deux ».

Une seule enseignante a affirmé qu'il était possible d'utiliser la langue maternelle comme outils et méthodes d'apprentissage.

7.14. « Au contraire je pense qu'il faut valoriser les langues maternelles et prendre appui dessus pour parfois entrer dans la langue de scolarisation » (EF32P)

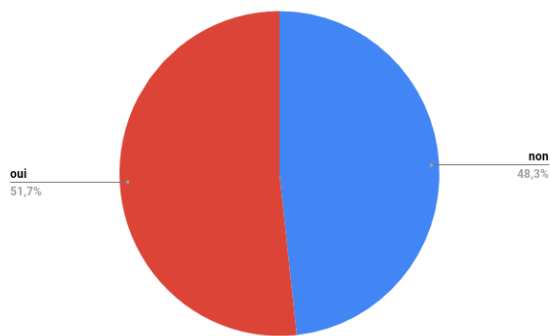


Figure n°88 : Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ?

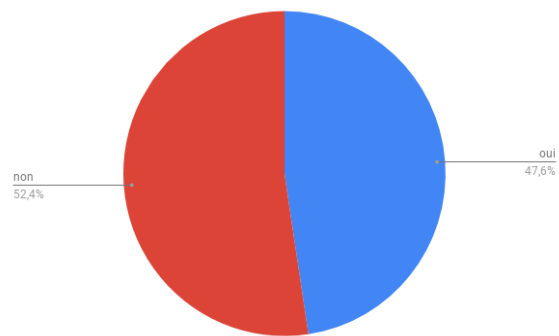


Figure n°89 : Votre langue maternelle vous a-t-elle aidé à apprendre plus facilement le français ?

Les recherches récentes considèrent l'apprentissage de la langue maternelle comme un facteur facilitateur pour l'apprentissage de la langue du pays d'accueil, parce qu'elle mobilise aux plans symbolique et cognitif. De plus, cette transmission permet l'inscription de l'enfant dans sa filiation (Rezzoug *et al.*, 2007). Elle se fait selon les choix linguistiques des adultes, en partie inconscients (Hamad, 2004), influencés par leur histoire personnelle et familiale, et en

interaction avec l'influence de la société d'accueil. On sait que sur ces points, deux conceptions s'opposent : l'une, toujours dominante au niveau des pratiques (en France ou ailleurs), que l'on peut qualifier de « juxtapositive » (ou « additive »), pour laquelle la compétence plurilingue est une addition de compétences séparées, une pour chaque langue dont dispose l'individu ; l'autre que l'on peut qualifier d'« intégrative », qui conçoit cette compétence comme une compétence englobante, dont les éléments correspondant aux diverses variétés linguistiques (au moins partiellement) maîtrisées sont en interaction. Cette seconde conception est devenue dominante dans les secteurs de la recherche didactique francophone directement concernés, en appui sur le développement des concepts d'approches « bi-plurilingues » et « plurielles ».

7.15. « *Le fait d'emmagasiner deux langues en même temps m'avait retardé pour appréhender la langue française* » (FT35F)

7.16. « *Le fait de parler à domicile beaucoup le turc cela a engendré plus de difficulté dans l'apprentissage du français car à la maison le français se parlait peu* » (HT36F)

de parler davantage français à la maison	45
de regarder, de temps en temps, des chaînes françaises et de lire des livres en français.	67
de lire des histoires autant dans sa langue d'origine qu'en français.	9
si l'enfant a également des soucis en langue turque.	4

Tableau n°21 : Lorsqu'un(e) élève turcophone présente des difficultés en langue française, vous demandez à la famille.

Selon Bertucci (2007), l'enseignement en français est en crise surtout dans les banlieues car les enseignants ont d'énormes difficultés à faire appliquer le programme scolaire. Cette difficulté crée un fossé entre élèves et enseignants. Certains enseignants expliquent ces difficultés linguistiques par un mélange entre la langue première et le français. (Rezzoug *et al.*, 2007). Certains enseignants proposent d'écarter la langue maternelle à la maison et incitent à parler uniquement en français. Malgré la concordance des recherches sur l'importance d'une bonne maîtrise de la langue première (L1) pour accéder à la L2, toujours en relativisant, certains enseignants envisagent la langue turque comme un frein à la connaissance de la langue française. Ils peuvent interdire la pratique de la langue maternelle à l'école.

« Dans le milieu éducatif, elle a eu pour conséquence de conseiller aux parents de ne plus parler leur langue d'origine afin de faciliter l'accession au

français, comme si la langue maternelle constituait un frein pour la bonne acquisition et maîtrise d'une deuxième langue. Dans ce cas précis, des enseignants bien intentionnés ont quelquefois recommandé aux parents de maintenir la langue d'origine sans s'enquérir des pratiques linguistiques familiales. » (Rezzoug et al., 2007 : 58).

La gestion de la langue maternelle des élèves franco-turcs est dans certains cas problématique car il est très souvent vu comme un obstacle à l'acquisition de la langue française. Qu'est-ce qui explique la réticence de ces instances à ne pas vouloir évoquer les pratiques linguistiques des élèves descendants d'immigrés comme celles de bilingues ou bilingues en devenir ? La langue maternelle serait-elle en concurrence avec la seconde langue première ? Viendrait-elle se substituer comme langue première et donc comme l'explique Zirotti (2006) serait-elle un frein à l'intégration des élèves dans la société française ? En outre c'est aussi parce que l'on refuse de qualifier des enfants de bilingues que des connotations négatives sont associées à leurs compétences linguistiques.

Vous n'intervenez jamais laissant l'enfant utiliser la langue qu'il souhaite.	55
Vous lui demandez de s'exprimer en français.	27
Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français	10

Tableau n°22 : Que faites-vous lorsque vous entendez un élève turcophone parler turc à la récréation avec ses camarades.

Vous l'autorisez à recourir à sa langue d'origine pour qu'il/elle comprenne.	10
Vous avez recours à des mimes, des gestes, des dessins.	81
Vous ignorez cette situation et vous passez à autre chose.	3

Tableau n°23 : Que faites-vous face à une situation de blocage langagier d'un(e) élève turcophone.

Dans cette situation nous voyons que 81 enseignants ont répondu qu'ils préféreraient recourir aux mimes, gestes et dessins. Choisir en sorte la difficulté plutôt que la facilité. Cette suspicion d'un certain bilinguisme, présagé comme handicap stimule bien des pratiques d'enseignants sur le terrain. Par exemple, on a pu voir dans une école primaire d'un quartier populaire d'Ile-de-France, une directrice d'école, pleine de bienveillance et soucieuse d'une intégration/assimilation la plus rapide possible pour les élèves étrangers de son école, en arriver à interdire aux membres d'une même fratrie, des Turcs arrivés récemment en France,

de se retrouver dans la cour à la récréation, afin d'empêcher que l'inévitable arrive : qu'ils parlent turc entre eux. Ou encore, dans un lycée de la même région, on a vu des professeurs s'interroger sur la possibilité d'inscrire dans le règlement intérieur du lycée l'interdiction de parler en langue étrangère, perçu en elle-même comme une insolence. Ou encore de voir que des enseignants séparent des enfants d'école maternelle, à la récréation parce qu'ils les « surprennent » en train de parler le turc. Ces intentions d'interdiction, qu'on a retrouvées également dans les « centres fermés » pour jeunes « délinquantes »,²⁴ rappellent l'interdiction adressée aux indigènes de parler leur langue dans les écoles des colonies françaises.

Nous voyons très bien que ce n'est pas n'importe quel bilinguisme qui est soupçonné : celui qui est visé ici est celui de certains étrangers : ceux qui sont issus de l'immigration « non-occidentale ». Le critère d'une absence de pratique de la langue maternelle comme garantie d'une bonne intégration n'est donc pas un critère humaniste mais plutôt un critère discriminant. En effet, on assiste à une véritable inégalité de traitement entre les différents types de bilinguisme. Les langues qu'il faut s'interdire de parler sont les langues non européennes, et au premier chef l'arabe, le berbère et toutes les langues d'Afrique noire (bambara, soninké, wolof...). C'est à elles que Bénisti, dans son rapport parlementaire, avait refusé en 2004 le statut de « langues » en parlant de « patois »²⁵, de manière à montrer qu'il y a un mauvais bilinguisme, essentiellement délictuel, et un bon bilinguisme, épanouissant et enrichissant : « *La relation entre l'école et les familles repose donc encore sur des malentendus : celui du rôle et des attentes de chacun, mais aussi sur les peurs et représentations fantasmatisques de l'autre* » (Dubet, 1997 : 167).

²⁴ En effet, en avril 2003 fut inauguré à Lusigny le premier centre fermé pour jeunes mineures délinquantes, dont le règlement intérieur fixait comme objectif la « rectification » des jeunes filles enfermées, et interdisait aux détenues de parler une langue étrangère. Parmi les autres intrusions exorbitantes dans la vie privée des détenues, il y avait également l'interdiction d'écouter de la musique, l'imposition d'un test de grossesse et d'une mesure du tour de poitrine, et l'« incitation » à « s'identifier » à des « modèles féminins » dans leur habillement et leurs activités. Plusieurs associations (parmi lesquelles le Syndicat de la Magistrature) se mobilisèrent à cette époque pour la suppression de ces orientations rétrogrades. Quelques mois plus tard, le directeur de ce centre était mis en cause pour harcèlement sexuel sur les employées.

²⁵ M. Bénisti réitère d'ailleurs ses propos dans une incroyable [interview accordée à afrika.com le 15 mars 2005](#). Le député distingue, sur des bases totalement infondées, « dialectes » et véritables « langues », et manifeste son inculture en parlant à un moment de « gambara » (au lieu de « bambara »).

Vous lui demandez de reprendre en français car vous n'avez pas compris.	45
Vous demandez à un autre élève turcophone de traduire et lui faite répéter en français	20
Vous vous amusez à répéter ses propos en turc et lui demander de répéter les vôtres en français.	10
Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.	8

Tableau n° 24 : Que faites-vous lorsqu'un(e) élève turcophone parle turc en classe avec un(e) de ses camarades.

De par leurs déclarations, les enseignants reconnaissent leurs difficultés et leurs contraintes face à ce public d'apprenants. Certains d'entre eux ont même dénoncé la perception du bilinguisme des élèves d'origine étrangère comme un handicap, le fameux « handicap socioculturel »²⁶, qui conduit à concevoir la culture familiale comme relevant de la pathologie : ils ont dénoncé ceux qui considèrent que l'élève a la malchance de naître de parents étrangers et qu'il va de toute façon avoir des difficultés scolaires insurmontables.

7.2.3. Le statut de la langue turque

C'est ce que les chercheurs appellent le poids inégal des langues dans la société ou les facteurs sociolinguistiques renforcent l'écart entre les langues et entre leurs locuteurs. Au niveau de la recherche, le développement du bilinguisme en situation d'apprentissage scolaire est perçu comme un exemple d'innovation éducative, alors que le développement bilingue qui grandit avec deux langues dont l'une est minorée, ne fait l'objet que de très peu d'études scientifiques (Akinci, 2003). Toujours selon Lambert (1977, cité par Hamers & Blanc, 2000), le contexte socioculturel dans lequel s'édifie l'expérience bilingue conditionne le type de bilingualité d'un individu. Dans ce contexte, de la perception que cet individu a du statut social relatif de ses deux langues s'ensuit à une bilingualité additive ou soustractive. Un développement bilingue additif émane d'une situation où les deux langues et les deux cultures sont complémentaires ; elles sont également valorisées par la famille et la société, et participe au développement global de l'individu sans risque que la L2 remplace la L1. Par ailleurs, d'un développement bilingue soustractif, il en ressort une situation où les deux langues sont en compétition. Ce type de bilingualité se manifeste lorsqu'une communauté

²⁶ Critique des attaques sarkoziennes contre le bilinguisme des enfants d'immigrés par [Collectif des profs Indigènes](#) 9 octobre 2000.

minoritaire ethnolinguistique préfère les valeurs culturelles du groupe économiquement et culturellement dominant.

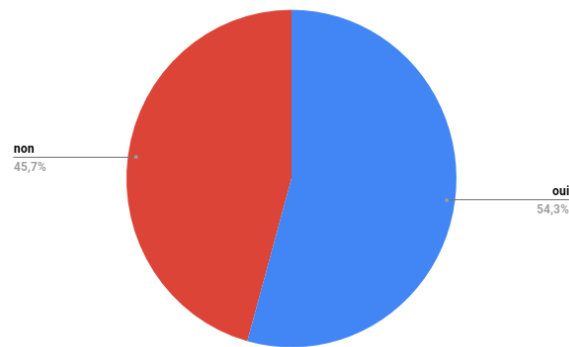


Figure n°90 : Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? (Questions posées aux parents).

7.17. « *Priorité au français car plus tard les enfants travailleront dans un milieu où on parle uniquement français* » (FT36F)

Beaucoup ont répondu anglais et français ou les langues de l'Europe.

Le statut de la seconde langue est déterminant en France car ce sont souvent des considérations de promotion sociale qui sont à la base de la décision d'un couple de transmettre ou de ne pas transmettre une langue étrangère à l'enfant. Concrètement par exemple, les conseils d'un psychologue ou d'un médecin sont très différents selon qu'il s'agisse de l'anglais, de l'allemand, ou du turc. Nous retrouvons dans ces considérations les distinctions opérées entre bilinguisme d'élite et bilinguisme de masse ; les représentations négatives ou positives entourant certaines langues ; la langue nationale comme instrument indispensable de promotion sociale ; les notions de « bilinguisme » (terme réservé aux milieux privilégiés) et de « semilinguisme » (terme appliqué aux immigrés). Le stéréotype de la famille migrante dont on imagine que les enfants « perdent la langue maternelle » est aujourd'hui mis en doute non seulement par des études récentes, mais aussi par des témoignages personnels sur des familles étrangères socio-économiquement privilégiées qui montrent que leurs enfants ne deviennent pas forcément bilingues. Le statut de la langue n'est pas seulement un problème d'ordre social ou sociologique ; le statut réel de la langue maternelle est celui dont l'enfant a fait l'expérience. Ainsi des situations objectivement différentes peuvent être vécues de manière identique et des situations semblables en surface peuvent avoir des effets très différents selon les individus et parfois selon l'âge.

Comme le rappelle Calvet (2002), le principe de l'égalité des langues constitue la base de la déclaration universelle des droits linguistiques (1996). Cependant, même si les états tentent de respecter les droits linguistiques, et de donner aux langues minoritaires une reconnaissance, on ne peut affirmer que toutes les langues ont le même statut. Les langues internationales, comme l'indique Deprez, (1994 : 28) « *dites grandes langues de communication, sont souvent considérées comme langues de prestige : il s'agit de l'anglais, l'espagnol, par exemple* ». Elle ajoute que « *cette classification [...] renvoie, au-delà des décomptes des locuteurs, à la valeur marchande des différentes langues, c'est à dire à la possibilité de mobilité et de promotion sociale que donne le fait de les parler* ».

Le statut des langues est également différent d'un pays à l'autre et comme l'indique Deprez (1994 : 28) :

« Il s'agit bien d'une valeur, c'est à dire de quelque chose de relatif et non d'absolu dans la détermination de laquelle va entrer la situation socio-économique des locuteurs eux-mêmes : les parents des enfants bilingues français-anglais en France n'appartiennent pas à la même catégorie socioprofessionnelle que les parents des enfants bilingues français-portugais ».

Pour Calvet (2002) l'analyse des situations linguistiques du monde nous montre que les langues sont profondément inégales. Elles sont d'abord inégales du point de vue statistique : certaines sont « *très parlées, d'autres le sont peu [...] Elles sont inégales du point de vue social : certaines sont dominées [...] tandis que d'autres dominant et assurent des fonctions de type officiel, littéraire, culturel, international, ou véhiculaire.* » (102-103). Lüdi & Py (1986) pointent du doigt le fait que « *le statut des langues dépend du milieu où elles entrent en contact* ».

« Les langues en tant que phénomènes sociaux possèdent des statuts divers (prestige, hiérarchie, reconnaissance). Dans une situation donnée, certaines langues sont reconnues, officielles, d'autres délaissées, voire occultées. Il est important de saisir que le statut d'une langue varie selon la situation : l'espagnol, par exemple, est langue officielle pour plus de 300 millions d'habitants dans le monde, mais il n'a souvent en Suisse qu'un statut « marginal », considéré comme une langue de migrant, souvent minorisée. » (EOLE, 2003, 5-6ème, 293)

Selon Lambert (1974) le statut que l'on veut bien accorder à une langue, la perception du locuteur sur ses deux langues et la valeur sont très importants. Il introduit ainsi une hypothèse d'interdépendance entre le statut des langues au niveau sociale et la perception des valeurs socioculturelles et des statuts des langues au niveau individuel. Comme l'écrivent Hamers et Blanc (1983 : 101), « *C'est le rapport entre le statut respectif des deux langues bien plus que le statut absolu de chacune d'elles qui déterminera l'évolution de la bilinguisme* ». Nous pouvons ainsi reformuler l'hypothèse de Lambert (1974): si les deux langues sont également valorisées par le milieu familial et scolaire et perçues comme telle par l'enfant, le contexte est créé pour un développement où règne une entente parfaite entre les deux langues. Ainsi, l'enfant apprendra à manipuler les deux langues de manière à pouvoir les réutiliser sur un plan cognitif ; mais si le statut relatif des deux langues est tel que la langue maternelle est dévalorisée, la bilinguisme prendra une forme soustractive, ce qui met en danger la langue maternelle puisqu'elle risque de disparaître du répertoire de l'enfant. La distinction de Lambert (1974) nous semble importante pour deux raisons : tout d'abord parce qu'elle peut aider à mieux comprendre le rôle de facteurs externes tels que le statut social des langues dans le développement de la bilinguisme. La seconde raison réside sur les effets que peuvent avoir ces facteurs sur les représentations concernant les langues au niveau individuel.

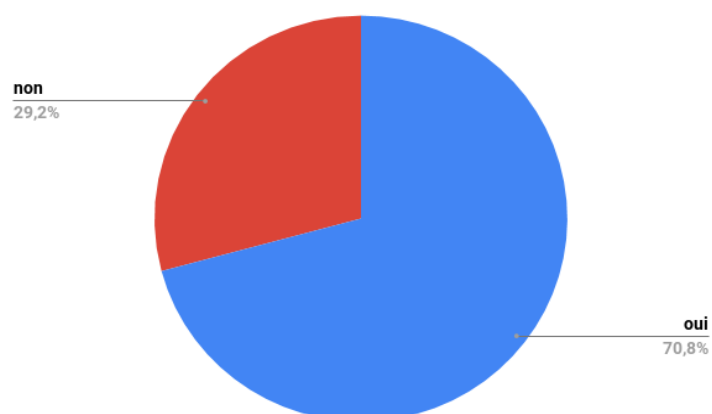


Figure n°91 : Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?

Justifications des réponses :

7.18. « *On est vite pointé du doigt.* » (FT35F)

7.19. « *On vous regarde bizarrement* » (FT25F)

7.20. « *Regard d'autrui* » (FT42F)

7.21. « *les gens ne comprennent pas et vous le fait ressentir* » (FT36F)

7.22. « *Certains regards négatifs ne me découragent pas* » (FT39T)

7.23. « *peut être par honte ou par peur du jugement des autres, je ne sais pas trop* ». (FT42T)

Par ailleurs, les jugements de valeurs sur les personnes qui parlent certaines langues évoluent avec le temps et avec les changements politiques : nous avons vu bien des exemples de langue dévalorisée socialement à qui on a attribué des années après, des valeurs positives telles que l'italien, l'espagnol et le portugais. Nous pensons vivement que certaines dénominations assignées aux langues reflètent le statut auxquels on désire les voir classer. La dénomination, en France, de la langue turque est, en effet liée au statut de la langue dans ce pays :

a) Langue de l'immigration, langue d'origine. Selon Bertucci et Corblin (2007 : 1) :

« Du mot origine produit une impression péjorative de minorisation, qui donne à penser qu'elles ont aussi un problème de statut. Cette question du statut des langues conduit à s'interroger sur le statut de ceux qui les parlent. On sait que le terme a été utilisé en France pour désigner les langues des migrants, c'est donc un peu du statut des migrants qui se maille ici dans l'espace dévolu aux langues d'origine ».

b) Langue minoritaire. Selon Armon (2003 : 209) : « *Qui dit minoritaire, dit aussi souvent minoration. Les minoritaires sont « plus vulnérables », possédant « une identité socialement infériorisée ou dévalorisée ».*

c) Langue non territoriale. Selon la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, (2010 : 3) :

« La réalité sociolinguistique de la France contemporaine amène à distinguer, à côté des langues régionales et des langues étrangères, des langues pratiquées par de nombreux français issus d'immigrations et donc sans lien avec une aire géographique particulière dans notre pays, mais qui y sont implantées depuis longtemps. Pour autant qu'elles n'aient pas de caractère officiel à l'étranger, ces langues minoritaires, dites « non-territoriales », forment avec les langues régionales ce qu'on appelle les « langues de France ».

Enfin pour terminer, la langue turque est qualifiée de langue vivante étrangère²⁷ mais malgré ses 200 millions de locuteurs dans le monde entier, elle a du mal à être reconnue comme une langue internationale. Ce constat est lié au fait qu'en France, cette langue est uniquement liée à l'immigration turque de Turquie. Si nous nous penchons sur le statut du turc par rapport aux autres langues qui existent en France et leur promotion au sein de l'Education nationale nous pouvons voir que les représentations envers les langues jouent un grand rôle dans leur expansion : « *Dans la planification de politiques d'éducation linguistique, il est donc important d'analyser les représentations qui existent, et de les prendre en compte dans la promotion de l'apprentissage de langues.* » (Castelotti & Moore, 2002 : 6).

Pour les structures administratives, le turc reste clairement dans les esprits une langue d'immigrés et non une langue étrangère de droit commun, comme le sont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien ou le portugais. Le statut du turc reste à cet égard plus problématique encore que celui de l'arabe. Selon De Tapia (2016)

« Le turc souffre toujours, malgré son statut de langue académique obtenu en 1994-1995, de représentations très défavorables dans l'opinion publique française, où perdurent certains amalgames comme le turc appartenant aux langues arabes, ou le turc, langue destinée à disparaître avec l'intégration des immigrés d'origine turque en France ».

Y a-t-il des droits linguistiques ? Comme le rappelle Calvet (2002), le postulat de l'égalité des langues constitue la base de la déclaration universelle des droits linguistiques (1996) **Article 10** « 1. *Toutes les communautés linguistiques sont égales en droit* ». Toutefois, même si les états attirent l'attention en théorie sur le respect des droits linguistiques, et d'attribuer aux langues minoritaires une reconnaissance et une légitimité. On ne peut affirmer qu'en pratique toutes les langues ont le même statut. Partir de l'adjectif minoritaire c'est déjà porter un jugement dépréciatif sur ces langues, c'est déjà leur assigner un statut dévalorisant. Les langues internationales, comme l'indique Deprez, (1994 : 28) :

« dites grandes langues de communication, sont souvent considérées comme langues de prestige : il s'agit de l'anglais, l'espagnol, par exemple ». Elle ajoute que « cette classification [...] renvoie, au de-delà des décomptes des locuteurs, à la valeur marchande des différentes langues, c'est-à-dire à la possibilité de mobilité et de promotion sociale que donne le fait de parler ».

²⁷ Réf : circulaire ministérielle n°2013-017 DU 6-2-2013

L'intégration et l'insertion passent par la reconnaissance de ce fait et des conséquences qu'il entraîne : la langue peut devenir, comme le souligne Bulot (2001) « *facteur d'intégration* » ou « *d'exclusion* » et de ces facteurs en résultent une classification selon les fonctions. Par exemple Bertucci (2007) affirme que la reconnaissance des langues de la maison, contribue à une meilleure intégration. Dû au conformisme, nombreux sont les enfants qui ayant une langue maternelle apprise dans le milieu familial ont cherché à cacher celle-ci, pour ne pas se sentir autre par rapport à leurs pairs. Nous en avons vu certains changer de trottoir pour ne pas se plier au dialogue « stigmatisant ». Nous en avons connu d'autres qui prononçaient leur prénom à la française. Par exemple Tuğba devant se prononcer « Touba » avec un [ou] allongé devenait Tugba. Yaşar devant se prononcer Yachar se prononçait Yasar et encore bien d'autres. Cette mauvaise prononciation n'a-t-elle pas un impact négatif sur l'identité de ces jeunes en devenant ? Ces enfants ont un prénom turc, à la maison et un prénom français, à l'école. Jason en anglais est toujours bien prononcé, Dylan n'a pas besoin d'un « e » à la fin pour être bien prononcé alors que nos professeurs ont toujours prononcé notre prénom à la française malgré des rectificatifs. Ce besoin, chez les jeunes s'exprime très tôt, être comme les autres et ne pas être différents, même si sa langue maternelle le dément. Par conséquent, l'environnement provoque ce statut dévalorisant. Ce statut dévalorisant est à rechercher dans le nombre de la majorité.

D'après Hélot (2007 : 83-86), il est question d'une « *relation d'inégalité* » entre les langues et les cultures des familles issues de l'immigration. Toujours selon elle, utiliser les deux langues est une « nécessité » au sein de ces familles. Ainsi nous pouvons faire le lien avec les propos de Deprez (2000 : 63), qui énonce que :

« [...] le rapport au pays et à sa ou ses langues n'est exclusivement tourné vers le passé (les origines, les racines) ni vers le futur (retour) mais résolument marqué dans le présent comme un mouvement, un rapport complexe entre deux espaces (réels et imaginaires) de référence, constitutifs à la fois de l'identité et des répertoires linguistiques ».

Depuis les années 1980, les constats sont à peu près identiques, Akinci (2016 : 217) les résume ainsi :

« Lorsqu'on évoque les enfants de migrants, on voit souvent émerger dans l'imaginaire commun la variable « issus de l'immigration » comme facteur explicatif de leur échec scolaire. Même si une relation statistique entre niveau scolaire et origine étrangère des parents est avérée, elle ne signifie pas

que la variable « immigré » est discriminante ou qu'elle explique à elle seule les inégalités ».

Une conception « essentialiste » de la langue domine l'approche du français (Klinkenberg, 2001). Elle est porteuse d'une vision esthétisante : « la langue est un objet de beauté » (Klinkenberg, 2001 : 60). Les parlers métissés, hybrides, plurilingues ne coïncident pas avec cette vision qu'ils heurtent et bousculent. Ainsi, tout ce qui n'entre pas dans le cadre de la pureté linguistique relève du « bricolage », voire de la « pathologie » (Amselle, 2004 : 275). Cette stigmatisation des pratiques langagières touche aussi les locuteurs, souvent des migrants, et suscite des interrogations sur le schéma français d'intégration et dans celui-ci notamment le traitement réservé au plurilinguisme. La situation de minorisation ne peut laisser indemne le sujet et elle peut devenir un trait identitaire spécifique, entraînant un rapport aux langues et surtout au français sur lequel il faudra s'interroger.

Nous avons également examiné le statut du turc par rapport aux autres langues qui existent en France et leur promotion au sein de l'Éducation nationale. Selon Castelotti et Moore (2002 : 6) : « *Dans la planification de politiques d'éducation linguistique, il est donc important d'analyser les représentations qui existent, et de les prendre en compte dans la promotion de l'apprentissage de langues.* » Dans l'Éducation nationale, il existe deux catégories pour la langue turque, telles que la langue d'origine turque (EILE en élémentaire, au collège et au lycée d'enseignement professionnel) et la langue vivante turque (au collège et au lycée d'enseignement général et technologique). Pour les Turcs, le turc existe uniquement à travers l'EILE et les langues vivantes au sein des écoles. Les autres langues telles que l'allemand, l'anglais, l'arabe, l'espagnol, l'italien, le chinois, l'hébreu, le néerlandais, le portugais et le russe bénéficient d'un CAPES et d'une agrégation. Parmi ces langues, ceux qui possèdent le statut de l'EILE sont l'espagnol, l'italien, le portugais et l'arabe. L'agrégation et le CAPES d'italien et d'espagnol ont été fondées en 1900. L'agrégation de la langue arabe a été créée en 1905 et le CAPES d'arabe a été mis en place en 1975. Le CAPES de portugais proposé en 1970, puis l'agrégation en 1974. Le turc n'est pas représenté par un CAPES.

Citons par exemple, cette enquête de Clerc (2007) effectuée auprès d'enseignants intervenant en classe « ordinaire » en zone d'éducation prioritaire, interrogés par écrit sur leur conception du plurilinguisme de leurs élèves qui révèle que ces représentations péjoratives persistent. La langue familiale est peu perçue comme une source sur laquelle on

peut s'adosser pour apprendre d'autre langue et plus interpellant, il n'est pas rare qu'elle soit considérée comme un handicap.

Ce qui est bon pour les uns n'est pas bon pour les autres : maîtriser l'anglais, le japonais, le hongrois, et à la rigueur l'arabe « littéraire »²⁸, c'est gratifiant, c'est valorisant, et, dans l'éducation nationale, c'est l'indice d'un élève promis à une scolarité brillante ; parler le tunisien, le kabyle, le créole, le turc ou le soninké, c'est suspect, dévalorisant voire honteux, et c'est le signe annonciateur d'une scolarité difficile voire d'un avenir dans la délinquance. On traite au fond les langues comme on traite les individus qui les parlent, en les stigmatisant ont les radicalise finalement. En effet, de quelle « langue française » la circulaire Sarkozy exige-t-elle la maîtrise ? Du « français » qu'on enseigne à l'école, c'est-à-dire de ce que Bourdieu (1982) a appelé la « langue légitime » : le français « soutenu » parlé par la bourgeoisie cultivée.

Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ? Question posée aux parents.

7.24. *« Orientation des franco-turcs vers la classe ouvrière. Démotivation de beaucoup d'enfants malheureusement vers leurs ambitions » (FT42F)*

7.25. *« Oui ils ont fait des ghettos et même si vous étiez une bonne élève on ne vous incitait pas à aller à un lycée normal » (FT35T)*

La maîtrise de ce « français-là » pose problème à l'ensemble des élèves issus des classes populaires, qu'ils soient ou non issus de l'immigration. Le français oral « de rue », « de quartier », « de cité », le français populaire, que les Noirs et les Arabes maîtrisent aussi bien que les Blancs, n'a pas grand-chose à avoir avec le français de l'école. On peut même dire qu'en un sens, le « français » de l'école est autant une langue étrangère pour les banlieusards blancs (dont les parents ne parlent ni le soninké ni le wolof ni l'arabe ni le berbère) que pour les jeunes Maliens, Sénégalais, Algériens ou Marocains qui sont leurs camarades de classe (dans les deux sens du terme : la salle de classe, et la classe sociale). Les enquêtes quantitatives de Vallet et Caille (1995, 1996a, 1996b, 1996c, 1996d) ont d'ailleurs établi qu'à niveau socio-économique égal, les enfants d'immigrés obtenaient des résultats scolaires équivalents, voire légèrement supérieurs, à ceux des autres élèves, y compris en français.

²⁸ Notons au passage que l'arabe doit être qualifié de « littéraire » pour être reconnu comme une « vraie langue », tandis que l'anglais, littéraire ou pas, garde toute sa dignité.

7.26. « *Oui en France nous constatons que les enfants étrangers sont sollicités régulièrement vers le secteur professionnel même avec un niveau 13 de moyenne générale* » (FT49T)

7.27. « *Oui à trop vouloir l'égalité des chances on créait des fossés* » (FT25F)

7.28. « *Oui tout à fait pour moi. Ils m'ont dirigé vers un bac pro alors que j'aurais pu faire autres choses* » (FT46T)

Les sociologues, Baudelot et Establet (2011), défendent souvent un point de vue original et s'attaquent aux idées reçues ; en témoignent des titres de publications comme *L'école primaire divise*, *Le niveau monte* ou *Allez les filles !* La problématique apparaît dès les premières pages : en France, l'élitisme républicain perdure et « en dépit des politiques de démocratisation... l'école française est en effet trop et trop tôt sélective ».

L'hypothèse principale en découle immédiatement : en France,

« l'école est à l'image de la société qui l'entoure, une société qui se pense plus juste et plus égalitaire que beaucoup d'autres alors qu'elle est restée, en pratique, élitiste et inégalitaire... alors que partout ailleurs, tout porte à penser que l'élite est bonne, novatrice et abondante si la masse est bien formée et l'échec, le plus rare possible ». (2011 : 10).

Ces auteurs distinguent le bilinguisme additif dans lequel l'enfant maîtrise sa langue maternelle et celle du pays d'accueil, ainsi que les codes culturels afférents ; du bilinguisme soustractif dans lequel la maîtrise des deux codes linguistiques et culturels est insuffisante. Dans ce cas de figure la deuxième langue se développe au détriment des acquis dans la première et la langue maternelle subit une attrition. Le terme de « semilinguisme » est parfois employé (Couëtoux-Jungman *et al.*, 2010). Le bilinguisme soustractif serait plus fréquent dans le cas des langues dites minoritaires qui auraient tendance à être dévalorisées par le groupe dominant que réalise la société d'accueil, mais également pas les locuteurs qui auraient intégré la valeur négative attribuée à leur langue. Ce type de bilinguisme serait à l'œuvre dans les situations où l'enfant maîtrise sa seconde langue et comprend sans pouvoir la parler sa langue maternelle, ou bien lorsqu'« *aucun des codes linguistiques n'est vraiment maîtrisé du fait des interférences constantes et conflictuelles entre les systèmes symboliques et culturels des deux langues* » (Taly *et al.*, 2008). A l'inverse, le bilinguisme additif, modalité qui concernerait des langues à laquelle une haute valeur est associée (langues dominantes,

internationales), conduirait les enfants à disposer de compétences communicatives comparables à celles des monolingues, dans les deux langues (Couëttoux-Jungman *et al.*, 2010).

Comment définiriez-vous votre scolarité : question posée aux parents.

7.29. « *Difficile de la maternelle jusqu'à en primaire par manque de vocabulaire car nous parlions le turc à la maison* » (FT42T).

Le contexte éducatif dans lequel ils apprennent la langue d'origine/seconde étant différent du contexte éducatif français, ils qualifient leur scolarité de plutôt difficile.

7.30. « *Un début très brillant pour une fin en chute libre à cause des conditions de mes écoles* » (FT32F).

7.31. « *Moyen délaissée par l'orientation* » (FT39F)

7.32. « *Difficile quand vos parents acceptent tous des enseignants* » (FT29F)

7.3. Représentations croisées sur le bilinguisme franco-turcs : un exemple parlant

Les représentations négatives concernant la compétence langagière des enfants de migrants en France sont d'une grande ampleur. Dans son mémoire de master Pinoges (2018) a traité d'un lieu de rencontre entre enseignants et familles immigrées. Appelé la papothèque, cet espace transculturel a permis des rencontres entre parents et professionnels éducatifs :

« Les papothèques sont une des formes de médiation transculturelle dont l'objectif est de travailler le décentrage avec les équipes pédagogiques et les parents et d'offrir un espace reconnaissance, de compréhension mutuelle et de co-construction de sens. Elle est un espace de soutien pour les parents et les professionnels qui expriment leurs attentes et leurs besoins » (2018 : 47).

L'expérimentation a eu lieu dans une école maternelle (que l'auteure a souhaité garder anonyme) de cinq classes qui accueille 20 % d'enfants turcophones. Sur l'ensemble des demandes d'aides adressées au RASED, 20 % concernent les enfants turcophones, et cela représente un tiers des enfants turcophones scolarisés.

Ecoles	% d'enfant faisant l'objet d'une demande d'aide au RASED	% d'enfants turcs ou d'origine dans l'école	% d'enfants turcs signalés sur l'ensemble des demandes d'aide au RASED	% d'enfants turcs signalés sur la population d'enfants turcs scolarisés dans l'école
Maternelle M	19,67	19,67	33	33
Maternelle R	23,35	16,16	20,51	29,62
Maternelle B	20	13	45	69
Elémentaire C	30,25	12,60	20,83	44,11
Elémentaire P	47	12	8,16	28,57
Moyenne	28	14,68	25,5	40,86

Tableau n° 25 : Pourcentages d'enfants turcs faisant l'objet de demandes d'aides spécialisées sur l'année scolaire 2017-2018 dans une école primaire de la ville de Lormont. (Source : Pinoges, 2018).

Pour chacune des trois papothèques, l'auteure a choisi des questions relatives à l'acquisition de la langue dans un contexte bilingue. Nous citons ici les questions qui concernent notre sujet (Pinoges, 2018 : 33). La première était néanmoins plus générale. Elles étaient adressées aux familles et aux enseignants.

- a) Première question : « *L'entrée à l'école maternelle n'est pas facile pour beaucoup d'enfants. Ils quittent la famille et arrivent à l'école ou ils se trouvent dans un grand groupe, avec de nouvelles règles et une nouvelle langue qu'ils ne comprennent pas. Qu'est-ce que ça fait aux enfants, aux parents et aux enseignants ?* »
- b) Deuxième question : « *J'ai souvent entendu des enseignants et des parents qui pensent qu'avoir deux langues c'est compliqué. Le fait de parler turc à la maison par exemple, empêcherait de bien apprendre le français et le fait d'apprendre le français ferait perdre le turc. Quel est votre avis à ce sujet ?* »
- c) Troisième question : « *Je me pose personnellement une question au sujet des prénoms des enfants. La prononciation en turc et en français peut-être très différente. Les enfants de primaire auxquels j'ai déjà posé la question disent souvent que ce n'est pas grave, ils ont leur prénom français à l'école et turc à la maison. Qu'en pensez-vous ?* »

Résultat des parents :

« Les deux premières questions ont suscité beaucoup d'échanges. Les mères présentes avaient des vécus différents mais elles sont tombées d'accord pour dire que l'entrée de leur enfant à l'école avait souvent été difficile parce ce qu'il ne comprenait pas et ne pouvait pas s'exprimer à minima. Elles ont également expliqué qu'elles observaient une différence entre l'adaptation de l'aîné de la fratrie (souvent plus difficile) et celle des suivants qui bénéficiaient d'une familiarisation avec la langue et l'école grâce à leurs

grands frères ou grandes sœurs. Une mère a dit se sentir gênée quand l'enseignante lui parlait à la sortie de la classe et qu'elle n'était pas en mesure de comprendre. Elle s'est longuement exprimée sur ce sujet en disant que son fils ressentait également cette gêne. Les paroles de cette mère ont fait écho chez les autres mères non francophones. Cela a suscité un questionnement de la part d'une enseignante qui se demandait si elle-même et ses collègues, sans le vouloir, pouvaient provoquer cette gêne. » (2018 : 35-36)

« Il a été intéressant de noter que les mères présentes n'avaient pas le même avis sur la question des prénoms. Pour certaines la prononciation du prénom de leur enfant à l'école n'avait pas d'importance alors que pour d'autres, la prononciation en turc était importante. L'une d'entre elle a volontairement choisi un prénom qui limite la différence de prononciation (« Devran », qui se prononce « Dévrane » en turc), parce qu'elle-même avait mal vécu la déformation de son prénom. Une autre a rajouté un accent (inexistant en turc) pour que le prénom de sa fille soit bien prononcé (Adilé). » (2018 : 36)

« Des échanges entre enseignants et parents ont alors eu lieu pour savoir s'il était préférable d'éloigner l'enfant au moment des tentatives d'échanges ou si on lui demandait de traduire. La peur de la perte de la langue maternelle a également été exprimée dans les échanges entre les mères. Une mère a posé la question suivante « Est-ce que c'est bien de parler turc aux enfants à la maison ? » (2018 : 36).

Résultats des enseignants :

« Une enseignante a également parlé des limitations phonatoires qui ne permettent pas de prononcer les sons de certaines langues en prenant l'exemple du « h » en arabe. L'enseignante de petite section a indiqué qu'elle est également sensible à cette question et qu'en début d'année, elle vérifie auprès des enfants de sa classe si sa prononciation du prénom de leur enfant est correcte. Nous avons vu que dans le contexte d'entrée à l'école, le fait que l'enfant ne reconnaisse pas du tout son prénom quand sa maîtresse l'appelle, peut renforcer ses pertes de repères » (2018 : 36).

« Une enseignante a exprimé que depuis le début de cette expérience, elle a évolué dans ses représentations. Auparavant, elle demandait aux enfants de ne pas s'exprimer en turc dans la cour. Maintenant, elle a compris que cela n'est pas un problème en soi et elle demande même parfois aux enfants de donner l'équivalent turc à un mot français. « Vous avez peur que vos enfants oublient le turc et nous avons peur qu'ils n'apprennent pas le français ». En s'appuyant sur les discussions qui avaient eu lieu avec ses collègues entre deux papothèques, elle invite les parents à venir à l'école pour proposer des activités en turc (chants, lectures). Cette remarque a permis d'évoquer ce qu'est « l'éveil aux langues » et de préciser qu'il ne s'agit pas d'apprendre des langues mais de faire de toutes les langues parlées par les enfants un

objet de connaissance et de reconnaissance. Une mère a dit alors : « Je suis gênée de parler turc à l'école ». L'évocation de ce projet a donc suscité des interrogations de la part des parents et la prise de conscience de la part des enseignants que cela demanderait une longue préparation » (2018 : 37).

Nous voyons donc que cette question d'une autre langue que le français à l'école reste encore très sensible. Constaté que l'on peut instruire en valorisant la langue maternelle d'un enfant lorsqu'il s'agit du turc est encore plus sensible. Des « peurs » et des « craintes » des familles, nous constatons que le système éducatif français a encore la particularité de laisser les parents à la porte de l'école, entretenant ainsi l'incompréhension de part et d'autre (Thin, 1998). Entretenant également ce clivage, perçu par les parents, qui se sentent dévalorisés. Or,

« les enfants de migrants qui réussissent bien à l'école sont ceux qui ont une image positive de leur langue maternelle, qui n'opèrent pas de hiérarchisation entre les langues et qui ont rencontré sur leur route un passeur de frontière, c'est-à-dire un adulte issu du monde d'accueil mais qui valorise le monde familial » (Moro 1998 citée par Sarot et al., 2017 : 394).

7.4. Synthèse

Thamin (2015) affirme que ces élèves ont besoin de plus de temps dans la mesure où ils développent à la fois leur langue première, celle de la maison, et leur langue seconde. Le français, normé et langue de scolarisation et d'enseignement est en cours d'acquisition par les élèves franco-turcs. Or, beaucoup ne sont encore que dans le faire et dans la découverte d'un environnement spécialement aménagé pour apprendre. Cette acculturation est liée aux usages sociaux et aux pratiques scolaires dans toutes ses dimensions. L'élève construit donc, grâce à la langue, son rapport au monde, aux objets et par ce biais son rapport au savoir. De ce fait, il construit en partie sa culture scolaire. Or, les enseignants partent fréquemment du principe que les enfants sont d'emblée compétents (Montmasson-Michel, 2016 : 59), d'où ce raccourci entre élèves bilingues émergents et difficulté scolaire. La langue française s'imposerait donc au détriment de la langue d'origine. En effet, ce n'est pas le bilinguisme des élèves qui est source de difficultés mais un rapport à la norme scolaire trop fort à laquelle s'ajoute une méconnaissance du système (Thamin, 2015). Divers travaux, comme ceux de Rayou, 2010, Thamin, 2015 montrent combien les normes de l'école et celles des familles sont différentes dans la mesure où l'école est un lieu où les élèves

apprennent, s'engagent dans la tâche scolaire et où une culture, parfois différente de celle de la famille est transmise.

Comme nous l'avons affirmé précédemment la question du bilinguisme est étroitement liée à une idéologie une nation/ une langue et ne permet donc pas de l'appréhender sans parti pris et lucidement. Comme le montre Hélot (2008), la notion de bilinguisme est souvent pensée en opposition à monolinguisme. Dans le domaine de l'enseignement des langues, les représentations liées à la notion de bilingue et de bilinguisme nous offrent des pistes de recherche sur la façon dont s'ordonnent les deux langues. En outre, l'exploration de cette notion revêt une importance dans la mesure où elle révèle les types de compétences qui interviennent dans la maîtrise d'une langue, autrement dit, quels sont les critères décisifs pour décider que telle personne ou telle filière est bilingue ? Parmi ces critères, quels sont ceux qui relèvent du préconstruit c'est-à-dire des connaissances antérieurement acquises et ceux qui relèvent du co-construit, c'est-à-dire dans les situations d'interaction. Les représentations sociales du bilinguisme acquièrent-elles une certaine stabilité ou revêtent-elles un caractère labile ou fluctuant selon les contextes argumentatifs du discours ? Enfin, qu'en est-il des rapports entre bilinguisme et biculturalisme ? L'acquisition des représentations se fait dans un milieu formel (l'école) ou informel (milieu familial), elle influence de façon indubitable le processus de l'enseignement /apprentissage de n'importe quelle langue. Les représentations des apprenants ne sont que le résultat d'accumulation d'idées, de faits, de plusieurs observations sociales ou même d'autres représentations, voire des stéréotypes. C'est ainsi que les relations entre soi et les autres, d'un même groupe ou non, qu'on met à distance ou non, s'éclaircissent. Même si nous avons vécu des évolutions dans les relations familles/école, nous pouvons considérer que, dans la plupart des cas, l'école et la famille sont encore deux mondes clos, s'ouvrant peu à l'autre. « *Deux mondes étrangers l'un à l'autre qui vont se trouver en contact, dans des situations d'échange, de confrontation et d'interaction entre les générations, les langues et les cultures* » (Zehraoui, 1998 : 55). La question des conditions d'apprentissage est en effet importante, cependant la question qui reste en suspens est : est-ce aux enfants de « s'adapter » à l'école ou est-ce à l'école de « s'adapter » aux enfants ? Bourne répond ainsi (2003) :

« [...] quand la diversité linguistique devient la norme, les enseignants généralistes devraient comprendre qu'il est de leur entière

responsabilité d'aider les élèves qui parlent une langue autre que celle de l'école » (2003 : 29).

Quoi qu'il en soit, la question concernant l'apport des représentations sociales dans l'appropriation des langues secondes/d'origine, inscrite au sein de l'approche plurilingue, est riche et reste toujours ouverte. Reste à continuer les recherches en diversifiant les terrains et en croisant les approches et les outils d'investigation. Nous poursuivons à présent par la partie qui va clôturer notre étude à savoir la conclusion.

Conclusion

Nous voici arrivée au terme de cette laborieuse mais ô combien enrichissante aventure. Certes cette conclusion se veut le point final de l'étude mais elle est surtout une ouverture vers d'autres horizons de recherche en tout cas nous ne comptons pas en rester là. La notion de représentation linguistique (RL) constitue aujourd'hui un enjeu théorique majeur en sociolinguistique. Les représentations sur la langue première, sur la langue à apprendre et sur leurs différences sont liées à certaines stratégies d'apprentissage chez les apprenants qui se construisent une représentation de la distance interlinguistique séparant le système de leur langue à celui de celle à apprendre. Derrière l'emploi de la notion de représentation se cristallisent le ou les types de jugements, d'attitudes, d'images, d'opinions, de pensées généralisées autour d'un imaginaire pouvant être envisagées autour de la notion du bilinguisme notamment celui des franco-turcs.

Ainsi, ce que suggère le titre de ce travail, vouloir aborder la perception qu'une catégorie d'individus – ici les enseignants et les parents – nourrit à l'égard du bilinguisme respectivement de leurs élèves et de leurs enfants turcophones. En effet, les êtres humains sont par nature des êtres sociaux et, quelle que soit l'organisation sociale qu'ils choisissent, la langue constitue l'un des ciments de cette organisation.

« Parce que chez l'humain tout est langage au point que la capacité linguistique soit une des caractéristiques définitives principales de l'humanité, parce que chez l'humain tout ou presque est social ou culturel, tout chez l'humain est sociolinguistique ». (Blanchet 2013 : 94)

Les jugements sur la langue ou sur les langues appartiennent au domaine des représentations ou des phénomènes épi-linguistiques. Les représentations regroupent les attitudes, les perceptions et les opinions linguistiques. L'origine des représentations en tant que croyances collectives partagées par la communauté linguistique remontent aux années 1950. Dès lors, il a été découvert que les représentations sont présentes dans toutes les sociétés et ce sont elles qui régissent le fonctionnement de ces dernières et l'action individuelle de ses sujets (Rouquette et Rateau cité par Boyer, 2003 : 11).

En sociolinguistique, il y a lieu de distinguer trois notions : les représentations, les attitudes et les opinions linguistiques. Selon Boyer (2003), Ludi et Py (2003) Bavoux (2002) Guenier (1997) Lafontaine (1997). Les représentations sont des croyances construites par les membres d'une communauté linguistique et se manifestent à travers la valorisation, dévalorisation, sublimation ou mépris (Bavoux, 2002: 57). Bien que les attitudes découlent des représentations, une différence existe entre elles. Les attitudes sont observables au niveau du comportement. En d'autres mots, l'attitude est la matérialisation de la représentation. Quant aux opinions, elles ont pour rôle la verbalisation en énoncés des représentations (Bavoux, 2002: 67).

1. Représentation, effet de causalité

1.1. Les représentations et l'insécurité linguistique

Les représentations linguistiques étaient considérées pendant longtemps comme la principale cause de l'insécurité linguistique. (Labov, 1972). L'image négative que le locuteur se construit de sa langue est à l'origine du sentiment d'insécurité linguistique. D'ailleurs, Canut considère l'insécurité linguistique comme une mauvaise autoévaluation voir un regard évaluatif instable sur sa langue (Canut, 1995 : 41:42). Ainsi, pendant longtemps, l'analyse des représentations était prise comme point central dans l'étude du phénomène d'insécurité linguistique (Canut, 1995 : 41:42). A partir du moment où un individu se rend compte de l'existence d'un modèle idéal qu'il n'arrive pas à atteindre, il ressent un mal être linguistique, lequel mal-être pouvant le conduire au silence et le cas extrême au mutisme (Billiez, 2002).

1.1. Les représentations et l'apprentissage

Les sujets se construisent les représentations dans un espace formel en l'occurrence l'école ou informel au contact de ses pairs. Les représentations sont le fruit d'expériences, d'observation de fait, d'accumulation d'idées et agissent de façon indubitable sur le processus d'enseignement-apprentissage (Castellotti & Moore ,2002). Les représentations qu'ont les élèves à propos de la langue cible influence les mécanismes à mobiliser dans l'appropriation de cette langue. De fait, la manière d'appréhender une langue a un impact sur les conduites et les stratégies à utiliser pour apprendre cette langue. Les recherches menées dans le domaine scolaire sur les représentations Perrefort (1997) et Muller (1998)

ont constaté qu'il existe une relation entre les représentations qu'à l'apprenant d'un pays et le processus d'apprentissage mis en place. Si l'apprenant a des représentations positives sur la langue d'un pays, l'apprentissage de la langue de ce pays devient aisé. Inversement, si l'apprenant a de mauvaises images sur le pays et sa langue, sa motivation pour apprendre cette langue va fortement diminuer.

De par leur statut et leur formation, les enseignants, premiers représentants de l'institution scolaire sont prédisposés à valoriser la langue officielle (Blanchet 2013 : 101) alors que les parents ne savent pas comment s'y prendre. Pour Blanchet (2013 : 104), cette survalorisation sacralisante de l'homogénéité linguistique est encore dominante aujourd'hui : moins un locuteur serait linguistiquement pluriel et plus il serait meilleur locuteur, cette représentation expliquant aussi l'existence de la prétendue sérénité linguistique attribuée aux locuteurs monolingues, pendant « positif » de l'insécurité linguistique à laquelle seraient condamnés les locuteurs aux pratiques langagières plurielles (Robillard 1996 : 68 ; Fioux & Robillard 1996 : 189).

La norme monoculturelle encore dominante dans l'institution scolaire (il suffit par exemple de penser au monolinguisme scolaire et à la faible diversité culturelle du corps enseignant) et la formation des enseignants n'est donc plus opérante. De fait, il est illusoire d'attendre de la recherche une démonstration incontestable d'un lien de causalité entre d'une part, les stratégies éducatives familiales, l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants et d'autres part, les types de communication parents-enseignants et résultats scolaires des élèves.

La diversité linguistique cache également en profondeur une diversité de rapports aux langues faisant évoluer le concept de langue maternelle à langue première et celui de langue seconde à langue de scolarisation.

2. Résultats de notre recherche

Dans le cadre de la présente étude, nous avons souhaité croiser les représentations des parents avec celui des enseignants pour apporter des éléments de réponse sur les conditions d'apprentissage des jeunes franco-tucs. L'intérêt pour ce thème de recherche est lié à une évolution générale de la forme scolaire et des acteurs qui l'habitent (enseignants, directeurs,

gestionnaires, parents). Dû à la mobilité, les élèves de France ne sont plus les élèves d'antan et leur diversité socioculturelle déstabilise le monde éducatif. Ces conditions complexifient les conditions d'enseignement et il est utile de se demander comment légitimer une autorité pédagogique devant des profils d'élèves et de parents si variés linguistiquement. Ils rendent, également, difficiles la tâches des parents qui se sentent impuissants face à une nouvelle culture scolaire qui leur est imposée.

Les données quantitatives récoltées à l'issue de la diffusion du questionnaire en ligne pour les enseignants fournissent des informations qui requièrent un traitement différencié. D'un côté, l'analyse discursive permet de mieux cerner qualitativement le contenu des représentations et de mettre en évidence, en particulier à travers la verbalisation réitérée des stéréotypes et des préjugés, le système de valeurs et les normes sociales qui constituent l'environnement idéologique du groupe social (Abric, 2011 : 30), alors que de l'autre, les réponses fermées fournissent davantage un relevé des jugements de type évaluatif ou « classificatoire », eux aussi révélateurs de conditionnements sociaux.

2.1. Deux populations pour un même imaginaire linguistique

Nous avons tenté de proposer des pistes méthodologiques permettant le traitement des représentations dans une visée analytique. Cependant, ces propositions ne sont ni exhaustives, ni uniques. Elles résultent d'une étude d'interprétation des données obtenues par l'intermédiaire de deux questionnaires.

- De notre recherche on a constaté qu'il existait une souffrance de la langue qui résulte des différences culturelles et qui peut engendrer des troubles de l'identité (Kaës, 2001) et des troubles du langage. Nous avons vu que l'indifférence de l'institution aux langues de la maison cachait des malaises pour l'élève, sinon de la perte, tout au moins de la non-reconnaissance de sa langue première, de l'obligation de parler une langue qui n'est ni tout à fait la sienne ni tout à fait une langue étrangère. La relation affective entretenue avec la langue première est décrite avant tout sous forme de sensations traduisant bien une perception intime : sa propre langue comme un « chez soi ». De fait, il en est ressorti de nos données que de cette situation pouvaient résulter des troubles de l'apprentissage du français qui n'ont pas été mesurés en milieu ordinaire et qui font souvent l'objet d'un déni. Face à un élève parlant une

autre langue que le français, les mécanismes de défense sont tantôt « *le recours [...] aux références culturelles habituelles, tantôt, l'abandon ou le déni de nos propres repères culturels identificateurs pour se « fondre » dans un nouveau groupe d'appartenance* » (Kaës, 2001 : 56). En effet certains de nos enquêtés ont connu des réussites spectaculaires ou plus simplement ils ont traversé ces épreuves sans encombre, d'autres y ont rencontré nombre de difficultés.

- Dans nos données, nous avons vu que les bilingues franco-turcs présentaient des formes de dominance en fonction de la langue utilisée et que généralement ils sont dominants dans une langue mais utilisent les deux à des fins différentes ou dans des domaines différents.
- Concernant les enseignants, nous partageons ici, les résultats qu'avait déjà obtenus Thamin (2015) sur la méconnaissance du plurilinguisme des élèves et de l'écart linguistique entre la langue turque et le français. (Akinci 2016 ; Thamin et Rigolot 2014). Les élèves turcophones sont perçus comme capables d'apprendre la langue de scolarisation rapidement dans un cadre jugé apte à mettre en place une transmission naturelle de la langue (Thamin 2015). Il est certain que les représentations contribuent à la redéfinition, au réajustement des tâches d'enseignement, favorisent la mise en place de stratégies d'apprentissage, développent le savoir-être des enseignants et des apprenants et participent au développement du savoir-apprendre.
- Bien que l'utilisation de deux langues concerne un très grand nombre d'individus au point même que le monolinguisme paraisse « étrange » : « *Je ne pense pas que parler deux langues soit si extraordinaire, mais en revanche, n'en parler qu'une seule doit être un peu bizarre, c'est comme ne voir que d'un oeil : vous auriez en quelque sorte un manque de profondeur et de perspective* » (Harding-Esch & Riley, 2003 : 177). Les politiques linguistiques prônent un modèle français qui ne peut accepter, dans la vie publique, la coexistence dans la nation de groupes ou communautés parlant une ou plusieurs langues autres que le français.

2.2. Le pouvoir des représentations

Notre étude, une des rares recherches en France sur les représentations du bilinguisme franco-turc d'enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire, relève d'une grande importance dans le domaine de la psycho-socio-linguistique. Nos hypothèses de recherche sont justifiées par les résultats obtenus. Suite à nos analyses quantitatives, nous avons pu valider nos hypothèses que les enfants bilingues franco-turcs développent des stratégies différentes de celles de leurs pairs monolingues en fonction des questions qui leurs sont adressées et en fonction du contexte d'interaction et que les deux langues des bilingues franco-turcs ne s'affectent pas négativement, bien au contraire.

Enfin que les représentations de leurs enseignants pouvaient avoir un impact négatif sur le développement langagier. De plus, les enseignants de maternelle et de primaire en véhiculant souvent l'idée reçue que les enfants issus de familles immigrées ne devraient apprendre que le français pour avoir une « bonne » base et qu'ils devraient uniquement parler le français et non leur langue première laisse en suspens une question cruciale qui est celle de l'interaction. Si ces parents ou ces enfants pouvaient interagir en français aussi facilement ils l'auraient fait même sans le conseil des enseignants et c'est bien par pur praticité dans la communication quotidienne qu'ils utilisent le turc. Cependant ce que l'on peut remettre en question c'est le nombre et les temps d'interaction verbale car nous l'avons bien vu les enfants au fur et à mesure de leur scolarité développent leurs compétences langagières en français et subissent une régression linguistique dans leur langue première alors que ce processus est rarement constaté chez des vrais bilingues.

Les conseils et autres orientations sur les pratiques plurilingues qui devraient être réservées à la sphère privée proscrient même des récréations. Quelle est dès lors l'alternative pour les locuteurs bilingues ? Se fondre dans la collectivité préexistante ou contribuer à réorganiser cette collectivité en s'intégrant non pas seulement en tant qu'individu, mais comme membre d'un groupe. Autrement dit, une assimilation sans nuances est-elle le seul modèle d'intégration envisageable ? La pratique du français se veut-elle exclusive et implique-t-elle nécessairement le renoncement aux langues d'origine ? Dans cette perspective, l'école joue un rôle particulièrement important. On peut même se demander si elle peut éviter aujourd'hui de reconnaître l'existence de la différence culturelle et du plurilinguisme, lequel pourrait devenir une nécessité fonctionnelle. Autrement dit, ne faut-il

pas nuancer la conception universaliste qui ignore les différences et admettre les conséquences des situations de mobilité sur les apprentissages pour jeter les bases d'une pédagogie qui tienne compte de la sociologie de la migration et des situations de mobilité ? Vouloir unifier crée des disparités. D'ailleurs, Lahire (2010 : 206) rend parfaitement compte de la nécessité de l'école de s'adapter à la diversité des élèves en affirmant : « *Traiter de façon parfaitement égale les enfants inégalement dotés culturellement du fait des processus de socialisation familiale différenciés, c'est contribuer en définitive à reproduire l'ordre inégal des choses* ». La réalité contemporaine montre une hésitation entre le modèle traditionnel universaliste et une tendance nouvelle visant à soutenir une prise en compte des différences de contextes et de populations. Or, reconnaître la différence au plan linguistique et culturel serait peut-être une avancée en termes d'amélioration des conditions d'apprentissage. Après nos résultats apporter quelques informations sur les limites nous semble pertinent dans le sens où elles vont nous permettre de préciser le contexte dans lequel nous avons conçu notre étude.

3. Les limites

C'est justement en pensant à notre partie sur les perspectives que nous souhaitons, avec une grande modestie, apporter des éléments critiques. Notre but est de mettre en avant les nombreuses difficultés auxquelles nous nous sommes heurtées de notre première à notre dernière année de thèse. Un chercheur se doit aussi d'être critique pour arriver à une posture externe à son propre travail et mettre en avant les différentes remarques, observations et événements au cours de ses recherches. Tout d'abord, nous souhaitons mettre en avant les conditions de travail complexes et parfois insurmontables auxquelles nous avons dû faire face. S'ensuivra de la critique de notre support d'enquête.

- Nous voulons mettre en avant la longueur des questionnaires (3 pages recto verso chacune) qui sont composés de 47 questions pour les parents et de 44 questions pour les enseignants. Le côté procédurier de l'éducation nationale aussi nous a alourdi la tâche. Nous avons eu quelques questionnaires remplis par des groupes d'enseignants donc inexploitable ou du moins nous avons dû préciser la consigne. Par ailleurs, nous avons passé

personnellement des séances stressantes, de peur de ne pas récupérer les questionnaires et c'est ce qui nous a menés vers la dématérialisation. Pouvoir directement parler aux enseignants via leurs mails personnels nous auraient énormément aidé et peut être nous aurait évité des temps d'attentes engendrant du stress.

- Nous avons quelques critiques vis-à-vis des questionnaires et de sa constitution en général et de leurs informateurs. Beaucoup d'enseignant ont jugé le questionnaire trop intrusif et que les questions venaient parfois déranger leurs pratiques. Ils ne comprenaient pas que de tels questionnements pouvaient exister. Nous en avons déduit que la formulation pouvait paraître brute et qu'avec une formulation plus « enrobé », les enseignants ne se seraient pas sentis attaqués. Pour les parents le questionnaire n'a absolument pas été remis en question, et m'ont même encouragé pour la poursuite mais beaucoup d'enseignants m'ont demandé de reformuler mes questions. Choses que nous n'avons pas faites et nous avons préféré l'envoyer à d'autres enseignants. Des retours comme ceux-ci nous pouvons en compter une cinquantaine mais je ne peux ici les soumettre.

4. Les perspectives

Des améliorations et même une poursuite avec un changement dans les questionnaires peuvent y être apportées et des perspectives de recherche peuvent être envisagées pour la suite.

- Premièrement, sur le plan méthodologique nous avons la possibilité d'approfondir et de pousser les analyses en étudiant notre corpus avec une autre méthode de mesure que le questionnaire comme les entretiens individuels ou de groupe.

- Nous avons mené ce travail de recherche en parallèle à notre fonction de formatrice/médiatrice et certainement qu'avec plus de lectures et de temps dédié uniquement à la recherche nous aurions pu davantage approfondir les analyses obtenues. Pendant toutes les années de recherche, il a fallu que nous prenions nous aussi des distances vis-à-vis de nos représentations concernant le système scolaire et leur procédure.

- Par ailleurs, la recherche porte l'attention sur une dimension peu explorée jusqu'à présent : la culture de l'établissement scolaire en matière de relations « enseignants-parents » qu'il nous semblerait intéressant de développer.

- Enfin, les stéréotypes ayant la vie dure, si l'on veut vraiment avoir un impact sur le terrain, il nous semble important de diffuser et discuter les résultats de cette recherche au niveau du corps enseignant, des décideurs scolaires, voire des associations de parents et des communautés locales. Cela impliquerait de se donner les moyens de sortir d'une autre impasse : celle du malentendu entre chercheurs et praticiens. En effet, alors que les chercheurs soulignent la mobilisation des parents, démontant le mythe de la démission parentale, praticiens sur le terrain scolaire restent plus que jamais convaincus du contraire.
- D'autre part, des études comparées tandis que certains ont déjà été réalisées sur le développement langagier des enfants arabophones, bretons et guyanais, peut-être serait-il intéressant de faire des études comparatives sur les représentations du bilinguisme des enfants franco-turcs et d'enfants parlant d'autres issues de l'immigration.
- Nous avons eu une très grande frustration de ne pas avoir eu plus de retours de la part des pères et que le peu de retour ont été très significatifs, faire une étude en privilégiant une étude comparative des représentations du bilinguisme des enfants franco-turcs selon le sexe peut aussi être une perspective fructive.
- Ensuite, pour une perspective de continuité, nous pouvons également envisager la poursuite de notre étude sur les représentations du bilinguisme franco-turc des collégiens et des représentations de leurs professeurs. En effet, il serait pertinent de voir l'évolution et la gestion de ces représentations lorsque les élèves fréquentent des classes supérieures et donc au lieu d'interroger les parents, d'interroger les élèves qui sont en âge de pouvoir s'exprimer sur leur expérience d'acculturation au système éducatif français en lien avec leur langue et leur culture d'origine.
- Nous pensons qu'avec nos questionnaires nous avons ouvert la possibilité d'enquêter un milieu très réfractaire qu'est l'enseignement et que lorsqu'ils se sentent libres les enseignants ont beaucoup à dire.

Pour terminer, nous sommes désormais persuadées que les représentations jouent un rôle dans l'apprentissage d'une langue chez un enfant surtout en école maternelle. Il est indispensable de valoriser les deux langues et cultures de l'enfant bilingue, sans lui demander d'en choisir une, très souvent la langue du pays, langue de prestige au profit de l'autre. A la naissance, ces enfants ne choisissent pas de parler telle ou telle langue, et donc

des années après il n'est pas normal qu'on leur demande de trancher entre l'une et l'autre. Les deux devraient pouvoir être utilisées à souhait selon le contexte approprié. Le bilinguisme des enfants franco-turcs est un bilinguisme émergent et leur devenir est, nous le constatons ici, assujettis à beaucoup de facteurs en lien aux représentations et aux contextes d'apprentissages, préparer ce devenir n'est pas entre les mains des parents et des enseignants ?

Bibliographie

- AARTS, R. & VERHOEVEN, L. (1999). *Literacy attainment in a second language submersion context*. Applied linguistics, vol 20 n°3, pp. 377–393.
- ABADAN, N. (1964). *Batı Almanya'daki Türk İşçileri ve Sorunları*, Ankara, Başbakanlık Devlet Planlama Teşkilatı.
- ABADAN, N. (1972). « Le non-retour à l'industrie, trait dominant de la chaîne migratoire turque », *Sociologie du Travail*, n°14, pp. 278-293.
- ABADAN, N. (1986). « Türk Dış Göçünün 24 Yıllık Bilimsel Bilançosu, 1960-1984 », in ABADAN-UNAT, N., KEMIKSIZ, N. (éds.), *Türk Dış Göçü, 1960-1984, Yorumlu Bibliyografya*, Ankara, A.Ü.S.B.F. Yayınları, n° 555, Gelişme ve Toplum Araştırmaları ve Uygulama Merkezi Yayınları, n° 1, Türkiye Araştırmaları Merkezi, Bonn, 1-57.
- ABADAN, N. (1993). « Late Entrant into Europe's Work Force », in KUBAT, D. (éd.), *The Politics of Migration Politics, Settlement and Integration, from the First World War into the 1990's*, pp. 307-336.
- ABADAN-UNAT, N. (2002) *Bitmeyen Göç. Konuk İşçilikten Ulus-ötesi Yurttaşlığa [La migration qui n'en finit pas. Des travailleurs-hôtes à la citoyenneté transnationale]*, İstanbul, Bilgi Üniversitesi (coll. Göç Çalışmaları), n°30, pp. 383.
- ABRIC, J.-C. (1971). « Experimental study of group creativity : Task representation, group structure and performance », in *European Journal of Social Psychology*, n°1, pp. 311-326.
- ABRIC, J.-C. (1976). *Jeux, conflits et représentations sociales*. Thèse d'État. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- ABRIC, J.-C. (1984). « L'artisan et l'artisanat : Analyse du contenu et de la structure d'une représentation sociale ». *Bulletin de Psychologie*, n°366, pp. 861-876.
- ABRIC, J.-C. (1987). *Coopération, compétition et représentations sociales*, Cousset-Fribourg, Del Val.
- ABRIC, J.-C. (1988, 1989). « L'étude expérimentale des représentations sociales », in JODELET, D. (éd.) *Les représentations sociales*. Paris, PUF, pp. 187-203.
- ABRIC, J.-C. (1994, 1996, 2003, 2011, 2016). *Pratiques sociales et représentations*. Paris, PUF.
- ABRIC, J.-C., (2005). « La recherche du noyau central et de la zone muette des représentations sociales ». In ABRIC, J.-C., (éd.), *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Toulouse, Eres, pp. 59-80.
- ABRIC J.-C & VERGES, P., (1994). *La représentation sociale de la banque*, Etudes et Recherches du Gifresh.

- AKGÜNDÜZ, A. (2008). « Bir modernleşirmeyi hızlandırma projesi olarak Batı Avrupa'ya işçi göçü », in BARABAROS, R. F. & ZÜRCHER, E. J. (éds.), *Modernizm yansımaları : 60'lı yıllarda Türkiye*, Ankara, Elif Yayınevi, pp. 191-211.
- AKINCI, M.-A. (1996). « Les pratiques langagières chez les immigrés turcs en France ». *Ecarts d'identité*, n°76, pp. 14-17.
- AKINCI, M.-A. (2001). *Développement des compétences narratives des enfants bilingues turc-français en France âgés de 5 à 10 ans*, Munich, LINCOM Studies in Language Acquisition, pp. 329-385.
- AKINCI, M.-A. (2003). « Une situation de contact de langues : le cas turc-français des immigrés turcs en France ». In BILLIEZ, J. (éd.), *Contacts de langues : modèles, typologies, interventions*. Paris, L'Harmattan, pp. 127-144. .
- AKINCI, M.-A. (2006). « Du bilinguisme à la bilittéracie. Comparaison entre élèves bilingues turc-français et élèves monolingues français », *Langage et Société*, n°116, pp. 93-110.
- AKINCI, M.-A. (2013). « Le turc », in KREMnitz, G. (éd.), *Histoire sociale des langues de France*, avec le concours de Fañch BROUDIC et du collectif HSLF, PUR, pp. 823- 830.
- AKINCI, M.-A. (2014). « Fransa'daki Türk göçmenlerinin etnik ve dinî kimlik algıları » (Identification ethnique et religieuse des migrants turcs de France). Revue *Bilig*, n°70, pp. 29-58.
- AKINCI, M.-A. (2016). « Culture d'origine et apprentissage : le cas des jeunes enfants bilingues issus de familles immigrées originaires de Turquie ». In AUZOU-CAILLEMET, T. & LORET, M. (éds), *Prendre en compte le corps et l'origine socioculturelle dans les apprentissages*. Paris : Retz, collection « Co-édition », pp. 202-238.
- AKINCI, M.-A., JISA, H. & KERN, S. (2001). « Influence of L1 Turkish on L2 French narratives ». In VERHOEVEN, L. & STRÖMQVIST, S. (éds), *Narrative development in a multilingual context*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, n°23, pp. 189-208.
- AKINCI, M.-A., DE RUITER, J.-J. & SANAGUSTIN, F. (2004). *Le plurilinguisme à Lyon : le statut des langues à la maison et à l'école*. Paris, L'Harmattan.
- AKINCI, M.-A. & JOLLY, A. (2010). « Fransa'da Türkçe öğretiminde son durum: uygulamalar, sorunlar ve öneriler ». In *Proceedings of the 8. Dünyada Türkçe Öğretimi: Türkçeyi Yabancı Dil Olarak Öğretenler Zirvesi*. Ankara, Ankara Üniversitesi, TÖMER, pp. 80-96.
- AKINCI, M.-A. & YAGMUR, K. (2011). « Identification ethnique et religieuse chez les migrants turcs en France : Perspective intergénérationnelle ». In DARQUENNES, J. & VANDENBUSSCHE, W. (eds), *Language and Religion. Sociolinguistica, Yearbook of European Sociolinguistics*, n°25, pp. 126-146.
- ALLPORT, G. W. (1954). *The Nature of Prejudice*. Cambridge (MA), Addison-Wesley.
- ALPER, A. M. (2005). *İşçi dövizlerini belirleyen makro ekonomik etkenler: Türkiye örneği*. Ankara, Türkiye Merkez Bankası,

- AMMERLAAN, T., HULSEN, M., STRATING, H., & YAĞMUR, K. (2001). (éds.), *Sociolinguistic and psycholinguistic perspectives on maintenance and loss of minority languages*. Münster, Waxmann, pp. 72-92.
- AMOSSY, R. & HERSCHBERG, P. A. (2005). *Stéréotypes et clichés : Langue, discours, société*, Paris, Nathan Université.
- AMSELLE, J. L. (2004). « Du métissage au branchement des langues ». In DAKHLIA, J. (éd.), *Trames de langues : usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*. Paris, Maisonneuve et Larose, pp. 273-278.
- ANSART, P. (1999). « Croyance » in AKOUN, A., ANSART, P. (éds.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Seuil, pp. 123-147.
- ARMAGNAGUE, M. (2008). « Processus d'intégration des jeunes d'origine turque en France et en Allemagne ». *Trajectoires*, n°2, pp. 79-88.
- ARMAGNAGUE, M. (2009). « Jeunes génération turques de France et d'Allemagne. Des expériences plurielles ». *Hommes & Migrations*, n°1280, pp. 50-60.
- ARMAGNAGUE, M. (2010). Les dynamiques d'adaptation sociale des communautés turques en France et en Allemagne. Le cas des jeunes générations. *Sociologie*, n°2 vol. 1.
- ARMON, V. (2003) « Minorité ». In FERREOL, G. & JUCQUOIS, G. (éds), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, pp. 287.303.
- ASHMORE, R. D. & DEL BOCA, F. K. (1981). « Conceptual approaches to stereotypes and stereotyping ». In HAMILTON, D. (ed.), *cognitive processes in stereotyping and intergroup behaviour*, n°1, Hillsdale, NJ, Lawrence Erlbaum, pp. 1-36.
- AUGER, N. (2007). « Enseignement des langues d'origine et apprentissage du français : vers une pédagogie de l'inclusion », *Le français aujourd'hui*. N°158, pp.76-83.
- AUGUST, D. & SHANAHAN, T. (2006). *Developing literacy in second-language learners: Report of the national literacy panel on language minority children and youth*. Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum, pp. 75-122.
- AYDOĞAN, M. (2016). L'immigration turque en France et la construction de l'identité transnationale turque via les organisations associatives. Mémoire de Master 1 en sciences politiques, Paris, Université paris 8 Vincennes-St-Denis.
- BADAD, E.Y., ROSENTHAL, R. & INBAR, J. (1982). « Pygmalion, Galatea et le Golem : enquêtes sur des enseignants biaisés et impartiaux », *Journal of Educational Psychology*, n°74, pp. 459-474.
- BALIBAR, R. (1985). *L'institution du français : essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*. Paris, PUF.
- BARIDITH, L. (1980). *L'Analyse de contenu*, Paris, PUF, Le Psychologue.
- BAROU, J. (2012). « Parents immigrés et école : l'incompréhension » in *L'école des parents*, Vol 6, n° 599, pp. 34 à 35

- BARON, R. & BYRNE, D. (2000). *Social psychology*. Boston, Allyn and Bacon.
- BAUDELLOT, C. & ESTABLET, R. (2009). *L'Élitisme républicain*. Paris, Éditions du Seuil.
- BAVOUX, C. (2002). Représentations et attitudes dans les aires créolophones. *Univers créoles*, n°2, pp 7-76.
- BAYER, R. (1961). *Histoire de l'esthétique*. Paris, Armand Colin.
- BECKER, D. (1994). *Échec scolaire ou école en échec ? Têtes dures, têtes vides : l'échec scolaire des Portugais en France*. Paris, L'Harmattan.
- BERRY, J. W. & SAM, D. (1997). « Acculturation and adaptation ». In BERRY, J. W., SEAGULL, M. H., Kagitçibasi, C., (eds.), *Handbook of Cross-cultural Psychology: Social Behavior and Applications*, Needham, (MA): Allyn and Bacon, pp. 91-326.
- BERRY, J. W. (2000). « Acculturation et identité ». In COSTA-LASCOUX, J., HILLY, M. A. et G. VERMES, G. (eds.), *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires : Hommage à Carmel Camilleri*. Paris, L'Harmattan, pp. 81-94.
- BERTHIER, N. (2006). *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés*. Paris, Armand Colin.
- BERTUCCI, M. M. & CORBLIN, C. (2007). « Enseigner les langues d'origine ». *Le Français aujourd'hui*, n°158, pp. 28-38.
- BERTUCCI, M. M. (2007). « L'enseignement des langues et cultures d'origine : incertitudes de statue et ambiguïté des missions ». *Le français aujourd'hui*, n°158, pp. 28-38.
- BIALYSTOK, E. (2009). « L'acquisition d'une deuxième langue, le bilinguisme pendant la petite enfance et leur impact sur le développement cognitif précoce ». In TREMBLAY, R. E, BARR, R.G. RDEV, P. (éds), *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*. Montréal : Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, pp. 1-4.
- BIALYSTOK, E. & BARAC, R. (2012). « Emerging bilingualism : Dissociating advantages for metalinguistic awareness and executive control ». *Cognition*, vol 122, n°1, pp. 67-73.
- BILLIEZ, J. (1985). « La langue comme marqueur d'identité ». *Revue européenne des migrations internationales*, Volume 1, n°2, pp. 95-105.
- BILLIEZ, J. (1995). *Les Français et les langues romanes : Analyse des représentations*, Galatée, Actes de Naples.
- BILLIEZ, J. & MILLET, A. (2001). « Représentations sociales : trajets théoriques et méthodologiques. » In MOORE, D. (éd.), *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes*. Paris : Didier, pp. 31-49.
- BILLIEZ, J. (2002). « De l'assignation à la langue d'origine à l'éveil aux langues : vingt ans d'un parcours sociodidactique ». *VEI enjeux*, n°130, pp. 87-101.

- BILLIEZ, J. & MILLET, A. (2004). « Et il fallut apprendre à étudier les représentations », *Un parcours au contact des langues. Textes de Bernard Py commentés*, GAJO, L. MATTHEY, M., MOORE, D., SERRA, C. (éd.), Paris, CRÉDIF, Didier, « Langues et apprentissage des langues », pp. 253-256.
- BIROT-FREYBURGER, S. MARY, L. & YOUNG, A. (2018). Regards croisés sur des pratiques professionnelles dans une classe de petite section multilingue, in KOMUR-THILLOY, G. & DJORDJEVIC, S. (éds.), *L'école, ses enfants et ses langues*, Paris, Editions Orizons. pp. 147-166.**
- BLANCHET, P. (2009). « Gravité et relativité du pesage des langues : avantages, inconvénients et limites d'une métaphore » in GASQUET-CYRUS, M. & PETITJEAN, C. (éds), pp. 76-88.
- BLANCHET, P. (2013), « Standardisation linguistique, glottophobie et prise de pouvoir », dans RISPAIL, M. (éd.), *Langues et pouvoirs, Cahiers de Linguistique*, vol. 39, n° 1, pp. 93-108.
- BLANCHET, A. & GOTMAN, A. (2005). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Armand Colin.
- BLOCH, H., CHEMAMA, R., GALLO, A., LECONTE, P., LE NY, J.-F. & POSTEL, J. (1991). *Grand dictionnaire de la psychologie*. Paris, Larousse.
- BLOOMFIELD, L. (1935). *Language*. London, Allen & Unwin Ltd Publishers.
- BONARDI, C. & ROUSSIAU, N. (1999). *Les représentations sociales*. Paris, Dunod.
- BORDES-BENAYOUN, C. & SCHNAPPER, D. (2006). *Diasporas et nations*, Paris, Odile Jacob.
- BOTHOREL - WITZ, A. & HUCK, D. (2000). « Les langues en Alsace ». *DiversCité Langues*. En ligne.
- BOUBAKOUR, S. (2011). *Les représentations culturelles dans la formation de formateurs en Lettres Françaises*. Thèse de doctorat en Psychologie non publiée. Lyon, Université Lumière Lyon 2.
- BOUCHE-FLORIN, L., SKANDRANI, S.-M., & MORO, M. R. (2007). « La construction identitaire chez l'adolescent de parents migrants. Analyse croisée du processus identitaire », *Santé mentale au Québec*, vol. 32, n° 1, pp. 213- 227.
- BOUDON, R. (1992). *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*. Paris, Fayard.
- BOURDIEU, P. (1979). *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris, Les éditions de Minuit.
- BOURDIEU, P. (1982). Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques. *Ce que parler veut dire*. Paris, Fayard.
- BOURNE, J. (2003). « Remedial or radical ? Second language support for curriculum learning », in BOURNE, J. & REID, E. (eds), *Language Education, World Yearbook of Education*, London, Kogan. pp. 21-34.
- BOYER, H. & PEYARD, J. (1990). *Les représentations de la langue : approches sociolinguistiques*. Paris : Larousse. *Langue française*, n°85 pp. 30-41.
- BOYER, H. (1996). *Sociolinguistique territoire et objets*. Paris, Delachaux et Niestlé.
- BOYER, H. (2001). *Introduction à la linguistique*. Paris, Dunod.

- BOYER, H. (2003). *De l'autre côté du discours : recherches sur le fonctionnement des représentations communautaires*. Editions, L'Harmattan.
- BOYER, H. (2007). Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène, Tome 3- *Education, Ecole, Didactique*, Paris, L'Harmattan.
- BOZARSLAN, H. (1990). « Une communauté et ses institutions : le cas des Turcs en RFA », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. VI, n°3, pp. 63-82.
- BOZARSLAN, H. (1996) : « Femmes originaires de Turquie en France où en est l'intégration ? », *CEMOTI, Cahiers d'Études sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien*. pp. 91-118.
- BRETON, R. (1994), « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n°1, pp. 59-69.
- BRIGHAM, J. C. (1971). Ethnic stereotypes, *Psychological Bulletin*, n°76, pp. 15-38.
- BRIGHT, W. (1966). *Proceedings of the UCLA sociolinguistics conference*. The Hague, Mouton.
- BRILL, B. & LEHALLE, H. (1988). *Le développement psychologique est-il universel ? Approches interculturelles*. Paris. PUF.
- BRINBAUM, Y., MOGUEROU, L., & PRIMON, J.L. (2012). « Les enfants d'immigrés ont des parcours scolaires différenciés selon leur origine migratoire », in. INSEE, *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, pp. 43-59.
- BRONCKART, J.-P. (1991) : *Dictionnaire de psychologie*. Paris, PUF.
- BROPHY, J. & GOOD, T. (1974). *Teacher-student relationships: causes and consequences*. New York, Holt Rinehart et Winston.
- BRUNET, R. (1993). *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Paris, La Documentation Française, pp.148-154.
- BULOT, T. (2001). « Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie ou «l'étranger est une personne » », in *Diversité langues*, vol 6, Québec, Téléuniversité, n°22, pp. 31-37.
- CAILLE, J.-P. (2005). « Les projets d'avenir des enfants d'immigrés », in *Les immigrés en France*, coll. « Insee Références ».
- CAILLE, J.-P. & LEMAIRE, S. (2009). « Les bacheliers de première génération : des trajectoires scolaires et des parcours dans l'enseignement supérieur « bridés » par de moindres ambitions ? », Insee, *Portrait social*, pp. 171-193.
- CAITUCOLI, C. (2003) : A propos de la notion d'hétérogénéité linguistique. (éd.), *Situations d'hétérogénéité linguistique en milieu scolaire*. Rouen, Publications de l'Université.
- CALVET, L. -J. (1996). *Les politiques linguistiques*. Paris, PUF.
- CALVET, L. - J. (1998). Insécurité linguistique et représentations. Approche historique. *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone* (éd.) CALVET, J.-L. & MOREAU, M.-L. pp. 9-17. Paris, Didier Erudition.
- CALVET, L. - J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris, Plon.

- CALVET, L. - J. (2002). *Le marché aux langues : les effets linguistiques de la mondialisation*. Paris, Plon.
- CALVET, L. - J. & MOREAU, M. - L. (1998). *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*. Paris, Didier Érudition.
- CAMILLERI, C. (1990). « Identité et gestion de la disparité culturelle : essai d'une typologie ». In CAMILLERI, C., KASTERSZTEIN, J., LIPINSKI, E. M., MALEWSKA-PEYRE, H., TABOADA-LEONETTI, I. & VASQUEZ, A. (éds), *Stratégies identitaires*, Paris, PUF. pp. 85-110.
- CANUT, C. (1995). Dynamique et imaginaire linguistiques dans les sociétés à tradition orale. *Unpublished doctoral dissertation supervised by Anne-Marie Houdebine, University of Paris III*.
- CANUT, C. (1996). *Dynamiques linguistiques au Mali*, Paris, Didier Érudition.
- CANUT, C. (1998). Imaginaires linguistiques en Afrique, Colloque INALCO, *Attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique, quelles notions pour quelles réalités ?*, (9 novembre 1996), Paris, INALCO-L'Harmattan.
- CANUT, C. (2000). « Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours « épilinguistique » », *Langage et Société*, n° 93, pp. 71-97.
- CASTELLAN, Y. (1970). *Initiation à la psychologie sociale*, Paris, A. Colin.
- CASTELLOTTI, V. (2001). *La langue maternelle en classe de langue étrangère*. Paris, CLE International, DLE.
- CASTELLOTTI, V. & MOORE, D. (2002). *Représentations sociales des langues et enseignements, Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe - De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue - Etude de référence*. Division des politiques linguistiques, Direction de l'éducation scolaire, extra-scolaire et de l'enseignement supérieur, DGIV. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- CERQUIGLINI, B. (1999). *Les langues de la France*, Rapport au Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication, La Documentation française, avril 1999.
- CLENET, J. (1998). *Représentations, formation et alternance, Alternances/Développement*, Paris, l'Harmattan.
- CLERC, S. (2007). « La représentation des langues et de la France chez les élèves nouvellement arrivés en France ». Actes du Colloque international *Stéréotypages, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène. Perspectives interdisciplinaires*, T. III, *Éducation, École, Didactique*. Paris, L'Harmattan.
- COHEN-SCALI, V. & GUICHARD, J. (2008). « Introduction : identités et orientations », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol 37 n°3, pp. 315-320.

- CONTEH, J. & BROCK, A. (2011). « Safe spaces » ? Sites of bilingualism for young learners in home, school and community. *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*, vol 14, n°3, pp. 347-360.
- COPEAUX, E. (1992). « Les Turcs de l'extérieur dans *Türkiye* : un aspect du discours nationaliste turc », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, pp. 31-52.
- CORDIER, F. & DUBOIS, D. (1981). Typicalité et représentation cognitive, *Cahiers de Psychologie Cognitive*, n° 1, pp.299-333.
- COSTE, D., MOORE, D. & ZARATE, G. (1997). *Compétence plurilingue et pluriculturelle. Vers un Cadre Européen Commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes*. Strasbourg : Éditions du Conseil de l'Europe.
- COUËTOUX-JUNGMAN, F., WENDLAND, J., AIDANE, E., RABAIN, D., PLAZA, M., & LECUYER, R. (2010). Bilinguisme, plurilinguisme et petite enfance. Intérêt de la prise en compte du contexte linguistique de l'enfant dans l'évaluation et le soin des difficultés de développement précoce. *Devenir*, n°22, pp. 293-307.
- CRUTZEN, D. & MANÇO, A. (2003). *Compétences linguistiques et sociocognitives des enfants de migrants. Turcs et Marocains en Belgique*. Paris, L'Harmattan.
- CRUTZEN, D. (1998). *Objectif lecture ! Lire, découvrir, s'exprimer en classe multiculturelle. Manuel de l'élève et guide pédagogique*. Bruxelles, De Boeck.
- CUCHE, D. (2004). *La Notion de culture dans les sciences sociales*. Paris, La Découverte.
- CULIOLI, A. (1968). « La formalisation en linguistique ». *Cahiers pour l'analyse*, n° 9, pp. 106-117.
- CULIOLI, A. (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation, opérations et représentations*, Tome 1, Gap, Ophrys.
- CUMMINS, J. (1981). « Le rôle du développement de la langue primaire dans la promotion de la réussite scolaire des élèves des minorités linguistiques ». In California State Department of Education (éd.), *Schooling and Language Minority Students: A Theoretical Rationale*. Los Angeles, Californie, Université d'État de Californie, pp. 3-49.
- CUMMINS, J. (1991). « Language Development and Academic Learning ». MALAVE, L. & DUQUETTE, G. (éds), *Language, Culture and Cognition*, Clevedon, Multilingual Matters.
- CUMMINS, J. (2014). « L'éducation bilingue : Qu'avons-nous appris de cinquante ans de recherche ? ». NOCUS, I., VERNAUDON, J. & PALA, M. (éds), *L'école plurilingue en outre-mer. Apprendre plusieurs langues*. Rennes, PUR, pp. 41-63.
- CUMMINS, J. & EARLY, M. (2011). *Identity texts: The collaborative creation of power in multilingual schools*. Stoke-on-Trent, Trentham Books.

- DABENE, L. (1990). Diversité des situations d'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère. In Dabène, L. et al. (Ed.), *Rituels et variations dans la classe de langue étrangère*. Paris, Crédif-Hatier (LAL).
- DABENE, L. (1994). *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*. Paris, Hachette.
- DABENE, L. & BILLIEZ, J. (1987). *Recherche sur la situation sociolinguistique des jeunes issus de l'immigration*. Rapport de recherche ronéoté, Centre de didactique des langues, Université Grenoble 3.
- DALGALIAN, G. (2005). *Enfances plurilingues. Témoignage pour une éducation bilingue et plurilingue*. Paris, L'Harmattan.
- DAVIAULT, D. (2011). *L'émergence et le développement du langage chez l'enfant*. Paris : Chenelière Education.
- DE CERTEAU, M. (1985), Idéologie et diversité culturelle, in Actes du colloque : *Diversité culturelle, société industrielle, Etat nationale*, Paris, L'Harmattan.
- DE HOUWER, A. (2006). « Le développement harmonieux ou non harmonieux du bilinguisme de l'enfant au sein de la famille ». *Langage et Société*, n°116, pp. 29-49.
- DELAMOTTE-LEGRAND, R. & SABRIA, R. (2001). « L'enfant sourd et ses langues : l'unicité des choix en parcours langagiers pluriels ». CASTELLOTTI, V., (Ed.), *D'une langue à l'autre : pratiques et représentations*, Rouen : Presses de l'Université de Rouen, collection : « Dyalang, Pur », n°308, pp. 81-109.
- DELERM, R. (1967). « Les Turcs et la Turquie », *Hommes et Migrations*, « Connaissance des Turcs et de la Turquie », n°108, pp 131-139.
- DENIS, M. (1989). *Image et Cognition*. Paris, PUF.
- DEPREZ, C. (1994). *Les enfants bilingues : langues et famille*, ENS de Fontenay-Saint Cloud, Mayenne, Didier, coll. CREDIF.
- DEPREZ, C. (2000). « Le jeu des langues dans les familles bilingues d'origine étrangère ». *Etudes de Sociolinguistiques*, n°1, pp. 59-74.
- DEPREZ, C. (2012). *Les enfants bilingues : langues et familles*. Paris, Didier-CREDIF, Essais.
- DESCHAMPS, J. C. & BEAUVOIS, J. L. (1996). Attributions intergroupes, in BOURHIS, R. Y., & LEYENS J. P., (éds), *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, Liège, Mardaga, pp. 347-360.
- DESTUTT DE TRACY, A.-L. (1815). **Éléments d'idéologie. Traité de la volonté et de ses effets.**
Paris: Courcier.
- DEVEREUX, G. (1967) : « La renonciation à l'identité : défense contre l'anéantissement ! », *revue française de psychanalyse*, XXXI, pp. 101-141.
- DI GIACOMO, J.-P. (1981). *Représentations sociales et comportements collectifs*. Thèse de Doctorat, Louvain-la-Neuve, Université de Louvain.

- DOISE, W. (1972). Relations et représentations intergroupes, in MOSCOVICI, S. *Introduction à la psychologie sociale*, Paris, Librairie Larousse.
- DOISE, W. (1973). « Relations et représentations intergroupes », in MOSCOVICI, S. (ed.), *Introduction à la psychologie sociale*, Paris, Larousse, pp. 195-214.
- DOISE, W. (1976). *L'articulation psychologique et les relations entre groupes*, Bruxelles, A. de Boek.
- DOISE, W. (1983). « Apprentissage, psychologie génétique et psychologie sociale : une transformation de paradigme. », *Archives de psychologie*, n° 51, pp. 17-22.
- DOISE, W. (1985). Les représentations sociales : définition d'un concept, *Connexions*, n° 45, Toulouse Erès, pp. 243-253.
- DOISE, W. (1986). « Les représentations sociales : définition d'un concept ». In DOISE, W. & PALMONARI, A. *L'étude des représentations sociales*. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, pp. 139-156.
- DOISE, W. (1988). Les représentations sociales : un label de qualité. *Connexions*, n° 51, Toulouse, Erès, pp. 99-113.
- DOISE, W. (1989). « Cognitions et représentations sociales : L'approche génétique. », In JODELET, D. (éd.). *Les représentations sociales*. Paris, PUF. pp. 361-382.
- DOISE, W., CLEMENCE, A. & LORENZI-CIOLDI, W. (1992). *Représentations sociales et analyse de données*. Grenoble, PUG.
- DUBEN, A. (1985). « Turkish Families and Households in Historical Perspective », *Journal of Family History*, n° 1, vol.10, pp. 75-97.
- DUBET, F. (1997). *Ecole, Familles : le malentendu*, Paris, Editions Textuel.
- DUMONT, L. (1966). *Homo hierarchicus - Le système des castes et ses implications*, Paris, Gallimard.
- DURKHEIM, E. (1895). *Les Règles de la méthode sociologique*, PUF.
- DURKHEIM, E. (1898). « Représentations individuelles et représentations collectives ». *Revue de métaphysique et de morale, enseignants face à l'apprentissage de la langue. TRANEL*, n°27, pp. 9-27.
- DURKHEIM, E. (1968). *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, réed., Paris, PUF.
- ERIKSON, E.M. (1980). *Identity and the life cycle*. New York, International Universities Press Inc. (Reed. New York, Norton).
- ERTEK, B. (2017). *Développement du vocabulaire en turc et en français d'élèves bilingues franco-turcs et monolingues turcs et français âgés de 6 ans à 10 ans*. Thèse de doctorat en Sciences du langage (18/10/17), sous la direction de M. Mehmet-Ali Akinci, Université de Rouen.
- EXTRA, G. & VERHOEVEN, L. (1999). *Bilingualism and Migration*, Berlin, Mouton de Gruyter.

- FALL, M. & RABAUD, A. (1996). Les turcs et leurs intervenants sociaux. Programme d'ingénierie socio-éducative commandité par le FAS, Régos (Réseau Girondin d'observation social), Université Bordeaux 2.
- FIOUX, P., & ROBILLARD, de D. (1996). « Français régionaux et insécurité linguistique. Essai de synthèse et de mise en perspective ». In BAVOUX, C. (éd.). *Français régionaux et insécurité linguistique*. Paris, France : L'Harmattan / Université de la Réunion, pp. 181- 191.
- FISCHER, G.-N. (1987, 1996, 2005). *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. Paris, Dunod.
- FISCHOFF, B., SLOVIC, P., & LICHTENSTEIN, S. (1977). « Knowing with certainty: The appropriateness of extreme confidence ». *Journal of Experimental Psychology : Human Perception and Performance*, n°3, pp. 552-554.
- FISCHER, G.-N. (1987). *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. Paris : Dunod.
- FLAMENT, C. (1962). « L'analyse de similitude », *Cahier du Centre de Recherche Opérationnelle*, n°4, pp. 63-97.
- FLAMENT, C. (1987). « Pratiques et représentations sociales ». In BEAUVOIS, J.L., JOULE, R.V. & MONTEIL, J.M., *Perspectives cognitives et conduites sociales*. Fribourg. Cousset: Delval. pp. 143-150.
- FLAMENT, C. (1989). « Structure et dynamique des représentations sociales ». In JODELET, D. (éd.), *Les représentations sociales*. Paris, PUF. Sociologie d'aujourd'hui. pp. 204-219.
- FLAMENT, C. (1994b). « Structure, dynamique et transformation des représentations ». In ABRIC, J. C. (éd.), *Pratiques Sociales et Représentations*. Paris, PUF. pp. 37-57.
- FOUCAULT, M. (1966). *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard.
- FREUD, S. (1908). « Les théories sexuelles infantiles », in *La vie sexuelle*, Paris, PUF.
- GADET, F. (1996). « Variabilité, variation, variété : le français d'Europe », in *French Language Studies*, n°6, pp. 75-98.
- GADET, F., & VARRO, G. (2006). « « Le scandale » du bilinguisme. Langues en contact et plurilinguisme ». *Langage et Société*, n°116, pp. 9-28.
- GAJO, L. (2000). Disponibilités sociales des représentations : approche linguistique. *Travaux Neuchâtelois de Linguistique* n° 32 pp. 39-53.
- GAJO, L., KOCH, P. & MONDADA, L. (1996). « La pluralité des contextes et des langues : une approche interactionnelle de l'acquisition ». *Bulletin VALS/ASLA*, n°64, pp. 61-86.
- GARCIA, E. (1983). *Early Childhood Bilingualism*, Albuquerque, New Mexico, University of New Mexico Press, Albuquerque.
- GARCIA, O., KLEIFGEN, J. A., & FALCHI, L. (2008). From English Language Learners to Emergent Bilinguals. Equity Matters. Research Review n°1. *Campaign for Educational Equity*, Teachers College, Columbia University.

- GAUTIER-KIZILYÜREK, S. (2007), « Les Enseignements de Langue et Culture d'Origine en France ? Chronique d'une mort annoncée ? Le cas de la langue turque ». In BAIDER, F. (éd.), *Emprunts linguistiques, empreintes culturelles*. Paris, L'Harmattan, pp. 141-158.
- GENESSE, F. & NICOLADIS, E. (2006). « Bilingual Acquisition: Bilingual First Language Acquisition ». In HOFF, E. & SHATZ, M. (éds), *Handbook of Language Development*. Oxford, Blackwell, pp. 324-342.
- GERGEN, K.-J. ; GERGEN, M.-M. ; JUTRAS, S. (1981). *Psychologie sociale*, Laval, Éditions Études vivantes.
- GESTRING, N. & JANßEN, A & POLAT, A. (2006). *Prozesse der Integration und Ausgrenzung. Türkische Migranten der zweiten Generation*. Wiesbaden: Verlag für Sozialwissenschaften.
- GIUST- DESPRAIRIES, F. (1988). « Le sujet dans la représentation sociale », *Connexions*, n° 51, *Les représentations sociales*. Toulouse, Eres, pp. 83-89.
- GÖKALP, C. (1973). « L'émigration turque en Europe et particulièrement en France », in *Population*, n°28, pp. 335-360. URL : <http://dx.doi.org/10.2307/1531137>.
- GÖKALP, A. (1989). « Population, parenté et nouvelles pratiques matrimoniales en Turquie », in PERISTIANY, J., *Le prix de l'alliance en Méditerranée*, CNRS, Paris - Marseille, pp. 145-156.
- GÖKALP, A. (2001). « Fransız Milli Eğitim sisteminde Türkçenin konumu ». In *Avrupa'da Yabancı Dil Olarak Türkçe Öğretimi Sempozyumu toplantı notları*. Ankara : TDK, pp. 150-156.
- GONZO, S. & SANTARELLI, M. (1983). « Pidginization and linguistic change in emigrant languages », in ANDERSEN, R. W. (ed.), *Pidginization and creolization as language acquisition*. Newbury House Publishers, Inc., Rowley, (MA), pp. 181-197.
- GREGORY E. & WILLIAMS A. (2000). *City Literacies : Learning to Read across Generations and Cultures*, Londres, Routledge.
- GROSJEAN, F. (1984). « Le bilinguisme : vivre avec deux langues », in *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n°7, pp. 15-41.
- GROSJEAN, F. (2015). *Parler plusieurs langues : le monde des bilingues*. Paris : Albin Michel.
- GUENIER, N. (1978). *Les Français devant la norme : contribution à une étude de la norme du Français parlé*. Paris : H. Champion. Coll. « Créoles et français régionaux ».
- GUENIER, N. (1997). « Représentations linguistiques », *Sociolinguistique. Concepts de base*, MOREAU, M.-L. (éd.), Sprimont, Mardaga, pp. 246-252.
- GUENIF-SOUILAMAS, N. (2000). *Des « beurettes » aux descendants d'immigrants nord-africains*, Paris, Grasset.
- GUILBERT, L. (2005). « L'expérience migratoire et le sentiment d'appartenance ». In *Ethnologies*, vol 27, n°1, pp. 5-32.

- GUIMELLI, Ch. & ROUQUETTE, M. L. (1992). « Contribution du modèle associatif des schèmes cognitifs de base à l'analyse structurale des représentations sociales ». *Bulletin de Psychologie*, XLV, 405, pp. 196-202.
- HAKUTA, K. (2001). « A Critical Period for Second Language Acquisition ? », In BAILEY, D., BRUER, J. F., SYMONS, F. & LICHTMAN, J. (éds.), *Critical Thinking about Critical Periods. Baltimore* : Paul Brookes Publishing Co, pp. 595.612.
- HALBWACHS, M. (1925). *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel.
- HALBWACHS, M. (1950). *La mémoire collective*, Paris, PUF.
- HALBWACHS, M. (1952). *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, PUF.
- HAMAD, N. (2004). *La Langue et la frontière double culture et polyglottisme*. (Denoël) Liban.
- HAMERS, J.-F. & BLANC, M. (1983). *Bilinguisme et bilingualité*. Bruxelles : Mardaga.
- HAMERS, J.-F. & BLANC, M. (2000). *Bilinguality and bilingualism*. Cambridge : Cambridge University Press.
- HAMURCU SUVERDEM, B. (2015). *Développement du turc et du français en situation de bilinguisme précoce. Le cas d'enfants d'origine turque scolarisés en maternelle*. Thèse de Doctorat dirigée par DELAMOTTE-LEGRAND, R. & AKINCI, M-A., Normandie : Université de Rouen.
- HARDING, J. (1968). « Stereotypes », in *International Encyclopedia of the Social Sciences*, vol. 15, New-York, McMillan, pp. 259-261.
- HARDING-ESCH, E. & RILEY, P. (2003). *The Bilingual Family. A Handbook for Parents* (2nd ed.), Cambridge University Press.
- HAUGEN, E. (1953). *The Norwegian Language in America; a study in bilingual behavior*. Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- HELOT, C. (2003). « [Language Policy and the Ideology of Bilingual Education in France](#) ». *Language Policy*, Vol 2, n°3. pp. 255-277
- HELOT, C. (2007). *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*. Paris : L'Harmattan.
- HELOT, C. (2008). « [Penser le bilinguisme autrement](#) » dans HELOT, C., BENERT, B., EHRART, S. & YOUNG, A. (eds.), *Penser le bilinguisme autrement*, Frankfurt, Peter Lang, pp. 9-27
- HELOT, C. (2014). « Apprendre plusieurs langues, plusieurs langues pour apprendre. Les enjeux socio-éducatifs du bilinguisme et du plurilinguisme », dans VERNAUDON, J., NOCUS, I., & PAIA, M. (eds.) *L'école plurilingue en Outre-mer*. Rennes, PUR, pp. 65-84.
- HERMANS, H. J. M., (2003). The construction and reconstruction of a dialogical self, *Journal of Constructivist Psychology*, n°16, pp. 89-130.
- HERSKOVITS, M. (1967). *Les bases de l'anthropologie culturelle*, Paris, François Maspero.
- HERZLICH, C. (1969). *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*. Paris, EHESS.

- HERZLICH, C. (1973). « La représentation sociale », in MOSCOVICI, S. (éd.) Introduction à la psychologie sociale, Paris, Larousse.
- HOUDEBINE, A-M. (1977). *Les femmes et la langue* », *Tel Quel*, Paris, n° 74, pp. 84-95.
- HOUDEBINE, A-M. (1985). « Pour une linguistique synchronique dynamique », *La Linguistique* n° 21, Paris, PUF, pp. 5-35.
- IDRIS, I. (2005). Du culturel au thérapeutique. La vulnérabilité spécifique des enfants de migrants comme outils de réussite. Conférence du Casnav de l'académie de Paris. 20 janvier 2005.
- INSEE (2000). « Populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2000 ». In INSEE, Recensement de la population, décembre 2000.
- INSEE (2003). « Nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles des emplois salariés d'entreprises ». PCS-ESE. In INSEE-DARES.
- INSEE (2009). « Population de l'Ain : une croissance alimentée par le desserrement de Lyon et de Genève ». In INSEE, revue n°106, février 2009.
- INSEE (2011). « Une immigration européenne moins marquée ». In INSEE, revue n°157, décembre 2011.
- INSEE (2012). Fiches thématiques intitulées : *Immigrés et descendants d'immigrés en France. Population immigrée.*
- INSEE (2016). « Populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2017 ». In : INSEE, *Recensement de la population*, décembre.
- IRTIS-DABBAGH, V. (2003). *Les jeunes issus de l'immigration de Turquie en France : états des lieux, analyses et perspectives.* Paris : L'Harmattan.
- JODELET, D. (1989, 1994). *Représentations sociales : un domaine en expansion. Les représentations sociales.* Paris : PUF.
- JODELET, D. (1984, 2003). « Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie », in MOSCOVICI, S., *Psychologie sociale*, Paris, PUF, pp. 357-378.
- JODELET, D. & OHANA, J. 1997. « Bibliographie générale sur les représentations sociales ». In *Les représentations sociales*, sous la direction de JODELET, D., Paris : Les Presses Universitaire de France, pp. 9-43.
- KAËS, R. (2001). *Différence culturelle et souffrances de l'identité.* Paris : Dunod.
- KALLMEYER, W. & KEIM, I. (2003). « Eigenschaften von sozialen Stilen der Kommunikation : Am Beispiel einer türkischen Migrantinnengruppe », in *Osnabrücker Beiträge zur Sprachtheorie* n°65, pp. 35-56.
- KASTORYANO, R. (1983). *Influence de l'organisation sociale des familles immigrées turques sur la socialisation des enfants*, Thèse de Doctorat, Université de Paris X.

- KASTORYANO, R. (1984). « Ecole et espace social. Comparaison des rapports de familles turques avec l'école, à Paris et dans une petite ville de province », *Migrants Formation*, n° 58, pp. 3-8.
- KASTORYANO, R. (1986). *Etre Turc en France, Réflexions sur famille et communauté*, Paris, CIEMI/L'Harmattan.
- KASTORYANO, R. (1992). *La présence turque en France*, Paris : CERI/FNSP.
- KASTORYANO, R. (1994). « Mobilisation des migrants en Europe, du national au transnational », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n°10, 1 pp. 169-181.
- KASTORYANO, R. (1998). *Quelle identité pour l'Europe ? Le multiculturalisme à l'épreuve*. Paris : Presses de sciences Po.
- KLEIN, O., SNYEDER, M., & LIVINGSTON, R. W. (2004). Prejudice on the stage: SelfMonitoring and the expression of group attitudes. *British Journal of Social Psychology*, n°43, pp. 299-314.
- KLINKENBERG, J.-M. (2001). *La langue et le citoyen: pour une autre politique de la langue française*. Paris : PUF.
- KONUK, M. (2009). Jeunes originaires de Turquie entre l'école et la communauté, Paris, L'Harmattan (Logiques Sociales).
- KROLL, J. & DE GROOT, A. M.B. (2005). Handbook of Bilingualism. *Psycholinguistic Approaches*. Oxford: Oxford University Press, pp. 531-553.
- LABOV, (1972). *Sociolinguistic patterns*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- LAFONTAINE, D. (1997). « Les attitudes et les représentations linguistiques ». *Le français en Belgique: une langue, une communauté*, pp. 381-390.
- LAHIRE, B. (2010). « La transmission familiale de l'ordre inégal des choses », *Regards croisés sur l'économie*, n°7, pp. 203-210.
- LAMBERT, W. (1977). « Effects of bilingualism on the individual. Cognitive and sociocultural consequences » in HORNBY, P. A. (ed.), *Bilingualism, Psychological, Social and Educational Implications*, New York, and N.Y: Academic Press, pp. 15-28.
- LAPARRA, M. (1990). « Questions sur le bilinguisme des enfants issus de l'immigration ». *Migrants-Formation*, n°83, pp. 40-53.
- LAPLANTINE, F. (2007). *Ethnopsychiatrie psychanalytique*, Paris, Beauchesne.
- LE BOUEDEC, G. (1984). Contribution à la méthodologie d'étude des représentations sociales. *Cahiers de Psychologie Cognitive*, n°4, pp. 245-272.
- LEDEGEN, G. (2001). *Le bon français*, Paris, L'Harmattan.
- LE MAREC, J. (2004). « Usages : pratiques de recherche et théorie des pratiques ». *Hermès, La Revue*, n°38, pp. 241-248.

- LEGAL, J.-B., DELOUVEE, S. (2016). *Stéréotypes, préjugés et discrimination*. Paris, Dunod.
- LEMHÖFER, K., DIJKSTRA, T., & MICHEL, M. (2004). « Three languages, one ECHO: Cognate effects in trilingual word recognition ». *Language and cognitive processes*, vol 19, n° 5, pp. 585-611.
- LEVY-BRUHL, L. (1927). *L'âme primitive*, Paris, Alcan, (PUF, 1996).
- LEYENS, J.P. & BEAUVOIS, J.L. (1997). *Psychologie sociale, l'ère de la cognition*, Grenoble 3, PUG.
- LEYENS, J.-P., YZERBYT, V., & SCHADRON, G. (1994, 1996). *Stereotypes and social cognition*. Bruxelles, Maradaga.
- LIPPMAN, W. (1922). *Public opinion*. New York, Harcourt, Brace, Jovanovitch.
- LUCCHINI, S. (2007). L'enseignement des langues d'origine, à quelles conditions ? In *Le français aujourd'hui*. N° 158, pp. 9-20.
- LÜDI, G. & PY, B. (1986). *Etre bilingue, devenir bilingue*. Berne, Peter Lang.
- LÜDI, G. & PY, B. (2003). *Être bilingue*. Bern, Peter Lang.
- LUTZ, A. & CRIST, S. (2009). « Why do bilingual boys get better grades in English-only America? The impacts of gender, language and family interaction on academic achievement of Latino children of immigrants ». *Ethnic and Racial Studies* ; n° 32, pp. 346-68.
- LYNCH, K. (1960, 1989). *L'image de la cité*, Paris, Dunod.
- MAALOUF, A. (1998). *Les identités meurtrières*. Paris, Grasset & Fasquelle.
- MACNAMARA, J. (1966). *Bilingualism and primary education*. Edinburgh, University Press.
- MALINOWSKI, B. (1961). *Argonauts of the Western Pacific*. New York, E. P. Dutton.
- MA MUNG, E. (1994). « L'entrepreneuriat ethnique en France », *Sociologie du travail*, vol 36, n°2, pp. 185-209.
- MANÇO, A. (2000). *Intégration et identité : Stratégies et positions des jeunes issus de l'immigration*. Paris, L'Harmattan.
- MANÇO, A. (2005). « Travail indépendant et immigration en Belgique : analyse empirique de cas contrastés », in MULLER, L. & DE TAPIA, S. (Eds), *La création d'entreprise par les immigrés*, Paris, L'Harmattan, pp. 109-136.
- MANÇO A. (2006). *Turcs en Europe. L'heure de l'élargissement*, Paris L'Harmattan.
- MANIGAND, A. (1991). *Processus d'insertion scolaire d'enfants d'origine étrangère : étude des trajectoires scolaires d'une population d'enfants turcs*. Thèse de Doctorat non publiée, Bordeaux, Université de Bordeaux II.
- MANIGAND, A. (1995). « Diversité des trajectoires scolaires d'enfants de migrants. Le cas d'enfants turcs ». In *Migrant-Formation* n° 101. pp. 130-152.

- MANIGAND, A. (1999). « Le silence des enfants turcs à l'école ». *Psychologie & Education*, n°37, pp. 57-73.
- MANRY, V. (2000). « Les activités entrepreneuriales des réseaux de migrants turcs en France », In RIGONI, I., (Ed.), *Turquie, les mille visages*, Paris, Syllepse. pp. 147-163.
- MARCELLESI, C. ROMIAN, H. & TREGNIER, J. (1985). « Quelques concepts et notions opératoires pour une pédagogie de la variation langagière », *Repères*, n° 67, p. 23-31.
- MARTIN, P. L. (1991). *Bitmeyen Öykü : Batı Avrupa'ya Türk İşçi Göçü-Özellikle Federal Alman Cumhuriyeti'ne*, Ankara, Uluslararası Çalışma Bürosu.
- MARTINEK, T. & JOHNSON, S. (1979): « Teacher expectation. Effect on dyadic interaction and self concept in elementary age children. » *Research Quarterly*, n° 50, n° 1, pp. 60-70.
- MATTHEY, M. & MOORE, D., (1997). « Alternance des langues en classe ; pratiques et représentations dans deux situations d'immersion. » *Tranel*, n° 27. pp. 63-68.
- MAURER, B., (1999). *Enquêter sur les représentations dans les situations de contact de langues : aspects théoriques, implications méthodologiques*, Habilitation à diriger des recherches, Montpellier III.
- MAURER, B. (2013). *Représentations sociales des langues en situation multilingue : la méthode d'analyse combinée, nouvel outil d'enquête*, Paris, Archives contemporaines.
- MEAD, M. (1963). *Socialization and enculturation*. Currents Anthropology. Miller Frank C.
- MEILLET, A. (1982). *Linguistique historique et linguistique générale*. Genève, Slatkine, Paris, Champion.
- MILLER, G. A., GALANTER, E., & PRIBRAM, K. H. (1960). *Plans and the structure of Behavior*. New York, Holt, Rinehart & Winston.
- MILROY, L. (1980). *Language and Social Network*. Oxford, Blackwell.
- MINCES, J. (1997). *La génération suivante*, Paris, (Ed.) de l'Aube.
- MOLINER, P. (1989). « Validation expérimentale de l'hypothèse du noyau central des représentations sociales », *Bulletin de Psychologie*, XLI, n°387, pp. 759-762.
- MOLINER, P. (1993). « I.S.A. : L'induction par scénario ambigu, une méthode pour l'étude des représentations sociales », *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, n°6, pp. 7-21.
- MOLINER, P. (1996). *Images et représentations sociales*. Grenoble, PUG.
- MOLINER, P. (2001). « Une approche chronologique des représentations sociales », in MOLINER, P., *La dynamique des représentations sociales, pourquoi et comment les représentations se transforment-elles ?*, Paris, PUG, pp. 245-268.
- MOLINER, P., RATEAU, P., & COHEN-SCALI, V. (2002). *Les représentations sociales : pratiques des études de terrain*. PUR.

- MONTMASSON-MICHEL, F. (2016). « Une socialisation langagière paradoxale à l'école maternelle », *Langage et société*, n° 156, pp. 57-76.
- MONTEIL, J. M. & MAILHOT, L. (1988). « Eléments d'une représentation sociale de la formation : analyse d'une enquête auprès d'une population de formateurs », *Connexions* n° 51, Paris, Erès, pp. 37-51.
- MOORE, D. (2001). Les représentations des langues et de leur apprentissage : itinéraires théoriques et trajet méthodologique. In MOORE, D. (éd.), *Références, modèles, données, et méthodes*, pp. 7-22. Paris, Didier.
- MOORE, D. (2002). *Ethnicité et politique de la ville en France et en Grande-Bretagne*. Paris : L'Harmattan.
- MOORE, D. (2004). « Les représentations des langues et de leur apprentissage : itinéraires théoriques et trajets méthodologiques » in CASTELLOTTI, V., MOCHET, M.-A. (éds), *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données, et méthodes*, pp. 7-22. Paris, Didier.
- MOORE, D. (2005). « Rencontres graphiques, pratiques cross-scripturales et mondes imaginés ». *Synergie France*, n° 4, pp. 58-75.
- MOORE, D. (2006). *Plurilinguisme et école*. Paris, Didier.
- MORO, M.-R. (1994). *Parents en exil. Psychopathologie et migrations*. Paris, PUF.
- MORO, M.-R. (1998). *Psychothérapie transculturelle des enfants de migrants*, Paris, Dunod.
- MORO, M.-R. (2004). *Psychiatrie transculturelle de l'enfant et de l'adolescent*. Paris, Dunod.
- MORO, M.-R. (2007). *Aimer ses enfants ici et ailleurs. Histoires transculturelles*. (Odile Jacob). Paris.
- MORO, M.-R. (2010). *Psychothérapie transculturelle de l'enfant et de l'adolescent*. Paris, Dunod.
- MORO, M.-R., NATHAN, T., (1989). « Le bébé migrateur. Spécificités et psychopathologie des interactions précoces en situation migratoire », in LEBOVICI, S., WEIL-HALPERN, F., (éds.) *Psychopathologie du bébé*, Paris, P.U.F. pp. 683-722.
- MORTIER, R. (1963). « Unité ou scission du siècle des Lumières ». *Studies on Voltaire*, n° 26, 1207- 21.
- MOSCOVICI, S. (1961, 1976, 2004). *La Psychanalyse, son image et son public*. Paris : PUF.
- MOSCOVICI, S. (1970). *Préface. La psychologie sociale, une discipline en mouvement* (éd.) JODELET, D., VIET J. & BESNARD, P., Paris, Mouton. pp. 62-64.
- MOSCOVICI, S. (1984, 1990). *Psychologie Sociale*, Paris, PUF.
- MOSCOVICI, S. (1989, 1991). « Des représentations collectives aux représentations sociales », in JODELET, D., *Les représentations sociales*, Paris, PUF, pp. 62-86.
- MOSCOVICI, S. (1994). *Psychologie sociale des relations à autrui*. Paris, Nathan.
- MOSCOVICI, S. (2012). *Raison et cultures*, Paris, Éditions de l'EHESS.

- MUGNY, G. & CARUGATI, F. (1985). *L'intelligence au pluriel: Les représentations sociales de l'intelligence et de son développement*. Suisse, Cousset. DeVal.
- MULLER, N. (1998). « L'allemand, c'est pas du français ! » Enjeux et paradoxes de l'apprentissage de l'allemand. Neuchâtel, INRP-LEP.
- NATHAN, T. (1986). *La folie des autres: traité d'ethnopsychiatrie clinique*. Paris, Dunod. New Mexico Press.
- NOCUS, I., VERNAUDON, J. & PAIA, M. (2014). *L'école plurilingue en outre-mer: Apprendre plusieurs langues, plusieurs langues pour apprendre*, Rennes, PUR.
- NOIRIEL, G. (1988). *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIX et XX siècles*, Paris, Seuil.
- OVANDO, C. J. & COLLIER, V. P. (1985). *Bilingual and ESL classrooms: Teaching in multicultural contexts*. New York, McGraw Hill Book Company.
- PAGNOL, M. (1988). *Le temps des amours*, Éd. de Fallois.
- PENLOUP, M. C. (2007). « Les connaissances ignorées. Approches pluridisciplinaire de ce que savent les élèves », *Repères*, n°38, Lyon, INRP, pp. 204-207.
- PERIER, P. (2015). « L'enfant entre deux mondes : disqualification parentale et autonomisation scolaire », in *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère Nouvelle*, n° 48, pp. 105-126.
- PEROUSE, J.-F. (2004). « Les tribulations du terme gecekondü (1947-2004), une lente perte de substance. Pour une clarification terminologique », *European Journal of Turkish Studies*, Thematic Issues n°1, « Gecekondü ». URL : <http://ejts.revues.org/117>.
- PERREFORT, M. (1997). « Et si on hachait un peu de pailleéé » *Aspects historiques des représentations langagières*. *TRANEL*, n°27, pp. 51-62.
- PERREGAUX, C. (2002). « Autobiographies langagières en formation et à l'école : pour une autre compréhension du rapport aux langues », Biel/Bienne, Bulletin Vals-Asla, n°76, *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, pp. 81-94.
- PETEK, G. (1999). « La difficile intégration des immigrés de Turquie. », in DEWITTE, P, (Ed.) *Immigration et intégration, l'état des savoirs*. Paris, La Découverte, Textes à l'appui, pp. 33-43.
- PETEK, G. (2004). « Les Elco, entre reconnaissance et marginalisation ». *Revue Hommes & migrations*, n°1252, pp. 45-55.
- PETITJEAN, C. (2006). La notion de représentation linguistique : problèmes définitoires. Colloque Jeunes Chercheurs en Sciences du Langage COLDOC06, *Intradisciplinarité et extradisciplinarité en sciences du langage*, Université de Nanterre, 14-15 juin 2006.
- PETITJEAN, C. (2007). Représentations linguistiques et plurilinguisme : enjeux et méthodes. *XXV Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes (XXV CILPR)*, Innsbruck, Leopold-Franzens-Universität, 3-8 septembre 2007.
- PETITJEAN, C. (2009). *Représentations linguistiques et plurilinguisme*. Thèse de doctorat. Université de Neuchâtel/Université de Provence.

- PIAGET, J. (1926, 1976). *La représentation du monde chez l'enfant*, Paris, F. Alcan.
- PIAGET, J. (1932). *Le jugement moral chez l'enfant*, Paris, Alcan.
- PIAGET, J. (1946). *La formation du symbole chez l'enfant, imitation jeu et rêve image et représentation*, Paris/Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- PILOTE, A. (2003). « Sentiment d'appartenance et construction de l'identité chez les jeunes fréquentant l'école Sainte-Anne en milieu francophone minoritaire ». In *Francophonies d'Amérique*, n°16, pp. 37-44.
- PINOOGES, S. (2018). *La papothèque, un espace transculturel. Rencontre d'enseignants de maternelle et de familles turcophones autour du bilinguisme*. Mémoire sous la direction de Brisset C.
- PIRIM, E. A. (2011). *Représentations croisées des immigrés turcs et des populations des pays d'accueil en Allemagne et en France. Réflexions sur la cohabitation culturelle entre la Turquie et l'Europe*. Thèse de Doctorat non publiée, Metz : Université de Metz.
- PORTE, A. (1999), « La mondialisation par le bas. L'émergence des communautés transnationales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 129, pp. 15-25. URL : <http://dx.doi.org/10.3406/arss.1999.3300>.
- POWELL, J. W. (1880). *Introduction to the study of Indian languages*. Washington, D.C: US, Government Printing Office.
- PRIEUR, J. M. (1996). *Le vent traversier, langage et subjectivité*. Montpellier : Presses de l'Université Paul Valéry.
- PY, B. (1996). « Le bilinguisme ». *Acquisition et interaction en langue étrangère*, (AILE) n°7 pp. 147-174.
- PY, B. (2000). *Représentations sociales et discours. Questions épistémologiques et méthodologiques*. *TRANEL*, n°32, pp. 5-20.
- PY, B. (2003). « Langues, bilinguisme et représentations sociales au Val d'Aoste. Rapport de recherche », in CAVALLI, M., COLETTA, D., GAJO, L. *et al.*, (éd.), *Langues, bilinguisme et représentations sociales au Val d'Aoste. Rapport de recherche*, Aoste, IRREVDA, pp. 15-33.
- PY, B. (2004). « Pour une approche linguistique des représentations sociales », *Langages*, n° 154, pp. 6-19.
- PY, B. & GROSJEAN, F. (2002). « Variantes de contact, restructuration et compétence bilingue : approche expérimentale ». In CASTELLOTTI, V. & PY, B. (éds.), *La notion de compétence en langue*, Lyon : ENS éditions, pp. 19-27.
- RAYOU, P. (2010). « Les lycéens, une autre indifférence aux différences ? De quelques modèles d'interprétation », *Education et sociétés*, n°25, pp. 83-96.
- REDFIELD R., LINTON, R., & HERSKOVITS, M. (1936). « Memorandum on the study of acculturation », *American Anthropologist*, n°38, pp. 149-152.

- REJESKI, W. J., DARRACOTT, C. & HUTSLAR, S. (1979). *Pygmalion in youth sport: a field study*, *Journal of Sport Psychology*, vol. 1, pp. 311-319.
- RENAUD, P. (1998). « Absoute pour un locuteur natif ». *Le français en Afrique*, n° 12. Disponible en ligne : <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/12/12.html>
- REZZOUG, D., DE PLAËN, S., BENSEKHAR-BENNABI, M. & MORO, M-A. (2007). « Bilinguisme chez les enfants de migrants, mythes et réalités ». *Le Français aujourd'hui*, n°158, pp. 58-65.
- RIGONI, I. (2000). *Turquie : les mille visages. Politiques, religion, femmes, immigration*, Paris, Éditions Syllepse.
- RIGONI, I. (2001). *Mobilisations et enjeux des migrations de Turquie en Europe de l'ouest*, Paris, L'Harmattan (Logiques Sociales).
- RIGONI, I. (2005). « Les Turcs d'Europe : bilan d'une migration », in *Migrations Société*, CIEMI, vol. 17, n°98, pp. 107-123.
- ROBERT, F. (2000). « Qu'est ce qu'un stéréotype ? » JEANNENEY, J.-N. (dir), *Une idée fausse est un fait vrai. Les stéréotypes nationaux en Europe*. Paris, O. Jacob. pp. 175-176
- ROBILLARD de, D. (1996). « Le concept d'insécurité linguistique : à la recherche d'un mode d'emploi ». In BAVOUX, C. (éd.). *Français régionaux et insécurité linguistique*. Paris, France : L'Harmattan / Université de la Réunion, pp. 55-76.
- ROBINS K. (2001). « Au-delà de la communauté imaginée ? Les médias transnationaux et les migrants turcs en Europe », *Réseaux* n°3, Vol 107. pp. 19-39.
- ROLLAN, F. & SOUROU, B. (2006). *Les migrants Turcs de France, entre repli et ouverture*. Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- ROSENTHAL, R. (1974). *On the social psychology of the self-fulfilling prophecy: further evidence for Pygmalion effects and their mediating mechanisms*. New York : MSS Modular Publications.
- ROUQUETTE, M.-L. (1973). « La pensée sociale », in MOSCOVICI, S. (Ed.), *Introduction à la psychologie sociale*, n°2, Paris, Larousse, pp. 299-327.
- ROUQUETTE, M.-L., & RATEAU, P. (1998). *Introduction à l'étude des représentations sociales*, Grenobles : PUG.
- ROUSSEAU, J. J. (1972). *Émile ou de l'éducation* (Première publication en 1762). Paris, France, Flammarion.
- SABATIER, C. & BERRY, J. W. (1994). « Immigration et acculturation. » In BOURHIS, R. Y. & LEYENS, J. Ph., (éds.), *Stéréotypes, discrimination et relation intergroupes*, Sprimont, Belgique : Mardaga, pp. 261–29.

- SAROT, A. CHOMENTOWSKI, M., FALISSARD, B, & MORO, M.-R. (2017). Pourquoi n'ont ils pas appris à lire? Analyse transculturelle des facteurs de vulnérabilité et de protection face à l'illettrisme, pp. 391-416.
- SAYAD, A. M. (1991). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck/Editions universitaires, Bruxelles.
- SAYAD, A. M. (1999). *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, Coll. Liber.
- SCHAFF, A. (1994). « Genèse des stéréotypes. Leur caractère social », in BERTING, J.& VILLAIN-GANDOSSI, C., pp. 57-64.
- SCHERFER, P. (1989). « Sprachbewußtsein, soziale Identität und Fremdsprachenunterricht », In Kleinschmidt, E. (éd.), *Fremdsprachenunterricht zwischen Sprachenpolitik und Praxis*, Nar Tübingen, Verlag, pp. 90-99.
- SCHIFF, C. (2000). « Situation migratoire et condition minoritaire : une comparaison entre les adolescents primo-arrivants et les jeunes de la deuxième génération vivant en milieu défavorisé », Thèse de doctorat en sociologie, sous la dir. de Michel Wieviorka, Paris, l'EHESS.
- SCHNAPPER, D. (1986). « Modernité et acculturation. À propos des travailleurs immigrés », *Communications*, n° 43, mars 1986, pp. 141-168.
- SCHOPENHAUER, A. (1819). *Le Monde comme volonté et comme représentation*. Livre 1, §1, Paris, Gallimard.
- SCHWARZ, T. & ERSÖZ, A. (1990). *Bibliographie zur Türkischen Migration*, Berlin, Parabolis.
- SECA, J.-M. (2001). *Les représentations sociales*. Paris, Armand Colin.
- SECA, J.-M. (2010). *Les représentations sociales*. Paris, Armand Colin.
- SEN, F., SAUER, M., & HALM, D. (2002). « Intergeneratives Verhalten und Selbst-Ethnisierung von türkischen Zuwanderern. Gutachten des ZfT für die Unabhängige Kommission « Zuwanderung » ». In *Migrationsbericht des Zentrums für Türkeistudien*. Münster, Hamburg. SOEP Group, pp.53-61.
- SHOHAMY, E. (2006). « Imagined multilingual schools: How come we don't deliver? » In GARCIA, O. SKUTNABB-KANGAS, T. & TORRES-GUZMAN, E. (éds) *Imagining multilingual schools*, Clevedon, Multilingual Matters, pp. 171-183.
- SILBERMAN, R. & FOURNIER, I. (2006). « Jeunes issus de l'immigration. Une pénalité à l'embauche qui perdure... », *Bref-Céreq*, n° 226, janvier, pp. 1-14.
- SIBLOT, Y. (2006). *Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires*. Paris, Presses de Sciences Po.

- SIMON G. (2008). *La planète migratoire dans la mondialisation* », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 26, n°1, pp. 187-191.
- SINGLY, F. (2005). *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Armand Colin.
- SKANDRANI, S. (2011). *Les mille et une voix de Shahrazade : Construction identitaire des adolescentes d'origine maghrébine en France*. Paris, La pensée sauvage.
- STOETZEL, J. & GIRARD, A. (1973). *Les sondages d'opinion publique*. Paris, PUF
- SWANN, W. B. & SNYDER, M. (1980). « On translating beliefs into action. Theories of ability and their application on an instructional setting », in *Journal of Personality and Social Psychology*, n° 38, pp. 879-888.
- TABOURET-KELLER, A. (1981). Regional Languages in France. *International Journal of the Sociology of Language* n° 29, pp. 5-14.
- TABOURET-KELLER, A. (1990). « La famille et le bilinguisme ». In *Education et Pédagogies*, n°8, pp. 15-20.
- TABOURET-KELLER, A. (2006). « A propos de la notion de diglossie ». In *Langage & Société*, n°118, pp. 109-128.
- TAÏEB, O. & MORO, M.-R. (2012). « Enjeux transculturels à l'adolescence ». In BOUYSSIERE-CATUSSE, E. (éds), *Adolescents difficiles : penser et construire des partenariats*. Toulouse, France, ERES.
- TAFANI, E. & SOUCHET, L. (2001). Changement d'attitude et dynamique représentationnelle. In MOLINER, P. (éd.), *La dynamique des représentations sociales*. Grenoble, PUG, pp. 163-194.
- TAJFEL, H. (1981). *Human groups and social categories, Studies in social psychology*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TALY, V., SALATIN, O., SERRE, G. & MORO, M. R. (2008) « Bilan psychologique de l'enfant aux multiples appartenances culturelles », *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, n°56, pp. 299-304.
- TAPIA, S. (DE). (1992). « Le champs migratoire turc : évolutions et mutations 1974-1972. » *Peuple Méditerranéens*, n°60, pp. 135-152.
- TAPIA, S. (DE). (1995). « Le champ migratoire turc et l'Europe ». In DUMONT, P., JUND, A. & DE TAPIA, S. (éds), *Enjeux de l'immigration turque en Europe. Les Turcs de France et en Allemagne*. Paris : CIEMI / L'Harmattan, pp. 15-38.
- TAPIA, S. (DE). (1998). « Les réfugiés dans la construction de l'Etat-nation turc », *Autrepart*, n° 7, pp. 5-21.

- TAPIA, S. (DE). (2001). « Rôle des flux migratoires et des réfugiés dans la construction d'un état : la Turquie », in CAMBREZY, L & LASSAILLY-JACOB, V. *Populations réfugiées. De l'exil au retour*, IRD Editions, Paris, pp. 119-148.
- TAPIA, S. (DE). (2002). « Les migrations internationales dans les sources administratives et documentaires turques (1961-2000). Chronique scientifique. » *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n°18 (1), pp. 159-198.
- TAPIA, S. (DE). (2005). *Migrations et diasporas turques. Circulation migratoire et continuité territoriale*. IFEA-Misonneuve & Larose.
- TAPIA, S. (DE). (2006). « Les Turcs expatriés en 2005-2006 : combien sont-ils ? Où sont-ils ? Les étrangers en Turquie : combien sont-ils ? D'où viennent-ils ? », *Revue européenne des migrations internationales*, n° 22, 3, pp. 229-251.
- TAPIA, S. (DE). (2009). « Permanences et mutations de l'immigration turque en France ». In *Hommes et migrations*, n°1280, pp. 8-20.
- TAPIA, S. (DE). (2010). « L'enseignement de la langue turque en France. Comment passer d'une langue d'immigrés destinée à disparaître à l'enseignement d'une langue vivante d'une culture étrangère ? » In *Actes du colloque Consultations franco-germano-belge avec des maires et responsables communaux. Immigration turque : spécificités d'un processus d'intégration*. Ludwigsburg : DFI, pp. 150-171.
- DE TAPIA S. (2012), « Dimensions transnationales et culturelles des migrations turques en Europe », *Revue Multitudes*, n°49, pp. 41-49.
- TAYLOR, D.S. (1878). « The Meaning and Use of the Term « Competence » in Linguistics and Applied Linguistics ». In *Applied Linguistics*, n°92, pp. 148-169.
- TERTILT, H. (1996). *Turkish Power Boys: Ethnographie einer Jugendbande*, Frankfurt, Suhrkamp.
- THAMIN, N. & RIGOLOT, M. (2014). « Les enjeux d'une recherche-action. Didactiques du français langue seconde et du plurilinguisme au premier degré ». *Revue Diversité*, n°176, *Langues des élèves, langue de l'école*. pp. 105-113.
- THAMIN, N. (2011). « Constructions identitaires d'acteurs sociaux plurilingues en contexte migratoire français : quelques éléments de réflexion pour une reconnaissance de la pluralité linguistique et culturelle », *Cahiers de l'ILOB, Individual Plurilingualism and Multilingual Communities in a context of official bilingualism*, vol 2, n° 1. pp. 79-104.
- THAMIN, N. (2015). « Quand des enfants allophones sont perçus comme des élèves « en difficulté de langage » dès la maternelle : pistes de réflexion à partir d'une recherche en Franche-Comté ». In DOMPMARTIN-NORMAND, S. MAIRE-SANDOZ, G. (éds), *Accueillir l'enfant et ses langues : rencontres pluridisciplinaires sur le terrain de l'école*. Paris, Riveneuve éditions, pp. 141-166.
- THIAULT, F. (2009). « Recherche indigène et familiarité avec l'objet de recherche », *Etudes de communication*, n°32, pp. 129-140.

- THIN D. (1998). « Quartiers populaires. L'école et les familles ». *Villes-école-Intégration* n°114, dossier « Les familles et l'école : une relation difficile », Lyon : PUL, pp.35-52.
- TODD, E (1994). *Le destin des immigrés, assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*. Paris, Seuil.
- TOMKIEWCZ, S. & MANCIAUX, M. (1987). « La vulnérabilité ». In MANCIAUX, M. (éd.), *L'enfant et sa santé. Aspects épidémiologiques, biologiques, psychologiques et sociaux*. Paris, Doin, pp. 737-741.
- TREFFERS-DALLER, J., ÖZSOY, A.S. & VAN HOUT, R. (2007). « (In) complete acquisition of Turkish among Turkish-German bilinguals in Germany and Turkey: an analysis of complex embeddings in narratives ». In *International Journal of Bilingualism and Bilingual Education*, n°10, pp. 248-276.
- TRIBALAT, M. (1995). *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La découverte.
- TRIBALAT, M. (1996). *De l'immigration à l'assimilation : enquête sur les populations d'origine étrangère en France*, Paris, La Découverte/INED.
- TROUILLOUD, D. & SARRAZIN, P. (2003) « Les connaissances actuelles sur l'effet Pygmalion : processus, poids et modulateurs », in *Revue Française de Pédagogie* n°145, pp. 89-119.
- TSCHOUMY, J.A. (1997). « Introduction ». In MATTHEY, M. *Les langues et leurs images*, Neuchâtel : IRDP.
- TSOKALIDOU, R. (2005). « Raising bilingual awareness in Greek primary schools ». *The International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*, n°8, pp. 2-13.
- TUCCI, I. (2010). « Les descendants de migrants maghrébins en France et turcs en Allemagne : deux types de mise à distance sociale ? », *Revue française de sociologie*, vol. 51, pp. 3-38.
- UNESCO, (2011). « *Classification Internationale Type de l'Education (CITE)* » de l'Institut de Statistique de l'Unesco.
- VALLET, L. A. & CAILLE, J.-P. (1995). « Les carrières scolaires au collège des élèves étrangers ou issus de l'immigration », *Éducation et Formations*, n°40, pp. 5-14.
- VALLET, L. A. & CAILLE, J.-P. (1996). « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français. Une étude d'ensemble », *Les Dossiers d'Éducation et Formations*, n° 67, pp. 1-153.
- VARRO, G. (2003). *Sociologie de la mixité. De la mixité amoureuse aux mixités sociales et culturelles*, Paris, Belin.
- VERBUNT, G. (2001). *La société interculturelle : vivre la diversité humaine*. Paris, Seuil.
- VERGES, P. (1992). « L'évocation de l'argent : une méthode pour la définition du noyau central d'une représentation ». *Bulletin de psychologie*, n°45, pp. 203-209.

- VERONIQUE, D. (1990). « A la rencontre de l'autre langue : réflexions sur les représentations dans l'apprentissage d'une langue étrangère ». *Le Français dans le Monde, Recherches et Applications*.
- VICTOIRE, E. (2007). *Sociologie de Bordeaux*, Paris, La Découverte (Poche).
- VINSONNEAU, G. (1999). *Inégalités sociales et procédés identitaires*. Paris, A. Colin.
- WALLON, E., REZZOUG, D., BENNABI-BENSEKHAR, M., SANSON, C., SERRE, G., YAPO, M., MORO, M. R. (2008). « Évaluation langagière en langue maternelle pour les enfants allophones et les primo-arrivants : Un nouvel instrument : l'ELAL d'Avicenne ». *La psychiatrie de l'enfant*, vol 51 n°2, pp. 597-635.
- WEINREICH, U. (1953). *Languages in contact*. The Hague, Mouton de Gruyter.
- WIHTOL DE WENDEN, C. (2005). « Vers une externalisation de l'asile », *Revue Projet*, vol. 284, n°1, 2005, pp. 19-25.
- WÖLCK, W. (1986). « Language Use and Attitudes among Teenagers ». In *Diglossic Northern Germany*. NELDE, P.H., URELAND, P.S. & CLARKSON I. (eds.), *Language Contact in Europe: Proceedings of the Working Groups 12 and 13 at the XIIIth International Congress of Linguists*, Tübingen: Niemeyer, pp. 97-109.
- YALAZ, H. (1998). *Politique française d'immigration et population immigrée originaire de Turquie*, cemoti.revues.org/document 35, Paris.
- YAVUZ, F. (1953). « Bina yapımı teşvik », *İller ve Belediyeler Dergisi*, pp. 63-68.
- YERASIMOS, S. (1991). *Les voyageurs dans l'Empire Ottoman (XIV - XVI siècle)*. *Bibliographie, itinéraires et inventaire des lieux habités*. Ankara, TTK.
- YERASIMOS, S. & VANER S. (1988). « Petite chronique des « gecekodu » », in *Istanbul*, Paris, Autrement, Série « Monde » H.S., pp. 151-154.
- YILDIRIM, G. (2009). « Les Turcs en milieu rural. Le cas du Limousin », in PETEK, G. (éd.), « Les Turcs en France. Quels ancrages ? », *Hommes & Migrations*, n° 1280, pp. 78-86.
- YOUNG, A. & MARY, L. (2009). « Former les professeurs stagiaires à la diversité linguistique à l'école ». *Le français aujourd'hui*, n°164, pp. 87-97.
- YOUNG, A. S. (2014). « Working with super-diversity in Strasbourg pre-schools. Strengthening the role of teaching support staff ». *European Journal of Applied Linguistics*, n°2, pp.27-52.
- ZARATE, G. (1993). *Les représentations de l'étranger*, Paris : CREDIF, Didier.
- ZEHRAOUI, A. (1998). « Les relations entre familles d'origine étrangère et institution scolaire. Attentes et malentendus. » In *Ville-École-Intégration Enjeux*, n°114, pp. 53-73.
- ZIROTTI, J.P. (2006). « Enjeux sociaux du bilinguisme à l'école », *Langage et Société*, n°116, pp. 73-91.

Annexes



Normandie Université

THÈSE

Pour obtenir le diplôme de doctorat

Spécialité Sciences du Langage - Linguistique

Préparée au sein de l'Université de Rouen Normandie

Le bilinguisme des enfants franco-turcs :

Représentations croisées des enseignants et des parents

TOME 2 : LE CORPUS

Présentée et soutenue publiquement par

Keziban YILDIZ

Thèse soutenue publiquement le 16 décembre 2020 devant le jury composé de

Monsieur Salih AKIN	Professeur / Université de Rouen Normandie	Examineur
Monsieur Mehmet-Ali AKINCI	Professeur / Université de Rouen Normandie	Directeur de thèse
Madame Maria KIHLESTEDT	MCF HDR / Université Paris Ouest Nanterre-La Défense	Rapporteur
Madame Véronique MIGUEL ADDISU	MCF HDR INSPE / Université de Rouen Normandie	Examinatrice
Madame Nathalie THAMIN	MCF / Université de Franche-Comté Besançon	Examinatrice
Madame Andrea YOUNG	Professeure / INSPE Université de Strasbourg	Rapporteur

Thèse dirigée par Mehmet-Ali AKINCI,

Laboratoire Dynamique du Langage in Situ (DYLIS EA 7474).



SOMMAIRE

LES QUESTIONNAIRES REMPLIS PAR LES PARENTS	3
LES QUESTIONNAIRES REMPLIS PAR LES ENSEIGNANTS	391

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 11/05/2019

Prénom de l'enquêté(e) : _____

Adresse mail (facultative) : _____

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	f	41	France	Française		niv. BTS.	

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents				f	
Souvenirs bon			f		
Souvenirs mauvais		f			

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		f		née en France, je suis Française d'origine Turque.

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		dans vivons en France et gardons nos origines.

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	4	4	4	4
Autre	3	3	3	3

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	5	4		
Journaux (en ligne)	5	5		
Magazines	4	4		
Radio	4	3		
TV/Satellite	4	5		
Film/série	4	5		
Musique	4	5		
Ordinateur	4	5		
Facebook-Twitter	5	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	5	5		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ? 2

12. Age des enfant(s) :

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?..... 4^{eme} et 3^{de}

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?..... Il manque les cours d'orthographe et grammaire ainsi que la construction d'une phrase.

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?.....

Inutiles, pourquoi ?..... Progression des enfants.

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	✓	✓
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

- 1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	4	4	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*			4			4
Votre père*		4			4	
Votre conjoint(e)			4			4
Vos enfants			4			4
Vos frères et sœurs*			4			4
Vos amis (es) compatriotes			4			4

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *on parle les deux langues par simple facilité*

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	<input checked="" type="checkbox"/>	
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue de prestige	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *on met plus de temps à arriver au même niveau que les français à la maternelle et début du primaire.*

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....
.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... *non*.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... *Parfaitement bien une richesse pour nous.*.....

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

- 3* L'acquisition d'une maison individuelle
- 2* Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)
- 1* L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ? *les turcs sont ambitieux et jaloux entre eux à mourir!!!*.....

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?..... *difficile de la maternelle jusqu'à en primaire par manque de vocabulaire car nous parlions le turc à la maison.*.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *Bien sûr car ça coûte et ça fait enrager.*.....
.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France *je ne sais pas.*

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....
Bien sûr......
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....
.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?.....
.....

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

- L'acquisition d'une maison individuelle
- Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)
- L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ?
.....
.....

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?.....
.....
.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....
.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

.....
.....
30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante		
Une langue de prestige		

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*						
Votre père*						
Votre conjoint(e)						
Vos enfants						
Vos frères et sœurs*						
Vos amis (es) compatriotes						

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

.....

.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

.....

.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?

12. Age des enfant(s) :

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?.....

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important		
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :.....

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français				
Turc				
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans				
Journaux (en ligne)				
Magazines				
Radio				
TV/Satellite				
Film/série				
Musique				
Ordinateur				
Facebook-Twitter				
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram				

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête :
Prénom de l'enquêté(e) :
Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents					
Souvenirs bon					
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 22/01/2019 à l'IRTS.

Prénom de l'enquêté(e) :

Adresse mail :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	X	50	Turquie	Française	marier	DUJ	médicatrice / animalière

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents					
Souvenirs bon				X	X
Souvenirs mauvais		X	X		

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	X ₁	X ₂		Car mes origines sont très importantes et double nationalité

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		car je suis née en Turquie et grandie en France.

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez : car j'ai la double nationalité

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	4	4	4	4
Turc	4	4	4	4
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez '0' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans				
Journaux (en ligne)	4	3		
Magazines	2	1		
Radio	2	1		
TV/Satellite	5	4		
Film/série	5	4		
Musique	4	4		
Ordinateur	5	3		
Facebook-Twitter	4	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)				

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	X ₁	X ₂		

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? 2

13. Age des enfant(s) : ... 18 ans, 24 ans :

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? ... 18 ans → BTS

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?
 Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? ... trop âgée

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?

➤ Si non pourquoi ? ... car en 1974 il n'y en avait pas

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ? ... parce que les enfants puissent maîtriser correctement leurs langues maternelles

Inutiles, pourquoi ?

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	5		

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*						
Votre père*						
Votre conjoint(e)		X				
Vos enfants			X			
Vos frères et sœurs*	X					
Vos amis (es) compatriotes			X			

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ? car ils sont majeurs

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ? car en classe de BTS

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non un peu

car je ne pense pas connaître parfaitement les 2 cultures

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale	X	X
Une langue valorisante	X	X
Une langue de prestige		

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse *car la langue maternelle bien maîtrisée favorise l'apprentissage de la langue d'accueil.*

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... *non*

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... *bien*

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

1 L'acquisition d'une maison individuelle

2 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

3 L'éducation des enfants *car ils sont déjà plus ou moins éduqués car moi je n'ai*

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *car c'est une entreprise comme une autre et en plus il parle la langue*

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation *yildizkezi@gmail.com*

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 05/04/2019
 Prénom de l'enquêté(e) : F.A.
 Adresse mail (facultative) : o

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	X	26	BORDEAUX	Française Turque	Mariée pas d'enfant	BTS	Assistante Manager

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents				X	X
Souvenirs bon	X	X	X		
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		Française car née ici, Turque car culture famille...

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
X				Un peu étrangère en Turquie.

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez : *Je fais des phrases composées français - turc*

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	5	5	5	5
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	2	2		
Journaux (en ligne)	3	3		
Magazines	3	3		
Radio	4	2		
TV/Satellite	4	4		
Film/série	4	4		
Musique	4	4		
Ordinateur	4	4		
Facebook-Twitter	4	4		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	4	4		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parlez-vous et comprenez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ? ..0.....

12. Age des enfant(s) :/.....

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?...../.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?
 Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?..... *Cela apporte une meilleure connaissance de l'histoire turque et du vocabulaire.*

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?..... *Plus de connaissances sur la Turquie, son histoire, son vocabulaire.*

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
		5	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*			X			X
Votre père*			X			X
Votre conjoint(e)			X			X
Vos enfants						
Vos frères et sœurs*			X			X
Vos amis (es) compatriotes			X			X

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

.....
.....
30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante	x	x
Une langue de prestige		

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ? Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... *Non*.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... *Très bien*.....

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

L'éducation des enfants

43. Selon vous quelles sont les qualités et les défauts des Turcs ?..... *Les turcs sont très solidaires entre eux mais le problème c'est qu'ils ne s'intègrent pas assez*.....

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?..... *Très bien, normale*.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 23/02/2019 Bordeaux
 Prénom de l'enquêté(e) : I.
 Adresse mail : m.

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	x	27	BORDEAUX	FR	Célibataire	Bac + 5	Ingénieure technico-commerciale

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents				x	x
Souvenirs bon	x	x	x		
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		x		

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		x		J'ai les deux identités tout simplement.

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5)	5)	5)	5)
Turc	5)	4)	5)	4)
Autre	5)	5)	5)	5)

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s) <i>Anglais</i>	Informations supplémentaires
Livres/romans	5			
Journaux (en ligne)	5			
Magazines	5			
Radio	5			
TV/Satellite	5	5		
Film/série	5	5		
Musique	5		5	
Ordinateur	5		5	
Facebook-Twitter	5		5	
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	5		5	

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		x		

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? ...0.....

13. Age des enfant(s) : ...1.....

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?...1.....

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ?...*Je n'ai eu pas eu l'occasion.*.....

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?...*Pour mieux parler et écrire la langue. et surtout de manière soignée.*.....

Inutiles, pourquoi ?.....

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	x	x
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (... <i>Anglais</i>)
5	2	3	4

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*	x			x		
Votre père*	x			x		
Votre conjoint(e)						
Vos enfants						
Vos frères et sœurs*	x			x		
Vos amis (es) compatriotes			x			x

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	x	x
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante		
Une langue de prestige		

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *La barrière des phrases est trop différente d'une langue à une autre.*

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?..... *Be temps ou temps par politesse, non.*

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... *Non.*

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... *Je la vie comme un don, un avantage énorme par rapport aux autres.*

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?..... *Je suis née en France.*

Ma première langue est le Turc. A l'école maternelle je ne parlais pas un mot de français; je ne savais pas lire ni compter quand je suis arrivée au CP. J'ai appris le français sur le tas à l'école.

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation Aujourd'hui je suis ingénieure.

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : BORDEAUX le 23/02/2019.
 Prénom de l'enquêté(e) : !
 Adresse mail : !

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
		<u>37</u>	<u>POITIEURS</u>	<u>TURQUE</u>	<u>Marié</u>	<u>Bac</u>	<u>Commerçante</u>

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents					
Souvenirs bon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
			<input checked="" type="checkbox"/>	<u>étrangère en France et en Turquie</u>

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
			x	Même principe.

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	4	4	5	5
Turc	4	4	5	5
Autre	2.	3	2.	2.

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez '0' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	4	2.	0	
Journaux (en ligne)	2.	2	0	
Magazines	0	3	0	
Radio	3	2.	0	
TV/Satellite	5	5	0	
Film/série	5	5	0	
Musique	3	5	0	
Ordinateur	4.	2.	0	
Facebook-Twitter	4	3	0	
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	4.	3	0	

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?
Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....
.....
.....

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		Je prend les cultures des 2 pays qui m'intéresse le plus

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? ..3.....

13. Age des enfant(s) : ..4 ans - 11 ans - 6 ans

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? ..2^{em} - 6^{em} - maternelle.....

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?
Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? ..Annulation des classes Turque dans le secteur géographique où nous sommes.....
.....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ? ..il y a une grosse perte de culture et d'apprentissage pour nos jeunes d'aujourd'hui que nous nous avons acquis à l'école Turque dans le temps

➤ Si non pourquoi ?.....
.....

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ? ..rencontre des enfants de la même origine, activités culturelle réaliser ensemble.....
.....

Inutiles, pourquoi ?.....
.....

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		

Indifférent		
-------------	--	--

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
4	4	3	

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		2				2
Votre père*	2	2				2
Votre conjoint(e)	2					2
Vos enfants	2	2				2
Vos frères et sœurs*			2			2
Vos amis (es) compatriotes			2			2

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

.....
.....
29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....
.....
.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Je pense qu'il parle suffisamment la langue française à l'école.*
.....
.....

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	<input checked="" type="checkbox"/>	
Une langue d'ascension sociale		<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue valorisante		
Une langue de prestige		

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse *Je pense que l'enfant a eu du mal à faire son rapport entre les 2 langues*
.....
.....

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Nous n'avons pas de soutien scolaire à la maison donc difficulté dans l'apprentissage de la langue française.*

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Je pense qu'il est toujours favorable de connaître plusieurs langues.*

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ? Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ? *Non.*

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ? *Parfois difficile à cause des Akadab.*

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

- 3 L'acquisition d'une maison individuelle
- 2 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)
- 1 L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ? *Activité professionnelle pour le + grand mécanicien à poids lourd.*

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ? *Questionnaire très intéressant*

.....

.....

.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation



QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 23/02/2019

Prénom de l'enquêté(e) : I

Adresse mail : i.yildiz@univ-rouen.fr

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	F	32	Bordeaux	Française	Femme FOYER	BEP SANITAIRE et social	Fonction Aide-Soignant

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents	X	X	X		
Souvenirs bon				X	
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		car j'ai trouvée ma place dans les deux cultures

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ? <i>J'ai les deux racines</i>
		x		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	4	4	4	3
Turc	5	4	5	5
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez '0' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	x4	x4		
Journaux (en ligne)	3	3		
Magazines	0	0		
Radio	4	4		
TV/Satellite	3	3		
Film/série	2	2		
Musique	2	2		
Ordinateur	0	0		
Facebook-Twitter	4	4		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	4	4		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ?3.....

13. Age des enfant(s) :2-5.4.....

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....MATERNELLE PRIMAIRE.....

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....cette année nos horaires ne correspondent pas (juste cette année; elle a arrêté).....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....c'était convivial. Nous avons eu de très bons professeurs!.....

➤ Si non pourquoi ?.....

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutilés

Bénéfiques, pourquoi ?.....Les enfants approfondissent, améliorent, la langue, la communication.....

Inutiles, pourquoi ?.....

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....Je ne sais pas vraiment l'expliquer mais la langue maternelle doit être parler par faitement.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
		5	

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*			X			X
Votre père*			X			X
Votre conjoint(e)			X			X
Vos enfants			X			X
Vos frères et sœurs*			X			X
Vos amis (es) compatriotes			X			X

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Oui car j'essaie d'améliorer leurs champs lexicaux*

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale	<input checked="" type="checkbox"/>	
Une langue valorisante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue de prestige	<input checked="" type="checkbox"/>	

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse *car à l'école mes enfants traduisent le turc aux enseignants pour que leurs amies comprennent les exercices*

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *pas forcément*

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?... NON car je n'ai pas eu de mal cela

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ? Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?... Pas pour le moment

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?... Mieux à ce jour

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

2 L'acquisition d'une maison individuelle

3 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

1 L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?... Avoir un métier pour aider les personnes

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?... car où nous demeurons malheureusement ne permettent pas d'évoluer dans le statut, et il y a souvent des problèmes de paiement

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?... NON

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 14.05.2019 Bordeaux
 Prénom de l'enquêté(e) :
 Adresse mail (facultative) : es@hotmail.com

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	51	Samsun	Turque	marie	collège	Directeur de société.

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents			<input checked="" type="checkbox"/>		
Souvenirs bon		<input checked="" type="checkbox"/>			
Souvenirs mauvais				<input checked="" type="checkbox"/>	

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	<input checked="" type="checkbox"/>			Patriotisme et affection.

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi? Assurance de quicétude.
		+		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :..... Le turc.....

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	5	5	5	5
Autre	3	3		

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	3	3		
Journaux (en ligne)	4	4		
Magazines	4	3		
Radio	5	2.		
TV/Satellite	5	3		
Film/série	4	2.		
Musique	5	3		
Ordinateur	4	3		
Facebook-Twitter	4	3		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)				

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et comprenez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?4.....

12. Age des enfant(s) : ..Collège... (3)..... primaire... 1

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?
 Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?..... manque de qualité.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?... Arrivé en France à 14 ans

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?... Permet le maintien et renforcement des liens avec le pays d'origine.....

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	+	+
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?..... Anglais... Français... Turc

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

- 1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	4	4	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		✓			+	
Votre père*		✓			+	
Votre conjoint(e)		✓			+	
Vos enfants			✓			+
Vos frères et sœurs*			✓			+
Vos amis (es) compatriotes			+			+

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ? *Manque de disponibilité et d'intérêt*

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ? *Manque d'intérêt*

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ? *Elle a demandé au dernier de mentir en disant que les parents ne s'occupaient pas de sa blessure (chute de vélo) sinon elle le penserait.*

30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Cela se fait naturellement*

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue d'ascension sociale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une langue valorisante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue de prestige	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse *le turc qu'ils pratiquent est phonétique mais pas grammaticale*

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Scolarisation au niveau collège en Turquie avant l'arrivée en France, donc connaissance de grammaire et construction du turc*

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *La connaissance grammaticale d'une langue maternelle favorise et facilite le décodage d'une autre langue.*

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ? Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?

en histoire (quelques sujets à polémiques génèrent des problèmes : traitement de la première et deuxième guerre mondiale) et la création en (sciences naturelles)

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... *Paisiblement*

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2, 3)

3 L'acquisition d'une maison individuelle

1 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

2. L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ?

Sauvegarde des valeurs religieuses et culturelles, solidarité familiale, capacité d'adaptation, peu de professionnelle, le taux très faible d'implication des jeunes dans les faits divers. Points négatifs: manque d'implication aux enjeux du pays d'accueil (pol. ext. et sociale). Enfermement communautaire. Echec dans le domaine de l'éducation.

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?

Elle a permis ma réussite

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *Aucune différence*

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France *Je ne sais pas.*

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 16.05.2019 Bordeaux
 Prénom de l'enquêté(e) : S. F.
 Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	✓	20	Bordeaux	Français	Celibataire	Licence	étudiant chargé d'affaires.

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents	✓	✓	✓		
Souvenirs bon					✓
Souvenirs mauvais				✓	

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	✓			mes expressions et mes réflexions se font en turque.

Je n'ai pas forcément de choix à faire entre les deux langues, leurs fonctionnements se différencient en moi, la langue turque est beaucoup plus présente lors de mes réflexions émotionnelles et sentimentales etc. Et le français lors de mes réflexions rationnelles et logiques.

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
X				

Malgré que je me définis comme étant Turc, je pense également appartenir à la Turquie mais ayant passé plus de 6 mois en Turquie par mariage, je

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

ne me vois pas trop vivre en Turquie dû à mes habitudes sociales et culturelles que j'ai acquises en France.

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	5	5	5	5
Autre	4	3	3	3

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	3	5		
Journaux (en ligne)	5	5		
Magazines	1	1		
Radio	5	5		
TV/Satellite	2	4		
Film/série	3	5		
Musique	2	5		
Ordinateur	5	4		
Facebook-Twitter	5	4		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	5	5		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très-bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ? *le fait d'être différent de la globalité, ce qui nous pousse à nous exprimer de moins en moins voir pas du tout*

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?0.....

12. Age des enfant(s) :

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?.....

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	✓	✓
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?..... *Français* *turque*

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	4	3	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		+			+	
Votre père*		+			+	
Votre conjoint(e)						
Vos enfants						
Vos frères et sœurs*			+			+
Vos amis (es) compatriotes		+			+	

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

.....
.....
30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante		
Une langue de prestige		

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *Le fait d'emmagasiner deux langues en même temps m'a mis en retard pour appréhender la langue française.*

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ? Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....
.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... non

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?

ça va mieux plutôt bien depuis que je sais c'est ma double culture double langue fait de moi une personne à part et que cela est une richesse majeure pour moi et mon bien-être.

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2, 3)

2 L'acquisition d'une maison individuelle

1 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

1 L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ?

ls

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?.....

simple mais agréable

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France *je ne sais pas.*

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....
.....
.....

en ligne

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 16 mai 2019 à Bruges Bordeaux
Prénom de l'enquêté(e) :
Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	f	28	Bordeaux	française	marie'	bac	Responsable commerciale

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents			X	X	
Souvenirs bon		X			
Souvenirs mauvais					X

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	X			

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	X			

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	4	4	4
Turc	5	4	3	3
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	5	1		
Journaux (en ligne)	5	1		
Magazines	5	1		
Radio	1	5		
TV/Satellite	5	5		
Film/série	1	5		
Musique	5	5		
Ordinateur	5	1		
Facebook-Twitter	5	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)		5		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ? 0

12. Age des enfant(s) :

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?
 Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?..... *est top.*

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?..... *Pour la prononciation des mots pour l'histoire, la géographie. Et surtout la préparation tout au long de l'année. Pour le 23 avril.*

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important		
Peu important		
Indifférent	+	+

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?..... *Anglais français*

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

- 1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*			✓			✓
Votre père*		✓			✓	
Votre conjoint(e)			✓			✓
Vos enfants						
Vos frères et sœurs*	✓			✓		
Vos amis (es) compatriotes	✓			✓		

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	X	X
Une langue d'ascension sociale	X	
Une langue valorisante	X	
Une langue de prestige		

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?

Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?.....

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

1 L'acquisition d'une maison individuelle

2 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

1 L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ?

Qualité : fier

Défaut : Debu

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ?

Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France je ne sais pas

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisées uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : LAC

Prénom de l'enquêté(e) : S

Adresse mail : S g

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
<u>2</u>		<u>32</u>	<u>Bx</u>	<u>Française</u>	<u>Père</u>	<u>BEF</u>	<u>Maçon</u>

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents					
Souvenirs bon	<u>α</u>	<u>α</u>	<u>α</u>		
Souvenirs mauvais				<u>α</u>	<u>/</u>

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	<u>α</u>			<u>Car je sens trop de racisme en France</u>

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
<input checked="" type="checkbox"/>				j'y est grandi et j'y suis très habituer

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	4	4	3	4
Turc	3	3	3	4
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	4	4		
Journaux (en ligne)	4	4		
Magazines	4	4		
Radio	5	0		
TV/Satellite	02	4		
Film/série	4	4		
Musique	4	4		
Ordinateur	4	3		
Facebook-Twitter	0	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	2	4		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et comprenez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ? ~~je~~ le manque de bien parler le turc.

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
α				car j'y suis depuis ma naissance

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? ..2.....

13. Age des enfant(s) : 4 et 6 ans

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? ...maternelle.....

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? ...il n'y a pas trop de récente car il le parle ~~pas~~ toujours à la maison.....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ? ...ça a beaucoup d'avantage pour l'histoire, la culture, les principes etc.....

➤ Si non pourquoi ?.....

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ? ...au lieu d'apprendre d'autres langues, vaut mieux savoir sa langue natale, vu que l'on y vas au pays souvent.....

Inutiles, pourquoi ?.....

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	α	α
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ? moyen.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
4	4	4	

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		α			α	
Votre père*		α			α	
Votre conjoint(e)		α			α	
Vos enfants		α			α	
Vos frères et sœurs*	α			α		
Vos amis (es) compatriotes	α	α		α		

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ? ... pas trop le temps, du coup je laisse cela à ma femme

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ? ... malheureusement je laisse cela à ma femme

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ? *on le reçoit des gestes, et des paroles*

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *car il l'apprendra dans les cas*

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue d'ascension sociale		<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue valorisante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue de prestige		<input checked="" type="checkbox"/>

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse *ils ont du retard énormément*

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Non*

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?... *ça vient tout ça*

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ? Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?... *les gens comprennent pas et sous le fait ressentir*

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?... *non*

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?... *normale avec la communauté turque*

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2, 3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?... *il n'y a pas de loi et de principe*

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 15/06/2018 Bordeaux
Prénom de l'enquêté(e) :
Adresse mail :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
X		29	Bordeaux	Française	Mariée	BEP	agent de collecte polyvalent

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents	X	X			
Souvenirs bon			X		
Souvenirs mauvais				X	

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
X	X	X		

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez : *Je le parle mieux*

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français			X	
Turc		X	X	
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	X	X		
Journaux (en ligne)	X			
Magazines			0	
Radio	X			
TV/Satellite	X			
Film/série		X		
Musique	X	X		
Ordinateur	X			
Facebook-Twitter	X			
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	X			

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ? *Je ne sais pas.*
le regard des autres

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
X	X	X		

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? *0*

13. Age des enfant(s) :

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ? *C'était bien mais ça aura pu être mieux.*

➤ Si non pourquoi ?

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutilés

Bénéfiques, pourquoi ? *Sur la richesse de la langue, des coutumes etc...*

Inutiles, pourquoi ?

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ? *Turc, Français, anglais*

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
4	3	3	

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X			X	X
Votre père*		X				X
Votre conjoint(e)	X			X		
Vos enfants	X			X		
Vos frères et sœurs*	X			X		
Vos amis (es) compatriotes			X			X

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....
.....
.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante	X	X
Une langue de prestige		

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Avec 2 langues on était un peu difficile mais aujourd'hui c'est bénéfique de connaître 2 langues.*

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ? *Le regard des gens.*

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ? *Oui cela est même sur il y a une discrimination.*

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ? *Il y a de la discrimination*

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

3 L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

non

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : CENON
 Prénom de l'enquêté(e) : Keziban
 Adresse mail : keziban.yildiz@univ-rouen.fr

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	<input checked="" type="checkbox"/>	24	Cenon	Française	Célibataire	Collège	esthétique

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents	<input checked="" type="checkbox"/>				
Souvenirs bon		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		<input checked="" type="checkbox"/>		je me sens plus turc mes je remercie aussi la France

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		je sais

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français		5	5	5
Turc		5	5	5
Autre		2	2	2

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez '0' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	3	3		
Journaux (en ligne)	1	1		
Magazines	1	1		
Radio	5	5		
TV/Satellite	4	4		
Film/série	5	3		
Musique	4	4		
Ordinateur	1	1		
Facebook-Twitter	5	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	5	5		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	<input checked="" type="checkbox"/>			je pense revenir de bas même si je suis né en France

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? 0

13. Age des enfant(s) : 6

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? 6

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? 0

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ? sa aide bip

➤ Si non pourquoi ?.....

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ? apprendre une langue et une
Richesse

Inutiles, pourquoi ?.....

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Peu important	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Indifférent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
S	S	S	

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		✓		✓	✓	
Votre père*		✓			✓	
Votre conjoint(e)	✓			✓		
Vos enfants						
Vos frères et sœurs*			✓			✓
Vos amis (es) compatriotes			✓			✓

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....
.....
.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante	✓	
Une langue de prestige		✓

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....
.....

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... non.....

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?.....
.....

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

3 L'acquisition d'une maison individuelle

2 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

1 L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?..... non.....
.....
.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisées uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 15/07/2018 LORIENT

Prénom de l'enquêté(e) :

Adresse mail :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
X		49	Turquie	Française	Marié	5	Fonctionnaire

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents				X	
Souvenirs bon			X		
Souvenirs mauvais	X				

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	X			Pays d'origine.

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		Car né en France et travail en France

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	4	4	3	3
Turc	5	5	5	5
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	1	1		
Journaux (en ligne)	5	5		
Magazines	2	2		
Radio	3	2		
TV/Satellite	5	5		
Film/série	2	3		
Musique	1	4		
Ordinateur	5	5		
Facebook-Twitter	5	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	5	5		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très-bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? ...3.....

13. Age des enfant(s) : 19 - 20 - 13.....

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? 5ème - POST BAC.....

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?
 Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ? Je n'avais pas le temps.....

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles
 Bénéfiques, pourquoi ? Pour maintenir notre culture et langues.....

Inutiles, pourquoi ?.....

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	5	5	

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X			X	
Votre père*		X				X
Votre conjoint(e)			X			X
Vos enfants			X			X
Vos frères et sœurs*		X			X	
Vos amis (es) compatriotes			X			X

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?... Je travail de nuit donc je ne suis pas à la maison quand ils rentrent de l'école. (...)

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *Car ils passent déjà toutes leurs journées à l'école à parler français.*

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	X	X
Une langue d'ascension sociale	X	X
Une langue valorisante	X	X
Une langue de prestige	X	X

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse *Ma langue maternelle est le turc*

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *J'ai appris le français avec traduction.*

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?... *Car cela m'a beaucoup aidé*.....

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?... *NON*.....

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?... *Bien*.....

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

L'acquisition d'une maison individuelle

2 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

1 L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?... *C'est une entreprise comme les autres.*

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : Lormont 19.02.2019
Prénom de l'enquêté(e) : K
Adresse mail : k

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
m		37	Emirdag Turquie	Turc	marie	lycée	Maçon

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents				X	
Souvenirs bon					
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ? <i>France parce que la vie continuer ici</i>
/		X		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	X	X	X	X
Turc	X	X	X	X
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois 4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans		X		
Journaux (en ligne)	X	X		
Magazines				
Radio	X			
TV/Satellite	X	X		
Film/série		X		
Musique		X		
Ordinateur	X			
Facebook-Twitter		X		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	X	X		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi? <i>un cote ma patrie et l'autre cote est ma deuxième patrie</i>
		X		

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? *4*.....

13. Age des enfant(s) : *3 ans, 8, 6, 4*.....

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? *CP*.....

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? *Parce que dans aucun école ya pas de cours de turc et il faudrait chaque école 1 cours de turc*

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ? *Parce que nous n'avons aucune chance pas assez de professeurs*

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutilés

Bénéfiques, pourquoi ? *Pour aider nos enfants à mieux connaître leurs origines et leur langue*

Inutiles, pourquoi ?.....

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois **4) Fréquemment** 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
		X	

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X				
Votre père*		X				
Votre conjoint(e)			X			
Vos enfants			X			
Vos frères et sœurs*			X			
Vos amis (es) compatriotes			X			

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Parce que il envie de parler la langue de son père*

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	X	
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante	X	X
Une langue de prestige	X	X

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse *Oui parce qu'ils apprennent beaucoup chose et chaque soir il me disent on a pris ça on a fait ça cest utile*

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *cest utile*

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *On peut toujours apprendre*

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ? Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ? *NON AUCUN*

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ? *A assez bien*

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2, 3)

3 L'acquisition d'une maison individuelle

2 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

4 L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 23/02/2019 chez moi
 Prénom de l'enquêté(e) :
 Adresse mail :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Bafra	Turque	marie	primaire	bâtiment.

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents					
Souvenirs bon					
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	<input checked="" type="checkbox"/>			

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
X				

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	3	2	1	1
Turc	5	5	5	5
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez '0' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	1	2		
Journaux (en ligne)	1	4		
Magazines	1	1		
Radio	1	5		
TV/Satellite	1	5		
Film/série	1	5		
Musique	1	5		
Ordinateur	1	5		
Facebook-Twitter	1	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	1	5		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? 1

13. Age des enfant(s) : 14

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? 6 eme

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ?.....

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?.....

Inutiles, pourquoi ?..... Parce qu'il y a une coïncidence entre les deux cultures

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	+	+
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?..... Anglais - français

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	5	4	

avec traduction

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*						
Votre père*						
Votre conjoint(e)		+			+	
Vos enfants		+			+	
Vos frères et sœurs*						
Vos amis (es) compatriotes			+			+

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....
.....
.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante	x	x
Une langue de prestige		

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....
.....

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... *Oui*.....

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... *bien*.....

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2, 3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?..... *être docteur*.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *oui il habite* *qu'il travaille dans le pays*.....
.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

je reste en France car mon enfant est ici et qu'il aura plus de réussite

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : YVRAC
 Prénom de l'enquêté(e) : h
 Adresse mail : h !

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
X		37	Siverek	TURQ	MARIÉ	BAC +4	PRESIDENT

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents					
Souvenirs bon					
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
			X	

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
X				

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	4	4	4	4
Turc	5	5	5	5
Autre	1	1	1	1

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez '0' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	2	3	0	
Journaux (en ligne)	3	4	0	
Magazines	0	0	0	
Radio	5	0	0	
TV/Satellite	4	2	0	
Film/série	4	3	2	
Musique	3	3	3	
Ordinateur	5	0	0	
Facebook-Twitter	5	0	0	
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	5	0	0	

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
X				

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ?1.....

13. Age des enfant(s) :7 mois.....

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....-.....

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ?.....

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?.....

Inutiles, pourquoi ?.....

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
		5	

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		×			×	
Votre père*		×			×	
Votre conjoint(e)			×	×		
Vos enfants			×			×
Vos frères et sœurs*		×			×	
Vos amis (es) compatriotes			×			×

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		X
Une langue d'ascension sociale	X	
Une langue valorisante	X	
Une langue de prestige	X	

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....
.....

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... *Je ne sais pas*.....

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?.....
.....

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

3 L'acquisition d'une maison individuelle

1 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

2 L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : Ceron
 Prénom de l'enquêté(e) : Enfant bilingue
 Adresse mail : aykut.f@ma3355@letrud.fr

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	<input checked="" type="checkbox"/>	36	Ceron	Turque	Mère	Lise	professeur, Mandegre'

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souvenirs bon	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souvenirs mauvais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Je vien de turquie je me sens comme ça

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	✓			je suis né là bas, et c'est comme ça que je me sens

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez : j'ai pas encore appris

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	3	3	2	2
Turc	5	5	5	5
Autre	1	1	1	1

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans		4		
Journaux (en ligne)		1		
Magazines		1		
Radio		4		
TV/Satellite		5		
Film/série		4		
Musique		4		
Ordinateur		1		
Facebook-Twitter		4		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)		4		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		je me suis marié ici

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? 2.....

13. Age des enfant(s) : 6 ans et 2 ans.....

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?..... CP.....

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?..... il y'a pas peur son âge.....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ?..... je suis déjà née la bas.....

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutilles

Bénéfiques, pourquoi ?..... il est important de savoir
 parlé les 2 langues ou plus

Inutiles, pourquoi ?..... c'est une richesse,

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
	5	3	

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		✓			✓	
Votre père*		✓			✓	
Votre conjoint(e)		✓			✓	
Vos enfants		✓				✓
Vos frères et sœurs*		✓			✓	
Vos amis (es) compatriotes			✓			✓

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....
.....
.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *il va à l'école en français*
c'est important qu'il reste connecté
sur ces devoirs
.....

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante	<i>x</i>	<i>x</i>
Une langue de prestige		

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse *je suis née en Turquie.*
.....
.....

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *je le parle peut*
.....
.....

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *je suis entaenée de tunc*.....

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ? Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... *non*.....

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... *difficile*.....

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

- 2 L'acquisition d'une maison individuelle
- 1 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)
- 3 L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non
➤ Si oui, le(s) quel(s) ?..... *il veut être cuisinier*.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non
➤ Justifiez votre réponse ?..... *pourquoi pas si c'est son choix*.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?
Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?..... *non*.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 12/01/18

Prénom de l'enquêté(e) : X

Adresse mail : D

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	X	40	Faysser	Turque	Mariée		Coiffeuse

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents					
Souvenirs bon					
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	X			Je suis née là-bas

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	X			

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	4	3	3	1
Turc	5	5	5	5
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans				
Journaux (en ligne)				
Magazines				
Radio				
TV/Satellite		X		
Film/série		X		
Musique		X		
Ordinateur		X		
Facebook-Twitter		X		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)		X		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	X			

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ?3.....

13. Age des enfant(s) :13, 14, 15.....

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?3^{es}, Université, C.M.2.....

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?il ne parle bien le turc pas besoin.....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ?pas besoin.....

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?.....

Inutiles, pourquoi ?.....

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
3	5		

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
Votre père*		<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
Votre conjoint(e)		<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
Vos enfants		<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
Vos frères et sœurs*		<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
Vos amis (es) compatriotes		<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?...*non même je parle Turc*.....

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	<input checked="" type="checkbox"/>	
Une langue d'ascension sociale	<input checked="" type="checkbox"/>	
Une langue valorisante	<input checked="" type="checkbox"/>	
Une langue de prestige	<input checked="" type="checkbox"/>	

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ? Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?.....

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?.....

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?..... *pharmacie*.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 12/01/2015 CENON
 Prénom de l'enquêté(e) :
 Adresse mail :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	X	34	BORDEAUX	française	MARIÉ	BEP vente	Vendeuse.

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non
 ➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents			X		
Souvenirs bon	X	X		X	
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		Car je suis à l'aise dans mes deux identités.

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		✓		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez : *Car j'y suis plus à l'aise*

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	4	4
Turc	5	4	4	4
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	4	2		
Journaux (en ligne)	5	2		
Magazines	4	2		
Radio	3	4		
TV/Satellite	5	5		
Film/série	5	3		
Musique	5	5		
Ordinateur	5	3		
Facebook-Twitter	5	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	5	5		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien' Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....
 le manque de vocabulaire en turque

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ? la france pays de naissance la turque pays d'origine.
		X		

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? ...3.....

13. Age des enfant(s) : 12 / 6 / 2

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? 5^{em} / Maternelle dernière section.

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? manque de temps

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ? Je pense en avoir eu des bien bénéfiques histoire, langue etc

➤ Si non pourquoi ?

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutilés

Bénéfiques, pourquoi ? Pour maîtriser la langue, et connaître notre histoire

Inutiles, pourquoi ?

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non ?

➤ Si oui, quel est votre classement ?

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	4	5	

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
Votre père*			<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>
Votre conjoint(e)			<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>
Vos enfants			<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>
Vos frères et sœurs*	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>		
Vos amis (es) compatriotes			<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

.....

.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

.....

.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....
.....
.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?... pas forcément, je veux qu'il se sente à l'aise dans les deux langues.
.....
.....

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		X
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante	X	
Une langue de prestige		

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ? Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?...NON.....

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?...Très bien.....

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?... (mon fils) chirurgien dentiste.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

en ligne

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 4 juin 2018 Senon
Prénom de l'enquêté(e) : Ayman
Adresse mail :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
		33	Lumogues	française	marie	BAC	/

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents			X	X	
Souvenirs bon		X			
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	4	5	5	4
Turc	4	4	4	4
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	4	3		
Journaux (en ligne)	4	4		
Magazines	4	2		
Radio	5	2		
TV/Satellite	4	3		
Film/série	4	4		
Musique	3	4		
Ordinateur	5	2		
Facebook-Twitter	3	3		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	3	3		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ?3.....

13. Age des enfant(s) : 13 M - 7.....

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? 5^e - 6^e - CEA.....

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? *Je n'en vois pas la nécessité*.....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ? *aujourd'hui je ne sais pas comme cela fonctionne mais lorsque j'y participe cela nous apporte rien*

➤ Si non pourquoi ?.....

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?.....

Inutiles, pourquoi ? *Je pense que ces professeurs ne donne rien de plus que les parents apprenent déjà à leur enfants*.....

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ? *Anglais, Allemand, Espagnol, Français*

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
4	4	3	

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X			X	
Votre père*		X			X	
Votre conjoint(e)			X			X
Vos enfants	X			X		
Vos frères et sœurs*	X			X		
Vos amis (es) compatriotes	X			X		

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non *je ne sais pas.*

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *je n'ai pas besoin d le parle automatiquement*

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	X	X
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante		X
Une langue de prestige		

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse *car la composition des phrases sont différentes dans les deux langues et oui car il y a des mots synonymes*

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *je ne pense pas*

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... *Non*

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... *très bien.*

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

L'acquisition d'une maison individuelle

3 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

1 L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?..... *ma fille a été policière, mon fb - footballeuse, ma dernière maîtresse*

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *il travaillera dans le métier qui lui fera plaisir peu importe l'origine de l'entreprise*

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 01-06-2018 LORMONT
 Prénom de l'enquêté(e) : *Suzanne*
 Adresse mail :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	X	29	Bordeaux	Française	Marié	BEP	Vendeuse

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents		X			
Souvenirs bon			X	X	
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	X			J'ai le sang turque pour ça je dois me sentir comme une Française.

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	X			Entre les deux car en France je suis Turc et en Turquie une Française selon la population

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français		4	4	4
Turc		4	3	3
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	0	0		
Journaux (en ligne)	0	0		
Magazines	0	0		
Radio	0	0		
TV/Satellite	4	3		
Film/série	4	4		
Musique	3	3		
Ordinateur	5	0		
Facebook-Twitter	5	0		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	5	0		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....
Car je n'arrivais pas à me faire comprendre

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
<input checked="" type="checkbox"/>				<i>voir question 5</i>

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ?*2*.....

13. Age des enfant(s) :*Sans et 2 et demi*.....

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?*Grande section*.....

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....*trop petit*.....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ?.....*Aucune idée*.....

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?.....*Bon mieux lire, écrire et parler*.....

La langue turque

Inutiles, pourquoi ?.....

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....*Anglais - Français*.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	4	4	

Sa dépend des jours et avec qui.

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X			X	
Votre père*		X			X	
Votre conjoint(e)			X			X
Vos enfants			X			X
Vos frères et sœurs*	X			X		
Vos amis (es) compatriotes			X			X

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....
.....
.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... j'insiste plus à parler le turc pour
ne pas qui double, le français le parlera déjà
tout le temps à l'école et l'extérieur.....

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	X	X
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante		
Une langue de prestige		

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse Je lui parlais que la langue turc
jusqu'à qu'il commence l'école.....

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... à l'école dans tous les cas
ils apprendront le français.....

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Non car l'école nous aide*

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ? Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ? *Non (à voir plus tard)*

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ? *très bien*

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2, 3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France *Peut-être*

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?

/

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 19/02/19 (Lamont)
 Prénom de l'enquêté(e) : H
 Adresse mail : c

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	X	45	Ajaccio Sardaigne Turquie	française	marquée	C.A.P	commerçante

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents					
Souvenirs bon		X	X	X	
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		- Je vis en France et je respecte la République qui m'a accueillie mais je suis fière de mes origines.

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		j'ai grandi en France mais aussi en Turquie

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	4
Turc	5	5	5	3
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez '0' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	0			
Journaux (en ligne)	3	3	0	
Magazines	0	0		
Radio	5	3		
TV/Satellite	5	2		
Film/série	4	1		
Musique	4	4		
Ordinateur	0	0		
Facebook-Twitter	0	0		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	0	2		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		x		

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? ...3.....

13. Age des enfant(s) : ...22 ans, 16 ans, 14 ans

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? ...B.T.S., 1^{ers}, 4^e (collège)

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? - Ils les ont suivis lorsqu'ils étaient plus jeune, environ primaire. De plus, il n'y en avait pas dans notre secteur.....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ? ...Il n'y en avait pas à mon époque.....

Dans d'autres

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?.....

Inutiles, pourquoi ?.....

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	x	x
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ? ...Français, turc.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
4	4	3	

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X			X	
Votre père*		X			X	
Votre conjoint(e)		X			X	
Vos enfants	X			X		
Vos frères et sœurs*			X			X
Vos amis (es) compatriotes		X				X

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?..... *je n'en ai pas les capacités et il ne veut pas que je l'aide.*.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....*je leur parle français depuis tout petit et ils parlent turc avec mon mari.*

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	X	X
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante		
Une langue de prestige		

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse*je pense pas*

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....*je ne sais pas*

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *je suis arrivée en france très jeune*

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ? Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ? *non*

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ? *bien*

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

3 L'acquisition d'une maison individuelle

2 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

1 L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *nous même travaillons déjà*

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ? *non*

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 4/10/19 LORNONT
 Prénom de l'enquêté(e) : L
 Adresse mail (facultative) : e

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	X	32	BORDEAUX	Française	mariée	Bac Pro	DE Aide medico psychologique

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents	X			X	
Souvenirs bon		X	X		
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		je suis fière de mes origines mais contente de vivre en France

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ? je vis bien et me sens bien dans les 2 pays.
		X		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	X	X	X	X
Turc	X	X	X	X
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	2	1		
Journaux (en ligne)	4	4		
Magazines	4	4		
Radio	5	1		
TV/Satellite	5	5		
Film/série	4	5		
Musique	5	5		
Ordinateur	5	5		
Facebook-Twitter	5	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram	5	5		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ? ...³.....

12. Age des enfant(s) : ^{10ans/6ans/2ans}.....

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? ^{CM1/6S/chez une assistante maternelle}.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ? ^{à mon époque il n'y avait pas vraiment de pédagogie}.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?... ^{car grâce à ces cours les enfants apprennent l'histoire de la Turquie et sa culture}.....

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	5	4	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X			X	
Votre père*						
Votre conjoint(e)		X			X	
Vos enfants			X			X
Vos frères et sœurs*	X			X		X
Vos amis (es) compatriotes			X			X

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *je n'insiste pas car c'est normal on parle les 2 langues*

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante		
Une langue de prestige		

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse *je ne sais pas vraiment mais je pense que ça facilite l'apprentissage de la langue*

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....
.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... *surement*.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... *très bien*.....

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

2 L'acquisition d'une maison individuelle

3 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

1 L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ?

..... *Nous utilisons pas assez notre potentiel*.....

..... *Nous sommes des personnes vieillards*.....

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *Du moment qu'elle a une activité professionnelle cela se me dérange pas*.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

..... *L'histoire de vie est à prendre en compte dans se genre de questionnaire. Pour ma part j'ai grandi écarté de la communauté turque c'est maintenant adulte que j'essaie de me réintégrer dans la communauté.*.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête :

Prénom de l'enquêté(e) : E. Yildiz

Adresse mail :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe	Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
<input checked="" type="radio"/> M <input type="radio"/> F	26					
<input checked="" type="radio"/> X	26	BX	FR	Celibataire	CAP	Ouvrier Bâtiment

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents					
Souvenirs bon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		<input checked="" type="checkbox"/>		double nationalité

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	x	x		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	4	4	4	4
Turc	4	4	4	4
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	1	1		
Journaux (en ligne)	3	3		
Magazines	2	2		
Radio	3	3		
TV/Satellite	5	5		
Film/série	5	5		
Musique	5	5		
Ordinateur	5	5		
Facebook-Twitter	5	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	4	4		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		x		

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? ... 0

13. Age des enfant(s) :
 ↙

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....
 ↘

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?..... *c'est bien*

➤ Si non pourquoi ?.....

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?..... *pour améliorer la prononciation et me pro coublin ~~est~~ de la langue maternelle*

Inutiles, pourquoi ?.....

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	x	x
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	5	5	

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*	5		5			5
Votre père*		5			5	
Votre conjoint(e)						
Vos enfants						
Vos frères et sœurs*			5			5
Vos amis (es) compatriotes			5			5

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....
.....
.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante	x	x
Une langue de prestige		

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... *Non*.....

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... *bien*.....

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

- 1 L'acquisition d'une maison individuelle
- 2 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)
- 3 L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : Bordeaux 15/06/18
 Prénom de l'enquêté(e) : J
 Adresse mail : j

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
X		22	BORDEAUX	franco-turque	Celibataire	CAP MBC	Plaquiste

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Souvenirs bon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Souvenirs mauvais				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		<input checked="" type="checkbox"/>		

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	∞	X	X	X
Turc	X	X	X	X
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	1	1		
Journaux (en ligne)	1	1		
Magazines	2	3		
Radio	3	1		
TV/Satellite	4	4		
Film/série	4	4		
Musique	4	4		
Ordinateur	3	1		
Facebook-Twitter	4	4		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	2	2		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
X				

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? ...0.....

13. Age des enfant(s) :/.....

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?...../.....

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?
 Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ? *Je trouve cela très enrichissant pour mon apprentissage de la langue.*

➤ Si non pourquoi ?.....

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ? *afin d'avoir des bases solides de base pour l'apprentissage du sekano (linguistique)*

Inutiles, pourquoi ?.....

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (<i>Espagnol</i>)
5	4	5	2.

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X	X			X
Votre père*		X			X	
Votre conjoint(e)	X			X		
Vos enfants					
Vos frères et sœurs*			X			X
Vos amis (es) compatriotes			X			X

* Si ils sont en France

~~23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent~~

~~24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non~~

~~25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non~~

~~26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non~~

~~27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non~~

~~➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....~~

~~28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non~~

~~➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....~~

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. ~~A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ?~~ Oui Non

➤ ~~Si oui, parlez nous de cette anecdote ?~~

31. ~~L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ?~~ Oui Non

32. ~~A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :~~

- ~~les us et coutumes des Turcs :~~ Oui Je ne le sais pas

- ~~quelques mots de turc :~~ Oui Je ne le sais pas

33. ~~Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ?~~ Oui Non

34. ~~Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ?~~ Oui Non

➤ ~~Justifiez votre réponse ?~~

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	x	
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante		
Une langue de prestige		x

36. ~~Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ?~~ Oui Non

➤ ~~Justifiez votre réponse~~

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *le fait de parler à domicile bcp le turc cela a engendré plus de difficultés dans l'apprentissage du français car à la maison le français se parle peu.*

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *je l'ai rempli ci-dessus déjà*

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ? Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ? *oui dans certaines écoles*

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ? *je le vis correctement*

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2, 3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...) *me mettre à mon compte*

L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ? *le fait de s'en occuper je l'espère*

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *ce n'est pas une barrière pour moi*

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?

faire connaître d'avantage les différentes cultures et prouver que ces différentes cultures peuvent y arriver autant que d'autres français sans double culture.

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation *double culture*

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 13 mai 2018 Penon
 Prénom de l'enquêté(e) :
 Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	F	28		Française Turque	mariée	BTS	

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents				X	
Souvenirs bon				X	
Souvenirs mauvais			X		

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		x		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	5	4	4	4
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	2	4		
Journaux (en ligne)	4	3		
Magazines	4	2.		
Radio	4	2.		
TV/Satellite	4	4		
Film/série	3	4		
Musique	4	4		
Ordinateur	5	2		
Facebook-Twitter	5	2		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)		2		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ? ... 1 ...

12. Age des enfant(s) :

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?
 Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?..... Elle n'est pas encore scolarisé

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles
 Bénéfiques, pourquoi ?.....

.....
 Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	<u>x</u>	<u>x</u>
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?..... Anglais, français

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :
 Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
X 5	X 4	4	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*			X			X
Votre père*			X			X
Votre conjoint(e)			X			X
Vos enfants		X				X
Vos frères et sœurs*			X			X
Vos amis (es) compatriotes			X			X

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

.....
.....
30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante	X	X
Une langue de prestige		

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....
.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?.....
.....

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

- L'acquisition d'une maison individuelle
- Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)
- L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ?
.....

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?.....
.....
.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....
.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 12/05/2019
 Prénom de l'enquêté(e) :
 Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	F	45	Istanbul	Française	mariée	Bac + 4	Infirmière

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents			F		
Souvenirs bon				F	
Souvenirs mauvais		F			

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	F			Je m'appelle sergip c'est pas très facile.

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	X			Jene me ouis jamais sentre accepter

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez : J'ai plus fréquenté les français que ma communauté car je faisais des études.

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	4			
Autre	2	2	2	2

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	5	2		
Journaux (en ligne)	5	2		
Magazines	5	2		
Radio		4		
TV/Satellite	3	3		
Film/série	3	3		
Musique	3	4		
Ordinateur	5	3		
Facebook-Twitter	3	4		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)				

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?2.....

12. Age des enfant(s) :

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....5ème.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....Il n'y a pas.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....c'était bien.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?.....

 Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	0	1
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*						
Votre père*		+			+	
Votre conjoint(e)		+			+	
Vos enfants	+			+		
Vos frères et sœurs*	+			+		
Vos amis (es) compatriotes	+			+		

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ? *Un professeur me mettait systématiquement*

o

30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *ils ont été élevés à la crèche donc ils parlent le français.*

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue d'ascension sociale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue valorisante		<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue de prestige	<input checked="" type="checkbox"/>	

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Les accents*

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ? On vous regardait bizarrement.

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants

franco-turcs ? Oui, ils ont fait des quotas et même si vous êtes une bonne élève on ne vous incite pas à aller à un lycée normal.

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ? Tel au début, mieux depuis Erdogan.

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2, 3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ?

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ? mitigée

malgré réussite

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite

« turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France je ne sais pas

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

en ligne.

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : Lundi 13 mai Pessac Bordeaux
Prénom de l'enquêté(e) :
Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	<input checked="" type="checkbox"/>	20	Bordeaux	Turque Française Double nationalité	Célibataire	L2	étudiante

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents				<input checked="" type="checkbox"/>	
Souvenirs bon		<input checked="" type="checkbox"/>			
Souvenirs mauvais			<input checked="" type="checkbox"/>		

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		<input checked="" type="checkbox"/>		Je suis certes d'origine turque et grandis avec cette culture cependant j'ai grandi à France et je la considère comme ma seconde patrie.

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

le français est ma langue d'étude et d'expression quotidiennement depuis mon enfance, je suis donc plus à l'aise avec, cependant je maîtrise moins le turc car je ne le parle qu'avec ma famille et mes amis.

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	5	4	4	4
Autre	4	4	3	3

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	4	4		
Journaux (en ligne)	3	3		
Magazines	1	1		
Radio	3	3		
TV/Satellite	2	5		
Film/série	3	5		
Musique	3	5		
Ordinateur	4	4		
Facebook-Twitter	4	4		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	4	4		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

Au fait de mélanger les langues.

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?

12. Age des enfant(s) :

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ? *Je ne regrette pas d'y être allée, c'était très enrichissant.*

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ? *Parce qu'on apprend à lire, écrire, développer son vocabulaire en turc, en apprendre beaucoup plus sur la culture et faire un certain entourage avec les camarades.*

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Peu important	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Indifférent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

- 1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		+			+	
Votre père*		+			+	
Votre conjoint(e)						
Vos enfants						
Vos frères et sœurs*			+			+
Vos amis (es) compatriotes			+			+

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

.....
.....
30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale	x	
Une langue valorisante	x	x
Une langue de prestige	x	x

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....
.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?.....
.....

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

L'acquisition d'une maison individuelle

1 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

3 L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ?
hostiles, toujours prêt à aider - défaut: impulsif

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?.....
.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

Je ne sais pas

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....
.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 19/02/2019, Epinay sur Seine 33800.
 Prénom de l'enquêté(e) : C...
 Adresse mail : /

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	X	19	0410511999	Française	Marié	Bac	Vendeuse

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents	X	X	X	X	
Souvenirs bon					
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
X	X			Les Parents sont de nationalité Turque donc moi qui est né en France Je suis de nationalité Française d'origine Turque -

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
X	X			Je suis de nationalité Française est de l'origine Turque. Je possède les 2 pièces d'identité

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	X	X	X	X
Turc	X	X	X	X
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez '0' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	0	5		
Journaux (en ligne)	5	5		
Magazines	5	5		
Radio	0	0		
TV/Satellite	5	5		
Film/série	5	5		
Musique	5	5		
Ordinateur	5	5		
Facebook-Twitter	5	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	5	5		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Parce que Je suis Turque et Française

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? ...0.....

13. Age des enfant(s) :

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ? *Ca m'a rien appris car il parle seulement de la même chose mais moi il en pas beaucoup*

➤ Si non pourquoi ? *apprends à écrire mais maintenant je sais lire écrire très bien en Turque*

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutilés

Bénéfiques, pourquoi ? *Car il t'apprend n'autre langue Maternelle.*

Inutiles, pourquoi ? *Car dans des cours parfois il apprend la religions au lieu de la langue Turque*

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	5	5	

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
Votre père*		<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Votre conjoint(e)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Vos enfants	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Vos frères et sœurs*	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Vos amis (es) compatriotes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....
.....
.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	X	
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante		X
Une langue de prestige		X

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....
.....

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?.....

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?.....
.....

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....
.....
.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête

: 19/02/19 Bordeaux

Prénom de l'enquêté(e)

: / /

Adresse mail

: / /

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	F	30 ANS	FRANCAISE	FRANCAISE	Mariée	C.A.P	Mère au foyer

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Souvenirs bon					
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
<input checked="" type="checkbox"/>				Très Bien

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
X	X			

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	excellent			
Turc	excellent			
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez '0' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	0	1		
Journaux (en ligne)	1	3		
Magazines	1	5		
Radio	1	1		
TV/Satellite	1	1		
Film/série	5	3		
Musique	5	5		
Ordinateur	1	2		
Facebook-Twitter	1	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	5	5		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
X	X			PAR ce que je suis Turc est Française

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? 3.....

13. Age des enfant(s) : 9 ans, 6 ans, 1 ans

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? C22 maternelle, maisons

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ? Très bien pour apprendre

➤ Si non pourquoi ?.....

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ? aide à apprendre les deux langues

Inutiles, pourquoi ?.....

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	5	5	

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*			<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>
Votre père*		<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
Votre conjoint(e)		<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
Vos enfants			<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>
Vos frères et sœurs*			<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>
Vos amis (es) compatriotes			<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....
.....
.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue d'ascension sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une langue valorisante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une langue de prestige	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ? Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....
.....

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ? *NON*.....

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?.....
.....

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

- L'acquisition d'une maison individuelle
- Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)
- L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?..... *NON*
.....
.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 19 janvier 2019 Ste Eulalie
 Prénom de l'enquêté(e) :
 Adresse mail :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	X	27	Saint-Denis	française	Mariée	CAP	Esthétique

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents		X	X	X	
Souvenirs bon	X				
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		Car mes parents sont turcs et moi je suis née en France.

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	4	4	4	4
Turc	4	4	4	4
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	3			
Journaux (en ligne)	3	3		
Magazines	2	1		
Radio	3	4		
TV/Satellite	4	4		
Film/série	4	4		
Musique	4	4		
Ordinateur	4	4		
Facebook-Twitter	4	4		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	4	4		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		x		

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? 1.....

13. Age des enfant(s) : 8 mois.....

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?..... très bien.....
 Sa maie très bien servie.....

➤ Si non pourquoi ?.....

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?..... c'est très benion pour les.....
 enfant car il sont du mal à parole les turc à la maison.....

Inutiles, pourquoi ?.....

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	x	x
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	5	5	

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		α			α	
Votre père*		α			α	
Votre conjoint(e)		α			α	
Vos enfants	α	α		α	α	
Vos frères et sœurs*				α		
Vos amis (es) compatriotes						

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *ma fille a que 8 mois donc desde je ne peux pas répondre.*.....

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante		
Une langue de prestige		

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?.....

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?.....

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

car c'est un travail sa me derangera pas.

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 24/05/2019 Caen.
Prénom de l'enquêté(e) :
Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	<input checked="" type="checkbox"/>	26	Turquie	F.	M.	Bac+3	travaillant Société

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Souvenirs bon					
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		<input checked="" type="checkbox"/>		

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		x		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	x	x	x	x
Turc	x	x	x	x
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	x	x		LSF. Langue des Signe Française.
Journaux (en ligne)	x	x	x	
Magazines	x	x		
Radio	x	x		
TV/Satellite	x	x		
Film/série	x	x	x	
Musique	x	x		
Ordinateur	x			
Facebook-Twitter	x			
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	x			

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?³.....

12. Age des enfant(s) : 22 / 18 / 12.....

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? Université / Apprentissage / collège.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?
 Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....
neant pas du tout adapter

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?.....

Inutiles, pourquoi ?.....

.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Peu important	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Indifférent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	5	5	LSF

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		α		✓	α	
Votre père*		α			α	
Votre conjoint(e)	α		α			α
Vos enfants	α		α			α
Vos frères et sœurs*			α			α
Vos amis (es) compatriotes			α			α

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

.....
.....
30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? ayant 1 ~~de~~ enfant
porteur d handicap on lui parle
en français

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	x	x
Une langue d'ascension sociale	x	x
Une langue valorisante	x	x
Une langue de prestige	x	x

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... *oui*

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... *c'est une grande Richesse*

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

- 1 L'acquisition d'une maison individuelle
- 2 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)
- 3 L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ?

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?.....

Apprentissage difficile mais je me suis détaché

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *chacun d'intérêt je vous pas*

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Bon courage, vous êtes les piliers de la double culture il faut continuer, vous êtes des exemples pour l'avenir et les jeunes.

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : Cocumont
 Prénom de l'enquêté(e) : Imen
 Adresse mail : imen.yildiz@univ-rouen.fr

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	X	33	Liban	Française	marée	BAC	—

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non
 ➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents					
Souvenirs bon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		<input checked="" type="checkbox"/>		Je aime mes deux pays

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez : *la faciliter*

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	<i>4</i>	<i>4</i>	<i>4</i>	<i>4</i>
Turc	<i>4</i>	<i>4</i>	<i>4</i>	<i>4</i>
Autre				

*excellent
moyen*

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans				
Journaux (en ligne)				
Magazines	<i>4</i>			
Radio				
TV/Satellite	<i>4</i>			
Film/série	<i>4</i>	<i>4</i>		
Musique				
Ordinateur	<i>4</i>			
Facebook-Twitter	<i>4</i>			
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	<i>4</i>			

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		x		

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? ...4.....

13. Age des enfant(s) : 13, 5, 2, 1 mois

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? ...collège C.P. Maternelle.....

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? ...ma grand a eu des difficultés à s'adapter.....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ?.....

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutilés

Bénéfiques, pourquoi ?.....

Inutiles, pourquoi ?.....

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	x	x
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ? ...le degré d'Anglais.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
		0 4	

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*			✓			✓
Votre père*						
Votre conjoint(e)			✓			✓
Vos enfants	✓		✓	✓		
Vos frères et sœurs*	✓			✓		
Vos amis (es) compatriotes	✓			✓		

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
elles font comme elles veulent

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue d'ascension sociale	<input checked="" type="checkbox"/>	
Une langue valorisante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue de prestige	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse *rien a voir les deux langues*

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ? *ça dépend je mélange les deux langues avec mes enfants*

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ? *oui*

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?.....
.....

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *au contraire cela est un plus.*

.....
.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

.....
.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 20/01/2019

Prénom de l'enquêté(e) : J. J.

Adresse mail : j.j. @ . . .

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	X	48	Turquie	Française	mariée	BEP	Secrétaire

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non **x**

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents					
Souvenirs bon		X	X	X	
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		Je vie en France depuis 41 ans. Tous les deux ans, je pars en Turquie passer mes vacances d'été.

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc **Le français x** Les deux Précisez :.....**Car je vie en France**

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	4
Turc	5	4	5	4
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez '0' si les activités ne vous concernent pas)

(1) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	2	2		
Journaux (en ligne)	1	1		
Magazines	1	1		
Radio	3	1		
TV/Satellite	5	5		
Film/série	4	4		
Musique	4	4		
Ordinateur	5	5		
Facebook-Twitter	5	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram	2	2		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu **Pas du tout x**

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?
Rien **De la gêne x** De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ? **De ne pas comprendre et de se faire comprendre, de ne pas pouvoir s'exprimer. A cette époque, il y avait peu d'étranger et moins d'aides scolaire que nous avons actuellement.**

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		J'ai passé ma vie en France, Je ne pourrai pas vivre en Turquie.

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement **Parfois x** Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? **3**

13. Age des enfant(s) : **15, 14 et 8 ans**

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? **3^{ième}, 4^{ième} et CE2.**

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui x Non

➤ Si non, pourquoi ? **Je n'ai qu'une seul fille scolarisée. Pour les deux autres, les horaires et jours ne correspondent pas.**

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? **Oui x** Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?...**Je remercie mes parents de m'avoir scolarisé aux cours d'ELCO. Avec le temps, je m'aperçois que les cours n'étaient pas suffisants**

➤ Si non pourquoi ?.....

.....

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? **Bénéfiques x** Inutiles Ni utiles/ni inutilés

Bénéfiques, pourquoi ? **C'est un atout d'être bilingue.**

Inutiles, pourquoi ?.....

.....

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? **Oui x** Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?...**la langue maternelle.**

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage x Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	5	3	

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		x			x	
Votre père*		x			x	
Votre conjoint(e)		x			x	
Vos enfants			x			x
Vos frères et sœurs*			x			x
Vos amis (es) compatriotes			x			x

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? **Assidu x** Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? **Oui x** Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? **Oui x** Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non **Pas de problème jusqu'à présent**

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? **Oui x** Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? **Oui x** Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? **Oui x** Non
30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui **Non x**

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? **Oui x** Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui **Je ne le sais pas x**
- quelques mots de turc : Oui **Je ne le sais pas x**

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? **Oui x** Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui **Non x**

➤ Justifiez votre réponse ? **J'insiste au prés de mes enfants, qu'ils parlent le turc à la maison car le Français est très bien maitrisé à l'école, toute la journée.**

.....

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante	x	x
Une langue de prestige		

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? **Oui x** Non

➤ Justifiez votre réponse. **Un enfant qui parle sa langue maternelle correctement maitrise la deuxième langue facilement.**

37. Et pour vous personnellement ? **Oui x** Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....**C'est une richesse de maitriser sa langue maternelle car c'est la base de l'apprentissage.**

.....

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui **Non x**

➤ Justifiez votre réponse ?. **C'est nécessaire d'avoir une langue maternelle pour apprendre une seconde langue.**

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui **Non x**

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui x Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ? **Oui et Non.**

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?.....**Très bien et très fière de maîtriser les deux langues.**

.....
43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

x L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? **Oui x** Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?...**Docteur, vétérinaire et avocat.**

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui **Non x**

➤ Justifiez votre réponse ?.....**c'est une richesse**

.....
46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement **6 mois là-bas, 6 mois ici x** Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Il est nécessaire qu'un enfant maîtrise sa propre langue maternelle pour avancer dans la vie.

.....
Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisées uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : Larnet 13/06/18
 Prénom de l'enquêté(e) : B
 Adresse mail :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	<input checked="" type="checkbox"/>	35	Turquie	Française	Marié	CAP	Interprète

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents					
Souvenirs bon			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		<input checked="" type="checkbox"/>		J'accepte les deux cultures

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		J'aime les deux Pays

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez : Je suis née en Turquie

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	4	4	5	3
Turc	5	4	3	5
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez '0' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	3	5		
Journaux (en ligne)	4	2		
Magazines	4	4		
Radio	5	5		
TV/Satellite	4	3		
Film/série	5	5		
Musique	5	5		
Ordinateur	5	5		
Facebook-Twitter	5	4		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	5	4		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ? *De ne pas comprendre la pression d'enfance de ne pas pouvoir lui répondre correctement*

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		x		

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? *3*

13. Age des enfant(s) : *12ans, 6ans, 2ans*

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? *Collège, Maternelle*

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?
.....
.....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ? *Ce n'a permis de ne pas oublier la langue maternelle est de enlever*

➤ Si non pourquoi ?
.....
.....

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutilés

Bénéfiques, pourquoi ?
.....
.....

Inutiles, pourquoi ?
.....
.....

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	x	x
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?
.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
4	4	5	

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X			X	
Votre père*			X		X	
Votre conjoint(e)			X		X	
Vos enfants			X		X	
Vos frères et sœurs*			X		X	
Vos amis (es) compatriotes			X		X	

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Je les incite par club autistique*

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	X	X
Une langue d'ascension sociale	Y	X
Une langue valorisante	Y	X
Une langue de prestige	X	X

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ? *Non*

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ? *Je vis comme je peux en établissant les deux langues et cultures sans problèmes*

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2, 3)

- L'acquisition d'une maison individuelle
- Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)
- L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Non je ne vois de problèmes tant que c'est une entreprise turque au français c'est la même chose*

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 05.04.19 Rouen Normandie
 Prénom de l'enquêté(e) :
 Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	<input checked="" type="radio"/> F	46	Turquie	Française	Marié	CAO	Particular

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents					
Souvenirs bon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		depuis 10 ans je suis en France donc je suis français et turque

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
X	X			

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français		X	X	X
Turc		X	X	X
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans				
Journaux (en ligne)	X			
Magazines				
Radio	X	X		
TV/Satellite		X		
Film/série				
Musique	X	X		
Ordinateur	X	X		
Facebook-Twitter	X	X		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	X	X		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ? 3

12. Age des enfant(s) : 20 - 16 - 12

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? BTS Lycée collège

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?
 Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles
 Bénéfiques, pourquoi ?.....

.....
 Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	x	x
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?..... Anglais

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
2.	5		

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		✓			✓	
Votre père*		✓			✓	
Votre conjoint(e)		✓			✓	
Vos enfants		✓			✓	
Vos frères et sœurs*		✓			✓	
Vos amis (es) compatriotes		✓			✓	

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non ?

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

.....
.....
30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	x	x
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante		x
Une langue de prestige		x

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....
.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?.....
.....

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

- L'acquisition d'une maison individuelle
- Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)
- L'éducation des enfants

43. Selon vous quelles sont les qualités et les défauts des Turcs ? *travailleur*
..... *entre-eux*

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?.....
.....
.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....
.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

en ligne.

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 05/04/2019
Prénom de l'enquêté(e) :
Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe	Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M <input type="radio"/> F <input checked="" type="radio"/>	40	AFYON	Turc			mère au foyer
<input type="checkbox"/>						

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents					
Souvenirs bon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		<input checked="" type="checkbox"/>		

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	4	4	4	4
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	0	0		
Journaux (en ligne)	0	0		
Magazines	0	0		
Radio	0	4		
TV/Satellite	3	5		
Film/série	3	5		
Musique		4		
Ordinateur	0	0		
Facebook-Twitter	0	0		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)		5		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parlez-vous et comprenez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?3.....

12. Age des enfant(s) : 21 ans 17 ans 12 ans

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? lycée (6° collège)

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? Elle a plus le temps ~~et~~

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ? Je pense que j'en ai pas besoin de le parler
rien

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ? Ils apprennent mieux à l'école que
à la maison

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

- 1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
4	4	ou 5	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X			X	
Votre père*		X			X	
Votre conjoint(e)			X			X
Vos enfants			X			X
Vos frères et sœurs*			X			X
Vos amis (es) compatriotes			X			X

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?... *On est pas obligé*

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

.....
.....
30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	X	X
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante		
Une langue de prestige		

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....
.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?.....
.....

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

L'éducation des enfants

43. Selon vous quelles sont les qualités et les défauts des Turcs ?

Fort comme un turc

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?..... *Bien*.....
.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....
.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 05/04/2019, Lormont,
 Prénom de l'enquêté(e) :
 Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F	21	Tolence	Française		BAC +2	
	X						

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents				X	
Souvenirs bon				X	
Souvenirs mauvais		X			

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	X 5	X 5	X 5
Turc	5	4	4	5
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans				0' 0'
Journaux (en ligne)				
Magazines	X			
Radio		X		
TV/Satellite		X		
Film/série	X			
Musique		X		
Ordinateur	X			
Facebook-Twitter	X			
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	X			

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parlez-vous et comprenez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?

12. Age des enfant(s) :

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?
 Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles
 Bénéfiques, pourquoi ?.....

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	x	x
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?..... *Anglais - fr.*

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
		X	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X			X	
Votre père*		X			X	
Votre conjoint(e)						
Vos enfants						
Vos frères et sœurs*			X			X
Vos amis (es) compatriotes			X			X

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

.....
.....
30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		X
Une langue d'ascension sociale	X	
Une langue valorisante		
Une langue de prestige		

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse *pas d'enfant je ne sais pas*

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....
.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... *Oui orientadora*.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... *c'est difficile*.....

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

3 L'acquisition d'une maison individuelle

2 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

1 L'éducation des enfants

43. Selon vous quelles sont les qualités et les défauts des Turcs ? *reptie, solidaire, ambitieux mais pas pour l'école*.....

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?.....
.....
.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....
.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : S 1 0 4 / 2 0 1 9 Rouen
 Prénom de l'enquêté(e) :
 Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	X	35	B X	FRANÇAISE	MARLÉE	CAP	EMPLOÏÉE PRESSING

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents					
Souvenirs bon	X	X	X	X	
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		JE VIE EN FRANCE. COMME UNE CITOYENNE FRANÇAISE SANS OUBLIER DES ORIGINE TURC.

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi? LA FRANCE JE SUIS NÉE ET GRANDIT ICI ET LA TURQUIE CAR C'EST MON ORIGINE
		X		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	3
Turc	5	5	5	5
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans		5		
Journaux (en ligne)		5		
Magazines		5		
Radio		5		
TV/Satellite		5		
Film/série		5		
Musique		5		
Ordinateur		5		
Facebook-Twitter		5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)		5		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ? ...3.....

12. Age des enfant(s) : ...12-10 DES JUMEAUX

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? ...6^{en} CM2 CM1

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? ...CES HORAIRES NE ME CONVIENT PAS CAR JE TRAVAIL

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ? ...JE NE PEUX PAS REPENDRE DES ENFANTS NE SUIT PAS DE COURS

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?.....

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ? ...BIEN

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
		5	.

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X			X	
Votre père*		X			X	
Votre conjoint(e)			X			X
Vos enfants			X			X
Vos frères et sœurs*			X			X
Vos amis (es) compatriotes			X			X

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? ILS PARLENT COSTamment LE FRANÇAIS
 SI BESOIN ILS UTILISENT LA LANGUE TURC

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	x	x
Une langue d'ascension sociale	p	p
Une langue valorisante	x	p
Une langue de prestige	p	x

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse JE PARLE COURamment LE FRANÇAIS

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? MES PARENTS NE PARLEZ PAS LE FRANÇAIS

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? JE SUIS LA PLUS PETITE DE LA FAMILLE MA GRAND SŒUR AINSI MON GRAND FRÈRE MA BEAUCOUP AIDÉ

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... ACCU ELMENT NON.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... TRCS..... BIEN.....

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

- 3 L'acquisition d'une maison individuelle
2 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)
1 L'éducation des enfants

43. Selon vous quelles sont les qualités et les défauts des Turcs ? ILS ONT "PEUR"
DE SE DELANGER PENSANT ETRE REJETE.....

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?..... L'AMÉ POS L'ÉCOLE.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 4/05/19 Lormont
Prénom de l'enquêté(e) :
Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	X	36	PAU	Française	Séparé		

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents					
Souvenirs bon	X	X	X		
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
X	X			je suis française née en France mais je n'oublie pas mes origines.

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	5	5	5	5
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	3	3		
Journaux (en ligne)	2	2		
Magazines	4	4		
Radio	3	5		
TV/Satellite	5	5		
Film/série	5	5		
Musique	5	5		
Ordinateur	5	5		
Facebook-Twitter	5	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	5	5		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?1.....

12. Age des enfant(s) :10 ans.....

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....CM².....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....pas besoin car elle sait lire et écrire le Turc.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....On a pas appris grand chose donc sert à rien.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?.....

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	5	5	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X			X	
Votre père*			X			X
Votre conjoint(e)						
Vos enfants			X			X
Vos frères et sœurs*			X			X
Vos amis (es) compatriotes			X			X

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Non car elle parle déjà très bien les deux langues*

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue de prestige		

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Car à la maison le papa et les oncles parlaient français*

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....
.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ? *Je ne me vois pas comme une immigrée (je suis française)*

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ? *gentils serviables*
.....
repté

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?.....
.....
.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....
.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : Jeudi 03/11/2018
 Prénom de l'enquêté(e) :
 Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	X	31	Bordeaux	Française	Marié		coiffeuse

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents					
Souvenirs bon	X	X	X		
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
X				

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ? Car je suis née en France
X				

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	5	5	5	5
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans				
Journaux (en ligne)				
Magazines				
Radio				
TV/Satellite				
Film/série				
Musique				
Ordinateur				
Facebook-Twitter				
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)				

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ? 1.....

12. Age des enfant(s) : 6 ans.....

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? CP.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? Pas le temps pour l'en mener.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?.....

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Peu important	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Indifférent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	5		

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X			X	
Votre père*	X					X
Votre conjoint(e)			X	X		
Vos enfants	X			X		
Vos frères et sœurs*			X			X
Vos amis (es) compatriotes			X			X

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

.....
.....
30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Car elle le parle très bien ---*
.....
.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue de prestige		

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Car ça été difficile d'apprendre à la maison toute la famille parlait turc*
.....
.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?.....

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

L'éducation des enfants

43. Selon vous quelles sont les qualités et les défauts des Turcs ? *entre-eux,*.....

travailleurs, aidant.....

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?.....

difficile.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 09/05/2019

Prénom de l'enquêté(e) :

Adresse mail :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	X	39	ANKARA	FRANÇAISE	Marié	BEP	Secrétaire Comptable

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents	X	X	X	X	
Souvenirs bon					
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	X	^	X	^
Turc	^	X	X	^
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	X			
Journaux (en ligne)	X			
Magazines				
Radio	X	X		
TV/Satellite		X		
Film/série	X	X		
Musique	^	X		
Ordinateur				
Facebook-Twitter				
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram				

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? ...2.....

13. Age des enfant(s) : 16..... 16.....

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? ...3^{ème} et 4^{ème}.....

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? ...ils ont étaient avant plus petit.....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ? ...J'ai pas eu besoin.....

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutilés

Bénéfiques, pourquoi ?.....

Inutiles, pourquoi ?.....

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?anglais.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	5		

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X			X	
Votre père*		X			X	
Votre conjoint(e)			X			X
Vos enfants	X					X
Vos frères et sœurs*	X					X
Vos amis (es) compatriotes	X		X	X		

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *On parle les 2 langues*.....

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	x	x
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante		
Une langue de prestige		

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non ?

➤ Justifiez votre réponse *Ils ont appris le français à l'école maternelle*.....

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Ouais en maternelle également*.....

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non ?

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ? *D'évite de parler en public mais quand j'ai pas le choix je le fait.*

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ? *Un peu*

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ? *Je ne suis pas intéressé et je suis bien dans deux cultures.*

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ? *Mon fils pas encore mais il veut devenir avocat*

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France (*pour le moment*)

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....
.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 11/05/2019 cenon

Prénom de l'enquêté(e) :

Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	x	46	Posof Turquie	double	marié	bac	vendeuse

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents		✗	✗	✗	
Souvenirs bon		x	x	x	
Souvenirs mauvais		✗			

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		x		

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		x		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	5	5	4	3
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	3	2		
Journaux (en ligne)	4	2		
Magazines	3	3		
Radio		2		
TV/Satellite	2	4		
Film/série		4		
Musique		3		
Ordinateur	5	4		
Facebook-Twitter	3	3		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram	3	3		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....
.....Ne pas pouvoir comprendre et s'exprimer surtout

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?3.....

12. Age des enfant(s) :

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?..Maternelle primaire collège lycée université...

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?..... Ils ont terminé leur étude

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?..... C'était des bon moment.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutilés

Bénéfiques, pourquoi ?.....

Inutiles, pourquoi ?.....Parce que certains professeur ne donne pas autant d'intérêt au enfants...

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	x	x
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

- 1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
4	4	4	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		x			x	
Votre père*		x			x	
Votre conjoint(e)		x			x	
Vos enfants			x			x
Vos frères et sœurs*			x			x
Vos amis (es) compatriotes			x			x

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non ?

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....peut être.....

30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	x	
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante		
Une langue de prestige		x

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?

Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?.....non.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?.....très bien.....

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

1 L'acquisition d'une maison individuelle

1 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

1 L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ? ... Très accueillant.....

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?..... Tout c'est bien passé.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

.....Bon continuation bon courage

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 11/05/2019 11:22:20.....

Prénom de l'enquêté(e) :

Adresse mail (facultative) :r

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	x	42	Turquie (Emirdag)	Française double	veuve	Bac +4	Chef de service

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non x

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents				x	x
Souvenirs bon		x			
Souvenirs mauvais			x		

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	x			Plus j'avance en âge et plus je me rapproche de celle ci

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		x		Mais avec une préférence forte pour la Turquie .mais je ne peux nier la France pays de cœur

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	3	3	3	3
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	5	4		Le truc est parlait qu avec la famille. Le français je le parle au travail..
Journaux (en ligne)	5	4		
Magazines	5	4		
Radio	5	4		
TV/Satellite	4	5		
Film/série	5	4		
Musique	5	4		
Ordinateur				
Facebook-Twitter				
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram				

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout x

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?
Rien De la gêne x De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....Les moqueries des camarades.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?2.....

12. Age des enfant(s) : .Etude supérieur.....

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....Ils y ont été quand ils été petits.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ?.....Trop isolé de la commune.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutilés

Bénéfiques, pourquoi ?.....Pour la transmission.....

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	x	x
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?... La langue maternelle c'est elle qui reste dans nos mémoires même quand on perd la mémoire... Je le vérifie régulièrement avec les personnes âgées.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	3		

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		x			x	
Votre père*		x			x	
Votre conjoint(e)	x			x		
Vos enfants			x			x
Vos frères et sœurs*			x			x
Vos amis (es) compatriotes			x			x

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....l'enseignante lui a interdit de parler turc ;.....

30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....c'est leur intimité.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	x	x
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante		
Une langue de prestige		

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....peut être.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... J'ai eu la chance de commencer ma scolarité dès la maternelle..

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ? Oui Non ?

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-

turcs ?.....oui..... *Bien sûr selon les accompagnements accordés dans les classes.*

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... *Très bien.* e et

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

3 L'acquisition d'une maison individuelle

2 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

1 L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ? ... *deux sexes frères de nos origines, de notre pays et culture. Le défaut la méconnaissance des parents sur l'utilité de l'enseignement la scolarité chez les filles saum.*

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?.....

Difficile par le parcours famille...

Volonté qui m'a permis de reprendre des études alors que j'étais maman.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ? Bon courage.

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 11/05/2019
 Prénom de l'enquêté(e) :
 Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	F	40	Bordeaux	Française	Mariée	BTS	Agent administratif

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents				X	
Souvenirs bon			X		
Souvenirs mauvais					X

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		Parce que c'est stagner et grandir dans le pays avec l'éducation et la culture que j'ai reçue au foyer familial.

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez : *Je suis plus à l'aise seulement dans le langage oral.*

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	4	4	4	4
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	5	1		
Journaux (en ligne)	4	1		
Magazines	3	1		
Radio	1	3		
TV/Satellite	2	5		
Film/série	2	5		
Musique	2	5		
Ordinateur	2	4		
Facebook-Twitter	2	4		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	2	4		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?3....

12. Age des enfant(s) :

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?5^{eme} 3^{eme} 3^{eme} Propa @csi.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....les heures concordent avec d'autres activités.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....Il est dommage de ne pas y avoir étudié des choses plus intéressantes. Seuls souvenirs d'un vieux cours : cours de géographie sur les régions.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutilés

Bénéfiques, pourquoi ?.....ils permettent de créer un lien avec des personnes, des enfants se retrouvent dans autre même difficulté.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Peu important	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Indifférent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
		5.	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		+			+	
Votre père*		+			+	
Votre conjoint(e)		+			+	
Vos enfants	1		+			+
Vos frères et sœurs*			+			+
Vos amis (es) compatriotes	+			+		

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?..... Pour être bref question d'orientation.

30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?... *ils maîtrisent suffisamment le français c'est la seule pour laquelle nous pourrions le faire à la maison*

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue d'ascension sociale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue valorisante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue de prestige	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse *Plus il maîtrise la langue maternelle plus ils maîtrisent la langue enseignée*

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *idem*

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *J'ai eu de la chance de commencer ma scolarité dès la maternelle*

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... non

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... je ne me sens jamais intégré dans la population française

puisque elle est depuis mon enfance et est toujours valable dans le monde actuel de travail. Comme si les gens qui peuvent ne comprennent pas

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2, 3) être comme moi, c'est à dire de double culture.

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ? ils vivent en communauté sans avoir les autres

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?..... Epanouissante si la personne en face de moi était ouverte et curieuse

décevante et mise à l'écart jusqu'à ce que je suis jugé par une différence culturelle et religieuse

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... Cela lui permettrait peut-être d'être au moins un équilibré

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?..... Finalement c'est

comme si je suis turque en France et française en Turquie. C'est le grand problème de tous les enfants d'adultes ayant grandi en double culture. Je pense que cette différence est

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

merci vraiment pour ma garçon qu'une fille. Ça me fait penser au questionnaire que nous avons fait au lycée, je sais que tu y a participé toi aussi. Bon courage!!!!

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 11.05.2019
 Prénom de l'enquêté(e) :
 Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	7	33	Poitiers	Française et turque	Mariée	Master 2.	Contrôleur de gestion.

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents					+
Souvenirs bon			+		+
Souvenirs mauvais	+	+			

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		7		On est imprégné de la culture du pays où l'on vit et de la culture de nos parents.

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		x		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	4	4	4	4
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	3	1		
Journaux (en ligne)	3	1		
Magazines	3	1		
Radio	3	5		
TV/Satellite		5		
Film/série		5		
Musique		5		
Ordinateur	5	1		
Facebook-Twitter	5	3		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	5	3		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?2.....

12. Age des enfant(s) :4 ans.....

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....moyenne section.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?
 Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....Pas du tout instructif.....
d'état il y a longtemps et aucun programme.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?.....

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	x	x
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	4	5	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X				
Votre père*			X			
Votre conjoint(e)		X				
Vos enfants			X			
Vos frères et sœurs*			X			
Vos amis (es) compatriotes		X				

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

.....
.....
30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante	x	x
Une langue de prestige	x	x

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non ?

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....
.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?.....
.....

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

- L'acquisition d'une maison individuelle
- Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)
- L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ?
.....
.....

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?.....
.....
.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?
Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France ?

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....
.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 11 mai 2019 a Iormont.....

Prénom de l'enquêté(e) :

Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	x	38	Posof turquie	turque	mariée	0	vendeuse boulangerie pâtisserie actuellement demandeur d emplois

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents		x			
Souvenirs bon		x	x		
Souvenirs mauvais		x			

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux x	Aucun des deux	Pourquoi ? je suis en France depuis mes 12 ans j'ai grandi ici
----------	--------	---------------	-------------------	--

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	x			

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	4	4	4	2
Turc	5	5	4	3
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	4	5		
Journaux (en ligne)	4	5		
Magazines	4	5		
Radio	4	5		
TV/Satellite	4	5		
Film/série	4	5		
Musique	4	5		
Ordinateur	4	5		
Facebook-Twitter	4	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	4	5		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

.....
.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ? ...3.....

12. Age des enfant(s) :

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?..... lycee college primaire.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?... je trouve que appart le 23 nisan ils apprant rien car mon grand j si les amener pendant 2 ans mes a pars les recree tte les 30 minute et jouer ils sont rien fait d autre du coup ces moi qui les apprands a lire a ecrire et comprendre on turc

.....
.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?..... (emel öğretme) il faut des professeure comme elle si non laisse tomber

➤ Si non pourquoi ?.....

.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutilés

Bénéfiques, pourquoi ?..... pour le futur de nos enfants ces tres important car la langue maternelle ces le turc.....

Inutiles, pourquoi ?.....

.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	x	x
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
		5	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		x			x	
Votre père*		x			x	
Votre conjoint(e)		x			x	
Vos enfants			x			x
Vos frères et sœurs*			x			x
Vos amis (es) compatriotes			x			x

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

.....

.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

.....

.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.. je veu qu il apprenne a parler le turc car le francais un moment ou autre ils apprent la preuve avec les 2 grand je le vois et j ai bien fait de parler on turc a la maison.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		x
Une langue d'ascension sociale		x
Une langue valorisante		x
Une langue de prestige		x

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse a un enfants et comme une eponge il absorbe tous.....

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... par obligation d apprendre la langue francais car on vie ici donc obliger d apprendre pour vivre ensemble .la langue tyrc ne ma pas aider a apprendre d ailleure je sais pas comment je meu suis debrouiller

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?

Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....
.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?.....non.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?.....très bien.....
.....

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

1 L'acquisition d'une maison individuelle

1 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

1 L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ? etre toujours ensemble ces du qualiter mes aussi un defauts

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?... bien accompagner a l epoque on 3 ans je savais parler merci encore a mes maitresse ♥.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

.....merci a vous et bon courage mme yildiz.....
.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 12 mai 2019 Penon.
 Prénom de l'enquêté(e) :
 Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	f	36	Turquie	française	mariée		Fonctionnaire.

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents		X			
Souvenirs bon			X		
Souvenirs mauvais	X				

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		Je suis née en Turquie mais j'ai visé en France

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
X				Y'ai grandi en France ma carrière ma vie est en France

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez : *Je parle et veux garder les deux langues*

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	4	5		
Turc	5	3		
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	5	4		
Journaux (en ligne)	5	4		
Magazines	5			
Radio		4		
TV/Satellite		4		
Film/série		4		
Musique				
Ordinateur	4	4		
Facebook-Twitter	4	4		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	4	4		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

A ne pas comprendre la langue du pays que je vis.

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ? *3*.....

12. Age des enfant(s) : *ep, 6 ans, 5 ans.*.....

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? *Elementaire et collègue*.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? *Ils le parle mais et pas le temps à cause de leurs activité hors école.*.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ? *j'ai bien fait*.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutilés

Bénéfiques, pourquoi ? *connaître notre belle histoire.*.....

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	<i>✓</i>	<i>✓</i>
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
	X		

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X			X	
Votre père*						
Votre conjoint(e)			X			
Vos enfants			X			X
Vos frères et sœurs*			X			X
Vos amis (es) compatriotes	X			X		

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non *je ne sais pas*

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *dans parlons beaucoup le français à l'extérieur alors nous devons parler en turc à la maison pour ne pas oublier le turc*

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	<i>+</i>	<i>+</i>
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante		
Une langue de prestige		

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Connaître sa langue maternelle est très important pour tout ce mélange en grandissant*

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Connaître bien notre langue maternelle nous facilite la traduction en cas de besoin*

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... non

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... très bien

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ? notre culture et notre histoire ont une qualité et défauts je ne sais pas.

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?.....

Dur pour apprendre la langue turque
ben s'entraîne

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... je veux qui s'entraîne découvrir plus de culture

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Merci et vous bonne continuation

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 12/05/2019 Bordeaux
 Prénom de l'enquêté(e) : _____
 Adresse mail (facultative) : _____

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	F		Forum	Turque et Française	célibataire	DEA Bac+5	Formatrice FLE / FLi

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents		+			
Souvenirs bon			+		
Souvenirs mauvais				+	

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		+		Je pense qu'il y a un mélange de deux cultures, l'une ne va pas sans l'autre...

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi? <i>les deux pays sont comme mes deux maisons. je m'y sens bien et je ne veux pas avoir à choisir.</i>
X	X	X		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	5	5	5	5
Autre	4	4	4	4

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	4	3		
Journaux (en ligne)	4	4		
Magazines	2	2		
Radio	4	3		
TV/Satellite	3	3		
Film/série	3	3		
Musique	4	4		
Ordinateur	5	4		
Facebook-Twitter	3	3		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	3	4		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?

12. Age des enfant(s) :

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?... *Ça permet de ne pas oublier sa langue maternelle et sa culture d'origine*.....

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	+	+
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
4	4	5	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X				
Votre père*						
Votre conjoint(e)						
Vos enfants						
Vos frères et sœurs*			X			X
Vos amis (es) compatriotes			X		X	

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale	X	
Une langue valorisante	X	
Une langue de prestige		X

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *Le turc et le français sont deux langues complètement différentes.*

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?

je ne sais pas si on peut appeler ça les politiques mais les parents y sont beaucoup dans l'échec scolaire des enfants

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?

Beaucoup plus enrichie... comme on dit en Turquie une nouvelle langue c'est une nouvelle personne

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2, 3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ? *Qualité : ils sont très accueillants,*

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?

Heureuse, épanouie

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?

Avec plaisir et bravo pour votre thèse

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : Lormont le 11.05.19
 Prénom de l'enquêté(e) :
 Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	f	36	Turquie	Française	mariée	EAP	interprète.

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents			x		
Souvenirs bon			x		
Souvenirs mauvais				x	

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		f		

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	4	4		
Turc	5	4		
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	2	3		
Journaux (en ligne)	3	1		
Magazines	1	1		
Radio	4	4		
TV/Satellite	4	4		
Film/série	4	4		
Musique	4	4		
Ordinateur	5	4		
Facebook-Twitter	4	3		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	4	4		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?3.....

12. Age des enfant(s) :12, 4, 3.....

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....maternelles, collège.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....Améliorer dans ma langue natale.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutilés

Bénéfiques, pourquoi ?.....En continuant à apprendre notre culture.....

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	+	+
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
	+		

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		+			+	
Votre père*			+			+
Votre conjoint(e)			+			+
Vos enfants			+			+
Vos frères et sœurs*			+			+
Vos amis (es) compatriotes			+			+

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	x	x
Une langue d'ascension sociale	x	x
Une langue valorisante	x	x
Une langue de prestige	x	x

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... *Non.*

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... *une bénédiction*

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

- 1 L'acquisition d'une maison individuelle
- 1 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)
- 1 L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ?..... *cton intégré linguistiquement, travailleur (au téléphone)*

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?..... *Plutôt réussi.*

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *est un travail comme les autres*

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France *je ne sais pas.*

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 12/05/2019 Lezou.
 Prénom de l'enquêté(e) :
 Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	Y	28	Ain France	Française	mariée	master Bac +5	chargée de ressource

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents		+			
Souvenirs bon			+		
Souvenirs mauvais	+				

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		+		Plus jeune je suis perçue par la phase identité uniquement française pour ne pas être différent de mes camarades puis avec l'âge j'ai finalement compris que j'ai deux identités que j'assume totalement.

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux
X			

Pourquoi ? *Je vis en France mais je ne sais pas si je pourrais vivre en Turquie en France je maîtrise tout sujet en Turquie c'est plus compliqué et il faut avouer que le turc appris par nos parents n'est pas le même turc parlé en Turquie.*

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

Je n'ai étudié le français durant mes études... mais le turc de culture

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	4	3	3	3
Autre	4	4	4	4

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	5	4		
Journaux (en ligne)	5	3		
Magazines	4	1		
Radio	4	2		
TV/Satellite	4	5		
Film/série	5	5		
Musique	3	5		
Ordinateur	5	1		
Facebook-Twitter	4	1		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	4	1		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien ? De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?0...

12. Age des enfant(s) :

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?..... Pas de cours dans ma commune.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?..... Ça permet de mieux maîtriser la langue dans un premier temps et de comprendre l'histoire de son pays d'origine.....

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	Y
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	X 4	4	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X			X	
Votre père*		X			X	
Votre conjoint(e)	X			X		
Vos enfants						
Vos frères et sœurs*			X			X
Vos amis (es) compatriotes	X					X

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

.....
.....
30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	x	x
Une langue d'ascension sociale	x	
Une langue valorisante		
Une langue de prestige		

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... *Oui*

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... *Bien*

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ? *Trop communautaires et ont peur de perdre leur culture (du temps de l'immigration) qui n'est plus la même culture actuelle en Turquie*

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?.....
Excellente

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

Je ne sais pas

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 12/05/2019 metz.....

Prénom de l'enquêté(e) :

Adresse mail (facultative) :@.....

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	x	38	Flers	Française	Divorcée	Bac	Assistante administrative

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents			x		
Souvenirs bon			x		
Souvenirs mauvais	x				

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ? Culture
	x			

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ? Ancre fans les deux
		x		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :... Emotion : turc , reste français...

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	4	5	5
Turc	5	4	4	4
Autre	3	3	3	3

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	4	2		
Journaux (en ligne)	3	3		
Magazines	2	1		
Radio	1	3		
TV/Satellite	2	4		
Film/série	2	4		
Musique	2	4		
Ordinateur	4	2		
Facebook-Twitter	4	2		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)				

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....
.....Pas de souvenir.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?2.....

12. Age des enfant(s) :

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?...3^{ème} et cm2.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.... Donnent des repères.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?..... Amelioration du langage d'origine régionale ou familiale.....

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	x	x
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?..... Langue maternelle pour chacun.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
		5	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		x				x
Votre père*		x				x
Votre conjoint(e)		x				x
Vos enfants			x			x
Vos frères et sœurs*			x			x
Vos amis (es) compatriotes			x			x

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?... Préjugé sur l'Islam ou du soi-disant génocide arménien met l'enfant mal à l'aise. Préfère se taire pour ne pas avoir de soucis.....

30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... On le parle déjà. Je corrige leur français surtout.....

.....
.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante	x	x
Une langue de prestige		

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non je ne sais pas

➤ Justifiez votre réponse Pas forcément.....

.....
.....

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... Les deux langue s'améliorent ensembles.....

.....
.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? Dans les débuts surtout : vocabulaire peu riche en français, équivalent connu en turc surtout. Se complète avec du temps....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ? Ne pas gêner/inquiéter ceux qui ne comprennent pas.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... Orientation des franco-turcs vers la classe ouvrières. Démotivation de beaucoup d'enfants malheureusement vers leurs ambitions.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?... Bien, permet le recul vis à vis des deux.....

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

3 L'acquisition d'une maison individuelle

2 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

1 L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ?

Travailleurs mais non soumis. Courageux fiers. Trop compétitifs vis-à-vis de leur compatriotes.tétus et nerveux..

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?.....

Apprise des choses. Mais ne m'a pas rapproché de moi-même.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite

« turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... Les turcs s'exploitent.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France *je ne sais pas.*

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.... La culture/ langue est la personnalité d'un peuple. Quand elle se perd l'humain à une personnalité moins forte ... c'est mon ressenti...

Bon courage et merci d'aborder ce sujet qui tombe au bon moment.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 12/06/2019 à Bordeaux

Prénom de l'enquêté(e) :

Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	x	24	Turquie	Turque	Célibataire	Bac+2	Technicienne de laboratoire

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents				x	
Souvenirs bon				x	
Souvenirs mauvais				x	

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	x			Parce que je suis d'origine turque et je travaille en France j aime les 2 pays

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		x		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez : Je suis d'origine turc et je trouve je parle mieux le turc

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	5	5	5	5
Autre	2	2		

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	3	4		
Journaux (en ligne)	5	2		
Magazines	5	2		
Radio	5	2		
TV/Satellite	3	5		
Film/série	3	5		
Musique	3	4		
Ordinateur	5	2		
Facebook-Twitter	5	2		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram		2		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?
 Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?

12. Age des enfant(s) :

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?
 Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles
 Bénéfiques, pourquoi ?.....
 Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	x	x
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

- 1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		x			x	
Votre père*			x			x
Votre conjoint(e)		x			x	
Vos enfants						
Vos frères et sœurs*			x			x
Vos amis (es) compatriotes	x			x		

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

.....
.....
30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	x	
Une langue d'ascension sociale	x	
Une langue valorisante	x	x
Une langue de prestige	x	x

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... Pour les cours scientifiques oui par exemple en mathématique et en biologie.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?

Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....
.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?.....très bien.....

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

1 L'acquisition d'une maison individuelle

1 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

1 L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ?

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France je ne sais pas

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....
.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 12/05/2019 Bordeaux
 Prénom de l'enquêté(e) : K
 Adresse mail (facultative) : k

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	F	31	Bordeaux	Française Turque	Celibataire	Bac +2 pour l'instant	—

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents	X	X			X
Souvenirs bon			X	X	
Souvenirs mauvais				X	

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi?
		X		car j'ai grandi avec ces deux cultures.
		Française et turque		

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		Idem que la question précédente

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez : Par je parle les deux langues à la même intensité.

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	5	5	5	5
Autre	4	3	3	3

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	5	3		La langue que je pratique au quotidien est le français car j'habite en France.
Journaux (en ligne)	5	5		
Magazines	5	5		
Radio	5	3		
TV/Satellite	5	5		
Film/série	3	4		
Musique	5	5		
Ordinateur	5	1		
Facebook-Twitter	5	1		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)				

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?... *Les gens me voyaient après comme une étrangère et non comme une française comme eux.*

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?

12. Age des enfant(s) :

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....
.....
.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?... *Honnêtement ça ne m'a pas appris grand chose mais j'ai pu me faire des connaissances au sein de la communauté turque que je ne connaissais pas avant.*

➤ Si non pourquoi ?.....
.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutilés

Bénéfiques, pourquoi ?.....
.....

Inutiles, pourquoi ?.....
.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	+	+
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	4	4	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*			+			+
Votre père*			+			+
Votre conjoint(e)						
Vos enfants						
Vos frères et sœurs*			+			+
Vos amis (es) compatriotes			+	+		

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	+	+
Une langue d'ascension sociale	+	
Une langue valorisante	+	+
Une langue de prestige	+	

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... Les deux langues sont très différentes l'une de l'autre.

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....
.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... *non*.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... *Très bien*.....

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

3 L'acquisition d'une maison individuelle

2 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

1 L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ?

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?..... *Plutôt bien*.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *Je pense que ça peut être un avantage*.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France *Je ne sais pas*

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 13 mai 2019 Bordeaux.....

Prénom de l'enquêté(e) :

Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	x	28	bordeaux	Française, turc	Célibataire	Bac+3	Psychomotricienne

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents		x			
Souvenirs bon			x		
Souvenirs mauvais				x	

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		x		En étant franco-turc nous avons une identité différente

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ? Je ne crois pas à la notion d'appartenance à un pays
			x	

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :... Je parle plus couramment le français que le turc

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	4	5	4
Turc	4	4	3	3
Autre	3	3	3	3

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	3	4		
Journaux (en ligne)	5	2		
Magazines	5	1		
Radio	5	2		
TV/Satellite	5	2		
Film/série	5	3		
Musique	4	2		
Ordinateur	5	1		
Facebook-Twitter	5	1		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	5	2		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parlez-vous et comprenez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?
 Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?

12. Age des enfant(s) :

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ?..... Nous n'étions pas assez nombreux sur la commune.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?.....

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	x	x
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?..... Moyen.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous les temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	3	3	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*			x			x
Votre père*		x			x	
Votre conjoint(e)						
Vos enfants						
Vos frères et sœurs*			x			x
Vos amis (es) compatriotes			x			x

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante		x
Une langue de prestige	x	

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... On apprend rapidement quand nous sommes très jeune, en maternelle l'apprentissage est rapide.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... On apprend vite, je pense que la gêne ou honte qu'on peut ressentir est plus due à la différence culturelle que nous rencontrons, et surtout au fait que tout devient ritualisé et bien organisé dans une journée: temps de jeu, temps de sieste, temps de lecture etc.....

.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?..... Aucune raison.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?.... Un rôle certain du fait de la desincitation a promouvoir l'intégration chez les Turcs de France.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... Bien.....

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

3 L'acquisition d'une maison individuelle

1 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

3 L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ? Les turcs sont têtus, peu ambitieux, travailleurs, persévérants, pessimiste.....

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?.....
..... Enrichissant difficile amusant.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France je ne sais pas

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

en ligne

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 14.05.19 à Bx
 Prénom de l'enquêté(e) :
 Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	<input checked="" type="checkbox"/>	35	Bordeaux	Française	mariée	Bac ES	Restauratrice

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Souvenirs bon					<input checked="" type="checkbox"/>
Souvenirs mauvais			<input checked="" type="checkbox"/>		

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		<input checked="" type="checkbox"/>		le langage, la nourriture, la façon de penser.

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		Je me sens bien dans les 2. m-e

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	4	4	4	4
Turc	4	4	3	3
Autre	3	3	2	2

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	2	1		
Journaux (en ligne)	4	1		
Magazines	3	1		
Radio	3	4		
TV/Satellite	4	4		
Film/série	4	5		
Musique	1	5		
Ordinateur	4	4		
Facebook-Twitter	4	4		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	4	4		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très-bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ? 3.....

12. Age des enfant(s) : 011 - 02 - 02 èche.....

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?..... il n'y a pas de cours dans ma ville.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?..... il était super.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutilés

Bénéfiques, pourquoi ?..... Apprendre à lire et écrire + l'histoire et les chants turques.....

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	x	x
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	4	3	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		+			+	
Votre père*			+			+
Votre conjoint(e)			+			+
Vos enfants			+			+
Vos frères et sœurs*	+			+		
Vos amis (es) compatriotes			+			+

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Je les invite à parler turc à la maison car ils parlent français déjà toute la journée à l'école.*

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	<input checked="" type="checkbox"/>	
Une langue d'ascension sociale		<input checked="" type="checkbox"/>
Une langue valorisante		
Une langue de prestige		

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse *... Du que les deux langues n'ont rien de commun d'un point de vue grammatical et au niveau de l'orthographe expliquer la différence a été dur.*

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Je ne me rappelle pas avoir appris le français c'était en maternelle ça fait trop longtemps.*

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Prononciation*

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ? Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ? *le* *discriminer* Non

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ? *Très bien*

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2, 3)

3 L'acquisition d'une maison individuelle

2 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

1 L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ? *Manque d'éducation*

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ? *Trop communautaire, trop de jugement*
Généreux, convivial, hospitalier, solidaire

spécial

Pas de problème

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?

Tant qu'il fait le travail qu'il aime

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?

A mon avis il manque une partie sur le développement d'une langue franco-turque dans le questionnaire. Avec plaisir

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 14/05/2019 cenon.....
 Prénom de l'enquêté(e) :
 Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	x	33	Poitiers	Française et Turc	Mariée	Licence	Comptable

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents				x	
Souvenirs bon				x	
Souvenirs mauvais			x		

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	x			J'ai les 2 cultures car j'ai grandi en France avec des parents turcs.

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ? Avec un penchant plus pour la Turquie.
		x		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :... C'est une question d'habitude et de praticité

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	5	3	3	3
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	5	2		
Journaux (en ligne)	5	2		
Magazines	5	2		
Radio	5	2		
TV/Satellite	5	2		
Film/série	5	3		
Musique	5	4		
Ordinateur	5	2		
Facebook-Twitter	5	2		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)		2		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?
 Rien De la gêne De la honte
- Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps
11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?5.....
12. Age des enfant(s) :Cm1 ce2 moyenne section toute petite section et bébé halte garderie.
13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....
14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?
 Oui Non
- Si non, pourquoi ?..... L'emploi du temps ne nous convient pas.
15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non
- Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ? .C'est important d'avoir un apprentissage en plus du turc.....

- Si non pourquoi ?.....
16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles
 Bénéfiques, pourquoi ?..... Rencontre avec les enfants turcs et maîtres turcs ensemble dans une classe.....
 Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :
- | | Maîtriser le turc | Transmettre le turc |
|----------------|-------------------|---------------------|
| Très important | x | x |
| Peu important | | |
| Indifférent | | |
18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non
- Si oui, quel est votre classement ?..... Priorité au français car plus tard les enfants travailleront dans un milieu où on parle uniquement français.....
19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :
 Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	3	3	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*			x			x
Votre père*			x			x
Votre conjoint(e)			x			x
Vos enfants			x			x
Vos frères et sœurs*			x			x
Vos amis (es) compatriotes			x			x

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

.....
.....
30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... Je les incite à parler en turc plutôt car le français il le connaisse déjà...

.....
.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	x	x
Une langue d'ascension sociale	x	x
Une langue valorisante	x	x
Une langue de prestige	x	x

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse Je pense que parler 2 langues à la fois fait plus travailler réfléchir le cerveau donc c'est bénéfique.....

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... Même réponse.....

.....
.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?

Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons?... Je pense que c'est un manque de respect par rapport aux personnes aux alentours car ils ne comprennent pas cette langue. Si je dois parler le turc en public je le ferais discrètement.....

.....
40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... Je ne sais pas.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... Bien j'en suis fière de ce métissage.....

.....
42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

1 L'acquisition d'une maison individuelle

2 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

1 L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ? Nous sommes trop entre nous pas assez ouvert et intégré aux autres... .

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?.....
..... Bien j'ai étudié dans des établissements publics . Ça c'est très bien passé.....

.....
45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... Le plus important pour moi serait que mon enfant se plaise dans ce travail...

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

.....
.....
.....
Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 14/05/19 a ambares et lagrave.....

Prénom de l'enquêté(e) :

Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	x	33	Brive la gaillarde (19)	Française	Mariée	Seconde pap	Sans profession

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents				x	
Souvenirs bon				x	
Souvenirs mauvais			x		

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		x		Le pays où je suis née est le pays de mon origine

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	x			

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :... Je préfère parler des 2 langues car c une richesse de parler les 2 langues

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	4	4	4	4
Turc	4	4	4	4
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	3	4		
Journaux (en ligne)	1	3		
Magazines	2	3		
Radio	4	2		
TV/Satellite	3	5		
Film/série	4	5		
Musique	4	4		
Ordinateur	5	2		
Facebook-Twitter	5	2		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram	4	4		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?
Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....
.....
.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?3.....

12. Age des enfant(s) :

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....grande section, ce1, 4ème.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?..... Par manque de classe turc dans nos commune

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.... Je suis ravi d'avoir appris nos culture nos histoire est meme de parler mieux le turc etc.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutilés

Bénéfiques, pourquoi ?..... Ça nous permet d'apprendre nos langues d origine et notre culture etc...

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	x	x
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	3	3	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		x				
Votre père*		x				
Votre conjoint(e)		x				
Vos enfants			x			
Vos frères et sœurs*			x			
Vos amis (es) compatriotes			x			

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?... Non car je trouve qu'il parle assez le français à l'école est je préfère qu'il parle plutôt en turc à la maison.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante		x
Une langue de prestige		x

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse Oui car la langue maternelle facilite l'apprentissage des autres langues.....

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... Non au contraire ça m'a beaucoup aider.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?

Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... Oui dans la réussite.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?.....

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

1 L'acquisition d'une maison individuelle

1 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

1 L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ? ... Nous avons une culture très riche dans le 4 coins de notre pays notre défaut est de ne pas pouvoir exposer notre culture aux autres pays nous somme une nation un peu introverti.....

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?... J'ai eu une bonne scolarité en France.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?... Non car il peu bien travailler dans une entreprise turc ou français ça n'a pas d'importance.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France je ne sais pas

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 15/05/2019.....

Prénom de l'enquêté(e) :

Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	x	27	bordeaux	Française	Marié	Cap	Vendeuse

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents		x			
Souvenirs bon		x			
Souvenirs mauvais	x				

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ? Je suis française avec des origine turc
		x		

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ? Je suis née ici grandi étudie je vie en france
x				

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :.....

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	4	4		
Turc	4	4		
Autre		4		

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	4	4		
Journaux (en ligne)	4	4		
Magazines	4	4		
Radio	4	4		
TV/Satellite	4	4		
Film/série	4	4		
Musique	4	4		
Ordinateur	5	2		
Facebook-Twitter	5	2		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram	5	2		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?..... Moquerie.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?1....

12. Age des enfant(s) :

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....moyenne section.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....petite.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?..... Il n'y avait pas de cours en turc à cette époque.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?..... Notre enfant connaît ça culture.....

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	x	x
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		x			x	
Votre père*			x			x
Votre conjoint(e)		x			x	
Vos enfants			x			x
Vos frères et sœurs*	x			x		
Vos amis (es) compatriotes	x					

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....
.....
.....

30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	x	x
Une langue d'ascension sociale	x	x
Une langue valorisante	x	x
Une langue de prestige	x	x

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?

Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?.....non.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?.....

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

2 L'acquisition d'une maison individuelle

1 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

1 L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ?

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?.....

..... Très bonne.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 17.05.2019
Prénom de l'enquêté(e) :
Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	X	35	Yalvac Turquie	Turquie	marlée	collège 6ème.	—

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents					
Souvenirs bon					
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	X			

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	X			

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	3	3	3	3
Turc	5	5	5	5
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	1	3		
Journaux (en ligne)	1	3		
Magazines	1	3		
Radio	1	5		
TV/Satellite	1	2.		
Film/série	1	2.		
Musique	3	5		
Ordinateur	3	5		
Facebook-Twitter	1	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)				

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?4.....

12. Age des enfant(s) :15, 13, 9, 7.....

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....lycée, collège, primaire, primaire.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?
 Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....un seul / les enfants n'ont pas voulu.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutilés

Bénéfiques, pourquoi ?.....

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	7	7
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....sa langue maternelle.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :
 Un avantage Un inconvénient Un handicap

anglais

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
3	5	4	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X			X	
Votre père*		X			X	
Votre conjoint(e)		X			X	
Vos enfants		X			X	
Vos frères et sœurs*		X			X	
Vos amis (es) compatriotes		X			X	

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?..... *Le grand ne veut pas.*

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

.....
.....
30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? Pour qu'ils parlent mieux en français .
.....
.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale	+	
Une langue valorisante	+	+
Une langue de prestige		

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse les langues sont différentes .
.....
.....

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? il n'y a pas de correspondance .
.....
.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?
.....
.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non ?

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ? *je me sens gênée / car je ne comprends pas le français*

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ? *c'est très difficile, essayé de comprendre ses enfants et les faire grandir dans deux cultures*

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2, 3)

- 3 L'acquisition d'une maison individuelle
2 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)
1 L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ? *ils sont matérialiste, argent, maison, voiture, pas de qualité*

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 15/05/2019
 Prénom de l'enquêté(e) :
 Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	♀	43	—	Française	—	Niv. BTS.	

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents				♂	
Souvenirs bon			♂		
Souvenirs mauvais		♂			

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		♂		2 cultures

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		✓		idem.

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5		
Turc	4	4		
Autre	3	3		

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	4	3		
Journaux (en ligne)	5	5		
Magazines	5	5		
Radio	4	3		
TV/Satellite	5	5		
Film/série	5	5		
Musique	4	4		
Ordinateur	4	4		
Facebook-Twitter	5	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	5	5		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ? 2

12. Age des enfant(s) :

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?..... Collège - lycée

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?
 Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?... le progrès arrivera si l'enfant continue à suivre les cours turcs, les cours doivent être

➤ Si non pourquoi ?... améliorer sur les points des constructions des phrases

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles
 Bénéfiques, pourquoi ?.....

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	x	x
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :
 Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	4	3	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*			X			X
Votre père*						
Votre conjoint(e)						
Vos enfants			X			X
Vos frères et sœurs*			X			X
Vos amis (es) compatriotes			X			X

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *chous parlons les deux langues.*

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante	<i>+</i>	
Une langue de prestige		<i>+</i>

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse *En maternelle l'enfant a un décalage par rapport aux autres.*

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *idem.*

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Au début de la scolarité après nos sabbatons tout ce retard toujours un léger décalage.*

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants

franco-turcs ?... *Oui en France nous constatons que les enfants étrangers sont sollicités régulièrement vers les secteurs professionnels même avec un niveau*

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?... *Bien cela dépend des circonstances moyennement un standard aux deux.*

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2, 3)

3 L'acquisition d'une maison individuelle

3 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

3 L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ?... *Ambitieux et ignorants sur le suivi scolaire de l'enfant notamment pour les orientalisations.*

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ?.....

Je conserve une bonne expérience.

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *Enrichissant pour lui.*

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France *Je ne sais pas.*

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Merci et bon courage.

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 16.05.19 Bordeaux
 Prénom de l'enquêté(e) :
 Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	<input checked="" type="checkbox"/>	27	Amneville	Française	marlée	BTS	Secrétaire assistante

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
Souvenirs bon			<input checked="" type="checkbox"/>		
Souvenirs mauvais			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		<input checked="" type="checkbox"/>		Je suis née en France de parents turcs.

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		✓		je pense qu'avoir les deux cultures est une richesse.

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez : ... je parle couramment les deux langues

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	5	5	5	5
Autre	4	4	3	3

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	6	2		
Journaux (en ligne)	4	4		
Magazines	1	1		
Radio	1	1		
TV/Satellite	2	3		
Film/série	4	4		
Musique	4	4		
Ordinateur	5	5		
Facebook-Twitter	4	4		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	5	4		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très-bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

11. Combien d'enfant(s) avez-vous ?0...

12. Age des enfant(s) :

13. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ?.....

14. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

15. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?..... je suis contente d'avoir pu suivre
 des cours de turc; c'était enrichissant

➤ Si non pourquoi ?.....

16. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?..... car l'approche des enseignants turcs sont
 parfois plus humaine que d'autres

Inutiles, pourquoi ?.....

17. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	γ	γ
Peu important		
Indifférent		

18. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

19. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

20. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	4	3	

21. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		✓			✓	
Votre père*			✓			✓
Votre conjoint(e)			✓			✓
Vos enfants						
Vos frères et sœurs*			✓			✓
Vos amis (es) compatriotes			✓			✓

* Si ils sont en France

22. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

23. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

24. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

25. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

26. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

27. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

29. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

.....
.....
30. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

31. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

32. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

33. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

34. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante	P	P
Une langue de prestige		

35. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

36. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

37. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

38. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

39. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

40. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?.....

41. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ? *je la vie pleinement et ça fait ma force*

42. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2, 3)

1 L'acquisition d'une maison individuelle

1 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

1 L'éducation des enfants

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ? *Les turcs peuvent être très soucieux comme pas du tout*

44. En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ? *Un début très brillant pour une fin en chute libre à cause des conditions de mes écoles*

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *je ne pense pas que l'ethnicité d'une entreprise change quoi que ce soit.*

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France *je ne sais pas.*

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : Cenon, le 9 mai 2019

Prénom de l'enquêté(e) :

Adresse mail (facultative) :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	X	49	TURQUIE	FRANCAISE	MARIEE	BAC +2	Métreur/gérante BTP

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents					
Souvenirs bon	X	X	X	X	X
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		Il y a autant d'avantages que d'inconvénients

Veilles indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		Mes propres racines proviennent de mon pays natale alors que je vis en France, mon pays d'adoption

5. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez : Arrivée en France vers 1 an et demi, j'ai passé tout mon cursus scolaire en France

6. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	4	4	4	4
Turc	4	4	4	4
Autre				

7. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	3	2		Autres langues : anglais/espagnol
Journaux (en ligne)	5	4		
Magazines	5	2		
Radio	4	3		
TV/Satellite	3	3		
Film/série	3	3	3	
Musique	5	4	4	
Ordinateur	5	3		
Facebook-Twitter	5	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	3	3		

8. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ? je ne sais pas

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ? j'ai toujours été très timide et réservée durant toute mon adolescence

9. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

10. Combien d'enfant(s) avez-vous ? 2

11. Age des enfant(s) : 29 et 21 ans

12. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? l'ainé travaille, la deuxième est en 2^{ème} année de licence Histoire à la fac Bx Montaigne

13. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? 1. Je ne sais pas à quoi cela correspond

2. mes enfants sont grands aujourd'hui

.....
.....

➤ Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....
.....

➤ Si non pourquoi ? je n'en ai jamais entendu parler en mon temps

.....

14. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?.....
.....

Inutiles, pourquoi ?.....
.....

15. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		
Indifférent		

16. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ? je ne comprends pas votre question

17. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

18. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	4	4	

19. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X			X	
Votre père*						
Votre conjoint(e)			X			X
Vos enfants			X			X
Vos frères et sœurs*			X			X
Vos amis (es) compatriotes			X			X

* Si ils sont en France

20. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

21. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

22. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

23. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

24. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

25. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....

.....
.....
26. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

27. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....
.....
.....

28. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

29. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

30. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

31. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? suivant le sujet de conversation, nous parlons en général les deux langues à la maison

32. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	X	X
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante		
Une langue de prestige		

33. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? **peut être que oui mais je n'ai pas fait la différence**

.....
.....

➤ Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? **je ne sais pas**

.....
34. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? **honnêtement je ne m'en souviens pas**

.....
35. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non **je ne pense pas qu'il est concurrence entre ces deux langues mais plutôt complémentarité**

36. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?

Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

.....
37. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ? **je pense plutôt que se sont les parents qui jouent un rôle très important dans la réussite ou l'échec scolaire**

38. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ? **Etant intégrée parfaitement dans le domaine social et professionnel, la bi-culturalité est plutôt une richesse qu'autre chose pour ceux qui savent s'en servir. Le fait de jouir de deux cultures riches est un atout enrichissante.**

.....
39. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

L'éducation des enfants : **1 / priorité à ma fille qui est actuellement en 2^{ème} année de**

licence histoire pour qu'elle continue dans ses études vers un master puis un doctorat

43. Selon vous quels sont les qualités et les défauts des Turcs ?

Défauts : bavards, curieux, critiques, accusateurs, arrogants, coléreux, hypocrites, nerveux, égoïstes....

Qualités : généreux, travailleurs, débrouillards,

En trois mots comment décririez-vous votre scolarité en France ? **tout d'abord, je n'ai jamais été la 1^{ère} de la classe ni la dernière. J'ai toujours été assidue, réservée et très timide.**

➤ Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

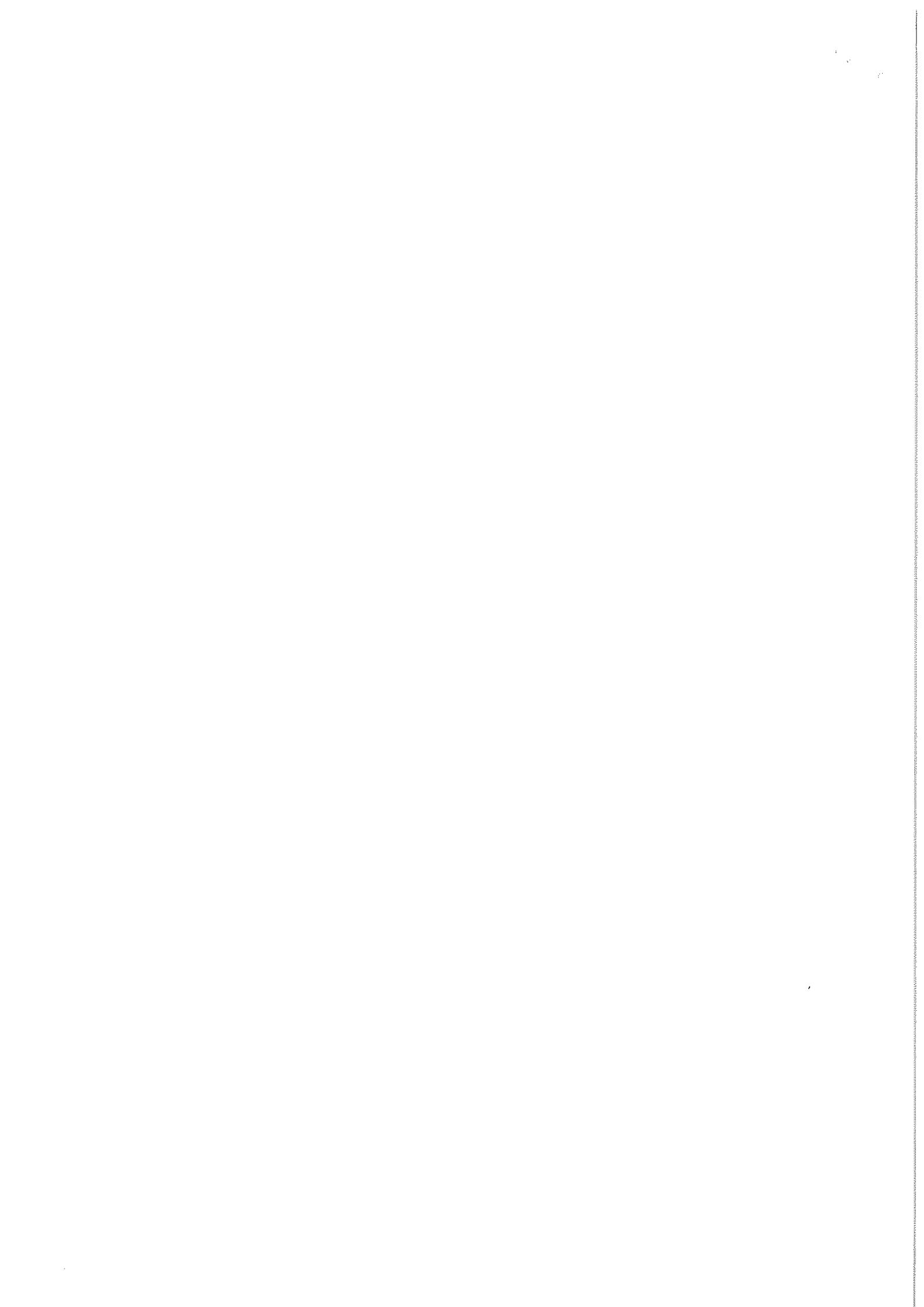
➤ Justifiez votre réponse ? **je serais d'accord pour le travail au sein de grandes entreprises internationales et non pas pour des petites entreprises implantées en France**

44. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

45. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation



OK

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES ENSEIGNANTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans le cadre de cette recherche que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations par rapport aux fonctions et aux statuts du turc et du français et, d'autre part, de voir si ces représentations ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête :

Prénom de l'enquêté(e) :

Adresse mail :

1. Vous êtes : Un homme Une femme
2. Quel est votre âge ? 59
3. Vous êtes enseignant(e) en : Maternelle Primaire
4. Depuis combien d'années enseignez-vous ? 40 ans
5. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu une/des formation(s) sur le bilinguisme ? Oui Non
 - > Si oui, quand et où ?
6. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu des formations sur la problématique des enfants issus de familles immigrées ? Oui Non
 - > Si oui, quand et où ? en 1990 Interculturalité
7. Avez-vous eu ou en avez-vous des enfants turcophones dans votre classe ? Oui Non
8. Avez-vous des connaissances sur l'immigration turque en France ? Oui Non
9. Avez-vous des connaissances sur la culture turque en général ? Oui Non
10. Savez-vous comment fonctionne la langue turque ? Oui Non
11. Connaissez-vous quelques mots en turc ? Oui Non

12. Pour vous, le turc est une langue étrangère , ou une langue de l'immigration ou les deux à la fois

13. Pensez-vous que la langue turque est en concurrence avec la langue française à l'école ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....
.....
.....

14. Aimerez-vous faire ou avez-vous déjà fait un voyage en Turquie pour mieux connaître les Turcs et la culture turque ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....
.....
.....

15. Selon vous, les parents turcs respectent-ils le calendrier scolaire (les enfants sont à l'école du premier jour de classe au dernier jour) ? Oui Non *Beaucoup certains non*

16. Selon vous, les parents turcs sollicitent-ils des entretiens avec vous pour leur enfant lorsqu'il rencontre une quelconque difficulté ? Oui Non

17. Est-ce que les parents turcs viennent aux réunions parents/professeurs ? Oui Non

18. Est-ce que les parents turcs accompagnent les enfants lors des sorties scolaires ?

Oui Non *pas de sortie avec parents accompagnant*

19. Lors d'absence de leurs enfants, les parents turcs préviennent-ils l'école ? Oui Non

20. A l'école, l'enfant turcophone est assidu peu assidu très absent

21. Est-ce que les parents turcs participent aux élections des représentants des parents d'élèves ? Oui Non

22. Face à une situation de blocage linguistique chez un(e) élève turcophone, est-ce que :

Vous lui permettez de recourir à sa langue maternelle pour qu'il/elle comprenne.

Vous essayez de mimer, de dessiner.

Vous ignorez cette situation et vous passez à autre chose.

23. Lorsqu'un(e) élève turcophone parle en turc en classe, que faites-vous ?

Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.

Vous lui demandez de reprendre en français car vous n'avez pas compris.

Vous demandez à un autre élève turcophone de traduire et lui faite répéter en français.

Vous vous amusez à répéter ses propos en turc et lui demander de répéter les vôtres en français.

24. Lorsque vous entendez un élève turcophone parler turc à la récréation avec ses camarades que faites-vous ?

Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.

Vous lui demandez de s'exprimer en français.

Vous n'intervenez jamais laissant l'enfant utiliser la langue qu'il souhaite.

25. Lorsqu'un(e) élève turcophone présente des difficultés en langue française, que préconisez-vous ?

Vous demandez à la famille de parler davantage français à la maison.

Vous demandez à la famille de regarder, de temps en temps des chaînes françaises et de lire des livres en français.

Vous demandez à la famille de lire des histoires autant dans sa langue maternelle qu'en français.

Vous vous interrogez sur son niveau en langue maternelle.

26. Pensez-vous que l'investissement des parents turcs dans la scolarité de leurs enfants est :

Suffisant Insuffisant Moyen

27. Pensez-vous que les parents turcs aident leurs enfants pour les devoirs ? Oui Non *pas de devoirs*

28. Pensez-vous que les parents turcs sont en capacités de soutenir leurs enfants pour faire des études universitaires ? Oui Non

29. D'après vous et selon vos connaissances sur la communauté turque, quelle est la priorité des parents turcophones ?

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer son activité, gravir les échelons)

L'éducation des enfants

pas assez de connaissances pour répondre -

30. Pour vous, le français est :

Une langue comme une autre

Une langue valorisante

Une langue d'ascension sociale

Une langue de prestige

44. Selon vous, peut-on toucher à l'habitude monolingue de la France ? Oui Non

45. Selon vous, être bilingue, peut-il nuire à la cohésion sociale d'une nation ? Oui Non

➤ Si oui, pourquoi ?.....
.....
.....

46. Pensez-vous que les langues de l'immigration peuvent faire de l'ombre à la langue de la République ? Oui Non

47. Selon-vous les familles turcophones en France sont-elles intégrées ? Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....
.....
.....

48. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui quel serait votre classement ?.....

49. Voici, deux définitions du bilinguisme empruntées à des linguistes. Laquelle est proche de votre propre conception ?

Le bilinguisme est « la connaissance de deux langues comme si elles étaient toutes deux maternelles » (L. Boomfield)

« Est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours » (F. Grosjean)

50. Selon vous, vivre avec deux langues constitue-t-il :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

51. Connaissez-vous les ELCO (Enseignements des Langues et Cultures d'Origines) ? Oui Non

52. Pensez-vous que les ELCO poussent au communautarisme ? Oui Non

53. Selon-vous ces cours sont bénéfiques inutile ni utiles/ni inutiles *je ne sais pas*

54. Selon vous quel est le projet professionnel de vos élèves turcophones ?

.....
.....
.....

Souhaitez-vous apporter une remarque supplémentaire ?

.....
.....
.....
.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation.

.....

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES ENSEIGNANTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans le cadre de cette recherche que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations par rapport aux fonctions et aux statuts du turc et du français et, d'autre part, de voir si ces représentations ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : Normandie 22.06.18
Prénom de l'enquêté(e) :
Adresse mail :
u

1. Vous êtes : Un homme Une femme
2. Quel est votre âge ? 40
3. Vous êtes enseignant(e) en : Maternelle Primaire
4. Depuis combien d'années enseignez-vous ? 15
5. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu une/des formation(s) sur le bilinguisme ? Oui Non
 - Si oui, quand et où ?
6. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu des formations sur la problématique des enfants issus de familles immigrées ? Oui Non
 - Si oui, quand et où ?
7. Avez-vous eu ou en avez-vous des enfants turcophones dans votre classe ? Oui Non
8. Avez-vous des connaissances sur l'immigration turque en France ? Oui Non
9. Avez-vous des connaissances sur la culture turque en général ? Oui Non
10. Savez-vous comment fonctionne la langue turque ? Oui Non
11. Connaissez-vous quelques mots en turc ? Oui Non

12. Pour vous, le turc est une langue étrangère ou une langue de l'immigration ou les deux à la fois

13. Pensez-vous que la langue turque est en concurrence avec la langue française à l'école ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....
.....
.....
.....

14. Aimerez-vous faire ou avez-vous déjà fait un voyage en Turquie pour mieux connaître les Turcs et la culture turque ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....
.....
.....
.....

15. Selon vous, les parents turcs respectent-ils le calendrier scolaire (les enfants sont à l'école du premier jour de classe au dernier jour) ? Oui Non *Bcp d'absences en début d'année*

16. Selon vous, les parents turcs sollicitent-ils des entretiens avec vous pour leur enfant lorsqu'il rencontre une quelconque difficulté ? Oui Non *Cela dépend vraiment des familles*

17. Est-ce que les parents turcs viennent aux réunions parents/professeurs ? Oui Non

18. Est-ce que les parents turcs accompagnent les enfants lors des sorties scolaires ?

Oui Non

19. Lors d'absence de leurs enfants, les parents turcs préviennent-ils l'école ? Oui Non

20. A l'école, l'enfant turcophone est assidu peu assidu très absent

21. Est-ce que les parents turcs participent aux élections des représentants des parents d'élèves ?
Oui Non

22. Face à une situation de blocage linguistique chez un(e) élève turcophone, est-ce que :

En maternelle les enfants la parlent.

Vous lui permettez de recourir à sa langue maternelle pour qu'il/elle comprenne.

Vous essayez de mimer, de dessiner.

Vous ignorez cette situation et vous passez à autre chose.

* Je ne peux généraliser - Cela dépend

23. Lorsqu'un(e) élève turcophone parle en turc en classe, que faites-vous ?

Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.

Vous lui demandez de reprendre en français car vous n'avez pas compris.

Vous demandez à un autre élève turcophone de traduire et lui faite répéter en français.

Vous vous amusez à répéter ses propos en turc et lui demander de répéter les vôtres en français.

24. Lorsque vous entendez un élève turcophone parler turc à la récréation avec ses camarades que faites-vous ?

Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.

Vous lui demandez de s'exprimer en français.

Vous n'intervenez jamais laissant l'enfant utiliser la langue qu'il souhaite.

25. Lorsqu'un(e) élève turcophone présente des difficultés en langue française, que préconisez-vous ?

Vous demandez à la famille de parler davantage français à la maison.

Vous demandez à la famille de regarder, de temps en temps des chaînes françaises et de lire des livres en français.

Vous demandez à la famille de lire des histoires autant dans sa langue maternelle qu'en français.

Vous vous interrogez sur son niveau en langue maternelle.

26. Pensez-vous que l'investissement des parents turcs dans la scolarité de leurs enfants est :

Suffisant Insuffisant Moyen

27. Pensez-vous que les parents turcs aident leurs enfants pour les devoirs ? Oui Non

28. Pensez-vous que les parents turcs sont en capacités de soutenir leurs enfants pour faire des études universitaires ? Oui Non

29. D'après vous et selon vos connaissances sur la communauté turque, quelle est la priorité des parents turcophones ?

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer son activité, gravir les échelons)

L'éducation des enfants

30. Pour vous, le français est :

Une langue comme une autre

Une langue valorisante

Une langue d'ascension sociale

Une langue de prestige

31. Pour vous, le turc est : Une langue comme une autre Une langue valorisante
 Une langue d'ascension sociale Une langue de prestige
32. Pensez-vous que le recours à l'orthophoniste est une solution pour réduire les difficultés en français des élèves turcophones ? Oui Non *Parfois, pour que l'enfant travaille de manière individuelle*
33. Pensez-vous que le recours au CMPEA (Centre Médico Psychologique de l'Enfant et de l'Adolescent) est une solution pour réduire les difficultés en français des élèves turcophones ?
 Oui Non
34. Les élèves turcophones de votre classe sont-ils candidats lors des élections des délégués ?
 Oui Non *Naturellement pas d'élections...*
35. Pour vous, est-il important de prononcer correctement le prénom des élèves turcophones ?
 Oui Non *si l'on peut*
36. Pour vous, les élèves turcophones nés (e)s en France sont :
 Français d'origine turque
 Français dont les parents sont d'origine turque
 Turque vivant en France
37. Pour vous, les élèves turcophones nés (e)s en France sont :
 Des enfants d'origine turque
 Des enfants issus de l'immigration turque *je ne sais pas*
 Des enfants descendants de familles immigrées
 Des enfants de la troisième génération
38. Selon vous, le terme « origine » marginalise-t-il les enfants français turcophones ?
 Oui Non
39. Selon vous, la langue maternelle (le turc), facilite-t-elle l'apprentissage de la langue seconde (le français) ? Oui Non *je ne sais pas*
40. Considérez-vous vos élèves turcophones comme des enfants bilingues ? Oui Non
 > Si non, pourquoi ?
41. Pensez-vous que les représentations négatives sur la langue maternelle d'un élève turcophone peuvent freiner l'apprentissage du français ? Oui Non
42. De par leurs pratiques langagières à la maison, les enfants turcophones sont-ils prédestinés à l'échec ? Oui Non
43. Selon vous, les politiques linguistiques ont-elles joué un rôle sur l'échec scolaire des enfants ?
 Oui Non *?*

44. Selon vous, peut-on toucher à l'habitude monolingue de la France ? Oui Non

45. Selon vous, être bilingue, peut-il nuire à la cohésion sociale d'une nation ? Oui Non

➤ Si oui, pourquoi ?.....

46. Pensez-vous que les langues de l'immigration peuvent faire de l'ombre à la langue de la République ? Oui Non

47. Selon-vous les familles turcophones en France sont-elles intégrées ? Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? *Je ne peux pas répondre c'est très complexe et très variable.*

48. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui quel serait votre classement ?.....

49. Voici, deux définitions du bilinguisme empruntées à des linguistes. Laquelle est proche de votre propre conception ?

Le bilinguisme est « la connaissance de deux langues comme si elles étaient toutes deux maternelles » (L. Boomfield)

« Est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours » (F. Grosjean)

50. Selon vous, vivre avec deux langues constitue-t-il :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

51. Connaissez-vous les ELCO (Enseignements des Langues et Cultures d'Origines) ? Oui Non

52. Pensez-vous que les ELCO poussent au communautarisme ? Oui Non

53. Selon-vous ces cours sont bénéfiques inutile ni utiles/ni inutiles

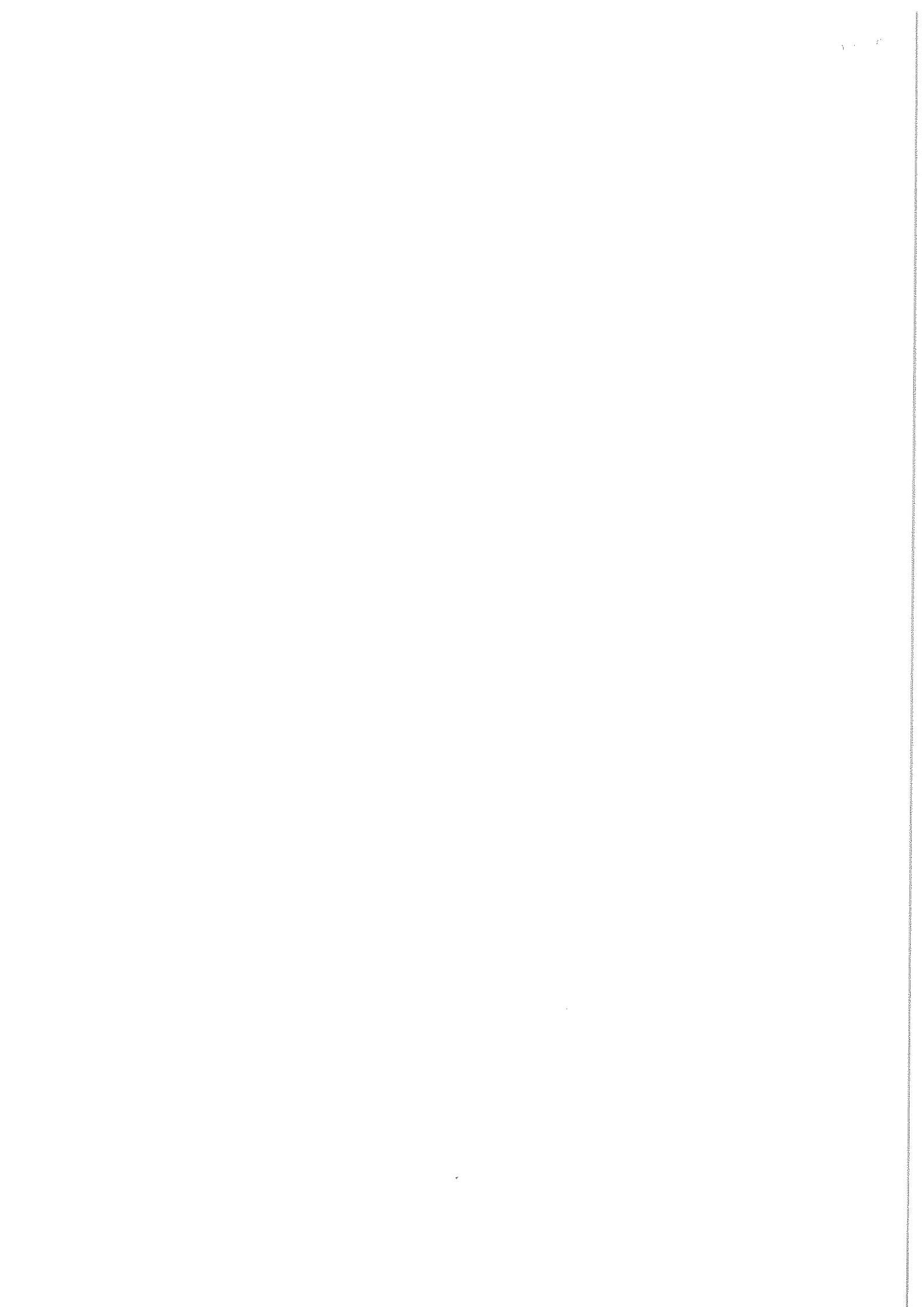
54. Selon vous quel est le projet professionnel de vos élèves turcophones ?

ils sont trop petits...

Souhaitez-vous apporter une remarque supplémentaire ?

Je trouve les questions très compliquées. Je trouve difficile d'y répondre par oui ou non. Ça me laisse une impression négative des préjugés que pourraient avoir les enseignants.

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation.



QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES ENSEIGNANTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans le cadre de cette recherche que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations par rapport aux fonctions et aux statuts du turc et du français et, d'autre part, de voir si ces représentations ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : juin 2018 - LORMONT
Prénom de l'enquêté(e) :
Adresse mail :

1. Vous êtes : Un homme Une femme
2. Quel est votre âge ? ... 46 ...
3. Vous êtes enseignant(e) en : Maternelle Primaire
4. Depuis combien d'années enseignez-vous ? ... 10 ...
5. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu une/des formation(s) sur le bilinguisme ? Oui Non
 - Si oui, quand et où ?
6. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu des formations sur la problématique des enfants issus de familles immigrées ? Oui Non
 - Si oui, quand et où ?
7. Avez-vous eu ou en avez-vous des enfants turcophones dans votre classe ? Oui Non
8. Avez-vous des connaissances sur l'immigration turque en France ? Oui Non
9. Avez-vous des connaissances sur la culture turque en général ? Oui Non
10. Savez-vous comment fonctionne la langue turque ? Oui Non
11. Connaissez-vous quelques mots en turc ? Oui Non

12. Pour vous, le turc est une langue étrangère ou une langue de l'immigration ou les deux à la fois
13. Pensez-vous que la langue turque est en concurrence avec la langue française à l'école ?
 Oui Non
 ➤ Si non, pourquoi ? *les enfants turcophones ne sont pas majoritaires et ils utilisent le français pour communiquer avec leurs pairs et les adultes (tous d'origines diverses)*
14. Aimerez-vous faire ou avez-vous déjà fait un voyage en Turquie pour mieux connaître les Turcs et la culture turque ?
 Oui Non
 ➤ Si non, pourquoi ?
15. Selon vous, les parents turcs respectent-ils le calendrier scolaire (les enfants sont à l'école du premier jour de classe au dernier jour) ? Oui Non *(pas tous)*
16. Selon vous, les parents turcs sollicitent-ils des entretiens avec vous pour leur enfant lorsqu'il rencontre une quelconque difficulté ? Oui Non *(pas tous)*
17. Est-ce que les parents turcs viennent aux réunions parents/professeurs ? Oui Non
18. Est-ce que les parents turcs accompagnent les enfants lors des sorties scolaires ?
 Oui Non
19. Lors d'absence de leurs enfants, les parents turcs préviennent-ils l'école ? Oui Non *pas tous*
20. A l'école, l'enfant turcophone est assidu peu assidu très absent *cela dépend !*
21. Est-ce que les parents turcs participent aux élections des représentants des parents d'élèves ?
 Oui Non
22. Face à une situation de blocage linguistique chez un(e) élève turcophone, est-ce que :
 Vous lui permettez de recourir à sa langue maternelle pour qu'il/elle comprenne.
 Vous essayez de mimer, de dessiner.
 Vous ignorez cette situation et vous passez à autre chose.

23. Lorsqu'un(e) élève turcophone parle en turc en classe, que faites-vous ?

Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.

Vous lui demandez de reprendre en français car vous n'avez pas compris.

Vous demandez à un autre élève turcophone de traduire et lui faite répéter en français. *et si besoin*

Vous vous amusez à répéter ses propos en turc et lui demander de répéter les vôtres en français. *et parfois*

24. Lorsque vous entendez un élève turcophone parler turc à la récréation avec ses camarades que faites-vous ?

Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.

Vous lui demandez de s'exprimer en français.

Vous n'intervenez jamais laissant l'enfant utiliser la langue qu'il souhaite.

25. Lorsqu'un(e) élève turcophone présente des difficultés en langue française, que préconisez-vous ?

Vous demandez à la famille de parler davantage français à la maison. *ah non !*

Vous demandez à la famille de regarder, de temps en temps des chaînes françaises et de lire des livres en français.

Vous demandez à la famille de lire des histoires autant dans sa langue maternelle qu'en français.

Vous vous interrogez sur son niveau en langue maternelle.

26. Pensez-vous que l'investissement des parents turcs dans la scolarité de leurs enfants est :

Suffisant Insuffisant Moyen *je ne peux pas généraliser ...*

27. Pensez-vous que les parents turcs aident leurs enfants pour les devoirs ? Oui Non *cela dépend du niveau des parents en français*

28. Pensez-vous que les parents turcs sont en capacités de soutenir leurs enfants pour faire des études universitaires ? Oui Non *↳ les encourager !*

29. D'après vous et selon vos connaissances sur la communauté turque, quelle est la priorité des parents turcophones ?

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer son activité, gravir les échelons) *je ne sais pas*

L'éducation des enfants

30. Pour vous, le français est :

Une langue comme une autre

Une langue valorisante

Une langue d'ascension sociale

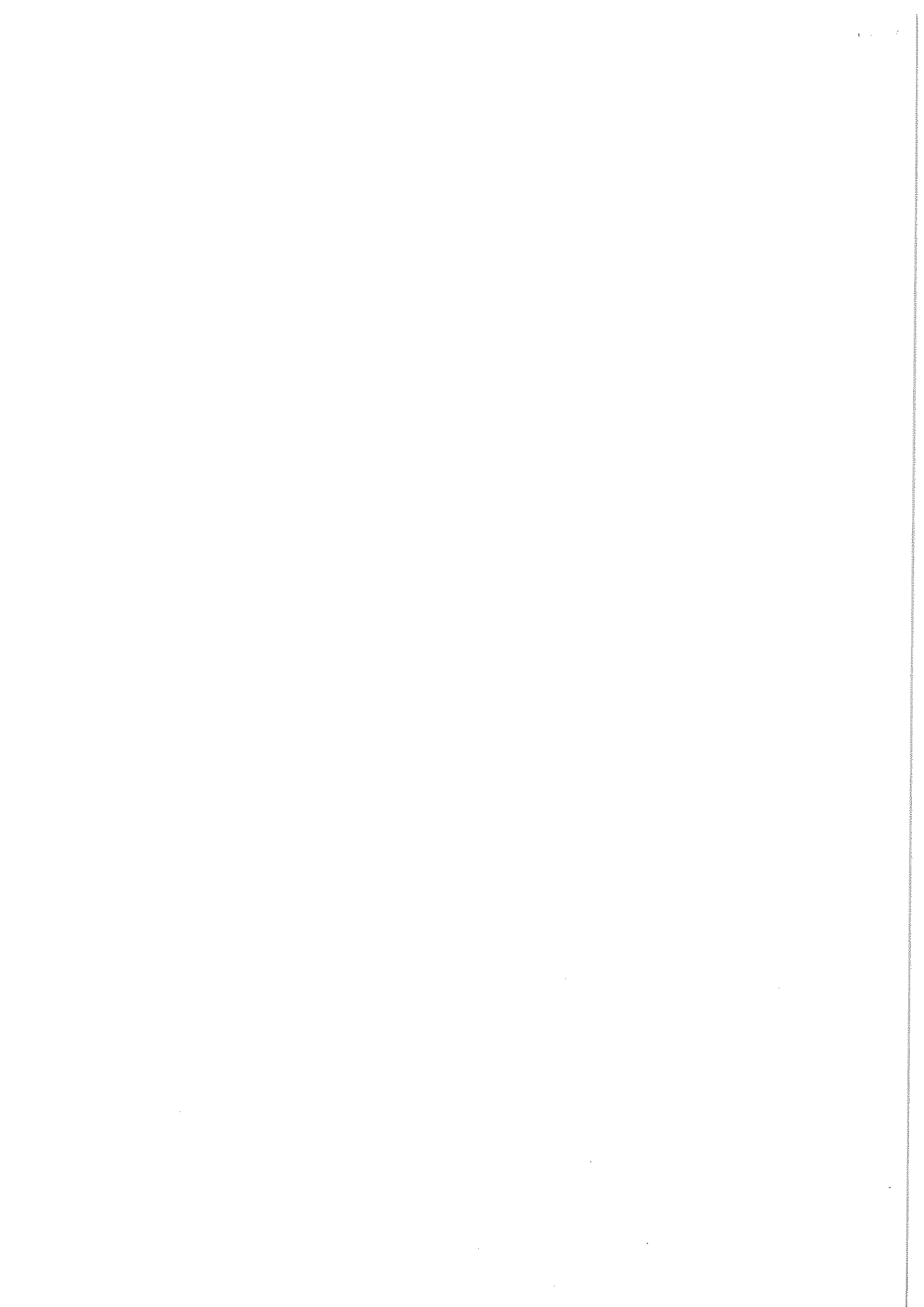
Une langue de prestige

44. Selon vous, peut-on toucher à l'habitude monolingue de la France ? Oui Non
45. Selon vous, être bilingue, peut-il nuire à la cohésion sociale d'une nation ? Oui Non
- Si oui, pourquoi ? *↳ il y a déjà plusieurs langues cohabitent avec le français dans l'hexagone (sans parler des DOM COM) et ce depuis toujours.*
46. Pensez-vous que les langues de l'immigration peuvent faire de l'ombre à la langue de la République ? Oui Non
47. Selon-vous les familles turcophones en France sont-elles intégrées ? Oui Non
- Si non, pourquoi ? *↳ il est difficile de définir le terme "intégration".*
48. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non
- Si oui quel serait votre classement ?
49. Voici, deux définitions du bilinguisme empruntées à des linguistes. Laquelle est proche de votre propre conception ?
- Le bilinguisme est « la connaissance de deux langues comme si elles étaient toutes deux maternelles » (L. Boomfield)
- « Est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours » (F. Grosjean)
50. Selon vous, vivre avec deux langues constitue-t-il :
- Un avantage Un inconvénient Un handicap
51. Connaissez-vous les ELCO (Enseignements des Langues et Cultures d'Origines) ? Oui Non
52. Pensez-vous que les ELCO poussent au communautarisme ? Oui Non
53. Selon-vous ces cours sont bénéfiques inutile ni utiles/ni inutiles
54. Selon vous quel est le projet professionnel de vos élèves turcophones ?
..... *ils sont en toute petite section, je ne peux pas répondre.*

Souhaitez-vous apporter une remarque supplémentaire ?

~~oui~~ *j'aimerais savoir comment les familles se représentent l'école française et comment vous vous représentez les enseignants (?)*

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation.



OK

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES ENSEIGNANTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans le cadre de cette recherche que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations par rapport aux fonctions et aux statuts du turc et du français et, d'autre part, de voir si ces représentations ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 01.09.18. Maternelle Montaigne.
 Prénom de l'enquêté(e) : Frédéric
 Adresse mail : ce.0331782h@ac-bordeaux.fr.

1. Vous êtes : Un homme Une femme
2. Quel est votre âge ? ... 39 ...
3. Vous êtes enseignant(e) en : Maternelle Primaire
4. Depuis combien d'années enseignez-vous ? ... 11 ...
5. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu une/des formation(s) sur le bilinguisme ? Oui Non
 - > Si oui, quand et où ?
6. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu des formations sur la problématique des enfants issus de familles immigrées ? Oui Non
 - > Si oui, quand et où ?
7. Avez-vous eu ou en avez-vous des enfants turcophones dans votre classe ? Oui Non
8. Avez-vous des connaissances sur l'immigration turque en France ? Oui Non
9. Avez-vous des connaissances sur la culture turque en général ? Oui Non
10. Savez-vous comment fonctionne la langue turque ? Oui Non
11. Connaissez-vous quelques mots en turc ? (2) . Oui Non

12. Pour vous, le turc est une langue étrangère ou une langue de l'immigration ou les deux à la fois
13. Pensez-vous que la langue turque est en concurrence avec la langue française à l'école ?
Oui Non
> Si non, pourquoi ? *Toutes les langues ont leur place à l'école*
14. Aimerez-vous faire ou avez-vous déjà fait un voyage en Turquie pour mieux connaître les Turcs et la culture turque ?
Oui Non
> Si non, pourquoi ? *€*
15. Selon vous, les parents turcs respectent-ils le calendrier scolaire (les enfants sont à l'école du premier jour de classe au dernier jour) ? Oui Non
16. Selon vous, les parents turcs sollicitent-ils des entretiens avec vous pour leur enfant lorsqu'il rencontre une quelconque difficulté ? Oui Non
17. Est-ce que les parents turcs viennent aux réunions parents/professeurs ? Oui Non
18. Est-ce que les parents turcs accompagnent les enfants lors des sorties scolaires ?
Oui Non
19. Lors d'absence de leurs enfants, les parents turcs préviennent-ils l'école ? Oui Non
20. A l'école, l'enfant turcophone est assidu peu assidu très absent
21. Est-ce que les parents turcs participent aux élections des représentants des parents d'élèves ?
Oui Non
22. Face à une situation de blocage linguistique chez un(e) élève turcophone, est-ce que :
 Vous lui permettez de recourir à sa langue maternelle pour qu'il/elle comprenne.
 Vous essayez de mimer, de dessiner.
 Vous ignorez cette situation et vous passez à autre chose.

23. Lorsqu'un(e) élève turcophone parle en turc en classe, que faites-vous ?

- Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.
- Vous lui demandez de reprendre en français car vous n'avez pas compris.
- Vous demandez à un autre élève turcophone de traduire et lui faite répéter en français.
- Vous vous amusez à répéter ses propos en turc et lui demander de répéter les vôtres en français.

24. Lorsque vous entendez un élève turcophone parler turc à la récréation avec ses camarades que faites-vous ?

- Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.
- Vous lui demandez de s'exprimer en français.
- Vous n'intervenez jamais laissant l'enfant utiliser la langue qu'il souhaite.

25. Lorsqu'un(e) élève turcophone présente des difficultés en langue française, que préconisez-vous ?

- Vous demandez à la famille de parler davantage français à la maison.
- Vous demandez à la famille de regarder, de temps en temps des chaînes françaises et de lire des livres en français.
- Vous demandez à la famille de lire des histoires autant dans sa langue maternelle qu'en français.
- Vous vous interrogez sur son niveau en langue maternelle.

26. Pensez-vous que l'investissement des parents turcs dans la scolarité de leurs enfants est :

Suffisant Insuffisant Moyen

27. Pensez-vous que les parents turcs aident leurs enfants pour les devoirs ? Oui Non

28. Pensez-vous que les parents turcs sont en capacités de soutenir leurs enfants pour faire des études universitaires ? Oui Non

29. D'après vous et selon vos connaissances sur la communauté turque, quelle est la priorité des parents turcophones ?

- L'acquisition d'une maison individuelle
- Le travail (développer son activité, gravir les échelons)
- L'éducation des enfants

30. Pour vous, le français est :

Une langue comme une autre

Une langue valorisante

Une langue d'ascension sociale

Une langue de prestige

31. Pour vous, le turc est : Une langue comme une autre Une langue valorisante
 Une langue d'ascension sociale Une langue de prestige
32. Pensez-vous que le recours à l'orthophoniste est une solution pour réduire les difficultés en français des élèves turcophones ? Oui Non
33. Pensez-vous que le recours au CMPEA (Centre Médico Psychologique de l'Enfant et de l'Adolescent) est une solution pour réduire les difficultés en français des élèves turcophones ?
 Oui Non
34. Les élèves turcophones de votre classe sont-ils candidats lors des élections des délégués ?
 Oui Non
35. Pour vous, est-il important de prononcer correctement le prénom des élèves turcophones ?
 Oui Non
36. Pour vous, les élèves turcophones nés (e)s en France sont :
 Français d'origine turque
 Français dont les parents sont d'origine turque
 Turque vivant en France
37. Pour vous, les élèves turcophones nés (e)s en France sont :
 Des enfants d'origine turque
 Des enfants issus de l'immigration turque
 Des enfants descendants de familles immigrées
 Des enfants de la troisième génération
38. Selon vous, le terme « origine » marginalise-t-il les enfants français turcophones ?
 Oui Non
39. Selon vous, la langue maternelle (le turc), facilite-t-elle l'apprentissage de la langue seconde (le français) ? Oui Non
40. Considérez-vous vos élèves turcophones comme des enfants bilingues ? Oui Non
 ➤ Si non, pourquoi ?.....

41. Pensez-vous que les représentations négatives sur la langue maternelle d'un élève turcophone peuvent freiner l'apprentissage du français ? Oui Non
42. De par leurs pratiques langagières à la maison, les enfants turcophones sont-ils prédestinés à l'échec ? Oui Non
43. Selon vous, les politiques linguistiques ont-elles joué un rôle sur l'échec scolaire des enfants ?
 Oui Non

44. Selon vous, peut-on toucher à l'habitude monolingue de la France ? Oui Non

45. Selon vous, être bilingue, peut-il nuire à la cohésion sociale d'une nation ? Oui Non

➤ Si oui, pourquoi ?.....

46. Pensez-vous que les langues de l'immigration peuvent faire de l'ombre à la langue de la République ? Oui Non

47. Selon-vous les familles turcophones en France sont-elles intégrées ? Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? *Reliance de part et d'autre.*.....

48. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui quel serait votre classement ?.....

49. Voici, deux définitions du bilinguisme empruntées à des linguistes. Laquelle est proche de votre propre conception ?

Le bilinguisme est « la connaissance de deux langues comme si elles étaient toutes deux maternelles » (L. Boomfield)

« Est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours » (F. Grosjean)

50. Selon vous, vivre avec deux langues constitue-t-il :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

51. Connaissez-vous les ELCO (Enseignements des Langues et Cultures d'Origines) ? Oui Non

52. Pensez-vous que les ELCO poussent au communautarisme ? Oui Non

53. Selon-vous ces cours sont bénéfiques inutile ni utiles/ni inutiles

54. Selon vous quel est le projet professionnel de vos élèves turcophones ?

Souhaitez-vous apporter une remarque supplémentaire ?

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation.



QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES ENSEIGNANTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans le cadre de cette recherche que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations par rapport aux fonctions et aux statuts du turc et du français et, d'autre part, de voir si ces représentations ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : Lorouet Condorct elem. 23/06/2018
Prénom de l'enquêté(e) : F.....

1. Vous êtes : Un homme Une femme
2. Quel est votre âge ? 55
3. Vous êtes enseignant(e) en : Maternelle Primaire
4. Depuis combien d'années enseignez-vous ? 30 ans
5. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu une/des formation(s) sur le bilinguisme ? Oui Non
➤ Si oui, quand et où ? A Lormont fin 90
6. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu des formations sur la problématique des enfants issus de familles immigrées ? Oui Non
➤ Si oui, quand et où ? A Lormont
7. Avez-vous eu ou en avez-vous des enfants turcophones dans votre classe ? Oui Non
8. Avez-vous des connaissances sur l'immigration turque en France ? Oui Non
9. Avez-vous des connaissances sur la culture turque en général ? Oui Non
10. Savez-vous comment fonctionne la langue turque ? Oui Non un peu

11. Connaissez-vous quelques mots en turc ?

Oui Non

12. Pour vous, le turc est une langue étrangère ou une langue de l'immigration ou les deux à la fois

13. Pensez-vous que la langue turque est en concurrence avec la langue française à l'école ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? La langue turque est la langue maternelle des élèves, ce qui ne pose aucun problème. Maîtriser sa langue maternelle est un facteur de réussite pour l'apprentissage (du français et autre)

14. Aimerez-vous faire ou avez-vous déjà fait un voyage en Turquie pour mieux connaître les Turcs et la culture turque ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?

J'ai passé une semaine à Istanbul

15. Selon vous, les parents turcs respectent-ils le calendrier scolaire (les enfants sont à l'école du premier jour de classe au dernier jour) ? Oui Non non règle générale

16. Selon vous, les parents turcs sollicitent-ils des entretiens avec vous pour leur enfant lorsqu'il rencontre une quelconque difficulté ? Oui Non

17. Est-ce que les parents turcs viennent aux réunions parents/professeurs ? Oui Non

18. Est-ce que les parents turcs accompagnent les enfants lors des sorties scolaires ?

Oui Non

Nous sollicitons rarement les parents pour les sorties

19. Lors d'absence de leurs enfants, les parents turcs préviennent-ils l'école ? Oui Non peut-être

20. A l'école, l'enfant turcophone est assidu peu assidu très absent

21. Est-ce que les parents turcs participent aux élections des représentants des parents d'élèves ?

Oui Non

22. Face à une situation de blocage linguistique chez un(e) élève turcophone, est-ce que :

Vous lui permettez de recourir à sa langue maternelle pour qu'il/elle comprenne.

Vous essayez de mimer, de dessiner.

Vous ignorez cette situation et vous passez à autre chose.

23. Lorsqu'un(e) élève turcophone parle en turc en classe, que faites-vous ?

Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.

Vous lui demandez de reprendre en français car vous n'avez pas compris.

Vous demandez à un autre élève turcophone de traduire et lui faite répéter en français.

Vous vous amusez à répéter ses propos en turc et lui demander de répéter les vôtres en français.

24. Lorsque vous entendez un élève turcophone parler turc à la récréation avec ses camarades que faites-vous ?

Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.

Vous lui demandez de s'exprimer en français.

Vous n'intervenez jamais laissant l'enfant utiliser la langue qu'il souhaite.

25. Lorsqu'un(e) élève turcophone présente des difficultés en langue française, que préconisez-vous ?

Vous demandez à la famille de parler davantage français à la maison.

Vous demandez à la famille de regarder, de temps en temps des chaînes françaises et de lire des livres en français.

Vous demandez à la famille de lire des histoires autant dans sa langue maternelle qu'en français.

Vous vous interrogez sur son niveau en langue maternelle.

26. Pensez-vous que l'investissement des parents turcs dans la scolarité de leurs enfants est :

Suffisant Insuffisant Moyen *du mieux qu'ils le peuvent*

27. Pensez-vous que les parents turcs aident leurs enfants pour les devoirs ? Oui Non *pas de devoirs*

28. Pensez-vous que les parents turcs sont en capacités de soutenir leurs enfants pour faire des études universitaires ? Oui Non

29. D'après vous et selon vos connaissances sur la communauté turque, quelle est la priorité des parents turcophones ?

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer son activité, gravir les échelons)

L'éducation des enfants

30. Pour vous, le français est :

Une langue comme une autre

Une langue valorisante

Une langue d'ascension sociale

Une langue de prestige

31. Pour vous, le turc est : Une langue comme une autre Une langue valorisante

Une langue d'ascension sociale Une langue de prestige

32. Pensez-vous que le recours à l'orthophoniste est une solution pour réduire les difficultés en français des élèves turcophones ? Oui Non

33. Pensez-vous que le recours au CMPEA (Centre Médico Psychologique de l'Enfant et de l'Adolescent) est une solution pour réduire les difficultés en français des élèves turcophones ?

Oui Non

34. Les élèves turcophones de votre classe sont-ils candidats lors des élections des délégués ?

Oui Non

35. Pour vous, est-il important de prononcer correctement le prénom des élèves turcophones ?

Oui Non

36. Pour vous, les élèves turcophones nés (e)s en France sont :

Français d'origine turque

Français dont les parents sont d'origine turque

Turque vivant en France

37. Pour vous, les élèves turcophones nés (e)s en France sont :

Des enfants d'origine turque

Des enfants issus de l'immigration turque

Des enfants descendants de familles immigrées

Des enfants de la troisième génération

38. Selon vous, le terme « origine » marginalise-t-il les enfants français turcophones ?

Oui Non

39. Selon vous, la langue maternelle (le turc), facilite-t-elle l'apprentissage de la langue seconde (le français) ? Oui Non

40. Considérez-vous vos élèves turcophones comme des enfants bilingues ? Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?

41. Pensez-vous que les représentations négatives sur la langue maternelle d'un élève turcophone peuvent freiner l'apprentissage du français ? Oui Non

42. De par leurs pratiques langagières à la maison, les enfants turcophones sont-ils prédestinés à l'échec ? Oui Non

43. Selon vous, les politiques linguistiques ont-elles joué un rôle sur l'échec scolaire des enfants ?
Oui Non

44. Selon vous, peut-on toucher à l'habitude monolingue de la France ? Oui Non

45. Selon vous, être bilingue, peut-il nuire à la cohésion sociale d'une nation ? Oui Non

➤ Si oui, pourquoi ?

46. Pensez-vous que les langues de l'immigration peuvent faire de l'ombre à la langue de la République ? Oui Non

47. Selon-vous les familles turcophones en France sont-elles intégrées professionnellement ou isolées ?

48. Selon-vous les familles turcophones en France sont-elles intégrées linguistiquement ou repliées sur elle-même ? *pour la plupart*

49. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui quel serait votre classement ?

50. Voici, deux définitions du bilinguisme empruntées à des linguistes. Laquelle est proche de votre propre conception ?

Le bilinguisme est « la connaissance de deux langues comme si elles étaient toutes deux maternelles » (L. Boomfield)

« Est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours » (F. Grosjean)

51. Selon vous, vivre avec deux langues constitue-t-il :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

52. Connaissez-vous les ELCO (Enseignements des Langues et Cultures d'Origines) ? Oui Non

53. Pensez-vous que les ELCO poussent au communautarisme ? Oui Non

54. Selon-vous ces cours sont bénéfiques inutile ni utiles/ni inutiles

55. Selon vous quel est le projet professionnel de vos élèves turcophones ?

Le même que celui des autres enfants : avoir un métier
réel (maître, pompier, médecin...)

Souhaitez-vous apporter une remarque supplémentaire ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation.

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES ENSEIGNANTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans le cadre de cette recherche que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations par rapport aux fonctions et aux statuts du turc et du français et, d'autre part, de voir si ces représentations ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 20/06/2018 Lormont.
Prénom de l'enquêté(e) :
Adresse mail :

1. Vous êtes : Un homme Une femme
2. Quel est votre âge ?.....57.....
3. Vous êtes enseignant(e) en : Maternelle Primaire
4. Depuis combien d'années enseignez-vous ?.....21 ans.....
5. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu une/des formation(s) sur le bilinguisme ? Oui Non
 - Si oui, quand et où ?.....Lormont formation primoarrivants 2017/2018.....
6. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu des formations sur la problématique des enfants issus de familles immigrées ? Oui Non
 - Si oui, quand et où ?.....Bordeaux Benauge.....
7. Avez-vous eu ou en avez-vous des enfants turcophones dans votre classe ? Oui Non
8. Avez-vous des connaissances sur l'immigration turque en France ? Oui Non
9. Avez-vous des connaissances sur la culture turque en général ? Oui Non
10. Savez-vous comment fonctionne la langue turque ? Oui Non
11. Connaissez-vous quelques mots en turc ? Oui Non

12. Pour vous, le turc est une langue étrangère ou une langue de l'immigration ou les deux à la fois
13. Pensez-vous que la langue turque est en concurrence avec la langue française à l'école ?
 Oui Non
 > Si non, pourquoi ? *les enfants d'origine turque parlent généralement, s'ils ont été scolarisés en France les 2 langues indifféremment, le français étant la langue prépondérante en classe.*
14. Aimerez-vous faire ou avez-vous déjà fait un voyage en Turquie pour mieux connaître les Turcs et la culture turque ?
 Oui Non
 > Si non, pourquoi ? *Pas eu l'occasion*
15. Selon vous, les parents turcs respectent-ils le calendrier scolaire (les enfants sont à l'école du premier jour de classe au dernier jour) ? Oui Non
16. Selon vous, les parents turcs sollicitent-ils des entretiens avec vous pour leur enfant lorsqu'il rencontre une quelconque difficulté ? Oui Non *seulement s'ils maîtrisent un peu le français*
17. Est-ce que les parents turcs viennent aux réunions parents/professeurs ? Oui Non
18. Est-ce que les parents turcs accompagnent les enfants lors des sorties scolaires ?
 Oui Non
19. Lors d'absence de leurs enfants, les parents turcs préviennent-ils l'école ? Oui Non *pas toujours*
20. A l'école, l'enfant turcophone est assidu peu assidu très absent
21. Est-ce que les parents turcs participent aux élections des représentants des parents d'élèves ?
 Oui Non
22. Face à une situation de blocage linguistique chez un(e) élève turcophone, est-ce que :
 Vous lui permettez de recourir à sa langue maternelle pour qu'il/elle comprenne.
 Vous essayez de mimer, de dessiner.
 Vous ignorez cette situation et vous passez à autre chose.

23. Lorsqu'un(e) élève turcophone parle en turc en classe, que faites-vous ?

Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.

Vous lui demandez de reprendre en français car vous n'avez pas compris.

Vous demandez à un autre élève turcophone de traduire et lui faite répéter en français.

Vous vous amusez à répéter ses propos en turc et lui demander de répéter les vôtres en français.

24. Lorsque vous entendez un élève turcophone parler turc à la récréation avec ses camarades que faites-vous ?

Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.

Vous lui demandez de s'exprimer en français.

Vous n'intervenez jamais laissant l'enfant utiliser la langue qu'il souhaite.

25. Lorsqu'un(e) élève turcophone présente des difficultés en langue française, que préconisez-vous ?

Vous demandez à la famille de parler davantage français à la maison.

Vous demandez à la famille de regarder, de temps en temps des chaînes françaises et de lire des livres en français.

Vous demandez à la famille de lire des histoires autant dans sa langue maternelle qu'en français.

Vous vous interrogez sur son niveau en langue maternelle.

26. Pensez-vous que l'investissement des parents turcs dans la scolarité de leurs enfants est :

Suffisant Insuffisant Moyen

27. Pensez-vous que les parents turcs aident leurs enfants pour les devoirs ? Oui Non

28. Pensez-vous que les parents turcs sont en capacités de soutenir leurs enfants pour faire des études universitaires ? Oui Non *(même problématique que pour ces autres parents)*

29. D'après vous et selon vos connaissances sur la communauté turque, quelle est la priorité des parents turcophones ?

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer son activité, gravir les échelons)

L'éducation des enfants

30. Pour vous, le français est :

Une langue comme une autre

Une langue valorisante

Une langue d'ascension sociale

Une langue de prestige

31. Pour vous, le turc est : Une langue comme une autre Une langue valorisante
Une langue d'ascension sociale Une langue de prestige
32. Pensez-vous que le recours à l'orthophoniste est une solution pour réduire les difficultés en français des élèves turcophones ? Oui Non
33. Pensez-vous que le recours au CMPEA (Centre Médico Psychologique de l'Enfant et de l'Adolescent) est une solution pour réduire les difficultés en français des élèves turcophones ?
Oui Non
34. Les élèves turcophones de votre classe sont-ils candidats lors des élections des délégués ?
Oui Non
35. Pour vous, est-il important de prononcer correctement le prénom des élèves turcophones ?
Oui Non
36. Pour vous, les élèves turcophones nés (e)s en France sont :
Français d'origine turque
Français dont les parents sont d'origine turque
Turque vivant en France
37. Pour vous, les élèves turcophones nés (e)s en France sont :
Des enfants d'origine turque
Des enfants issus de l'immigration turque
Des enfants descendants de familles immigrées
Des enfants de la troisième génération
38. Selon vous, le terme « origine » marginalise-t-il les enfants français turcophones ?
Oui Non
39. Selon vous, la langue maternelle (le turc), facilite-t-elle l'apprentissage de la langue seconde (le français) ? Oui Non
40. Considérez-vous vos élèves turcophones comme des enfants bilingues ? Oui Non
➤ Si non, pourquoi ?.....
.....
.....
41. Pensez-vous que les représentations négatives sur la langue maternelle d'un élève turcophone peuvent freiner l'apprentissage du français ? Oui Non
42. De par leurs pratiques langagières à la maison, les enfants turcophones sont-ils prédestinés à l'échec ? Oui Non
43. Selon vous, les politiques linguistiques ont-elles joué un rôle sur l'échec scolaire des enfants ?
Oui Non ?

44. Selon vous, peut-on toucher à l'habitude monolingue de la France ? Oui Non

45. Selon vous, être bilingue, peut-il nuire à la cohésion sociale d'une nation ? Oui Non

➤ Si oui, pourquoi ?.....

46. Pensez-vous que les langues de l'immigration peuvent faire de l'ombre à la langue de la République ? Oui Non

47. Selon-vous les familles turcophones en France sont-elles intégrées ? Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? *Familles qui restent beaucoup entre elles qui se mêlent peu aux autres familles de fait principalement des difficultés à entrer dans la langue française (surtout les femmes)*

48. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui quel serait votre classement ?.....

49. Voici, deux définitions du bilinguisme empruntées à des linguistes. Laquelle est proche de votre propre conception ?

Le bilinguisme est « la connaissance de deux langues comme si elles étaient toutes deux maternelles » (L. Boomfield)

« Est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours » (F. Grosjean)

50. Selon vous, vivre avec deux langues constitue-t-il :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

51. Connaissez-vous les ELCO (Enseignements des Langues et Cultures d'Origines) ? Oui Non

52. Pensez-vous que les ELCO poussent au communautarisme ? Oui Non

53. Selon-vous ces cours sont bénéfiques inutile ni utiles/ni inutiles

54. Selon vous quel est le projet professionnel de vos élèves turcophones ?

Très variable selon le niveau socio-culturel des parents (mais finalement comme pour les autres parents)

Souhaitez-vous apporter une remarque supplémentaire ?

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation.

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES ENSEIGNANTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans le cadre de cette recherche que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations par rapport aux fonctions et aux statuts du turc et du français et, d'autre part, de voir si ces représentations ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête

: Ecole Condorcet 22/06/18

Prénom de l'enquêté(e)

:

Adresse mail

:@.....

1. Vous êtes : Un homme Une femme
2. Quel est votre âge ? ...43...
3. Vous êtes enseignant(e) en : Maternelle Primaire
4. Depuis combien d'années enseignez-vous ? ...18 ans.....
5. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu une/des formation(s) sur le bilinguisme ? Oui Non
 - Si oui, quand et où ?
6. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu des formations sur la problématique des enfants issus de familles immigrées ? Oui Non
 - Si oui, quand et où ?
7. Avez-vous eu ou en avez-vous des enfants turcophones dans votre classe ? Oui Non
8. Avez-vous des connaissances sur l'immigration turque en France ? Oui Non
9. Avez-vous des connaissances sur la culture turque en général ? Oui Non
10. Savez-vous comment fonctionne la langue turque ? Oui Non
11. Connaissez-vous quelques mots en turc ? Oui Non

12. Pour vous, le turc est une langue étrangère ou une langue de l'immigration ou les deux à la fois

13. Pensez-vous que la langue turque est en concurrence avec la langue française à l'école ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?

Les élèves parlent turc dans leurs familles mais pas à l'école.

14. Aimerez-vous faire ou avez-vous déjà fait un voyage en Turquie pour mieux connaître les Turcs et la culture turque ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?

15. Selon vous, les parents turcs respectent-ils le calendrier scolaire (les enfants sont à l'école du premier jour de classe au dernier jour) ? Oui Non

16. Selon vous, les parents turcs sollicitent-ils des entretiens avec vous pour leur enfant lorsqu'il rencontre une quelconque difficulté ? Oui Non

17. Est-ce que les parents turcs viennent aux réunions parents/professeurs ? Oui Non

18. Est-ce que les parents turcs accompagnent les enfants lors des sorties scolaires ?

Oui Non

19. Lors d'absence de leurs enfants, les parents turcs préviennent-ils l'école ? Oui Non

si totalement allophones

20. A l'école, l'enfant turcophone est assidu peu assidu très absent

21. Est-ce que les parents turcs participent aux élections des représentants des parents d'élèves ? Oui Non

22. Face à une situation de blocage linguistique chez un(e) élève turcophone, est-ce que :

Vous lui permettez de recourir à sa langue maternelle pour qu'il/elle comprenne.

Vous essayez de mimer, de dessiner.

Vous ignorez cette situation et vous passez à autre chose.

23. Lorsqu'un(e) élève turcophone parle en turc en classe, que faites-vous ?
- Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.
 - Vous lui demandez de reprendre en français car vous n'avez pas compris.
 - Vous demandez à un autre élève turcophone de traduire et lui faite répéter en français.
 - Vous vous amusez à répéter ses propos en turc et lui demander de répéter les vôtres en français.
24. Lorsque vous entendez un élève turcophone parler turc à la récréation avec ses camarades que faites-vous ?
- Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.
 - Vous lui demandez de s'exprimer en français.
 - Vous n'intervenez jamais laissant l'enfant utiliser la langue qu'il souhaite.
25. Lorsqu'un(e) élève turcophone présente des difficultés en langue française, que préconisez-vous ?
- Vous demandez à la famille de parler davantage français à la maison.
 - Vous demandez à la famille de regarder, de temps en temps des chaînes françaises et de lire des livres en français.
 - Vous demandez à la famille de lire des histoires autant dans sa langue maternelle qu'en français.
 - Vous vous interrogez sur son niveau en langue maternelle.
26. Pensez-vous que l'investissement des parents turcs dans la scolarité de leurs enfants est :
- Suffisant Insuffisant Moyen
27. Pensez-vous que les parents turcs aident leurs enfants pour les devoirs ? Oui Non *PAS de devoirs à la maison.*
28. Pensez-vous que les parents turcs sont en capacités de soutenir leurs enfants pour faire des études universitaires ? Oui Non *? Cela dépend des parents.*
29. D'après vous et selon vos connaissances sur la communauté turque, quelle est la priorité des parents turcophones ? *?*
- L'acquisition d'une maison individuelle
 - Le travail (développer son activité, gravir les échelons)
 - L'éducation des enfants
30. Pour vous, le français est :
- | | |
|--|---|
| Une langue comme une autre <input checked="" type="checkbox"/> | Une langue valorisante <input type="checkbox"/> |
| Une langue d'ascension sociale <input type="checkbox"/> | Une langue de prestige <input type="checkbox"/> |

44. Selon vous, peut-on toucher à l'habitude monolingue de la France ? Oui Non

45. Selon vous, être bilingue, peut-il nuire à la cohésion sociale d'une nation ? Oui Non

➤ Si oui, pourquoi ?.....
.....
.....

46. Pensez-vous que les langues de l'immigration peuvent faire de l'ombre à la langue de la République ? Oui Non

47. Selon-vous les familles turcophones en France sont-elles intégrées ? Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....
.....
.....

48. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui quel serait votre classement ?.....

49. Voici, deux définitions du bilinguisme empruntées à des linguistes. Laquelle est proche de votre propre conception ?

Le bilinguisme est « la connaissance de deux langues comme si elles étaient toutes deux maternelles » (L. Boomfield)

« Est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours » (F. Grosjean)

50. Selon vous, vivre avec deux langues constitue-t-il :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

51. Connaissez-vous les ELCO (Enseignements des Langues et Cultures d'Origines) ? Oui Non

52. Pensez-vous que les ELCO poussent au communautarisme ? Oui Non

53. Selon-vous ces cours sont bénéfiques inutile ni utiles/ni inutiles

54. Selon vous quel est le projet professionnel de vos élèves turcophones ?

?
.....
.....
.....

Souhaitez-vous apporter une remarque supplémentaire ?

Non
.....
.....
.....
.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation.

.....

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES ENSEIGNANTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans le cadre de cette recherche que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations par rapport aux fonctions et aux statuts du turc et du français et, d'autre part, de voir si ces représentations ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête

: 22/06/18 LORMONT

Prénom de l'enquêté(e)

: SOPHIE

Adresse mail

: anna.33700@hotmail.fr

1. Vous êtes : Un homme Une femme
2. Quel est votre âge ?... 42
3. Vous êtes enseignant(e) en : Maternelle Primaire
4. Depuis combien d'années enseignez-vous ?... 18
5. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu une/des formation(s) sur le bilinguisme ? Oui Non
> Si oui, quand et où ?
6. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu des formations sur la problématique des enfants issus de familles immigrées ? Oui Non
> Si oui, quand et où ?
7. Avez-vous eu ou en avez-vous des enfants turcophones dans votre classe ? Oui Non
8. Avez-vous des connaissances sur l'immigration turque en France ? Oui Non
9. Avez-vous des connaissances sur la culture turque en général ? Oui Non
10. Savez-vous comment fonctionne la langue turque ? Oui Non
11. Connaissez-vous quelques mots en turc ? Oui Non

12. Pour vous, le turc est une langue étrangère ou une langue de l'immigration ou les deux à la fois

13. Pensez-vous que la langue turque est en concurrence avec la langue française à l'école ?

Oui Non

> Si non, pourquoi ? *Recherche pour le début de connaître plusieurs langues.*

14. Aimerez-vous faire ou avez-vous déjà fait un voyage en Turquie pour mieux connaître les Turcs et la culture turque ?

Oui Non

> Si non, pourquoi ?

15. Selon vous, les parents turcs respectent-ils le calendrier scolaire (les enfants sont à l'école du premier jour de classe au dernier jour) ? Oui Non

16. Selon vous, les parents turcs sollicitent-ils des entretiens avec vous pour leur enfant lorsqu'il rencontre une quelconque difficulté ? Oui Non

17. Est-ce que les parents turcs viennent aux réunions parents/professeurs ? Oui Non

18. Est-ce que les parents turcs accompagnent les enfants lors des sorties scolaires ?

Oui Non

19. Lors d'absence de leurs enfants, les parents turcs préviennent-ils l'école ? Oui Non

20. A l'école, l'enfant turcophone est assidu peu assidu très absent

21. Est-ce que les parents turcs participent aux élections des représentants des parents d'élèves ? Oui Non

22. Face à une situation de blocage linguistique chez un(e) élève turcophone, est-ce que :

Vous lui permettez de recourir à sa langue maternelle pour qu'il/elle comprenne.

Vous essayez de mimer, de dessiner.

Vous ignorez cette situation et vous passez à autre chose.

23. Lorsqu'un(e) élève turcophone parle en turc en classe, que faites-vous ?

- Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.
- Vous lui demandez de reprendre en français car vous n'avez pas compris.
- Vous demandez à un autre élève turcophone de traduire et lui faite répéter en français.
- Vous vous amusez à répéter ses propos en turc et lui demander de répéter les vôtres en français.

24. Lorsque vous entendez un élève turcophone parler turc à la récréation avec ses camarades que faites-vous ?

- Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.
- Vous lui demandez de s'exprimer en français.
- Vous n'intervenez jamais laissant l'enfant utiliser la langue qu'il souhaite.

25. Lorsqu'un(e) élève turcophone présente des difficultés en langue française, que préconisez-vous ?

- Vous demandez à la famille de parler davantage français à la maison.
- Vous demandez à la famille de regarder, de temps en temps des chaînes françaises et de lire des livres en français.
- Vous demandez à la famille de lire des histoires autant dans sa langue maternelle qu'en français.
- Vous vous interrogez sur son niveau en langue maternelle.

26. Pensez-vous que l'investissement des parents turcs dans la scolarité de leurs enfants est :

Suffisant Insuffisant Moyen

27. Pensez-vous que les parents turcs aident leurs enfants pour les devoirs ? Oui Non

28. Pensez-vous que les parents turcs sont en capacités de soutenir leurs enfants pour faire des études universitaires ? Oui Non

29. D'après vous et selon vos connaissances sur la communauté turque, quelle est la priorité des parents turcophones ?

- L'acquisition d'une maison individuelle
- Le travail (développer son activité, gravir les échelons)
- L'éducation des enfants

Différent selon des familles.

30. Pour vous, le français est :

Une langue comme une autre

Une langue valorisante

Une langue d'ascension sociale

Une langue de prestige

31. Pour vous, le turc est : Une langue comme une autre Une langue valorisante
 Une langue d'ascension sociale Une langue de prestige
32. Pensez-vous que le recours à l'orthophoniste est une solution pour réduire les difficultés en français des élèves turcophones ? Oui Non
33. Pensez-vous que le recours au CMPEA (Centre Médico Psychologique de l'Enfant et de l'Adolescent) est une solution pour réduire les difficultés en français des élèves turcophones ?
 Oui Non
34. Les élèves turcophones de votre classe sont-ils candidats lors des élections des délégués ?
 Oui Non
35. Pour vous, est-il important de prononcer correctement le prénom des élèves turcophones ?
 Oui Non
36. Pour vous, les élèves turcophones nés (e)s en France sont :
 Français d'origine turque
 Français dont les parents sont d'origine turque
 Turque vivant en France
37. Pour vous, les élèves turcophones nés (e)s en France sont :
 Des enfants d'origine turque
 Des enfants issus de l'immigration turque
 Des enfants descendants de familles immigrées
 Des enfants de la troisième génération
38. Selon vous, le terme « origine » marginalise-t-il les enfants français turcophones ?
 Oui Non
39. Selon vous, la langue maternelle (le turc), facilite-t-elle l'apprentissage de la langue seconde (le français) ? Oui Non *différent selon les enfants.*
40. Considérez-vous vos élèves turcophones comme des enfants bilingues ? Oui Non
 > Si non, pourquoi ? *Considérés bilingues s'ils maîtrisent les 2 langues.*
41. Pensez-vous que les représentations négatives sur la langue maternelle d'un élève turcophone peuvent freiner l'apprentissage du français ? Oui Non *C'est possible selon les enfants.*
42. De par leurs pratiques langagières à la maison, les enfants turcophones sont-ils prédestinés à l'échec ? Oui Non
43. Selon vous, les politiques linguistiques ont-elles joué un rôle sur l'échec scolaire des enfants ?
 Oui Non *Je ne sais pas.*

44. Selon vous, peut-on toucher à l'habitude monolingue de la France ? Oui Non

45. Selon vous, être bilingue, peut-il nuire à la cohésion sociale d'une nation ? Oui Non

➤ Si oui, pourquoi ?

46. Pensez-vous que les langues de l'immigration peuvent faire de l'ombre à la langue de la République ? Oui Non

47. Selon-vous les familles turcophones en France sont-elles intégrées ? Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? *Tendance à se regrouper en communauté malgré plusieurs origines dans un même quartier.*

48. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui quel serait votre classement ?

49. Voici, deux définitions du bilinguisme empruntées à des linguistes. Laquelle est proche de votre propre conception ?

Le bilinguisme est « la connaissance de deux langues comme si elles étaient toutes deux maternelles » (L. Boomfield)

« Est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours » (F. Grosjean)

50. Selon vous, vivre avec deux langues constitue-t-il :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

51. Connaissez-vous les ELCO (Enseignements des Langues et Cultures d'Origines) ? Oui Non

52. Pensez-vous que les ELCO poussent au communautarisme ? Oui Non

53. Selon-vous ces cours sont bénéfiques inutile ni utiles/ni inutiles *Je ne sais pas.*

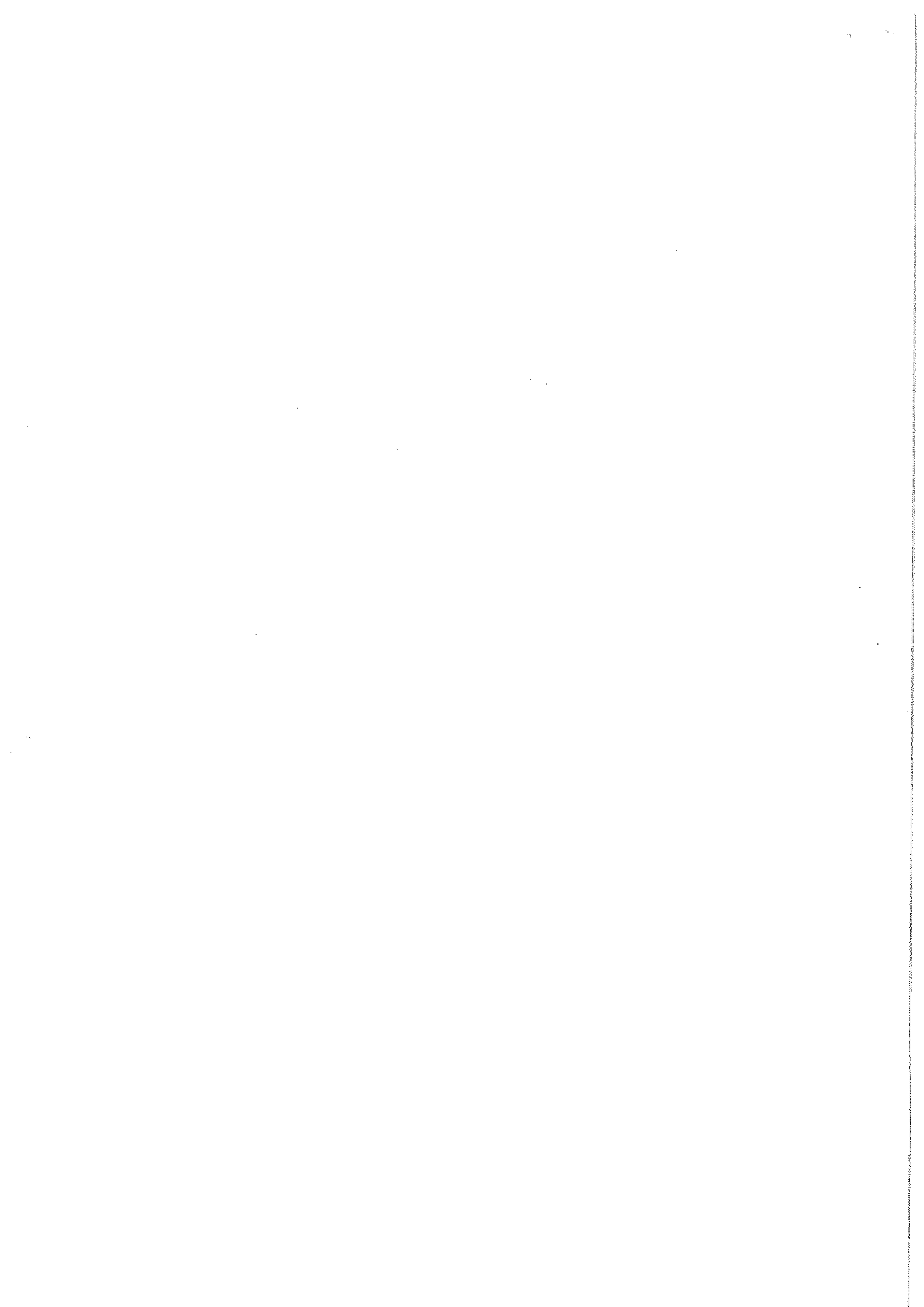
54. Selon vous quel est le projet professionnel de vos élèves turcophones ?

Je ne sais pas.

Souhaitez-vous apporter une remarque supplémentaire ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation.



OK.

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES ENSEIGNANTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans le cadre de cette recherche que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations par rapport aux fonctions et aux statuts du turc et du français et, d'autre part, de voir si ces représentations ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : Lormont
 Prénom de l'enquêté(e) : Charlotte
 Adresse mail : cha.laval@gmail.com

1. Vous êtes : Un homme Une femme
2. Quel est votre âge ? 32
3. Vous êtes enseignant(e) en : Maternelle Primaire
4. Depuis combien d'années enseignez-vous ? 7 ans
5. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu une/des formation(s) sur le bilinguisme ? Oui Non
 - > Si oui, quand et où ?
6. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu des formations sur la problématique des enfants issus de familles immigrées ? Oui Non
 - > Si oui, quand et où ?
7. Avez-vous eu ou en avez-vous des enfants turcophones dans votre classe ? Oui Non
8. Avez-vous des connaissances sur l'immigration turque en France ? Oui Non
9. Avez-vous des connaissances sur la culture turque en général ? Oui Non
10. Savez-vous comment fonctionne la langue turque ? Oui Non
11. Connaissez-vous quelques mots en turc ? Oui Non

12. Pour vous, le turc est une langue étrangère ou une langue de l'immigration ou les deux à la fois

13. Pensez-vous que la langue turque est en concurrence avec la langue française à l'école ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? Une bonne maîtrise de la langue maternelle, quelle qu'elle soit, est un avantage pour l'acquisition d'une langue 2^{de}

14. Aimerez-vous faire ou avez-vous déjà fait un voyage en Turquie pour mieux connaître les Turcs et la culture turque ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?

15. Selon vous, les parents turcs respectent-ils le calendrier scolaire (les enfants sont à l'école du premier jour de classe au dernier jour) ? Oui Non

16. Selon vous, les parents turcs sollicitent-ils des entretiens avec vous pour leur enfant lorsqu'il rencontre une quelconque difficulté ? Oui Non

17. Est-ce que les parents turcs viennent aux réunions parents/professeurs ? Oui Non un peu

18. Est-ce que les parents turcs accompagnent les enfants lors des sorties scolaires ?

Oui Non un peu

19. Lors d'absence de leurs enfants, les parents turcs préviennent-ils l'école ? Oui Non

20. A l'école, l'enfant turcophone est assidu peu assidu très absent

21. Est-ce que les parents turcs participent aux élections des représentants des parents d'élèves ?
Oui Non ?

22. Face à une situation de blocage linguistique chez un(e) élève turcophone, est-ce que :

Vous lui permettez de recourir à sa langue maternelle pour qu'il/elle comprenne.

Vous essayez de mimer, de dessiner.

Vous ignorez cette situation et vous passez à autre chose.

23. Lorsqu'un(e) élève turcophone parle en turc en classe, que faites-vous ?

- Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.
- Vous lui demandez de reprendre en français car vous n'avez pas compris.
- Vous demandez à un autre élève turcophone de traduire et lui faite répéter en français.
- Vous vous amusez à répéter ses propos en turc et lui demander de répéter les vôtres en français. *si bilingue, je lui demande de traduire lui-même*

24. Lorsque vous entendez un élève turcophone parler turc à la récréation avec ses camarades que faites-vous ?

- Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.
- Vous lui demandez de s'exprimer en français.
- Vous n'intervenez jamais laissant l'enfant utiliser la langue qu'il souhaite.

25. Lorsqu'un(e) élève turcophone présente des difficultés en langue française, que préconisez-vous ?

- Vous demandez à la famille de parler davantage français à la maison.
- Vous demandez à la famille de regarder, de temps en temps des chaînes françaises et de lire des livres en français.
- Vous demandez à la famille de lire des histoires autant dans sa langue maternelle qu'en français.
- Vous vous interrogez sur son niveau en langue maternelle.

26. Pensez-vous que l'investissement des parents turcs dans la scolarité de leurs enfants est :

Suffisant Insuffisant Moyen

27. Pensez-vous que les parents turcs aident leurs enfants pour les devoirs ? Oui Non ?

28. Pensez-vous que les parents turcs sont en capacités de soutenir leurs enfants pour faire des études universitaires ? Oui Non

29. D'après vous et selon vos connaissances sur la communauté turque, quelle est la priorité des parents turcophones ?

- L'acquisition d'une maison individuelle
- Le travail (développer son activité, gravir les échelons) ?
- L'éducation des enfants

30. Pour vous, le français est :

- Une langue comme une autre
- Une langue valorisante
- Une langue d'ascension sociale
- Une langue de prestige

31. Pour vous, le turc est : Une langue comme une autre Une langue valorisante
 Une langue d'ascension sociale Une langue de prestige
32. Pensez-vous que le recours à l'orthophoniste est une solution pour réduire les difficultés en français des élèves turcophones ? Oui Non ? Au cas par cas -
33. Pensez-vous que le recours au CMPEA (Centre Médico Psychologique de l'Enfant et de l'Adolescent) est une solution pour réduire les difficultés en français des élèves turcophones ?
 Oui Non
34. Les élèves turcophones de votre classe sont-ils candidats lors des élections des délégués ?
 Oui Non (maternelle - pas d'élection)
35. Pour vous, est-il important de prononcer correctement le prénom des élèves turcophones ?
 Oui Non
36. Pour vous, les élèves turcophones nés (e)s en France sont :
 Français d'origine turque
 Français dont les parents sont d'origine turque ?
 Turque vivant en France
37. Pour vous, les élèves turcophones nés (e)s en France sont :
 Des enfants d'origine turque
 Des enfants issus de l'immigration turque ?
 Des enfants descendants de familles immigrées ?
 Des enfants de la troisième génération
38. Selon vous, le terme « origine » marginalise-t-il les enfants français turcophones ?
 Oui Non je ne comprends pas la question
39. Selon vous, la langue maternelle (le turc), facilite-t-elle l'apprentissage de la langue seconde (le français) ? Oui Non si elle est parlée correctement à la maison
40. Considérez-vous vos élèves turcophones comme des enfants bilingues ? Oui Non
 > Si non, pourquoi ?
41. Pensez-vous que les représentations négatives sur la langue maternelle d'un élève turcophone peuvent freiner l'apprentissage du français ? Oui Non
42. De par leurs pratiques langagières à la maison, les enfants turcophones sont-ils prédestinés à l'échec ? Oui Non
43. Selon vous, les politiques linguistiques ont-elles joué un rôle sur l'échec scolaire des enfants ?
 Oui Non

44. Selon vous, peut-on toucher à l'habitude monolingue de la France ? Oui Non

45. Selon vous, être bilingue, peut-il nuire à la cohésion sociale d'une nation ? Oui Non

➤ Si oui, pourquoi ?.....

46. Pensez-vous que les langues de l'immigration peuvent faire de l'ombre à la langue de la République ? Oui Non

47. Selon-vous les familles turcophones en France sont-elles intégrées ? Oui Non *partiellement*

➤ Si non, pourquoi ? *Souvent mauvaise maîtrise de la langue française à l'école, à la maison donc surtout liens avec la communauté turque.*

48. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui quel serait votre classement ?.....

49. Voici, deux définitions du bilinguisme empruntées à des linguistes. Laquelle est proche de votre propre conception ?

Le bilinguisme est « la connaissance de deux langues comme si elles étaient toutes deux maternelles » (L. Boomfield)

« Est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours » (F. Grosjean)

50. Selon vous, vivre avec deux langues constitue-t-il :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

51. Connaissez-vous les ELCO (Enseignements des Langues et Cultures d'Origines) ? Oui Non

52. Pensez-vous que les ELCO poussent au communautarisme ? Oui Non

53. Selon-vous ces cours sont bénéfiques inutile ni utiles/ni inutiles

54. Selon vous quel est le projet professionnel de vos élèves turcophones ?

en maternelle, difficile à dire

Souhaitez-vous apporter une remarque supplémentaire ?

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation.



QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES ENSEIGNANTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans le cadre de cette recherche que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations par rapport aux fonctions et aux statuts du turc et du français et, d'autre part, de voir si ces représentations ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 15/11 Lormont
Prénom de l'enquêté(e) : Charlène

1. Vous êtes : Un homme Une femme
2. Quel est votre âge ? 26 ans
3. Vous êtes enseignant(e) en : Maternelle Primaire
4. Depuis combien d'années enseignez-vous ? 5 ans
5. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu une/des formation(s) sur le bilinguisme ? Oui Non
➤ Si oui, quand et où ?
6. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu des formations sur la problématique des enfants issus de familles immigrées ? Oui Non
➤ Si oui, quand et où ? ESPE Pau
7. Avez-vous eu ou en avez-vous des enfants turcophones dans votre classe ? Oui Non
8. Avez-vous des connaissances sur l'immigration turque en France ? Oui Non
9. Avez-vous des connaissances sur la culture turque en général ? Oui Non
10. Savez-vous comment fonctionne la langue turque ? Oui Non

11. Connaissez-vous quelques mots en turc ? Oui Non
12. Pour vous, le turc est une langue étrangère ou une langue de l'immigration ou les deux à la fois
13. Pensez-vous que la langue turque est en concurrence avec la langue française à l'école ?
Oui Non
➤ Si non, pourquoi ?.....
.....
.....
.....
14. Aimerez-vous faire ou avez-vous déjà fait un voyage en Turquie pour mieux connaître les Turcs et la culture turque ?
Oui Non
➤ Si non, pourquoi ? *j'ai d'autres destinations en tête*.....
.....
.....
.....
15. Selon vous, les parents turcs respectent-ils le calendrier scolaire (les enfants sont à l'école du premier jour de classe au dernier jour) ? Oui Non
16. Selon vous, les parents turcs sollicitent-ils des entretiens avec vous pour leur enfant lorsqu'il rencontre une quelconque difficulté ? Oui Non
17. Est-ce que les parents turcs viennent aux réunions parents/professeurs ? Oui Non
18. Est-ce que les parents turcs accompagnent les enfants lors des sorties scolaires ?
Oui Non
19. Lors d'absence de leurs enfants, les parents turcs préviennent-ils l'école ? Oui Non
20. A l'école, l'enfant turcophone est assidu peu assidu très absent
21. Est-ce que les parents turcs participent aux élections des représentants des parents d'élèves ?
Oui Non *je me sais pas*
22. Face à une situation de blocage linguistique chez un(e) élève turcophone, est-ce que :
 Vous lui permettez de recourir à sa langue maternelle pour qu'il/elle comprenne.
 Vous essayez de mimer, de dessiner.

Vous ignorez cette situation et vous passez à autre chose.

23. Lorsqu'un(e) élève turcophone parle en turc en classe, que faites-vous ?

Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.

Vous lui demandez de reprendre en français car vous n'avez pas compris.

Vous demandez à un autre élève turcophone de traduire et lui faite répéter en français.

Vous vous amusez à répéter ses propos en turc et lui demander de répéter les vôtres en français.

24. Lorsque vous entendez un élève turcophone parler turc à la récréation avec ses camarades que faites-vous ?

Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.

Vous lui demandez de s'exprimer en français.

Vous n'intervenez jamais laissant l'enfant utiliser la langue qu'il souhaite.

25. Lorsqu'un(e) élève turcophone présente des difficultés en langue française, que préconisez-vous ?

Vous demandez à la famille de parler davantage français à la maison.

Vous demandez à la famille de regarder, de temps en temps des chaînes françaises et de lire des livres en français.

Vous demandez à la famille de lire des histoires autant dans sa langue maternelle qu'en français.

Vous vous interrogez sur son niveau en langue maternelle.

26. Pensez-vous que l'investissement des parents turcs dans la scolarité de leurs enfants est :

Suffisant Insuffisant Moyen

27. Pensez-vous que les parents turcs aident leurs enfants pour les devoirs ? Oui Non pas de devoirs

28. Pensez-vous que les parents turcs sont en capacités de soutenir leurs enfants pour faire des études universitaires ? Oui Non

29. D'après vous et selon vos connaissances sur la communauté turque, quelle est la priorité des parents turcophones ?

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer son activité, gravir les échelons)

L'éducation des enfants *je ne sais pas*

30. Pour vous, le français est :

Une langue comme une autre

Une langue valorisante

Une langue d'ascension sociale

Une langue de prestige

31. Pour vous, le turc est :

Une langue comme une autre

Une langue valorisante

Une langue d'ascension sociale

Une langue de prestige

32. Pensez-vous que le recours à l'orthophoniste est une solution pour réduire les difficultés en français des élèves turcophones ? Oui Non

33. Pensez-vous que le recours au CMPEA (Centre Médico Psychologique de l'Enfant et de l'Adolescent) est une solution pour réduire les difficultés en français des élèves turcophones ?

Oui Non

34. Les élèves turcophones de votre classe sont-ils candidats lors des élections des délégués ?

Oui Non

35. Pour vous, est-il important de prononcer correctement le prénom des élèves turcophones ?

Oui Non

36. Pour vous, les élèves turcophones nés (e)s en France sont :

Français d'origine turque

Français dont les parents sont d'origine turque

Turque vivant en France

37. Pour vous, les élèves turcophones nés (e)s en France sont :

~~Des enfants d'origine turque~~

~~Des enfants issus de l'immigration turque~~

~~Des enfants descendants de familles immigrées~~

~~Des enfants de la troisième génération~~

38. Selon vous, le terme « origine » marginalise-t-il les enfants français turcophones ?

Oui Non

39. Selon vous, la langue maternelle (le turc), facilite-t-elle l'apprentissage de la langue seconde (le français) ? Oui Non *pas plus qu'une autre*

40. Considérez-vous vos élèves turcophones comme des enfants bilingues ? Oui Non
- Si non, pourquoi ? *parce qu'ils ne maîtrisent pas encore la langue française à l'écrit.*
41. Pensez-vous que les représentations négatives sur la langue maternelle d'un élève turcophone peuvent freiner l'apprentissage du français ? Oui Non
42. De par leurs pratiques langagières à la maison, les enfants turcophones sont-ils prédestinés à l'échec ? Oui Non
43. Selon vous, les politiques linguistiques ont-elles joué un rôle sur l'échec scolaire des enfants ?
Oui Non *je ne sais pas*
44. Selon vous, peut-on toucher à l'habitude monolingue de la France ? Oui Non
45. Selon vous, être bilingue, peut-il nuire à la cohésion sociale d'une nation ? Oui Non
- Si oui, pourquoi ?
46. Pensez-vous que les langues de l'immigration peuvent faire de l'ombre à la langue de la République ? Oui Non
47. Selon-vous les familles turcophones en France sont-elles intégrées professionnellement ou isolées ? *je ne sais pas*
48. Selon-vous les familles turcophones en France sont-elles intégrées linguistiquement ou repliées sur elle-même ?
49. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non
- Si oui quel serait votre classement ? *Anglais ⇒ universel*
50. Voici, deux définitions du bilinguisme empruntées à des linguistes. Laquelle est proche de votre propre conception ?
- Le bilinguisme est « la connaissance de deux langues comme si elles étaient toutes deux maternelles » (L. Boomfield)
- « Est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours » (F. Grosjean)
51. Selon vous, vivre avec deux langues constitue-t-il :
- Un avantage Un inconvénient Un handicap
52. Connaissez-vous les ELCO (Enseignements des Langues et Cultures d'Origines) ? Oui Non
53. Pensez-vous que les ELCO poussent au communautarisme ? Oui Non

54. Selon-vous ces cours sont bénéfiques inutile ni utiles/ni inutiles

55. Selon vous quel est le projet professionnel de vos élèves turcophones ?

..... Identique à ceux d'autres origines

Souhaitez- vous apporter une remarque supplémentaire ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation.

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES ENSEIGNANTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans le cadre de cette recherche que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations par rapport aux fonctions et aux statuts du turc et du français et, d'autre part, de voir si ces représentations ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : Lormont le 20/06/2018
Prénom de l'enquêté(e) :
Adresse mail :@.....com

1. Vous êtes : Un homme Une femme
2. Quel est votre âge ? 42
3. Vous êtes enseignant(e) en : Maternelle Primaire
4. Depuis combien d'années enseignez-vous ? 15 ans
5. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu une/des formation(s) sur le bilinguisme ? Oui Non
 - Si oui, quand et où ?
6. Lors de votre formation d'enseignant(e) ou une fois en activité avez-vous eu des formations sur la problématique des enfants issus de familles immigrées ? Oui Non
 - Si oui, quand et où ? année 2018, réseau Papiepe Rep+ (formation CA2 - 6 ans)
7. Avez-vous eu ou en avez-vous des enfants turcophones dans votre classe ? Oui Non
8. Avez-vous des connaissances sur l'immigration turque en France ? Oui Non
9. Avez-vous des connaissances sur la culture turque en général ? Oui Non
10. Savez-vous comment fonctionne la langue turque ? Oui Non
11. Connaissez-vous quelques mots en turc ? Oui Non

12. Pour vous, le turc est une langue étrangère ou une langue de l'immigration ou les deux à la fois

13. Pensez-vous que la langue turque est en concurrence avec la langue française à l'école ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? *À l'école, et depuis l'entrée à l'école maternelle, les élèves apprennent la langue française et ils communiquent très bien en français, sont bons en orthographe et en grammaire.*

14. Aimerez-vous faire ou avez-vous déjà fait un voyage en Turquie pour mieux connaître les Turcs et la culture turque ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?
.....
.....
.....

15. Selon vous, les parents turcs respectent-ils le calendrier scolaire (les enfants sont à l'école du premier jour de classe au dernier jour) ? Oui Non *Pas toujours*

16. Selon vous, les parents turcs sollicitent-ils des entretiens avec vous pour leur enfant lorsqu'il rencontre une quelconque difficulté ? Oui Non

17. Est-ce que les parents turcs viennent aux réunions parents/professeurs ? Oui Non

18. Est-ce que les parents turcs accompagnent les enfants lors des sorties scolaires ?

Oui Non

19. Lors d'absence de leurs enfants, les parents turcs préviennent-ils l'école ? Oui Non

20. A l'école, l'enfant turcophone est assidu peu assidu très absent

21. Est-ce que les parents turcs participent aux élections des représentants des parents d'élèves ? Oui Non

22. Face à une situation de blocage linguistique chez un(e) élève turcophone, est-ce que :

Vous lui permettez de recourir à sa langue maternelle pour qu'il/elle comprenne.

Vous essayez de mimer, de dessiner.

Vous ignorez cette situation et vous passez à autre chose.

J'utilise des élèves turcophones de la classe pour traduire au nouvel élève.

23. Lorsqu'un(e) élève turcophone parle en turc en classe, que faites-vous ?

- Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.
- Vous lui demandez de reprendre en français car vous n'avez pas compris.
- Vous demandez à un autre élève turcophone de traduire et lui faite répéter en français.
- Vous vous amusez à répéter ses propos en turc et lui demander de répéter les vôtres en français.

24. Lorsque vous entendez un élève turcophone parler turc à la récréation avec ses camarades que faites-vous ?

- Vous le reprenez, et lui dites que c'est interdit de parler dans une autre langue que le français.
- Vous lui demandez de s'exprimer en français.
- Vous n'intervenez jamais laissant l'enfant utiliser la langue qu'il souhaite.

25. Lorsqu'un(e) élève turcophone présente des difficultés en langue française, que préconisez-vous ?

- Vous demandez à la famille de parler davantage français à la maison.
- Vous demandez à la famille de regarder, de temps en temps des chaînes françaises et de lire des livres en français.
- Vous demandez à la famille de lire des histoires autant dans sa langue maternelle qu'en français.
- Vous vous interrogez sur son niveau en langue maternelle.

26. Pensez-vous que l'investissement des parents turcs dans la scolarité de leurs enfants est :

Suffisant Insuffisant Moyen

27. Pensez-vous que les parents turcs aident leurs enfants pour les devoirs ? Oui Non

28. Pensez-vous que les parents turcs sont en capacités de soutenir leurs enfants pour faire des études universitaires ? Oui Non

29. D'après vous et selon vos connaissances sur la communauté turque, quelle est la priorité des parents turcophones ?

- L'acquisition d'une maison individuelle
- Le travail (développer son activité, gravir les échelons)
- L'éducation des enfants

30. Pour vous, le français est :

- Une langue comme une autre
- Une langue valorisante
- Une langue d'ascension sociale
- Une langue de prestige

31. Pour vous, le turc est : Une langue comme une autre Une langue valorisante
 Une langue d'ascension sociale Une langue de prestige
32. Pensez-vous que le recours à l'orthophoniste est une solution pour réduire les difficultés en français des élèves turcophones ? Oui Non
33. Pensez-vous que le recours au CMPEA (Centre Médico Psychologique de l'Enfant et de l'Adolescent) est une solution pour réduire les difficultés en français des élèves turcophones ?
Oui Non
34. Les élèves turcophones de votre classe sont-ils candidats lors des élections des délégués ?
Oui Non
35. Pour vous, est-il important de prononcer correctement le prénom des élèves turcophones ?
Oui Non
36. Pour vous, les élèves turcophones nés (e)s en France sont :
Français d'origine turque
Français dont les parents sont d'origine turque
Turque vivant en France
37. Pour vous, les élèves turcophones nés (e)s en France sont :
Des enfants d'origine turque
Des enfants issus de l'immigration turque
Des enfants descendants de familles immigrées
Des enfants de la troisième génération
38. Selon vous, le terme « origine » marginalise-t-il les enfants français turcophones ?
Oui Non
39. Selon vous, la langue maternelle (le turc), facilite-t-elle l'apprentissage de la langue seconde (le français) ? Oui Non ?
40. Considérez-vous vos élèves turcophones comme des enfants bilingues ? Oui Non
> Si non, pourquoi ?.....
.....
.....
41. Pensez-vous que les représentations négatives sur la langue maternelle d'un élève turcophone peuvent freiner l'apprentissage du français ? Oui Non
42. De par leurs pratiques langagières à la maison, les enfants turcophones sont-ils prédestinés à l'échec ? Oui Non
43. Selon vous, les politiques linguistiques ont-elles joué un rôle sur l'échec scolaire des enfants ?
Oui Non

44. Selon vous, peut-on toucher à l'habitude monolingue de la France ? Oui Non

45. Selon vous, être bilingue, peut-il nuire à la cohésion sociale d'une nation ? Oui Non

➤ Si oui, pourquoi ?.....

46. Pensez-vous que les langues de l'immigration peuvent faire de l'ombre à la langue de la République ? Oui Non

47. Selon-vous les familles turcophones en France sont-elles intégrées ? Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....

48. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui quel serait votre classement ?.....

49. Voici, deux définitions du bilinguisme empruntées à des linguistes. Laquelle est proche de votre propre conception ?

Le bilinguisme est « la connaissance de deux langues comme si elles étaient toutes deux maternelles » (L. Boomfield)

« Est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours » (F. Grosjean)

50. Selon vous, vivre avec deux langues constitue-t-il :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

51. Connaissez-vous les ELCO (Enseignements des Langues et Cultures d'Origines) ? Oui Non

52. Pensez-vous que les ELCO poussent au communautarisme ? Oui Non

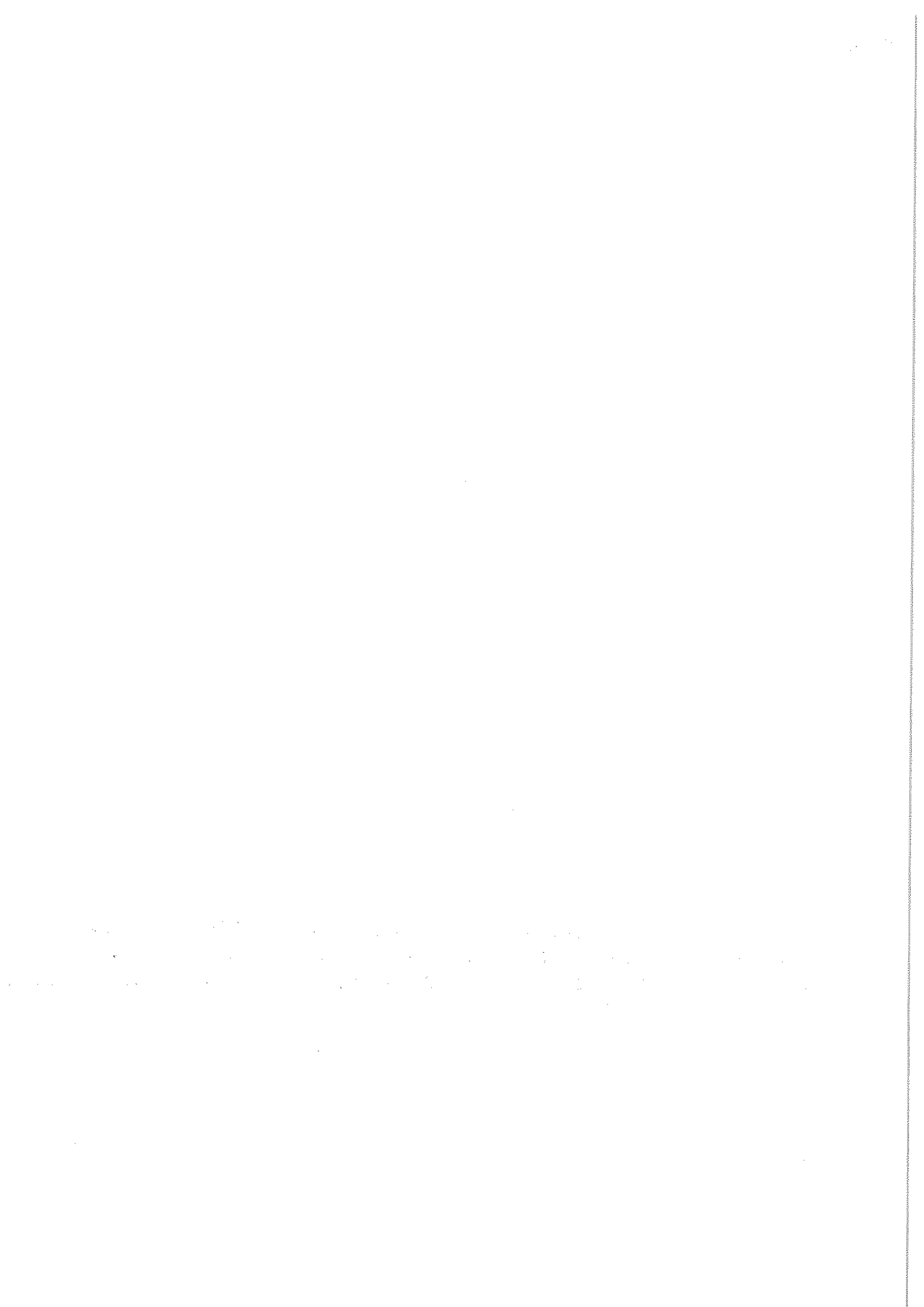
53. Selon-vous ces cours sont bénéfiques inutile ni utiles/ni inutiles

54. Selon vous quel est le projet professionnel de vos élèves turcophones ?

Ils ne savent pas encore mais tous les élèves turcophones ont de l'ambition ainsi que leurs parents. Tous les bacheliers passés par l'école qui sont au lycée ou à la fac maintenant réussissent

Souhaitez-vous apporter une remarque supplémentaire ?

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation.



QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 01 JUIN 2018 / LORMONT
 Prénom de l'enquêté(e) :
 Adresse mail :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	X	37	BORDEAUX	FRANÇAISE	MARIÉE	BAC PRO COMPTABILITÉ	ACTUELLEMENT AU FOYER

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents				X	
Souvenirs bon	X	X	X		
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		JE SUIS TURQUE MAIS NÉE EN FRANCE DONC POUR MOI C'EST LES DEUX.

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ? MAIS LA TURQUIE UN PEU PLUS QUE LA FRANCE CAR J'AIME MON PAYS
		X		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez : **Dans le quotidien j'utilise les deux.**

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	5	5	5	5
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	2	2		
Journaux (en ligne)	4	4		
Magazines	1	1		
Radio	4	4		
TV/Satellite	5	5		
Film/série	5	5		
Musique	4	4		
Ordinateur	4	4		
Facebook-Twitter	5	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	5	5		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

(Ne se rappelle plus vraiment, commencement à la maternelle, répond en fonction de comment était mes enfants à la maternelle... ce devrait être pareil pour moi.)

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ? *Au fait que je n'arrivais pas à me faire comprendre ce dont je voulais leur dire.*

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ? <i>100% TURQUE MAIS NE PEUT PAS METTRE LE PAYS DE NAISSANCE DE CÔTÉ AUSSI.</i>
		X		

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? *3*

13. Age des enfant(s) : *12 - 7 - 2,5*

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? *6ème - CP - PAS ENCORE.*

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?
Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?
.....
.....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ? *J'EN AI PAS PARTICIPÉ À UN COUR.*

AUJOURD'HUI POUR FAIRE LA COMPARAISON, JE PENSE QUE DANS NOTRE TEMPS, ON APPREND BEAUCOUP DE

➤ Si non pourquoi ? *CHOSE PAS RAPPORT À MAINTENANT.*

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ? *AMÉLIORER LA LANGUE MÈRE A L'ÉCOLE MAIS A*

L'ÉCRIT, MAIS AUSSI APPRENDRE L'HISTOIRE DE SON PAYS. AUJOURD'HUI,

Inutiles, pourquoi ? *ON FAIT UNE GRANDE DIFFÉRENCE ENTRE UN ENFANT QUI*

VA AU COURS D'ELCO ET UN ENFANT QUI N'Y VA PAS OU N'EST PAS ALLER LORSQU'ILS PARLENT.

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?
.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	5	5	

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X			X	
Votre père*		X			X	
Votre conjoint(e)		X				X
Vos enfants			X			X
Vos frères et sœurs*			X			X
Vos amis (es) compatriotes			X			X

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....
.....
.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?... *ENTRE AUTRES ILS PARLENT TOUT LE TEMPS EN FRANÇAIS*.....
.....

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	X	X
Une langue d'ascension sociale	X	X
Une langue valorisante	X	X
Une langue de prestige	X	X

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse *idem justification question 38*.....
.....
.....

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?... *idem justification question 38*.....
.....
.....

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? APPRENDRE D'ABORD LA LANGUE MATERNELLE

C'EST IMPORTANT ET DE TOUTE FAÇON LA LANGUE FRANÇAISE SERA APPRISE FACILEMENT PAR LA SUITE

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?

Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... NON JE NE PENSE PAS.

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... Bien

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2, 3)

3 L'acquisition d'une maison individuelle

2 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

1 L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... Cela n'a pas d'importance que ce soit une entreprise dite "turque" ou "française" tant que mon enfant se sent bien.

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France ~~Non~~ Lorsqu'on sera plus âgée (papi-mami)

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

BONNE CONTINUATION ☺

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 16/06/2018
 Prénom de l'enquêté(e) : ...
 Adresse mail : ...

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	X	35	Turquie	Française	Marié	Bac+2	Mele au foyer

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents				X	
Souvenirs bon		X	X		X
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		Je suis née en Turquie en grandissant en France, tout en gardant mes coutumes d'origines.

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
X	X	X		La plupart de ma famille sont en Turquie et d'autres ici, ma vie est en France et mes vacances là-bas.

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante : *vacances la bas.*

Le turc Le français Les deux Précisez : *En ayant vécu 28 ans en France j'ai plus de facilité.*

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	5	5	5	5
Turc	4	4	5	5
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	5	2		
Journaux (en ligne)	3	3		
Magazines	3	3		
Radio	1	5		
TV/Satellite	5	5		
Film/série	5	5		
Musique	4	5		
Ordinateur	5	5		
Facebook-Twitter	5	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	5	5		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ? *Les autres enfants qui se moque lorsqu'on n'arrive pas à s'exprimer -*

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		<i>x</i>		

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? *2*

13. Age des enfant(s) : *5 et 3*

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? *maternelle ps-*

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?
Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? *Depuis sa naissance je leur parle couramment le turc en rentrant à l'école il à eu du mal avec le Français j'attend qu'il s'habitue aux deux et après les cours turcs*

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ? *Ça ma beaucoup aidé à améliorer ma langue d'origine -*

➤ Si non pourquoi ?

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutilés

Bénéfiques, pourquoi ?

Inutiles, pourquoi ?

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	<i>x</i>	<i>x</i>
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
		5	

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X				X
Votre père*						X
Votre conjoint(e)	X	X				X
Vos enfants	X	X				X
Vos frères et sœurs*	X	X				X
Vos amis (es) compatriotes	X	X				X

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Il parle très bien le turc et quand il essaye de parler en français qu'il y arrive pas vraiment je le reprend et on continue en français parfois.*

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	X	X
Une langue d'ascension sociale	X	X
Une langue valorisante	X	X
Une langue de prestige	X	X

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ?
Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... *NON*

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... *TRES BIEN*

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

- 2 L'acquisition d'une maison individuelle
- 3 Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)
- 1 L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?..... *Non merci*

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : 23/01/2019 Bordeaux
 Prénom de l'enquêté(e) :
 Adresse mail :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
	X	53	Örgüney	Turc	Marier	CAP	Agent d'accueil

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents		pas bon	assez bon	bon	—
Souvenirs bon					
Souvenirs mauvais					

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
	X	X		Je suis en France depuis 1979, je suis turque et Française

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ? C'est mes Racines
	X		—	

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez : je parle les deux

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	X	X	X	X
Turc	X	X	X	X
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	5	5		
Journaux (en ligne)	2	2		
Magazines				
Radio	5	2		
TV/Satellite	5	5		
Film/série	5	5		
Musique				
Ordinateur	5	5		
Facebook-Twitter	5	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	5	5		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte J'oublierais jamais mon premier jour d'école

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ? *la différence de culture*

10. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		<i>x</i>		

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? *3*

13. Age des enfant(s) : *27 ans 23 ans 16 ans*

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? *Bac Général*

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ? *difficulté avec des profs ya quelques années*

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ? *on manquait des moyens c'était des cours bien remplis*

➤ Si non pourquoi ?

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ? *Nous appartenons aux deux pays*

Inutiles, pourquoi ?

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	<i>x</i>	<i>x</i>
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non *et non*

➤ Si oui, quel est votre classement ? *il faut les deux langues*

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
5	5		

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X				
Votre père*						
Votre conjoint(e)			X			
Vos enfants			X			
Vos frères et sœurs*		X				
Vos amis (es) compatriotes			X			

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?... parfois non par manque de compétence...
.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas
- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *pour mieux apprendre la langue turque -*

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre		
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante	x	
Une langue de prestige		x

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Très peu de mot correspondants aux mots turques*

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *Quand la maîtresse est entrée dans la classe je me suis levé; toutes la classe c'est moqué de moi.*

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ? Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....
.....

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?.....

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ? *Dans les deux pays je me suis étrangère*

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

- L'acquisition d'une maison individuelle
- Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)
- L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ? *styliste*

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ? *mon enfant est libre de travailler où elle veut*

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....
.....
.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation

QUESTIONNAIRE EN DIRECTION DES PARENTS

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en thèse de doctorat à l'Université de Rouen Normandie. Ma recherche porte sur le bilinguisme des enfants franco-turcs à l'école et notamment des représentations croisées des enseignants et des parents turcophones. C'est dans ce cadre que ce questionnaire a été élaboré.

Les objectifs sont, d'une part, de connaître les représentations des uns et des autres et, d'autre part, de voir si ces dernières ont un impact sur le bilinguisme et l'apprentissage des enfants franco-turcs à l'école de la République.

Toutes les données recueillies dans cette enquête seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle et utilisée uniquement à des fins de recherche universitaire.

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'y participer et de répondre aux questions posées avec le plus grand soin.

Keziban YILDIZ, doctorante.

Date et lieu de l'enquête : CENON 4/06/2018
Prénom de l'enquêté(e) :
Adresse mail :

1. Veuillez remplir sur vous-même :

Sexe		Age	Lieu de naissance	Nationalité	Statut familial	Niveau de diplôme	Profession
M	F						
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	37	Yalvac	française	MARIÉ	BAC	chef d'entreprise

2. Travaillez-vous dans une entreprise dont le chef d'entreprise est turcophone ? Oui Non

➤ Si oui, est-ce une entreprise familiale ? Oui Non

3. Au cas où vous auriez été scolarisé en France, répondez en cochant les cases.

Ecole	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université
Souvenirs excellents		<input checked="" type="checkbox"/>			
Souvenirs bon			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Souvenirs mauvais	<input checked="" type="checkbox"/>				

4. Veuillez indiquer par (x) comment vous définissez votre identité et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		<input checked="" type="checkbox"/>		

5. Veuillez indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

France	Turquie	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

6. Veuillez indiquer la langue que vous considérez comme votre langue dominante :

Le turc Le français Les deux Précisez :

7. Votre degré d'habileté dans la pratique des langues que vous parlez :

1) Aucun 2) Médiocre 3) Moyen 4) Bon 5) Excellent

Langues	Compréhension	parler	lecture	écriture
Français	X 3	3	2	3
Turc	5	5	5	5
Autre				

8. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utiliser les langues lors de lecture...en utilisant...

(Choisissez 'o' si les activités ne vous concernent pas)

(0) Pas applicable (1) Jamais (2) Rarement (3) Parfois (4) Fréquemment (5) Tous le temps

	Français	Turc	Autre(s) langue(s)	Informations supplémentaires
Livres/romans	2	4		
Journaux (en ligne)	2	5		
Magazines	1	3		
Radio	4	2		
TV/Satellite	4	2		
Film/série	4	4		
Musique	3	5		
Ordinateur				
Facebook-Twitter	2	5		
Autres médias sociaux : (Skype, Watsapp, Instagram)	1	5		

9. Si vous avez été à l'école en France, répondez aux questions ci-dessous sinon passez directement à la question N° 10.

- Avant d'y entrer parliez-vous et compreniez-vous le français ?

Très- bien Bien Moyen Très peu Pas du tout

- Que ressentiez-vous lorsqu'à l'école, il vous arrivait spontanément de vous exprimer en turc ?

Rien De la gêne De la honte

➤ Si oui, selon vous à quoi était due cette gêne ou cette honte ?.....

10. Veilles indiquer par (x) le ou les pays auxquels vous pensez appartenir et pourquoi ?

Français	Turque	Les deux	Aucun des deux	Pourquoi ?
		X		

11. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous contactez vos proches/amis (face à face, en ligne ou par téléphone) ? Jamais Rarement Parfois Fréquemment Tous le temps

12. Combien d'enfant(s) avez-vous ? ...³.....

13. Age des enfant(s) : ¹³ - ¹¹ - ⁷.....

14. Classe fréquentée par l'/les enfant(s) ? ...^{5^e} - ^{6^e} ^{CE1}.....

15. Est-ce que votre enfant/vos enfant(s) suit/suivent actuellement les cours de turc (ELCO) ?

Oui Non

➤ Si non, pourquoi ?.....*utile*.....

16. Vous-même, avez-vous participé aux cours de turc (ELCO) en France ? Oui Non

➤ Si oui, qu'en pensez-vous aujourd'hui ?.....

➤ Si non pourquoi ?.....*je ne suis pas parti en France*.....

17. Selon vous, les cours d'ELCO sont-ils ? Bénéfiques Inutiles Ni utiles/ni inutiles

Bénéfiques, pourquoi ?.....

Inutiles, pourquoi ?.....

18. Veuillez indiquer par (x) vos opinions par rapport à la langue turque :

	Maîtriser le turc	Transmettre le turc
Très important	X	X
Peu important		
Indifférent		

19. Pensez-vous que les langues ont une hiérarchie ? Oui Non

➤ Si oui, quel est votre classement ?.....

20. Selon vous, vivre avec deux langues, cela constitue :

Un avantage Un inconvénient Un handicap

21. Veuillez indiquer à quelle fréquence vous utilisez chaque langue par jour :

1) Jamais 2) Rarement 3) Parfois 4) Fréquemment 5) Tous le temps

Français	Turc	Mélange français-turc	Autre (.....)
3	4		

22. Lorsque vous parlez aux personnes ci-dessous, quelles est/sont la/les langues que vous utilisez le plus souvent avec elles ?

	A la maison			A l'extérieur		
	français	turc	les deux	français	turc	les deux
Votre mère*		X			X	
Votre père*						
Votre conjoint(e)			X			X
Vos enfants			X			X
Vos frères et sœurs*		X			X	
Vos amis (es) compatriotes			X			X

* Si ils sont en France

23. A l'école, votre enfant est-il ? Assidu Parfois absent Très absent

24. Respectez-vous le calendrier scolaire de début et de fin de scolarité ? Oui Non

25. Prévenez-vous l'école quand votre/vos enfant(s) est/sont absent(s) ? Oui Non

26. Est-ce que vous sollicitez l'enseignant de votre/vos enfant(s) quand il/ils a/ont quelconque problème ? Oui Non

27. Est-ce que vous allez aux réunions parents/enseignant ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

28. Est-ce que vous aidez vos/votre enfant(s) pour faire les devoirs ? Oui Non

➤ Si non pourquoi ?.....
.....
.....

29. Est-ce que vous pensez connaître la culture française ? Oui Non

30. A votre connaissance, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) a déjà eu un comportement discriminant à l'égard de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

➤ Si oui, parlez nous de cette anecdote ?.....
.....
.....

31. L'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) essaye-t-il de bien prononcer le prénom de votre/vos enfant(s) ? Oui Non

32. A votre avis, l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) connaît-il :

- les us et coutumes des Turcs : Oui Je ne le sais pas

- quelques mots de turc : Oui Je ne le sais pas

33. Est-ce que vous pensez que l'enseignant(e) de votre/vos enfant(s) soit ouvert(e) aux langues et cultures de ses élèves allophones ? Oui Non ?

34. Est-ce que vous incitez votre/vos enfant(s) à parler le français à la maison ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?..... *il parle tout seul*.....
.....
.....

35. Veuillez indiquer par (x) vos appréciations par rapport à ces deux langues :

	Le français	Le turc
Une langue comme une autre	X	X
Une langue d'ascension sociale		
Une langue valorisante		
Une langue de prestige		

36. Votre langue maternelle a-t-elle aidé votre/vos enfant(s) à apprendre plus facilement le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse
.....
.....

37. Et pour vous personnellement ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....
.....
.....

38. Votre langue maternelle a-t-elle été un frein pour apprendre le français ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

39. Est-ce que vous pensez que la langue française est en concurrence avec la langue turque en France ? Oui Non

40. Dans l'espace public, est-ce que vous vous sentez libre d'utiliser votre langue maternelle ? Oui Non

➤ Si non, pour quelles raisons ?.....

41. Selon vous les politiques ont-ils joué un rôle dans la réussite ou l'échec scolaire des enfants franco-turcs ?..... *Bien*

42. En tant que immigrant originaire de Turquie, vivant en France, comment vivez-vous votre double culture/double langue ?..... *Bien*

43. Quelle est votre priorité dans les prochaines années : (donnez un numéro par ordre d'importance, 1, 2,3)

L'acquisition d'une maison individuelle

Le travail (développer mon activité, gravir les échelons...)

L'éducation des enfants

44. Est-ce que vous savez si votre/vos enfant(s) a/ont d'ores et déjà un/des projet(s) professionnel(s) ? Oui Non

➤ Si oui, le(s) quel(s) ?.....

45. Est-ce que vous voyez un inconvénient à ce que votre enfant travaille dans une entreprise dite « turque » ? Oui Non

➤ Justifiez votre réponse ?.....

46. Est-ce que vous pensez retourner vivre un jour en Turquie ?

Oui définitivement 6 mois là-bas, 6 mois ici Non, ma vie est en France

47. Est-ce que vous souhaitez apporter des remarques supplémentaires ?.....

Fin du questionnaire : merci infiniment pour votre participation